

HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTES

[illegible] Imprimerie d'Aug. [illegible], 17, rue Aubergerie.

HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTE[illegible]

OU EXAMEN DES CROYANCES P[illegible]

SUR LES ÊTRES SURNATURELS, LA MAGIE, LA [illegible]

LA DIVINATION, ETC.

depuis le commencement du monde jusqu'à [illegible]

PAR

LE COMTE DE RÉSIE

[illegible] L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE D'AUVERGNE, ETC.; [illegible] DE LA LÉGION-D'HONNEUR ET MEMBRE DE PLUSIEURS [illegible] ET ÉTRANGÈRES.

« T[illegible] nous voyons, [illegible] ne voyons pas. »

Le [illegible]

TOME SECOND



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

23, RUE CASSETTE

1857

HISTOIRE ET TRAITÉ

DES

SCIENCES OCCULTES

LIVRE SIXIÈME.

DE LA MAGIE ET DE SON ORIGINE.

CHAPITRE I.

De la Théurgie ou Magie blanche, de la Magie noire ou Nécromancie, de la Magie considérée dans ses rapports avec la Poésie.

> « Alors il avait creusé plus avant, plus bas, dessous toute cette science, matérielle, limitée ; il avait peut-être risqué son âme, et s'était assis dans la caverne à cette table mystérieuse des alchimistes, des astrologues, des hermétiques, dont Averroès, Guillaume de Paris et Nicolas Flammel tiennent le bout dans le moyen-âge, et qui se prolonge dans l'Orient, aux clartés du chandelier à sept branches, jusqu'à Salomon, Pythagore et Zoroastre. »
>
> VICTOR HUGO, *N.-D. de Paris*, p. 304.

« Que penser de la magie et des sortiléges, disait La Bruyère ? La théorie en est obscure, les principes vagues, incertains, et qui approchent du visionnaire ; mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus, ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent. Les admettre tous, ou les nier tous, paraît un égal inconvénient ; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts (1). »

(1) *Caractères.*

Nos pères croyaient à la magie, nous n'y croyons plus : ce n'est certainement pas dans le temps où nous vivons que l'on trouvera des hommes capables de décider cette question. Nous sommes encore trop rapprochés du siècle où les adeptes d'un philosophisme vain et railleur, au lieu d'entrer franchement en lice contre leurs adversaires, se contentaient de nier et de ridiculiser ce qu'ils ne pouvaient comprendre. Cependant, à en juger par le mouvement qui s'opère dans les esprits, le temps est peut-être moins éloigné qu'on ne pense où il se présentera des juges impartiaux, qui examineront la chose sans prévention et avec une entière indifférence à l'égard des contendants. Cette réflexion, qui nous est inspirée par nos opinions personnelles sur la magie, doit se présenter également à l'esprit de tout homme impartial, en supposant même qu'il fasse abstraction de l'autorité de l'écriture et de la croyance des chrétiens à cet égard.

Cependant, quels sont les arguments puissants que les philosophes modernes ont été à même d'élever contre l'existence de la magie ? Leurs nombreux écrits nous apprennent peu de choses à cet égard. Ils ont agi dans cette circonstance comme dans tout ce qui se rattache aux croyances des peuples : pour s'épargner la peine de discuter la *question*, ils l'ont supposée décidée par ce qu'ils appellent emphatiquement le triomphe de la raison, qui n'est pour l'ordinaire que celui de leurs propres préjugés, ayant bien soin d'accompagner la critique du passé d'un concert de louanges en faveur du présent ; artifice usé, mais qui fait encore un grand nombre de dupes dans la classe nombreuse des orgueilleuses médiocrités de notre époque.

Si l'on demande à nos philosophes l'origine de toutes ces pratiques qui ont été respectées par les gens graves et instruits durant une longue suite de siècles, ils répondent que tout cela est venu de l'ignorance. Mais l'ignorance n'est qu'un défaut de connaissances : or, une négation ne produit rien, ne rend raison de rien, et il nous faut des causes positives. A ils prétendent, dans leur fol orgueil, que la philosophie e connaissance de la nature a fait disparaître le prétendu

démon, et par suite réduit à rien celui des magi-
l); mais ils se trompent encore et jugent du tout d'après
ses parties. Car, si la magie, *telle qu'on l'exerçait au-*
, est aussi rare en ce moment parmi nous qu'elle y
mmune alors, il n'en est pas moins vrai que l'art ma-
st encore pratiqué parmi les trois quarts, au moins, de
lation du globe, et que, même dans beaucoup de nos
es, la croyance aux sortiléges et aux sorciers est en-
ssi forte qu'elle l'était il y a deux cents ans (2). Pourquoi
es ont-ils cru à la magie, et surtout pourquoi ne de-
ous plus y croire? Voilà ce qu'il était digne de nos
phes de nous apprendre, et voilà pourtant ce qu'ils ne
it pas encore appris.

il serait bien facile de prouver que, *vraie ou fausse*, la
n'a pas cessé d'être exercée parmi nous; que les philo-
les plus modérés recommencent à y croire comme fai-
adis Pythagore et Platon : qu'au nom près ils recon-
t la chose, et qu'ils sont très-avides des scènes qu'elle
. En effet, « pour quiconque connaît quelles furent
peuples de l'antiquité et chez ceux des temps moder-
œuvres manifestement surnaturelles des génies de
la magie somnambulique n'a rien qui puisse surpren-
e n'a même rien de nouveau que le nom sous lequel
r la propagea (3). »

nagnétisme n'a fait que succéder à cette rage d'expé-
magiques qui distingua si particulièrement le dernier

a teur fort spirituel, qui a écrit dernièrement un article sur les
ors, qu'il confond, bien volontairement sans doute, avec les magi-
t que partout où l'on *sait penser*, le démon joue un rôle médiocre,
'art magique est totalement discrédité. Nous lui prouverons qu'il
mpé lorsque nous parlerons du magnétisme animal.

même écrivain dit aussi fort naïvement que s'il existe encore de
quelques magiciens, ce n'est guère que chez *les peuples sauva-*
ont peu ou point de relations avec les peuples civilisés. *(Dict. de*
rsation, article Magie.) Le shah de Perse et le sultan Mahmoud ont
giciens comme l'empereur de la Chine a les siens, et il n'est pas un
dans toute l'Asie et l'Afrique qui ne les consulte dans toute cir-
e. Les Persans, les Turcs et les Chinois ne sont cependant pas
les sauvages.

ide raisonnée du magnétisme animal, p. 18.

voix de leurs thaumaturges que dirige un spectre in-
[. »
ajouterons, pour compléter ce tableau, ce que disait de
e, en la même année (1788), au moment où l'orage
onnaire était prêt d'éclater, un homme dont les ou-
pirituels sont remplis de bonnes et de mauvaises doc-
· Dans un siècle, dit Cambri, où les Martinistes, les
borgistes, les Egyptiens, etc., tournent toutes les
t des milliers de sectateurs, où l'on fait voir le mys-
a Trinité s'opérer dans le ciel une fois par année, où
fait manger des pommes de l'arbre de vie, où l'on
volonté, par la coïncidence de deux idées, une ome-
ard sur une table, où l'on s'entretient avec Dieu, où
nnages d'une tapisserie se détachent pour vous servir,
de Suède, séparé de son corps, erre au milieu des
élestes, où l'on répète enfin tous les rêves et tous les
es charlatans de tous les siècles (2). »
ait pourtant le XVIIIe siècle, qu'on nous représente en-
me celui d'une philosophie éclairée, et dans lequel
vagances incroyables d'hommes aveuglés et pervers
t de prélude au drame affreux dont ils devaient être
ipaux acteurs. Voilà par quelles occupations ces phi-
, qui allaient proclamer le renversement des supers-
des abus, préludaient à l'établissement du règne de
l.
eût cru, dit un auteur, qu'un siècle où l'existence de
it un problème, où presque tous les hommes dou-
celle de leur âme, et ne répondaient que par un sou-
ieur à tout ce qui supposait celle des anges et des dé-
ui eût cru, ou qui eût dû le prévoir, qu'un tel siècle,
le finir par une entière incrédulité, finirait par courir
ant d'avidité à du surnaturel de toute espèce, qu'il

a monarchie prussienne*, 8 vol. in-8°, 1788.
bri, *Voyage en Suisse*, t. II, p. 315. Voyez aussi sur ce sujet
la secte des Illuminés, ouvrage d'ailleurs indigeste, où toutes
sont confondues.

avait couru si longtemps après des livres qui en détru
jusqu'à la possibilité (1)? »

Il y a à peine deux siècles que l'on n'eût point osé
contre la magie, et l'on ne peut guère dans le nôtre e
fendre l'existence sans s'exposer à la risée, nous ne d
pas des hommes graves et vraiment instruits, mais au
à celle des esprits-forts, espèce de demi-savants fort com
parmi nous. De telles révolutions forment avec beaucoup
tres infiniment plus sérieuses l'histoire de l'intelligence
maine, et sont bien faites pour nous inspirer une défiance
dente des opinions de *mode* et de *vogue*. Quoi qu'il en
nous serons toujours les premiers à combattre la créduli
peuple, ainsi que cette multitude de contes absurdes q
siècles d'ignorance ont enfantés sur la magie; mais
maintiendrons, conformément aux doctrines de l'Ecr
aux Pères de l'Eglise et à l'histoire du monde entier,
seulement la possibilité de la magie, mais encore son exist
quoique peut-être les cas où l'on ne peut douter de sa r
soient beaucoup plus rares que le vulgaire ne l'imagine
nairement. A ceux, comme les protestants, qui, sans nie
la magie ait existé, prétendent que la venue de Jésus-Cl
mis fin au pouvoir du démon et par conséquent à l'art
que, nous opposerons, outre l'autorité des Livres Saints
d'Origène, de saint Augustin, de saint Grégoire de Nazi
les conciles, le droit canon, la pratique des exorcismes
ancienne que l'Eglise, l'accord unanime des théologiens
égard, et, ce qui n'est peut-être pas moins conclusif, le
sentement de tous les peuples et l'expérience de tous le
cles.

Notre intention n'étant point de donner ici l'histoire
plète de la magie, nous nous bornerons à la considérer
plement dans ses rapports avec la mythologie populaire.
un résumé de ce qu'on sait sur son origine, qui se perd
la nuit des âges :

Par une erreur généralement répandue, on a confon

(1) Feller.

puis bien des siècles les motifs qui ont jadis donné lieu à la pratique de la magie et de la divination avec l'abus criminel qu'on en a fait depuis; ou, pour mieux dire, on a oublié la véritable origine de ces deux arts pour ne se souvenir que des erreurs et des crimes auxquels ils ont donné naissance dans des temps plus rapprochés de nous. Ce qu'il y a néanmoins de plus certain sur cet important chapitre de l'histoire de l'esprit humain, c'est que les invocations et les charmes naquirent jadis dans les temples, d'où ces faibles essais de l'enfance de l'art liturgique, rejetés du sanctuaire, en raison sans doute de leur simplicité, finirent par tomber dans le domaine de la sorcellerie; l'incantation magique remplaça l'invocation religieuse, et l'on employa pour évoquer les démons les mêmes prières qui avaient longtemps servi à réclamer l'appui de la divinité. Les formules sont restées les mêmes jusqu'à ce jour, et la vieille villageoise murmure encore un charme sur le membre fracturé qu'on lui présente; le sorcier finlandais chante encore publiquement aujourd'hui les anciennes rimes runiques, avec la même assurance et la même certitude de leur efficacité que l'Epode était autrefois chantée par les prêtres de Pergame et d'Epidaure (1). Ces arts, ainsi que leurs noms nous l'apprennent, malgré l'état de dégradation où ils sont tombés depuis, eurent autrefois un caractère sacré, et leur histoire peut servir à confirmer cet axiome dont nos recherches nous ont fait découvrir la vérité : que les usages religieux d'une période sont presque toujours devenus les superstitions de la période suivante.

Jamnès et *Membrès*, magiciens de Pharaon, sont les premiers dont parle l'Ecriture; les Orientaux les nomment *Sabour* et *Gadour*. On croit qu'ils étaient venus de la Thébaïde. Il paraît, d'après ce qu'on lit dans l'Exode (2) des prodiges

(1) Pindar., *Phyth.*, III-91.

(2) D'autres les nomment *Jamnes* et *Jambres*. Pline paraît en avoir eu également connaissance, lorsqu'il dit qu'il y a une secte de magiciens qui a pour chefs *Moïse*, *Jamnes* et *Jotapes*, juifs. Il entend apparemment Joseph sous le nom de *Jotapes* (liv. XXX, cap. I). On lit dans l'Exode que Pharaon fit venir (chachamin) et les magiciens (mecaschephim) d'Egypte; et les enchanteurs (chartumim) en firent autant par leurs secrets, etc. Le

qu'ils opérèrent, que la magie était très-cultivée en Egypte On pense que cet art y était parvenu par le ministère des prê tres du temple d'Amnon, où la science des oracles, des augu res et des autres prestiges subsistait dès la plus haute antiquit

« Mais de quelque manière, dit don Calmet, qu'aient p s'opérer les prodiges que firent ces magiciens en présence d Pharaon, les Pères, ni les commentateurs n'y reconnaisse point de miracles proprement dits; ils n'y voient qu'une mét morphose fort singulière à la vérité et fort difficile, mais q n'est ni contre ni au-dessus des lois de la nature. A Dieu seul e réservé de faire des miracles; ni les anges, ni les démons, n les âmes séparées du corps ne peuvent jamais en faire, quo qu'elles puissent concourir à une action miraculeuse par leu prières, ou en qualité de cause instrumentelle. Quant aux d mons, il semble qu'on doit dire que Dieu a voulu se serv d'eux comme d'instruments de sa vengeance lorsque, par leu moyens, il a fait des actions surnaturelles, ou plutôt qu'il n a point de véritables miracles qui aient été faits par les d mons, et que tous ceux qu'on leur attribue sont de faux mir cles, des illusions, des actions surprenantes, mais pureme naturelles. »

Telle a été constamment l'opinion de l'Eglise sur les pr tendus miracles attribués aux magiciens et aux autres age des puissances infernales, qui ont toujours échoué lorsqu' ont essayé de lutter contre les prophètes du Seigneur ou co tre les apôtres. On voit, dans les prophéties de Daniel (1), q Nabuchodonosor chercha vainement l'intelligence d'un song et qu'il fit venir les devins et les magiciens de la Chaldée po l'interpréter, ce qu'ils ne purent faire et ce que Daniel ache par la permission de Dieu.

plus grand nombre des interprètes croit qu'on peut entendre par *chaci min* ces prêtres égyptiens dont l'emploi était d'interpréter les Livres Sai et les caractères hiéroglyphiques, ceux que Porphyre nomme *hierog mateis*. *Mecasphim* peut signifier des devins, des tireurs d'horoscop des discurs de bonne aventure, des interprètes des songes. *Caschaph* m que toujours dans l'Ecriture quelque espèce de devination et d'explicat des choses cachées. — Don Calmet.

(1) Chap. II, v. 2.

Les mages de Perse étaient si habiles dans l'art magique, que l'on croyait que toute la nature leur était subordonnée. Pline, contre l'opinion de beaucoup d'autres anciens, prétend que la magie fut inventée en Perse par Zoroastre, et qu'elle fut apportée en Grèce par Osthanes, l'ancien chef des mages qui accompagna Xercès dans son expédition (1). Pline se trompe nécessairement, car la magie était connue des Grecs bien antérieurement à l'invasion du roi de Perse. Tyresias et Orphée, qui vivaient longtemps avant cette époque, exerçaient publiquement la magie et évoquaient les âmes des morts. On en trouve également des traces nombreuses dans Homère, et les premiers philosophes de la Grèce ne dédaignèrent pas l'art magique. Pythagore, Empédocles, Démocrite et Platon lui-même en firent grand cas, et ce fut pour se rendre habiles dans cet art, que l'on réputait divin, qu'ils entreprirent ces longs voyages en Egypte et dans l'Orient.

Les anciens distinguaient deux sortes de magie (2). L'une ne renfermait que des opérations religieuses et l'autre que des prestiges que l'on attribuait à l'artifice des mauvais démons. La première, qu'ils nommaient théurgie, que l'on a depuis appelée magie blanche et magie vaine (3), est, selon nos théologiens, celle par laquelle les diables invoqués se sont dits dieux ou anges de lumière, et au moyen de laquelle on croyait entretenir commerce avec des divinités bienfaisantes; c'est l'opposé de la goétie.

Porphyre, philosophe platonicien et disciple de Plotin, dont nous avons vu renouveler les coupables folies dans le dernier siècle par le protestant Swedenborg (4) et par plusieurs autres

(1) Justin, I, c. 9.

(2) Cornélius Agrippa distingue (la magie naturelle) magia naturale, magia mathematica, magia venefica, goetia et necromantia, theurgia, cabala et præstigia; mais nous avons préféré la division plus simple de cet art en théurgie ou magie blanche et nécromancie ou magie noire. Nous parlerons à part de la cabale et des prestiges.

(3) On a donné mal à propos le nom de *magie blanche* à l'art des escamoteurs modernes, comme l'a fait l'auteur de l'article *magie* dans le *Dictionnaire de la conversation*.

(4) Nous parlerons de ce visionnaire dans le dernier chapitre de cet ouvrage.

charlatans mystiques, a dépeint la théurgie ancienne, dans la vie de Pythagore, comme une œuvre mystérieuse qui consistait dans divers moyens de purifier l'âme et de la préparer à la communication la plus intime avec les esprits, en l'élevant à la connaissance des vérités les plus sublimes; œuvre qui n'était au fond qu'une espèce de commerce avec les esprits séducteurs, et qu'un ramas d'illusions subtiles, au moyen desquelles des hommes orgueilleux s'aveuglaient d'abord eux-mêmes, séduisaient ensuite les autres et les corrompaient par leurs pernicieuses doctrines.

La théurgie, telle qu'elle nous est parvenue, est celle fondée sur les principes de l'école néoplatonicienne, dont Plotin, qui en fut le fondateur, admettait un dieu principe dont les attributs devenaient des divinités inférieures. Cette magie n'était que la réaction et la contre-partie des miracles, le christianisme ayant forcé l'hellénisme à l'imitation pour maintenir sa puissance. Les philosophes et ceux qui exerçaient cette magie prétendaient observer la chasteté, les jeûnes, les abstinences, et recommandaient les veilles et les prières. « Si à cette époque, dit M. de Châteaubriand, la philosophie affectait des austérités et prétendait opérer des prodiges, c'est qu'elle avait été conduite à opposer quelque chose aux vertus et aux merveilles des chrétiens (1). »

Julien l'Apostat, que le grand écrivain que nous venons de citer appelle le *Luther païen* de son siècle (2), était très-versé dans la théurgie et la divination, dans lesquelles il avait été initié par Maxime et Chrysanthe, disciples d'Edésius (3). Dans la cérémonie secrète et mystérieuse qui accompagna cette initiation, les deux magiciens évoquèrent les démons, et des spectres de feu apparurent avec un grand bruit. Le prince effrayé fit involontairement le signe de la croix, et l'apparition infernale s'évanouit aussitôt (4). Telles étaient les divi-

(1) *Etudes hist.*, t. II, p. 372.
(2) Châteaubriand, lieu cité. p. 388.
(3) Qui était lui-même disciple et successeur de Jamblique.
(4) *Théodoret*, lib. II, cap. 3.—*St-Grég.*, *Nazian*, op. III, p. 71. « Julien ne pouvait s'empêcher d'admirer la puissance du signe des chrétiens lors-

ités pour lesquelles Julien avait abandonné le culte du vrai ieu et auxquelles il immolait en secret des enfants et des ierges. « Le lit de l'Oronte, des puits, des caves, des fossés, es étangs demeurèrent encombrés par les corps des martyrs uitamment exécutés, ou par ceux des nouveaux-nés et des ierges que l'empereur immolait dans ses opérations magiques (1). » Après sa défaite, on trouva dans le temple de Diane, à Harres, dont l'Apostat avait fait sceller les portes, le adavre d'une femme pendue par les cheveux, les mains déployées et le ventre fendu (2). Julien, en cherchant l'avenir dans le sein de cette victime, y avait fait entrer la mort : elle y resta pour lui (3).

Tel était le prince cruel, intolérant, hypocrite et ambitieux auquel son intolérance même et sa haine contre le christianisme valut les éloges des écrivains du siècle dernier, et que Voltaire appelait emphatiquement le *second des hommes*. Ce héros de la philosophie moderne nous paraît digne en tout de ses panégyristes, et il était bien juste que le plus perfide et le plus superstitieux des hommes fut célébré par le plus impudent des charlatans.

Dion Cassius donne pour un fait constant qu'une opération magique à laquelle Adrien faisait travailler, demanda que quelqu'un livrât son âme volontairement, et qu'Antinoüs accepta cette condition. Cependant, d'après ce que rapporte l'abréviateur Xéphilin, il ne paraîtrait pas qu'Antinoüs ait donné sa vie pour sauver ou pour prolonger celle d'Adrien, mais qu'il la donnât afin que, par l'inspection de ses entrailles, les devins pussent connaître l'avenir que cet empereur cherchait. Le même écrivain ajoute que les entrailles de toute autre victime n'auraient sans doute pas rempli le même but, puisqu'il se pouvait faire que le secret de cet art nécromantique requît

que Maxime lui dit d'une voix sévère : « Croyez-vous avoir fait peur aux dieux ? Ils se sont retirés parce qu'ils ne veulent pas avoir de relations avec un profane comme vous. » — *Ibid., ibid.*

(1) *Théodoret*, lib. IX. — *St-Grég. Nazian.*, op. XI.

(2) Saint Chrysost., *Contr. gent.* — *Grég. Nazian, ibid.* — *Théodoret, ibid.*

(3) Châteaubriand, *Etud. hist.*, . I, p. 402.

que ce fût celui que l'empereur aimait le plus qui fût sacrifié pour rendre le sacrifice plus efficace. Dion dit même qu'il fallait une victime volontaire, et il n'est pas probable que les autres jeunes gens qu'Adrien aurait désignés pour victimes se fussent soumis de bon gré à cet ordre barbare (1).

Quelle violence horrible on dut faire à ces beaux enfants qu'Héliogabale livrait à ses magiciens! « Cœdit et humanas hostias, lectis ad hoc pueris nobilibus et decoris per omnem italiam patrimis et matrimis, credo ut major esset utrique parenti dolor, omne denique magorum genus aderat illi operabaturque quotidie hortante illo, et gratias diis agente quod amicos eorum invenisset, quum inspiceret exta puerilia et excuteret hostias ad ritum gentilem suum (2). La magie de ce siècle demandait ces sortes de victimes, et saint Justin remarque qu'on choisissait des enfants dont la pudicité fut immaculée (3). Antinoüs était dans ce cas un sujet fort peu propre à de semblables sacrifices.

Les auteurs anciens rapportent des magiciens théurgiques de prétendus miracles qui ne peuvent être que l'œuvre des démons. Suivant Julien, Edisius forçait les dieux à descendre du ciel, et recevait leurs oracles en vers hexamètres (4); Jamblique s'élevait en l'air et paraissait tout resplendissant de lumière (5); Simon, que le démon suscita pour l'opposer à sain Pierre, et que les Romains prirent pour un dieu, changeai les pierres en pain, faisait mouvoir les statues, se changeai lui-même en chèvre et en mouton, et faisait venir de la barb aux enfants (6). Apollonius de Thyane, que Hiérocles n'a pa

(1) D'autres auteurs disent qu'Antinoüs se noya dans le Nil, et c'est l version la plus commune.

(2) *Lampridius in vita Heliogab.*, cap. VIII. « Il immole aussi des victimes humaines, après avoir choisi pour cela dans toute l'Italie les enfant les plus nobles et les plus illustres, dont les père et mère existaient encore afin de rendre la douleur plus vive pour chaque parent, etc. »

(3) Saint-Justin, *In apologia*, p. 65. — Apulée, *In apologia*, p. 303.

(4) *Julian. apud St-Cyr*, lib. VI.

(5) Bruker, *Hist. philosoph.*

(6) *Arnob.*, lib. II, *advers. gentes.* — Simon s'attacha des ailes et s'éleva en l'air du haut du Capitole, à la vue du peuple romain. Mais à l prière de saint Pierre, il tomba et se cassa les jambes. — *Ibid.*, *Egesi pe*, lib. III. *Excidiis hierosolimitani.*

craint de comparer à Jésus-Christ (1), et qui était regardé par Vespasien comme un homme inspiré des dieux, disparut de la présence de Domitien, qui voulait le faire mourir, par le secours d'un démon qui le transporta à Pouzzole, et lui fit faire en peu d'heures trois journées de chemin. Saint Cyprien, avant sa conversion, fut le plus fameux magicien de l'Orient; il avait, comme Apollonius, voyagé en Egypte, en Chaldée et aux Indes, pour apprendre la magie, et il faisait des choses qui paraissaient merveilleuses (2).

On peut voir dans Psellus (3) la description de tous les symboles de la théurgie; on y trouvera les noms barbares, qu'on ne pouvait changer, selon la doctrine des Chaldéens, les lettres Éphésiennes, les anneaux, le pentagone ou pentagrame triplement triangulaire, dont usait Antiochus Sauveur, le cercle d'Hécate ou sphère dorée, au milieu de laquelle était enchâssé un saphir, et qui était couverte de figures et de caractères.

Telle était la Théurgie des anciens, constamment pratiquée dans le bas-empire, très-recherchée des rois et des grands dans le moyen-âge, où elle fut particulièrement exercée par les magiciens cabalistiques, dont les empyriques du XVIII[e] siècle ont renouvelé toutes les folies, sans néanmoins opérer aucune des merveilles qu'on attribue aux magiciens dont nous venons de parler (4). On peut justement appliquer à ces nouveaux théurgistes, qui prétendent invoquer les archanges Michel, Gabriel et Raphaël, ce que saint Augustin disait à Porphyre, auquel il reprochait de vouloir, par ses invocations, rendre les dieux célestes sujets aux mêmes passions et perturbations que les démons, en supposant que les divinités

(1) Dans *Philarète*, ces prétendues merveilles sont empruntées à la vie de ce magicien, par Philostrate, qui n'est qu'un roman composé deux cents ans après la mort d'Apollonius, par l'ordre de Julia Domna, femme de Septime Sévère, princesse très-déréglée et très-curieuse de merveilles. — M. Dupin.

(2) *Lemprière, Eudoya*, lib. II, *Vitæ S. Cypriani*.

(3) *In oracula chaldaïca*.

(4) On peut voir principalement sur cette magie les œuvres de Delrio et de Cornélius Agrippa.

peuvent être épouvantées et contraintes par menaces, et en leur ôtant ainsi la liberté qu'elles ont de faire du bien aux hommes (1).

La magie noire, qu'on appelle aussi nécromance, nécromancie ou goétie, est celle par laquelle on évoque les morts pour avoir connaissance de l'avenir ou de quelque autre chose cachée. C'est aussi, suivant les théologiens, celle par laquelle les diables se disent être unis aux magiciens qui les invoquent.

La nécromancie ou l'évocation des mânes était beaucoup plus pratiquée autrefois que la théurgie. Son origine, qui remonte aux temps les plus éloignés, doit sans doute être attribuée à la vénération que les hommes des premiers siècles eurent pour les héros et les rois qui, après s'être rendus illustres par leurs hauts faits, leur valeur ou leur justice, furent ensuite évoqués comme des génies tutélaires, qui veillaient encore après leur mort sur ceux qu'ils avaient aimés et protégés pendant leur vie. Souvent même ces sortes d'évocations ne durent avoir pour but que des affections de famille, d'amour ou d'amitié, et servir à consoler les parents, les amis, les époux, par l'apparition de ceux qu'ils regrettaient. C'était dans les temples mêmes que se firent primitivement ces invocations, qui étaient accompagnées de sacrifices et consacrées par la religion des peuples idolâtres qui les pratiquaient, car elles étaient interdites dans le culte du vrai Dieu, et Moïse défendit, sous peine de la vie, d'évoquer les âmes des morts, comme étant une pratique sacrilége en usage chez les Cananéens.

La pythonisse d'Endor, qui évoqua Samuel ou feignit de l'évoquer après son décès (2), ainsi que tous ceux qui ont fait

(1) Lib. x, de *Civit. Dei.*

(2) On a beaucoup disputé sur la nature de l'apparition de Samuel. Les uns, tels que Jésus, fils de Sirach (*Ecclesiast.* 46-23), Josèphe (liv. vi, *Antiq.*, chap. xv), saint Justin, martyr (*In dialogos. tryphone*), les Rabins Ahias et Scadias (*Medrash vaicra*), Le Talmud et Bellarmin tiennent que le vrai Samuel se montra à Saül, et, prenant l'écriture dans son sens littéral, croient que la pythonisse a pu évoquer l'âme d'un saint prophète qui n'était point encore au ciel, mais dans le sein d'Abraham. Cependant ils auraient dû savoir, car ils l'avaient lu, que les âmes des justes étaient en la main de Dieu, et que les évocations magiques ne pouvaient avoir

apparaître les morts par art magique, Orphée, Phoronce, Cécrops, Simon, Apion et Apollonius de Thyane, n'étaient que des nécromans, ayant commerce avec les esprits infernaux, qui se présentaient à eux sous la forme de ceux qu'ils évoquaient, et ce moyen de séduction est un de ceux que le démon a employés autrefois et qu'il emploie encore aujourd'hui pour séduire et tromper les hommes.

C'était toujours aux divinités infernales que les nécromans s'adressaient. Ces sortes de sacrifices avaient lieu dans des endroits souterrains, pendant l'obscurité de la nuit. Les païens y invoquaient Pluton ou *Vejovis*, le dieu du mal, le Jupiter infernal, comme les théurgistes invoquaient le Jupiter céleste. C'était sur des autels ornés de sombres bandelettes et de branches de cyprès que ces agents de l'enfer immolaient des brebis noires, et souvent même des enfants et des hommes (1). Ces affreux sacrifices se faisaient à la lueur de torches noires, qui remplaçaient dans les mains des nécromans les bâtons ou baguettes que portaient les théurgistes, ainsi que le faisaient autrefois les magiciens de Pharaon, les prêtres de Cappadoce et les mages des Perses.

Nous trouvons dans les derniers siècles des traits aussi affreux que ceux qu'on a racontés des sacrifices de Julien l'Apostat et de quelques-uns de ses prédécesseurs. Gilles de Laval, maréchal de Retz, qui fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes, en 1440, pour avoir ajouté à ses autres crimes celui de félonie et de trahison envers son souve-

aucun pouvoir sur elles. — D'un autre côté, Tertullien (lib. *De anima*, cap. 57), saint Basile (in cap. VIII, *Isaiæ*), saint Augustin (lib. II, *Quæstion. ad simplicium mediolam quæst* 3. — Lib. II *De doctrinà christiana* etc.), saint Cyrille d'Alex. (*De adorat. in spiritu*), Anastasius Nicœnus (*Quæst.*, XXXVII), Eucharius, évêque de Léon (lib. II, *In primum regum*), Rabanus Maurus (*De magorum Prestigiis*), saint Jérôme (*De hycronym. in cap. XIII. Ezechiel* et in cap. VII. *Isaiæ*), Théodoret (*In* lib. I, *regum*), saint Jean Chrysostôme (*In* cap. *Math.* XXVII, *Homel.*, 37) et le Rabbi David Kimhi, soutiennent tous que la pythonisse n'a pu susciter d'autre esprit de la terre que le démon avec lequel elle avait commercé, et non l'âme d'un saint prophète comme Samuel. L'opinion reçue est donc que le diable évoqué se transforma en Samuel et apparut ainsi à Saül.

(1) On immolait toujours un coq, dont le chant annonce le jour, la lumière étant contraire à ces sortes de sacrifices.

rain, le duc de Bretagne, « entretenait, dit Mézeray, des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors, et corrompait de jeunes garçons et de jeunes filles qu'il tuait après pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. » De telles horreurs paraîtraient incroyables si nous n'avions pas malheureusement beaucoup plus près de nous des exemples qui prouvent à quel excès de corruption et de scélératesse le cœur humain peut se laisser entraîner. Sans parler de tous les crimes des révolutionnaires français, dont beaucoup d'entre nous n'ont point perdu le souvenir, on a vu dans le XVIII[e] siècle une dame hongroise, la comtesse Bathory, épouse d'un comte Nadasti, qui, dans les sombres souterrains du château de Scheuta (situé près du Vaag, à sept lieues de Tirnau), immola plus de *six cents* jeunes filles à la cruelle et chimérique idée de s'embellir par leur sang, et qui, parvenue à un âge où la vanité des femmes cesse d'avoir des prétentions, non-seulement continua ces horreurs, mais prit plaisir à manger la chair de ces infortunées (1).

Les Juifs passent encore en Allemagne pour se livrer à la magie et à d'horribles impiétés, pratiquer des maléfices, déterrer les morts et immoler de petits enfants. Parmi toutes les histoires qu'on raconte à ce sujet, nous citerons celle arrivée, en 1462, au village de Rinn, dans le Tyrol, où quelques Juifs obtinrent d'un pauvre paysan, moyennant une somme considérable, qu'il leur livrât son jeune enfant. Ils l'emmenèrent avec eux dans la forêt, et là, sur une grosse pierre, qui, depuis, s'est appelée la pierre des Juifs (*Juden-Stein*), ils le firent périr après l'avoir martyrisé de la manière la plus cruelle. La mère de cet enfant, qui était à travailler dans la campagne, fut tout à coup frappée d'un affreux pressentiment, en voyant trois gouttes de sang toutes fraîches lui tomber sur la main. Elle accourt en toute hâte au logis, et demande son enfant. Son mari lui avoue ce qu'il a fait et veut lui montrer le bel

(1) Cette histoire incontestable se trouve dans l'excellent ouvrage du Père Turoczy, jésuite hongrois, intitulé : *Hungaria cum suis regionibus*, Tirnau, 1772, in-4°. — On trouve dans le livre du savant et vertueux Turoczy d'autres anecdotes étonnantes, incroyables et pourtant très-vraies.

argent qui les mettait à l'abri de la pauvreté; mais cet argent s'était métamorphosé tout entier en feuilles d'arbres. Le père, à cette vue, tomba dans un accès de rage et mourut de douleur; la mère courut partout, cherchant son enfant; quand elle l'eut trouvé pendu à l'arbre, elle le détacha en pleurant à chaudes larmes, et le porta dans l'église de Rinn. Il y est encore aujourd'hui, et le peuple le regarde comme un saint enfant (1).

Les deux magies, venant d'une même source, qui est le démon, ont ordinairement été exercées par les mêmes personnes; car on n'a jamais vu de théurgistes qui ne fussent en même temps de grands nécromans, et l'on peut citer, comme étant les plus connus, Ostanes, Simon, Apollonius, Jamblique et Porphyre, qui exerçaient également l'une et l'autre magie. Il en a presque toujours été de même chez les modernes, et parmi le grand nombre de magiciens qui ont paru durant les siècles du moyen-âge et jusqu'à nos jours, il s'est trouvé peu de théurgistes qui ne pratiquassent en même temps la nécromancie.

Les exemples que nous avons cités, les nombreuses révélations des nécromans et tout ce qu'on lit dans les livres de magie, prouvent suffisamment que les cérémonies des magiciens modernes ne le cédaient point en horreurs et en cruautés à celles de leurs prédécesseurs. Les ingrédiens contenus dans le chaudron des sorcières de Macbeth, choisis par Shakespeare d'après les formules des livres de magie (2), sont les mêmes que ceux employés par Canidie (3), et les horribles incantations que le grand tragique anglais met dans la bouche des trois magiciennes écossaises ressemblent beaucoup à celles que Lucain fait prononcer à Erycton, consultant un cadavre pour

(1) Tradition orale de Vienne. — *Des Tirol. adlers immergrünendes Ehren-krenzel*, par le comte de Brandis, Botzen, 1678, p. 128. — Schmied, *Heiliger Ehren-glanz der grafschaft Tirol*, Augsburg, 1732, vol. II, p. 151-167. — Un crime semblable a été commis près de Dusseldorf, en 1837, par un juif. Voyez pour les détails la 9e page du IIe chapitre du xe livre.

(2) Acte IV, scène 1re.

(3) Horace, *Epod.*, V.

connaître le résultat de la guerre civile, d'après la demande du jeune Pompée (1).

Les modernes se sont servis également de libations de miel et de lait, de gâteaux pétris avec de la graisse en forme d'hommes couronnés de laurier et de fenouil. Quelques-uns ont cru voir dans le passage de la *Pharsale* où la magicienne menace le démon *de celui qui commande à tout l'enfer* une preuve que Lucain entendait par ces mots Satan, qu'il devait connaître, ou qu'il a voulu désigner le prince des démons de l'Ecriture, *Lucifer* ou *Chérub*. Lucain vivait du temps de Néron. On croit que les païens ont pris le nom de Saturne du syriaque *sathur*, qui signifie *rien davantage, sinon caché*. Les poètes disent que Saturne fut confiné à perpétuité en enfer, et Plutarque fait les démons ministres de Saturne, et dit qu'ils apprennent de lui les secrets de Jupiter qu'ils annoncent aux hommes.

On se servait ordinairement dans les opérations magiques de figures de cire ressemblant aux personnes auxquelles on voulait nuire, et l'on croyait que tout ce qu'on appliquait sur ces figures ne manquait pas de faire son effet sur celles qu'elles représentaient :

Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit
Uno Eodem igni; sic nostro Daphnis amore (2).....

Cet usage paraît fort ancien, et Platon même en fait mention au XIe livre des lois. Ovide, parlant de Médée, dit qu'elle faisait des images de cire, qu'elle piquait au foie avec des aiguilles pour tourmenter les personnes au nom desquelles ces images avaient été faites :

Devovet absentes simulacraque cerea fingit
Ut miserum tenuis in jecur urget acus (3).

Ce moyen magique a été un de ceux employés le plus com

(1) *Pharsale*, VI-332.
(2) Virg., *Eglog.*, V, v. 80.
(3) *In heroïdum Epist.*

ment par les sorciers et magiciens modernes. Le roi Jac- Ier d'Angleterre, que Henri IV n'appelait jamais que e Jacques, prince qui alliait, comme tous les protestants s, la bigoterie à l'intolérance et à la superstition (1), a un traité sur la démonologie, dont il s'occupait beaucoup que des affaires de son royaume. Dans ce traité, Jacques ue au démon ces figures de cire : « On a vu de nos jours, royal écrivain, le diable apprendre à d'autres magiciens riquer des figures de terre ou de cire, et leur enseigner nière de s'en servir pour tourmenter les hommes, de ère qu'en faisant rôtir ces figures à petit feu, les person- ont elles portent le nom et à l'intention desquelles elles té faites se fondent et se dessèchent peu à peu par une lie lente et continuelle (2). »

ques Ier se rappelait sans doute, en écrivant ce mémora- aité sur les figures de cire, ce qui était arrivé quelques s auparavant à un de ses prédécesseurs, dont un autre nographe nous raconte ainsi l'aventure : « Mais de toutes stoires touchant ce discours, dit Bodin, il n'en est point lus mémorable que celle que nous lisons en l'histoire osse de Duffus, roi de ce pays, auquel advint une mala- qu'il ne pouvoit dormir pendant la nuict, jaçait qu'il beust ngeast fort bien et que de sa personne il fut allegre et s . neantmoins la nuict fondoit en sueur. Enfin il survint ruit que les Moraves, j'entends ceux d'Escosse, alors en- s des Escossois, et qui sont longtemps après unis à la nne d'Escosse, avoient des sorcieres à gages pour faire ir le roy. On envoya ambassadeurs aux Moraves au bourg res, où les sorcieres rotissoient une image de cire portant m du roy, versant dessus une liqueur, de quoi Donceald, st du lieu, adverty par les ambassadeurs, les surprint

Chez les protestants de nos jours, la bigoterie a fait place à l'incré- ou au scepticisme; mais leur intolérance est toujours la même.

Edit. de 1603, in-4°, B. II, chap. IV, p. 44, seq. Les arguments mis nt par Sa Majesté pour prouver comment les magiciens opéraient au de ces images sont appuyés des raisonnements les plus profonds en , en théologie, en physique et en métaphysique.

sur le faict, et après avoir confessé, elles furent bruslées toutes vives, et au même instant le roy d'Escosse recouvra la santé (1).

On trouve dans le chapitre CII du *Gesta romanorum* l'histoire d'un chevalier qui, étant en Palestine, fut instruit de l'infidélité de sa femme par un magicien de ses amis, qui le lui fit connaître au moyen d'un miroir et d'une figure de cire. Dans le vieux roman anglais *Alexander*, le roi Neotabanus, grand magicien, découvre des machinations de ses ennemis représentées par des figures de cire qu'il range en bataille. Il fait ensuite une image de la reine Olympias, qu'il anime et viole ensuite pendant son sommeil sous la forme d'un dragon :

In he came to her bour
And crept un der her covertour
Mony sithes (times) he hire kust (kissed her)
And fast in his arms prust,
And went away, so dragon wyld,
And grete he left hire with child.

Nos annales de France font également mention de figures de cire employées comme moyens magiques (2). Le magicien Paviot et sa femme furent accusés d'avoir voulu, au moyen de deux images de cire, faire périr le roi Louis Hutin et son oncle, Charles de Valois. Ce dernier fit rejeter sur son ennemi Enguerrand de Marigny tout l'odieux de cette affaire, comme ayant sollicité les deux magiciens de le faire mourir. Quelques siècles plus tard, on vit les fanatiques de la ligue pousser la méchanceté et la superstition jusqu'à faire de petites images de cire représentant Henri III et le roi de Navarre, qu'ils plaçaient sur l'autel et les perçaient, pendant la messe et durant quarante jours consécutifs, avec des aiguilles, puis le quarantième jour ils les perçaient au cœur, imaginant par là procurer la mort à ces princes (3).

(1) *Démonomanie*, 301-302.
(2) Les grandes chroniques appellent *vœux* ces figures de cire.
(3) Journal de l'*Etoile*.

agie arabe abonde en opérations semblables, fondées e sur la doctrine de la sympathie.
u'en 1574, Coconas et La Mole furent exécutés en e Grève, on trouva sur ce dernier une figure de briquée par un magicien nommé Cosme Ruggiéri. Ca de Médicis protégeait ce magicien, qui était de son le craignit que cette figure n'ait été faite pour attenter du roi Charles IX, et qu'en conséquence, le Parlement ndamnât à mort; elle écrivit donc au procureur gé- in de savoir la vérité. La Mole avait toujours soutenu e figure avait été faite pour obtenir l'amour d'une princesse (la reine Marguerite). Cosme fut condamné ères; mais son arrêt ne fut point exécuté.
ave et infortuné maréchal de Biron croyait à la magie ndait que Lafin, son dénonciateur, lui avait fait voir e. « Eh quoi ! s'écria-t-il après qu'on lui eut lu sa sen- on me fait donc mourir sur la déposition d'un sorcier is grand *négromancien* du monde, qui s'est servi à la re de mon ambition, m'ayant souvent fait voir le dia- articulier, et même parlant par une image de cire qui ien articulément prononcé ces mots : *Rex impie. Pe- sicut cera liquescit morieris.* »
superstition des figures de cire nous en rappelle une on moins singulière. On croyait autrefois en Allema- des archers, en tirant leurs flèches contre un crucifix, nt faire mourir les personnes qu'ils nommaient.
magie et la sorcellerie sont si fréquentes en Ecosse, n auteur du XVIe siècle, et y a tant de sorciers, magi- nécromans, qu'on n'en aurait pu déserter le pays, soins que les rois aient eu de les exterminer (1). »
avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois dans de cet ouvrage du célèbre Ambroise Merlin ou Myrd- uquel l'Ecosse et le pays de Galles se vantent d'avoir aissance. Tout ce que l'on sait de plus certain à l'égard rand magicien doit le faire considérer comme apparte-

Loyer, p. 372.

nant à la nation kymrique ou galloise. En effet, les plus célèbres bardes gallois dont on ait conservé les poésies authentiques sont Aneurim, Llywarch, Taliessin et Merlin ou plutôt Myrddhin (1). La tradition attribue à ce dernier le monument gigantesque de Stone-Enge, dont nous avons déjà parlé. On raconte que ce barde, ayant tué son neveu par mégarde à la bataille d'Arderyz, devint fou de douleur, et se réfugia dans la forêt de Calydon (vers 577), où il composa ses poésies dans les intervalles de son délire. Quelquefois on distingue deux Merlin; mais M. Ampère croit qu'il n'existe qu'un seul personnage de ce nom, héros unique de deux versions d'une même légende (2). Quant à sa qualité d'enchanteur, sa gloire comme poète eût peut-être suffi pour la lui donner, ainsi qu'elle l'a fait à l'égard de Virgile, le mot *carmen* signifiant également un charme magique et un chant de poésie. Ajoutons à cela que ses célèbres prophéties respiraient un sentiment tout national, et que l'espoir d'être un jour vengés de leurs oppresseurs rendit Merlin célèbre parmi les Bretons du moyen-âge comme devin et comme prophète (3).

Il existe une tradition sur la mort de Merlin que Giraldus Cambrensis paraît avoir recueillie dans le XII[e] siècle chez les bardes gallois, et qui a été adoptée par Spencer dans son poème de la *Reine des Fées (The Fairy queen)*. Suivant cette tradition, Merlin se proposait d'élever une muraille d'airain entre Cairmardin et Carmarthen (pays de Galles); mais il fut mandé à la hâte par *la dame du Lac*, puis mis à mort par la perfidie de cette dame. L'immortelle construction qu'il avait commencée ne put ainsi être achevée, et les démons qu'il y employait sont restés à l'œuvre autour de leurs chaudrons d'airain, n'osant pas quitter leur travail et attendant toujours le

(1) Sharon Turner, *Hist. des Anglo-Saxons*.

(2) Les poëtes gallois nomment Merlin le devin *Merlin-Emrys*, et Merlin le barde *Merlin-le-Sauvage*. Suivant eux, ce serait ce dernier qui, après avoir tué son neveu à la bataille d'Arderyz, où il portait le collier d'or, marque distinctive des chefs cambriens, perdit la raison, s'exila du monde et se retira dans la forêt de Calydon.

(3) Voyez, sur l'*Avellanau* ou *Avallenau* de Merlin, Turner, *Hist. of Angl.-Sax.*, t. III, p. 384.

retour de leur maître. C'est sous d'immenses rochers, parmi les pics boisés de Dynevaur, que Merlin avait établi ses ouvriers infernaux. On entend encore aujourd'hui dans le même lieu, si l'on prête attentivement l'oreille, le bruit retentissant de leurs marteaux :

Such gastly noise of yron chaines
And brasen cauldron thou shalt rombling heare,
Which thousand sprights with long enduring paines
Do tosse, that it will stunn thy feeble braines.
And oftentimes great grones and grievous stowndes
When too huge toile and labour them constraines,
And oftentimes loud strokes and ringing soundes
Front under that deepe rocke most horribly reboundes (1).

Suivant les romanciers de la Table-Ronde et leurs imitateurs, Merlin était Ecossais et n'est point encore mort; mais il est demeuré enchanté jusqu'à ce jour dans la forêt de Brocéliande, située près de Paimpoul, en Bretagne, où il est retenu dans un buisson d'aubépine au moyen d'un charme magique (2). Par une imprudence bien peu pardonnable chez une magicienne, Viviane, sa maîtresse, essaya sur le grand enchanteur lui-même un charme qu'il lui avait appris, sans penser qu'il pût opérer sur un homme qu'elle croyait à l'abri de tous les enchantements. Mais sa curiosité fut cruellement punie : elle fut inconsolable, comme on peut le croire, lorsqu'elle vit celui qu'elle adorait à jamais perdu pour elle. Ce-

(1) « Vous y entendrez des bruits de chaînes effroyables et ceux de grands chaudrons d'airain, que des milliers d'esprits font mouvoir avec grandes peines, et qui assourdiront votre faible cervelle. Souvent encore vous ouïrez de grands gémissements et de douloureuses plaintes, lorsque ces esprits sont forcés d'achever des travaux trop pénibles; d'autres fois, de grands coups et des bruits retentissants viennent frapper horriblement vos oreilles, en sortant du fond de ces profondes cavernes. » (Spencer, *Fayri queen.*)

(2) Cette disparition est attestée dans l'histoire galloise des deux Merlins. « Nul ne sait où est le tombeau de Merlin-Emreys, dit un barde dont les poésies sont antérieures au xe siècle. » (*Myvyrian*, t. I, p. 77). Il s'embarqua avec neuf autres bardes, disent les triades galloises, et on ne put parvenir à savoir ce qu'il devint. (*Trioed. Enez Pridain*, *ibid.*, t. I, p. 150). Merlin-le-Sauvage nous apprend lui-même qu'il quitta la cour et s'enfuit dans les bois (*Avallenau*, *ibid.*, t. I, p. 150).

pendant, le charme était trop puissant, et personne n'a pu le rompre jusqu'à ce jour.

Un destin semblable attendait, quelques siècles plus tard, un autre magicien non moins célèbre que Merlin chez les montagnards de la Calédonie, sir Michel-Scott, homme très-versé dans l'astrologie judiciaire, l'alchimie, la chiromancie et les autres sciences que l'on nomme occultes. Il n'en fallait certainement pas tant chez nos bons aïeux du XIII[e] siècle, et à plus forte raison chez les Ecossais d'alors, pour être regardé comme un grand magicien. Aussi tous les écrivains de ce temps-là parlent-ils de Michel-Scott comme d'un second Merlin, et Dante lui-même a consacré quelques vers dans sa divine comédie à ce célèbre nécromant :

Quell altro chi ne fianchi E cosi Poco
Michele Scoto fu, chi veramente
Delle magiche frode seppe il gioco.

La renommée populaire de ce magicien était si grande en Ecosse, que les habitants de ce pays disent encore aujourd'hui, lorsqu'ils veulent parler de quelque monument remarquable qui a dû coûter de grands travaux, qu'il ne peut être l'ouvrage que du vieux Michel-Scott, de sir William Wallace ou du diable lui-même (1).

Malgré sa grande habileté dans l'art magique, sir Michel faillit un jour périr victime de la méchanceté d'une sorcière très-renommée dans le comté de Selkirk, où elle était connue sous le nom de la sorcière de Falsehope. Tandis que le chevalier devisait avec elle, il posa par inadvertance sa baguette magique sur une table, la sorcière s'en saisit aussitôt et en toucha le magicien qui fut en un instant changé en lièvre et se mit à courir à travers la campagne. Ses domestiques, qui l'attendaient à quelque distance de la maison de la sorcière, apercevant le timide animal qui fuyait à toutes jambes vers la

(1) Nous avons parlé dans un autre chapitre d'un magicien écossais non moins célèbre que Scott et Merlin, Thomas-le-Rimeur, qui a été enlevé par les fées, liv. IV, chap. II.

tour d'Oakwood, résidence de leur maître, lancèrent à l'instant après lui ses propres lévriers, qui eussent bientôt mis en pièces ce nouvel Actéon, s'il n'eût trouvé un refuge dans l'évier de sa maison, où il reprit sa première forme (1).

Mais ce grand magicien était, comme son illustre prédécesseur, destiné à périr par la main d'une femme. On rapporte que son épouse ou sa concubine, ayant appris de lui-même que son art le mettait à l'abri de toute espèce de danger, excepté de la qualité malfaisante d'une soupe faite avec la chair d'une brème (femelle), cette méchante femme parvint à lui faire avaler à son insu un semblable potage. Le magicien en ressentit aussitôt les funestes effets; mais il eut encore, avant de mourir, le temps de se venger de sa perfide confidente. Il fut enterré dans l'abbaye de Melrose, si célèbre dans les poèmes et les romans de Walter-Scott (2).

Une des superstitions les plus répandues sur la personne des magiciens, c'est que leur corps ne projetait point d'ombre, et voici comment on expliquait cette étrange propriété : lorsqu'un certain nombre d'adeptes avaient fait de grands progrès dans leurs études mystiques, ils étaient obligés de suivre en courant un long passage souterrain, dans lequel le diable empoignait le dernier de la bande, à moins qu'il ne fut assez prompt à s'esquiver, de manière que l'esprit malin ne put saisir que son ombre. Dans ce dernier cas, le corps de ce magicien ne donnait plus d'ombre et ceux-là étaient réputés les meilleurs (3). Glycas rapporte que Simon-le-Magicien faisait marcher son ombre devant lui, pour faire croire au peuple romain qu'il avait un esprit à ses ordres.

(1) On trouve dans le *Chant du dernier Minestre*, par Walter-Scott, l'histoire curieuse des prodiges qu'opéra sir Michel-Scott en présence du roi de France, près duquel il avait été envoyé en qualité d'ambassadeur. Ce magicien se rendit à Paris à travers les airs, monté sur un démon qu'il avait forcé à prendre la forme d'un grand cheval noir. Voyez, dans le chapitre *Danse magique*, la manière dont sir Michel se vengea de la sorcière de Falsehope.

(2) On a faussement attribué à Albert-le-Grand le traité de *Secretis naturæ*, imprimé à la suite de celui de *Secretis muliarum*; il est de sir Michel-Scott.

(3) *Heywood's hierarchy*, p. 475.

L'influence et le pouvoir des magiciens sur les éléments a été admis dès la plus haute antiquité. Les magiciens de Babylone (1) et les telchines de Rhodes (2) faisaient tomber à leur gré la pluie, la neige et la grêle ; les prêtres de Jupiter Lycéen, en Arcadie, pouvaient, selon Pausanias (3), faire venir la pluie en remuant avec un bâton de chêne les eaux d'un petit lac situé sur le mont Lycée. Une ancienne tradition, à laquelle nous croyons reconnaître une origine druidique, attribuait la même propriété au lac Pavin, en Auvergne. Abel Jouan rapporte qu'une pierre lancée dans ce lac va développer au fond de son lit des nuages orageux qui vomissent les tempêtes ; il s'élève alors, dit-il, une grande foudre de grêle et de tonnerre. Suivant d'autres traditions, ce lac était souvent couvert d'épaisses fumées ; d'ardentes exhalaisons se répandaient sur ses bords, et, semblable à la mer morte, il n'avait jamais nourri un poisson dans ses eaux. Y mettait-on la main? elle se couvrait de boursouflures comme si elle avait été brûlée. Nous n'avons trouvé, en visitant dernièrement le lac Pavin, que le Père Fodéré qualifie d'*épouvantable*, qu'une belle nappe d'eau d'une admirable limpidité, dans le cratère d'un ancien volcan, dont les bords sont couverts d'un magnifique rideau de verdure, d'environ cent vingt-cinq pieds de haut, qui les suit dans leurs nombreux contours. Il ne lui reste plus, de son ancienne renommée, que le nom de *Pavens* qui lui fut donné par les Romains, et qui indique encore assez la crainte qu'il inspirait. On raconte de semblables histoires de plusieurs lacs de France, également situés sur de hautes montagnes.

« Dans les capitulaires de Charlemagne, dans les canons de plusieurs conciles, dans les anciennes lois de Normandie, il y a des peines statuées contre ceux qui excitent les tempêtes, *tempestarii*, les tempestiaires, comme on les appelait alors (4). »

(1) Jamblique. Fables milesiennes.
(2) Diodore. *Biblioth.* lib. v.
(3) In arcadiis.
(4) *Lettres sur l'origine de la féerie*, p. 123.

Ce sont les sorciers, héritiers de beaucoup des attributions des anciens magiciens, que le peuple des campagnes accuse maintenant de susciter les grêles et les orages; ces tempestiaires ont même, suivant la croyance populaire, le pouvoir de diriger les nuages malfaisants vers les villages sur lesquels ils veulent faire tomber le terrible fléau qu'ils renferment. Beaucoup de nos auteurs modernes, qui écrivent, sans quitter Paris, sur les mœurs des habitants des campagnes, et qui jugent de ceux de la Bretagne, de la Gascogne, de l'Auvergne et de bien d'autres provinces, par la race abâtardie qui peuple les villages des environs de la capitale, race qui ne croit pas plus à Dieu qu'au diable; ces auteurs, disons-nous, ne cessent de répéter à qui veut les entendre, que toutes les superstitions du genre de celles dont nous parlons sont éteintes en France, et qu'on n'en retrouve plus que *çà et là* de bien faibles traces. Nous pouvons assurer ces messieurs qu'ils sont, à cet égard, dans l'erreur la plus complète, et nous aurons occasion de fournir de nouvelles preuves de cette assertion, lorsque nous parlerons, dans un autre article, des sortiléges et les sorciers.

S'il y avait autrefois des magiciens qui excitaient les orages et les tempêtes, il en existait également qui avaient le pouvoir de les chasser. On dissipait les orages, dit Palladius (1), en leur opposant un miroir qui recevait la forme des nues, ou en élevant les haches et les hallebardes contre le ciel en forme de menaces.

Il nous paraît vraiment bien digne de remarque de retrouver encore de nos jours les anciennes superstitions de la Perse et de la Chaldée chez les descendants des Celtes, qui ont peuplé les contrées occidentales de l'Europe, et de voir que ces mêmes croyances se sont également conservées parmi ces peuples d'origine asiatique (2), qui habitent depuis tant de siècles les régions glacées de notre cercle polaire. Preuve nouvelle et bien frappante de cette communauté d'origine qui existe dans

(1) *De re Rustica*, lib. I.
(2) Les Lapons, les Finnois, les Goths scandinaves.

les fictions populaires des nations les plus éloignées les unes des autres, et que nous avons déjà eu occasion de signaler bien des fois dans le cours de cet ouvrage.

Hérodote rapporte (*in Polymnia*) que les mages qui accompagnaient Xercès disposaient des vents à leur gré. Les Gaulois attribuaient le même pouvoir aux prêtresses de l'île de Sein et à celles du mont Saint-Michel (1); et l'on croit encore à présent, en Bretagne, que des cruches remplies à la fontaine de Plougasnou donnent, pendant vingt-quatre heures des vents favorables (2). Les sorcières de l'Irlande et du Danemark ont conservé ce privilége jusqu'à nos jours :

In Ireland and in Denmark both,
Witches for gold will sell a man a winde
Which in the corner of a napkin wrap'd
Shall blow him safe unto what coast he will (3).

Les Lapons sont renommés depuis bien des siècles pour l fabrication de ces cordes à trois nœuds qu'ils vendent au navigateurs, et au moyen desquelles on peut donner au ve la force et la direction qu'on juge convenable (4). Ces peupl sont de si grands magiciens qu'ils arrêtent par leur seule v lonté les navires en pleine mer (5). Ils font aussi de peti dards de plomb qu'ils lancent en l'air en prononçant quelqu

(1) On a trouvé dans plusieurs îles de la mer du Sud, principalement Taïti, des prophétesses qui jouissent de la même renommée que celles l'île de Sein ; les prêtresses océaniennes habitent la petite île de Raïatia pı de Taïti. Il en existe aussi chez les Nouveaux-Zélandais. — Voyez à c égard les voyages de Cook et de D'Urville.

(2) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 173.

(3) « En Irlande et en Danemark, il y a des sorcières qui vendront à homme du vent renfermé dans le coin d'une serviette, qui le conduira sûreté dans quelque endroit qu'il veuille aller. » *Summer's last will a testament.*

(4) En défaisant le premier nœud, on a une *jolie brise*; en défaisant second, on a ce qu'on nomme *bon frais de vent*; mais si l'on dénoue troisième, il s'élève aussitôt une tempête.

(5) « Mais, dit un vieil auteur, ceux qui naviguent et hantent ordin rement ces côtes connaissent aussi le remède qu'il faut apporter à tous maléfices, et qui consiste à enduire le dehors et le dedans de leurs va seaux et galères d'excréments de jeunes pucelles, que le malin esprit doute d'une manière toute particulière. » *Danian Goez de Portugal, Lappiorum regione.*

paroles magiques, et l'on est certain que le trait meurtrier va frapper la personne contre laquelle il est dirigé, à quelque distance qu'elle puisse se trouver.

Mais aucun des peuples du Nord ne peut être comparé aux Finnois qui habitent les bords de la mer Glaciale et la partie la plus septentrionale de la Norvége. Krantz et Saxo Grammaticus, parmi toutes les histoires merveilleuses qu'ils racontent des Finnois, disent qu'ils résistèrent longtemps aux Danois avant d'être conquis par eux. Ayant été vaincus dans une dernière bataille et obligés de prendre la fuite, ils surent arrêter l'ennemi qui les poursuivait avec vigueur, en jetant derrière eux des pierres qui se changèrent aussitôt en montagnes; mais les Danois ayant franchi cet obstacle, ils jetèrent de l'eau qui se changea en un grand fleuve, que l'ennemi ne traversa qu'après bien des difficultés. Ce fut à la suite de cette affaire que les Finnois se soumirent à la couronne de Danemark (1).

Au reste, le Nord a passé de tout temps pour le pays des prodiges; et toutes les merveilles racontées par Hérodote, Strabon, Pline, Méla et tant d'autres anciens sur l'*Ultima Thule*, les régions hyperboréennes et les peuples qui les habitaient, sont à peine égalées par les récits plus modernes d'Adam de Brême, d'Olaüs Magnus, de Rudbek et de Saxo Grammaticus sur le Groenland, l'Islande et surtout la Biarmie, terre merveilleuse, de laquelle Hotherus, l'un des héros du Nord, rapporta d'immenses trésors, qui étaient gardés par des Satyres et des enchanteurs, qui commandaient aux éléments, fascinaient l'œil, nouaient l'aiguillette, déplaçaient la lune et brisaient les voûtes de l'enfer par la seule magie de leurs chants.

Le plus grand nombre des fictions populaires doit donc son existence à cette croyance générale dans la magie, la divination et les sortiléges, qui semble avoir existé de tout temps chez les peuples de l'ancien continent. Il paraît même certain que ces différents *arts* ont été exercés de la même manière

(1) Saxo, *In historia danicà.* — Krantz, *Hist. Suetiæ*, lib. I, cap. VIII.

dans l'antiquité et dans les temps modernes par ceux qui le pratiquaient. Cependant, malgré la conformité des croyance sur ce sujet, il est facile de remarquer qu'il a toujours exist quelques différences assez sensibles entre la magie du Nord que nous appellerons runique et que l'on retrouve mêlée à tous les chants des Scaldes, et celle que nous nommerons romantique, parce que ces merveilles ont servi à embellir le ouvrages des romanciers. Mais cette distinction, qui n'a pu être faite que par les savants, n'a jamais existé réellemen dans les croyances populaires.

La magie du Nord, comme la poésie qui en a fait un de ses principaux moyens d'action, doit être généralement considérée comme une représentation naturelle des pratiques de la vie ordinaire; car chacun des magiciens qui l'exerçait pouvait trouver dans ses propres ressources les moyens de produire les effets surprenants qu'on en raconte dans tous le sagas. Il n'en était pas de même de la magie romantique, e les solennités sublimes de la nécromancie ne pouvaient appartenir qu'à une croyance traditionnelle, que quelques esprit supérieurs, apparaissant de loin en loin, se prétendaient seul capables d'accomplir.

Les enchantements que l'on trouve dans les sagas et les autres poésies du Nord sont également d'une nature différent de ceux des romans de chevalerie. Les premiers consisten principalement dans ces actes magiques que nous nommon *charmes*, *sorts* ou *sortiléges*, tels que ceux qui peuvent préserver des coups ou du poison d'un ennemi, procurer la victoire, apaiser les tempêtes, guérir les maladies et invoque les morts, en prononçant quelques paroles mystérieuses ou en traçant des caractères runiques. D'un autre côté, les magiciens des romanciers sont continuellement occupés à conduire ou à suivre un enchaînement souvent très-compliqu d'intrigues et d'impostures, à régler le sort des empires, de rois ou des princesses, et il faut être au moins chevalier, e chevalier de quelque renom, pour leur paraître digne d'une attention sérieuse.

Il y a une espèce d'horreur barbare dans les incantation

magiques des anciens Scaldes. Shakespeare seul, parmi les modernes, a réussi à les imiter dans la scène des *Sorcières de Macbeth* :

Round about the cauldron go;
In the poison'd entrails throw,
Toad, that under coldest stone,
Days and nights hast thirty-one
Swelter'd venom sleeping got,
Boil thou first i'the charmed pot! etc. (1).

Il est à remarquer au contraire que les magiciens qui jouent le principal rôle dans les romans de chevalerie et dans les poèmes romantiques des XIVe et XVe siècles ne présentent ordinairement à nos yeux que des visions agréables. Leurs enchantements, quoique produisant parfois une certaine terreur, n'ont lieu néanmoins que dans des palais tout resplendissants d'or et de pierreries, au milieu des forêts silencieuses et sur les bords des eaux tranquilles, où, mollement couchés sous de frais ombrages, les héros se reposent à loisir, environnés du parfum des fleurs.

La magie runique est celle de Sagane et de Canidie, invoquant Diane et la nuit, au milieu des ossements et des tombeaux des Esquilies (2), et dépouillant de sa robe bordée de pourpre le bel enfant qu'elles ont dérobé et qu'elles vont offrir en sacrifice à l'enfer :

Canidia, brevibus implicata viperis
Crines, et incomptum caput;
Jubet sepulcris caprificos erutas,
Jubet capressus funebres,
Et uncta turpis ova ranæ sanguine,
  Plumamque nocturnæ strigis,
Herbas que, quas Ioleos atque Iberia
  Miltit venenorum ferax,
Et ossa ab ore rapta jejunæ canis,
  Flammis aduri colchicis (3).

(1) *Macbeth*, act. IV, sc. 1re.

(2) Une des collines de Rome où l'on exécutait les criminels; leurs corps y étaient abandonnés aux oiseaux de proie, qui de là furent appelés *Esquilinæ aliter*. Horace, *Epod.*, V, v. 100.

(3) « Aussitôt Canidie, les cheveux épars et entrelacés de petits ser-

La magie romantique est celle d'Armide élevant un palais enchanté pour y cacher à tous les yeux l'objet de son amour et invoquant les génies de l'enfer, qui accourent à sa voix l'assister dans sa vengeance contre l'infidèle qui la fuit :

Giunta a gli alberghi suoi, chiamò trecente
Con lingua orrenda dictà d'avernò,
S'empie il ciel d'atre nebi, e in un momento
Impallidisce il gran planera eterno;
E soffia, e scote i gioghi alpestri il vento,
Ecco gia sotto i pie mugghiar l'infierno,
Quanto gira il palagio udresti irati,
Sibili, et urli, e fremiti, e latrati (1).

La première est opérée par une sorcière hideuse et dégoûtante, et la seconde, par une enchanteresse dont la beauté nous charme et nous séduit. Mais l'une et l'autre se servent, pour accomplir leurs enchantements, du même *grimoire*, dont les secrets se retrouvent aussi bien dans l'*Odyssée* que dans l'*Edda*, et dans les vieux romans qui inspirèrent au Tasse l'idée de les introduire dans son immortelle *Epopée*.

pents, fait brûler dans un feu magique du figuier sauvage, arraché sur les tombeaux; des branches de cyprès ayant servi aux funérailles; des plumes et des œufs d'effroie, trempés dans le sang de crapaud; de ces herbes venimeuses que produisent en abondance Ioleos et l'Ibérie, et des os retirés de la gueule d'une chienne affamée. » — Horace, *Epode*, v.

(1) Rentrée dans son palais, elle invoque à grands cris tous les habitants de l'enfer; le ciel s'obscurcit et se couvre de nuages affreux; l'astre du jour pâlit et s'éteint; les vents déchaînés ébranlent les rochers et les montagnes; l'abîme mugit sous ses pieds, et dans son vaste palais on n'entend que des monstres furieux qui sifflent, hurlent, frémissent et aboient. » — *Jerusalem délivrée*, chant XVI, stan. 68.

CHAPITRE II.

Des Talismans magiques.

« L'homme est de glace aux vérités,
» Il est de feu pour le mensonge. »
LAFONTAINE.

Il y avait dans le moyen-âge, tant en France qu'en Espagne et en Italie, des écoles dans lesquelles la magie, ou plutôt les sciences que l'on supposait en faire partie, étaient publiquement enseignées (1). Les Arabes, chez lesquels ces sciences étaient déjà parvenues à un haut point de perfection, lors de leur invasion en Espagne, apportèrent avec eux les livres qui les concernaient. Ces ouvrages furent traduits en latin par l'ordre de Charlemagne (2), et se répandirent bientôt dans toutes les provinces de son vaste empire. C'est de là que la philosophie d'Aristote *(Aristateli,* en arabe), qui est celle suivie par les Orientaux, acquit une si grande autorité dans le moyen-âge, et donna naissance à cette infatuation, inconcevable pour l'astrologie, qui a continué jusqu'aux temps modernes.

Charles V, qui était tellement gouverné par les astrologues, qu'il en donna un à Duguesclin afin qu'il pût l'avertir des bons et des mauvais jours, lorsqu'il lui remit l'épée de connétable (3), fonda un collége dans l'université de Paris pour l'étude de la médecine et de l'astrologie (4), car ces deux sciences marchèrent longtemps ensemble. Ce roi fit traduire

(1) On enseignait alors la magie, comme on enseigne aujourd'hui la phrénologie et autres sciences aussi *positives*.
(2) Cuspinien, *De cæsaribus*, p. 419.
(3) *Notice sur la vie et les écrits de Christine de Pisan*, t. v, p. 209.
(4) Montfaucon, *Biblioth. manuscr.*, t. II, p. 791, B.

en français tous les livres latins qui traitaient de l'influence des astres (1).

Néanmoins, les plus renommées de ces écoles furent celles d'Espagne, où les Arabes avaient fait faire de grands progrès à toutes les sciences occultes, que l'on nommait alors les sept arts libéraux, dans lesquels ils étaient très-versés. On distinguait particulièrement les écoles de Cordoue, de Tolède, de Séville et de Salamanque; cette dernière se tenait dans une grande caverne dont l'entrée fut fermée dans la suite par ordre d'Isabelle-la-Catholique (2).

La culture des sciences occultes chez les Arabes d'Espagne produisit d'une part des découvertes utiles, et engendra de l'autre des fictions mystérieuses, empreintes du feu de la vive imagination de ce peuple. Parmi ces fictions, nous ferons remarquer, comme se rapportant davantage au sujet qui nous occupe, ce nombre infini de talismans magiques, dans l'invention desquels les Orientaux ont encore été plus loin que les Grecs, les Romains et les autres nations païennes.

D'après l'opinion qu'avaient les anciens que les dieux, c'est-à-dire les génies, agissaient dans les métaux consacrés en leur honneur, les talismans n'avaient plus rien d'inconcevable; car, que ne peuvent pas faire des esprits à qui Dieu a donné le pouvoir d'agir sur les corps? Et ce qui prouve combien on croyait à l'efficacité de ces plaques et effigies talismaniques, c'est qu'on les appelait souvent dieux conservateurs et dieux tutélaires, *dii averrunci*, *dii tutelares*.

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans une autre partie de cet ouvrage (3), les villes et les provinces avaient leurs préservatifs, comme les particuliers. On nommait généralement *palladium* de petites statues qu'on conservait avec respect, et

(1) Le nombre des livres de magie et d'astrologie traduits de l'arabe en latin dans le XIIe siècle fut prodigieux : « Irrepsit hac ætate etiam turba astrologorum et magorum, ejus farinæ libris una cum aliis de arabico in latinum conversis. » *Conring. Script. Comment.*, sect. XIII, cap. III, p. 125.

(2) Outre ces académies, on distinguait encore quatorze universités et cinq bibliothèques arabes, sans compter les colléges et les écoles élémentaires.

(3) Liv. II, chap. I.

royait devoir préserver les villes des incendies (1).
tinople, que les Turcs nomment encore la *bien gardée*,
cée sous la protection d'un grand nombre de palla-
talismans, qui devaient la protéger contre les ser-
s fourmis, les mouches, les cousins et moucherons,
nes, les loups et même contre la peste; ce dernier ta-
onsistait en une colonne quadrangulaire de huit cou-
ieds 6 pouces 8 lignes), élevée par un ancien sage
Kirbaya; jamais ce fléau destructeur ne régna à Cons-
le aussi longtemps que cette colonne fut debout. Mais
ieur le sultan Bajazet Véli la fit démolir pour bâtir les
i portent son nom. Le jour même de sa démolition,
ls du sultan mourut de la peste, qui n'a cessé depuis
r la capitale des Ottomans. Il y avait en tout dans l'an-
yzance trois cent soixante-six talismans de ce genre,
ipter ceux qui avaient rapport à la mer, dont les uns
ent les vaisseaux ennemis, tandis que d'autres procu-
s pêches abondantes et dissipaient les tempêtes. Mal-
ement, la plupart de ces talismans ont perdu leur effi-
ır quelques accidents imprévus, de manière qu'il y a
ongtemps à Constantinople des mouches, des scor-
s serpents, des cousins et des fourmis comme partout

jouissait également autrefois de plusieurs priviléges
les. Cette ville avait, suivant Grégoire de Tours, des ta-
contre les rats, les loirs, les serpents et les incendies;
-uns consistaient en figures de serpents et de glirons (2)
qui furent trouvés en vidant les immondices d'un
et transportés en d'autres lieux (3). « Depuis ce temps,

rès un passage de Julius-Firmicus Maternus, rétabli par Scali-
num palladium d'Athènes aurait été fabriqué avec les os de Pé-
Abaris, magicien scythe, dont nous avons déjà parlé. Voici ce
Palladii etiam quid sit numen audite : simulacrum est ex ossibus
tum. Hoc Abaris scytha fuisse perhibitur; jam quale sit consi-
d Scytha barbarus consecravit. » *De Error. profan. relig.*
ons, glire, glirien ou glis; ce dernier est le nom latin des loirs,
donné quelquefois à des gerboises; les autres sont ses dérivés.
oire de Tours, liv. VIII, chap. XXXIII.

dit un vieil auteur, abondèrent à Paris serpents et glirons en grand nombre, et n'en aurait peu la ville être désertée (1). » Le talisman qui préservait Paris des incendies était une lame merveilleuse qui fut trouvée dans la rivière (2).

On a également cru pendant longtemps que les maux dont les habitants d'un royaume ou d'une ville étaient menacés ou affligés pouvaient être transportés à une seule personne. Telle fut la croyance qui donna lieu au dévouement de Curtius et de tant de citoyens romains qui se sacrifièrent depuis pour la patrie; telle était aussi chez les Hébreux la croyance au bouc émissaire. Servius rapporte une vieille coutume des Marseillais pour se préserver de la peste, qui a beaucoup de rapport avec celle des Juifs, et qu'ils tenaient sans doute des Phéniciens, leurs ancêtres. Elle consistait, dès qu'on apercevait quelques symptômes de ce fléau, à prendre un pauvre homme qu'on nourrissait durant une année des meilleurs aliments; puis on le promenait par toute la ville, en le chargeant hautement de malédictions, et on le chassait ensuite, afin qu'il emportât avec lui la peste et les autres fléaux qui l'accompagnent.

Parmi les inventions magiques qui paraissent être le fruit de l'imagination des peuples de l'Orient, et dont leurs magiciens sont regardés comme les inventeurs, il faut placer au premier rang ces figures de bronze ou de tout autre métal auxquelles ces *sages* prétendaient communiquer le mouvement et la parole. Ils fabriquaient des chevaux de bronze qui, par des ressorts secrets, transportaient dans vingt-quatre heures leurs cavaliers aux extrémités du monde (3). Le bouclier du roi préadamite Ben Gian est aussi célèbre parmi les Orientaux que celui d'Achille l'était jadis chez les Grecs. Il avait été fabriqué par art talismanique ou astronomique; en sorte qu'il détruisait tous les enchantements que les démons ou les géants pouvaient faire par l'art goétique ou magique (4).

Ce fut des écoles d'Espagne que sortirent presque tous les

(1) Le Loyer, p. 417.
(2) Grég. de Tours, *lieu cité*, et *Curiosités inouïes*, p. 212.
(3) *Mille et une Nuits*, Cervantes, t. III, lib. VIII.
(4) *Bibliothèque orient.* de d'Herbelot, p. 396.

ınds mathématiciens, astronomes, médecins et autres sants qui illustrèrent les premiers siècles du moyen-âge, et xquels leur grand savoir fit attribuer des connaissances surturelles. Tel fut, par exemple, le célèbre Gerbert, qui nait en Auvergne d'une famille obscure, vers la fin du xe siè-:, et qui fut archevêque de Rheims, puis enfin pape, sous le m de Sylvestre II.

Gerbert, désireux de s'instruire, alla étudier en Espagne, l'on se rendait alors de toutes les contrées de l'Europe, et ›ù il rapporta le premier, dit-on, chez nous, l'usage des iffres arabes (1). Il paraît, d'après ce que nous lisons dans ıillaume de Malmesbury, historien anglais du xiie siècle; 'il se rendit bientôt célèbre dans toutes les sciences que les ›fesseurs arabes enseignaient dans l'école de Séville, parmi quelles l'astrologie tenait un rang distingué. Là, suivant le ·me auteur, il surpassa Ptolémée dans l'usage de l'astro-ιe (2), Alchind dans l'astronomie (3) et Julius Firmicus dans prédestination; il apprit également à connaître le langage le vol des oiseaux, et on lui enseigna même l'art d'évoquer spectre de l'enfer. Nous ne disons rien de son savoir en thmétique, en géométrie et en musique, sciences dans lesquelles il était profondément versé, et qu'il fit fleurir de nouau en France, où elles étaient oubliées depuis longtemps; fin, il passait pour connaître tout ce que la curiosité huine avait dès-lors découvert pour l'utilité ou la destruction

(1) Il est bien certain que les Arabes nous ont communiqué non-seulert les chiffres, mais encore le système de numération qui fait la base notre arithmétique. Néanmoins, les Arabes n'en sont point les invenrs, et ils en font honneur eux-mêmes aux Indiens. Les anciens livres bes qui traitent de cette matière sont tous intitulés : *L'art de calculer orès les Indiens*, etc.

> Hæc algorythmus, ars præsens, dicitur, in quà
> Talibus *Indorum* fruimur bis quinque figuris.
> (Arith. en vers, de Sacro Bosco, xiiie siècle.)

(2) Instrument pour mesurer la hauteur des astres, remplacé de nos 's par l'octant, le sextant et le cercle de réflection.

(3) Alchind, Alchindus et Alcendi, médecin arabe du xiie siècle et grand ·onome, dont parle Averroës.

des mortels (1). L'ignorance ou la malice de son siècle fit de ce savant pontife un magicien qui surpassait tous ceux qui avaient paru jusqu'alors (2).

Guillaume de Malmesbury, historien estimé, raconte sur Sylvestre II les histoires les plus extraordinaires, ce qui prouve jusqu'à quel point les esprits les plus sages étaient imbus de l'idée, si commune alors, qui faisait considérer la magie comme inséparable du savoir dans ces siècles d'ignorance et de superstition. On attribuait à Gerbert la fabrication d'une tête de bronze qui parlait et rendait des oracles. On en disait autant dans le XIII[e] siècle du savant évêque de Lincoln, Robert Grosthead, plus connu sous le nom de Robert grosse tête (3), et du célèbre Roger Bacon, un des plus beaux génies du même siècle, qui s'occupait de la pierre philosophale, de l'astrologie judiciaire, de la baguette divinatoire et d'autres grands secrets, comme nous nous passionnons maintenant pour la phrénologie, le magnétisme animal, les aérostats, les découvertes dans la lune et les tables tournantes.

Delrio et Naudé racontent (4) qu'Albert-le-Grand, si célèbre par l'étendue de ses connaissances et très-versé dans les sciences magiques, avait fabriqué un homme de bronze qui non seulement répondait aux questions qui lui étaient adressées mais qui était si grand parleur, que saint Thomas d'Aquin qui étudiait alors à Cologne sous le savant Albert, mit un jour

(1) Voyez sur le pape Sylvestre II Guillaume de Malmesbury, *De gest. reg. angl.*, lib. II, cap. X, p. 36. Comparez : *Platinæ vit. pontif.*, fol. 122 édit. 1485. Voyez aussi *Hist. litt. de France* des Bénédictins, t. VI.

(2) Sylvestre II n'est pas le seul pontife que l'on ait accusé de magie Bodin, homme profondément irréligieux, s'exprime ainsi à cet égard dans sa *Démonomanie* : « Quelques-uns prétendent que depuis Sylvestre II jusqu'à Grégoire VII inclusivement tous les papes ont été sorciers, ainsi qu'on lit en Naudé et Plotine. A quoi je réponds que le cardinal Benon, qui remarqué les papes sorciers, n'en trouve que cinq, à savoir : Sylvestre II Benoît IX, Jean XX, Jean XXI et Grégoire VII. » Bodin, *Démonomanie* p. 339. — Voilà un homme qui mentait aussi impudemment que Voltaire près de deux siècles avant lui.

(3) Gower, *Confessio amantis*, lib. IV, fol. 64.

(4) Delrio, *Disquisitio magica*. — Naudé, *Apologie des grands hommes* p. 528.

; cette figure magique qui le troublait dans ses pro-
téditations par son continuel bavardage. D'autres pré-
que c'était une androïde composée de chair et d'os,
art magique et non par nature (1).
ıe, en 1248, l'empereur Guillaume de Hollande ar-
›logne, le jour des Rois, Albert-le-Grand lui offrit,
à toute sa cour, un banquet dans un jardin situé près
ent des frères prêcheurs. C'était au mois de janvier,
›res, le feuillage et le gazon, tout était couvert de
ependant, lorsque l'empereur se fut mis à table avec
es et les seigneurs, que les mets furent apportés et
: jour devint insensiblement serein et beau, les nei-
ırurent, et en un clin-d'œil une magnifique journée
lla d'un éclat vif et pur. Le gazon, le feuillage repri-
' verdure, les tulipes, les jacinthes surgirent du sein
re; quelques arbres fruitiers étaient dans leur florai-
ıtres étaient chargés de fruits mûrs; mille espèces
ɛ vinrent ensuite se poser sur les branches et firent
ıes échos du lieu de leur ravissant concert; les hiron-
crivaient mille cercles autour du clocher du couvent,
leur du jour devint si intense que chacun fut obligé
er une partie de ses vêtements d'hiver. Tout le
e demandait dans le plus grand étonnement l'ex-
de ces mystérieuses merveilles; mais vers la fin du
scène changea tout-à-coup; les oiseaux disparurent;
s se dépouillèrent de leur verdure; le sol perdit sa pa-
gazon et de fleurs. La neige reparut partout; le froid
nouveau sentir, et chacun reprenant ses habits courut
si se réchauffer devant l'immense foyer et auprès
l poêle du couvent. Il faut avouer que nos modernes
urs seraient bien embarrassés de produire un aussi
eux amusement. L'empereur Guillaume, voulant té-
toute sa satisfaction à Albert-le-Grand, fit présent à

ɾ aurait rien d'étonnant à ce que des hommes comme Gerbert,
lbert-le-Grand soient parvenus à construire des têtes automati-
ortaient quelques sons articulés, d'après les deux têtes parlantes
vues à Paris en 1783.

son couvent de plusieurs terres d'un grand prix, et le tint lui-même, à cause de sa rare habileté, en grande estime et considération (1).

Cette histoire nous en rappelle une autre non moins singulière, celle de ce magicien dont parle Lercheimer, qui, se trouvant dans une cour d'Allemagne, fut prié, à la suite d'un repas, de faire aux convives quelque tour de son métier. Il fit alors pousser au milieu de la table une vigne chargée de grappes mûres, dont une pendait devant chacun des convives. Il dit à chacun de prendre la sienne d'une main et de mettre avec l'autre son couteau sur la tige, mais de bien se garder de couper, et d'attendre pour cela qu'il en donnât le signal. Le magicien sortit ensuite de la salle du festin, puis revint quelques instants après. Tous les convives étaient assis, tenant d'une main le bout de leur propre nez et de l'autre un couteau placé dessus et prêt à couper; nous défions tous les Conus et les Houdins du siècle d'en faire autant (2).

Un des plus grands magiciens du XIII[e] siècle fut Pierre d'Apone, philosophe et médecin italien que Naudé a fort mal défendu dans son apologie des grands hommes accusés de magie (3). Suivant la commune opinion, ce savant s'était acquis la connaissance des sept arts libéraux par le moyen de sept esprits familiers, qu'il tenait enfermés dans un cristal; et il avait, comme Pasetes, l'industrie de faire revenir dans sa bourse l'argent qu'il avait dépensé. En vain son apologiste a voulu se prévaloir de ce qu'on disait qu'Apone ne croyait point au diable, et rapportait tous les miracles à la nature (4). Bodin le met au nombre des sorciers, qui, pour éluder les poursuites de la justice, soutiennent que tout ce que l'on dit du diable et de la magie est une chimère (5). Il fut tellement soupçonné de magie, que l'inquisition le poursuivit. Son cada-

(1) Trithemius, *Chronicon monast. spanheim.* — Lehmann, *Speir, chronik*, v, cap. 90, p. 534.
(2) Aug. Lerchemeir, *Bedenhan von der Zauberei*, f. 19.
(3) Chap. XIV, p. 380.
(4) *Carmanus angelogr.*, part. II, cap. XXI, quart. II.
(5) *Demonoman.*, p. v et chap v, p. 74.

, secrètement déterré, après avoir été porté en divers lieux ses amis, fut enfin placé dans l'église des Augustins de ioue (1). On raconte que, n'ayant point de puits dans sa ison, il fit porter dans la rue par les diables celui de son sin qui empêchait sa servante d'y venir chercher de l'eau. ut mieux fait d'employer ses amis à lui en creuser un au- et à boucher celui du voisin (2).

Nous avons dit que Pierre d'Apone devait son grand savoir à esprit familier renfermé dans un cristal. Voici ce qu'on ra- nte encore aujourd'hui en Allemagne sur ces sortes de dé- ns. On garde l'esprit familier dans un petit verre bien fermé; e ressemble pas tout-à-fait à une araignée, pas tout-à-fait n scorpion, mais il remue sans cesse. Il reste dans la poche celui qui le possède et y revient toujours de lui-même. Il rte bonheur, fait découvrir les trésors cachés, fait aimer des is et craindre des ennemis; à la guerre, il donne à son pos- seur la force du fer et de l'acier; il préserve de la prison et la captivité. Mais celui qui le possède jusqu'à sa mort va ec lui en enfer; aussi le propriétaire de ce talisman cherche- il toujours à le revendre. Mais l'esprit ne se laisse jamais ndre qu'à meilleur marché, afin qu'il lui reste toujours elqu'un, savoir, l'acheteur qui se l'est procuré pour la plus tite pièce de monnaie (3).

Puisque nous parlons de ces sortes de démons familiers, ions quelque chose de la mandragore, qui a beaucoup d'a- logie avec celui que nous venons de décrire. On dit donc le quand un jeune adolescent, né de parents voleurs et vo- ur comme eux, ou même selon d'autres, innocent de vol, ais forcé par la torture à se déclarer voleur, vient à être ndu et qu'il lâche de l'eau sur la terre (vel emittit sperma), mandragore, que les Allemands nomment *Galgen mæm- in* ou *petit homme de potence*, pousse en cet endroit. C'est

(1) Tomasini, *Elog. virorum illust.*, p. 24. D'Apone mourut en 1316.
(2) Tomaso Garsoni, *Piazza universitate de Tutte le professionni*, dis- rs cxxxv, fol. 365, verso.
(3) Trutz Simplex, *Leben der Landstærzerin courage*, cap. XVIII et XXIII. - *Der Leipziger avanturiour*, Francf. et Leipz., 1756, vol. II, p. 38 et 42.

une plante qui a de larges feuilles et des fleurs jaunes. Celui qui l'arracherait de terre sans précaution, courait les plus grands dangers, attendu que lorsqu'on l'a déracinée, elle pousse des gémissements, des cris et des hurlements si insupportables que la personne qui la déchausse meurt sur le champ. Mais, voici comment s'y prennent, pour l'obtenir, les habiles du métier : le vendredi, avant le lever du soleil, après s'être bien bouché les oreilles avec du coton, de la cire ou de la poix, on sort, emmenant avec soi un chien entièrement noir; on fait trois croix sur la mandragore, puis on ôte la terre autour du pied, de manière à ce que la racine ne reste plus attachée au sol que par ses plus petits filaments. On l'attache ensuite avec une ficelle à la queue du chien, à qui l'on présente un morceau de pain, et l'on court à toutes jambes. Le chien suit naturellement et arrache la plante, mais il tombe mort aussitôt, frappé par ses gémissements. On peut alors s'en emparer sans crainte ; on la lave avec du vin rouge, on l'enveloppe ensuite dans un morceau d'étoffe de soie blanche et rouge et l'on place le tout dans un petit coffret, en ayant soin de la baigner tous les vendredis et de lui donner, toutes les nouvelles lunes, une nouvelle chemisette blanche. Celui qui possède un semblable talisman n'a plus, dès ce moment, aucun ennemi ; il est certain de devenir riche, d'être heureux en ménage et d'avoir des enfants. Ainsi, l'on voit que la mandragore, quoique ayant une origine infâme et dégoûtante, est cependant encore le plus précieux de tous les talismans (1). L'origine de cette superstition est fort ancienne; les mandragores ayant remplacé les allrunes (all ronnens), qui étaient les esprits familiers des Germains.

Il ne faut pas s'imaginer que les savants du moyen-âge n'étaient regardés comme magiciens que par la classe ignorante du vulgaire, qui est toujours porté à voir du surnaturel

(1) Prætorius, *Weltbeshcreib*, t. II, p. 215-216. — Israel Fronschmid, *Von Galgen-Mœnnlein*. — Simplicissimus, *Galgen-Mœnnlein*, 3e partie. — Rollanhagen, *Indian. raisen*, p. 271. — Chr. Goter, Roth, *Dissert. de imagunculis germanor. magicis, quas alraunas vocant*, *helmst.*, 1737, in-8o. Voyez sur les *Allrunes*, liv. II, chap. I, et liv. V, chap. I.

dans tout ce qu'il ne comprend pas ; c'était le plus ordinairement par leurs confrères que les hommes renommés par leur instruction étaient si libéralement revêtus de ces attributions magiques, que, du reste, on tenait à fort grand honneur de posséder. On ne faisait même aucune difficulté de considérer comme de grands magiciens les hommes les plus célèbres de l'antiquité, même les patriarches. Gover, auteur anglais de la fin du XIVe siècle, homme qui joignait à une éducation que Warton nomme libérale (1) une profonde connaissance du monde et des sciences, range Noé, Abraham et Moïse parmi les écrivains astrologues ; cependant, il n'est pas bien positif, à l'égard d'Abraham, n'ayant, dit-il naïvement, jamais lu aucun des ouvrages de ce patriarche, et il préfère Trismégiste à Moïse (2). Il existait, selon cet auteur, des traités cabalistiques, non-seulement sous le nom d'Abraham, de Noé et de Moïse, mais encore sous celui d'Adam, d'Abel et d'Enoch (3). Gower mentionne avec une considération toute particulière l'*Almageste* de Ptolémée, qu'on peut considérer comme la grande source de toutes les erreurs et de toutes les notions superstitieuses propagées par les philosophes arabes sur la divination par les étoiles (4). Aussi ce fut surtout dans ce siècle (XIVe) que cette sorte de folie obtint le triomphe le plus complet sur la crédulité des hommes, et l'on ne peut douter que Gower ne fut lui-même un spirituel adepte de la science alors si renommée de l'astrologie (5).

(1) *Hist. of english poetry*, vol. II, p. 305.
(2) *Confessio amantis*, lib. VII, fol. 134.
(3) Il ne reste plus aucun des ouvrages du premier Hermès Trismégiste. — Voyez *Corn. agrip. van. scient.*, cap. XLVIII. — Les fragments d'astrologies et de philosophie existant sous son nom sont supposés. Voyez *Fabr. biblioth.* gr. XII, p. 708. — Quelques-uns de ces fragments ont été publiés sous les noms supposés d'Abel, d'Enoch, d'Abraham, de Salomon, de Saint-Paul et de beaucoup d'autres patriarches et Pères de l'Eglise. — *Corn. agripp. ut supra*, cap. XLV, qui ajoute que ces *niaiseries* étaient adoptées par Alphonse, roi de Castille, Robert Grosthead, Bacon et Appone. Il fait mention de Zabulus et de Barnabas, de Chypre, comme de deux savants auteurs magiques.
(4) Mabillon rapporte que dans un manuscrit de l'*Almageste*, écrit avant 1240, Ptolémée est représenté tenant à la main un miroir, au lieu d'un tube optique, avec lequel il contemple les étoiles. *Itin. germ.*, p. 49.
(5) Warton, t. II, p. 326.

Lorsque Moïse et les patriarches sont regardés comme des astrologues et des cabalistes, il ne doit pas paraître étonnant que les poètes célèbres de l'antiquité païenne aient été considérés comme d'habiles magiciens. Virgile, surtout, jouissait dans le moyen-âge d'une grande réputation à cet égard. Vincent de Beauvais (1) rapporte de lui des choses qu'il nomme admirables, *mirabiliter acta*. Il nous apprend, par exemple, comment Virgile fabriqua à Rome ces statues de bronze que l'on nommait *Salvatio Romæ*, qui représentaient les dieux des provinces conquises par les Romains. Chacune d'elles avait à la main une cloche magique, et lorsqu'une des provinces méditait une révolte, *son idole* en donnait aussitôt avis en faisant sonner sa clochette (2).

On trouve encore une autre histoire de ce genre sur l'auteur de l'*Enéide* dans le chapitre LVII du *Gesta romanorum*. D'après cette fable, l'enchanteur Virgile plaça au milieu de Rome une statue magique qui communiquait chaque jour à l'empereur toutes les offenses secrètes qui se commettaient dans la ville (3). Cependant, quelques-uns ont pensé que cette accusation de nécromancie ne s'adressait point au chantre d'Enée, mais à un magicien du même nom (4). Nous pensons néanmoins que le poète et le nécromant sont bien le même personnage, et nous croyons que Virgile est en partie redevable de cette réputation à tout ce que contient sa huitième églogue sur les mystères de la magie. Ce qui vient à l'appui de notre opinion, c'est qu'on a fait le même honneur à Horace, qui est encore révéré de nos jours comme un bien-

(1) Dominicain très-estimé du roi Saint-Louis, dont il était lecteur. Ce prince le nomma inspecteur des études des princes ses enfants. L'ouvrage dans lequel Vincent raconte tant de choses merveilleuses est le *Speculum histor.* qui fait partie du *Speculum majus* qui est extrêmement rare (10 vol. in-fol.). Il y a dans cette vaste collection des choses bien mal choisies, à côté de choses utiles et curieuses que l'on ne trouverait point ailleurs.

(2) *Speculum historiæ*, lib. IV. cap. 61. On trouve aussi cette histoire dans le vieil auteur anonyme du *Mirabilia*, roman du XIII[e] siècle, imprimé dans Montfaucon. *Diar. ital.*, cap. XX, p. 288.

(3) Cette histoire se trouve également dans les *Canto novelle antiche*, nov. II.

(4) Warton, t. III, p. 62, note F.

faisant et puissant magicien par le peuple des environs de Palestrine, l'ancienne Preneste.

Mais l'histoire la plus curieuse sur le magicien Virgile est celle qu'on lit dans un ouvrage qui est devenu fort rare, dans lequel on apprend comment ce grand poète, parvenu à un âge très-avancé, voulut se rajeunir par une opération magique, et comment, pour y parvenir, il se fit tuer et couper en morceaux, qui furent placés dans un tonneau par un fidèle serviteur, chargé d'exécuter les ordonnances magiques de son maître. Mais par malheur l'empereur de Rome (on ne dit pas lequel), ennuyé de ne plus voir Virgile et inquiet de sa subite disparution, fit surveiller le serviteur. Le corps du poète fut découvert, et l'empereur, irrité de le trouver dans cet horrible état, tira son sabre et tua d'un seul coup l'innocent auteur de ce meurtre, avec lequel mourut aussi le secret que lui avait confié Virgile, qui, depuis ce temps, est toujours dans son tonneau, sans espoir d'être jamais rendu à la vie ni à la jeunesse (1).

Cependant nous croyons que le secret de Virgile n'est pas mort avec celui auquel il l'avait confié, puisqu'il existe une herbe au moyen de laquelle un corps coupé en morceaux peut facilement être rejoint et rendu à la vie. L'ancien nom de cette herbe est *balis* ou *ballis*. L'historien Xantus rapporte qu'un serpent fit revivre ses petits par le moyen de cette plante merveilleuse, qui rendit également la vie à un certain *Chico*, qui avait été tué par un dragon ; et tout le monde connaît la manière dont le devin Polyde découvrit l'herbe magique avec laquelle il ressuscita Glaucus, fils de Minos II et de Pasiphaé. Roger Bacon raconte sur le même sujet l'histoire suivante, dans son *Opus majus* : « A Paris, dit-il, vivait dernièrement un sage qui, ayant trouvé un nid de serpents, choisit un de ces reptiles et le coupa en petits morceaux, laissant seulement à chaque morceau assez de membrane pour

(1) *Vie de Virgile* en vieil anglais, supposée traduite du français, imprimée en 1510, à Anvers. Voyez Goujet, *Biblioth. franç.*, IX, 225, et la note 13 du second chant du *Dernier Menestrel de Walter-Scott*.

empêcher que les fragments ne se désunissent. Le serpent mourant rampa comme il put, jusqu'à ce qu'il eut trouvé une feuille dont le seul toucher réunit aussitôt tous les morceaux de son corps, et le sage, ainsi guidé par la créature qu'il avait mutilée, acquit la connaissance d'une plante d'une inestimable vertu. » Nous devons sincèrement regretter que ce sage n'ait pas jugé à propos de nous faire connaître le nom de cette plante *inestimable* (1).

Il est vraiment curieux de retrouver cette même histoire, qui a été évidemment imitée de celle de Glaucus, parmi les contes populaires qui se sont conservés oralement en Allemagne, et qui ont été recueillis par MM. Grimm (2). Les derniers éditeurs de l'excellent ouvrage de Warton rapportent une semblable et plus récente aventure, qu'ils attribuent à une vieille femme qui fait encore en ce moment le commerce des sangsues dans le Glamorganshire.

Cette herbe merveilleuse ne serait-elle pas le plantain? Tachius raconte que le crapaud, avant de se mesurer avec l'araignée, se fortifie au moyen de quelques feuilles de plantain, et qu'il emploie le même remède pour se guérir des blessures qu'il reçoit.

L'optique était également une des sciences que les Arabes cultivaient avec beaucoup de goût et de succès. Allen ou Alhezen écrivit dans le XIe siècle un traité sur l'optique, qui peut être encore consulté avec utilité (3). De là l'origine de ces miroirs célèbres dont on parle si souvent dans les contes et dans les romans du moyen-âge, à l'aide desquels on pouvait découvrir tout ce qui se passait à des distances considérables. D'Herbelot raconte que Giam Schid, qui est en même temps le Salomon et l'Alexandre des Perses, possédait, parmi

(1) Voyez le nº LVIII du *Quarterly review*.

(2) Comparer Grimm, nº XVI, avec Apollodore, biblioth. III. 3-1. Cette histoire nous en rappelle une autre du *Deutsche sagen*, dans laquelle on voit un homme qui coupe les têtes et les remet ensuite aussi bien qu'elles étaient auparavant. Cette histoire est racontée par Aug. Lercheimer, dans le *Bedenken von der Zauberei*, p. 14 et 15.

(3) Imprimé à Bâle en 1572, revu et mis en meilleur ordre par Vitellio ou Vitelo, physicien polonais du XIIIe siècle.

ses inestimables trésors, des coupes, des globes et des miroirs de métal, de verre et de cristal, au moyen desquels il connaissait toutes les choses naturelles et surnaturelles (1).

Le tube optique avec lequel Roger Bacon prétendait voir les événements futurs était célèbre dans le siècle de ce savant personnage, et cette prétention ridicule contribua beaucoup à le faire passer pour un puissant magicien. Bacon mettait l'optique au premier rang des sciences occultes, que les philosophes thaumaturges d'alors exploitaient avec la même assurance et non moins de succès que ceux de nos jours exploitent le magnétisme animal, la phrénologie et l'homéopathie (2); ils prétendaient qu'on pouvait tout savoir par le moyen de cette science (3). C'était encore ce même Bacon qui affirmait que Jules César, avant d'envahir la Bretagne (l'Angleterre), inspectait, de la côte gauloise, avec un télescope, les hâvres et les côtes de cette île (4).

Ce fut sans doute à cette source orientale où Bacon avait puisé ses idées sur la puissance de l'optique que Camoens trouva ce globe merveilleux sur lequel Vasco de Gama vit les événements qui devaient arriver et les royaumes qui devaient naître après lui (5); fiction qui a été également imitée par Alonzo d'Ercilla, dans son poème de l'*Araucana* (6), où l'on voit un enchanteur nommé Phiton, qui joue le même rôle que Thétis dans la *Lusiade*, montrer aux Espagnols, sur le sommet d'une montagne, un vaste globe d'un travail merveilleux :

Esteva un gran poma milagrosa,
Que una luziente esfera la cenia
Y en el ayre si se sostenia.

(1) *Biblioth. orient.*, p. 394.
(2) Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est de voir quelques hommes graves se faire les apôtres et les propagateurs de l'homéopathie, que l'on peut appeler de la véritable graine de niais.
(3) *Op. min. Clementi IV*, et *Ibid opus min.*, III, cap. II. Mss. *biblioth. oxon.*, c. XX.
(4) Mss. lib. de perspectiv.
(5) Lusiade, chant X.
(6) Ce poème espagnol en 36 chants, rempli de grandes beautés, a été traduit en français il y a quelques années, par M. Gilibert de Merlhiac.

Les historiens espagnols font mention d'une tradition américaine qui nous apprend que, quelques années avant l'arrivée des Européens, on avait pris sur le lac de Mexico un oiseau d'une forme et d'une taille extraordinaire, qui avait sur la tête un miroir de verre, dans lequel les Mexicains virent leurs futurs envahisseurs, ainsi que les désastres qui devaient affliger leur pays.

Cornélius Agrippa, qui vivait dans le XVIe siècle, possédait un miroir dont il parle dans son ouvrage sur la *Vanité des sciences* (1), et dans lequel il fit voir au célèbre comte de Surrey l'image de sa maîtresse, la belle Giraldine, malade et se reposant sur un sopha (2).

Les philosophes grecs qui s'occupaient de nécromancie employaient aussi les miroirs dans leurs opérations magiques. Pythagore faisait tracer avec du sang humain des caractères sur un miroir, le présentait ensuite à la lune et lisait dans cet astre ce qui était écrit sur la surface de la glace. Il y a aussi dans la comédie des *Nues* d'Aristophane une Thessalienne qui avait réussi à enfermer la lune dans un miroir (3).

Les Arabes prétendaient également comprendre le langage des oiseaux, science que leurs compatriotes connaissaient, disaient-ils, depuis le roi Salomon. Les écrivains orientaux parlent souvent de l'oiseau *hudhud* (la huppe), qui portait au puissant roi des Juifs les messages amoureux de la reine de Saba ou Shéba. Cette connaissance pouvait s'acquérir au moyen d'une bague magique ou de tout autre talisman. Il en était de même de l'art de connaître les propriétés des plantes, qui formait une partie importante de la philosophie des Arabes.

Nous pensons que c'est ici le lieu de parler de ces objets inanimés dont les attributs merveilleux ont été si souvent célébrés par les conteurs et les romanciers, et que l'on retrouve parmi les fictions populaires de tous les peuples de l'ancien monde. On a voulu en attribuer l'invention au moyen-âge,

(1) Chap. XXVI, p. 36.
(2) *Drayton's heroical epist.*, p. 87.
(3) Voyez le Scholiaste d'Aristophane.

mais il est aisé de prouver qu'ils existaient longtemps avant cette époque, et que l'on en trouve des traces évidentes dans les mythologies grecques et gothiques, qui ont entre elles tant d'autres analogies remarquables. Nous sommes cependant bien éloignés de croire, comme Rudbeck, que la mythologie grecque est fille de la mythologie scandinave; nous pensons plutôt qu'elles sont sœurs et qu'elles viennent toutes deux de la même source.

Nous avons déjà dit que nous considérions les fictions populaires d'un siècle comme ayant été les fictions religieuses des siècles précédents. On peut conclure de ce raisonnement, dont nous croyons avoir déjà démontré la vérité, que les peuples qui ont les mêmes fictions populaires ont dû avoir autrefois les mêmes croyances religieuses. Cherchons-en quelques nouvelles preuves dans ces objets connus généralement sous le nom de talismans, dons magiques et de féerie.

On retrouve le miroir d'Agrippa avec toutes ses propriétés dans le conte allemand de *Sneevitchen* (1). Un talisman semblable existait autrefois dans le temple de Cérès, à Patras, et une fontaine située dans le voisinage de celui d'Apollon Thurxis, en Lycie (2), était douée de qualités encore plus merveilleuses; car le miroir de Cérès ne pouvait qu'offrir l'image de la personne désirée, dans l'état de santé où elle se trouvait, tandis qu'on voyait dans le cristal de la fontaine d'Apollon tous les objets qu'on pouvait avoir envie d'y voir.

Suivant la doctrine des Parsis, la ceinture est le symbole du pouvoir d'Orimaze sur Arimane. Celle d'Hippolyte, reine des Amazones, dont parle Apollodore (3), communiquait une vigueur surnaturelle à la personne qui la portait. La ceinture du dieu Thor avait absolument la même propriété, et nous voyons comment elle donna une force extraordinaire au roi Laurin, lorsqu'il s'en revêtit dans le petit jardin des roses (4).

(1) *Kinder und hans marchen*, vol. I. Voyez aussi le chap. II du IIIe livre (des nains).
(2) Pausanias, VII-21.
(3) Biblioth., II, 5, 9. — Plutarque, *Vie de Thésée*.
(4) *Northern antiquities*. — Webber, p. 158.

[illegible] ne peut guère douter non plus que le *brisingamen*
[illegible] de Freya (1), dont était revêtue cette divinité lors
de [illegible] Thrym-Heim, ne fût la même que le célèbre *cest*
Vénus, sous un autre nom et sous une autre forme.

On retrouve aussi dans beaucoup d'histoires populaires
recueillies en Allemagne, le fatal vêtement dont le centaure
[illegible] fit présent à Déjanire (2). On y rencontre également,
bien des formes différentes, le trône d'or que Vulcain
[in]venta pour se venger de sa mère, dans lequel il avait p[lacé]
que des ressorts secrets qui retenaient prisonnière la pers[onne]
qui s'y était assise (3).

On remarque dans les fables de l'antiquité des traces
[i]ndentes de ces talismans, au moyen desquels on pouvait re[con]naître publiquement la fragilité du sexe. Les effets attri[bués]
autrefois à la fontaine Stygienne ont été racontés dans
les romans du Bas-Empire, et l'Arioste même n'a pas dé[dai]gné d'employer de semblables moyens. Dans le vieux ro[man]
de Tristan et de la belle Yseult, l'épreuve consiste à avale[r un]
breuvage contenu dans une corne enchantée. Ce breuvage [ma]gique n'a pas plutôt touché les lèvres du coupable, qu'[il se]
répand à l'instant sur toute sa personne. Dans les romans [d'A]madis et de Perceforest, ce sont des roses qui conservent [leur]
fraîcheur sur la tête de la beauté fidèle, et qui se fanent e[n un]
instant sur la tête de celle qui a trahi ses serments d'amant[e ou]
ses devoirs d'épouse. Qui ne connaît l'histoire du Court-Man[tel],
si bien racontée par un de nos plus vieux troubadours (4), [qui]
ne s'ajustait parfaitement qu'à la taille de la femme chas[te et]
fidèle; tradition que l'on retrouve dans un grand nomb[re de]
vieilles chroniques galloises, qui attribuent le même pou[voir]
magique non-seulement au manteau, mais encore au cou[...]

(1) Freya, la Vénus scandinave, fille du dieu des mers, comme V[énus]
l'est de l'onde, est parée dans le Valhalla de tous les [illegible]
C'est la déesse de l'amour et de la beauté; sous le nom [illegible] Vanadis,
celle de l'espérance.

(2) Comparez la fable d'Ovide avec le conte *Der Gertreue Johann[es]*
recueil de Grimm.

(3) Le même recueil, vol. III, p. 49 et 147.

(4) Citée par sainte Palaye, *Mem. anc. cher.*, t. I, p. 119.

: à la coupe de Tegau Euroron, la belle et chaste compagne e Caradoc au bras fort (1).

Orphée (2) et Albert-le-Grand, quoique séparés par tant de ècles, s'accordent à dire qu'un aimant placé sous le chevet 'une femme libertine la jettera infailliblement hors de son lit.

Il est fait mention dans le *Saga Wilkina* d'une bague qui ossédait le même pouvoir que la pierre d'amour de la belle élène, celui de faire aimer la personne qui la donnait par elle qui la recevait. Servius raconte qu'une pommade que préarait Vénus produisait un semblable effet (3).

Pétrarque, pendant son voyage en Allemagne, entendit conter par des religieux l'histoire suivante, qu'ils donnaient our véritable et qui avait été transmise oralement pendant lusieurs siècles d'une génération à l'autre. Suivant cette traition, Charlemagne avait autrefois éprouvé pour une femme u commun un amour si violent, qu'il lui fit négliger sa prore gloire, ainsi que le soin des affaires de son royaume. Toute a cour souffrait de le voir s'abandonner ainsi à une folle pason qui l'absorbait; enfin, cette femme tomba malade et mourit. On crut que l'empereur allait recouvrer le calme dont son me était privée depuis si longtemps; mais il se jeta sur ce orps inanimé, le serra dans ses bras, le couvrit de baisers, et ui parlait, comme s'il eût été en vie. Bientôt ce cadavre commença à se corrompre et à tomber en putréfaction; mais l'empereur ne le quittait pas. L'archevêque Turpin, soupçonnant ue l'empereur était sous le charme de quelque maléfice, profita d'un instant où Charles venait de quitter la chambre pour xaminer de tous côtés le corps de cette femme, afin de voir il ne découvrirait pas quelque chose : il trouva sous la langue un anneau qu'il en retira. Lorsque l'empereur rentra, il arut étonné, et, comme un homme qui se réveillerait d'un rofond sommeil : « Qui a porté ici, demanda-t-il, ce cadavre utréfié? » Puis il ordonna qu'on l'ensevelit sur l'heure. Mais

(1) *Jones Bardie's museum*, p. 60, et *Letters of Lloyd in the ashmolean museum.*

(2) Poème sur les pierres, v. 314.

(3) *Ad Æneid*, cant. III, v. 279.

dès ce moment l'inclination de l'empereur se porta sur l'archevêque, qu'il suivait partout où il allait. Lorsque cet homme pieux et sage eut remarqué cela et reconnu la vertu de cet anneau, il craignit que ce talisman ne tombât un jour en de mauvaises mains, et, pour éviter un pareil malheur, il le jeta dans un lac qui était près de la ville d'Aix-la-Chapelle. Depuis ce temps-là, l'empereur prit tellement ce lieu en affection, qu'il y fit bâtir un château impérial et un couvent; il passa le reste de ses jours dans le premier, et voulut qu'après sa mort on l'enterra dans le second (1).

Nous voyons dans le *Niebelungen lied* que le sang d'un dragon rendit Sigfried invulnérable, comme l'onguent préparé par Médée préservait Jason, pendant tout un jour, des coups qu'un ennemi pouvait lui porter.

On croit encore très-fermement en Allemagne à la vertu du noth-hemd, ou de la chemise enchantée; ce talisman se prépare de la manière suivante : La nuit de Noël, deux jeunes filles innocentes, n'ayant pas encore sept ans, doivent filer le lin, le tisser, le coudre, enfin en faire une chemise. Elle a sur le devant, à l'endroit où elle couvre la poitrine, deux têtes brodées, l'une du côté droit avec une longue barbe et un casque, l'autre du côté gauche avec une couronne semblable à celle que porte le diable; des deux côtés une croix. La longueur de la chemise est telle, qu'aux hommes elle monte au cou et descend jusqu'à la moitié du corps. Quiconque porte à la guerre une semblable chemise est à l'abri des coups, des blessures, des balles et de tout autre accident; aussi empereurs et princes en ont-ils toujours fait grand cas. On en revêt aussi les femmes en couches pour les délivrer plus vite et plus aisément (2).

Luther raconte qu'un général qui était revêtu d'une che-

(1) *Petrarcha*, *Epistolæ familiares*, lib. I, c. 3. — Pasquier, *Recherches*, VI, 33. — Dippoldt, *Karl der grosse*, p. 121. — Il y a une autre version de cette histoire dans les *Cento novelle antiche*, 49, et dans le *Gesta romanorum*, 99 et 105.

(2) Joh. Weier, *Von teufels-gensponstern*, I, 8, c. 18. — Zedler, *Universal lexicon*, *hâc voc.* — *Der unge wissenhafte apotheker*, p. 630.

mise enchantée, obligé de quitter le combat et de se réfugier dans une ville, secoua de sa manche, comme des pois, une quantité de balles dont aucune n'avait pu le blesser (1).

Semblable à l'égide de Minerve (2), l'*œgis-hialmr* de Thor changeait en pierres tous ceux qui le regardaient. Il était l'ouvrage de ces nains habiles qui fabriquèrent également l'arc de *An*, le célèbre archer, ainsi que les flèches d'*Orwar-Odd* (3). Ces flèches, comme le dard de Procris, ne manquaient jamais le but, et revenaient, après avoir fait une blessure mortelle, se placer d'elles-mêmes sur l'arc qui les avait lancées (4).

La flèche d'or dont Apollon fit présent au savant Abaris, qui transportait le philosophe scythe partout où il voulait aller (5), et qui rendit encore par la suite de grands services au magicien Jamblique (6), a été introduite avec succès dans les nombreuses fictions des Gallo-Cimriques (7). Ce talisman magique est remplacé dans les histoires allemandes par la bague

(1) Martin Luther, *Tisch-Reden*, p. 109.

(2) Le mot AIGIS (aiguis), égide, peut avoir été pris pour une cuirasse ou un casque fait de peau de chèvre; mais il n'est guère possible de douter que la fable sur laquelle se sont fondés les grammairiens grecs pour faire l'application de ce terme à l'armure de Jupiter et à celle de sa fille ne fut une invention fautive; et nous ne pouvons nous empêcher de croire que les qualités attribuées à cette armure ne dussent avoir quelques rapports avec son nom. Or, le verbe AISSÔ, d'où ce nom tire son origine, signifie se mouvoir rapidement, être violemment agité; et de là est venu AIGIS, le vent impétueux, et AI, nom donné à la chèvre orageuse (capella), à l'étoile dont le lever produit les tempêtes. Le Jupiter porte-égide de Virgile est le dieu qui forme les noirs orages :

Arcades ipsum
Credunt se vidisse jovem, cum sæpe nigrantem
Œgida concuteret dextra, nimbosque cieret.
(*Enéid*, VIII, 354.)

C'était par la même raison et non pas à cause de ses pieds de chèvre que le dieu d'Arcadie, l'auteur des terreurs paniques, était appelé Œgipan. — En langue islandaise, *œgir* signifie une mer agitée, et en anglo-saxon, on trouve *eggian*, exciter; *eg-stream*, un torrent; *ege*, crainte, et *egesian*, épouvanter.

(3) Célèbres guerriers scandinaves.

(4) Comparez *Muller's saga biblioth.* avec *Hygin*, p. 189, *fabulae cum notis variorum*, que vous trouverez dans les auteurs *Cum notis variorum*, imprimés à Leyde, 1742, 2 vol. in-4°.

(5) *Melpom.*, c. 36.

(6) *Vit. Pythag.*, c. 19, 28.

(7) Habitants du pays de Galles.

du roi des montagnes d'or (der Konig von goldenen Berg) (1); en Angleterre, par le char de Morgan, qui transporte en un instant aux extrémités du monde celui qui en est possesseur; il prend dans l'histoire populaire de Fortunatus (le prince fortuné) l'humble forme d'un bonnet (a wishing cap); chez les Tartares kalmoucks (2) et dans l'histoire de notre Petit-Poucet, le dard du prêtre du soleil n'est plus qu'une paire de bottes de sept lieues, dont dispose à son gré le chat d'un pauvre meunier, rusé valet du faux marquis de Carabas; et nous croyons, comme le fait le savant auteur d'un ouvrage sur les Sibylles, que c'est de cette flèche, qui portait Abaris à travers les airs, qu'est venue la croyance qui fait aller les sorciers au sabbat à cheval sur un bâton (3).

Les héros des histoires populaires de l'Allemagne se rendent souvent invisibles au moyen d'un manteau enchanté. Dans le *Nibelungen* et le vieux roman du roi Laurin, on a suivi la tradition générale des peuples du Nord, qui réduit cette mystérieuse attribution au *Nebel-Kappe*, chapeaux de brouillards (les fog's caps des histoires anglaises). Les bardes gallois et les romanciers anglais ont accordé le même pouvoir au masque d'Arthur et à la bague d'*Eluned* (4); cette bague figure encore dans le livre des héros, l'*Holdenbuch des Allemands*, où Otnit la reçoit en présent de sa mère. Mais sous quelle forme que se présente ce talisman, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui les mêmes propriétés attribuées par les Grecs au casque de Pluton, que portait Persée dans son combat avec la Gorgone (Méduse), ou à la célèbre bague de Gygès dont parle Platon (5). Les anciens expliquaient le charme magique du casque de Pluton au moyen d'un nuage impénétrable, qui environnait constamment celui qui le portait, allégorie que l'on retrouve encore dans l'histoire du roi Laurin au jardin des roses.

(1) Voyez le chapitre des nains.
(2) *Voyage de Ssidi Kurr chez les Tartares kalmoucks.*
(3) *Petitus de Sibylla*, lib. II, cap. VII, p. 200.
(4) La *Lunet* du vieux roman de Ywaine et Gawaine, que les bardes gallois nomment Owain et Eluned.
(5) *De Republic.*, III, p. 559.

une croyance répandue encore aujourd'hui dans plu-
ontrées, qu'il y a certains nids d'oiseau qui, invisibles
mes le plus souvent, rendent également invisible ce-
les porte sur lui. Pour les trouver, il faut les voir par
lans un miroir ou dans l'eau (1). On trouve à ce sujet
ı ouvrage allemand du xvii[e] siècle des détails qui ont
és à une source populaire ; les voici ; c'est le héros du
qui parle :
ıdant que nous causions ainsi, dit-il, je vis dans l'om-
ı arbre, c'est-à-dire dans son image réfléchie dans
, à l'endroit où, se divisant en deux branches, il forme
he, quelque chose que néanmoins je n'apercevais pas
rbre même ; cela me parut étrange et je le fis remar-
na femme après avoir bien examiné et remarqué la
où cela se voyait ; elle grimpa sur l'arbre et en des-
e que nous avions vu dans l'eau. Je la regardais, et je
us qu'à l'instant même où elle eut saisi la chose dont
ions vu l'image, elle disparut ; mais je la vis très-
ns l'eau comme elle redescendait de l'arbre, tenant à
un petit nid d'oiseau qu'elle avait pris entre les bran-
lui demandai quel nid d'oiseau elle avait là? Elle, de
, me demanda si je la voyais donc? Je répondis : Je
ɔis pas sur l'arbre, mais bien dans l'eau. « C'est bien,
quand je serai descendue, tu verras ce que je tiens. »
ɔrt étonné d'entendre parler ma femme sans la voir,
ɔlus encore de voir son ombre se mouvoir au soleil
ercevoir elle-même. Lorsqu'elle fut venue plus près
ı l'ombre, de manière à ce qu'elle-même, placée hors
ons du soleil, ne projetât plus aucune ombre, je ne re-
plus rien qui m'indiquât sa présence, si ce n'est le
uit de ses pas et le frôlement de sa robe ; on eut dit
ıit un spectre qui venait à moi ; elle s'approcha et me
nid dans la main ; aussitôt que je l'eus reçu, je la

e tradition a probablement quelque rapport avec le nom d'une
double-feuille, bifolio, qui, dans presque toutes les langues de
s'appelle *Vogelnest* (nid d'oiseau), et tient un peu de la mandra-

revis; mais à mon tour je disparus à ses yeux; nous répétâmes plusieurs fois cette expérience, et nous trouvâmes chaque fois que celui de nous qui avait le nid à la main était tout-à-fait invisible. Elle plia ensuite le petit nid dans un mouchoir, afin que la pierre, la plante ou la racine qui s'y trouvait et avait la propriété de rendre invisible ne pût tomber et se perdre, et, quand elle l'eut mis près d'elle, nous nous revîmes tout comme auparavant. Nous ne voyions plus le mouchoir où était le nid; mais nous le sentions très-bien à la place où ma femme l'avait déposé (1). »

La semence de fougère, qui, dit-on, n'est visible que la veille au soir de la Saint-Jean et au moment où le saint est né, est regardée par le vulgaire, en Angleterre, comme étant sous la protection spéciale de la reine des fées. Comme cette semence a la propriété de rendre invisible à volonté celui qui la porte les hommes courageux qui se livraient aux études mystérieuses allaient veiller dans les solitudes pour recueillir cette graine, au moment même où elle devient visible. On a perdu les charmes qui les protégeaient pendant cette veille, qui passait pour être très-dangereuse, car la personne qui l'entreprenait était exposée aux attaques des esprits de ténèbres qui redoutaient les effets que cette herbe pourrait produire dans les mains d'un cabaliste. « On a beaucoup parlé, dit Richard Bovet (2), de la récolte de la graine de fougère (regardée comme herbe magique) la veille de la Saint-Jean d'été. Je me souviens d'avoir ouï conter qu'un homme qui était allé en cueillir entendit les esprits siffler comme des balles à ses oreilles; quelques-unes frappaient même son chapeau et différentes parties de son corps. Du reste, bien qu'il s'imaginât avoir recueilli une grande quantité de graines, qu'il avait soigneusement enveloppées dans du papier et serrées dans une boîte, il fut surpris, à son retour à la maison, de trouver tout vide (3). »

(1) Michaeler, *Vorrede zum itvein*, Vienne, 1786, p. 54. — Simplicissimus *Sprengunsfeld*, cap. XXIII.
(2) Dans le *Pandæmonium*, ou le cloître des diables ouvert.
(3) *Minstrelsy of scottish border*. On trouve dans le *Petit-Albert* la m[illegible]

Le vaisseau de *Feyr*, nommé *Skidbladnir* dans l'*Edda*, assez vaste pour contenir toute la nation des Ases, avec leurs armes et leurs équipements de guerre, était néanmoins si artistement construit qu'on pouvait le ployer et le porter dans la poche comme un mouchoir (1). Les voiles de ce vaisseau n'étaient pas plutôt déployées qu'elles s'enflaient d'un vent favorable. La barque *Ellide*, dont il est si souvent question dans les fables islandaises, avait en outre la propriété de comprendre le langage des hommes (2). Homère a raconté, il y a bien des siècles, des choses presque aussi merveilleuses des vaisseaux d'Alcinoüs, qui possédaient non-seulement l'avantage inappréciable d'être toujours poussés par un vent favorable, mais celui d'avoir encore assez d'intelligence pour comprendre les désirs de ceux qui les montaient et pour les conduire à leur destination sans le secours du pilote et du timonier.

Grimm a recueilli dernièrement sur le Katerberg de la bouche d'un berger la tradition suivante, qu'il a insérée dans le *Deutshe sagen* :

Autrefois, un berger faisait paître tranquillement ses brebis sur le Katerberg, quand tout-à-coup, comme il tournait la tête, se présenta devant lui une magnifique princesse, qui lui dit : « Prends cette racine d'élan (springwurzel) et suis-moi. » Le berger laissa errer ses brebis et suivit la princesse. Elle le conduisit dans une caverne de cette montagne qui passe pour renfermer dans son sein des richesses immenses. Ils arrivèrent à une porte de fer qui était fermée, mais le berger n'eut qu'à présenter sa racine, et aussitôt la porte s'ouvrit avec fracas. Ils pénétrèrent jusqu'au milieu de la montagne, dans un endroit où étaient assises deux autres jeunes demoiselles qui filaient avec ardeur : le diable était aussi là, mais sans puissance, et fortement attaché sous la table devant laquelle elles travaillaient. Des corbeilles remplies d'or et de pierres précieuses attirèrent les regards du berger, qui les contemplait

nière de fabriquer un anneau qui rend invisible, d'après les méthodes cabalistiques. — Voyez page 94 et suivantes.

(1) *Edda de Snorro*, Dœmesaga, 37.
(2) *Muller's saga biblioth.*, vol. II, p. 459-592.

nappes magiques qui se couvrent en un instant des mets les plus délicieux, au commandement de leur maître (1); des vases qui sont continuellement remplis des liqueurs les plus suaves, comme était la corne de *Bran* ou le verre donné par Oberon à Huon de Bordeaux; ou bien encore c'est un panier inépuisable comme celui de Gweyddno, toujours rempli des mets les plus délicats (2). Dans le conte de Fortunatus, ainsi que dans toutes les histoires irlandaises sur les cluricaunes (3), c'est une bourse inépuisable, capable de fournir à tous les désirs de l'homme le plus prodigue; tandis que, dans d'autres traditions populaires, c'est une oie qui pond des œufs d'or, un arbre dont les feuilles sont de ce précieux métal, un âne qui fait des ducats. On rencontre ces sortes de fictions non-seulement dans les fables d'Abaris, de Cléonbrote et d'Epiménide de Crète (4), mais encore dans celles de l'Inde et de la Chine (5). Nous retrouvons aussi, parmi les anciennes croyances populaires de l'Attique, quelques-uns de ces ridicules dont les Athéniens étaient si prodigues envers leurs voisins les Béotiens. L'hercule Thébain, par exemple, possédait, selon eux, toute la voracité que les fables du Nord ont attribuée au dieu Thor (6); tellement qu'on fut obligé, pour satisfaire son appétit désordonné, d'avoir recours aux ressources inépuisables de la corne d'Amalthée (7).

(1) Voyez, au sujet de la table du soleil en Ethiopie, qui se couvrait elle-même de mets, Hérodote, III, 18, Pomponius Méla, c. X, et Solinus, cap. XXX.

(2) Voyez, dans la collection de Grimm, le conte intitulé : *Der arme und der reiche.*

(3) Liv. II, ch. 1.

(4) Herodote, IV, cap. 367, Plutarque, *Diog. lacret*, vol. I, p. 75.

(5) On trouve dans l'Ancien Testament un exemple plus ancien encore, d'un pouvoir aussi miraculeux, dans l'action d'Elisée multipliant l'huile dans les vases de la veuve Rois, IV, 4.

(6) Voyez la 23e fable de l'*Edda*.

(7) Voyez les *Commentaires* d'Eustathe, évêque de Thessalonique, dans le XIIe siècle, sur Homère et sur Denys le géographe, et Phérécide, *In apollos*, biblioth. II, 7-5. La baguette de Mercure, suivant quelques anciens, avait le pouvoir de convertir en or tout ce qu'elle touchait. Voyez l'hymne homérique à Mercure, v. 529, *Epict. opub arrian*, *diss.*, III, 20, p. 435. Cette fiction était connue dans le Nord bien avant le Xe siècle, et l'on trouve dans un gloss. de cette date, publié par le professeur Nicrup,

Parmi les talismans, il en est quelques-uns dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Telles sont les *béthyles*, *bétyles*, nommées aussi *abbadirs*, pierres que l'on croyait animées et que l'on consultait comme des oracles. Elles étaient ordinairement de forme ronde et de médiocre grosseur; on les suspendait au cou comme des préservatifs contre les maléfices et les maladies. Selon Damascius, on les trouvait sur le mont Liban, où elles descendaient, disait-on, dans un globe de feu; il n'est guère possible de douter que ces pierres ne fussent des aérolithes (1).

La magie, si improprement nommée magie naturelle ou magie blanche, était aussi une des occupations des savants arabes, et c'était par son moyen qu'ils fascinaient souvent les yeux des spectateurs de leurs travaux. On appelle ainsi un art qui, par des opérations secrètes et inconnues au vulgaire, produit des effets qui paraissent surnaturels et merveilleux. Nous ne nous arrêterons pas à décrire cette sorte de magie, qui rentre tout-à-fait dans le domaine des sciences physiques, et dont l'étude a produit, dans le moyen-âge, des découvertes fort utiles.

Beaucoup de gens ont voulu rattacher à la magie naturelle les effets merveilleux de la baguette divinatoire ; mais comme nous ne partageons point cette opinion, nous parlerons de la rhabdomancie, en traitant des différentes espèces de divinations.

Parmi les productions de la magie naturelle, il en est une qui paraît néanmoins avoir des rapports plus directs avec le sujet qui nous occupe, et sur laquelle nous entrerons dans quelques détails. Nous voulons parler de ces lampes merveil-

dans son *Symbole teutonique*, le mot *Caducée* rendu par celui d'*Uunshiligarta*.

(1) Nous ne parlerons point ici d'un grand nombre de talismans que l'on trouve dans les livres de magie et particulièrement dans le recueil populaire des secrets du *Petit-Albert*, dont le titre latin est *Alberti parvi lucii libellus de mirabilibus naturæ arcanis*. On trouve dans ce livre des talismans de toutes sortes, depuis ceux qui servent à inspirer de l'amour ou à éprouver la vertu des femmes, jusqu'à ceux qui procurent une pêche abondante, qui garantissent de l'ivresse ou des morsures des chiens et des loups. Nous renvoyons les lecteurs curieux à l'ouvrage lui-même.

euses qui brûlent éternellement, et dont quelques-unes ont été, dit-on, trouvées dans d'anciens sépulcres. S. B. Porta, physicien célèbre et grand astrologue (1), ainsi que Liceté, qui professa la médecine et la philosophie aux universités de Pise et de Padoue, ont soutenu que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point, et le dernier de ces savants a écrit un gros volume in-folio pour le prouver (2). On supposait que la mèche de ces lampes était composée d'*Albertos*. Le père Kircher décrit trois différentes recettes pour la composition de telles lampes, et conclut ensuite sagement que la chose est néanmoins impossible (3). Delrio les attribue à l'art magique (4). Il est certain qu'en ouvrant quelques anciens tombeaux, et particulièrement celui de Tulliola, fille de Cicéron, on a trouvé des lampes qui ont répandu un peu de lumière pendant quelques moments et même pendant plusieurs heures ; et l'on a conclu de là, que ces lampes avaient toujours brûlé dans ces tombeaux ; ce qui serait, ce nous semble, assez difficile à prouver, puisque personne ne les y a jamais vu brûler, et que l'on n'a vu paraître de lueur qu'après que les sépulcres ont été ouverts et qu'on leur a donné de l'air. Or, il nous semble naturel de supposer que ces urnes contenaient une matière phosphorique qui s'allumait après avoir été exposée à l'air (5). Liceté soutenait que les anciens possédaient le secret de préparer la matière de ces lampes, de manière à ce qu'elles ne se consumassent point, parce qu'en brûlant, elles exhalaient une fumée qui se condensait insensiblement et qui se réduisait en huile comme auparavant. D'un autre côté, Ferrari (Octavien) a démontré claire-

(1) Porta, *De la magie naturelle*, en latin, *Amsterd.*, 1664, in-12.

(2) Liceté, de Lucernès antiquis reconditis, Udine, 1653. Liceté ou Liceto, naquit à Gênes avant le septième mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fut pas venu au monde avant le temps. Son ouvrage, *de Monstris*, Amsterd. 1665, est fort curieux.

(3) *Mundus subterraneus*, p. 72.

(4) *Disquisitiones magica*, p. 58.

(5) L'eau de la mer, l'urine et certains bois produisent de la lumière et même des flammes que l'on attribue aux sels qui s'y trouvent en abondance.

ment que tout ce qu'on a débité sur ces lampes éternelles n'était appuyé sur aucune preuve (1).

Parmi les nombreuses histoires populaires qu'on raconte sur ces lampes merveilleuses, nous citerons celle d'un rabbin nommé Jechiel, qui vivait à Paris du temps de Saint-Louis, et qui s'était rendu tellement célèbre dans la magie, que les Juifs le regardaient comme un saint et les Parisiens comme un sorcier. Il possédait une lampe qui répandait une lumière aussi claire que celle du jour; il n'y mettait point d'huile et elle brûlait ainsi continuellement sans avoir besoin d'aucun aliment. Mais, ce qui était encore plus singulier, c'est que lorsque quelques gens de qualité ou d'honnêtes bourgeois venaient, pendant la nuit, frapper à la porte du rabbin, sa lampe jetait une lueur éclatante, et il allait l'ouvrir, tandis qu'au contraire, chaque fois que des importuns ou des gens mal intentionnés s'y présentaient, la lampe pâlissait, et le Juif se gardait bien de tirer les verroux.

CHAPITRE III.

De l'Alchimie et de l'Astrologie.

On nous pardonnera, sans doute, d'introduire ici une courte dissertation sur deux sciences dans lesquelles la magie fut souvent mise en usage par ceux qui les pratiquaient, l'alchimie et l'astrologie judiciaire, que l'on pourrait peut-être plus justement classer au nombre des erreurs des savants, que parmi les croyances populaires.

L'alchimie ou la philosophie hermétique, avait pour objet la recherche de la pierre philosophale, ou l'art de transformer, à l'aide d'opérations chimiques, secrètes et mystérieuses, les métaux communs ou *imparfaits*, tels que le mercure, le

(1) Sur les vêtements des anciens et les la [illegible] ales. En latin, *Padoue*, 1685.

lomb, etc., en d'autres plus précieux, comme l'or et l'ar-ent, nommés métaux *parfaits* par les alchimistes. C'était ncore l'art de purger le corps de tout principe de maladie, ar la découverte de l'*eau merveilleuse*, qui devait donner une anté et une jeunesse éternelle. Les personnes qui passaient our posséder un si précieux secret, ou plutôt ceux qui se onsacraient à sa recherche, furent connus sous les différentes énominations d'alchimistes, d'adeptes, de frères Rose-Croix, e souffleurs et de philosophes hermétiques.

Nous ne nous occuperons point ici de discuter l'origine de alchimie, que quelques-uns font remonter aux premiers emps de l'Egypte, fondant leur opinion sur des ouvrages de himie, de magie et d'alchimie faussement attribués à Hermès Trismégistes (1). Nous dirons seulement que cette science fut onnue des philosophes grecs, et fut très-pratiquée par les Ro-nains dans les siècles de décadence qui précédèrent la chute le leur empire, la soif de l'or étant la passion qui domine toutes les autres chez les peuples corrompus (2).

Plus tard, les Arabes s'occupèrent beaucoup de cette science et firent faire en même temps de grands progrès à la chimie, qu'ils nommaient *simia*, comme traitant des métaux et des minéraux, du mot *sim*, qui signifie les veines d'or et d'argent qu'on trouve dans les mines. Ils sont les premiers qui aient attribué à l'or les plus grandes vertus médicinales.

L'alchimie devint ensuite l'occupation favorite de certains moines du moyen-âge. Raymond Lulle, l'un d'eux, prétend lui-même avoir fait la découverte du grand œuvre, si l'on peut ajouter foi au passage d'un de ses ouvrages (3), où il dit qu'il l'avait apprise par révélation. Parmi tous les contes répandus sur cet homme vraiment extraordinaire, on prétendait que, pendant son séjour en Angleterre, il avait trans-

(1) Voyez sur la fausseté de ces ouvrages la note 4° de la page 4° de ce chapitre.

(2) Caligula fut peut-être le premier qui ait essayé de faire de l'or avec de l'orpin.

(3) L'*Art général*, qu'il écrivit d'aprè[illegible]u'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi.

formé en or, pour le roi Edouard Ier, cinquante mille livres de vif argent, et que cet or servit à frapper les premiers rose-nobles.

Nicolas Flammel passa également dans son temps pour avoir découvert la pierre philosophale ; on fixe même la date de cette découverte au 17 janvier 1382, nous ne savons trop sur quelle autorité. Les grandes richesses qu'il possédait, et dont on ignorait la source, donnèrent lieu aux bruits les plus absurdes, ainsi qu'aux fouilles infructueuses que l'on fit longtemps après sa mort dans la maison qu'il avait possédée à Paris, rue de Marivaux (1).

Paracelse, Bacon, Averroës (2), Guillaume de Paris et Alphonse X, roi de Castille, auquel l'étude des sciences fit faire bien des sottises en politique, eurent aussi la réputation de grands alchimistes. Enfin, on cite comme les plus modernes *souffleurs* connus le baron van Helmont (le fils) et un duc de Laenbourg, qui s'occupait encore en secret, vers la fin du XVIIe siècle, de la recherche de la pierre philosophale (3).

Une secte d'illuminés, connus sous le nom de frères de la Rose-Croix, fit grand bruit en Allemagne au commencement du XVIIe siècle ; ces illuminés devinaient les mystères de la nature à l'aide d'une lumière intérieure et par une *intuition* immédiate. Maier, fameux démonographe allemand, se fit l'apologiste de cette secte, qui avait de nombreux adeptes, comme en ont toujours les doctrines mystérieuses et surnaturelles, comme en ont trouvé en Espagne les *adombrados* et plus récemment en France les convulsionnaires, le charlatanisme de Cagliostro et la magie mesmerique des magnétiseurs (4).

(1) Ce fut Jacques Gohorri qui répandit la plupart des contes débités depuis sur Flammel dans son ouvrage *De la sténographie des mystères secrets de la science minérale.* — Paris, 1572.

(2) Le vrai nom d'Averroës était Aboul-Velid-Mohammed-Bnou-Roboat.

(3) Van Helmont prétendit même avoir vu et touché plusieurs fois la pierre philosophale ; elle avait, selon lui, la couleur du safran en poudre. On lui en donna le quart d'un grain, [illegible] dans huit onces de mercure, les changea en argent très-pur [illegible]

(4) Naudé publia contre les Rose-[illegible] ant pour [illegible] *truction à la France sur la vérité* [illegible]

;s adombrados, poursuivis vivement par l'inquisition, se
;gièrent en France en 1623, et se retirèrent en grande
e à Roye et à Montdidier. Voici le contenu d'un des pla-
s qu'ils firent afficher à Paris : « Nous, députés du collége
cipal des frères de la Rose-Croix, faisant séjour visible et
ible en cette ville, par la grâce du Très-Haut, vers lequel
urne le cœur des justes, nous montrons et enseignons,
livres ni marques, à parler toutes sortes de langues des
où nous habitons, pour tirer les hommes, nos sembla-
, d'erreur et de mort. »

ais l'étude de la philosophie hermétique n'était pas le seul
en que les adeptes mettaient en usage pour acquérir des
esses : ils étaient également instruits des secrets de la mé-
rgie, et ils savaient découvrir les lieux qui recélaient les
ux précieux que la terre renferme dans ses entrailles.
s, néanmoins, n'employaient point les mêmes moyens, et
manière d'opérer variait suivant qu'ils avaient recours
différentes sortes de magie pour parvenir au but désiré.
i était théurgiste; il priait et jeûnait jusqu'à ce qu'il lui
un songe; il était pieux; son art était sacré et sa conduite
prochable; car la pureté de l'âme, la foi et la charité étaient
rdées comme des conditions indispensables pour le succès
es mystérieux travaux. A la première faiblesse, l'inspira-
s'évanouissait, et tous les trésors que l'on s'était flatté de
éder disparaissaient avec elle.

ais celui qui pratiquait la magie naturelle souriait aux
leries du mystique dévôt, qu'il affectait de regarder comme
dupe de son propre enthousiasme, ou souvent même
me un imposteur. N'ajoutant foi qu'aux pouvoirs secrets
a nature, il marchait gravement, tenant à la main la ba-
te divinatoire, faite de bois de coudrier, qui tourne, atti-
par les corpuscules émanés des métaux cachés sous la
e.

rare). Il faut entendre l'auteur ... sa colère sur ces *téné-*
... *anacritiques* frères de la ... n'étaient qu'une *fange*
... *bourbe* ... *plus cristalines eaux de*
... ogiste.

Un autre plus hardi, qui avait appris de Cornélius Agrippa tous les noirs secrets de la goétie, considérait comme une erreur la science du théurgiste et du rhabdomancien; il ouvrait avec mystère le grimoire dans lequel se trouvait la manière de faire usage du miroir magique où l'on voit tout ce qu'on désire, tout ce qui est caché au reste des mortels; puis il allait secrètement enterrer ce précieux talisman sous la potence d'où tombait par lambeaux le cadavre desséché du meurtrier que le bourreau y avait enchaîné; ou bien il creusait dans la fosse nouvellement formée; il troublait par ses enchantements le repos des morts, et forçait des yeux qui devaient être pour toujours fermés à la lumière à soulever leurs paupières glacées et à laisser tomber un regard terrible sur la surface polie du cristal.

Le savant qui croyait au pouvoir des constellations célestes pensait parvenir au même but par l'emploi d'un talisman fabriqué sous l'influence des astres qui présidaient aux trésors et aux richesses. Voici à ce sujet une histoire que nous avons apprise, dans le cours de nos voyages, d'un savant astrologue étranger. Cet homme, auquel tous les secrets de son art étaient familiers, avait découvert, à force de travail et de calculs, que s'il pouvait se procurer certaine médaille d'or, et lui faire donner la forme d'un homme ailé, lorsque les planètes seraient sous le *trim-aspect*, qui est le plus favorable, il découvrirait au moyen de ce talisman tous les trésors cachés. Après de longues et pénibles recherches, il fut assez heureux pour trouver enfin la précieuse médaille, dont il paya aussitôt la valeur, et il la confia à un ouvrier aussi discret qu'habile, qui devait travailler graduellement le métal dans la forme qui lui fut indiquée, en observant néanmoins de ne se servir de ses outils que lorsque l'adepte aurait reconnu, d'après les tables alfonsines, que l'instant était favorable. Au bout de quelque temps le talisman était à peu près terminé, lorsque l'ouvrier, laissé seul un jour, fut poussé par une inspiration soudaine à donner le dernier coup de marteau à son ouvrage. Par un hasard aussi heureux qu'imprévu, sa m ... nt dans l'ascension droite de Jupiter, communiqu ... hevée la vertu ta

smanique, et le petit homme ailé, s'élançant aussitôt de la ible où il était placé, fut se fixer fortement sur le plancher. 'ous les efforts de l'ouvrier pour l'en arracher furent inutiles, t il commençait à se repentir de son imprudence, lorsqu'une ıouvelle idée lui fit heureusement deviner la cause de cette nfluence attractive. Il creusa à l'endroit même où s'était fixé e talisman, et découvrit un vase de terre rempli d'une grande uantité de pièces d'or et d'argent, qui y avaient été cachées ans doute par un des anciens propriétaires de la maison. A a vue de cette riche trouvaille, on concevra facilement quelle lut être la joie de ce pauvre ouvrier, surtout lorsqu'il eut réfléchi que le hasard venait de mettre entre ses mains les moyens de devenir possesseur de tous les trésors de la terre. Cette réflexion décida de son sort, et la cupidité l'emportant chez lui sur le devoir, il résolut de s'approprier l'œuvre qui avait été confiée à sa probité. Pour mieux réussir dans son dessein, il alla à l'instant s'embarquer sur un vaisseau qui était prêt à mettre à la voile, et qui, profitant d'un vent favorable, s'éloigna rapidement du port. L'heureux ouvrier, assis sur la poupe, tenait dans sa main le merveilleux talisman qu'il contemplait avec délices, en songeant aux immenses richesses qu'il devait lui procurer et en formant pour l'avenir mille projets de bonheur. Mais, au milieu de ces rêves et de leurs riantes images, le vaisseau vint à passer sur quelques trésors cachés dans les abîmes de l'Océan, et l'image magique, obéissant aussitôt au pouvoir qui l'attirait, s'échappa des mains de l'ouvrier et disparut au sein des flots, emportant avec elle les brillantes espérances dont s'était quelque temps bercé son heureux possesseur.

C'est ainsi que se terminent ordinairement toutes ces aventures mystiques ou fabuleuses, dans lesquelles la cupidité humaine est représentée poursuivant avec une ardeur infatigable la recherche du précieux métal, dans la possession duquel elle a placé son bonheur. Il y a malheureusement des hommes tellement avides des jouissances que l'or seul peut procurer, qu'ils n'ont jamais reculé devant aucun des moyens qu'ils croyaient pouvoir leur permettre de satisfaire leurs dange-

reuses et criminelles passions; il leur faut de l'or à tout p
et s'ils ne peuvent l'obtenir du ciel par leurs prières, ils s
ront bien, par le sacrifice de leur âme, l'arracher aux p
sances de l'enfer. Néanmoins, la misère, le désespoir et q
quefois la mort sont presque toujours le résultat de ces ten
tives impies, dans lesquelles l'esprit du mal semble pren
un plaisir cruel à *tantaliser* notre cupidité. En vain l'ad
fouillera-t-il avec persévérance les ruines du temple où s
enfouies les richesses qu'il convoite : il semble que plus il
vaille, plus il creuse avec ardeur, plus le précieux coffret s
fonce dans les entrailles de la terre. Enfin, au moment p
où le charme doit opérer, le rocher miné depuis longte
s'écroule avec fracas, ensevelit souvent l'adepte lui-mêm
dérobe pour jamais le trésor aux recherches des hommes (

En vain un autre initié auquel un songe a révélé le l
précieux qu'il a longtemps cherché (2) aura-t-il couronn
tête de verveine et de laurier (3), le gnome malin qui veille
le métal confié à ses soins saura déjouer ses enchantemen
l'épouvanter par des visions hideuses, qui le forceront, a
bien des travaux et bien des peines, à abandonner sa folle
treprise. Nous pensons que le lecteur trouvera facilement
rigine et la morale de ce mythe ingénieux, dans lequel n
avons cru reconnaître les pouvoirs divers attribués ancien
ment au bon et au mauvais principe.

Dans un traité sur la mythologie populaire, nous croy
qu'il y a peu de choses à dire de l'astrologie judiciaire,
est l'abus que des imposteurs ou des gens en commerce ill
avec les malins esprits font des connaissances astronomi
pour prédire l'avenir par les aspects, les positions et les
fluences des corps célestes. L'astrologie, dont l'origine

(1) Un prêtre de Nuremberg fut ainsi enterré vivant, en 1530, dans
caverne, près de cette ville, dans laquelle le malin esprit lui avait
songé qu'il trouverait un trésor.

(2) On nomme filons les veines ... d'argent, etc.

(3) Voyez dans *Albert-le-Gran*
balistes pour chaque jour de la s
crets de la cabale pour la déc
page 66 et suiv.

monte à la plus haute antiquité, n'a point eu à subir dans la longue période de son existence les mêmes chances de bonne et de mauvaise fortune que la magie et la sorcellerie. Protégé par les rois et les grands, l'astrologue était admis dans leurs conseils, où son avis était généralement adopté. Presque tous les autres sentiers de la science mystique conduisaient à la misère ceux qui avaient la folie de s'y égarer; l'alchimiste même, tout en vantant bien haut les trésors inépuisables que son art pouvait procurer, n'en vivait pas moins au jour le jour sur l'espoir peu substantiel de la fumée de son fourneau. Mais les consultations de l'astrologue, qui ressemblent sous bien des rapports à celles de beaucoup de médecins de nos jours, se payaient, comme ces dernières, en bel argent comptant; témoins les cinq cent mille roubles d'or que Pierre-le-Cruel se plaignait d'avoir dépensés avec ses astrologues, qui, pour une vérité, disait le naïf Duguesclin, lui avaient débité cent *bourdes*.

Ces sorciers de haut parage, abrités sous des lambris dorés, et dont le peuple goûtait peu la science, n'avaient à tromper que des dupes de qualité, dont la puissance et le crédit les mettaient non-seulement à l'abri des atteintes de la justice ordinaire, mais les garantissaient encore de celles non moins dangereuses de l'inquisition.

Les rois de l'antiquité et ceux des temps modernes se sont souvent eux-mêmes occupés d'astrologie. Un jeune savant, dont la science regrettera longtemps la perte (1), a découvert dans le tombeau du roi d'Egypte Rhamses V, que l'on croit être le même que Sésostris, des tables plutôt astrologiques qu'astronomiques, qui, si elles ne sont pas l'ouvrage de ce monarque, prouvent au moins l'estime qu'il avait pour cette science. On trouve dans ces tables égyptiennes, comme dans celles de nos modernes astrologues, l'influence exercée sur les diverses parties du corps humain par chaque constellation.

Bien des siècles après la mort du roi d'Egypte, Alfonse X, ille, dit le sage et l'astrologue, fit dresser par des

Juifs de Tolède des tables que l'on a nommées alfonsines, qui lui ont acquis plus de gloire que ses combats. Ce savant monarque, à force de regarder au ciel, finit par se trouver sur la terre dépossédé de son royaume, *dumque cælum considerat, observat que astra, terram amisit* (1).

C'est encore aux Arabes que nous devons la conservation des traditions astrologiques et de toutes celles des sciences de même nature, qu'ils recueillirent soigneusement et cultivèrent avec succès, lorsque la chute de l'empire romain et les invasions des Barbares eurent détruit en Europe toute puissance intellectuelle. Ce fut dans leurs écoles, comme nous l'avons déjà dit, qu'étudièrent les hommes qui brûlaient du désir de rallumer le flambeau de la science, éteint depuis plusieurs siècles dans leur patrie; et ce fut dans ces mêmes écoles qu'ils puisèrent également ce goût si prononcé pour l'astrologie judiciaire, que l'on considérait alors comme inséparable de l'astronomie, de la médecine et des mathématiques.

Non-seulement Alexandre, Pompée, César et tous les grands hommes de l'antiquité croyaient à l'astrologie, mais encore les hommes les plus illustres et les plus instruits des temps modernes ajoutèrent foi aux prédictions astrologiques. Nous avons déjà parlé de l'infatuation de Charles-le-Sage pour les astrologues, et tout ce qu'il fit pour la propagation de leur science. Louis XI craignait autant le pouvoir magique, qu'il supposait à Galiotti et à Angelo Cottho, ses astrologues, que les menaces de Coctier, son médecin. Catherine de Médicis se dirigeait d'après les conseils de ceux qu'elle avait amenés d'Italie, et consultait avec eux les astres sur ses futures destinées. La colonne qu'on a conservée à la halle aux farines lui servait d'observatoire (2). Cette reine superstitieuse portait sur l'esto-

(1) Mariano, *Hist. d'Espagne*. — Enees Silvius rapporte que ce monarque essaya de se guérir d'un accès de mélancolie en lisant la Bible quatorze fois de suite avec tous les commentaires. On croira sans peine que cet essai fut tenté sans succès; mais ce qui paraîtra plus surprenant, c'est que le même auteur assure qu'il fut guéri complètement en lisant Quinte-Curce une seule fois.

(2) L'auteur de l'article *magie* du *Dict. de* [illegible] n s'est tr[illegible] orsqu'il a attribué à Marie de Médicis ce que [illegible] de Cr[illegible]

mac une peau de vélin, d'autres disent d'un enfant écorché, semé de figures, de lettres et de caractères de différentes couleurs, ainsi qu'un talisman que lui forma l'astrologue Régnier; il était composé de sang humain, de sang de bouc et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble, sous quelques constellations particulières qui avaient rapport à la nativité de cette princesse. Elle croyait, au moyen de ce talisman, pouvoir gouverner souverainement et connaître l'avenir.

Marguerite de Valois croyait comme sa mère à la magie et à la sorcellerie. On raconte que l'amour ardent qu'elle témoigna à Pominy, fils d'un chaudronnier, qui était laid et sans mérite, provenait d'un talisman qu'il portait suspendu à son col, sous sa chemise, au moyen duquel, dit elle-même la reine, « il changeait de voix, de visage et de poil, comme il lui semblait, et qu'il entrait à huis-clos où il lui plaisait (1). »

Notre bon Henri lui-même faisait tirer par son médecin La Rivière l'horoscope de son fils. Richelieu consulta plus d'une fois le célèbre astrologue Morin, auquel Mazarin fit une pension, après lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collége royal, et le secrétaire d'état de Chavigny réglait toutes ses démarches par les avis du même astrologue. Ce Morin devina si juste dans tant de circonstances, qu'il s'était acquis une grande réputation dans la science des horoscopes. Il ne se trompa que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave Adolphe; il rencontra à dix heures près le moment de la mort du cardinal de Richelieu, se méprit de seize jours seulement à celle du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Il n'est pas moins certain que Morin prédit sans le connaître au malheureux Cinq-Mars qu'il aurait la tête tranchée. On lui reproche de s'être trompé dans quelques-unes de ses prédictions; mais il faut convenir qu'en général la justesse avec laquelle il devina une infinité d'événements est difficile à expliquer.

La France a été de tout temps le pays où les charlatans ont fait une plus ample moisson de richesses et d'admiration. Nous

(1) Divorce satirique.

pourrions en citer un grand nombre qui, par leur conduite impudente, trouveraient de nombreux prototypes dans le XIXe siècle, qui est celui des aventuriers de toutes les espèces et de toutes les couleurs.

Il n'y a pas de siècles qui n'aient eu leur Mesmer et leur Cagliostro. Dulaure rapporte qu'un homme qui faisait des merveilles, lisait dans l'avenir, guérissait gratuitement les malades et laissait partout des traces de sa générosité, parut à Lyon en 1501 ; il possédait le secret de la pierre philosophale; il possédait également celui de s'attirer la confiance et l'admiration générale. Cet homme extraordinaire vint à Paris, où la cour et la ville rendirent hommage à ses rares talents. L'alchimiste fit présent à Louis XII d'une épée et d'un bouclier qui avaient des vertus occultes, merveilleuses et surtout très-salutaires pour le guerrier qui devait s'en servir. Le bon roi lui donna en retour une somme considérable, que le philosophe distribua orgueilleusement aux pauvres (1).

Le triomphe de la magie et de l'astrologie en France fut complet sous les règnes des derniers Valois et même sous celui de Henri IV. En l'année 1587, le 27 février, Dominique Miraille, italien, et une bourgeoise d'Étampes furent condamnés à être pendus, puis brûlés au parvis Notre-Dame, « pour avoir été saisis de livres de conjurations, caractères, plaques d'argent, lames de fer blanc, figures, papiers, harangues pour invoquer les sybilles, fées et malins esprits, et autres instruments servant au fait de magie. Les Parisiens, dit *l'Etoile*, parurent surpris de cette exécution, pour ce que cette sorte de vermine était toujours demeurée libre, et sans être recherchée, principalement à la cour, où sont appelés philosophes et astrologues ceux qui s'en mêlent; et même au temps de Charles IX, était parvenue à une telle impunité, qu'il y en avait dans Paris jusqu'à *trente mille*, comme confessa leur chef en 1572 (2). »

Jamais la croyance à l'astrologie ne fut plus forte dans toute

(1) *Singul. hist.*, par Dulaure, p. 157.
(2) Mémoires de *l'Etoile*, p. 89.

s classes de la société, où elle avait fini par descendre, que
ıns les xvie et xviie siècles. Ce fut à un tel point que, lorsque
ean Stoffler, célèbre astrologue et mathématicien allemand,
ıt annoncé un grand déluge pour le mois de février de l'an-
ée 1524, il fit trembler par cette prédiction non-seulement
oute l'Allemagne, mais toute l'Europe, et l'on dit même aussi
eux des habitants de l'Asie et de l'Afrique auxquels cette
ouvelle put parvenir. On faisait faire partout des barques
our échapper à ce fléau, et beaucoup de gens des provinces
naritimes de l'Allemagne vendirent à vil prix leurs propriétés,
ue d'autres moins crédules ne firent aucune difficulté d'ache-
er. On cite un certain médecin de Toulouse, nommé Auriol,
ui fit construire une espèce d'arche avec laquelle il espérait
ans doute pouvoir gagner en cas de déluge un des sommets
es Pyrénées et attendre tranquillement sur cet autre Ararat
ı fin du terrible cataclisme annoncé par Stoffler. Mais heu-
eusement pour le genre humain, jamais mois de février n'a-
ait été plus sec que ne le fut celui de l'an de grâce 1524, et
l en advint de ce déluge comme des comètes dont nous me-
acent de temps à autre les Stoffler du xixe siècle. Cet astro-
ogue réussit mieux dans la prédiction qu'il fit de son genre
le mort, en disant qu'il périrait d'une chute. S'étant levé pré-
ipitamment dans une dispute pour prendre sur des tablettes
ın livre qu'il citait en sa faveur, il attira en le saisissant un
les rayons qui lui porta un si grand coup à la tête, qu'il en
mourut peu de jours après (16 février 1531).

Dans les derniers siècles, l'astrologie était devenue l'étude favorite des hommes les plus éminents dans toutes les sciences. Bacon lui-même admettait la vérité des prédictions astrologiques; seulement, il prétendait bannir de cette science différentes pratiques qu'il trouvait inutiles et dangereuses. Walter-Scott nous apprend que dans les guerres qui précédèrent et suivirent la mort de Charles Ier, les astrologues anglais se divisèrent entre les deux partis, les uns prenant celui du roi, les autres celui des parlementaires, et l'on n'était pas moins désireux de connaître dans les deux camps et pas moins prêt à croire tout ce que Lilly, Warthon et Gadbury avaient dé-

couvert dans le ciel sur le résultat de ces sanglantes querelles (1).

Les astrologues conservèrent longtemps en Angleterre une grande influence sur les personnes de hautes classes. Lamb, qui fut mis en pièces en 1640 par la populace de Londres, était le conseil et le favori de Buckingham. Les princes et les barons de l'Allemagne n'ajoutaient pas moins de foi aux prédictions de ces imposteurs que les lords de l'Angleterre. Le célèbre Walstein entretenait à grands frais auprès de sa personne un fripon d'italien, nommé Jean-Baptiste Séni, qui n'eut pas même l'adresse de prévoir ce qui arrive presque toujours dans ces sortes d'affaires, qu'après avoir arboré contre son souverain l'étendard de la révolte, il y avait mille chances contre une que son patron serait assassiné par ses propres complices, jaloux d'acheter leur pardon en ajoutant un nouveau crime à celui qu'ils avaient déjà commis (2).

Les hommes les plus sages et les plus grands guerriers ont été souvent trompés par l'idée qu'ils étaient guidés et protégés dans leurs desseins par une influence surnaturelle. Alexandre-le-Grand était fort superstitieux (3), et personne dans l'armée macédonienne n'avait peut-être plus de pouvoir sur son esprit que le devin Aristandre (4), auquel, dit Quinte-Curce, ce prince avait livré sa crédulité. Cependant, il est à remarquer que la confiance qu'Alexandre avait dans sa fortune l'empêcha quelquefois de se soumettre à l'avis de ses devins. Napoléon et César ont eu à cet égard la même croyance. C'était à son étoile, qu'il nommait sa fortune, que

(1) *Letters on demonology*, etc., p. 372.

(2) L'assassinat de Walstein par trois étrangers, l'Ecossais Gordon, l'Irlandais Butler et l'Anglais Lascy, qu'il avait comblé de bienfaits, offre absolument, dans son exécution, les mêmes circonstances que celui de l'empereur Paul Ier, parmi les meurtriers duquel figurait aussi un Anglais qui a joui depuis lors d'une bien grande faveur à la cour de Russie. Le médecin d'Alexandre Ier, dont la mort est encore un mystère, est également un Anglais, et nous n'oublierons jamais que ce fut un Anglais qui tira le premier coup de fusil sur la garde royale, le 27 juillet 1830. Partout où il y a un assassinat politique ou une révolution, on est sûr que les Anglais sont pour quelque chose.

(3) Quinte-Curce. lib. VII, c. 7.

(4) *Ibid.*, lib. VI, c. 2.

» conduisait le vainqueur des Gaules lorsqu'il bravait sur un frêle esquif les flots soulevés de l'Adriatique ; et quand Napoléon, le matin de la grande bataille de la Moscowa, saluait l'astre du jour du nom de *Soleil d'Austerlitz* (1), ce grand guerrier donnait par là une nouvelle preuve de la confiance que les hommes ambitieux et favorisés de la fortune ont placée de tout temps dans cette espèce de fatalisme, qui n'est réellement chez eux que la foi qu'ils ajoutent à l'influence de leur étoile.

Attila avait la même confiance dans sa fortune, et il sut remplir l'esprit de ses soldats de la croyance qu'il y avait en lui quelque chose de divin, à quoi son bonheur était attaché. Un pâtre vit un jour une de ses vaches qui boitait. Ne pouvant s'expliquer la cause de sa blessure, après l'avoir examinée, il suivit les traces de son sang et trouva enfin une épée sur laquelle l'animal, en paissant, avait marché sans la voir. Le pâtre la porta au roi des Huns. Attila s'en réjouit, et vit que l'empire du monde lui était destiné, puisqu'il possédait l'épée de guerre, l'épée de Mars, que les Scytes avaient de tout temps regardée comme sacrée (2). Attila était lui-même superstitieux. « Religioni persuasionibus que de diis à sua gente susceptis, usque ad superstitionem addictum (3). » Une mystérieuse superstition est peut-être le plus puissant ressort qu'un général d'armée puisse faire mouvoir pour manier et remuer ses soldats, et les remplir de confiance ou de crainte selon les besoins. Il est bon que l'armée croie que son général la tirera de tout mauvais pas, par quelque assistance secrète qui ne lui manque jamais dans l'occasion, assistance qu'il attribuera, sans doute, lui-même à son étoile, que le vulgaire nomme ordinairement *son bonheur*.

L'astrologie fut longtemps mêlée avec la politique, et il n'y

(1) « Il était cinq heures du matin lorsque Napoléon arriva près de la redoute conquise le 5 septembre. Là, il attendit les premières lueurs du jour et les premiers coups de fusil de Poniatowski. Le jour parut : l'Empereur, le montrant à ses officiers, s'écria : « Voilà le soleil d'Austerlitz ! » — Ségur, l. b. vii, chap. ix.

(2) Jornandez, cap. xxxvi, p. 116. — Voy. *Allg. Walder*, t. i, p. 512.

(3) Callimachus experiens in Attila.

a pas encore bien des années qu'elle avait en Russie une grande part dans les décisions secrètes, qui se prenaient dans le cabinet des czars. Les astrologues ont tellement conservé de pouvoir dans les conseils du grand seigneur, que l'on raconte que, dans une dernière guerre de la Turquie contre la Russie, la correspondance entre le sultan et son visir roulait presque entièrement sur la solution des questions astrologiques qui avaient été débattues dans l'enceinte du sérail par les astrologues de Sa Hautesse.

Lorsque le sultan actuel, Mahmoud, partit de Constantinople sur une frégate, dans le printemps de 1837, pour aller visiter les côtes de ses possessions européennes, son astrologue ayant prédit que le vent serait favorable et soufflerait de la partie du sud, ce qui, en effet, arriva, reçut à cette occasion la décoration de Nischani-Iflictar. Que de gens ont obtenu chez nous, depuis quelques années, des croix, des cordons, des crachats, des places et des pensions, en récompense de services au moins aussi importants que ceux que l'astrologue de la Sublime-Porte rend, chaque jour, au chef des croyants!

Au reste, les astrologues, chassés de l'Europe chrétienne par les progrès des sciences et par l'influence d'une religion plus éclairée, n'ont rien perdu de leur pouvoir en Perse, en Chine et dans l'Orient, où leur science est encore aussi honorée qu'elle le fut longtemps parmi nous.

Mais comme, malgré les progrès que peuvent faire chez nous les lumières, les hommes n'en sont pas moins exposés à être continuellement trompés par leurs semblables, ainsi que nous le voyons chaque jour, d'autres charlatans beaucoup plus dangereux ont remplacé sur la scène du monde les adeptes des sciences occultes, et les maux qu'ils ont causés par les doctrines perverses qu'ils ne cessent de répandre sont si grands, que mieux vaudrait encore tous les magiciens et tous les astrologues du moyen-âge que ces misérables jongleurs qui se moquent si cruellement depuis un demi-siècle de notre crédulité et de notre faiblesse. Charlatans politiques, charlatans financiers et savants charlatans, à la cour, au conseil, à la tribune, à la Bourse, à l'Acad[illegible] ne voit, on n'en-

tend, on ne rencontre que charlatans; et ce qui prouve encore, malgré leur superstitieuse croyance dans l'astrologie, combien nos pères étaient plus sages et plus prudents que nous dans leurs rapports avec les gens qui cherchaient à les tromper par de fausses et vaniteuses prédictions, c'est que si les rois ont admis secrètement autrefois les astrologues dans leurs conseils, ils n'ont cependant jamais été assez fous pour leur confier le timon de l'Etat, et pour les nommer premiers ministres (1).

Chaque siècle qui produit des hommes remarquables par l'étendue et la profondeur de leurs connaissances, la justesse de leur esprit et de leur raisonnement, produit également des hommes extraordinaires par l'originalité de leurs idées, l'étrange hardiesse de leurs assertions et le charlatanisme effronté qu'ils mettent en œuvre pour éblouir les hommes, dans le but criminel de les pervertir ou de les tromper. La médecine, science tout-à-fait conjecturale, a ouvert de tout temps un champ vaste et fertile à la cupidité de ces gens avides de renommée et surtout de richesses, qui, connaissant le faible de la plupart des hommes pour le merveilleux et la nouveauté, choisissent ordinairement ces deux grands mobiles pour réussir dans leurs projets.

On peut facilement s'imaginer quels puissants auxiliaires la magie et l'astrologie durent fournir à des hommes auxquels tous les moyens étaient bons pour parvenir au but qu'ils se proposaient. Aussi les employèrent-ils souvent avec succès pour faire des dupes et donner à leurs expériences un certain air mystique qui plaît surtout aux grands, plus avides encore que le peuple de ces émotions fortes que savaient leur ménager avec beaucoup d'art les directeurs de la fantasmagorie cabalistique.

Nous pensons qu'on peut considérer Paracelse comme étant le premier qui ait introduit publiquement dans la médecine les doctrines suivies depuis par Mesmer et Cagliostro. Cet homme extraordinaire naquit quelques années après Luther,

(1) Ceci a été écrit en avril 1836.

établir sa réforme dans la médecine, a été imité de nos jours par d'autres médecins réformateurs, qui n'ont pas craint, pour propager le système exclusif dont ils se prétendent les auteurs, de professer publiquement le matérialisme le plus dégoûtant, et de se faire les apologistes de la phrénologie et de la magie magnétique, communément nommée le magnétisme animal.

A côté de Paracelse, nous croyons devoir placer son contemporain Corneille Agrippa de Nettesheim, comme lui médecin astrologue, non moins grand charlatan, mais plus habile magicien, et dont la plume insolente lui suscita bien des querelles avec les théologiens de France et d'Italie. Vagabond et presque mendiant en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, il trouva enfin dans la mère de François Ier une princesse assez crédule pour l'honorer du titre de son médecin. Il était aussi son astrologue, puisqu'il fut ensuite chassé d'auprès d'elle pour avoir refusé de faire connaître ce que lui annonçaient les astres sur les destinées de la France, confiées alors aux mains de cette princesse capricieuse, plus propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet.

Cet homme, accusé d'être en commerce avec le diable, et qui, selon Paul Jove, en avait toujours un à sa suite sous la figure d'un chien barbet, ne paraît pas avoir profité de ses liaisons avec l'enfer pour acquérir des richesses, puisqu'après avoir passé une partie de sa vie dans les cachots, il mourut, en 1535, dans un hôpital de Grenoble.

De graves historiens racontent que le diable, ayant un jour étranglé un des disciples d'Agrippa, celui-ci ordonna au malin esprit d'entrer dans le cadavre, de lui faire traverser cinq à six fois la place publique de Louvain et de l'abandonner ensuite, afin que le peuple prît cette mort pour une apoplexie naturelle.

Agrippa semblait prévoir les maux incalculables que devait produire plus tard, en Europe et principalement en France, l'abus inconsidéré des sciences, qu'il prétendait avec raison être plus pernicieuses qu'utiles à la … tion soutenue depuis par J.-J. Rousseau ave…

quence et une grande force de raisonnement. Qu'auraient donc dit le médecin astrologue et le philosophe Genevois s'ils avaient été témoins de l'espèce de frénésie avec laquelle des gens aveugles ou pervers s'efforcent encore, au milieu du bouleversement social qui nous menace, de propager des connaissances dangereuses, chez des hommes qui ne sont point en état de s'occuper de sciences, moins encore d'en faire un bon usage (1848)?

Rodolphe Goclenius, ardent disciple de Paracelse, publia le premier un traité sur la guérison des maladies par le magnétisme (1). Il fut suivi par Van-Helmont, dont le traité *De magnetica vulnerum curatione* parut en 1621. C'est cette méthode, qui contient autant d'impiétés que de faussetés, de superstitions et de sottises, que Mesmer a ressuscité de nos jours des rêveries de Goclenius et de Van-Helmont.

Un des hommes les plus singuliers du siècle de François I[er] fut certainement Guillaume Postel, qui joignait à une vivacité, une pénétration et une mémoire qui allait jusqu'au prodige, à un esprit brillant et à des connaissances fort étendues une espèce de folie que nous avons vue se renouveler plus sérieusement de nos jours, par des hommes qui visaient à un tout autre but que Postel, qui était moins méchant que fou. Une des principales chimères de Postel était que les femmes domineraient un jour sur les hommes. Il soutenait aussi que la rédemption des femmes n'était pas achevée, et il découvrit à Venise une vieille fille qu'il nomme la mère Jeanne, qui devait terminer ce grand ouvrage. La mère Jeanne de ce précurseur des Saint-Simoniens était la femme libre que cher-

(1) Postel publia à ce sujet un ouvrage intitulé : *Des très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde, et comment elles doivent par raison à tout le monde commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil.* Paris, 1555, in-16. Il a aussi sur le même sujet : *Le prime nuove dell' altro mondo, cioe la vergine venitiana*, 1855, et *Epistola ad shwenfeldium de virgine venitiana*, 1856, 1 vol. in-8°. Ces ouvrages auraient pu être fort utiles à la société des dames *patriotes*, qui travaillaient naguère à l'émancipation complète de leur sexo, et dont les pétitions aux chambres furent constamment et fort incivilement repoussées … *du jour*.

cha pendant plusieurs années le père Enfantin. Comme on le voit, quelques-unes des plus grandes folies de notre siècle, telles que le magnétisme, le saint-simonisme et la phrénologie, sont déjà un peu surannées. François Ier et la reine de Navarre regardaient Postel comme la merveille de son temps; il se mêlait aussi de prédire l'avenir; mais il ne fit pas preuve de beaucoup de prévision dans un ouvrage qu'il intitula: *Recueil des prophéties les plus célèbres du monde, par lequel il se voit que le roi François Ier doit tenir la monarchie de tout le monde*. Ce livre fut sans doute écrit avant la bataille de Pavie. Au reste, cette merveille de son siècle n'a pas craint de dire que l'ange Raziel lui avait révélé les secrets divins, et que l'âme d'Adam était entrée dans son corps, ce qui ne donne pas une grande idée de la raison de ce philosophe.

Dans le XVIIIe siècle, si fécond en hommes extraordinaires, parut Lavater, homme dont l'imagination, naturellement ardente et mobile, avait été exaltée par le séjour qu'il fit en Allemagne, au moment où le philosophisme et l'illuminisme y faisaient tourner toutes les têtes. Lavater renouvela sur la physiognomonie les anciennes idées que l'on trouve sur ce sujet dans Zopire, Hippocrate et Aristote parmi les Grecs, et dans La Chambre, Dupleix et Porta parmi les modernes. Voici le portrait que fait de Lavater un homme de beaucoup d'esprit qui voyageait en Suisse en 1786, et qui avait eu occasion de voir souvent l'ancien ministre protestant de Zurich, devenu médecin physiognomiste : « Douceur, exaltation, finesse, dit M. Cambry, sont les principaux caractères de la physionomie de Lavater; il eût été pythagoricien dans l'ancienne Italie, sectateur des Orphées dans la Thrace, Essénien chez les Juifs, martyr sous Dioclétien, brûlé comme hérétique en 1200, fakir chez les Indiens, jongleur chez les Lapons et fou dans tous les siècles; il ne peut atteindre au génie, il l'outre-passe; la mesure du vrai n'est jamais arrêtée chez lui; c'est un homme qui monte, s'élève, monte encore, s'élance et tombe ; est-il assez fou pour être de bonne foi? Est-[illegible] aux pour tromper? Voulut-il séduire ses partisans [illegible] de ses di

raîne-t-elle au charlatanisme? Je soumets ces questions à lus savants que moi (1). »

u reste, cet illuminé, que beaucoup de gens ont cru avoir :éellement de bonne foi, prétendait voir des esprits, causer : le démon, et laissait au moins croire qu'il avait des vi-s et un commerce très-familier avec les êtres surnaturels noyen desquels l'homme peut communiquer avec le ciel. voici un exemple : Lavater voyageait avec M. B***, et leur ure ayant été renversée, ils roulèrent au fond d'un préci-. Néanmoins, ils se tirèrent sains et saufs de cet accident, aurait pu leur coûter la vie. — Ecrivez ce qui vous est vé, dit B***, pour tranquilliser votre épouse; on peut lui e un faux rapport. — Ami, dit Lavater, affectant un air stérieux, on sait déjà mon aventure, et tout est tranquille : moi.

avater était un homme vertueux, et il a donné souvent des ques d'un excellent jugement. Nous n'en voulons pour uve que l'anecdote suivante : Le trop célèbre Mirabeau se sente un jour chez lui avec cet air cavalier et de persiflage était alors de bon ton, et débute par ces mots : « Mon-ır le sorcier, j'ai fait le voyage tout exprès pour savoir ce vous pensez de ma physionomie. Regardez-moi, je suis le ıte de Mirabeau ; si vous ne devinez pas juste, je dirai que s êtes un charlatan. — Votre conduite, monsieur, est très-onsidérée, je ne suis pas un nécromancien. » Mirabeau in-e, et alors Lavater lui dit : « Votre physionomie annonce vous êtes né avec tous les vices, et que vous n'avez rien pour les réprimer. » — Ma foi, vous avez deviné, répon-Mirabeau, et il se retira un peu déconcerté. » Toute per-ne connaissant Mirabeau eût pu, sans être physiono-ste, en porter le même jugement. La prévision de Lavater fut pourtant point jusqu'à prédire au futur démagogue, au moment où il triompherait de voir la *grande œuvre* levée et la religion catholique écrasée en France, il pé-it au milieu d'affreuses convulsions, réalisant la terrible

1) *Voyage pitt. en Suisse*, par Cambry. t. II, p. 315.

histoire que nous a laissée Spelman sur la fatalité des sacriléges (1).

Lavater eut souvent pour antagoniste Georges Lichtenberg, physicien et moraliste allemand de la fin du dernier siècle, homme d'un esprit mordant possédant de vastes connaissances auxquelles il joignait un penchant extraordinaire pour la superstition. Il consultait les astres et se croyait placé sous la protection d'un démon, ou plutôt d'un génie comme celui de Socrate, auquel il écrivit plusieurs fois pour lui demander des conseils; il est probable que les lettres du savant moraliste restèrent sans réponse. Lichtenberg publia une parodie amère et burlesque des *Essais physiognomistes* de Lavater, à laquelle il donna le titre de *Physionomie des queues* (2).

C'est ainsi que, dans un siècle qu'on appelait celui de la raison, on vit s'élever différentes sectes qui, sous des noms plus polis et plus savants, renouvelèrent toutes les erreurs des siècles précédents. Les noms trop décriés de sorciers, d'astrologues et de magiciens furent changés en ceux d'illuminés, de rose-croix et de martinistes; au lieu de diable, on dit esprit, agents purs et intermédiaires, essence amalgamée ou puissances secondaires. Cependant, ces nouveaux adeptes avaient le même but que les magiciens, celui de se rendre parfaitement heureux et de communiquer avec les génies. Mais les moyens qu'ils employaient pour y parvenir étaient tout-à-fait opposés, et l'esprit de leur dogme était bien différent. Les magiciens, qui tenaient leur pouvoir de l'esprit du mal, ne tendaient qu'à nuire et à détruire, tandis que les martinistes et les autres illuminés ne cherchaient qu'à approcher de la perfection par la pureté des mœurs, et ne communiquaient qu'avec les esprits de lumière. La différence des deux sectes consistait principalement en ce que les uns invoquaient le mauvais, et les autres le bon principe.

(1) *Histoire et fatalité des sacriléges.*
ples, etc., et qui rappelle le traité de l
Gibbon s'est bien gardé d'insérer, e
œuvres de Spelman qu'il a publi
(2) Lichtenberg mourut en 1

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA DIVINATION.

CHAPITRE I.

Des différentes sortes de Divination.

> « Ista sic reciprocantur : ut si divinatio sit, dii sint ; et si dii sint, sit divinatio. »
> CICÉRON, *De Divinat.*, lib. I, cap. 6.

On a souvent tiré une conséquence qui nous a toujours paru fausse de quelques railleries de Cicéron sur les augures, en disant que ce grand orateur ne croyait point à la divination. Nous pensons qu'on n'a pas assez fait attention, dans cette circonstance, à la grande différence qui existe entre croire à l'infaillibilité des augures et ne pas croire à la divination. Il nous semble que le traité de Cicéron ne doit laisser aucun doute concernant l'opinion qu'il pouvait avoir sur ce sujet important des croyances païennes, et les paroles que nous venons de citer nous en paraissent une preuve irrécusable : « S'il y a une divination, il y a des dieux, et s'il y a des dieux, il y a une divination. » Or, comme il est incontestable que Cicéron croyait à l'existence des dieux, il croyait nécessairement à la divination. Quand nous le voyons approuver par quelques [illegible] les paroles de Caton l'ancien, qui disait : « Qu'il [illegible]mment d[illegible]es pouvaient se regar- [illegible] supposer que Cicé-

ron n'a voulu parler, en cette occasion, que de l'abus que l'on faisait de la divination. D'ailleurs, il ne faut point oublier que quand le collége des augures fut devenu à Rome une institution toute politique, dont les patriciens se servaient pour opposer le *veto* des dieux aux projets qui contrariaient leur autorité, les thaumathurges qui le composaient tombèrent bientôt, aux yeux du peuple romain, dans un profond mépris, qui dut nécessairement rejaillir sur l'institution qu'ils représentaient, quelque sacrée qu'ait été réputée son origine.

Les hommes ont eu dans tous les siècles la même curiosité de connaître l'avenir, curiosité qu'ils ont constamment cherché à satisfaire par tous les moyens que leur esprit pouvait leur suggérer, et qui a été souvent exploitée avec profit par les gens qui avaient la réputation, bien ou mal acquise, de pouvoir lire dans les secrets des dieux. Nous ne prétendons point faire ici l'histoire de la divination, notre intention étant simplement d'indiquer quelques-uns des principaux moyens de découvrir l'avenir, en usage chez les peuples anciens et chez les modernes ; nous décrirons cependant d'une manière plus détaillée ceux de ces moyens qui se rattachent plus particulièrement aux croyances du moyen-âge.

Les Chaldéens eurent, dès la plus haute antiquité, des devins qui prédisaient l'avenir par l'interprétation des songes, le vol des oiseaux, ainsi que par d'autres pronostics.

L'écriture parle de neuf principales sortes de divination en usage chez les Hébreux, toutes défendues par la loi de Moïse. La première, qui se faisait par l'inspection des étoiles, des planètes et des nuées, n'était autre chose que celle qu'on a appelée depuis du nom d'astrologie. La seconde, dans laquelle on observait le vol et le chant des oiseaux, était celle que les Romains nommaient augure. La troisième avait lieu au moyen de maléfices ou pratiques occultes et pernicieuses, et la quatrième par la puissance des enchantements. La cinquième consistait à consulter les esprits pythons. La sixième, que Moïse nomme *indeoni*, é nent le sortilége et la magie. La septième, la né ı l'évocation des m
La huitième, la rhabd

ons et les baguettes. La neuvième, enfin, était l'hépatoscopie, u l'inspection du foie. Si nous ajoutons à ces diverses méthoes de consulter l'avenir, les diseurs de bonnes aventures et les nterprètes des songes, la divination par l'air, le feu, les méores et les serpents, nous trouverons que les Juifs, qui s'étaient infectés de ces superstitions en Egypte et dans leurs diverses captivités chez les Gentils, ne le cédaient en rien aux irecs et aux Romains dans tout ce qui concernait l'art prétendu de lire dans l'avenir.

La religion païenne admettait deux sortes de divination : 'une toute divine, qui provenait des dieux ou de leurs ministres, c'étaient les oracles; l'autre, qui était basée sur la science les hommes, se nommait théomancie.

La théomancie était elle-même artificielle ou naturelle.

La première consistait en pronostics ou inductions fondés sur des signes extérieurs, tels que l'eau, l'air, le feu, le vol des oiseaux, etc., liés avec des événements à venir. La seconde, au contraire, présageait les choses par une impulsion, un mouvement purement intérieur de l'esprit, indépendant de tout signe extérieur. La divination naturelle se subdivisait également en deux espèces : l'innée et l'infuse.

La divination innée était fondée sur les notions confuses de 'avenir que l'on supposait à l'âme immortelle, circonscrite en lle-même et commandant aux autres parties du corps. On en rouve des exemples fréquents dans les songes, les extases et es inspirations soudaines qu'on remarque souvent dans les ersonnes menacées d'un péril éminent, ou dans les malades ux approches de la mort, desquels on a vu quelquefois, omme ces lampes qui jettent tout-à-coup une grande lueur vant de s'éteindre, jaillir un dernier rayon de l'essence dine qui les anime encore, et, par son moyen, prédire des vénements qu'aucune prévision humaine n'eût été capable 'annoncer.

La divination infuse était basée sur l'hypothèse qui considérait l'âme comme étant semblable à un miroir sur lequel ne lumière émanée de Dieu ou des esprits réfléchissait les ements qui l

On comptait généralement trois sortes de devins. Les premiers étaient ceux que l'on croyait recéler dans leurs corps ces esprits ou démons que les Juifs nommaient *oboth*, les Babyloniens *sachoures* (1) et les Grecs tantôt *pythons*, tantôt *eutyclées* (2) ou *engastrimythe*, parce qu'ils se servaient, pour répondre du ventre et de la poitrine, des personnes que nous nommons ventriloques. Les seconds étaient les *enthousiastes*, qui prétendaient être sous l'influence de quelques divinités; ce sont les démoniaques et les possédés du moyen-âge et des siècles qui l'ont suivi qu'ont remplacés de nos jours les somnambules de la magie magnétique, qui était connue des anciens, et à laquelle nous réservons un chapitre particulier dans cet ouvrage. Les troisièmes, enfin, qu'on nommait *extatiques*, étaient ceux qui tombaient dans de longues extases, et qui racontaient à leur réveil ce qu'ils avaient vu et entendu pendant leur sommeil (3).

Indépendamment de ces trois sortes de devins, il y en eut encore dans divers Etats qui étaient entretenus aux frais du trésor public, tels que ceux que l'on nourrissait dans le prytanée d'Athènes et les augures de Rome, dont le collége était, comme nous l'avons dit, une institution plutôt politique que religieuse, qui avait pour but de faire adopter ou rejeter, par des auspices favorables ou contraires, les délibérations ou les lois proposées par les tribuns du peuple, ou tout ce qui pouvait contrarier le pouvoir dominant. Sous les empereurs, c'était le prince qui nommait les augures sur une liste de candidats qui lui était présentée. Ainsi, on pourrait comparer, en quelque sorte, le rôle que jouait le collége des augures dans les affaires publiques de Rome à celui que remplissait la chambre des pairs dans le drame révolutionnaire dont il serait bien temps qu'on représentât chez nous le dernier

(1) Jamblique, en la fable *Milesiaque de sinonis*.
(2) Plutarq, *De defect. oracul.*
(3) Les païens croyaient qu'il n'y avait que les personnes inspirées d'Apollon qui répondissent de vive voix aux consultants, en forme d'oracles; les autres devins ne s'occupaient qu'à expliquer les présages des oiseaux ou des victimes et les songes. — *Pausanias*, lib. I, p. 33. — *Vigenere sur l'amphiaraüs de Philostrate*, t. I, p. 400.

Mais ces charlatanеries gouvernementales ne sont point
ımaine des croyances populaires, et nous renvoyons les
nnes qui voudraient en savoir davantage sur les augures
aruspices au traité de Cicéron sur la divination. Nous
s seulement ici que les premiers consultaient l'avenir
: vol des oiseaux ainsi que par le plus ou moins d'avidité
es poulets sacrés mettaient à manger l'*offa* (1) qu'on leur
ntait ; et que les aruspices l'observaient dans la marche
ictimes, leur contenance à l'autel, leur chute, leurs der-
mouvements, l'état de leurs entrailles, ainsi que leur
ustion par le feu sacré.
s nombreux sacrifices que les peuples du Nord offraient
rs divinités, et dans lesquels on immolait toujours des
nes humaines, ne servaient pas seulement à rendre hom-
aux dieux, mais les prêtres y cherchaient encore un
n de prédire les choses à venir. Les Scandinaves, quoi-
noins religieux que les Grecs et les Romains, étaient au
s aussi crédules et aussi superstitieux ; ils avaient comme
ıne espèce de science augurale à laquelle ils ajoutaient
ls croyaient à l'influence des phases de la lune comme
y croyons encore, ainsi qu'à celle des étoiles et des pla-
. On retrouve dans leurs croyances le fatalisme grec,
ès lequel nul homme ne peut échapper à son sort, et le
sme oriental, mêlé à tout ce que le fétichisme des races
antes de l'Afrique peut présenter de plus absurde.
science des aruspices et des augures a été portée jus-
ıx extrémités du monde par les peuples sortis de l'Asie,
le a dû faire partie des premières croyances superstitieu-
ui s'introduisirent dans la religion du vrai Dieu, qui a
ı religion primitive des hommes. Les voyageurs moder-
nt trouvé cette science établie depuis un temps immé-
ıl chez les principales peuplades de l'Océanie, et l'on
dire qu'il y a réellement bien peu de différence entre

Pâte consacrée dont on nourrissait les poulets sacrés. Les traite-
, pensions, gratifications, sinécures, cordons, crachats, croix, places
ves, etc., ont remplacé de nos jours l'*offa* du collége des augures,
t dévorés avec une incroyable avidité.

les superstitions de la Grèce et de l'ancienne Rome à cet égar
et celle des habitants de la Nouvelle-Zélande, de Taïti et d
îles Sandwich. Dans ces dernières, quand un parti voulait r
courir aux armes, les prêtres devaient d'abord sacrifier d
victimes, ordinairement des cochons et des poules, et ensui
consulter les dieux. On examinait de quelle manière tomba
la victime, on interrogeait ses entrailles; on constatait un
foule de signes; si les dieux ne faisaient pas de réponse, l
guerre était ajournée. Les seuls truchements des divinit
étaient les prêtres qui dormaient dans l'enceinte du temple (1)
Après les sacrifices faits et les augures consultés, tant ceu
des entrailles des victimes que de l'aspect du ciel et des nua-
ges, on portait à la tête de l'armée le Dieu de la guerre, e
l'on marchait au combat (2).

Les Harfours, qui habitent l'intérieur de l'île de Célèbes, e
dont la religion a beaucoup d'analogie avec celles des peuplade
polynésiennes, ont des devins qui consultent, comme les au-
gures romains, le chant et le vol des oiseaux et le mouvemen
des entrailles palpitantes. Souvent même ils plongent leu
tête dans le ventre fumant de la victime; puis, la retirant d
là toute sanglante, ils prophétisent l'avenir en langage ryth-
mique, comme aurait pu le faire un oracle d'Apollon (3).

Il nous paraît difficile de ne point être frappé de cette ana-
logie de principes et de cette parfaite ressemblance qu'o
rencontre encore, après tant de siècles, chez des peuples auss
divers, à l'égard d'une des plus anciennes erreurs de l'imagi-
nation humaine. Nous y voyons une bien forte preuve, non-
seulement de l'unité d'origine de tous les peuples, qu'on n
peut raisonnablement contester, mais nous y trouvons égale-
ment la preuve d'une unité de religion qui a dû nécessaire-
ment exister chez les hommes dans les temps primitifs, reli-
gion dans laquelle ils introduisirent des superstitions qu'il

(1) Nous retrouverons chez les Grecs, les Etrusques, les Romains et le
Celtes, cette coutume de dormir dans les temples pour apprendre en song
la volonté des dieux.

(2) Durville, *Voyage pitt.*, t. I, p. 468.

(3) *Ibid.*, t. II.

emportèrent ensuite avec eux en se dispersant sur la surface de la terre, chaque famille conservant séparément les croyances qu'elle tenait de la souche paternelle. On verra, dans la suite de ce chapitre, que la même ressemblance existe chez tous les peuples pour chaque espèce de divination.

On trouvait également anciennement, chez les païens comme chez les Juifs, un grand nombre de ces gens qui, sous le nom de Chaldéens, d'Egyptiens, etc., faisaient métier de prédire l'avenir, de découvrir les voleurs et les choses cachées, et qui spéculaient sur la crédulité publique, comme le font encore de nos jours, chez tous les peuples connus, les devins, les jongleurs, les tireurs de cartes et les diseurs de bonnes aventures.

Outre les oracles, qui étaient fort nombreux, les anciens consultaient encore l'avenir au moyen de livres qui en tenaient lieu. Saint Augustin nous apprend qu'on devinait en consultant les livres de plusieurs poètes (1); tels étaient les sorts virgiliens, dont parle Spartien, dans la vie des empereurs romains. Mais les plus renommés étaient les livres sibylliens que l'on conservait avec grand soin au capitole. Lorsqu'il était question de consulter les dieux immortels pour la cause publique, quinze citoyens, chargés de cette fonction, allaient les feuilleter avec le respect et la confiance qui conduisaient aux pieds des autels. Ces livres furent brûlés, selon ce que rapporte Rutilius Numitianus, en l'an 400 de notre ère, par l'ordre du Vandale Stilicon, ministre tout puissant sous le faible Honorius. Toutefois, il paraîtrait que quelques-uns de ces recueils précieux échappèrent aux ordres du barbare, car, après lui, quelques Césars les consultèrent encore, et nous re-

(1) *Confessions*, lib. IV, cap. 3. — Saint Augustin qui, pendant ses erreurs, s'était livré à l'étude de l'astrologie, ayant demandé à un savant médecin « d'où venait que beaucoup de choses arrivaient de la même manière qu'elles avaient été prédites par les maîtres de cet art », le médecin lui répondit du mieux qu'il put : « Que cela se devait attribuer à une *force secrète* et *cachée* du sort qui est répandue dans la nature. » Un philosophe ne répondrait pas aujourd'hui d'une manière plus intelligible à une semblable question.

marquons que plusieurs d'entre eux ordonnèrent des recherches pour réunir de nouveau la collection entière des oracles mais rien ne prouve qu'on y soit jamais parvenu.

Les chrétiens qui auraient craint d'avoir recours aux oracle du paganisme pour connaître l'issue de leurs entreprises, s persuadèrent facilement que les oracles divins, c'est-à-dire le livres saints, devaient leur apprendre l'avenir. Cette coutum paraît avoir été assez commune parmi eux durant le ve siècle Saint Augustin, consulté à ce sujet, tout en désapprouvan qu'on eut recours, pour des affaires temporelles, aux oracle divins qui ne sont écrits que pour nous apprendre la vie future est néanmoins d'avis qu'il est préférable de s'adresser aux saint livres qu'aux démons (1). Malgré la défense de plusieurs con ciles (2), il paraît certain que cette pratique avait lieu publiquement en quelques endroits; car, saint Grégoire de Tour rapporte que Khrammus, fils du roi Khlother, voulant savoi si sa révolte contre son père aurait un bon ou un mauvais succès, vint à Dijon, où les clercs consultèrent pour lui les livres des prophètes, les épîtres de saint Paul et les évangiles, et lui apprirent ce qui arriva (3). Le même historien raconte également que Mérovigh, fils de Khilpéric, ne croyant pas les pythonisses, consulta trois livres, celui des psaumes, ainsi qu'un des rois et des évangiles, pour savoir s'il régnerait (4). Saint Grégoire, qui blâmait fortement ceux qui allaient trouver certaine devineresse fameuse en ce temps-là, est loin de désapprouver cette coutume de consulter les livres saints, car il nous apprend qu'il eut recours lui-même, en 577, au livre de

(1) *Epist. alias*, 119, — nunc 55.

(2) Entre autres ceux de Vannes et d'Agde, v^e^ et vi^e^ siècles, — 511, au concile d'Orléans, — 578, à celui d'Auxerre.

(3) « Positis clericis tribus libris super altarium, id est prophetiæ, apostoli atque evangeliorum, orarunt ad dominum ut chramno quid eveniret ostenderet, aut si ei felicitas succederet, ant certe si regnare posset, divinâ potentiâ declararet. » — *Gregor. turr.*, lib. iv, cap. 16.

(4) « Meroveus vero, non credens Pytonissæ, tres libros super sancti sepulchrum posuit, id est Psalterii, regum, evangeliorum : et vigilans nocte petiit ut sibi beatus confessor qui eveniret ostenderet, et possit regnum accipere, an non, ut domino indicanto cognosceret. » lib. v, cap. xiv.

on, et qu'il adopta le sens du premier verset qui frappa
ards en l'ouvrant (1).
sortes d'épreuves étaient alors aussi communes en
qu'en Occident. Cédrenus rapporte que l'empereur
ius consulta les livres saints pour savoir quels quar-
'hiver il devait assigner à son armée, et il trouva
devait passer l'hiver en Albanie (2). Il paraît, néan-
que la défense formelle que fit Charlemagne dans ses
laires, en 789, de se servir des livres saints pour con-
le sort, mit fin à cet usage superstitieux, dont on trouve
u d'exemples depuis cette époque (3). Cependant, on
s un ouvrage fort curieux sur les anciennes coutumes
ille de Saint-Quentin, en Picardie, qu'au xv[e] siècle,
on avait un procès à entamer, une résolution à pren-
éconciliation, combats, mariages, voyages), on cher-
les conseils dans l'Écriture sainte, ou dans quelque au-
re pieux, après avoir invoqué Dieu, on ouvrait le livre
ard, et l'on supposait que la première phrase qui s'of-
ontenait alors l'oracle de la sagesse divine (4).
e pratique superstitieuse s'est conservée dans tout
nt. On l'y retrouve de nos jours mêlée à celle, peut-être
ncienne encore, de la divination par les baguettes et
hes, dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois
e chapitre. C'est ce que les Turcs appellent *faire le li-*
ls ne vont jamais à la guerre, ils n'entreprennent même
voyage ni aucune affaire de quelque importance qu'ils
sent cette expérience. Ils prennent pour cela quatre flè-

go vero, referato Salomonis libro, versiculum qui primus occurrit
» *Greg. turr.*, lib. v.
hronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnène. — *Hist. byzant.*,

Ut nullus in psalterio, vel in evangelio, vel in aliis rebus, sortire
at, nec divinationes aliquas observare. » Capit., t. I, p. 243. —
ant, il y a encore de nos jours des gens simples qui ont recours à
rote et à l'*Oraison de trente jours*, pour savoir l'heure de leur mort,
obtenir tout ce qu'elles désirent, pourvu qu'elles disent cette
endant trente jours, après y avoir marqué le précis de la demande,
oit où il est dit *demandez ce qu'il vous plaira.*
Des mœurs, des opinions de Saint-Quentin depuis le VII[e] siècle
nos jours, » par Fouquier Cholet. 1823.

ches qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre et les font tenir à deux personnes, puis ils mettent sur un coussin une épée nue devant eux, et lisent un certain chapitre de l'Alcoran; alors ces flèches se battent, *dit-on*, durant quelque temps, et enfin les unes montent sur les autres; si les flèches victorieuses ont été nommées chrétiennes, par exemple (car ils nomment deux de ces flèches les Turcs et donnent aux autres le nom de leur ennemi), c'est signe que les chrétiens vaincront ainsi pour tout autre chose. « Il y a parmi les Turcs, dit Thévenot, des personnes qui se mêlent de deviner ainsi, *et ils réussissent fort bien*. Ils se tiennent ordinairement au coin des rues, assis à terre sur de petits tapis, avec une quantité de livres étalés à terre, autour d'eux (1). » On nomme en Orient cette espèce de divination *faire le livre*, parce que, pour l'opérer, on enfonce dans un livre fermé un petit morceau de bois qui indique ainsi la page qu'on doit consulter (2).

Clapperton rapporte que les Felletahs ajoutent foi à la divination par le livre (le Coran) et les songes, ainsi qu'aux bons et aux mauvais augures (3).

On raconte que lorsque les Bulgares quittèrent le paganisme, ils consultèrent le pape Nicolas I[er] pour savoir s'ils pouvaient conserver cet usage superstitieux, contre lequel le Saint-Père se prononça, s'appuyant sur ces paroles de l'Ecriture : « Bien heureux est celui qui met en Dieu toute son espérance, et qui méprise les pratiques fondées sur la vanité et le mensonge (4). »

C'est cette manière de deviner que les Grecs nommaient *bélomantie*. On appelait aussi *sulomantie* celle qui s'opérait au moyen d'un seul morceau de bois.

Les nouveaux Zélandais pratiquent la bélomantie de la même manière à peu près que le font encore de nos jours les

(1) *Voyage dans le Levant*, chap. 26.
(2) Cette manière de deviner est aussi commune en Europe qu'en Asie, et nous l'avons vue employer souvent par diverses personnes.
(3) *Voyage en Afrique* par le capitaine Clapperton, vol. II, p. 106.
(4) Nicol., *Resp.* 77, *ad cons. Bulg. concil.*, t. VIII, p. 543.

x. Lorsque, durant leurs expéditions guerrières, les
lent consulter l'oracle, ils se retirent dans un lieu
et ombragé, se mettent tout-à-fait nus et plantent en
r rangs, de petits bâtons d'un pied de long, suivant
e de leurs pirogues; ils en plantent aussi pour repré-
nombre des chefs du parti ennemi. Devant chacun
tons, ils en placent deux autres de la même lon-
attachent autour de chaque bâton un morceau de
phormium. Un missionnaire anglais, qui a résidé
s à la Nouvelle-Zélande, raconte qu'il fut un jour
'une scène de ce genre. Tout le monde s'était retiré
oit où se pratiquait la cérémonie, et lorsque le prê-
présidait fut demeuré seul pendant une heure envi-
se rapprocha ensuite et l'on trouva les bâtons dans un
sordre, tout comme si un chat se fût amusé à y pren-
bats. Un tiers environ était étendu par terre, et ces
ésignaient ceux qui devaient succomber dans la ba-
ielques minutes après, les naturels arrivèrent en foule
rand bruit pour apprendre le sort de l'expédition;
aisait des questions touchant son propre sort avec tant
e et d'une façon si bruyante, qu'il était impossible
ntendre (1).

garten a donné un tableau à peu près complet dans
clopédie philosophique des différentes espèces de di-
des anciens et des modernes, qui se montent à plus
e-vingts. Nous allons parler des principales, en com-
par la *lithomancie* ou l'art de deviner par les pierres,
a paru être une des plus anciennes et une des plus
es.

peut douter que les peuples voisins de la Judée n'aient
les événements miraculeux dont ils étaient témoins
s Juifs à certains talismans, symboles, cérémonies ou
gnes et circonstances visibles qu'ils pouvaient em-
cet effet par une permission spéciale de la divinité.

(1) ...oire de M. Williams, missionnaire. Cet événement a eu lieu le
...832.

même croyance existait anciennement chez les Grecs, et dit que les oracles *lithiques* étaient aussi anciens que du chêne de Dodone (1). Nous avons déjà fait remarquer traditions du Nord concernant les nains et leur rési- dans les pierres semblaient être une partie de la même qui donna naissance aux *litoi empsukoi* (pierres ani- de l'antiquité, et nous avons cité à ce sujet la pierre que possédait Hélénus, qui non-seulement rendait , mais encore qu'on apercevait respirer (2). Pho- également d'un talisman de cette espèce qui appar- à un certain Eusèbe. C'était une pierre météorologique olithe) qui était tombée du ciel. Lorsqu'on demandait pierre à quelle divinité elle appartenait, elle répondait , qui était un dieu adoré à Héliopolis de Syrie (3); disaient appartenir à Saturne, à Jupiter, au soleil (4). servir à expliquer ce que rapporte Pausanias des pierres qui se voyaient à Pharès, chacune desquelles l'inscription d'un dieu (5). Damascius pensait que ces étaient sous l'influence divine, tandis qu'Isidore que cette influence était démoniaque.

thomancie était encore pratiquée au commencement du siècle en Angleterre, où les cabalistes faisaient alors for- comme dans tout le reste de l'Europe. Quelques-uns de eptes qui suivaient les doctrines des Rose-Croix, quoi- prétendissent renoncer à tout commerce avec les dé- n'en soutenaient pas moins qu'ils avaient à leur service , des gnomes et des salamandres, qu'ils pouvaient à volonté dans une bague, dans une pierre ou miroir, et forcer à paraître et à répondre à toutes les que le *voyant* pouvait leur proposer. Il est à remar- que ces adeptes ne prétendaient pas voir eux-mêmes

Phædrus, 276.
Poème d'Orphée sur les pierres, vers 339 et suiv.
Page 1062 de la *Vie d'Isidore* par Damascius.
Pour ce qui concerne les démons qui sont subordonnés et attachés dieux supérieurs, dont ils portent le nom, voyez Plutarque, *oraculorum*, 21.
, c. 22.

l'esprit qu'ils interrogeaient ainsi. Ce soin était dévolu à une troisième personne qui était toujours un très-jeune garçon ou une très-jeune fille.

Jhon Dée, mathématicien anglais distingué, grand astrologue et cabaliste, que la reine Elisabeth honorait du titre de son philosophe, possédait une pierre dans laquelle il prétendait qu'il y avait un esprit qui répondait aux questions qui lui étaient adressées, par le moyen d'un certain Kelly, son associé. Dée mourut en 1607, et sa pierre cabalistique est encore conservée au muséum britannique. C'était le même système que celui de Cagliostro, qui employait une carafe au lieu d'une pierre.

Beaucoup de gens ont conservé une grande foi dans les effets prodigieux attribués à certaines pierres précieuses. Il y en a encore qui croient que la turquoise préserve des chutes; que les diamants, les émeraudes et les perles font connaître les adultères. On s'est également servi de l'aimant pour des usages évidemment superstitieux; et des auteurs graves n'ont pas craint d'avancer que quelques personnes s'étaient communiqué des secrets à plus de cinquante lieues de distance par le moyen de deux aiguilles aimantées. Elles prenaient pour cela chacune une boussole autour de laquelle étaient gravées les lettres de l'Alphabet; et l'on prétend que lorsqu'une des personnes faisait approcher l'aiguille de quelques-unes des lettres, l'autre se tournait aussitôt vers la même lettre (1).

Il est probable que les druides tenaient d'une source orientale leurs doctrines sur la vertu des pierres, dont on retrouve des traces parmi les traditions populaires de l'Armorique et parmi celles des parties de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, où le druidisme s'est conservé plus longtemps. Les Ecossais attachent encore une vertu particulière à certaines pierres nommées cairn-gorum, qu'on trouve dans leur pays.

On retrouve également des restes du culte de leurs ancêtres dans le respect que les montagnards écossais conservent encore pour certaines pierres auxquelles ils attribuent une puis-

(1) *In Pancirolli nova Reperta*, p. 78.

sance divinatoire. Il y en a une fort grosse dans une des îles Hébrides, qui est située sur le bord de la mer, et de laquelle les insulaires n'approchent qu'après avoir rempli plusieurs cérémonies mystérieuses. Lorsqu'elles sont terminées, ils considèrent comme un ordre émané de la divinité tutélaire qui habite cette pierre la première idée qui leur passe par l'esprit, et ils croient que l'on doit, autant que possible, l'exécuter sans retard (1).

Il existait dans les Orcades, vers la fin du siècle dernier, une coutume qui obligeait les amants à se trouver ensemble dans une enceinte circulaire, formée par d'anciennes pierres runiques, qui avaient été jadis dédiées au maître de l'Olympe scandinave. A travers une ouverture pratiquée dans un de ces massifs piliers, les deux amants unissaient leurs mains, et la foi qu'ils se juraient ainsi s'appelait la *foi d'Odin* (the promise of Odin) : il était infâme de la violer.

La même vénération pour certaines pierres que, faute d'une meilleure expression sans doute, nous nommons habituellement monuments druidiques, s'est également conservée dans plusieurs provinces de France, dans la population desquelles domine encore la race celtique. En Bretagne, par exemple, le respect qu'on a pour les *dolmen* et les *menhirs* (2) est d'autant plus grand, que beaucoup de ces derniers monolythes sont surmontés de croix qu'on y a placées dans l'intention, louable sans doute, de sanctifier en quelque sorte par l'apparence du signe de la rédemption des hommes le respect superstitieux que le peuple montre encore pour ces monuments d'un culte qui a disparu depuis bien des siècles. On trouve aussi dans le Morbihan un assez grand nombre de *pierres percées*, qui sont éga-

(1) Voici une superstition grecque qui a quelque rapport avec celle-ci : Pausanias rapporte qu'il y avait à Pharis, sur la place publique, deux statues représentant Mercure et Vénus. Celui qui voulait connaître l'avenir faisait d'abord sa prière à Vénus, puis il s'approchait de l'oreille de Mercure et faisait une question. Il sortait ensuite de la place en se bouchant les oreilles avec les mains, et les premières paroles qu'il entendait prononcer aux passants étaient la réponse à sa question.

(2) Les monuments que les Bretons appellent *dolmen* se nomment en français *pierres levées*; en anglais, *cromlech*; en Espagne et en Portugal, *antas*. Les Romains les nommaient *fanum mercurii*.

lement des objets de superstition populaire. Ceux qui souffrent de la migraine y passent la tête dans l'espoir de guérir. On y fait aussi passer les enfants pour les préserver du rachitisme (1).

L'Auvergne, province dans laquelle l'ancienne race gauloise s'est conservée pure de tout mélange étranger, renferme beaucoup de monuments celtiques auxquels le peuple attribue encore un pouvoir surnaturel. Telle est, dans les environs de Pont-Gibeaud, la roche branlante ou branlatoire. D'après une tradition universellement répandue dans les villages voisins, cette pierre était autrefois appuyée sur un Sanson d'or. Un jour, dit-on, beaucoup d'hommes vinrent pour la renverser; mais à peine l'eurent-ils touchée, que la nuit survint tout à coup et les força d'abandonner leur projet. On croit encore que cette pierre préserve le canton contre la grêle, fléau très-commun et très-redouté en Auvergne. Mais comme l'âme pieuse de ces bons paysans rapportent tout le bien qui leur arrive à la mère de Dieu, si révérée dans leurs montagnes, c'est, selon leur croyance, la bonne Vierge qui a apporté cette pierre sur une quenouille de laine, et l'a placée dans cet endroit.

Les femmes d'Auvergne vont en pèlerinage à Notre-Dame-d'Orcival pour demander la faveur de devenir mères; c'est devant un pilier de pierre qu'elles se prosternent. Cette coutume est sans doute un reste du culte des druides. Le même usage subsiste encore à Kerloaz, en Bretagne. Les nouvelles mariées y conduisent leurs maris et leur font baiser la pierre pour être maîtresses chez elles (2).

Nous avons vu dans beaucoup d'autres provinces de France, dans le Rouergue, le Quercy, la Guienne, etc., des pierres auxquelles la superstition des habitants avait conservé certain

(1) Il existe dans l'église souterraine de Saint-Seurin, à Bordeaux, une pierre percée, à travers laquelle on fait passer chaque année, à une certaine époque, des milliers d'enfants, qu'on y apporte de plus de vingt lieues à la ronde, pour les préserver de différentes maladies.

(2) Une superstition bizarre porte les hommes et les femmes à se frotter le nombril contre ce pilier pour enfanter plutôt des garçons que des filles, et la pierre est usée et polie à la hauteur de la ceinture. — Cambry.

uvoir surnaturel que leur avaient attribué leurs ancêtres, qui étaient encore en grande vénération parmi le peuple des mpagnes.

On nomme *licanomancie* la divination par le moyen des ›rres précieuses et des lames d'or et d'argent que l'on jetait ns un bassin rempli d'eau. On conjurait ensuite la divinité fernale, puis on proposait la question dont on voulait la ponse. Il sortait alors du fond de l'eau une voix si faible, 'elle n'était jamais entendue que du devin qui annonçait la lution désirée.

Les Grecs appelaient *lichnomatie* la façon de deviner par nspection des lumières. Voici quels en étaient les pré-ges et pronostics, auxquels beaucoup de gens croient encore nos jours. Si le lumignon laisse en brûlant quelque petit nas autour de la mèche, c'est signe de pluie; si la flamme le en tournoyant, c'est signe de vent; lorsque la lumière tille et qu'elle jette des étincelles vers le bas, ou bien lors-l'en levant les marmites et les chaudières il reste dessous elque charbon, et quand le bois produit une grande et vive eur, on peut compter sur du beau temps (1).

Parmi les différentes manières de deviner, celle qu'em-oient les bonnes gens en faisant tourner un tamis pour re-uver les choses perdues est très-ancienne. On peut en voir figure et la pratique à la suite de la philosophie occulte d'A-ippa, dans un traité de diverses espèces de divinations. Les ssages cités par Érasme au proverbe *cribro divinare* et par Boulanger (2) font voir que les anciens en usaient.

On a retrouvé ce genre de divination jusque chez les insu-res de la Polynésie. On nomme *tanion*, dans l'île de Tonga-bou, la manière de deviner au moyen d'une noix de coco-r, que l'on fait tourner sur elle-même, pour chercher un nseil dans la position où elle s'arrête.

1) Pline attribue à Amphiaraüs l'invention de cette espèce de divina-n : « Aruspicium delphus (invenit); ignispicia Amphiaraüs, auspicia m tiresias thebanus; interpretationem ostentum et somniorum amphic-n. » — Lib. VIII, cap. LVI.

2) Tome III, *De Ratio. divinat.*, 13.—Voyez aussi Wier, II, *De Præs-. dæmon.*, 12.

Ce genre de divination nous vient des Perses. On rapporte que *Numa Pompilius* faisait sortir des eaux les images des dieux et en apprenait les choses à venir. Longtemps après Numa, *Pythagore* exerçait également l'hydromancie.

Les femmes germaines, du temps de Jules César, observaient le cours des rivières, leur bruit, leur rapidité, ainsi que les tourbillons qui se forment au-dessus des gouffres, et savaient en tirer des pronostics. Elles questionnaient aussi l'eau des fontaines. Les Allemands regardent encore de nos jours comme un signe de malheur la source d'eau troublée, comme un signe de deuil la source d'eau tarie.

Même croyance chez les peuples d'origine celtique. Dès qu'une vierge bretonne veut savoir si elle sera fiancée dans l'année, elle va jeter des épingles dans la fontaine de *Kirion*. Quand l'épingle surnage, la vierge peut certainement se choisir ses filles d'honneur (1).

On croit en Bretagne que si la chemise des enfants malades enfonce dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant meurt; il vit longtemps si le vêtement surnage.

Il existe encore dans les environs de Plougasnon (Finistère) un genre de divination que l'on a retrouvé chez presque tous les peuples du Nord. Des sorciers interprètent le mouvement de la mer, ceux des flots mourants du rivage, et vous prédisent l'avenir (2).

La même superstition est encore pratiquée de nos jours en Écosse, où l'on voit dans beaucoup d'endroits les habitants courir aux fontaines pour y trouver la santé, en y offrant du pain, du fromage, de l'argent, et en se plongeant dans leurs eaux. Il y a dans les Highlands un lac dont on consulte les eaux pour savoir si les malades doivent guérir. La cérémonie consiste à jeter dans ce lac un linge ou quelques parties des vêtements de la personne indisposée; s'ils flottent, ce signe est

(1) Pour comprendre cette manière de deviner, il faut savoir que les filles bretonnes se servent de longues épines à la place d'épingles pour attacher leurs vêtements. — Voyez sur cette divination les *Évangiles des Quenouilles*, 1re journée, chap. x, fol. 35-12.

(2) Cambry, vol. i, p. 195.

considéré comme un présage de guérison, et l'on porte alors de l'eau du lac au malade, en ayant soin de ne point rendre le salut et de ne point parler aux personnes que l'on pourrait rencontrer en chemin; mais si les vêtements coulent à fond, on doit désespérer de la guérison.

On devinait par le moyen des dés, osselets ou astragales jetés sur des tables consacrées; par les cartes; par le craquement des feuilles dans la main; en lançant en l'air les pépins des fruits; par des écorces de fèves, des œufs et par le court fétu (la courte paille).

On tirait également des pronostics bons ou mauvais des palpitations du cœur, du clignotement involontaire des yeux, des éternuments, du rire, des tintements d'oreille, des chatouillements, des démangeaisons des narines, ainsi que de l'inspection des cheveux, du crâne, du front et des omoplates.

On devinait aussi par la forme et la direction des flammes, par la fumée, par les encensements, par les cendres, par le fromage, la farine; par un coq, par le cœur d'une taupe dévoré tout chaud. L'omphalomancie était une espèce de divination qui consistait à examiner le cordon ombilical de l'enfant nouveau-né, et à juger, par le nombre des nœuds qui s'y trouvaient, du nombre des enfants que l'accouchée ferait ensuite.

Les Germains attachaient certains pronostics au hennissement et au frémissement des chevaux. Les Poméraniens plantaient çà et là des piques et des hallebardes, ne laissant entre elles qu'un espace fort étroit, au milieu duquel ils faisaient passer un cheval noir au galop; ils considéraient comme un heureux présage si le cheval passait sans rien toucher.

On devinait par l'inspection du ciel, des astres, de la foudre, des météores, des vents, des nuages, des ombres et de la pluie.

Par l'examen de la nativité, par les songes, par les nombres, par les plantes, par les libations de vin et par l'inspection des urines.

Les augures, comme nous l'avons déjà dit, devinaient par le vol, le chant, la rencontre des oiseaux, ainsi que par le

plus ou moins d'avidité qu'ils mettaient à manger la nourriture qu'on leur présentait.

L'aruspicine était la manière de deviner par l'inspection des animaux sacrifiés.

Enfin, l'anthropomancie était la divination qui avait lieu par l'inspection des entrailles des victimes humaines, par la chute de la personne sacrifiée, les palpitations de ses membres, la couleur de son sang et la quantité qui coulait de sa blessure, ainsi que par les tressaillements de son cœur jeté dans les flammes.

CHAPITRE II.

Des Épreuves par le feu et par les eaux chaudes et froides.

Nous croyons devoir parler ici d'une sorte de divination qui était connue des anciens, mais qui fut principalement mise en usage durant les siècles du moyen-âge.

Nous voulons parler des différentes sortes d'épreuves par l feu et par les eaux chaudes et froides, qui, n'étant en elles mêmes qu'une manière particulière de parvenir à la connais sance des choses cachées, doivent être classées, selon nous parmi les moyens extraordinaires ou surnaturels que l hommes ont employés pour apprendre ce qu'ils désiraie savoir.

Nous avons déjà fait voir, en parlant de la lithomanci comment les peuples voisins de la Judée durent nécessair ment attribuer les événements miraculeux dont ils étaient t moins en ce pays à certains talismans, symboles, cérémoni et autres signes visibles que les Hébreux pouvaient employ à cet effet par une permission spéciale de la divinité, et no avons cité les merveilleuses réponses obtenues au moyen d pierres de l'Ephod.

Voyons maintenant jusqu'à quel point d'autres signes, n

moins merveilleux, ont pu inspirer aux mêmes peuples d'avoir recours à des moyens en apparence semblables, dans l'espoir d'en obtenir le même résultat.

L'épreuve qui se faisait dans la vieille loi par les eaux amères données en breuvage à une femme soupçonnée d'adultère, pour savoir si elle avait violé la foi conjugale, ou si elle lui était demeurée fidèle, produisait des effets tellement extraordinaires, qu'on ne pourrait les attribuer à des causes naturelles, quand bien même Dieu n'aurait point fait connaître à Moïse sa volonté à cet égard (1). C'était donc bien véritablement un miracle qui s'accomplissait par le triomphe de la femme innocente, ou par le châtiment de l'épouse adultère, ainsi que le Seigneur l'avait annoncé dans sa loi. Voici comment les rabbins racontent les divers détails de cette cérémonie :

Lorsqu'un homme croyait avoir des raisons pour soupçonner la fidélité de son épouse, et qu'après l'avoir blâmée en particulier, il désirait rendre la chose publique, il devait, dit le rabbin Akiba, avant de passer outre, faire défense à sa femme, en présence de témoins, d'être seule avec la personne dont il se défiait « *plus longtemps qu'un œuf serait à cuire.* » Si la femme n'avait point égard à cette défense, le mari la faisait appeler devant le juge ordinaire du lieu de son domicile; et, après avoir prouvé par témoins les défenses qu'il lui avait faites, ainsi que les transgressions dont il se plaignait, il requérait que sa femme déclarât positivement si elle avait ou non respecté son honneur, afin que, d'après sa déclaration, il pût se pourvoir contre elle devant le tribunal qui connaissait de ces sortes de crimes. Si l'épouse accusée déclarait sous la foi du serment qu'elle avait toujours vécu en femme de bien et que le mari désirât avoir d'autres preuves de sa fidélité, il demandait qu'elle se disculpât suivant la loi de l'accusation qu'il portait contre elle. Le juge renvoyait alors les parties par-devant le consistoire ou grand conseil des septantes, qui siégeait à Jérusalem, près du sanctuaire du Temple.

(1) *Nombres*, chap. v, verset 19 et suiv.

La femme était conduite devant les anciens qui lui représentaient la gravité des soupçons qui pesaient sur elle, et lui recommandaient de bien examiner sa conscience avant de s'exposer aux hasards dangereux de l'épreuve des eaux amères. Ils lui citaient pour exemple l'histoire de Thamar et d'autres semblables, qui prouvaient que plusieurs femmes avant elles étaient déjà tombées dans ce péché. Enfin, ces vieillards employaient tous les moyens de crainte et de persuasion qui étaient en leur pouvoir pour effrayer cette femme et l'engager à confesser sa faute, dans le cas où elle serait réellement coupable. Si elle se décidait à en faire l'aveu, elle en était quitte pour être abandonnée de son mari et pour perdre ses deniers dotaux. Mais si, malgré les remontrances des anciens, elle persistait à soutenir qu'elle était innocente, on la conduisait à la porte du temple qui est vers l'Orient, et qui menait au sanctuaire que les Latins nommaient *sancta sanctorum*. On la promenait ensuite pendant quelque temps d'un lieu à un autre, afin de la fatiguer et de lui donner la faculté de réfléchir de nouveau sur sa situation. Puis, enfin, lorsqu'on voyait qu'elle persistait sérieusement dans sa résolution, on la dépouillait de ses habillements, qui, suivant la coutume des femmes juives, étaient ordinairement de couleur blanche; on lui ôtait ses ornements et jusqu'à son voile, et on la revêtissait d'habits noirs et lugubres. Ceci se passait en présence des autres femmes qui pouvaient assister à cette cérémonie et entourer l'accusée. Le prêtre se tournait ensuite vers cette dernière et l'adjurait en ces mots : « Femme, si vous avez manqué à votre devoir d'épouse, violé la foi conjugale et souillé la couche de votre époux, que le Seigneur Dieu vous maudisse au milieu de son peuple; que les eaux très-amères entrent dans vos entrailles, qu'elles fassent pourrir votre cuisse, que votre ventre s'enfle et qu'il crève enfin. » A quoi la femme répondait : « Amen, amen. » Après cela le prêtre écrivait les paroles qu'il venait de prononcer sur une feuille de parchemin, ainsi que le nom de la femme : puis il faisait apporter un pot de terre et versait dedans, avec une coquille, environ un demi-setier d'eau, dans laquelle il mêlait de la

poussière du tabernacle, ainsi que quelques herbes amères (1). Il râclait ensuite le nom de la femme écrit sur le parchemin, de manière qu'il n'en demeurât aucun vestige, puis il donnait le tout à boire à l'accusée. Si cette femme était innocente, elle concevait un fils dans l'année, et l'enfantait même sans de grandes douleurs; mais si elle était coupable, une pâleur mortelle couvrait son visage, sa vue s'égarait et elle expirait sur l'heure : on ajoute même que son amant ne tardait pas à la suivre.

Cette version, qui est empruntée aux traditions rabbiniques, se ressent de l'exagération que l'on rencontre chez tous les peuples, et particulièrement chez les Juifs, dans les récits des croyances populaires, et c'est par cette raison que nous l'avons rapportée. Car le passage de la loi de Moïse concernant l'épreuve des eaux amères ou de jalousie ne nous apprend pas qu'elles dussent causer la mort de la femme adultère; mais il dit qu'après les avoir bues son ventre enflera, sa cuisse pourrira, et qu'elle deviendra un objet de malédiction pour tout le peuple (2).

C'est ainsi que s'exprime à ce sujet la loi de Dieu. Nous ne pouvons donc supposer que cette coutume ait été empruntée à des nations voisines ou plus anciennes, puisque Moïse, en l'imposant au peuple hébreu, ne faisait qu'exprimer la volonté de la divinité qui l'inspirait. Il est donc naturel de croire que les peuples voisins de la Judée cherchèrent à imiter ces sortes d'épreuves, ainsi qu'ils le faisaient pour les miracles de l'Ephod. Aussi les retrouvons-nous mises en usage, quoique sous des formes différentes, chez presque toutes les nations païennes. En raison du respect que les anciens peuples portaient aux fontaines et aux divinités qui y présidaient, ils attribuèrent à leurs eaux des vertus particulières, et principale-

(1) Ces herbes étaient, suivant les rabbins, l'aluine, la rue, la mère-herbe, l'auronne, l'herbe de perroquet et autres de même nature.

(2) « Quas cum biberis, si polluta est, et contempto viro adulterii, pertransibunt eam aquæ maledictionis, et inflato ventre computrescer femur : eritque mulier in maledictionem et in exemplum omni populo. Quod si polluta non fuerit, erit innoxia, et faciet liberos. » *Numb*, v. 27.

ment celles de découvrir les crimes cachés. Telles étaient, en Sicile, celles consacrées aux dieux Palices ou Palisques, si redoutables aux parjures.

Sur les bords de deux petits lacs ou bassins d'eau bouillante et sulfureuse s'élevait autrefois un temple magnifique, consacré aux dieux Palices, fils de Jupiter et de la nymphe Etna, que d'autres nomment Thalie, et dont le culte était très-répandu en Sicile (1). Lorsqu'une personne était soupçonnée de parjure, de larcin ou de quelque autre crime, il était permis à la partie intéressée de la faire appeler en ce lieu, pour qu'elle se purgeât par serment de cette accusation. Après s'être purifié par un bain dans un des lacs consacrés, l'accusé prêtait serment; si ce serment était faux, ou s'il avait l'intention de violer sa promesse, il tombait dans le lac ou mourait en revenant; d'autres disent encore qu'il devenait aveugle, ou qu'il était dévoré d'une flamme secrète.

Aristote rapporte cette cérémonie d'une manière un peu différente : la personne soupçonnée écrivait la formule de son serment sur de petits billets cachetés qu'elle jetait à la fontaine. Si elle était innocente, les billets surnageaient : ils allaient au fond quand elle était coupable, et le parjure périssait consumé par des feux dévorants (2).

On retrouve encore de nos jours en Bretagne, chez les descendants des anciens Celtes, cette croyance populaire de la Sicile et de la Grèce. Elle consiste à jeter dans certaines fontaines de petits morceaux de pain pour retrouver les objets perdus, en nommant à chaque fois une personne que l'on soupçonne de les avoir dérobés : le morceau qui enfonce est celui du voleur.

Les Romains se servaient également de pain pour découvrir les larcins cachés. Lorsqu'un chef de famille avait été volé par ses esclaves ou ses serviteurs, et que l'auteur du vol

(1) La nymphe Etna était fille de Vulcain. Ces dieux Palices étaient jumeaux, et dans l'origine on leur offrit des victimes humaines; mais cette coutume fut abolie, et on ne leur offrait plus que des fruits. — Diodore, *Biblioth.*, lib. II. — Macrobe, lib. I et V, cap. X.

(2) Arist., *De mirabil. oscult.*

n'était pas connu, il les conduisait tous devant un prêtre, qui présentait à chacun d'eux un morceau de gâteau consacré. Tous mangeaient ce que le prêtre leur avait donné; et le voleur n'avait pas plutôt avalé son morceau, qu'il se manifestait en lui des signes extérieurs qui faisaient découvrir sa culpabilité (1). Ces signes, comme ceux des parjures, étaient, suivant Horace et Théocrite, d'avoir la dent noire, la langue ampoulée, le nez marqué d'escarboucles, l'ongle difforme et livide (2).

Nous trouvons cette coutume romaine écrite sous le nom saxon de jugement du *corsned* dans les lois d'Edouard III; l'épreuve se faisait avec un morceau de pain ou de fromage, qu'on bénissait et que l'on consacrait au moyen de certaines formules (3) et un signe de croix. On le donnait ensuite à manger à l'accusé : s'il était coupable, ses dents ne pouvaient réussir à le broyer, ou, s'il y parvenait, ses entrailles étaient bientôt dévorées par un feu intérieur qui le consumait.

Il y avait anciennement à Basra, en Chaldée, à Corinthe, dans la Sardaigne et dans les environs de Rome, des fontaines et des grottes dont les eaux servaient à découvrir les voleurs et les parjures. On comptait comme aujourd'hui, parmi ces derniers, les amants infidèles à leurs maîtresses. De nos jours encore les jeunes filles bretonnes vont à la fontaine de Bodilis pour s'enquérir de la fidélité de leurs amoureux. S'ils sont fidèles, un sable net et pur brille au fond de l'eau transparente; sinon, un serpent aux yeux fins fait tournoyer cette eau sincère (4).

Le temple des dieux Palices, dont nous avons parlé, était aussi un asile inviolable pour les esclaves qui s'y réfugiaient :

Pinguis ubi et placabilis ara Palici (5).

(1) Rapporté par Helenus Acronius, scholiaste d'Horace, qui vivait dans le XIIIe siècle. Voyez, sur Acronius, Placcius, dans son *Thesaurus anonymorum et pseudonymorum*.
(2) Hor., *Carm.*, lib. III. — Theocr., *Idyl.*
(3) « Fac eum qui reus erit, domine, in visceribus angustiari, ejusque guttur conclude. »
(4) *Derniers Bretons*, M. Souvestre.
(5) *Enéide*, lib. IX, v. 585.

Les cérémonies qu'on y pratiquait, pour découvrir les parjures, nous rappellent la méthode employée par les Turcs pour faire revenir les esclaves qui s'enfuient de chez leurs maîtres. Ils écrivent, à cet effet, sur du papier ou du parchemin le nom de l'esclave fugitif, et l'attachent dans la chambre qu'il habitait avant sa fuite; ensuite, par des conjurations magiques, ils menacent l'esclave de la mort s'il ne retourne promptement. C'est, selon leur croyance, la puissance de ces charmes qui suscite aux fugitifs tous les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin. C'est de là que proviennent ces visions effrayantes de lions, de dragons, de fleuves débordés, de flots courroucés qui les poursuivent et les forcent à revenir chez leurs maîtres, malgré l'idée de la punition sévère qui les attend au retour (1). « le châtiment, dit à ce sujet un vieil auteur, ne manquant d'estrivières ou d'anguillades (2). »

Pline nous apprend qu'à Rome les Vestales pouvaient, au moyen de paroles enchantées et de prières secrètes, retenir les esclaves fugitifs, qui n'étaient pas encore sortis de la ville, de manière qu'ils ne pouvaient bouger de l'endroit où ils se trouvaient alors. Dion raconte la même chose (3).

Il y avait, dans le moyen-âge, chez toutes les nations de l'Europe, des épreuves anciennement usitées par nos pères, qui avaient été prises des peuples septentrionaux, Goths, Visigoths, Vandales, Saxons, Danois, Anglais, Lombards, Suèves, Ripuaires et Franks. Ces épreuves, qui étaient appelées violentes par les auteurs qui ont traité de la matière des fiefs, étaient de trois sortes, par le feu et par les eaux chaudes et froides.

Un des plus anciens moyens employés pour examiner la vérité d'un fait, lorsqu'on manquait de témoins et de preuves, était de recourir au serment. On choisissait or- [illegible] le prêtre, et par crainte du parjure, les [illegible] par les miracles qui s'y opéraient, tels que [illegible] le tombeau de quelques saints. Le pape

[illegible]

[illegible] Histor.

aint Grégoire-le-Grand, ainsi que saint Grégoire de Tours, apportent divers miracles qui s'étaient faits de leur temps ontre les parjures (1). Au serment, on joignit par la suite le uel, que l'on nommait le *jugement de Dieu*. On ne doit pas tre étonné que des hommes simples et religieux aient été failement persuadés, que celui qui disait vrai et qui avait le on droit dût toujours se trouver le plus fort dans le combat. 'Église a souvent condamné ces épreuves, et les tolérait ceendant dans les causes civiles. Les capitulaires en font foi; ar ils étaient ordinairement rédigés par les évêques; et ceux le France, recueillis par l'abbé Ansegise, rapportent la loi, *'e falsis testibus convencendis*, qui ordonne de rechercher par duel les faux serments et les faux témoins.

Le duel, qui était inconnu des Romains (2), nous est venu e la Scandinavie. *Tout*, chez les peuples septentrionaux, ouvait s'obtenir par l'épée, et le combat singulier était noneulement en usage pour terminer les querelles privées, on 'invoquait encore pour prouver le droit que l'on avait ou elui qu'on croyait avoir. Depuis la loi de Gondebaut le Bouruignon (an 500), qui ordonnait le duel comme épreuve juidique, jusqu'à l'autorisation donnée par Henri II au duel e Jarnac et de la Châtaigneraie (an 1547), qui eut lieu en résence du monarque et de toute sa cour, bien des bulles et es ordonnances furent rendues pour abolir cette coutume arbare, qui ne cessa néanmoins que vers la fin du XIV[e] siècle e faire loi dans l'Etat et de gouverner la société dans ses ctes les plus importants.

A cet usage des siècles d'ignorance a succédé parmi nous ette fureur diabolique qui porte encore aujourd'hui les homes à s'entretuer pour un sot point d'honneur; manie cruelle, ui, depuis le bouleversement social qu'on a nommé révoluion française, est descendue des classes élevées jusque dans

(1) Homel, XXXII, *In evangel.* — Glor., *Martyr*, cap. XXXIX.

(2) Le duel était si peu connu des Romains que, lors de l'invasion des arbares, un Teuton ayant défié Marius en combat singulier, le général épondit que, si ce brave était pressé de mourir, il n'avait qu'à se pendre.

les derniers rangs de la société, où elle fait chaque jour de nombreuses victimes (1).

Il est certain qu'en beaucoup d'endroits l'épreuve du duel ne cessa qu'après qu'on y eut substitué celle du fer chaud et de l'eau bouillante; tandis que, dans d'autres, l'introduction de ces dernières ou l'autorisation qu'on leur accorda ne firent point cesser les combats singuliers, considérés comme épreuves juridiques. Ce fut surtout depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle qu'on vit plus communément prouver un fait et se justifier d'un crime par l'épreuve du feu; c'est de là que vient cette manière de parler *j'en mettrais la main au feu*. Les autorités les plus authentiques attestent les effets surprenants qui se manifestèrent souvent dans les épreuves dont la pratique chez les chrétiens remonte jusqu'au IIe siècle. Nous allons citer les deux plus anciens faits connus sur ce sujet; ils serviront en même temps à faire voir que le célibat des prêtres a toujours existé dans l'Eglise, et que les hommes mariés qui étaient appelés à des fonctions sacerdotales étaient alors obligés d'observer rigoureusement la continence du célibat.

On lit dans la *Chronique orientale*, qui fait partie de la *Byzantine*, « que Démétrius, onzième évêque d'Alexandrie, vers la fin du deuxième siècle, et qui conféra la prêtrise à Origène (an 203), voulant prouver, quand on le fit évêque, quoiqu'il fût marié depuis quarante-huit ans, qu'il avait toujours vécu avec son épouse comme avec sa sœur, fit mettre le feu dans les habits de sa femme, sans qu'ils en fussent brûlés (2).

La première épreuve authentique de ce genre qui eut lieu

(1) Il n'y avait guère autrefois que les nobles et les bourgeois qui eussent le privilége de s'égorger pour des riens; les autres vidaient tout bonnement leurs querelles à coups de poing. A présent, le duel est très-commun dans la classe ouvrière, sans cesser de l'être dans les classes plus élevées. C'est encore un des bienfaits de la révolution. Les avantages dont elle a doté les classes inférieures et la population en général ressemblent étonnamment à la faveur dont jouissent maintenant, en France, les lièvres et les lapins, qui ne pouvaient autrefois être chassés qu'en certains lieux et par certaines gens, et qui ont acquis, depuis cette même révolution, le privilége d'être chassés en tout lieu et fusillés par tout le monde.

(2) *De patriarchis Alexandr.*, p. 113.

s Gaules est rapportée par saint Grégoire de Tours, et e par saint Simplice, évêque d'Autun : « Simplice, qui au IVe siècle, avait été fait évêque étant marié. Sa , qui était très-chaste, ne put se résoudre à quitter son , quoique évêque. Elle coucha toujours dans la même re. Le peuple en murmura et accusa le saint d'user du ge. Mais l'épouse, entendant murmurer le peuple sur it, se fit apporter du feu le jour de Noël, étant à l'é- et après l'avoir tenu dans ses habits pendant plus d'une le mit ensuite dans les habits de l'évêque, en lui di- « Recevez ce feu, qui ne vous brûlera point, afin qu'on ue le feu de la concupiscence n'agit pas plus sur vous s charbons agissent sur nos habits (1). »

reuve de l'eau chaude se faisait simplement en plon- la main dans une chaudière d'eau bouillante pour y e un anneau, un clou ou une pierre qu'on y suspen- In enfonçait plus ou moins la main dans la chaudière, t la gravité de la cause. Les roturiers faisaient l'expé- par eux-mêmes; les personnes de qualité pouvaient le aire par d'autres. On nommait alors *avoués* les hommes saient métier de subir ces épreuves.

reuve du fer chaud, que l'on nommait aussi *jugement* , se faisait en prenant à la main un fer rouge, ou plu- successivement, qu'on portait à quelque petite distance. était ordinairement semblable à un soc de charrue, et lait pour ce sujet *vomer*. On marchait aussi sur des fers ayant les pieds et les jambes nus jusqu'aux genoux; le e des fers était toujours en raison de la grandeur du imputé. On lavait la main droite de celui qui devait le fer rouge, et dès-lors il ne devait la porter ni à ses x ni à ses vêtements, de peur que l'action du feu ne fût lisée par quelque artifice préparé. Après avoir pris le gi à blanc, il marchait neuf pas, et le jetait dans une

int Grégoire de Tours, chap. LXVI, *De la gloire des confesseurs.*
euves de l'eau et du feu furent ordonnées par Charlemagne. — *apitul.*, 808. « Ut omnes *judicio dei* credant absque dubitatione. »

auge placée à la distance de douze pieds. On se servait aus pour les chevaliers, chez les peuples du Nord, d'une espèce gant de fer rouge, qui allait jusqu'au coude (1). Après l' preuve, la main était couverte et scellée. Trois jours aprè on s'assurait que le feu n'avait laissé aucune pustule ni ma que quelconque, et alors la personne était déclarée innocen

L'épreuve de l'eau froide, dont nous parlerons plus longu ment en traitant de la sorcellerie, consistait à plonger la pe sonne dans l'eau, après lui avoir lié les bras et les jamb Quelques auteurs attribuent au pape Eugène II (824) l'établ sement des épreuves par l'eau froide; mais Alexandre et P pebrock (2) assurent le contraire. Les épreuves de ce gen furent proscrites par le concile de Worms, en 829.

Ces diverses épreuves, surtout celle du fer chaud, étai bien certainement connues des Grecs. Sophocle fait par ainsi un de ses personnages, qui est un messager envoyé po instruire sur quelques contraventions aux ordres du roi Thèbes : « Un guerrier a porté les armes contre sa patrie, son cadavre est condamné à demeurer sans sépulture; m une main inconnue lui a rendu les derniers honneurs, et garde chargé de veiller sur ces restes condamnés est lui-mê accusé de cette violation aux ordres du roi de Thèbes. Cep dant, il affirme son innocence et soutient qu'il est prêt à prouver, « en passant à travers les flammes d'un bûcher, levant de terre des fers rougis au feu, ou bien en jurant p les dieux immortels (3). »

Quant à l'épreuve de l'eau froide, les Celtes des bords Rhin la pratiquaient sur leurs enfants nouveaux-nés, qu plaçaient sur un bouclier et les laissaient ensuite aller au de l'eau du fleuve; les mères de ceux qui se noyaient étai punies comme adultères; ceux au contraire qui atteignai la rive opposée étaient reconnus comme enfants légitimes

(1) Saxo-Gramatic., *Hist. danicæ*, lib. x.
(2) *Propylæum*, p. 128.
(3) Sophocle, *Antigone*.
(4) Julien l'Apostat, *Ad maximum*. — *Claudian*, lib. II, *in Ruffin* et un poète grec dans les *Epigrammes grecs*, lib. I.

x[e] et au xi[e] siècles, et à mesure que ces épreuves devin-
us fréquentes, on les entoura de beaucoup de cérémo-
ccompagnées de la bénédiction de l'eau et du feu, ainsi
différentes sortes d'exorcismes. Les lois d'Athelstan,
Angleterre, font connaître comment ces cérémonies de-
se pratiquer dans ce royaume. On trouve dans un ou-
récent du savant Busching des détails fort intéressants
lles qui avaient lieu en Allemagne lors des épreuves du
); et le livre cinquième des lois de Navarre nous ap-
« *come devan sacar gleras de caldera, et en que ma-*
e deven Benedizir l'agua et las gleras et qui laa a Be-
r (2). » Les anciens livres et Rituaires de l'Eglise de
e contiennent également toutes les prières qui devaient
prononcées en de semblables occasions (3). Il y avait
des couvents et des abbayes qui réclamaient le singu-
rivilége de bénir le feu et de conserver les chaudières et
s destinés à cet usage (4).

elque dangereuses que fussent ces épreuves, les écrivains
mps en ont raconté des choses merveilleuses. Telle est
oire de Pierre, surnommé *Ignée*, célèbre religieux de l'or-
e Val-Ombreuse et issu de l'illustre maison des Aldobran-
qui fut fait en 1073 cardinal et évêque d'Albano. Pierre
vie, évêque de Florence, ayant été accusé de simonie et
ésie par les religieux du monastère de Saint-Jean-Gual-
et cette accusation agitant tous les esprits, on proposa
justifier. Pierre Ignée fut choisi, en 1063, par les moi-
e son couvent, pour faire l'épreuve du feu contre l'évê-
Ces sortes d'épreuves avaient été défendues par les con-
mais ces canons n'étaient pas partout en vigueur, et
royait pouvoir excepter quelques cas particuliers. Pierre

Die Vorzeit., 1817.
« Comment l'on doit retirer les pierres de la chaudière, de quelle
re on doit bénir l'eau et les pierres, et qui doit les bénir. »
Rituair., cap. III, *De purgat. vulgari.*
Ces couvents avaient reçu ce privilége des seigneurs suzerains ou
eurs. « *La chaudière judiciaire et la cuve de marbre*, avec cette
que dans tout l'archidiaconat il n'y en aura point d'autres. » *Hist.*
rn.

its pas, en présence de
sier ardent, entre deux
out avec une démarche
ssé tomber son mani-
a du milieu des flam-
vait en y entrant. Le
flotter son étole et son
s poils de ses jambes.
leux bûchers, il vou-
ortir par où il était en-
t tiré de la lettre que
irent à cette occasion
temps-là, et surtout
ape, sous le nom de
se très-certaine.
'un diacre catholique,
t eue avec un prêtre
à l'épreuve de l'eau
sans se brûler un an-
ouillante. L'arien ac-
demain, en plein mar-
emain, tandis que les
x à qui commencerait
nommé Jacynthe, sur-
Il ne l'eût pas plus tôt
haudière et en retira
e mal. L'arien confus
Ma foi fera que je re-
» Mais il fut cruelle-
a main fut tellement
os (1).
oire fort singulière sur
omme accusé d'incen-

ap. LXXXI.
uvrages offrent beaucoup
é à purger l'histoire sep-

ie fut forcé, pour se justifier, de porter le fer chaud, ce qu'il t sans la moindre peine, et il fut absous. Un an après, le fer it trouvé par un autre homme qui veut le lever de terre, et se rûle la main. Ceux qui le virent le soupçonnèrent coupable e l'incendie. Conduit devant le juge, il confessa son crime et it pendu (1).

Les chroniqueurs allemands du xe siècle nous ont appris la n tragique de Marie d'Aragon, femme de l'empereur thon III, et fille de Sanchez II, roi d'Aragon, que ses nom-reuses galanteries conduisirent enfin au dernier supplice. ette princesse était parvenue à introduire sous des vêtements minins, parmi les personnes de sa suite, un jeune homme i'elle aimait et qu'elle emmenait dans tous ses voyages, en faisant passer pour sa femme de chambre (2). L'empereur 'ant découvert cette fraude, fit dépouiller, en présence de usieurs témoins, la prétendue camériste, dont le sexe fut ıssitôt reconnu, et qui fut en conséquence condamnée au ıpplice du feu. L'impératrice aurait dû subir le même sort; ais Othon lui pardonna, espérant la ramener à lui par cet te de clémence; comme on pouvait s'y attendre, il se ompa. Dans un voyage que la cour fit quelque temps après ı Italie, Marie devint éperdument éprise d'un jeune comte une grande beauté, qui habitait les environs de Modène, et ıquel elle fit, dès qu'elle en trouva l'occasion, la déclaration la us passionnée. Ce seigneur sut résister à toutes les avances, ı plutôt à toutes les attaques de cette femme impudique, qui vengea de ses dédains en le dénonçant à son époux comme rant eu l'audace de lui parler d'amour, et demanda haute-ent justice de cette offense faite à son honneur.

L'empereur, que ce prompt retour à la vertu aurait dû sur-rendre, et engager à faire prudemment examiner l'affaire, it la cruelle faiblesse d'ordonner le supplice du comte, sans roir d'autres preuves de son crime que la dénonciation d'une

(1) Wandalia, *Sive historia vandalorum*, cap. xxx.

(2) « Secum muliebri habitu circumduxit juvenem, quo cum congredie-itur quotidie, quandoquidem eâ pro cubilaria utebatur. » *Munster cos-ographia*, lib. III.

femme qu'il avait naguère surprise lui-même dans un commerce adultère. Le comte ayant appris qu'il devait perdre la tête, et n'espérant point de grâce, révéla à son épouse la perfidie de l'impératrice, et lui fit promettre qu'elle chercherait tous les moyens de le venger et de justifier sa mémoire.

Cette dame courageuse fit recueillir en secret la tête de son mari, et attendit une occasion favorable pour exécuter le dessein qu'elle avait conçu.

Un jour que l'empereur rendait publiquement la justice dans une grande plaine, auprès de Plaisance, une femme inconnue se présente devant lui, et demande à genoux la punition du meurtrier de son mari, qui avait péri, disait-elle, victime d'une affreuse calomnie. Le monarque promit à cette femme de lui faire rendre bonne et prompte justice, suivant toute la rigueur des lois, et de faire trancher la tête au meurtrier de son mari. Mais la comtesse, car c'était elle, lui montrant alors la tête de son époux qu'elle tenait cachée sous ses vêtements de deuil, offrit de prouver par l'épreuve du feu l'innocence de celui qu'il avait fait injustement mettre à mort, et révéla la fausseté de l'impératrice. Othon fit en conséquence apporter un fer rouge que la comtesse saisit aussitôt d'une main ferme et assurée, et qu'elle conserva ainsi tant qu'on voulut sans en recevoir aucun mal. Puis, élevant la voix, et s'adressant à l'empereur, elle le somma de lui livrer sa propre tête, comme ayant été pleinement convaincu, *par le jugement du feu*, d'être le meurtrier de son mari.

Othon trouva sans doute la demande un peu hardie (1); et comme il ne se sentait pas disposé à accorder à la comtesse une réparation aussi éclatante que celle qu'elle paraissait exiger, il se contenta, pour la satisfaire, d'ordonner un nouvel acte de barbarie, en faisant brûler vive l'épouse coupable, aux sollicitations de laquelle il avait lâchement accordé la tête du comte. Cette tragique aventure eut lieu vers la fin du x[e] siècle (2).

(1) D'autres rapportent que l'empereur se livra au pouvoir de la comtesse, pour qu'elle le fit mourir selon la justice, mais que les seigneurs s'interposèrent, etc.

(2) *Gotfridi viterb. chronic.*, part. XVII, pag. 329. — *Liber*, part II. —

raconte que la reine Richarde, épouse de Charles-le-empereur et roi de France, ayant été accusée d'adul-demanda à s'en remettre au *jugement de Dieu* pour :r son innocence. Cette princesse envoya chercher qua-:ques, qui durent recevoir sa confession et rester tou-rès d'elle ; elle pria et jeûna jusqu'à ce que le jour du ent fut venu. Richarde se prépara ainsi à cette rude e, qui eut lieu en présence des évêques, des ducs et grande multitude de peuple ; lorsque tout fut préparé, a les yeux au ciel, prononça quelques prières et entra ne chemise de cire, faite exprès pour l'épreuve. On lut hanta des prières, et on mit le feu aux quatre coins de nise, c'est-à-dire aux pieds et aux mains. En un in-lle brûla ; la cire fondue coula sur les dalles, et la reine, tée par le feu, resta debout, intacte et sans aucun mal. e monde, à cette vue, s'écria : « Dieu soit loué ! » et le pendre les calomniateurs. Mais la reine quitta la cour, acra à Dieu le reste de sa vie (1).

s de Chartres fut un des premiers qui écrivit contre outume barbare, dont on abusait d'une manière ef-te (2). Plusieurs papes renouvelèrent les défenses faites is par l'Eglise (3) ; enfin, elles furent de nouveau ré-es comme superstitieuses par le pape Honoré III, et en cessa généralement vers la fin du XIIIe siècle.

ut à peu près vers le même temps que ces épreuves ces-d'être pratiquées en Orient, où l'on s'en servait égale-omme moyen juridique pour découvrir les coupables. abusait à un tel point, que l'empereur Michel Paloélo-unt attaqué d'une maladie que ses médecins ne pou-

g, p. 60. — *Cuspuniam in Othone III.* — Albert Krantz. — Sigo-té par le P. Maimbourg, *Décadence de l'empire*, p. 148. — Plus historiens rapportent ce fait comme une vérité incontestable; nion a été combattue par Muratori. Nous avons parlé ailleurs (liv. I,) de l'épreuve dont sainte Kunégonde, femme de l'empereur sortit victorieuse, fait attesté par Pomarius, p. 181, rapporté *Cod. pal.*, 525, fol. 63 B. et dans le *Lohengrin*, strophe 734.
:nigs chronik, *Cod. pal.*, 361, fol. 94.
ist. 74, 202-232.
:rctales, tit. 35, *De purgatione vulgarii.*

vaient définir, accusa un grand nombre de personnes d'être les auteurs de son mal, et les força de se justifier de cette ridicule accusation par l'épreuve du fer rouge. Pachymère, qui rapporte cette histoire, dit également avoir vu faire cette épreuve dans sa jeunesse par des personnes qui ne se brûlèrent point, au grand étonnement des assistants (1).

Un historien grec raconte la manière adroite qu'employa un homme d'esprit pour se dispenser de l'épreuve du fer chaud, à laquelle l'empereur Michel Comnène l'engageait de se soumettre. Cet homme répondit à l'empereur que, n'étant ni sorcier ni charlatan, il ne voulait point s'exposer à un danger contre lequel il ne connaissait aucun préservatif; et, comme l'archevêque joignait ses instances à celles de l'empereur, il dit fort sensément au prélat qu'il ne demandait pas mieux de porter le fer ardent à la distance qu'on jugerait convenable, pourvu que lui-même, revêtu de son étole, voulût avoir la bonté de le lui mettre dans les mains. L'archevêque, ne se sentant sans doute point assez en état de grâce en ce moment pour tenter une semblable épreuve, changea tout-à-coup de langage; il convint sans peine que cet usage venait des Barbares, et que l'employer ainsi, c'était tenter Dieu d'une manière coupable (2).

Un nouvel incident vint confirmer l'opinion émise par le prudent archevêque et gagner de nouveaux partisans à l'abolition des épreuves. Nicéphore Grégoras rapporte que plusieurs ecclésiastiques grecs résolurent de terminer leurs *interminables* disputes théologiques de la manière suivante : Les deux partis convinrent d'écrire toutes leurs raisons chacun sur un cahier séparé, qu'on jetterait ensuite dans un grand brasier préparé à cet effet; celui des deux cahiers qui résisterait à l'épreuve donnerait nécessairement gain de cause au parti qui l'avait rédigé. Au jour fixé, tout Constantinople accourut pour être témoin de cette épreuve, qui devait déci-

(1) *Hist. mich. paleol.*, lib. I, c. XII, p. 17-18, édit. de Rome, 1660.
(2) George Acropolite, surnommé Logothète, *Chronic. Constantin*, édit. du Louvre, 1651, in-fol.

or de l'élection d'un patriarche et de plusieurs autres ques- ons importantes. C'était le samedi-saint, et l'on avait allumé ur la place publique un grand feu, autour duquel chaque arti se rendit, jouissant d'avance du plaisir de voir réduire n cendres le cahier et les arguments de ses adversaires. Mais uelle ne fut pas la surprise et la confusion des docteurs, orsqu'ils virent les flammes dévorer en un instant les deux ahiers, dont il ne resta pas le moindre vestige. Ils devinrent dès ce moment les plus ardents antagonistes de ces sortes d'épreuves, qu'ils déclarèrent tous, d'une commune voix, superstitieuses et diaboliques (1).

Il y avait encore une autre sorte d'épreuve, que l'on nommait le jugement de la croix, *stare ad judicium crucis.* Charlemagne permit qu'on s'en servît pour terminer certains différends touchant les bornes des champs; on dit aussi, mais ce fait nous paraît fort douteux, que ce monarque ordonna, par son testament, que les querelles des trois princes ses fils, pour les limites de leurs Etats, seraient décidées par le jugement de la croix. Ce qui prouverait que le génie d'un homme ne prévaut jamais entièrement sur les coutumes de son siècle. Cette sorte d'épreuve fut ensuite interdite par Louis-le-Débonnaire, dans la crainte que la Passion de notre Rédempteur ne devînt un objet de risée parmi les hommes. Voici comment avait lieu le jugement de la croix : Les deux personnes qui contestaient demeuraient debout auprès d'une croix, d'autres disent ayant les bras étendus en forme de croix, pendant la célébration de l'office divin. Celui dont la cause était mauvaise, ne pouvant se soutenir sur ses pieds, tombait à la renverse, au lieu que celui dont la cause était bonne demeurait ferme et gagnait son procès (2).

On raconte qu'autrefois, dans le pays qui s'étend sur les bords de l'Indus, depuis les monts Himalaya jusqu'aux bouches de ce fleuve, et qui est maintenant occupé par les féroces Afghans, le jugement de Dieu était en vigueur, mais sous

(1) Nicéphore Grégoras, *Hist. des empereurs grecs*, liv. VI., p. 78, édit. du Louvre de 1702.
(2) Le P. Greser, *De cruce*, tom. II.

une forme toute bénigne. Il ne s'agissait point de saisir un fer rouge, ou de passer à travers la flamme d'un bûcher, comme dans les anciennes mœurs de l'Inde et de l'Europe : quand deux personnes avaient une contestation, elles prenaient médecine ; le crime avait infailliblement la colique, et l'innocence ne s'en portait que mieux.

Il y a quelques années que Lander, qui avait été le compagnon plutôt que le serviteur du célèbre et malheureux Clapperton, fut forcé de se soumettre à une épreuve qui a beaucoup de rapport avec les *eaux amères* des Juifs et les eaux des dieux Palices en Sicile. Dénoncé comme espion anglais au roi de Badagry, il fut mandé devant ce prince, autour duquel tous les chefs étaient rassemblés, résolus de l'éprouver en lui faisant *boire un fétiche*. En entrant dans la hutte de cette singulière divinité, un des nègres lui présenta brusquement un vase contenant un liquide limpide comme de l'eau, et lui ordonna de le boire, en disant : *Si tu es venu dans de mauvais desseins, cette liqueur te tuera ; sinon, elle ne te fera aucun mal.* Comme il n'y avait pas à balancer, Lander prit immédiatement son parti, et avala le breuvage sans hésiter ; puis, courant promptement vers sa case, il prit une forte dose d'émétique et une grande quantité d'eau chaude, ce qui dégagea complétement son estomac ; il n'en éprouva aucune suite fâcheuse. Cette boisson avait un goût désagréable et amer, et on assura le voyageur qu'on échappait rarement à ses pernicieux effets. Au bout de quelques jours, le roi et ses chefs, voyant que le fétiche avait épargné l'*homme blanc*, devinrent très-affables et lui envoyèrent journellement des provisions ; ils répétaient souvent qu'il était protégé de Dieu, et qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de lui nuire (1).

Les écrivains les plus sages qui ont traité de cette matière ont toujours pensé qu'il y avait des faits si authentiques et si extraordinaires dans les épreuves auxquelles tant de personnes se soumirent pendant plusieurs siècles, qu'il n'était pas possible de révoquer en doute que beaucoup d'entre elles n'aient

(1) *Voyage de Clapperton en Afrique*, t. II, p. 293.

réellement marché nu-pieds sur des fers rouges, ou ne les aient réellement portés sans en éprouver aucun mal; que d'autres étaient entrées dans un grand feu et y étaient demeurées quelque temps sans se brûler, ainsi que le prouve, par exemple, l'épreuve subie par Pierre Ignée à Florence, en 1063; celle du prêtre Luitprand, qui eut lieu à Milan, en 1103, ainsi que beaucoup d'autres non moins authentiques (1).

Ces épreuves se faisaient d'ailleurs avec une grande solennité et en présence de personnes éclairées, qui avaient intérêt d'empêcher l'imposture. Cependant, il est également certain que parmi tous ces faits merveilleux, qui faisaient quelquefois discerner les innocents d'avec les coupables, on a vu souvent le feu épargner les coupables et brûler les innocents. Nous avons à cet égard le témoignage d'Yves de Chartres et celui d'autres personnes dignes de foi. Quelques-uns, plus crédules, pensèrent que les criminels pouvaient arrêter l'activité du feu par des secours naturels ou diaboliques; de là vinrent les bénédictions et les exorcismes de l'eau et du feu, dans lesquels on demandait que le feu agît malgré tous les enchantements qu'on pourrait opposer à son action. On prétendait aussi qu'un criminel qui s'était confessé ne devait point la ressentir. Voilà pourquoi, dit-on, l'homme qui subit l'épreuve pour la reine Thietberge, femme de Lother, ne se brûla point.

Beaucoup de personnes ont cherché avant nous à savoir si l'on devait ranger ces faits extraordinaires parmi les miracles ou parmi les superstitions : nous allons faire connaître notre opinion à cet égard.

Il est certain que quelques-unes des épreuves qui eurent lieu dans les six premiers siècles de notre ère, et qui avaient pour but de confondre les païens ou les hérétiques et de glorifier la religion, portent avec elles tous les signes d'opérations miraculeuses, qui n'ont pu être achevées qu'avec la permission de Dieu. Mais il serait absurde d'en dire autant, même

(1) Voyez à cet égard Baronius. — Le troisième tome de l'*Italie sacrée* d'Ughelli, et dans le *Recueil des écrivains d'Italie*, de Muratori, l'*Histoire de Milan*, de Landolphe le jeune. On peut voir aussi l'épreuve du prêtre Barthélemy dans l'*Histoire des croisades*.

de toutes les épreuves dans lesquelles l'innocence a triomphé, puisqu'il est prouvé par des témoignages irrécusables que ces épreuves ont été souvent trompeuses. Or, les Pères de l'Eglise nous enseignent tous d'une voix unanime que, dès qu'il y a illusion ou mensonge dans les effets qui ne sont pas naturels, on peut être certain que l'esprit tentateur s'en est mêlé. C'est, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, la marque la plus certaine pour reconnaître ses œuvres. On sait que le démon emploie souvent, pour séduire les hommes, le prétexte de les servir; mais on sait aussi qu'il n'y a que l'esprit de mensonge qui confonde le vrai avec le faux, sous le prétexte spécieux de discerner la vertu d'avec le vice.

Nous avons vu que cette coutume fut introduite parmi les chrétiens d'Europe par les Ripuaires, les Allemands et les Lombards, et qu'elle était connue des Grecs et des Romains (1). Ainsi, l'origine même de ces épreuves, qui n'étaient qu'un reste du paganisme, serait suffisante pour prouver la part que devait y prendre l'esprit du mal, qui considérait nécessairement ces actes superstitieux comme une continuation du culte que les hommes lui rendirent pendant tant de siècles.

Aux Indes, à Siam, au Japon et chez tous les peuples qui sont encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, les épreuves par le feu sont communes (2). Cette uniformité de croyance parmi tant de peuples idolâtres montre bien assez quel est l'auteur de toutes ces pratiques superstitieuses.

Mais puisque nous admettons l'intervention directe des bons anges dans les affaires humaines, il nous semble naturel de croire qu'ils ont dû protéger les innocents qui furent souvent forcés de subir les épreuves, et qui auraient été mis à mort comme coupables, sans la protection miraculeuse que ces es-

(1) Strabon, *Géogr.*, lib. v, parle d'un lieu assez près de Rome où l'on faisait souvent l'épreuve du feu. — On trouve de pareilles épreuves dans Aristote, livre des *Faits merveilleux*; dans Diodore, lib. II; dans Pline, lib. VII, c. 2, et lib. XXXI; dans le livre I de la *Vie d'Apollonius de Thyane*, par Philostrate; dans *Denys d'Halicarnasse*, lib. II. — Pline, lib. XXVIII, c. 2, et Valère Maxime, lib. VII, c. 1, font mention de la manière dont une vestale prouva la fausseté d'un inceste dont on l'accusait, en portant de l'eau dans un crible.

(2) Voyez *Superst. orientales*.

ır accordèrent. S'il y a eu de tout temps, comme on le révoquer en doute, des personnes qui ont été gué- des secrets superstitieux, il y en a eu certainement un ıs grand nombre qui l'ont été par le secours divin. ɜn voulons pour preuve que les guérisons merveilleuses de nos jours par un saint prélat, guérisons dont tant nnes dignes de foi peuvent attester l'authenticité. Nous nes point de ceux qui croient ou feignent de croire ègne du démon est passé et qu'il est enchaîné pour non-seulement parce que Dieu ni les apôtres ne nous ent point l'assurance dans la Révélation, mais encore ıe tout ce qui se passe chaque jour sous nos yeux nous ɜ véritablement le contraire. Nous croyons donc qu'il t qu'il y aura toujours des esprits bons et mauvais, ca- e produire des effets surprenants, et nous pensons que ; ranger parmi ces derniers les faits merveilleux que ınte sur les épreuves, qu'il serait bien difficile à qui oit au monde de pouvoir expliquer d'une autre ma- uisque l'authenticité de ces mêmes faits nous est cer- r des témoignages que nous pouvons considérer comme bles.

solution est bien éloignée sans doute de pouvoir sa- ous les esprits; mais comme nous n'avons pas la pré- de vouloir convaincre les gens qui ne croient à rien, il fira d'obtenir pour nos opinions et pour nos principes ation des personnes religieuses; c'est la seule que nous ınons, et nous espérons qu'elle ne nous manquera pas. encore ici le lieu de faire observer l'analogie frappante ɜmarque à chaque page de l'histoire des croyances po- entre les superstitions de nations dont l'origine, la et les mœurs diffèrent sous tant de rapports. Ces es, déjà bien anciennes pour nous, dérivent donc lus ancienne encore, qui fut jadis commune à ces dif- peuples, et dont l'origine se perd dans la nuit des Nous allons en signaler d'autres dont l'analogie n'est ns remarquable, et dont il nous serait facile de tirer n les mêmes conséquences.

CHAPITRE III.

Du Taghairm des montagnards écossais.

Il existe encore de nos jours, chez les habitants des montagnes d'Écosse, une manière de consulter l'avenir, qui était fort anciennement en usage chez les Grecs et les Latins. Nous voulons parler de la cérémonie singulière du *taghairm* et de ses rapports avec quelques superstitions de l'antiquité païenne, dont on pourra juger plus facilement en les comparant ensemble.

Près du mont Gargane, en Apulie (1), dit Strabon (2), il existait un temple où ceux qui voulaient apprendre en songe ce qu'ils désiraient connaître immolaient d'abord un bélier noir et se couchaient ensuite dans sa peau. La même cérémonie se pratiquait, selon Pausanias (3), pour consulter l'oracle d'Amphiaraüs, qui avait un temple dans l'Attique. Après s'être purifié en s'abstenant de nourriture pendant vingt-quatre heures et de vin pendant trois jours, on sacrifiait un bélier à Amphiaraüs et aux autres dieux qui avaient le pouvoir d'envoyer des songes; puis on se couchait dans la peau du bélier sacrifié.

Virgile raconte que le roi Latinus, voulant savoir à qui il devait marier sa fille, fut dans un endroit touffu de la forêt d'Albunée (4), qu'une fontaine sacrée faisait retentir du bruit de ses eaux; c'était dans ce lieu que le dieu Faune, son père, rendait ses oracles :

Hinc Italiæ gentes, omnisque œnotria tellus,
In dubiis responsa petunt, huc dona sacerdos

(1) Contrée d'Italie qui faisait autrefois partie de la grande Grèce; c'est maintenant la Capitanate, la terre de Barri et la terre d'Otrante.
(2) *Géograph.*, lib. vi.
(3) *In atticis*, lib. i, c. 34, 37, lib. ix, c. 8.
(4) Cette forêt était sur la montagne de Tibur, aujourd'hui Tivoli.

Cum tulit, et cœsarium ovium sub nocte silenti
Pellibus incubuit stratis, somnosque petivit,
Multa modis simulacra videt volantia miris,
Et varios audivit voces, fruiturque deorum
Colloquio, atque imis acheronta affatur avernis (1).

roi, après avoir immolé cent brebis, se coucha sur leurs
is étendues, et apprit de l'oracle l'arrivée du prince étran-
ui deviendrait l'époux de Lavinie, et qui porterait jus-
x astres la gloire du nom Latin.

'eux qui voulaient, dit Lycophron (2), consulter l'oracle
le temple de Podalie, avaient soin d'aller y passer la nuit
oppés dans des peaux de brebis. »

us retrouvons cette même croyance, accompagnée des
s cérémonies, chez les indigènes de l'Amérique du Nord,
e les ont certainement point empruntées des Grecs ni des
s. « Lorsque les guerriers sont rassemblés, dit M. de
aubriand, et que les femmes ont préparé le festin du dé-
composé de chair de chien, le chef entonne la chanson
anitou des combats; les jeunes gens en répètent le re-
. Après le cantique, le chef se retire au sommet d'une
ence, *se couche sur une peau*, tenant à la main un calu-
ouge dont le fourneau est tourné du côté du pays en-
(3). »

« C'est là que le peuple d'Italie et tout le pays des Œnotriens vont
ier des réponses dans leurs doutes. Lorsque le prêtre a conduit dans
ux les brebis qu'il y doit immoler, et que, pendant le silence de la
il s'est couché et endormi sur les peaux étendues, il voit avec éton-
it voltiger mille fantômes autour de lui; il entend différentes voix; il
tient avec les dieux du ciel, et il interroge les puissances de l'enfer
ennent s'offrir à ses yeux. » *Enéid.*, lib. VII, v. 85 et suiv.

In cassandra.

Voyages, p. 202-203. — Si nous osions citer notre propre témoi-
après celui de l'auteur d'*Atala*, nous pourrions dire que nous avons
vécu parmi les sauvages du Nouveau-Monde, et que nous avons éga-
t observé chez eux l'usage dont parle M. de Chateaubriand. Nous ha-
s, en 1810, une ferme écartée de la Nouvelle-Ecosse (l'Acadie), à
ie distance de laquelle étaient groupées plusieurs huttes d'Indiens
ics ou micmoses. L'un d'eux, qui remplissait dans la tribu les fonc-
de médecin et celles de devin, était notre compagnon habituel de
e et de pêche, et nous nous enfoncions souvent ensemble, à des dis-
s considérables, dans l'intérieur des forêts de la presqu'île. Jamais,

Voici comment se pratiquait encore, il y a peu d'années, dans les Highlands, la cérémonie du *taghairm*, très en usage surtout parmi certains clans des Hébrides :

Lorsque ces montagnards désiraient consulter un oracle invisible, pour connaître les événements qui pouvaient arriver dans leurs familles, l'issue des combats qu'ils devaient livrer, ou toute autre chose qui les intéressait particulièrement, plusieurs d'entre eux se retiraient dans un lieu solitaire, où celui que le sort désignait était enveloppé dans la peau d'une vache nouvellement tuée, de laquelle on avait soin de ne laisser sortir que la tête de l'individu qui y était ainsi renfermé. On le portait ensuite près d'une bruyante cascade, ou bien on le couchait au fond de quelque précipice, ou dans tout autre endroit dont l'aspect sauvage ne pût faire naître chez lui que de sombres idées. Il restait dans cette position durant toute la nuit, et repassait dans son esprit la question proposée, jusqu'à ce que les êtres invisibles qui hantaient le lieu où il se trouvait lui eussent fait connaître la réponse à sa demande, réponse qu'il croyait lui être communiquée par des personnes qui semblaient l'entourer, mais qu'il ne pouvait apercevoir. Au point du jour, ses compagnons venaient le rejoindre. Il leur rapportait alors la réponse des esprits, et tout ce que son imagination exaltée avait pu lui suggérer dans cette occasion passait près de ces hommes ignorants pour une inspiration des êtres surnaturels.

Rien au monde n'était plus ridicule que le moyen qu'employaient ces mêmes montagnards pour s'assurer du degré de confiance qu'ils devaient accorder à la réponse donnée par celui d'entre eux qui avait passé la nuit avec les esprits. Nous ne le rapportons ici que pour faire connaître jusqu'à quel point l'homme peut être amené à ajouter foi aux choses les plus absurdes et les plus incroyables.

Les mêmes individus qui avaient procédé à l'opération de

néanmoins, nous ne partions pour une grande expédition sans que le devin n'ait préalablement passé la nuit enveloppé dans de vieilles peaux d'ours, et que ses songes aient été d'une nature favorable.

veille prenaient un chat vivant et le mettaient à la broche. ındis qu'un d'eux la tournait, un autre lui demandait ce ı'il faisait. Le premier répondait : « Je fais rôtir ce chat jusı'à ce que ses amis viennent répondre en ce lieu à la quesm que nous avons à leur proposer. » Cette question était ujours la même que celle qui avait été faite la nuit précéınte par l'homme renfermé dans la peau de vache. Peu après, t-on, on voyait arriver un gros chat, accompagné de pluıurs autres plus petits, qui venaient délivrer leur camarade résoudre la question proposée. Si leur réponse coïncidait rec celle qu'on avait eue la veille, on la regardait comme la nfirmation de cette dernière, et les événements qu'elle anonçait étaient alors considérés comme devant arriver infailblement.

Les Ecossais consultaient aussi de la manière suivante les sprits qui habitaient les lacs et les rivières :

Plusieurs hommes se rassemblaient sur le bord d'une rivière qui servait de limite aux territoires de deux villages. On tirait au sort, et quatre d'entre eux saisissaient par les bras et par les jambes celui qui avait été désigné, après lui avoir bandé les yeux ; ils le balançaient ensuite à plusieurs reprises et frappaient son derrière avec force contre le bord de la rivière. Un autre de la bande leur disait à haute voix : « Qu'avez-vous là ? » On lui répondait : « Un morceau de bouleau. » Le premier interlocuteur engageait alors les amis invisibles du patient à se présenter pour le délivrer et donner une réponse à leur demande. Quelques minutes après, *dit-on toujours*, plusieurs petites créatures sortaient de l'eau, répondaient à la demande, et disparaissaient aussitôt. On mettait l'homme en liberté, et tous retournaient chez eux pour exécuter les ordres qui leur avaient été communiqués dans la réponse de ces faux oracles. Cette cérémonie, qui avait toujours lieu pendant la nuit, pouvait à juste titre être appelée une œuvre de ténèbres (1).

(1) Il y a environ une soixantaine d'années que cette cérémonie eut lieu dans la paroisse de Kilmartin, située dans l'île de Skye, une des Hébrides.

M. Martin, dont nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois l'intéressant ouvrage sur les superstitions des habitants des Hébrides, rapporte que M. Alexandre Cooper, ministre protestant de l'île de North-Vist, lui raconta la confession que lui avait faite un certain Jhon Crach, de l'île de Lewis, qui avait été une fois désigné par le sort pour passer la nuit dans une peau de vache, lors d'une consultation qui avait eu lieu quelques mois auparavant. Cet homme avouait que pendant tout le temps qu'il était resté dans cette position, il avait *senti* et *entendu* des choses si terribles, qu'il ne trouvait point d'expressions pour les raconter. L'impression qu'il ressentit de cette scène diabolique fut telle, qu'il ne put jamais la surmonter, et qu'il disait que pour tout l'or du monde il ne voudrait se trouver à l'avenir compromis dans une semblable affaire (1). C'est absolument la même scène qui a été racontée en fort beaux vers par Virgile dans ce passage déjà cité :

« Lorsque, pendant le silence de la nuit, il s'est couché sur les peaux étendues, il voit avec étonnement voltiger mille fantômes autour de lui; il entend différentes voix; il s'entretient avec les dieux du ciel, et il interroge les puissances de l'enfer qui viennent s'offrir à ses yeux. »

Nous pensons qu'il serait fort difficile d'expliquer comment ces vieilles superstitions de l'Etrurie, de la grande Grèce et de l'Attique, se retrouvent encore de nos jours parmi les descendants des Celtes et des Scandinaves qui habitent depuis tant de siècles les montagnes de l'Ecosse et les îles brumeuses des Orcades et des Hébrides. Les Romains ne pénétrèrent jamais dans la partie septentrionale de la Calédonie, et furent continuellement en guerre avec ses habitants. On expliquerait sans doute encore moins facilement comment on rencontra naguère ces mêmes superstitions chez les peuplades sauvages qui habitent les forêts du Nouveau-Monde. Il faut donc nécessairement que ces croyances populaires remontent à une époque ant

(1) Voyez, sur le sujet dont nous venons de parler, les deux ouvrages suivants, desquels nous avons extrait ce que nous venons de rapporter sur ce mode de divination, savoir : *Martin's description of the western islands*, p. 110 et suiv., et *Pennant's scottish tour*, vol. II, p. 361.

à toutes celles que nous pourrions leur assigner avec
e certitude historique, et que Grecs, Latins, Etrusques,
Hurons, Micmacs et Séminols aient puisé jadis ces
croyances à une source commune, qui nous est restée
jusqu'à ce jour, quelque recherches qu'on ait pu faire
ı découvrir.
ni les différentes manières de deviner employées par
ıples modernes, nous pouvons citer, comme étant plus
lement répandues, celles qui ont pour but de faire con-
aux personnes curieuses ce que l'on nomme communé-
eur bonne ou mauvaise fortune, c'est-à-dire les événe-
particuliers de la vie domestique, les succès ou les
ırs qui nous attendent dans le monde, l'espoir d'un ri-
ariage pour les hommes et celui d'un prompt mariage
es filles. La cartomancie et la chiromancie sont les deux
de divinations auxquelles on a principalement recours
ıarvenir à la connaissance de toutes ces choses. Mais ces
ırts ont beaucoup perdu, au moins à Paris, de leur an-
renommée depuis l'apparition du magnétisme animal
a phrénologie, qui paraissent avoir acquis de nos jours
ilége presque exclusif d'attirer l'attention des dupes et
ns crédules. Il y a maintenant à Paris des magnétiseurs
francs par séance, comme il y a des demoiselles Lenor-
qui tirent les cartes depuis six francs jusqu'à un louis.
mnambules publiques et particulières sont maintenant
billes que consultent à Paris les partisans des idées nou-
; et les vieilles diseuses de bonne aventure, qui étaient
s bien des siècles en possession de l'avantage d'exploiter
dulité publique, ne sont plus consultées que par le peu-
ı par ceux que l'on nomme les *gens d'un autre siècle*,
que ceux *du progrès* ont recours à la magie magnéti-
comme appartenant à une civilisation beaucoup plus
ée.

CHAPITRE IV.

De la Phrénologie. — Gall, Spurzheim, etc. — De la Chiromancie. — Des Gitanos, Gypsies ou Bohémiens.

« Mentez, mes amis, mentez! il restera toujours quelque chose. »

VOLTAIRE, *Lettre à Damilaville.*

Quant à la chiromancie, cet art au moyen duquel on jugeait et on augurait autrefois des hommes, par l'inspecti[on] des mains, avec au moins autant de certitude que les phréno[lo]logistes reconnaissent aujourd'hui, par l'examen de la for[me] de la tête, quels sont les penchants, les talents et les facu[l]tés intellectuelles d'un individu, a presque entièrement, [en] France, cédé la place à la cranioscopie; et il n'y a plus maintenant chez nous que les bohémiens et les sorciers de villa[ge] qui se servent encore, pour connaître la destinée des homm[es] de la science si vantée jadis par Agrippa et par Albert-[le-] Grand. Ce n'est donc plus en observant les lignes et les aut[res] signes qui se trouvent dans la main que l'on juge mainten[ant] si un homme est enclin au vol, au meurtre, à l'amour, à l'[a]varice; s'il est impie ou dévot, esprit fort ou supers[ti]tieux, actif ou paresseux; mais c'est d'après l'inspection d[es] protubérances ou bosses, qui se trouvent sur la surface e[x]terne du crâne, et qui sont l'empreinte fidèle de la surfa[ce] extérieure du cerveau. « La cranioscopie, dit un des plus a[r]dents disciples de Gall, pique en ce moment la curiosité pub[li]que à un tel point, qu'un phrénologiste, reconnu comme te[l,] ne peut paraître dans une société sans qu'hommes et femm[es] ne viennent immédiatement lui présenter leur tête pour s[a]voir quelles sont les protubérances qu'on y découvre. »

L'auteur de l'article dont nous venons de citer un passag[e] qui paraît si fier de l'espèce de vogue qu'a obtenue longtem[ps] son art parmi les badauds de la capitale, ne sait donc pas q[ue] chaque siècle a toujours eu ses folies, ses charlatans, ses en[-]

:iques; il ignore donc qu'au xv[e] siècle ces mêmes badauds
:sentaient la main aux bohémiens avec la même confiance
'ils présentent, au xix[e], la tête aux phrénologistes? Quant à
us, qui ne croyons pas davantage à la chiromancie qu'à la
rénologie, nous dirons que s'il était possible de juger ces
ux sciences rivales, par la renommée et les talents vérita-
les de ceux qui en ont célébré les merveilles, on verrait faci-
ment que tout l'avantage est encore, jusqu'à ce jour, du
ité de la chiromancie, et que, sans parler des anciens qui ont
crit sur ce sujet, des hommes tels que Flud, Taisuerus, Cor-
elius Agrippa et Albert-le-Grand sont bien supérieurs à
ux que nous voyons chaque jour accoler leur nom aux diva-
tions qui se publient sur la phrénologie. Nous ne voulons
ème, pour preuve de ce que nous avançons, que les plaintes
ières qui échappent parfois aux adeptes, contre l'indiffé-
nce du public et les dédains des savants pour les doctrines
Gall et de Spurzheim. « Le public, dit M. Fossati, conti-
e à ne vouloir connaître et voir dans les travaux de Gall et
s physiologistes qui ont adopté ses doctrines, que ce qui a
pport à la cranioscopie, et les savants, en général, *affectent*
gnorer les vérités physiologiques et les doctrines philoso-
iques qui résultent des recherches faites sur la nature et
nportance des fonctions du cerveau. » C'est-à-dire que
public, qui a beaucoup plus de tact et de bon sens qu'on ne
en suppose communément, s'obstine avec raison à ne voir
ns les phrénologistes, malgré leur babil sententieux, que
conteurs de sornettes et des diseurs de bonne aventure
opres à égayer une réunion bourgeoise, en débitant, comme
dit Montaigne, *cent bourdes* aux gens crédules qui la com-
ent, sur le développement des organes et sur les protubé-
nces plus ou moins prononcées qu'ils ne manquent jamais
découvrir au front des maris; tandis que les vrais savants
voient réellement dans les prétendues vérités dont parle
Fossati que des doctrines pernicieuses, qui attaquent en
me temps la religion, la morale et le bon sens; doctrines
n'ont généralement trouvé d'appui jusqu'à ce jour que
rmi les athées, les matérialistes ou ceux qui travaillent à le

devenir. Nous croyons encore que la phrénologie serait s doute, comme l'a dit le docteur Rochoux, la plus grande m tification du XIXe siècle, si cette mystification n'avait réel ment pour but que de faire des dupes, tandis qu'elle ne te rien moins qu'à justifier tous les crimes et à détruire to morale et toute religion. C'est donc plus qu'une mystificatio c'est une doctrine dangereuse et criminelle qu'il est du dev de tout honnête homme de combattre par tous les moyens son pouvoir, quelles que puissent être d'ailleurs ses con tions politiques ou religieuses.

L'inspection de la main est encore aujourd'hui le seul m qu'emploient les médecins orientaux pour juger du temp ment d'une personne, et cette méthode, quelque singu qu'elle puisse nous paraître, offre cependant des résu beaucoup plus certains que ceux que l'on peut obtenir l'inspection du crâne humain. Voici ce que nous appre cet égard un savant médecin de la capitale : « Si donc, dit docteur Bourdon, nous ne croyons plus à la chiromancie que l'entendait Agrippa et Albert-le-Grand, nous ne nion pour cela la multitude de conjectures que l'étude attenti la main peut motiver sans trop d'erreurs..... D'après les m nous jugerions aisément du sexe et de l'âge des perso les poils désignent la force et quelquefois l'âge et de cert passions ; leur couleur, non moins que celle de la peau, que assez précisément si la constitution est lymphatiqu musculaire, si le tempérament est bilieux ou sanguin pouls exprime l'énergie du cœur, et son degré de fréqu peut donner la mesure de la santé, et quelquefois mê mesure des impressions morales. La saillie des veines d ordinairement de grands travaux, des habitudes mercen une grande maigreur, des poumons engorgés et oppre une tumeur ou des cicatrices vers les aisselles, et quelqu de grands chagrins, une maladie de cœur ou de la mi Quant à ces lignes du creux de la main qui ont reçu le de *lignes de vie*, etc., elles proviennent de la contractio muscles, à l'énergie desquels leur profondeur est conséq ment proportionnée ; d'où il suit que le degré de manif

ces lignes sert à faire augurer de la longévité des per-
Uniquement d'après certaines callosités ou macula-
s mains, je voudrais dire si un homme est gaucher ou
'est pas, s'il est oisif ou s'il travaille, s'il joue au bil-
l porte canne, s'il est homme d'étude ou de cabinet.
ilteur a les doigts courbes et raidis; le goutteux les a
; l'homme affecté d'anévrisme les a violacés, et le
ue atteint de tubercules les porte renflés par le bout.
ıx ongles, ils fournissent aussi quelques indications
tère et de santé : leur couronne blanche indique assez
ang social; leur couleur le tempérament; leur régu-
leur culture, l'aisance du corps et la sérénité de
ngs, ils dénotent l'oisiveté; l'avare et l'ivrogne les
t; le joueur et l'hypochondriaque les déforment et les
ent; le voluptueux les pare; l'homme nerveux et
é les mutile; l'envieux en ensanglante le contour. Ils
allongés chez le citadin, plus arrondis chez le cam-
. J'ai souvent frémi en apercevant chez une personne
e des ongles ronds, convexes et pour ainsi dire num-
; de tels ongles accompagnent fréquemment la phthi-
culeuse. Hippocrate avait remarqué quelque chose
ue, Chirac aussi, le docteur Pigneaux de même (1). »
avoir lu attentivement les anciens traités sur l'art de
par l'inspection de la main, nous avons reconnu que
manciens se servaient dans leur genre de divination
ns indiqués par le savant médecin que nous venons
c'est-à-dire que les conjectures raisonnables qu'Hip-
t sans doute beaucoup d'autres avant lui avaient pu
semblables indices pour juger des dispositions et du
nent des individus servirent ensuite de base à tout ce
arlatanisme des devins y ajouta pour tromper pen-
t de siècles la crédulité publique. C'est de même en
conséquences les plus fausses et les plus erronées des
res que l'étude de la conformation de la tête avait pu
avec quelque apparence de raison, conjectures qui

. *de la conversat.*, t. XIV, p. 139, art. *chiromancie*.

[illegible] des anciens, comme le prouvent les différences qu'on remarque dans les têtes de belles statues qu'ils nous ont laissées, que Gall et ses disciples en sont venus à créer un système contraire à tout ce qui avait été reconnu et enseigné jusqu'alors, et d'après lequel ils admettent « que les penchants, les instincts, les talents et les dispositions aux qualités morales et intellectuelles sont innées; que le cerveau est le siége des penchants, des instincts, des talents, des facultés morales et intellectuelles; qu'il n'est point un organe unique, mais une agrégation de plusieurs organes qui ont des qualités communes et des qualités propres et particulières; que lui seul est l'instrument destiné exclusivement à la manifestation des facultés de l'âme; enfin, qu'il doit y avoir une masse cérébrale essentiellement distincte et différente pour chaque faculté essentiellement différente. »

Gall établissait ensuite que les hémisphères cérébraux sont formés d'une sorte de membrane médullaire composée de fibres convergentes et d'autres divergentes. Cette membrane, diversement reployée en circonvolution, constitue plusieurs départements d'organes dont chacun possèderait une faculté, soit morale, soit intellectuelle. Selon que domineraient les uns ou les autres de ces organes plus ou moins protubérants, *l'homme et l'animal* seraient portés, entraînés vers tel genre d'action ou de pensée dépendants de l'activité de ces protubérances cérébrales. Les formes saillantes, extérieures du crâne, moulées sur ces organes de l'encéphale, annonceraient l'existence de ces penchants prédominants chez les hommes et chez les animaux. De là, l'étude cranioscopique de ces attributs pourrait faire connaître les dispositions naturelles, les propensions vertueuses ou vicieuses des individus; certains exercices continués, des études spéciales, pourraient agrandir des organes, ou l'inaction en effacer d'autres.

C'est par là que les phrénologistes prétendent expliquer non seulement les instincts de chaque espèce d'animaux, mais encore ces [illegible] irrésistibles; cette fatalité des criminels, au moyen de laquelle les meurtres, les vols et les actions les plus infâmes seraient justifiés par une espèce de

semblable à celle qui porte le loup et le tigre à exer-
ıassacres (1). Nous concevons que les voleurs et les
rs puissent travailler à propager de tels principes,
ıs ne pouvons comprendre comment un gouverne-
ıel qu'il soit, n'a pas honte de les faire enseigner pu-
ent par des professeurs à ses gages.

dant, ce système, qui fut l'œuvre criminelle de ma-
s déhontés, et qui n'établit entre l'homme et la brute
lifférence que la parole, reçoit chaque jour de l'expé-
s démentis les plus formels. Nous citerons à ce sujet
mples bien remarquables, qui feront voir le peu de
e que mérite tout ce que débitent les phrénologistes
veloppement des organes et les dispositions innées :
e de Lacenaire, dont l'impiété, la froide cruauté et
bilité au milieu des circonstances les plus effrayantes
ıvanté la France, ayant été livrée à l'investigation
el, il a été reconnu que cet impie, cet assassin était
giquement un saint homme, chez lequel les organes
osophie, de la bonté, de la douceur et de la justice
un développement remarquable. L'organe du meur-
presque entièrement effacé chez lui (2).

ès les mêmes investigations, la forme du crâne de
est celle des plus honnêtes gens. Ce Corse féroce, qui
à la guerre toute sa vie, qui ne se séparait jamais de
nard ni du fouet plombé avec lequel il prétendait as-
tous ceux qui oseraient l'attaquer; ce monstre qui
as reculé devant la pensée de donner la mort à deux
rsonnes, dont il n'avait reçu aucune injure, au moyen
ıachine infernale qu'il avait fabriquée dans cet affreux
n'avait en aucune façon l'organe de la destruction;

a annoncé en 1840, dans plusieurs journaux de la capitale, une
manuel de phrénologie à l'usage des jurés, etc., dans lequel ils
t des *excuses légitimes* pour toute espèce de crimes.

i les noms donnés par les phrénologistes à quelques organes de
ıtion : *Amativité*, *philogéniture*, circonspection, bienveillance,
n, persévérance, justice; — *secrétivité*, source de l'art d'imita-
ne du grand comédien ; — *idéalité*, organe de la poésie, organe
ent plaisant, comme Sterne, Voltaire, etc.

cet adroit scélérat qui, sous des noms différents, avait échappé pendant plusieurs mois à toutes les recherches de la police, n'avait point non plus ceux de la ruse et de la prudence; il avait au contraire ceux de la bonté et de la théosophie. Cet homme orgueilleux, qui voulait à tout prix passer à la postérité, qui se vantait d'être un grand criminel, n'avait point les organes de l'orgueil, et quoique ferme et courageux, il n'avait qu'à un degré médiocre ceux du courage et de la fermeté (1).

M. Broussais, professeur de phrénologie à la faculté de médecine de Paris, qui n'a sans doute jamais considéré le système de Gall que comme un puissant auxiliaire du matérialisme qu'il enseignait à ses élèves, a néanmoins porté à ce système le coup le plus mortel, dans une séance de l'académie de médecine où cette prétendue science était attaquée par M. le docteur Rochoux comme la plus grande mystification du XIX[e] siècle, qui est lui-même le siècle des mystifications.

Voici les paroles de M. Broussais qui sapent par sa base tout l'édifice fondé par MM. Gall et Spurzheim :

« On objecte que les criminels n'ont pas tous la proéminence du crime qui les rend odieux et punissables. Les meurtriers n'ont pas tous la bosse du meurtre ou de la cruauté, c'est vrai : voyez Fieschi, voyez Lacenaire; mais on peut tuer par orgueil, comme l'un d'eux, par cupidité, comme l'autre. La convoitise conduit à l'assassinat aussi souvent peut-être que l'atroce amour du sang. Beaucoup de voleurs deviennent meurtriers, espérant cacher le premier crime par un crime plus grand (2). »

(1) Authier, colporteur auvergnat, exécuté à Périgueux en juillet 1837, pour avoir assassiné son camarade, afin de lui dérober une somme de 400 francs; il commit ce crime sans effroi, sans repentir, sans pitié, sans une larme, et au contraire avec un infernal éclat de rire, et pour 400 francs. Sa tête fut soumise à un examen phrénologique. L'organe de l'*acquisivité*, celui qui produit le penchant du vol, loin de présenter une bosse, offrait une dépression notable; cependant, il a été prouvé que la cupidité seule avait poussé Authier à commettre son crime, et cet organe manque complétement. Authier avait la bosse de l'*affectionivité*, et, néanmoins, il a tué avec une barbarie sauvage un homme qui était son camarade. Authier était stupide, et il avait la bosse de la *causalité*, qui est une des facultés nécessaires pour produire le véritable esprit philosophique!....

(2) Extrait du journal le *Constitutionnel*.

« Mais, a-t-on répondu à M. le professeur Broussais, du moment où vous admettez pour cause du meurtre les passions, les intérêts, les vices du cœur et de l'esprit ; du moment où vous reconnaissez une logique de passions, une raison du mal qui entraîne l'homme à un mal plus grand, vous détruisez tout le système phrénologique, car les organes matériels n'ont plus de puissance sur les volontés si l'on peut tuer sans avoir l'organe du meurtre. On ne sauve pas la phrénologie en disant qu'on tue parce qu'on avait l'organe du vol ; car s'il y a une raison morale qui conduit le voleur au meurtre, il y a aussi une raison morale qui conduit l'homme cupide au vol. Voilà donc deux organes supprimés comme inutiles, l'organe du meurtre et l'organe du vol. Reste l'organe de la cupidité. Mais la cupidité elle-même n'a-t-elle pas une cause morale ? N'est-on pas cupide par égoïsme, comme on est voleur par cupidité, comme on est meurtrier par désir de l'impunité ? Nous arriverions donc par cette voie à supprimer tous les organes comme inutiles et à réduire les vices comme les vertus à un seul principe (1). » Il nous semble que cet argument est décisif contre la science favorite de M. Broussais.

La phrénologie est donc une science parfaitement inutile, une divination après coup, disait dernièrement un homme de beaucoup d'esprit, c'est-à-dire qu'elle n'affirme pas qu'un homme aura telle ou telle qualité, tel ou tel vice pendant sa vie ; elle attend qu'il soit mort pour se prononcer sur son compte sans se compromettre. Quand il est avéré qu'il a été ou voleur, ou assassin, ou menteur, ou lâche, la phrénologie fait bouillir sa tête, et elle expose doctoralement alors qu'il fut menteur, lâche, voleur ou assassin. Conséquence : Pour savoir pertinemment ce que vous serez, commencez par avoir été et faites cuire votre tête. Voilà, en très-peu de mots, toute la science des phrénologistes.

Nous avons pensé que ces réflexions sur la phrénologie ne

(1) *Gazette de France.* — On lira avec plaisir et avec fruit un excellent ouvrage sur le système phrénologique qu'a publié le docteur Cerise, et dans lequel il attaque avec autant de talent que de succès les doctrines immorales de Gall et de ses disciples.

seraient point déplacées dans un ouvrage qui n'est, pour ainsi dire, que l'histoire des erreurs et des folies de l'esprit humain.

La physionognomie, telle que l'entendait Lavater, différait du système de Gall, en ce que l'un fait résider les facultés les plus importantes dans la partie antérieure de la tête et se borne à penser que la face postérieure *pourrait ne pas être indifférente* à quiconque voudrait en faire une étude spéciale; tandis que l'autre, dédaignant l'étude de la face humaine, qui est pourtant la seule qui offre quelque vraisemblance dans les résultats, dessine au crayon sur tout le crâne le siége des facultés et des instincts. Il est facile de voir que Gall, ne se souciant pas d'être le disciple et le continuateur de Lavater, et voulant créer une science à tout prix, a cherché l'originalité d'un système aux dépens de la vérité. Qui ne reconnaîtrait, en effet, la plus pure des charlataneries dans cette division de l'âme par compartiments symétriques, comme les cases d'un échiquier? Certes, il y a loin de là à ce vaste coup d'œil de Lavater qui embrasse tout l'être et l'interroge dans ses moindres mouvements. On peut dire des deux systèmes de Gall et de Lavater que le premier est l'œuvre réfléchie d'un matérialiste déhonté, tandis que le second renferme les erreurs pardonnables d'un homme vertueux, qui joignait quelquefois l'éloquence de Rousseau et la mysticité de Klopstock à la science menteuse d'Albert et d'Agrippa; système dans lequel, malgré les paradoxes dont il fourmille, on ne peut s'empêcher de reconnaître quelque noblesse et une certaine apparence de vraisemblance, dont celui de Gall est entièrement dépourvu.

Les anciens se livraient à l'étude de la physionognomie; une des principales perfections d'Apelles était de rendre ses ouvrages si ressemblants, que les physionomistes ne devinaient pas moins sur ses portraits le caractère des individus [illegible] que s'ils avaient vu les originaux. Apion le grammairien, auteur d'ailleurs très-peu croyable, a dit à ce sujet des choses fort extraordinaires. Voici comment Pline [illegible] sujet : « Imaginem adeo similitudinis indis-

cretæ pinxit, ut (incredibile dictu) Apion grammaticus scriptum reliquerit quemdam ex facie hominum ad divinantem (quos metoposcopos vocant) ex iis dixisse aut futuræ mortis annos, aut præteritæ (1). »

Il nous reste encore à parler de l'origine de la chiromancie, ainsi que des principales règles de cet art, telles qu'elles ont été établies par les chiromanciens. *(Chiros,* main; *manteia,* présage, art de deviner.)

L'art de prédire l'avenir par l'inspection de la main remonte à la plus haute antiquité. Joseph, Josué et Salomon étaient très-versés dans la chiromancie, et Job dit que les marques de nos mains sont les marques véritables de nos actions : « In manu omnium hominum deus signat, ut noverint singuli opera sua (2). » Josephe l'historien rapporte que César était tellement instruit dans cet art, qu'il ne pouvait être trompé par quelqu'un dont il aurait vu la main; aussi reconnut-il parfaitement un jour l'imposture d'un homme qui se disait Alexandre, fils d'Hérode, parce que sa main n'offrait aucun des signes de la royauté.

On compte dans la main six lignes principales, savoir : la rascette, qui se trouve au-dessus du poignet; la ligne de vie, la naturelle, la mensale, la saturnienne et la ligne du foie, ainsi que plusieurs autres moins considérables (3).

On juge du tempérament par la couleur des lignes. Les lignes rouges dénotent le tempérament sanguin; les jaunâtres, le tempérament bilieux, colère, prompt et vindicatif; la pâleur des lignes annonce un naturel pituiteux, pesant, paresseux ou stupide; les noires sont le signe de la mélancolie, de la gravité et de la tristesse. Aristote assure que ceux qui ont les lignes de la main grandes, bien formées et sans aucune confusion, sont magnanimes et vivent longtemps.

(1) Pline, lib. xxxv, cap. x, p. 210. C'est-à-dire que les portraits que faisait Apelles étaient si ressemblants, que les gens qui pratiquaient la divination, et que l'on nommait *metocospocos*, pouvaient dire en les voyant à quelle époque ils mourraient où s'ils étaient déjà morts. »

(2) Job, chap. xxxvii, v. 7.

(3) La ligne du soleil, la céphalique, la plaine de Mars, le mont de Vénus, celui de la lune, de Mercure et jusqu'à la voie Lactée.

On considère que lorsque la main est bien formée, le corps doit l'être pareillement, et cela est généralement vrai. Avicenne dit que la longueur de la main indique la longueur du foie.

Les mains excessivement longues en proportion du corps dénotent une personne méchante et enclin au vol. La main longue et menue annonce un tyran. La paume de la main bien proportionnée avec les doigts est un signe d'esprit et de probité. La main charnue promet une longue vie, quoiqu'elle dénote souvent peu de chasteté et de prudence; comme la main grasse et potelée annonce ordinairement un homme efféminé.

Ceux qui l'ont courte et menue sont jaseurs et gourmands; ceux qui l'ont petite sont rusés; épaisse, méchants; nouée et nerveuse, forts, courageux et brutaux; totalement courte et ronde, doigts ronds et courts, plus brutaux et plus farouches encore.

Les femmes qui ont la paume de la main extrêmement longue conçoivent difficilement, et celles qui l'ont fort courte enfantent avec de grandes douleurs (1). Avoir les mains fermées en marchant est un signe d'avarice et de timidité; celui qui les porte ouvertes est ordinairement libéral; pendantes, paresseux; branlantes, soucieux, et l'on regarde comme pensif celui qui les porte souvent à la bouche ou au visage.

Les doigts fort petits en proportion de la main indiquent folie, ennui, babil ou légèreté d'esprit. Les doigts menus, grêles et d'une excessive longueur, la fourberie, la lâcheté et la fainéantise; ceux à grosses phalanges et menus ailleurs dénotent un esprit plein de malice, de présomption et de témérité. Les doigts courbes en dehors annoncent la prodigalité; grossiers et courts, la cruauté; tout-à-fait crochus, l'inclination au larcin; pointus, la légèreté d'esprit et la vanité. On regarde comme un signe d'avarice quand un homme serre son once dans sa main en buvant ou en mangeant. On dit aussi

propter correspondantiam sui membri pudendi, cuius longitudo distantiæ medii digiti ad rascettam. »

Quoique la chiromancie soit une science fort ancienne et qu'elle paraisse avoir été pratiquée en Orient dès la plus haute antiquité, il semblerait néanmoins qu'elle était peu connue en France avant le commencement du XVe siècle, époque de l'arrivée en Europe de ces hordes de charlatans nomades que nous avons nommés bohémiens. Ce peuple, dont l'origine a été le sujet de beaucoup de discussions parmi les savants, a joué depuis quatre siècles un rôle trop important dans l'histoire des erreurs populaires pour que nous puissions sans injustice nous abstenir de parler de lui dans un ouvrage où les jongleurs et les charlatans de toute condition doivent nécessairement trouver place.

L'opinion la plus raisonnable et la seule, selon nous, qui soit basée sur quelques documents certains, est que les bandes éparses dans toute l'Europe, et dont les membres sont connus sous le nom d'*Egyptiens*, de *Bohémiens*, de *Gitanos*, de *Zingari*, de *Gypsies*, etc., sont originaires de l'Hindoustan. Ils appartenaient, suivant Grellman et Hoyland, à la caste des *Sudders*, une des dernières chez les Hindoux, et quittèrent l'Inde vers le commencement du XVe siècle, fuyant devant le sabre exterminateur de Timur-Beg (Tamerlan), qui ravagea ce pays pendant les années 1408 et 1409, et ne laissa à ses habitants que le choix entre la mort et le Coran. Tout nous porte à supposer que ces fugitifs se livrèrent à une vie errante et vagabonde, sans trop savoir où ils portaient leurs pas, et qu'ils arrivèrent en Europe en 1417, quelques années après avoir quitté leur patrie. Diverses bandes, dont le nombre total, tant hommes que femmes et enfants, montait à 14,000, se répandirent dans la Suisse en l'année 1418. Ils avaient, durant leurs voyages, stationné quelque temps en Egypte, d'où leur est venu le nom d'Egyptiens, sous lequel ils parurent pour la première fois à Paris, le 27 août 1427. Pasquier rapporte,

faire sur le jugement de Napoléon en ce qui concerne les avocats. Il y a dans ce corps célèbre des hommes indépendants, qui se sont constamment montrés les ennemis du despotisme sous quelque drapeau qu'il se soit produit. Les Lainé, les Martignac, les Berryer sont des hommes à grandes idées, et ne sont pas des idéologues.

ıprès le journal d'un docteur en théologie, que douze d'en-
eux entrèrent dans la capitale ce jour-là, tous à cheval, et
donnant pour de bons chrétiens qui fuyaient la persécution
ꜱ Musulmans d'Egypte et voyageaient en ce moment pour
ɔomplir une pénitence que le pape leur avait imposée. Il y
avait parmi eux qui portaient le titre de duc et de comte,
qui paraissaient jouir sur les autres d'une grande autorité.
: reste de la troupe avait été logé à la chapelle Saint-Denis
ır ordre des magistrats de la ville. Ils racontaient qu'ils er-
ient depuis cinq années qu'ils avaient quitté l'Egypte, et
ıe leur nombre, qui s'élevait alors à 1,000 ou 1,200, était
duit à 132 individus, le reste étant mort, ainsi que leur roi
leur reine. Leur complexion était celle des peuples de
nde; ils portaient des boucles d'or aux oreilles, et les vête-
ents des chefs, ordinairement d'une couleur éclatante, étaient
ı même temps fastueux et malpropres. Le reste de la troupe
ait généralement sale et couvert de haillons, et se nourrissait
: la chair des animaux morts de maladies, etc. Tout Paris
:courut pour les voir à la chapelle. Il y avait parmi eux, dit
ıcore Pasquier, des femmes qui disaient la bonne aventure
ı *regardant dans les mains* (1), et qui volaient l'argent des
:rsonnes jusque dans leurs poches en les faisant passer dans
ꜱ leurs à l'aide de quelques subterfuges magiques. L'évêque
: Paris les contraignit de s'éloigner et excommunia ceux qui
ꜱ avaient consultées.

Ces Egyptiens quittèrent Pontoise, où ils s'étaient réfugiés
ıns le mois de septembre suivant, et se répandirent dans les
ovinces, où ils furent joints par d'autres bandes plus nom-
euses, qui errèrent ainsi dans le royaume pendant plus d'un
ɔcle, sous les yeux de l'autorité, car ce ne fut qu'en 1561
ıe les états d'Orléans les bannirent du royaume. Cependant,
, s'y sont maintenus en dépit des ordonnances, et leur nom-
e actuel est d'environ 2,000, répandus principalement dans
département de l'Hérault et dans celui des Pyrénées-Orien-

(1) La manière dont Pasquier s'exprime à ce sujet prouverait que la
iromancie n'était point alors connue des Parisiens.

tales. On évalue à 700,000 celui des Bohémiens existant en ce moment en Europe, mais cette évaluation ne peut être que très-approximative.

Les Gitanos ou Bohémiens français du Languedoc ont leur quartier-général ou principale résidence dans quelques souterrains ou vieux bâtiments dépendants de la citadelle de Montpellier; c'est de là qu'ils se répandent dans les départements voisins, où les hommes font, outre le commerce des bestiaux, le métier de vétérinaires, de tondeurs, etc. Les femmes chantent, dansent et disent la bonne aventure par l'inspection de la main ou bien en tirant les cartes.

Voici ce qu'écrivait, il y a quelques années, un fonctionnaire public du département des Pyrénées-Orientales sur les Bohémiens qui habitent l'ancienne province du Roussillon :

« Les Gitanos, venus anciennement d'Espagne, forment une population distincte; quoique sans domicile fixe dans le département, elle paraît y avoir établi depuis longtemps sa résidence; elle y circule, s'y multiplie et ne s'allie jamais avec les autres habitants. Leur vie est vagabonde; ils parcourent les villages et les fermes écartées, volant les fruits, les volailles, les bestiaux mêmes, enfin tout ce qu'ils peuvent emporter; ils restent presque toujours en plein air, épiant l'occasion d'exercer leurs brigandages. Leurs femmes ont une dextérité rare pour l'escroquerie; elles excellent surtout à escamoter les pièces d'argent en échange de l'or qu'elles offrent en paiement, et elles savent si bien cacher leurs vols, qu'on est souvent obligé de les faire déshabiller pour en obtenir la restitution. Les Gitanos affectent extérieurement un grand respect pour la religion catholique; ils sont couverts de reliques; on les croirait très-dévots; mais tout cela n'est qu'hypocrisie; ils pratiquent en secret un culte particulier. Leurs femmes n'ont pas de scrupule de faire baptiser plusieurs fois leurs enfants, en des lieux différents, afin d'obtenir quelques libéralités des gens aisés qu'elles choisissent pour parrains. Les Gitanos sont d'une malpropreté dé[illegible] et presque toujours couverts de haillons; ils n'oi
ni lits; ils mangent et s'asseoient p

e-mêle, entassés dans des taudis; on les accuse de ous les désordres de la débauche sans respect pour sang. Ils ne sont pas difficiles pour la nourriture, ugne à leur vorace appétit; volaille gâtée, poisson chiens, chats, bestiaux morts de maladie, tout leur s se contentent de laisser les viandes quelques mi- feu et de les saupoudrer de sel, de poivre et de parlent l'idiome catalan; mais ils ont en outre une iculière, intelligible pour eux seuls. Leur teint est ou basané, mais toujours d'une couleur uniforme; au-dessus de la médiocre, est bien prise; ils sont ustes, aptes à supporter sans souffrir toutes les du climat; leurs traits, quoique irréguliers, an- l'intelligence, de la finesse et surtout de la ruse; ds sont vifs et expressifs; ils ont la bouche fort lèvres grosses et les pommettes des joues saillantes. rare de rencontrer parmi eux des jeunes filles té remarquable; mais cette beauté dure peu, elle ement flétrie par la débauche ou par une vie misé-

cription des Gitanos peut s'appliquer avec exacti- les individus de cette caste, qui, sous différentes ions, sont répandus dans toutes les contrées de Nous les avons observés en Espagne, où ils sont reux (2) et bien supérieurs aux Gitanos français sous des mœurs et de l'intelligence; nous avons parfois vec eux pendant le séjour que nous avons fait en ils parcourent la campagne en grandes troupes, nt des fermiers, dont ils déciment trop souvent la même quelquefois les troupeaux; nous les avons emagne et en Italie; partout nous avons rencontré euple errant et vagabond, vivant de vol et exerçant

s pitt., t. 1, p. 16.
lue leur nombre à peu près à 20,000. Une ordonnance de — rescrivait d'élire un domicile, d'y résider et d'y exercer
illance de l'autorité locale. Cet édit a eu un plein

rarement d'autre métier que celui de dire la bonne aventure. Il paraît qu'ils n'ont réellement apporté en Europe, lors de leur première apparition, aucune espèce de principes religieux, et que, depuis ce temps, ils ont paru constamment se conformer en apparence à la religion du pays qu'ils habitent ou plutôt qu'ils parcourent, étant mahométans en Turquie, catholiques en Espagne, en France, en Italie, et protestants en Angleterre et en Ecosse. Aux pratiques extérieures de ces différentes religions ils joignent les cérémonies superstitieuses d'un culte idolâtre. Leurs enfants portent toujours un nom barbare et un nom chrétien. On raconte des Gitanos d'Espagne qu'aussitôt qu'ils ont fait célébrer leur mariage par un prêtre, ils vont trouver un vieillard de leur tribu ; celui-ci jette à terre un vase d'argile, qui se brise en tombant. Le nombre des morceaux indique celui des années que doit durer l'union des époux. Quand les années sont écoulées, on casse un autre vase ou bien on se sépare en se partageant les enfants selon le sexe.

Une des plus grandes preuves de l'origine indienne des Bohémiens est dans le langage qu'ils parlent entre eux, et dont ils font un grand mystère. Ce langage a, jusqu'à présent, conservé la plus grande affinité avec celui de l'Hindoustan, et, malgré le long séjour de ce peuple dans tant de pays divers, près de la moitié des mots qu'il emploie appartient aux langues sanscrite, bengalaise et malabarre ; l'on trouve à peine la moindre différence parmi les vocabulaires recueillis en Turquie, en Hongrie, en Allemagne et en Angleterre (1).

Il existe en ce moment en Ecosse une colonie de *Gypsies*, qui s'est fixée aux environs de Kelso, dans le village de Kirkyetholm, dont les habitants paraissent enfin vouloir quitter la vie vagabonde qu'ils menaient pour une plus sédentaire, sans cependant renoncer à leurs mauvais penchants. [illegible] sies d'Angleterre habitent principalement les [illegible] Newforest et d'Eaton. Ils sont gouverné[illegible]

(1) Voyez à cet égard *Archæologia of* [illegible] 387.

leur caste, qui prend le titre de roi, et dont la couronne *(de carton)* est héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Un journal anglais annonça il y a vingt ans (1837) la mort d'André Bodwell, le fameux roi des Bohémiens, décédé à Londres dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, dont les restes avaient été portés par sa tribu au cimetière de Lanchan, avec tous *les honneurs dus à son rang*. Le domaine privé de ce monarque absolu des jongleurs et des diseurs de bonne aventure se composait d'un âne presque aussi vieux que son royal maître, d'un violon et de deux concubines; et cependant, quoique roi légitime, il n'avait jamais demandé de liste civile. Voilà ce qu'on peut appeler à juste titre un gouvernement à bon marché! Il en coûterait certainement beaucoup plus cher aux Bohémiens des trois royaumes, s'il leur prenait jamais la fantaisie d'avoir un roi de leur choix!...

Dans un pays comme l'Ecosse, où les magnétiseurs et leurs somnambules seraient bien certainement noyés comme sorciers par la populace, s'ils n'étaient pas emprisonnés par les gens de justice, où les phrénologistes seraient bien et dûment considérés comme des fous, ou pour le moins comme d'impudents mystificateurs, les gypsies ou bohémiennes possèdent seules encore le privilége de tirer l'horoscope des enfants et de conter aux gens leur bonne aventure; privilége qu'elles partagent néanmoins avec bon nombre de vieilles femmes que l'on nomme communément *spae wifcs*, et qui, sans être comme les premières d'origine asiatique, n'en possèdent pas moins tous les secrets de l'horoscopie et de la chiromancie. Aussi, c'est principalement d'après l'inspection des mains, celle des lignes qui les traversent en tous sens et qui y serpentent si capricieusement que les unes et les autres prophétisent encore aujourd'hui l'avenir de ceux qui les consultent.

Mais sur cette terre classique des croyances populaires, chez un peuple qui joint au fanatisme religieux des sectaires la foi la plus robuste pour les superstitions de tout genre, on peut bien penser que l'art de la divination est [illegible] pratiqué de bien d'autres manières. Cependant, les [illegible] dont on

[illegible] par conséquent le [illegible] de faire connaître [illegible] le plus au monde, [illegible] que le ciel [illegible] tendent tous [illegible] facilement [illegible] belles [illegible] con- [illegible] les finesses, [illegible] pour leur [illegible] éprouvent [illegible] des histoires [illegible].

Il y a quelques jours de l'année plus favorables que d'autres aux opérations divinatoires que nous allons raconter, et la veillée de la Toussaint, que les Écossais nomment *hallo-ween*, est généralement considérée par eux comme celle qui offre le plus de chances de succès. C'est, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, dans cette nuit mystérieuse que les elfes, les fées et les êtres de même espèce se réunissent par myriades pour danser et folâtrer sur la bruyère des coteaux. C'est aussi dans cette même nuit que l'on se réunit dans toutes les fermes et les chaumières pour célébrer l'halloween (1). Les filles et les garçons viennent à ces veillées dans leurs plus beaux atours, afin d'essayer ensemble les différentes espèces de divination qui s'y pratiquent ordinairement.

La première des cérémonies mystérieuses qu'accomplissent ensemble les jeunes filles et les garçons qui désirent connaître quand et avec qui ils se marieront est celle-ci : Deux d'entre eux sortent de la maison les yeux fermés, en se tenant par la main, et se rendent dans le jardin, où chacun doit arracher le premier chou qu'il rencontre (2). La grosseur, la hauteur et la forme de la plante arrachée indique la taille, etc., du mari ou de la femme qu'on aura. On considère comme

(1) Voyez sur les diverses cérémonies de l'hallow[illegible] poème sur ce sujet, t. III, p. 101 de l'édition de

(2) Comme il n'y a presque jamais que des c paysans écossais, il n'est guère possible de se

un signe de bonne fortune (*tocher*) lorsqu'il reste de la terre (*yrd*) attachée au pied du chou. L'état dans lequel on trouve le cœur de la plante (*custoc*) annonce indubitablement les dispositions d'esprit et le caractère du grand objet en question. Enfin, on place les tiges (*runts*) au-dessus de la porte de la maison, et les noms de baptême des personnes que le hasard y amène les premières sont ceux que doivent porter le futur ou la future avec lesquels on s'unira un jour (1).

Les mêmes personnes se rendent ensuite dans la grange et arrachent, l'une après l'autre, trois brins (*stalks*) ou tuyaux d'avoine des gerbes qui y sont entassées. Si, par malheur, le troisième brin n'a pas d'épi, on peut être certain que celle qu'on doit épouser n'entrera pas en état de virginité dans le lit nuptial (2).

Parmi les différentes espèces de divinations auxquelles les Ecossaises ont recours pour connaître la personne qu'elles doivent épouser, nous citerons la suivante, comme étant celle dont le résultat leur paraît le plus certain. Cette cérémonie, qui doit être entourée du plus profond mystère, se pratique également pendant la veillée de la Toussaint. La jeune curieuse doit s'échapper de la maison seule et sans bruit, et se rendre au *kiln* (3). Arrivée dans cet endroit, elle jette dans la gueule du four (*kiln-pot*) un peloton de laine bleue, dont elle retient le bout, et fait ensuite un nouveau peloton en dévidant l'ancien. Quand cette opération est presque terminée, la jeune fille sent ordinairement comme une main inconnue qui semble retenir le fil! elle demande alors : « *Who haud?* » Qui retient? et reçoit du fond du four une réponse qui lui apprend le nom de baptême ou le surnom de son futur.

Non-seulement la jeune fille peut apprendre ainsi le nom qu'elle désire tant connaître, mais elle peut encore voir la figure de son futur en se plaçant devant une glace et en pra-

(1) *Halloween*, pag. 102.

... to the marriage bed but a maid. » *Id.*, p. 103.

... ceux où l'on fait la chaux, au-dessus ... sécher.

tiquant certaines cérémonies bien connues de toutes celles qui désirent se marier (1).

Il y a, pour parvenir au même but, un autre moyen, plus dangereux peut-être, mais non moins certain que le premier; c'est de se rendre d'abord dans une grange, dont on ouvre les deux portes opposées (2), il vaut même mieux, si l'on peut, les enlever tout-à-fait de leurs gonds, de crainte que l'esprit que l'on doit invoquer ne les ferme, et ne vous joue quelques mauvais tours. On prend ensuite un de ces instruments qui servent à vanner le blé, et, après s'être tourné du côté d'où vient le vent, on imite par trois fois tous les gestes et toutes les attitudes du vanneur; à la troisième, une apparition, ayant la taille et la figure de la personne qu'on doit épouser, se montrera à la porte qui est du côté du vent, traverse ensuite la grange et sort par l'autre porte (3).

On pourrait supposer, avec quelque apparence de raison, qu'à l'aide de recettes aussi simples et sans doute aussi infaillibles que celles dont nous venons de parler, il n'y a pas en Ecosse une jeune fille qui ne puisse savoir à point nommé le jour de son mariage et le nom de l'époux qui lui est destiné. Mais l'oracle, quoique consulté suivant toutes les règles de la divination, ne répond pas toujours juste aux nombreuses demandes qui lui sont adressées dans les veillées mystérieuses de la Toussaint. Combien de filles, après avoir, pendant trente années consécutives, célébré avec la plus scrupuleuse exactitude toutes les cérémonies que nous venons de décrire

(1) On se place la nuit devant un miroir, ayant à côté de soi une chandelle allumée, et l'on mange une pomme en se regardant dans la glace. Si l'on fait bien attention, on apercevra par dessus son épaule la figure de la personne qui nous est destinée.

(2) Les granges, en Ecosse, ont deux portes qu'on ouvre pour faciliter l'action de vanner le blé.

(3) On peut se rendre, pour le même objet, au bord d'un ruisseau qui coule vers le Midi, à l'endroit où trois propriétés se joignent. On trempe d'abord dans le courant la manche gauche de sa chemise. On rentre ensuite et on va se coucher, après avoir eu soin de placer sur une chaise devant le feu la manche de la chemise mouillée. Si l'on peut rester éveillé, on verra, sur le minuit, une apparition ayant la plus exacte ressemblance avec la personne qu'on doit épouser, venir tourner la manche mouillée pour la faire sécher de l'autre côté.

et bien d'autres encore que nous ne citerons pas, dont la beauté se flétrit sans avoir vu se réaliser les rêves d'hymen et de bonheur dont les avaient bercées si longtemps les illusions d'un art trompeur, ou peut-être encore celles que savent créer chez nous ces êtres malins qui se jouent de nos faiblesses, ces sylphes légers qui murmurent en riant à l'oreille de la jeune fille endormie le nom de celui qu'elle voudrait pouvoir appeler son époux :

Airy tongues that syllab's man's name (1).

Les jeunes filles d'Ecosse pratiquent encore, sans le savoir, la scyphomancie des anciens Egyptiens, lorsqu'elles cherchent leur amant parmi les figures que laissent au fond d'une tasse de thé les feuilles de la plante asiatique. Cette manière de deviner est la même que celle qui se pratique en France, en Allemagne et dans d'autres parties de l'Europe, par le marc du café, qu'après quelques préparatifs on verse dans une assiette bien séchée au feu, où ce marc laisse diverses figures, telles que ronds, carrés, croix, lignes qui sont toutes très-significatives pour l'œil exercé du divinateur.

On pense bien que les belles calvinistes de l'ancienne Calédonie ne sont pas les seules en Europe qui ont recours à des moyens surnaturels pour obtenir une interprétation favorable des rêves amoureux du jeune âge. Mais les incantations mystérieuses par lesquelles elles invoquent les esprits et provoquent des apparitions, répugneraient à la conscience plus timorée des filles catholiques de la Bretagne. Cependant, au temps où les vagues désirs agitent si souvent leurs cœurs encore novices, on voit les jolies penères de la vieille Armorique (2) prêter une oreille attentive au chant du coucou, dont la répétition leur annonce l'année de leur mariage. On les voit également visiter avec soin tous les feux qu'on allume la

(1) « Voix aériennes qui murmurent des noms d'homme. » *Shakespeare.*
(2) *Penères*, mot breton qui signifie jeunes filles.

veille de la Saint-Jean. Heureuse aussi celle qui passe, sans [illegible], sous la couronne d'un mai ; car elle peut compter que l'année ne s'écoulera pas sans avoir vu ses [illegible].

Près du village de Gelles, dans les montagnes d'Auvergne et dans un lieu où s'élevaient probablement autrefois trois croix, comme semble l'indiquer le nom de *Tra Cros*, qu'il porte encore, il existe un bloc de lave, ébauche grossière d'une figure humaine, que l'on dit avoir été jadis élevé en l'honneur de saint Faustin, et que l'on nomme en patois *saint F[illegible] de tra cros* (saint Faustin des trois croix). Cette statue informe est placée sur le bord du chemin par lequel passent chaque jour les nombreuses caravanes de jeunes montagnardes qui vont en pèlerinage à Notre-Dame-d'Orcival. Chacune d'elles ne manque jamais de déposer aux pieds du saint une légère offrande, accompagnée d'une courte, mais fervente prière, pour obtenir un bon mari.

Les jeunes filles de la Marche croient qu'à certains jours de l'année, et après quelques cérémonies mystérieuses, elles pourront voir dans le cristal de la rivière la figure de leur amant. Cette croyance existe également en Auvergne.

On retrouve en Allemagne la plupart des superstitions de l'Écosse et tous les mystères de l'Halloween-Night. Les jeunes Allemandes, non moins curieuses que les Écossaises de connaître leurs futurs époux, emploient pour y parvenir les secrets les plus condamnables de la nécromancie et de la sorcellerie. [illegible] une croyance presque générale que la veille de la [illegible] de la Saint-Thomas, de Noël et du nouvel an, les [illegible] évoquer et voir leurs amants futurs. Il faut, pour [illegible] une table à deux couverts, mais sans y mettre [illegible] l'amant viendra, et on conservera soigneuse[illegible] car il reviendra voir celle [illegible] aimera tendrement ; mais il faut [illegible] jamais sous les yeux, parce [illegible] qu'il a souffert pendant la nuit [illegible] l'une p[illegible]

[illegible] en result

[illegible]
avec [illegible]
x couteaux [illegible]
ment. [illegible]
[illegible]
[illegible]
ente: [illegible]
l'avait [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

lorsqu'elles se couchent, elles le placent sous leur tête en invitant leur amant à venir le partager. Il arrive ordinairement qu'à minuit une partie de cette croûte de pain a été mangée, et le matin, de bonne heure, elles peuvent s'assurer par là que leur amant les épousera dans le courant de l'année; mais il leur reste peu d'espoir si le pain n'a pas été touché (1).

Voici une autre cérémonie qui a beaucoup de rapport avec celle du *Kibn* que nous avons déjà racontée. Une jeune fille prend une vieille clef et un peloton de fil, attache fortement le fil à la clef et arrête le peloton par un nœud, afin qu'il ne se déroule pas plus de fil qu'elle n'en a elle-même déroulé; c'est ordinairement d'une aune à six; elle jette ensuite ce peloton par la fenêtre, et, le tenant suspendu, elle le fait osciller de droite à gauche le long des parois extérieures en disant: « Ecoutez! écoutez! » Elle croit alors entendre une voix dans la direction du pays ou de l'endroit où elle doit se marier et habiter. D'autres mettent la main hors de la porte, et, quand elles la retirent, elles prétendent y avoir quelques cheveux de leurs amants futurs (2).

L'histoire suivante n'est pas la moins plaisante de toutes celles que des auteurs fort graves n'ont pas dédaigné de raconter :

A Cobourg, à la veillée de Noël, plusieurs filles, après avoir coupé le jour précédent de neuf espèces de bois, s'étaient réunies dans la chambre de l'une d'elles, dans le but de connaître leurs futurs époux. Elles allumèrent un grand feu, et dès que minuit fut sonné, la plus hardie se déshabilla, jeta sa chemise à la porte, et, s'asseyant devant le feu, elle demanda à haute voix que l'homme qu'elle devait épouser se montra et lui renvoya sa chemise. Un instant après, sa chemise lui fut jetée par une main inconnue, et elle aperçut la figure de celui qui l'avait lancée; elle se rapportait parfaitement, d'après la description qu'elle en fit aussitôt, avec celle de l'homme qu'elle épousa dans la suite. Les autres filles, encouragées par ce succès, se

(1) Prætorius, lieu cité, nos 60, 61, 62.
(2) *Ibid.*

déshabillèrent aussi ; mais elles firent la faute de jeter leurs chemises roulées en tas, ce qui dérouta complétement les esprits. Ils entrèrent dans une grande colère, et se mirent à faire un tel vacarme, que ces jeunes filles, toutes tremblantes, furent se blottir dans leur lit jusqu'au jour; elles trouvèrent le matin leurs chemises à la porte, déchirées en mille lambeaux (1).

C'est à Jean Prætorius, auteur très-érudit et homme fort estimable, qui écrivait dans la seconde moitié du xvii[e] siècle, que nous devons la conservation de toutes ces vieilles histoires, que son penchant pour les traditions et les superstitions lui a fait recherchen dans la société de son temps, et recueillir dans plusieurs ouvrages volumineux, qui renferment toutes les anciennes traditions qui ont cours sur les bords de l'Elbe et de la Saale, parmi le peuple des territoires de Magdebourg et de l'Altmark. Nous avons puisé à cette mine féconde, que beaucoup d'écrivains ont exploitée avant nous, sans citer le bon Prætorius, qui mérite cependant bien cette marque de reconnaissance de la part de ceux auxquels il a fourni, pour leurs ouvrages, des documents qui seraient, sans lui, complétement oubliés.

Nous ne pouvons mieux terminer ce qui nous reste à dire sur la divination, qu'en parlant de la cartomancie, qui est l'art de tirer les cartes (2). Malgré la frivolité du sujet, il y en a peu qui ait autant occupé les savants que l'origine des cartes à jouer. L'abbé Legendre en attribue l'invention aux Lydiens. Court de Gibelin, dans son *Monde primitif* (3), en fait honneur aux Egyptiens, et les explique à la manière des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il existait chez les anciens un jeu qui se jouait avec des tableaux figurés *(tabulæ sigillatæ)*, comme le jeu de l'oie des Athéniens, mais

(1) *Prætorius*, lieu cité, n° 62.

(2) Cartomancie, du grec *kartos* et *manteia*, *divination*, l'art de tirer les cartes, d'où *cartomancien*, vulgairement tireur de cartes.

(3) Cet ouvrage, prôné par les philosophes qui ne le comprenaient pas mieux que le reste du public, présente un ensemble de combinaisons arbitraires et ridicules. Un savant l'a comparé à l'ouvrage de Postel, intitulé : *La clef des choses cachées depuis le commencement du monde.*

qui ne représentaient pas les mêmes figures que nous voyons sur nos jeux de piquet (1). Les cartes étaient connues en France, en Angleterre et dans le reste de l'Europe vers la fin du XIVe siècle. Les uns croient qu'elles prirent naissance en Allemagne, vers l'an 1300; d'autres veulent que ce soit en Espagne, vers 1330; d'autres enfin veulent que ce soit en Italie, à une époque bien antérieure.

Quoi qu'il en soit, il paraît que l'on ne connaissait pas en France, avant 1750, l'art de tirer les cartes. Les personnes qui s'en avisèrent les premières les faisaient tirer une à une, ce qui n'était qu'une imitation de la manière de *faire le livre* des Orientaux, ou de celui de chercher les oracles dans les ouvrages d'Homère et de Virgile, et de ce qu'on nomma depuis le sort des saints.

Ce fut, dit-on, un cartomancien célèbre nommé Etteilla qui publia, en 1757, le premier traité complet sur l'art de tirer les cartes, qu'il intitula du nom de *Tarots* ou *Tharoth*, et dont il faisait remonter l'origine aux premiers Egyptiens. Mais cette opinion n'est appuyée d'aucune preuve.

Il était réservé au XIXe siècle, qui est le siècle par excellence, le siècle des lumières, de compter au nombre des grands talents dont il s'enorgueillit à juste titre, la célèbre devineresse qui a porté au plus haut point de perfection l'art de tirer les cartes, et surtout l'art plus précieux encore de gagner beaucoup d'argent en disant la bonne aventure. Les Pythonisses des siècles précédents habitaient d'ordinaire dans Paris la cour des miracles ou quelques galetas de la cité ; mais, de nos jours, mademoiselle Le Normand a reçu la cour et la ville sous les lambris dorés de son bel appartement de la rue de Tournon. C'est là que, pendant quarante ans, elle fut consultée chaque jour par une foule de dames et bon nombre d'hommes,

(1) Ces figures datent du temps de Charles VII. *Argine*, c'est Marie d'Anjou, épouse de ce monarque; *Rachel*, Agnès Sorel; *Pallas* représente la valeureuse Jeanne-d'Arc, et *Judith*, Isabeau de Bavière. *David*, [illegible] par son père Saül, attaqué par son fils Absalon, représente [illegible] hérité et proscrit par Charles VI, reprenant ses Etats [illegible] tourmenté depuis par son fils.

ant de la haute que de la moyenne classe ; elle faisait aux premiers le *grand jeu* pour un louis et aux seconds le *petit jeu* pour six francs; elle avait même encore pour les plus curieux les *Tarots* et le marc de café. Longtemps honorée de la confiance de l'impératrice Joséphine, elle joua un grand rôle dans cette cour impériale, où l'on rencontrait tant de gens qui jetaient volontiers un voile épais sur le passé, mais qui n'étaient pas sans inquiétude pour l'avenir. Cette puissance cabalistique figura même, depuis la Restauration, au congrès d'Aix-la-Chapelle, où elle fut très-bien accueillie de l'empereur Alexandre et des autres membres de la sainte alliance. Enfin, nous croyons qu'on ne pourrait, sans injustice, refuser une place distinguée parmi les illustrations de notre époque à une personne non moins remarquable comme prophétesse que comme femme de lettres, qui a surpassé dans l'art de faire des dupes, non-seulement les disciples les plus adroits de Mesmer, de Gall, de Spurzheim et de Puységur, mais peut-être même encore le grand diplomate auquel nous devons cette maxime si souvent mise en usage par les puissants du jour : « *Que la parole n'avait été accordée à l'homme que pour déguiser sa pensée.* »

CHAPITRE V.

De la Baguette divinatoire.

« E pur si moeve. »
Et pourtant elle tourne.
GALILÉE.

De toutes les espèces de divination, la Rabdomancie ou l'art de deviner au moyen des baguettes, est celle qui a été le plus en usage dans les temps modernes. Les savants des deux derniers siècles sont tellement partagés sur le plus ou moins de confiance que l'on peut accorder à ce moyen divinatoire, que devoir entrer à ce sujet dans quelques détails,

où nous tâcherons d'exprimer notre sentiment d'une manière impartiale sur ce chapitre important des croyances populaires.

La baguette, le bâton, le sceptre furent de tout temps chez les hommes les marques du pouvoir. Ainsi que le sceptre est encore l'emblème de la royauté, ainsi la baguette fut toujours celui d'une puissance occulte mystérieuse. Les mages des Perses (1), les bracmanes de l'Inde (2), les magiciens de Pharaon (3), les augures romains et les nécromans du moyen-âge, portèrent une baguette comme signe de leurs attributions religieuses ou magiques. C'était au moyen d'une baguette que les dieux et les déesses opéraient jadis les nombreuses métamorphoses, dont les poètes nous ont raconté l'histoire; et c'est encore avec une baguette que les fées, les enchanteurs et les magiciens ont opéré depuis de non moins merveilleuses transformations. C'est toujours aussi une baguette à la main que, chez tous les peuples, les devins ont évoqué les puissances et consulté l'avenir.

« Ce serait, dit Bayle, une matière à recherches métaphysiques que cette affectation du bâton; car l'ancien proverbe *virgula domini*, notre phrase commune, *le tour du bâton*; et ce que les joueurs de gobelets disent à tout coup : « *Par la vertu de ma petite baguette*, » semblent tirer leur origine de l'usage fréquent que la tradition commune donne au bâton dans les sortiléges (4). »

On ne saurait douter, d'après les paroles d'un des prophètes, que les Juifs ne se servissent d'une baguette ou d'un bâton pour consulter les faux dieux et recevoir leurs oracles : « Populus meus in ligno suo interrogavit, et Baculus ejus annuntiaverit ei (5). » Par ces mots : « Mon peuple a consulté du bois, » beaucoup ont entendu une statue, une idole, et nous sommes d'avis qu'on ne peut guère entendre ce passage autrement,

(1) Strabon, liv. v.
(2) Philostrate, *Vie d'Apollonius*, liv. III.
(3) Exode.
(4) *Dict. hist.*, t. I, p. 5, remarque B.
(5) *Osée*, chap. IV, vers. 12.

ıais la réponse est venue *du bâton*, qui n'était autre, suivant ıint Jérôme (1), que la baguette de myrthe, dont les Juifs se ɪrvaient pour deviner, pratique qu'ils nommaient la rabdoıancie, et que le peuple hébreu avait appris des mages et des ɜvins de Chaldée, pendant sa captivité à Babylone.

Le passage de Maimonides dans lequel il décrit la manière ɔnt les Juifs se servaient de la baguette divinatoire, ne peut ıisser aucun doute sur le sens du passage du prophète, et ne ıit que corroborer l'opinion de saint Jérôme. Le savant docɪur, après avoir dit que celui qui userait des pratiques de ython, ou de quelque devin que ce soit, s'il le fait avec conaissance de cause, mérite d'être excommunié, se demande uelle est cette pratique de Python? « Il y en a une, dit-il, ui consiste à offrir un certain parfum, à remuer dans la ıain une baguette de myrthe, et à prononcer quelques paroɪs. Ensuite, celui qui tient la baguette se baisse comme s'il oulait consulter quelqu'un qui fut sous terre, et qui lui réondit d'une voix si basse, qu'il peut seulement comprendre n esprit les réponses, sans rien ouïr de distinct (2). »

Maimonides est encore plus explicite dans le passage suiant : « Il y en a, dit-il, qui devinent de cette manière. Ils rennent un bâton à la main, et en frappent la terre jusqu'à e qu'ils connaissent ce qu'ils souhaitent. C'est de cette pratiue que le prophète a dit : « Mon peuple a consulté son bois, fin que le bâton lui indique ce qu'il désire (3). »

Il reste donc bien prouvé que la baguette divinatoire était ɔnnue des Juifs, et qu'ils s'en servaient de la même manière ue les rabdomanciens modernes.

Il paraîtrait, d'après un passage d'Ezéchiel, que les Chalɛens et les Babyloniens employaient des flèches au lieu de aguettes, ou plutôt qu'ils se servaient indifféremment de èches et de baguettes pour deviner. On lit dans ce prophète

(1) Les Septante, saint Cyrille, Théodoret et le savant Maimonides parɡent l'opinion de saint Jérôme à cet égard.
(2) *Traité de l'idolâtrie*, chap. VI.
(3) *Id.*, chap. II.

que Nabuchodonosor mêla ses flèches pour savoir s'il devait porter les armes contre Jérusalem.

Les Arabes, voisins de la Chaldée, ne se servaient autrefois que de simples bâtons dans leurs divinations, tandis que les Turcs, les Indiens et les autres Orientaux, ont continué jusqu'à ce jour à se servir des flèches, ainsi que nous l'avons déjà rapporté en décrivant la manière de *faire le livre*. Un historien qui a observé avec soin les pratiques dont les Chinois se servent pour deviner, rapporte que la plupart le font au moyen de morceaux de bois, disposés de différentes manières (1). Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les habitants de la nouvelle Zélande emploient encore aujourd'hui la divination par les flèches pour connaître le bon ou le mauvais succès de leurs expéditions guerrières, ainsi qu[e] le pratiquait, il y a plus de vingt-quatre siècles, le puissan[t] roi de Babylone. Comment ne pas être frappé de cette con[-] formité de doctrines et ne pas y reconnaître une communaut[é] d'origine, qui nous paraît, du reste, fort difficile à contester[.]

On ignorait l'origine du *lituus*, dont Romulus fit usag[e] pour le partage des régions, lorsqu'il bâtit Rome (2). C'était[,] comme le disent Aulu-Gelle et Macrobe, une baguette recou[r-] bée dans l'endroit le plus fort et le plus épais, dont les au[-] gures se servirent constamment depuis dans leurs céré[-] monies (3).

Saint Chrysostôme, en parlant des superstitions des Grec[s,] fait mention de celles qui avaient lieu par la baguette (4); [et] nous savons que les devins de l'île de Mytilène se servaie[nt] d'une baguette de tamarin, plante à laquelle ils croyaie[nt] qu'Apollon avait attaché une vertu divinatoire.

Les Perses employaient dans leurs sacrifices de petits fai[s-] ceaux de bruyère; tandis que les victimes cuisaient sur d[...]

(1) [illegible] Mendoza, *Hist. chin.*, liv. II, chap. IV.
(2) [illegible]
(3) [illegible] brevis, et parte qua robustior est incurva, q[...] [illegible] Aulu-Gelle, v, 8. — Macrobe, v, 8.
(4) [illegible] des Pères grecs sur Jérémie, les passages de plusie[urs] [illegible] à l'appui de ce que dit saint Chrysostôme à [...]

;ots de branches de myrthe et de laurier, ils donnaient les ponses que leur indiquait le mouvement des bruyères 'ils tenaient à la main.

Cette prétention à la connaissance de l'avenir remonte à la is haute antiquité. Hérodote en parle expressément (1), et pporte que les Scythes avaient des devins qui prédisaient venir au moyen de petites baguettes de saules, pratique 'ils tenaient de leurs ancêtres.

Les Alains, peuple de race scythique, devinaient aussi ec des baguettes d'osier (2). Cette coutume leur était comine avec les Illyriens et les peuples slaves. Saxo rapporte ie la divination par la baguette était fort en usage parmi Russes et les Frisons longtemps avant leur conversion au ristianisme (3).

Cette manière de deviner paraît fort ancienne chez les Gerains, car Tacite nous apprend qu'ils se servaient ordinaireent, pour connaître l'avenir, d'une baguette coupée à un bre fruitier, qu'ils divisaient en plusieurs parties, sur lesielles ils faisaient des marques particulières (4). Cette coume s'est conservée longtemps, et Adam de Brême, qui écriit vers la fin du XI[e] siècle, la décrit toute entière de la ême manière que Tacite. Il paraît que la baguette était égaiment employée en France, depuis bien des siècles, dans pratiques divinatoires, puisque les conciles d'Auxerre, Orléans, ainsi que le troisième de Latran, qui eut lieu en 79, proscrivirent les sorts faits avec du bois, pour déconir les voleurs, ce que Juret, Lindenbruck (5) et Du Cange pliquent par la rabdomancie.

Nous pensons donc avoir établi d'une manière bien précise au moyen d'autorités incontestables que la baguette divi-

(1) Lib. IV.
(2) *Ammien marcell.*, lib. XXXI, p. 21.
(3) Lib. XIV.
(4) « Auspicia sortesque ut qui maxime observant. Sortium consuetudo nplex; virgam frugiferum arbori decisam in circulos amputant, eosque tis quibusdam discretos super candidam vestem temerè ac fortuito argunt, etc. » — De moribus germanorum.
(5) Erpoldus, qu'on confond souvent avec ses fils Frédéric et Henri.

natoire était en usage chez les peuples les plus anciens, et qu
l'on s'en servait même en France avant le XI[e] siècle pour dé-
couvrir les voleurs et les choses cachées (1). La baguette
telle que s'en servent nos rabdomanciens modernes, paraî
avoir été principalement employée chez les peuples du moyen
âge à la recherche des métaux, et tout nous porte à croir
que les Allemands sont les premiers qui s'en soient servi
pour cet usage. Nous pensons aussi à cet égard, comme u
savant écrivain qui a jeté un grand jour sur ce sujet (2), qu
l'on doit attribuer les premières idées des peuples de l'Alle-
magne sur l'usage de la baguette au culte particulier que le
anciens Germains rendaient à Mercure (3), porteur du cadu-
cée d'or, auquel on attribuait un pouvoir magique. Une chos
qui prouve clairement que les Allemands ont dû attacher au
premières baguettes dont ils se sont servis une idée de ressem-
blance avec celle de Mercure, c'est que les auteurs allemand
les plus anciens, comme les plus modernes, nomment la ba-
guette dont on se servait de leur temps pour chercher les mé-
taux : « *Virga mercurialis* (4). » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on l'employa en premier lieu pour chercher de l'or, d'où lui est venu le nom de *virga aurifera* (5), *virga ad scru-tandum aurum* (6), ainsi que son nom populaire de *gold-ru-the*, baguette d'or. On s'en servit ensuite pour chercher l'ar-gent (7), puis pour toute espèce de métaux, à la recherche desquels on employait des baguettes de métal ou de diverses espèces de bois, suivant le métal qu'on désirait trouver (8).

(1) Les passages des auteurs que nous venons de citer pour prouver l'ancienneté de la baguette étaient sans doute inconnus à l'auteur d'un article sur la baguette divinatoire, inséré dans le *Dict. pitt. d'histoire naturelle*, qui affirme qu'il n'en est fait aucune mention dans les auteurs qui précèdent le XI[e] siècle. On est maintenant à même de juger de la vérité de cette assertion.

(2) Le père Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*.

(3) Tacit., *De mor. germ.*

(4) Willenius. — Kirkmayer, *Philosophia metallica* — et Froman *de fascinatione*, ne l'appellent pas autrement.

(5) Le père Kircher.

(6) Sperling, *Atton.*

(7) Voyez Fludd, Scott, Conrad.

(8) On n'emploie guère encore la baguette en Allemagne que pour cher-

En Bohême, en Silésie, en Moravie, la baguette dont on se sert pour découvrir les métaux est en coudrier, et n'est employée qu'à cet usage (1). Il en est de même en Suède et dans tout le Nord (2), où on l'emploie encore très-communément pour le même but. Paracelse et Goclenius n'attribuent à la baguette que la vertu de découvrir les métaux; et il est à remarquer que c'est également la seule que lui attribuent les mineurs ou *métaillers* allemands, qui en ont propagé l'usage dans les pays étrangers, où leur renommée les faisait employer à la recherche des métaux. C'est de cette manière que la baguette divinatoire fut introduite en Angleterre dans le commencement du XVII[e] siècle, pour trouver de nouvelles mines dans le duché de Cornouailles et le comté de Sommerset, et où les mineurs allemands se rendirent célèbres par les découvertes importantes qu'ils y firent (3).

Le secret de ces mineurs fit beaucoup de bruit en Angleterre, et l'académie des sciences, alors nouvellement établie, résolut, en 1666, de faire examiner le fait par des savants. Le célèbre Robert Boyle, un des plus grands et un des plus profonds génies du XVII[e] siècle, porté, en raison de ses talents, à la présidence de l'académie, que sa modestie lui fit refuser, posa lui-même ainsi la question : « Utrum virgula divinatoria adhibeatur ad investigationem venarum propositarum fodinarum; ut si sic, quod id fiat successu? » Après quelques recherches pour la résoudre, le savant académicien avoua modestement qu'il ne savait ce qu'on devait penser de cette difficulté : « Quid de arduo hoc experimento statuendum fit, fateor me etiamnum ignorare (4). » Combien cet aveu modeste de la

cher les métaux, les mines, etc. Aussi la nomme-t-on *ruthe eines berguemans*, la baguette du métailler. Ceux-ci se servent d'une verge de fer pour chercher l'or, de coudrier pour l'argent, de frêne pour le cuivre, de pin pour le plomb et de la tige de laitue pour le fer. Ils prononcent aussi certaines paroles ou prières, telles que l'Évangile de saint Jean (*in principio* ; ils choisissent aussi le moment de la pleine lune, et observent d'autres pratiques superstitieuses. Il y a néanmoins de ces hommes qui les ont bannies de leurs opérations.

(1) L'abbé Hirnhaïm, *De typho gentis humani*, cap. VII.

(2) Stengelius, *Mundi Theor.*, cap. XXXVI, part. II.

(3) Childrey, *Hist. nat. d'Anglet.* et le P. Lebrun, t. II, p. 380.

(4) *Tantamina physiolog.*, pag. 134.

part d'un des hommes les plus instruits qu'ait produits l'Angleterre, contraste avec la pédante suffisance de beaucoup de nos savants modernes auxquels il paraît quelquefois moins honteux de débiter cent sottises que de déclarer franchement l'impuissance où ils peuvent se trouver de résoudre des questions dont la solution est souvent au-dessus des connaissances humaines.

Il paraît certain que l'usage de la baguette divinatoire fut également introduit par des ouvriers allemands, il y a environ trois cents ans, dans les mines du Tyrol, d'où il passa en Italie; car on peut conclure du silence que garde Cardan sur ce sujet, qu'il n'y était pas connu de son temps. Posta et Strozzio-Cicogna, qui vinrent après lui et qui en parlent dans leurs ouvrages (1), font entendre que ceux qui se servaient de la baguette ne regardaient point ses effets comme naturels, et ces auteurs sont loin de les considérer eux-mêmes comme le résultat d'un secret de physique. Son usage est généralement répandu aujourd'hui en Italie et en Espagne, et on l'emploie à la recherche des sources, comme à celle des métaux.

On s'est servi longtemps en Flandre d'un petit bâton magique de coudrier, coupé d'un seul coup, lorsque le soleil est dans le signe du bélier, et scellé aux deux bouts avec de la cire d'Espagne, de crainte que la vertu du bois ne s'évaporât. On touchait ensuite avec ce bâton les bras cassés, etc., qui se remettaient, *dit-on*, comme par enchantement (2).

Non-seulement la baguette fut en usage durant le moyen-âge parmi les mineurs d'Allemagne, mais nous trouvons aussi que les Rose-Croix, les confrères alchimistes du grand œuvre, qui cherchèrent si longtemps la pierre philosophale, se servaient également d'une baguette qui pouvait, selon eux, découvrir, par une sympathie merveilleuse, l'or, l'argent et le mercure cachés dans les entrailles de la terre. Il ne paraît pas, néanmoins, qu'il y ait aussi longtemps qu'on l'emploie pour

(1) *Magie. naturel.* — *Theatro univers.*
(2) Borellus, *Centur.* III, *Obs.*, 77.

lécouvrir les sources; et il ne serait point étonnant que, duant les siècles de ferveur et de mysticité, où tout était raporté à la religion, on eût pensé que, puisque Moïse s'était ervi d'une baguette d'amandier pour faire sortir de l'eau 'un rocher, on pouvait, au moyen de la baguette qui déouvrait les métaux, trouver également les sources cachées (1). e qui vient à l'appui de cette opinion, qui appartient au ère Lebrun, c'est que les peuples chrétiens sont les seuls qui ient employé la baguette à ce dernier usage, et qu'ils se seraient indifféremment d'une baguette d'amandier ou de coulrier (2).

Ce fut encore un Allemand, un astrologue et un philosophe ermétique, qui apporta en France, vers le milieu du XVII[e] iècle, l'usage de la baguette pour la découverte des sources. ean du Châtelet, baron de Beausoleil, et Martine Bertereau, a femme, vinrent de Hongrie en France, cherchant des mies et se disant possesseurs non-seulement de secrets, mais ncore d'instruments merveilleux pour connaître tout ce qui st caché dans les entrailles de la terre (3). Parmi ces instrunents, figuraient sept verges métalliques et hydroïques ou ydrauliques, qui servaient à la découverte des eaux et des nétaux. Madame Bertereau, qui s'était fait arrêter en Bretane comme sorcière, et dont le prévôt avait fait saisir les grimoires, n'eut pas grand succès auprès du cardinal de Richelieu, auquel elle présenta un Mémoire en 1641, pour ob-

(1) On trouve encore en Orient une superstition qui se rattache à la baguette de Moïse. C'est celle qui fait frapper avec une baguette magique le entre d'un animal enflé, pour en faire sortir l'eau qui l'incommode. — *Voyage d'Egypte*, par Monconys, page 240.

(2) « *Utuntur Virga amygdalina aut corylina*, » dit le père Duchâtel. Le père Lebrun pense avec raison que, comme la baguette est fort tromeuse, elle a peut-être fait découvrir des *ossements* dans des endroits où 'on cherchait des métaux, ossements que les uns auront pris pour des eliques, d'autres pour ceux de personnes assassinées; de là s'est formée a croyance que la baguette faisait découvrir les reliques et les meurtriers. lercure, dieu des voleurs, présidait aux chemins; de là la même croyance à 'egard des chemins perdus. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était nécesaire que Mercure ait présidé à la naissance de ceux qui se livraient à l'art le la baguette.

(3) Le grand compas, la boussole à sept angles, l'astrolabe minéral et e râteau métallique.

tenir la permission de rendre le roi de France le plus riche monarque de l'univers, en faisant connaître les nombreuses mines de toutes sortes de métaux que renfermait son royaume, car cette même année le baron fut renfermé à la Bastille et la baronne à Vincennes.

Ce fut sans doute à la suite de la grande tournée que ces deux charlatans firent dans toute la France que commencèrent les expériences de la baguette, faites sans doute par des personnes que la cupidité ou la curiosité portèrent à chercher le secret de l'astrologue hongrois; « et il arriva, dit le père Lebrun (1), des divers essais que chacun fit selon ses désirs et sa manière de raisonner, ce que saint Augustin a dit des pratiques qu'une trop grande curiosité introduit dans le monde : « Destituées de toute vertu physique avant qu'on en » fasse une règle, elles en acquièrent après qu'on l'a désiré, » et elles réussissent différemment à diverses personnes, se» lon leurs divers désirs, parce qu'il y a des *causes intelli-* » *gentes et invisibles*, qui profitent de cette occasion pour » séduire les hommes en plusieurs rencontres, après avoir » contenté leur curiosité (2). »

La baguette dont on se servit alors et dont on se sert encore était une petite branche fourchue qui, tenue des deux mains, tourne sur l'eau, sur les métaux et sur plusieurs autres choses qu'on veut découvrir. On emploie indifféremment depuis longtemps des baguettes de toute sorte de bois et même une verge de fer, d'argent, de baleine, etc. Aimar, Bléton et les plus habiles rabdomanciens, ont fait ainsi leurs expériences : « Suivant la manière dont on tient la baguette, elle incline vers la terre, elle remonte ou tourne indifféremment d'un côté ou d'autre (3). »

Le père Lebrun, prêtre de l'Oratoire, homme fort instruit et qui a employé beaucoup de temps et beaucoup d'érudition à la recherche de la baguette, assure qu'elle tourne *sans art*

(1) Tom. II, p. 131.
(2) *De doctrin. Christ.*, lib. II. chap. XXIV.
(3) Le P. Lebrun, t. II, p. 320.

et sans fraude entre les mains de certaines personnes. Il cite, parmi un grand nombre d'expériences dont il a été témoin, celle qui fut faite devant lui par un président du parlement de Grenoble, aussi respectable par sa probité, son esprit et son érudition, que par ses charges et sa qualité, entre les mains duquel la baguette tournait avec force sur des sources (1).

Le même auteur a beaucoup parlé dans ses écrits des diverses expériences du fameux Jacques Aymar, riche fermier du Dauphiné, qui, dans l'année 1688, découvrit d'une manière fort extraordinaire, en présence des magistrats, un vol qui avait été commis (2). Mais la plus célèbre de toutes est celle de la découverte des auteurs du meurtre de Lyon, qu'Aymar poursuivit jusque sur mer au moyen de sa baguette (3). Cependant il est certain, d'un autre côté, qu'à Paris, devant M. le prince de Condé, ainsi que dans d'autres endroits, la baguette qui avait fait des choses si merveilleuses entre les mains de ce même Aymar, et dans celles de beaucoup d'autres personnes, ne tourna ni sur l'eau, ni sur les métaux, ni sur l'endroit où il s'était fait des vols et des meurtres (4).

Néanmoins, on ne peut nier que depuis près de deux siècles des milliers d'expériences faites en France, en Angleterre, en Allemagne et même en Amérique, dont le plus grand nombre a réussi complétement, n'aient certainement prouvé aux gens de bonne foi que la baguette avait servi et servait encore chaque jour à découvrir les sources et les métaux. Les voyages les plus modernes, entrepris dans des régions qui n'avaient pas encore été explorées, nous ont fait connaître que la baguette est également employée avec succès pour la découverte des sources par les plus anciens peuples du monde, par les descendants d'Ismaël dont les mœurs et les usages sont en-

(1) Le père Lebrun, t. II, p. 332.
(2) *Id.*, t. II, p. 331.
(3) On trouvera les détails vraiment extraordinaires de cet événement dans l'*Hist. crit. des pratiques superst.* du P. Lebrun, tom. II, p. 1re, et tom. III, p. 247.
(4) *Id.*, tom. III, pages 126, 127, 338, 330.

core les mêmes que dans le temps des patriarches. On lit dans la relation d'un voyage effectué l'année dernière dans l'Arabie-Heureuse, par ordre du gouvernement anglais, le passage suivant sur la méthode qu'emploient les Arabes pour découvrir les sources cachées :

« Je trouvai, di M. Willested, que les hameaux et presque toutes les villes de l'intérieur du pays d'Oman, doivent leur fertilité à la manière ingénieuse avec laquelle les habitants ont su y conduire de l'eau. Cette manière, autant que je puis le croire, est particulière au pays, et s'exécute au moyen d'un travail et d'une industrie qui appartient plus aux Chinois qu'aux Arabes. La plus grande partie du pays étant privée de cours d'eau à la surface du sol, les Arabes ont cherché dans les lieux élevés les sources qu'ils peuvent recéler. Comment les découvrent-ils ? Je ne sais, mais cette recherche paraît confiée à une classe d'hommes particulière, qui parcourt le pays, *comme les sorciers dans le midi de la France, et qui se servent de la baguette du coudrier* (1). »

M. Alcide d'Orbigny nous apprend que les devins des deux sexes qui exercent chez les Patagons les fonctions de prêtres, de prophètes et d'augures, se servent de la baguette divinatoire, au moyen de laquelle ils prétendent voir dans le sein de la terre (2).

Voilà donc une pratique qui est commune à presque toutes les nations de l'ancien et du nouveau monde, et qui produit à peu près partout les mêmes résultats. Nous croyons donc que la plus grande preuve que l'on puisse donner de l'efficacité de la baguette, est l'usage constant que certains peuples en font depuis bien des siècles dans un but d'utilité publique, car il est bien certain, par exemple, que si elle ne servait réellement pas à découvrir les sources cachées sous le sol brûlant de l'Arabie, il y a longtemps que les Arabes auraient eu recours à un autre moyen plus efficace, pour se procurer une des choses qui leur est le plus nécessaire.

(1) De *l'Arabie heureuse et de la pêche des perles dans le golfe Persique*, par le lieutenant Wellested. 1838.
(2) *Voyage pitt. dans les deux Amériques*, page 286.

Cependant, il est des gens qui se sont mis sur le pied de nier et de traiter de folie tout ce qui dérange leurs idées, ce qui est bien certainement le plus court moyen de se tirer d'affaire. C'était de ces sortes de gens dont Cicéron voulait parler, lorsqu'il disait des sceptiques de son temps : « Difficultas laborque sciendi disertam negligentiam. Malunt enin disserere nihil esse in auspiciis, quam quid sit ediscere (1). » D'autant plus que l'homme qui agit ainsi de nos jours passe pour un esprit fort, qui sait non-seulement se mettre au-dessus de la crédulité vulgaire, mais encore de ce que messieurs les savants veulent bien nommer, dans leur langage rempli d'urbanité et de politesse, de l'ignorance et de la superstition.

Beaucoup de gens fort instruits des XVIe et XVIIe siècles se sont occupés de la nature et des effets de la baguette divinatoire. Les uns, tels que Fludd et Villenius, ont cherché à les expliquer par des moyens naturels; mais leurs raisonnements à cet égard ne sont pour la plupart qu'un galimatias mystagogique, un fatras de déclamations sur l'harmonie générale entre les êtres végétaux et minéraux, et sur le tempérament aidé de l'influence des planètes; d'autres, comme l'abbé Hirhaïm, M. de Saint-Romain et surtout M. Le Royer, ont regardé la baguette comme une panacée universelle, au moyen de laquelle on pouvait parvenir à tout, et qu'ils croyaient bonne à toutes sortes de choses; enfin, les plus sages, comme Libavius, Fromman et le père Dechales, l'ont regardée comme un secret, une faveur de la divine bonté, dont il fallait profiter, en rendant gloire à ses largesses.

Mais des hommes également recommandables par leur grand savoir et leur caractère ont émis une opinion bien différente sur la baguette divinatoire, et en ont condamné l'usage. Agricola (2) le regarde comme un reste de celui que les anciens magiciens faisaient des baguettes enchantées, non-seulement pour trouver les métaux et autres choses utiles, mais encore pour produire des métamorphoses tout-à-fait surprenantes.

(1) Cic. *De divinat.*, lib. 1.
(2) George Agricola, savant minéralogiste du XVIe siècle, *de Re Metallica*, Bâle, 1561.

Paracelse, quoique peu scrupuleux à admettre l'évidence de choses encore plus extraordinaires, fut néanmoins embarrassé sur l'usage de la baguette; enfin il finit par la signaler (1) comme une des œuvres principales du démon, et il dit positivement dans sa philosophie occulte : « *Virgula divinatoria falsa est.* » Le père Kircher, un des hommes les plus savants dans ce genre de recherches, traite de chimérique la prétendue sympathie entre le coudrier et les métaux (2). Il dit dans un autre ouvrage (3), que si le mouvement de la baguette n'est un effet de l'adresse et de la fourberie, il ne saurait être naturel, parce qu'il n'est pas possible que la vapeur des métaux cachés imprime tant de force à une baguette qu'on tient ferme dans les mains. Les pères Schott, Stengelius et Menestrier, savants jésuites, ne reconnaissent rien de naturel dans le mouvement de la baguette, et ils sont disposés à l'attribuer à l'influence du malin esprit.

Enfin, un homme dont l'opinion doit être d'un grand poids dans une semblable question, le père Mallebranche, qui était fort éloigné de croire aisément aux superstitions et qui possédait au plus haut degré l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour et de dévoiler les erreurs des sens, a toujours déclaré qu'il était persuadé que la vapeur de l'eau, ni celle des métaux, ne pouvait faire tourner naturellement une baguette, et que cet usage devait être prohibé comme étant un effet de l'imposture des hommes ou du pouvoir des intelligences qui les portent à la superstition.

Les philosophes du XVIIIe siècle qui croyaient au magnétisme, au grand œuvre, au pouvoir des frères Rose-Croix et à la médecine universelle, ont également cru à l'efficacité de la baguette divinatoire. Mais, comme Epicure, leur prédécesseur, ils ont voulu tout expliquer par les corps. Ils ont donc considéré les effets de la baguette comme une suite nécessaire des lois du mouvement, et au moyen d'atômes et d'é-

(1) Dans son ouvrage sur la nature des choses, au titre des *Choses cachées.*
(2) *De arte magnetica.*
(3) *De mundo subteraneo.*

manations corpusculaires, ils ont cru résoudre une question que Bayle et Mallebranche avaient regardée comme insoluble; ils ont imaginé un magnétisme particulier qui agit sur la baguette, pour la faire tourner, comme le magnétisme terrestre agit sur la boussole. Mais ce système est tombé à son tour, et il a été remplacé par un autre qui ne nous paraît point fondé sur des bases plus solides.

Tout en traitant d'insigne charlatanisme les effets de la baguette, qu'ils ne peuvent expliquer, quelques savants modernes ont néanmoins voulu remplacer l'ancien système par quelque chose de leur invention, et ils se sont emparés à cet effet de ces pauvres névralgiques (qui servent, depuis un demi-siècle, à toutes les expériences de nos charlatans de salon), pour en faire des machines à découvrir les métaux et les sources cachées. On a donc reconnu récemment, ou plutôt on a cru reconnaître : « Que certaines actions électro-magnétiques qui échappent à nos sens grossiers, agissent quelquefois sur ces organisations toutes sensuelles, et leur permettent de reconnaître le voisinage des métaux et des mines; et que l'humidité de l'air ambiant leur annonce également la présence des sources cachées (1). » Mais cette prétention n'a encore été justifiée par aucune épreuve satisfaisante.

Les mêmes gens qui nient tout, sans jamais donner la raison de leur incrédulité, disent encore avec cette grande assurance qui distingue si particulièrement les hommes de notre siècle : « Qu'il suffit de raisonner *un peu*, pour reconnaître le charlatanisme des pratiques des rabdomanciens, démontrer leur ridicule, et voir qu'avec *un peu* d'adresse, on peut faire tourner la baguette à volonté : qu'il suffit de tenir ses extrémités de manière à faire ressort, et que c'est alors la force élastique de celle-ci qui opère le prodige (2). »

Mais c'est positivement parce que beaucoup de gens qui raisonnaient très-bien, se sont assurés par tous les moyens en

(1) Art. baguette divinatoire, dans le 1er vol., p. 336, du *Dict. pittoresque d'Histoire naturelle.*
(2) *Id.* — *Id.*

leur pouvoir, en faisant tenir fortement les mains et les poignets des opérateurs, et empêchant qu'ils puissent donner du mouvement à leurs doigts, empêcher aussi qu'ils n'en donnent à la baguette, c'est positivement pour cela, disons-nous, que l'on a cru à la puissance extraordinaire de la baguette (1). Il faut être bien présomptueux pour supposer qu'on a attendu jusqu'à ce moment pour rechercher avec tout le soin possible les moyens de fraude que pouvaient employer les opérateurs, et le fait est qu'on n'en a jamais pu signaler aucun.

Il faut avouer que les jeunes *savants*, qui ne se font aucun scrupule de regarder ceux qui sont venus avant eux comme des superstitieux et des imbécilles, n'ont pas fait preuve de beaucoup de raisonnement en citant comme un argument décisif de la supercherie des opérateurs rabdomanciens, l'automate construit par le physicien Charles qui, disent-ils, « au moyen de ressorts convenablement ménagés, faisait tourner la baguette aussi bien que Bléton (2). » Nous ne voyons ici qu'une petite difficulté qui a sans doute échappé à la perspicacité de ces messieurs, c'est que pour donner un peu de crédit à leur assertion, *il aurait fallu qu'ils commençassent par prouver que Bléton faisait tourner la baguette*, ce que ces *savants* supposent sans doute, mais ce qu'ils ne cherchent pas à prouver le moins du monde, attendu qu'ils pensent qu'on doit les en croire sur parole, ce qu'on nous permettra, cependant, de ne pas faire (3).

Il ne faut pourtant pas penser que la croyance à la rabdomancie ait diminué chez nous le moins du monde, depuis que nous sommes entrés dans le bienheureux siècle des lumières.

(1) Voyez l'ouvrage du P. Lebrun, déjà cité, t. II, p. 328 et suiv.

(2) Habile rabdomancien.

(3) « Il y a des personnes qui portent la baguette sur la main étendue; quelle est l'adresse qui pourrait la faire tourner dans cette situation?... On cache dans un jardin des pièces de fer, de plomb, d'or, et l'on dit à un homme à baguette de chercher s'il n'y a point de métal dans ce jardin. Loin de savoir ce qu'on y a caché, il ignore même qu'on y ait caché quelque chose. Toutefois, il prend sa baguette, elle tourne dès qu'il passe sur les endroits où l'on a caché du métal; et après avoir fait ce que son art lui consigne : « Ici, dit-il, il y a de l'or, là du cuivre, etc. Je vois qu'il dit vrai; dois-je encore craindre la fourberie. » — Le P. Lebrun, t. II, p. 332.

On a vu de nos jours, au grand scandale des esprits forts, des savants français, allemands, italiens, américains, des hommes tels que Thouvenet, de Tristan, Ritter, Amoretti, Aretin, Ralph, Emerson et beaucoup d'autres gens d'un mérite éminent, se constituer les champions de la baguette divinatoire, et chercher vainement à expliquer, par des moyens naturels, le pouvoir mystérieux de Bléton et de Jacques Aymar.

L'usage de la baguette est toujours fort commun en Europe, et l'on trouve encore dans beaucoup de provinces de France; en Normandie, par exemple, des gens qui, sous le nom de sorciers, font métier de découvrir les sources et les métaux cachés sous terre, au moyen d'une branche de coudrier, ou de tout autre bois, qu'ils nomment *verge d'Aaron*. On les emploie fréquemment pour connaître les lieux où il convient de creuser des puits; ils suivent, au moyen de leurs baguettes, les ruisseaux souterrains, et jugent de la profondeur des eaux (1).

Nous avons connu, il y a très-peu d'années, dans le département du Lot (l'ancien Quercy), un respectable ecclésiastique, M. Paramelle, curé de Cornac, dans le canton de Bretenoux, qui exerçait publiquement la rabdomancie (en ce qui concerne la découverte des sources), à la grande satisfaction de beaucoup de propriétaires de ce département, où les puits et les fontaines sont fort rares, et où M. Paramelle savait néanmoins les découvrir. Nous nous souvenons encore que lorsque nous habitions Cahors, en 1833, nous avons lu dans les journaux de cette ville un article annonçant les succès obtenus, par le curé de Cornac, dans plusieurs départements voisins, et dans lequel on proposait, au moyen d'une association, les bienfaits de la rabdomancie au département de la Gironde.

Un savant médecin, qui a publié récemment dans un ouvrage très-répandu un article sur la baguette divinatoire, dans lequel il emploie, faute de mieux, sans doute, l'arme du ridicule contre la rabdomancie, termine néanmoins cet article

(1) *France pittoresque*, vol. II, p. 214.

par une phrase fort remarquable, qui prouvé bien certainement chez son auteur une arrière-pensée que le *respect humain* pour le philosophisme du siècle l'a empêché de développer entièrement : « Le siècle, dit M. J.-J. Virey, qui n'admet que des effets matériels ou visibles, est moins abusé, sans doute, mais il peut tomber dans un excès qui nie quelquefois des effets réels par cela seul qu'ils ne sont pas explicables (1). »

Quant à nous, après avoir lu avec attention la plus grande partie des ouvrages anciens et modernes dans lesquels on traite de la baguette divinatoire, nous avons reconnu, comme l'a fait le père Lebrun, que l'on ne pouvait douter : 1° que la baguette n'ait tourné sans art et sans fraude entre les mains de beaucoup de personnes;

2° Qu'elle n'a pas toujours tourné, et qu'il y a quelquefois ou fourberie ou illusion dans cet usage;

3° Que la baguette a souvent tourné dans des endroits où il ne s'est trouvé ni eau, ni métaux, et qu'elle n'a pas tourné sur ceux où il y en avait;

4° Qu'il faut conclure de tout cela qu'il y a beaucoup d'illusions dans les signes que donne la baguette; mais que l'on ne peut nier qu'elle ne tourne véritablement *sans art et sans fraude*, et qu'entre les mains de certaines personnes, elle n'ait servi à découvrir plusieurs choses cachées.

Quant aux causes qui produisent le mouvement de la baguette, nous avouons franchement, comme Bayle, notre insuffisance à les démontrer : « Quid de arduo hoc experimento statuendum sit, fateor me etiamnuc ignorare. » Nous répétons avec le père Mallebranche : « Que la vapeur de l'eau, ni des métaux, ni de quelque chose que ce soit, ne peut faire tourner naturellement une baguette; » enfin, nous convenons avec le docte Libavius : « Que lorsque nous voulons rendre raison d'où vient que la baguette ne tourne pas entre les mains de toute sorte de personnes, nous sommes obligés de renvoyer à la divine Providence, qui s'est sans doute réservé la communication de cette vertu. »

(1) *Dict. de la conversation*, t. IV, p. 79.

Nous terminerons en répétant qu'il y a beaucoup de gens qui croient aux effets de la baguette, et que, par conséquent, il faut bien supposer que leur croyance à cet égard est basée sur les preuves journalières qu'ils ont de son pouvoir. Tandis que nos esprits forts, qui ne veulent croire que ce qu'ils peuvent comprendre, accusent les rabdomanciens de charlatanisme, et que les propriétaires paient ces derniers pour découvrir les sources qui leur sont nécessaires, l'opérateur qui est bien certain que la baguette tourne sans fraude entre ses mains, mais qui n'en connaît pas lui-même la cause, ne pourrait-il pas répéter avec juste raison aux détracteurs de son art ce que Galilée répondait aux inquisiteurs qui venaient de condamner son système : « *E pur si moeve*, » et pourtant elle tourne !...



LIVRE HUITIÈME.

DE LA PUISSANCE DES DÉMONS SUR LES CORPS.

CHAPITRE I.

Magie somnambulique, communément appelée Magnétisme animal. — Mesmer, Puységur, Deleuze, etc.

« Toutefois, comme par le moyen de cet
» art il se fait tant de choses qui surpas-
» sent la puissance des hommes, que reste-
» t-il, sinon de dire que tout ce qui s'opère
» de merveilleux et ne se rapporte point au
» culte du vrai Dieu doit passer pour une
» illusion du démon, qu'une piété véritable
» doit faire rejeter avec soin? »

SAINT AUGUSTIN, *de la Cité de Dieu*, liv. v., c. II.

:puis longtemps, les personnes qui ont conservé le souve-
le cette foule de prodiges opérés contre les hommes par les
ons s'étonnaient qu'un silence imprévu et presque géné-
it succédé dans plusieurs royaumes de l'Europe au bruit
lequel se répandait de temps en temps la nouvelle de quel-
faits de cette nature. Il semblait que l'enfer eût perdu en
ice, en Angleterre, en Allemagne le pouvoir d'y produire
:ffets surnaturels. Les uns attribuaient cette apparente
tion à l'espèce de culte rendu publiquement depuis plus
demi-siècle à l'esprit du mal ; d'autres à la facilité qu'il
ontrait pour mettre à exécution ses desseins les plus cri-
:ls contre le salut des hommes ; car il aurait fallu être *fou*
: s'imaginer que notre siècle eût acquis, à force de vertu,

une inviolabilité quelconque contre l'antique tyranni puissances de l'enfer.

Il y avait donc réellement lieu de s'étonner de ce sile qui n'a maintenant plus rien d'inexplicable, depuis qu écrivains catholiques se sont levés pour en rechercher la c qu'ils ont reconnu la magie, autrefois si fameuse, en mais vivante, dans les mystères du mesmérisme, et qu'il signalée à la vigilance des pasteurs, au mépris et à la hai tous. La magie leur parut alors d'autant plus dangereus la forme nouvelle qu'elle avait prise pour séduire les ho qu'elle se couvrait en même temps du manteau de la sc et cherchait à se faire considérer comme une productio utile qu'inoffensive du siècle des lumières, un résultat *d grès des connaissances humaines*, vraie marotte de not au moyen de laquelle on peut faire admettre les théo plus absurdes et les plus dangereuses. Ces écrivains geux (car il faut l'être pour attaquer de front les folie siècle dont l'égoïsme et l'orgueil sont les vices domina solurent de prouver que la magie somnambulique, d'abord sous le nom de mesmérisme, et à laquelle on présentement le nom de magnétisme animal, était la infernale, ou plutôt la continuation des sortiléges dont res avaient tant parlé; et nous croyons pouvoir annonc assurance qu'ils ont réussi dans leur louable entrepr

Désireux de continuer cette lutte honorable, nous av dité les ouvrages de ces consciencieux écrivains; nous lu avec attention ceux des apologistes du mesmérisme, sommes demeurés convaincus que « si c'est précisém puis l'époque où le magnétisme a été connu, depuis Va mont, qu'on cesse de s'occuper de sorcellerie, » ainsi q sure un des zélés partisans de cette science infernale (2

(1) On peut citer parmi les écrivains l'auteur de l'*Etude raisc magnétisme animal*, M. M...., de la Marne; celui de l'ouvrage qu titre : *Le mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé a droites et vertueuses*; et M. l'abbé Wurtz, l'auteur *des superst prestiges des philosophes du* XVIIIe *siècle, ou les nouveaux démono*

(2) M. De Leuze.

ce que, depuis cette époque, la sorcellerie, tant redoutée refois et si formellement interdite par la religion, s'était hée sous le nom de magnétisme, et que l'esprit du mal, avait déjà tant d'obligations aux médecins, en raison du e avec lequel ils ont prêché de tout temps le matérialisme, ir avait confié le soin de propager cette nouvelle œuvre de nfer (1).

Le XVIII[e] siècle, qui fut celui des sophistes impies, dont les ctrines pernicieuses produisirent dans les idées et dans les œurs un dévergondage inconnu jusqu'alors en France, fut ssi celui dans lequel des charlatans, non moins effrontés e leurs confrères les prétendus philosophes, et connaissant faible de la plus grande partie des hommes pour la nouauté et le merveilleux, choisirent ces deux puissants mobiles mme auxiliaires pour faciliter la réussite de leurs projets. i premier rang de ces imposteurs, nous placerons Mesmer, édecin allemand, qui, n'ayant obtenu aucun succès dans la atique de son art par les moyens ordinaires, résolut, pour re fortune, de mettre à contribution la crédulité de son siè-. Mêlant aux savantes découvertes de Newton les vieilles surdités de l'astrologie et l'action des aimants mis en vogue is d'un siècle avant lui par Goclenius et Van Helmont (2), ublia sa thèse sur l'influence des planètes (de planetarum luxu), dans laquelle il prétendait établir l'existence et l'acn d'un fluide subtil qui pénètre dans tous les corps, remt tout l'univers, et qui est le moyen d'une influence mulle entre les corps célestes, la terre et les corps animés...... ivant Mesmer, l'action et la vertu du magnétisme animal uvent être communiquées d'un corps à d'autres corps ani-

1) Nous sommes bien éloignés d'accuser tous les médecins de matériaie; il est parmi eux des hommes religieux, nous nous plaisons à le reuaître. Mais comment veut-on que les jeunes gens qui se destinent à ae 'ecine puissent se soustraire à l'influence des doctrines pernicieuses, ind on compte trop souvent parmi ceux que le gouvernement leur choisit ir maîtres des hommes qui professent publiquement le matérialisme et conséquent l'athéisme?

2) Ce dernier avait publié en 1621 son traité *De magnetica vulnerum atione.*

més. Cette action a lieu à des distances éloignées, sans le cours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée ou réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augm par le son...... Quoique ce fluide soit universel, tous les animés n'en sont pas susceptibles, il en est même, en très petit nombre, il est vrai, qui ont une propriété si opposée leur seule présence détruit tous les effets de ce fluide dans autres corps.

Telles sont les bases du système magnétique que M essaya de propager; amas confus d'idées et de systèmes, qui était d'autant mieux calculé pour faire fortune, que prit humain est porté à croire plus volontiers les chose cures (1); » et que « l'ignorance des auditeurs, comme Montaigne, preste une belle et large carrière, et toute l au maniement d'une matière cachée (2). »

Vaincu à Vienne par plusieurs savants médecins, q montrèrent la folie du système du nouvel empyrique; de visionnaire par l'académie royale de Berlin, et pl encore par le savant physicien Engenhouz, Mesmer rés chercher auprès de la multitude le suffrage que lui refu les savants, et il se rendit à cet effet à Paris vers l'année Il ne pouvait choisir un théâtre plus convenable pour s périences magnétiques, arrivant surtout au milieu de pravation profonde qui régnait alors parmi toutes les de la société, dans la moderne Babylone. Aussi vit-on tôt tout ce que l'on est convenu d'appeler le beau mon nir *former la chaîne* autour du baquet magnétique. L mes surtout, avides d'émotions fortes et de tout ce qu le genre nerveux, se passionnèrent pour le mesméri procurèrent beaucoup de partisans à son inventeur.

Mesmer avait adopté le système des pôles d'après c l'aimant. Il plaçait les malades dans la direction des nord et sud avant de les toucher; il se servit d'abord d'u

(1) « Cupidine humani libentius obscure creduntur.» *Tacit. His* c. XXII.
(2) *Essais*, liv. I, chap. XXXI.

te d'acier, de fer ou de verre, pour augmenter son action nétique, puis il fit usage d'un réservoir ou baquet magné-e, dans lequel il mettait de l'eau, du fer, du verre, des ites amères, après avoir magnétisé toutes ces choses les s après les autres. Il plaçait ensuite au milieu du baquet lance de fer qu'il magnétisait souvent; il avait aussi plu-irs baguettes de fer recourbées, dont il mettait un bout is le baquet, tandis qu'il appuyait l'autre sur l'estomac de ersonne malade ou sur la partie du corps où la douleur se ait sentir.

r, voici quels étaient les effets éprouvés par les malades gés autour du baquet mesmérien et soumis à son émana-: « Quelques-uns étaient calmes et tranquilles; d'autres ssaient, crachaient, sentaient de la douleur, avaient des irs; d'autres se tourmentaient, s'agitaient convulsivement, ouvaient un resserrement à la gorge, des soubresauts à igastre, aux hypochondres, poussaient des cris perçants, saient des pleurs, avaient des hoquets, riaient d'une ma-e irrésistible et immodérée. On voyait des malades se cher exclusivement, en se précipitant les uns vers les au-, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuelle-it leurs crises (1).

ui pouvait produire tous ces désordres simultanés chez un i grand nombre d'individus? Y avait-il, comme quelques-l'ont cru, dans le baquet couvert une vapeur concentrée, uffante ou irritante? les tiges qui sortaient de ce baquet ent-elles autant de petits tuyaux par où passait cette va-r subtile? les cordes qui entouraient les malades étaient-

) Court de Gebelin, homme savant, sans doute, mais esprit faible, ule et chimérique, était alors un des plus chauds partisans du magné-e. La prétendue découverte de Mesmer exalta son imagination au t qu'il n'en fut plus le maître. Il se fit si bien magnétiser, ou se ma-isa lui-même d'une telle façon, qu'il tomba roide mort à deux pas de lroit où il s'exerçait dans le nouvel art. On lui a fait cette épitaphe :

Ci-gît ce pauvre Gébelin
Qui parlait grec, hébreu, latin :
Admirez tous son héroïsme :
Il fut martyr du magnétisme.

elles ointes de quelque matière excitante qui pénétrait da
l'épiderme ? le tout ensemble pouvait-il produire une secou
électrique? C'est ce qu'on n'a jamais pu reconnaître. Tel
étaient néanmoins les crises éprouvées généralement par l
malades qui se soumettaient aux épreuves du baquet magné
que. Mais l'opération que nous venons de décrire était l'op
ration publique; c'était ce qu'on pouvait appeler un essai d
médecine magnétique, destiné à en imposer à la foule ordi
naire des malades et des curieux, dans lequel tout pouv
être le résultat de quelque jonglerie de physique. Il n'
était pas de même de la manière dont le magnétisme se pra
quait en particulier. L'opérateur se plaçait alors face à fa
du malade pour se mettre en harmonie, pour établir en
ses organes et ceux du patient des rapports nécessaires à
circulation du fluide. En touchant pour la première fois
mettait d'abord les mains sur les épaules du malade, pui
suivait les bras jusqu'à l'extrémité, retenant les pouces p
dant quelque temps, et recommençait ainsi deux ou t
fois : il établissait de cette manière des courants par de d
ces frictions sur les vêtements de la tête aux pieds. Il t
chait surtout le siége du mal pour le désobstruer à l'aide
fluide magnétique; et comme les nerfs sont les meilleurs c
ducteurs de ce fluide, il avait soin de palper longtemps la
gion abdominale (le bas-ventre). Il faisait de temps en tem
et avec la main, des gestes presque imperceptibles, com
s'il eût jeté des gouttes d'eau sur les yeux, les joues,
bras, etc. : cela s'appelait *lancer le fluide magnétique.*

Nous parlerons dans un autre article du pouvoir de la
cination et des effets que la vue peut produire dans les op
tions magiques et dans les sortiléges. Les grands ade
du magnétisme prétendent exercer la même puissance su
personnes qui tendent au somnambulisme, et ne manq
jamais, dans la pratique de leur art, d'attacher leurs y
sur ceux du patient, surtout si c'est une femme.

On magnétise également, par les moyens que nous ve
de décrire, les objets inanimés, les arbres, les vases,
bouteille, etc., etc.

L'académie des sciences, la faculté de médecine et la so-
té royale, appelées à constater les effets du magnétisme
mal, nommèrent des commissaires pour examiner la
se. Le rapport de cette commission, qui fut présenté par
savant Bailly, sans admettre positivement l'intervention
tres d'une autre nature que celle de l'homme dans les œu-
es magiques de Mesmer, reconnaît cependant qu'il s'y mê-
it quelque chose d'au moins inouï dans les sciences physi-
es. « Rien de plus étonnant, dit le rapporteur, que le spec-
cle dont on est témoin. Quand on ne l'a pas vu, on ne peut
en faire une idée, et, en le voyant, on est également sur-
is..... Tous (les magnétisés) sont soumis à celui qui magné-
e. Ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa
ix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empê-
er de reconnaître à ces effets constants *une grande puissance*
i agite les malades, les *maîtrise*, et dont celui qui magné-
e semble être le dépositaire. » Les commissaires ajoutaient
'il n'existait aucun fluide particulier qui méritât le nom de
ignétique; que tous les effets obtenus n'étaient que le résul-
d'une imagination frappée, puisque, d'après leurs expé-
nces, on avait obtenu ces effets sans magnétisme, pourvu
e les malades crussent qu'ils étaient magnétisés, et que,
ine autre part, ces effets n'avaient pas eu lieu lorsqu'on
ait magnétisé les malades sans qu'ils s'en doutassent; enfin,
e les crises produites dans les traitements magnétiques
uvaient être dangereuses et jamais utiles. Ils observaient
core que, dans l'examen des faits, ils avaient cru ne pas de-
r fixer leur attention sur des *cas insolites* qui paraissent
itredire toutes les lois de la physique.

Il nous semble, cependant, que c'était précisément sur *ces
insolites* que devait se fixer principalement toute l'atten-
n des commissaires des diverses académies, et que ce n'é-
pas pour observer des choses ordinaires et communes
ils avaient été envoyés auprès de Mesmer. Mais les acadé-
iens et les médecins d'alors, comme ceux d'aujourd'hui et
x de tous les temps, ont eu l'amour-propre de croire pou-
r tout expliquer par des causes naturelles, et celui de ne

jamais chercher à approfondir ce qui paraît contraire aux lois de la nature, dans la crainte d'être obligés d'avouer l'insuffisance de leurs connaissances en pareille matière; ou, ce qu'ils redoutent encore davantage, d'être forcés de reconnaître une intervention surnaturelle dans les choses qu'ils ne peuvent expliquer. Tel a toujours été le fol orgueil et l'impiété mal déguisée d'un grand nombre de savants, ou de gens qui ont la prétention de l'être, particulièrement dans la classe de ceux qui font profession d'étudier la nature humaine, plutôt dans l'intention coupable de l'abaisser et de la ravaler au niveau de la brute, que pour chercher à la relever et à la rapprocher de son créateur. On peut encore appliquer avec justesse aux médecins de nos jours, ce que Psellus disait il y a huit siècles de ceux de son temps : « Nec vero mirum est, marcus ait, quod hæc dicant medici, qui præter illa quæ sensu percipiuntur nihil norunt, sed solis corporibus attendunt (1). »

La commission dont nous venons d'analyser le rapport était composée d'hommes d'un talent bien reconnu; c'étaient MM. d'Arcet, Méjaut, Sallin et Guillotin, pour la faculté de médecine; Franklin, Le Roy, Bailly, Lavoisier et de Bory, pour l'académie des sciences. Ils assistèrent aux opérations, s'y soumirent eux-mêmes, et n'éprouvèrent absolument rien. Ces vieux académiciens ne purent être magnétisés ni par le fluide de la pensée, ni par le fluide de la volonté. De là les adeptes de s'écrier, d'après le maître : « Que le fluide subtil est mis en mouvement par la volonté, et que les individus dont la présence gêne son action sont ceux dont la volonté est contraire aux effets magnétiques; c'est-à-dire qu'ils ne croient pas à leur réalité (2). »

Ce rapport était bien éloigné d'être favorable au mesmérisme; une note particulière fut remise en même temps au roi, sur plusieurs points relatifs aux mœurs, qui étaient sou-

(1) Psellus, *De oper. dæmon.*

(2) On trouve le rapport de la commission dont nous venons de parler dans le *Conservateur* de M. François de Neufchateau.

vent outragés de la manière la plus indécente, tant dans les opérations particulières des magnétiseurs que par les opérateurs *intrus*, qui avaient établi chez eux et secrètement des salles et des dortoirs clinico-magnétiques.

Ce fut un coup de foudre pour Mesmer, dont la réputation ne put se relever. Mais la fortune qu'il avait acquise aux dépens des dupes lui servit à se consoler de la désapprobation des savants. Une grande partie de cette fortune provenait d'une souscription ouverte en faveur de Mesmer par ses protecteurs et les principaux propagateurs de sa doctrine, parmi lesquels nous voyons figurer le général Lafayette ; comme si, par une fatalité singulière, le nom de cet homme si tristement célèbre devait se rattacher à toutes les erreurs, folles ou criminelles, de son siècle ; heureux encore si la plupart de celles auxquelles il a prêté son appui n'avaient pas été suivies de conséquences plus fatales pour le genre humain que n'en a eu jusqu'à ce jour le mesmérisme (1). On défendit à l'auteur de ce système de se servir ouvertement du magnétisme comme moyen de guérison, et ce fut alors qu'on put s'assurer jusqu'à quel point l'audace est nécessaire aux hommes qui veulent tromper leurs semblables et quel puissant auxiliaire ils trouvent toujours en elle, lorsqu'on vit Mesmer, après avoir développé à ses partisans son prétendu système, finir par leur avouer que la base réelle du magnétisme *était la volonté de faire le bien*. Non-seulement les dupes de ce charlatan, parmi lesquelles on comptait des personnes instruites, et même des médecins, crurent ou feignirent de croire une aussi grossière absurdité, mais les magnétiseurs, s'emparant de cette nouvelle fourberie *du maître*, prirent depuis lors pour devise *veuillez et croyez* ; ce qu'ils traduisent par « employer toute la force de votre volonté pour faire le bien, croyez que vous le pouvez, et vous y parviendrez !... » et l'on n'a pas honte d'appeler le siècle des lumières celui dans lequel il se

(1) Cette souscription, appuyée par MM. Bergasse, d'Espremil et Lafayette, se composait de cent actions de 2,400 francs chacune, et produisit à l'empyrique une somme de 340,000 francs. Mesmer est mort en 1815, jouissant encore d'un revenu de 30,000 francs.

s magnétiseurs, qui vont en pèlerinage à l'orme de Buzancy, omme les mahométans vont à la Mecque. On peut donc conidérer M. de Puységur comme le véritable auteur de la mae somnambulique, qui est la seule qui ait été pratiquée deuis par les adeptes. Ses élèves ont tracé d'après lui la théorie u magnétisme, qui consiste à reconnaître : 1° Qu'il existe un uide, principe de vie et de mouvement dans toute la nature ; 2° Qu'en traversant les corps, il les modifie et en est modifié son tour. Quand ce fluide circule d'un corps à l'autre avec même mouvement, ces corps entrent en harmonie. C'est ur ce fluide que nos nerfs reçoivent leurs sensations. Mais, utre les sens extérieurs, l'homme possède un *sens intérieur*, ont l'ensemble du système nerveux est l'organe, et dont le ége principal est le plexus solaire (ou *median, opisto-gastrique*). C'est ce principe qu'on appelle instinct chez les animaux. orsque les *sens extérieurs* sont engourdis par une cause quelonque, et que l'organe des sens intérieurs acquiert plus d'acvité, il remplit seul les fonctions de tous les autres. Notre me en reçoit les impressions les plus intimes et les plus déliates; elles nous affectent vivement, parce que rien ne distrait otre attention à l'extérieur; c'est là ce qui s'opère dans le omnambulisme. A l'égard des *prévisions*, elles résultent des combinaisons de l'intelligence, raisonnant d'après les impressions qu'elle ressent; et quant à la connaissance des objets éloignés, elle arrive au somnambule par le fluide magnétique, qui passe dans tous les corps, comme la lumière à travers le verre.

Ainsi, voilà un fluide *principe de vie et de mouvement dans toute la nature*, principe qui existe sans doute depuis le commencement du monde, dont l'existence, après avoir échappé pendant tant de siècles aux observations des sages et des philosophes de l'antiquité et à celles des savants des temps modernes, est révélée au genre humain par un empyrique allemand, sous la garantie d'un gentilhomme français, qui passe son temps à endormir des paysans à l'ombre des *ormes qu'il a magnétisés!.....*

Remarquons encore en passant que ce fluide qui, selon les

magnétiseurs, vivifierait l'homme et tous les êtres, n'affecte point les animaux.

Mais supposons un instant que les phénomènes magnétiques ne sont autre chose que les effets naturels de quelques-unes des lois inconnues qui régissent l'univers, et suivons ce principe hypothétique dans ses inévitables conséquences.

D'abord, il serait aussi impossible aux magnétiseurs de prouver, qu'il nous l'est d'admettre, que ce fluide qui est répandu dans toute la nature soit plutôt à la disposition d'un certain nombre d'individus privilégiés qu'à celle de tous les hommes en général; il doit être, comme l'air, la propriété de tout ce qui respire, et les animaux ne devraient pas plus en être privés que les êtres raisonnables. Ainsi donc, il nous semble qu'il serait naturel de supposer que toutes les personnes qui font également bien les signes magiques pratiqués par les magnétiseurs, ou dont les volontés sont également fortes, devraient produire les mêmes phénomènes, puisqu'il n'est besoin, pour opérer, *que d'une volonté active vers le bien, une croyance ferme en sa puissance et une confiance entière en l'employant* (1). Cependant, nous savons tous qu'il n'en est rien, et l'expérience prouve chaque jour que le nombre des gens doués de la vertu magnétique est extrêmement restreint. Mesmer avait prévu cette objection contre sa doctrine par une distinction adroitement glissée dans ses Mémoires, distinction qui détruit elle-même la seule hypothèse favorable à son système : « Je me suis assuré, dit-il, que les hommes ne sont pas également susceptibles de la vertu magnétique; il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les efforts du magnétisme, et ceci ne constitue pas seulement une privation, mais une vertu opposée positive (2). »

Comprend-on l'existence d'un fluide *principe de vie et de mouvement* dans toute la nature qui, non-seulement n'est pas commun à tous les hommes, mais qui est remplacé chez ceux

(1) Ce sont les paroles sacramentelles des magnétiseurs.
(2) Mémoires, prop. 18, p. 78.

ui en sont privés par une propriété si différente dans sa nature, qu'elle constitue *une vertu opposée positive?* On conviendra sans peine, si l'on veut être sincère, que la foi la plus robuste pâlit devant une telle invraisemblance. Cependant, l'inventeur de ce fatras d'absurdités était un homme profondément impie, initié aux mystères les plus infâmes de l'illuminisme et de la franc-maçonnerie (1); ses adeptes ont été et sont encore, pour la plupart, des hommes professant publiquement les doctrines abrutissantes du matérialisme, et rejetant avec mépris, comme des sophismes qu'on oppose à la raison, des doctrines qui, dans tous les siècles, furent vénérées par le génie, comme par la raison froidement sévère; essayant à force d'audace de masquer les incurables faiblesses de ce qu'ils nomment leur science, ils nient l'existence de l'âme immortelle (2), et admettent les phénomènes organiques du cerveau, le fluide magnétique et toutes les ridicules et criminelles folies enseignées de nos jours par les phrénologistes et les magnétiseurs.

Mais quels sont donc ces hommes dont la seule présence détruit tous les prodiges du magnétisme? Mesmer s'est bien gardé de les désigner d'une manière plus particulière. Eh bien! nous suppléerons à son silence, et nous avancerons, sans crainte d'être démentis, qu'il a voulu signaler les vrais chrétiens, les hommes de mœurs religieuses, qui sont en effet assez rares sur la terre, et qui l'étaient encore bien davantage il y a un

(1) « Le médecin Mesmer, fameux illuminé, initié à *tous* les mystères du grand œuvre, se vit environné de la réputation d'homme miraculeux. » *Louis XVI et ses vertus*, par l'abbé Proyart, liv. x, p. 289. — « Pour comble de maux, dit M. Deleuze lui-même, la théorie du magnétisme était associée (par Mesmer) à une philosophie occulte, qui, dans ce qu'on en connaissait, était contraire aux notions reçues (en matière religieuse) et même aux principes de la saine physique. » *Hist.*, t. I, p. 14.

(2) « L'homme, dit M. Broussais, prend tous les phénomènes de l'innervation intellectuelle plus ou moins entremêlés d'instinctive; il les désigne par un mot (celui d'âme), et ce mot devient pour lui le mobile de ces phénomènes eux-mêmes..... Il s'imagine qu'ils sont dirigés par un être intelligent..... L'anatomie démontre (*risum teneatis*) que cet être n'est autre chose que l'ensemble de l'appareil encéphalique. » — « L'homme est un composé d'organes, dit M. Rostan; il ne peut exister dans l'homme que des organes et des fonctions d'organes. »

demi-siècle, surtout dans les rangs élevés de la so
dont une partie doit à ses malheurs sa régénération ac
Ce pouvoir, les vrais chrétiens l'ont eu de tout temps.
l'ont exercé avec succès sur les prêtres et les devins du
nisme, comme sur les magiciens. les magnétiseurs e
ceux dont les mystères ou la science sont l'ouvrage du d

Mais avant de continuer nos recherches sur la vér
origine du magnétisme animal, nous croyons qu'il e
cessaire de faire connaître les procédés employés par le
gnétiseurs modernes, ainsi que les phénomènes surpr
qu'opèrent chaque jour les adeptes de la magie somnan
que (1).

« Le pompeux appareil au moyen duquel Mesmer fas
les sens des malades est depuis longtemps abandonné
femmes *et surtout les jeunes filles* sont particulièreme
cherchées des magnétiseurs, comme étant plus *impressi
bles* et plus susceptibles de la vertu magnétique. La per
qui doit être magnétisée est sur un fauteuil, une chais
canapé. L'adepte, qui connaît les mystérieuses opératio
la magie magnétique, se présente. Assis sur un siége u
plus élevé, en face et à un pied environ de distance, le
gnétiseur jette sur la personne un regard, ou exhale un s
de sa bouche, et, paraissant se recueillir un moment pou
voquer la puissance magnétique, il saisit alors les mains
personne à magnétiser, de telle manière que l'intérieu
pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opér
lequel fixe les yeux sur elle, et reste dans cette positio
qu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale en
pouces mis en contact. Alors il retire ses mains et les t
en dehors, les pose sur les épaules, où il les laisse en
une minute, et les ramène lentement, par une sorte de
friction, le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigt
mouvement, que l'on nomme *passe*, doit être répété

(1) Les renseignements qu'on va lire sont extraits du rapport de l
mission chargée d'assister aux expériences magnétiques faites alor
M. le docteur Foissac

x fois. Le magnétiseur place ensuite ses mains au-dessus de , tête, les y tient un moment, et les descend en passant de-ant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'à la artie supérieure *du bas-ventre* (l'épigastre), où il s'arrête core en appuyant ses doigts, puis il descend lentement le ng des cuisses jusqu'aux pieds. Lorsque ces passes ont été uffisamment répétées, le magnétiseur termine en les prolon-eant au-delà de l'extrémité des mains, en secouant les doigts chaque fois. Enfin, il fait devant le visage et la poitrine des sses transversales, à la distance de trois à quatre pouces, en résentant les deux mains rapprochées et les écartant brus-ement ensuite. Le temps nécessaire pour transmettre et faire rouver l'action magnétique varie depuis une minute jusqu'à ne demi-heure. Le magnétisme n'agit pas en général sur les rsonnes bien portantes; mais il n'agit pas non plus sur tous s malades. Les individus les plus susceptibles de cette ani-ation sont, chez les deux sexes, les constitutions grêles, min-s ou sveltes, mobiles, énervées, faciles à s'affecter; tels sont ssi les hypochondriaques et les mélancoliques, les enfants étifs, les individus délicats et désolés d'affections chroni-es, épuisés de fatigues et de douleurs cruelles; les vieil-ds, les complexions excitables. Les filles hystériques sont rticulièrement des sujets magnétiques (1).

» Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont souvent le patient une assez grande influence pour que les *passes*

1) Les Anglaises, bonnes, gouvernantes, demoiselles de compagnie, etc., t des sujets éminemment magnétiques. — « Les magnétisants sont ôt les hommes que les femmes, bien que celles-ci puissent opé-aussi sur d'autres personnes de leur sexe et les mères sur leurs enfants. r obtenir une grande influence, le magnétiseur n'a pas besoin d'une plexion très-robuste, mais il faut qu'il *soit sensible*, entraînant, plein ele, d'une volonté ardente, afin de transmettre l'action magnétique. e doit point s'énerver par les jouissances, car l'énervation refroidit, blit les puissances magnétisantes. Celles-ci se manifestent par les x, par le feu des regards, *même sans la passion de l'amour*, et entre individus qui n'en sont pas susceptibles l'un à l'égard de l'autre. Ce-dant le magnétiseur n'aura rien de repoussant dans sa personne, rien fecté dans ses vêtements; il ne portera point d'odeurs; un air de no-sse, de simplicité, lui siéra, ainsi qu'un âge mûr, un ton soit affec-ux, soit imposant. » J.-J. Virey, art. *magnétisme* du *Dict. de la con-sation*.

ne soient pas nécessaires; quelquefois même l'espri
teur peut faire tomber le magnétisé en somnambulism
tiseur en se tenant à distance hors de sa vue, à travers l
tes; le sommeil arrive toujours constamment, même l
est provoqué par des circonstances où les magnétisés n
voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterm

La personne ainsi magnétisée, étant comme endormi
que subitement, on l'interroge à grands cris; on lui p
les injures, les outrages même; elle ne donne pas le n
signe d'audition. On tire à ses oreilles des armes à feu
frappe violemment, on lui présente sous le nez un flac
pli d'ammoniaque concentrée (1), on la chatouille,
pince, on peut même appliquer sur ses membres le pl
sant moxa, les déchirer, les brûler, sans qu'il se mani
elle le moindre signe de sensibilité. Une femme en
somnambulisme a été opérée d'un cancer au sein, sans
ter de cette opération (2).

Cependant, le magnétiseur adresse-t-il à cette person
ques questions à voix basse et de loin, de manière à ne
pas être naturellement entendu? elle répond à tout
fait-il signe de se lever, de s'asseoir, de marcher? el
ponctuellement. La touche-t-il le plus légèrement p
elle s'écrie qu'elle a vivement senti cet attouchement

(1) Les exhalaisons de cet alcali sont si corrosives, qu'en pe
ments elles enflamment chez les personnes non possédées de la
magnétique le pharinx, la trachée artère, les bronches, et peuve
promptement la mort.

(2) M. le docteur Oudet arracha, le 14 novembre 1836, à Mme
dent pendant qu'elle était plongée dans un sommeil magnéti
éprouver sa sensibilité, on la piqua fortement; on lui plongea
pendant quelques secondes dans la flamme d'une chandelle, san
donnât aucun signe de douleur. La dent était une grosse molaire
gnétiseur lui dit d'ouvrir la bouche; elle l'ouvrit. M. Oudet plaça
trument. Au moment de l'évulsion, la tête sembla fuir un peu la
on entendit un léger cri. Ces deux signes de douleur eurent la ra
l'éclair. Le pouls était calme, et le visage n'indiquait pas la moin
tion. Le magnétiseur lui demanda : Avez-vous souffert? Pourquoi
répondit-elle. Éveillée, elle ne se douta de rien et ne se plaig
d'abord; ce ne fut que vingt minutes après qu'elle porta la m
bouche, et qu'elle s'aperçut de l'opération qu'on avait pratiquée
son sommeil.

ıde aux personnes présentes ce qu'elles désirent qu'il fasse
ɜ à la possédée de la puissance magnétique; puis il invo-
mentalement et sans aucun signe extérieur cette même
sance, afin que les désirs manifestés soient mis à exécu-
, et aussitôt ils le sont (1).
a possédée ayant les yeux fermés, ses paupières ne s'ou-
ıt qu'avec effort; le globe de l'œil étant convulsé, l'adepte
couvre le visage de plusieurs linges, place un livre der-
e sa tête et lui commande de le lire ! Elle le lit.
Est-elle incommodée de quelques maladies? Le magnétiseur
ordonne d'en chercher la cause en examinant son propre
ps; elle la cherche, la trouve et décrit anatomiquement la
ucture de ses organes. Tout ce qu'elle dit est en partie vrai,
elle se trompe rarement. On en a vu prévoir le jour et
eure d'accès épileptiques, d'autres leur guérison, et ces
évisions se sont réalisées. Enfin, on en a vu qui indiquaient
s symptômes de la maladie de personnes avec lesquelles on
avait mises en rapport. « Le magnétiseur, dit M. Foissac,
ut lui faire reconnaître l'intérieur du corps d'un malade
sent, reconnaître la nature et les causes de la maladie dont
st affecté et son pronostic; indiquer si la cure est possible,
ile ou difficile, prochaine ou éloignée, et quels moyens
vent être employés pour atteindre ce résultat par la voie
plus prompte et la plus sûre (2). »
C'est avec la même facilité qu'il a produit l'état de somnam-
lisme que l'adepte obtient de la puissance magnétique qu'elle
nde à l'état naturel le corps qu'elle tient asservi; il n'a be-
n, pour produire cet effet, que d'un signe mystérieux, ou
ulement d'une invocation secrète. Alors la personne qu'il
ait livrée à cette puissance semble s'éveiller, « et ne mani-
te pas, dit un écrivain de la secte magnétique, le moindre
uvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'elle
nes dans l'état de somnambulisme; tellement que ces deux

1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, par M. M***, de la Marne,
es 7 et 8.
2) Mémoire présenté à l'acad. de médecine sur les phénomènes magn.,
M. Foissac, en août 1826.

états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si la somnambu
et la personne éveillée étaient deux êtres différents (1). »

Ce n'est pas tout encore ; il est d'autres phénomènes, pl
rares, à la vérité, mais aussi beaucoup plus prodigieux. On
plusieurs fois entendu des possédés du magnétisme décrire
grand nombre d'objets renfermés dans des maisons éloigné
où ils n'étaient jamais entrés, révéler des maladies surven
sans qu'ils en eussent été informés, à des personnes absent
ou raconter des faits inattendus qui se passaient à des dista
ces de cinq, de dix, de vingt lieues. D'autres adeptes ont
jusqu'à ensorceler magnétiquement par un simple désir ce
taines personnes qui habitaient des maisons plus ou mo
distantes de celles où ils se trouvaient (2).

Puységur assure que plusieurs somnambules ont cru v
le diable sous des formes hideuses (3) ; mais nous ne cherch
rons pas à nous appuyer de ce qui a pu échapper à cet ég
à l'indiscrétion des écrivains magnétiseurs, bien convain
qu'il n'est pas nécessaire de prouver la présence du dém
sous une forme corporelle dans ces sortes d'opérations p
convaincre les personnes sensées et religieuses qu'elles s
entièrement son ouvrage. Nous nous contenterons de con
gner ici ce que dit à ce sujet M. Deleuze, le plus expérime
des magnétiseurs (4), sans chercher dans ses paroles d'aut
conséquences que celles que tout le monde peut en tirer
les lisant attentivement et de bonne foi : « En général, dit
médecin, le somnambule magnétique saisit des rapports i
nombrables ; il les saisit avec une extrême rapidité ; il p
court en une minute une série d'idées qui exigerait pour n
plusieurs heures. Le temps semble disparaître devant lui. L

(1) *Hist. du magnétisme*, t. I, p. 187.

(2) On peut voir dans Puységur (*Apologie du magnétisme*) le récit d
qui arriva à Strasbourg, où un *initié*, capitaine d'artillerie, magné
d'intention, à minuit et sans sortir de sa maison, une femme endo
dans une autre maison de la même ville. Le mari de cette femme fut
moin des effets du sortilége, et en dressa lui-même procès-verbal.

(3) Voyez dans Puységur l'histoire de Malvall.

(4) « Depuis quarante ans, a dit M. Deleuze, j'ai suivi le magnéti
animal dans toutes les écoles. »

me s'étonne de la variété et de la rapidité de ses percep-
ns; il est porté à les attribuer *à l'inspiration d'une autre*
elligence. Tantôt c'est en lui-même qu'il voit *cet être nou-*
u; il se considère *lui-même* en somnambulisme comme
e personne différente de *lui-même* éveillé; il parle de *lui-*
me à la troisième personne, comme de quelqu'un qu'il
naît, qu'il juge, à qui il donne des conseils, à qui il prend
s ou moins d'intérêt. Tantôt il entend une intelligence, un
ge (1), une âme qui lui parle, qui lui révèle une partie de
qu'il veut savoir (2). »

« Tels sont, dit un écrivain judicieux, les phénomènes qui
manifestent fréquemment quand le ciel permet à la puis-
ce magnétique de s'emparer, selon le désir d'un de ses
ptes, de quelque corps humain (3). »

Nous n'avons fait connaître jusqu'à ce moment qu'une des
pothèses imaginées par les artisans de la sorcellerie magné-
ue pour soutenir le système impie et ridicule qu'ils ont ima-
é. Mesmer, Puységur et leurs principaux adeptes ont cons-
ment soutenu que le plus grand nombre des phénomènes
gnétiques pouvait être compris au moyen d'un fluide dont
orps humain est saturé, que l'âme a la faculté de mouvoir
le transporter au dehors.

Mais si l'on veut se rappeler un instant une des scènes
gnétiques que nous venons de décrire, on verra que la
onté d'un magnétiseur, sa seule volonté, peut livrer une
sonne avec laquelle il a été mis en rapport à la puissance
gnétique. Qu'une porte, une muraille même l'en sépare en-
te, et que l'adepte invoque cette puissance dans le fond de
cœur, afin qu'elle accomplisse sa volonté, ou ce qui lui a
demandé par d'autres, et quelques minutes après, la per-
ne qui peut alors être occupée de toute autre chose que du
gnétisme, d'un travail d'esprit, par exemple, est saisie

) « Les démons, nous disent les livres saints, apparaissent quelque-
aux hommes sous l'aspect d'anges de lumière. » *Corinth.*, II-XI.
) Extrait de l'ancien *Journal des magnétiseurs de Paris.*
) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, p. 9. Cet excellent ouvrage
s a été d'un grand secours dans cette discussion.

d'un sommeil apparent, et tous les prodiges de la magie m
gnétique se manifestent à l'instant chez elle. Suivant Mess
Puységur, M. Foissac et autres magnétiseurs, cet état a
été produit par le fluide hypothétique exhalé par l'initié, m
à travers les portes et les murailles, et une masse de molécu
aériformes est venue tomber du corps de ce dernier sur c
de la personne ainsi magnétisée. Dans cet état on verra se
liser en elle tous les phénomènes dont nous avons déjà p
une insensibilité complète dans toutes les parties du corps
perte totale de l'ouïe et celle de l'odorat; on la croirait pé
fiée, et pourtant il a suffi pour remuer ce corps, pour le f
parler avec promptitude, et répondre avec plus ou m
d'exactitude aux questions qui lui sont adressées, d'un dési
cret du magnétiseur. « Mais quelle est donc ici l'action du
tendu fluide? A-t-elle enflammé ou appesanti les facultés
tellectuelles et matérielles du magnétisé? Non, car il est
à la fois plus sensible qu'aucun homme ne le fut jamais
aussi insensible qu'une masse de matière brute. Enfin
peut-il qu'un fluide connaisse, devine et révèle ce qui se
de plus caché dans les profondeurs d'une âme humaine (
La folie ou la vanité des hommes n'inventa jamais de
grandes absurdités!

Il est admis comme qualité indispensable pour pro
toutes ces merveilles, que le magnétiseur possèdera un
lonté ferme, une foi non moins vive dans son art et
l'existence du fluide; ce sont les paroles sacramentell
grands maîtres, des fondateurs de la magie magnétiq

(1) *Etude raisonnée du magnétisme*, page 13.

(2) « Le magnétisme n'est réel que pour ceux qui y croient; il r
pas pour quiconque n'y ajoute pas *foi*, *espérance* et *charité*. Ai
croyance étant la seule chose, en quoi consiste le magnétisme? —
jamais dit dans aucune science : commencez par croire, afin que j
prouve ensuite parfaitement ma doctrine? Elle vous sera claire qu
vous prosternerez devant elle, mais elle se dérobe aux profanes méci
elle ne favorise que les adeptes, les bienheureux élus, de sorte que
gnétisme est ou n'est pas à volonté. S'il existe en effet sans la cro
montrez-nous-le séparément afin que nous l'admettions, sinon nous
droit de conclure *que c'est la croyance elle-même qui magnéti*
J.-J. Virey, art. *Magnétisme du Dictionnaire de la conversation*.

ien! tous ces phénomènes ont cependant été produits par
omme qui ne croit point du tout au fluide découvert par
ıer, et dont l'existence nous est garantie par Puységur,
ı'a pas eu la moindre intention de le mouvoir en lui-
e et de l'exhaler vers le magnétisé; aucune force donc,
ıée soit de l'âme, soit du corps de l'adepte, n'a transporté
vers les portes et les murailles la matière gazeuse dont on
parle, car cet homme n'est point un *fluidiste*; il appar-
au contraire à la secte des *spiritualistes*, qui, non-seu-
nt soutiennent que c'est dans l'imagination seule qu'il
chercher la source de tant de prodiges, mais encore qui
de la manière la plus formelle l'existence du fluide ma-
que. Voici comment s'exprime à ce sujet un des chefs les
listingués de l'école spiritualiste, M. le baron d'Hénin
ıvillers, qui est en même temps un des défenseurs les
nstruits de la magie somnambulique.

hui, je l'avoue, ce prétendu fluide, *si absurde, si ridi-*
et purement hypothétique ou idéal, auquel les fluidistes
dent une croyance *superstitieuse*, n'a jamais été prouvé,
ımais existé. Les savants et les physiologistes les plus
es l'ont constamment repoussé; il n'a été accueilli que
ignorance et la crédulité, refusant de se soumettre à des
iences authentiques; il s'est toujours traîné dans les té-
s, en s'efforçant en vain de produire des titres controu-
lais je soutiens que l'imagination est le vrai principe qui
it tous les phénomènes du magnétisme animal (1). »

ıs partageons entièrement les sentiments de M. d'Hénin
ıbsurde et ridicule hypothèse du fluide magnétique; mais
ıe pensons pas que ce savant ait lui-même établi sur des
plus solides et appuyé de meilleurs arguments sa théorie
nagination. En effet, quel est celui qui croira de bonne

xtrait des *Archives* de M. le baron d'Hénin de Cuvillers. — « Quant
orie de l'imagination, dit de son côté M. de Leuze, *le fluidiste*, elle
ııt tenir d'une illusion. » t. I, p. 102. Et il ajoute ailleurs : « D'a-
ıe expérience de trente ans, je puis affirmer que les sujets les plus
à exercer le magnétisme et à en recevoir l'influence, ne sont point
ıi ont une imagination vive. » Préface, page 7. — Comme on voit,
cesseurs de Mesmer sont bien loin d'être d'accord.

foi que l'imagination *seule* a produit les phénomènes somnam-bul*iques* dont nous venons de parler sur la personne qui étai occupée à des recherches sérieuses, lorsque la volonté d magnétiseur l'a soumis, à son insu, à la puissance magné-tique ?

Nous ne pensons donc pas que l'on puisse raisonnablemen rien attribuer dans cette opération à l'imagination du magné-tisé. « Maintenant, dit avec une grande force de raisonne-ment le judicieux auteur de l'étude (1), osera-t-on attribu les phénomènes qui nous ont étonnés à l'imagination de l'ini-tié? Mais ce serait faire de ce dernier un être pour ainsi dir surnaturel, un démon d'une nature indéfinissable; ce sera attribuer au magnétiseur la puissance d'exercer sur le corp d'un autre homme une domination véritablement miraculeu Avec une seule pensée, sans aucun autre moyen, il détache-rait un corps d'une partie des liens qui l'unissent à une âm humaine, il suspendrait tout-à-coup les lois de la vitalité; i investirait de facultés que lui-même ne possède pas, et qu'il n'a pas le pouvoir d'acquérir, un homme qu'il ne connaît peut être jamais, que maintenant encore il ne voit ni ne touche d aucune manière; il lui ferait raconter des événements inat-tendus qui se passeraient à de grandes distances, prédire de crises de maladies qu'aucun pronostic n'annoncerait aux plu habiles médecins, rappeler à des personnes inconnues des fait cachés dont elles seules sur la terre avaient jusque-là posséd le secret. Voilà pourtant de quelle puissance prodigieuse l'a-depte gratifierait d'autres hommes, sans avoir personnelle-ment lui-même la moindre partie de cette puissance. Ce qu' ignore, il l'enseignerait; ce dont il n'a pas une seule idée, le révélerait explicitement; ce que son imagination ne pe opérer sur le corps qui lui est uni, elle l'opérerait sur un cor étranger qu'elle ne voit pas. Et si ce sont bien les possédés q parlent toujours par leur propre bouche, qui opèrent tant prodiges, qui *s'agitent* et se *maîtrisent* eux-mêmes d'une m

(1) *Étude raisonnée du magnétisme animal.* Nous citons en entier morceau, qui est d'une grande force de raisonnement.

ière si violente, n'est-il pas plus qu'extraordinaire que, ré-
eillés au milieu d'affreuses convulsions, ils n'aient pas le
oindre souvenir des crises d'où ils sortent, pas une ombre
'idée de ce qu'ils racontaient avec tant de chaleur, de ce qu'ils
ouffraient avec tant d'impatience quelques instants aupara-
ant? Mais, diront les adeptes, le fluide et l'imagination sont
i pour tout expliquer. Quoi! c'est-à-dire que des particules
e matières gazeuses ou de subites pensées peuvent anéantir
istantanément les plus vives connaissances et les plus profon-
es affections d'une âme immortelle! C'est-à-dire qu'un atôme
le pouvoir d'arracher tout-à-coup l'homme à lui-même!
'est-à-dire qu'un caprice d'imagination est assez puissant
our, après avoir bouleversé tout son être, le calmer en un
lin-d'œil, sans lui laisser une seule lueur de souvenir! Est-il
ermis de présenter à des lecteurs doués de jugement de si dé-
isoires explications? N'est-ce pas se jouer de la raison hu-
naine? N'est-ce pas l'outrager?

» Enfin, pourrait-on nous dire de bonne foi quel miracle
erait possible si les phénomènes somnambuliques que nous
examinons sont naturels, et s'ils ne sont pas les effets d'une
puissance surhumaine? Qu'il apparaisse maintenant sur la
erre un homme qui, avec une seule parole, un seul désir ou
une seule pensée, frappât d'insensibilité des nations entières,
les fit mouvoir et s'arrêter tout-à-coup, tomber dans d'horri-
bles convulsions ou revenir à un état de repos léthargique,
révéler ce qui se passerait dans les contrées les plus lointaines,
sans pouvoir rien dire de celles où elles habiteraient; réciter
d'une commune voix nos histoires et nos poèmes de la plus
haute antiquité, sans en avoir préalablement la moindre no-
tion. Que serait-ce cependant que tout ce fracas de prodiges,
sinon des phénomènes magnétiques opérés simultanément sur
un plus grand nombre d'hommes? Car on ne peut contester
que si, d'après les hypothèses de l'affiliation magnétisante,
certains hommes peuvent, sans l'assistance d'aucun être sur-
humain, les produire tous sur deux ou trois personnes, pour-
quoi d'autres hommes, avec un peu plus d'imagination, avec
des pensées un peu plus vives, ne pourraient-ils pas opérer

les mêmes phénomènes sur dix, sur mille et sur un plus grand nombre d'individus (1)? »

Nous croyons donc qu'il est impossible d'expliquer par des causes naturelles les prodiges de la magie somnambulique, et nous demeurons convaincus qu'elles sont le résultat de l'intervention d'un être surhumain en communication manifeste avec l'âme de l'adepte et le corps du somnambule. M. de Puységur dit lui-même que la puissance magnétique ne peut s'expliquer (2), et M. Deleuze est forcé de convenir « qu'on a supposé en vain tantôt un fluide universel, tantôt une action de l'âme, tantôt une physique occulte, des sympathies, des rapports, un instinct inné, etc. Tout cela, dit-il, est obscur, et ne peut satisfaire les esprits sages et les vrais physiciens (3). »

Nous n'avons point remarqué dans les écrits de M. d'Hénin de Cuvillers une seule explication satisfaisante en faveur de son système. « Fortis imaginatio generat casum (4), » disaient aussi les *clercs* d'autrefois (5), sans en donner de meilleure preuve que ne le font les *clercs* d'aujourd'hui. Au reste, l'invention n'est pas nouvelle, et les savants des siècles précédents sont encore allés plus loin, s'il est possible, à cet égard, que ceux de notre époque. Avicennes, Alkindus, Paracelse, Pomponace, André Catanée et d'autres ont soutenu que la force

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, p. 13, 14, 15 et 16.

(2) Page 7 de ses œuvres.

(3) Page 51. — « Malgré les nombreuses expériences faites à cet égard, dit M. Le Pelletier d'Aulnay, on ne peut pas encore dire quelle est la raison de tout cela : c'est un mystère de la nature. » *Dict. de la convers.*, au mot *magnétisme*. Nous ne connaissons rien de plus commode que les mots *mystère de la nature* pour expliquer ce qu'on ne comprend pas; ce sont ceux dont se servent les gens qui visent à *l'esprit fort*, et qui n'osent pas prononcer le nom de Dieu, par pur respect humain.

(4) « Une imagination forte produit l'événement même. » L'absurdité a été poussée si loin à cet égard, que l'on s'avisa de soutenir pendant un temps en Dauphiné qu'une femme était devenue grosse, non par le vent, ainsi que les juments de la Lusitanie, mais par la seule imagination. Comme l'adoption d'un pareil système pouvait avoir dans le monde des suites fort dangereuses, le Parlement de Grenoble se hâta de rendre un arrêt pour empêcher de débiter cette fable. Ce fait est raconté par Thomas Bartolin. Nous en connaissons plusieurs du même genre et très-récents.

(5) On appelait ainsi les savants, les personnes habiles.

l'imagination est telle, que non-seulement elle peut fasci-
· des personnes fort éloignées, ou leur procurer la guéri-
ı, mais encore *remuer les corps*, exciter des pluies, des
nerres et des tempêtes. Les erreurs, comme on le voit,
ıt de tous les siècles; il n'en est pas un qui n'en ait produit
plus ou moins grandes, et le nôtre ne saurait en être
:mpt.

Non, il ne peut exister d'autre manière de satisfaire les es-
ts sages et les hommes vraiment religieux, à l'égard des
:nomènes du magnétisme, que de les faire remonter à leur
itable origine, en les rattachant à tout ce que l'antiquité a
duit de faits au moins aussi extraordinaires dans ce genre,
s que jamais on ne s'est avisé de vouloir expliquer, au
ins avec succès, par des causes naturelles. Depuis les pre-
:rs siècles du monde jusqu'à nos jours, des traditions orales
écrites rapportent une suite continuelle de phénomènes
elles attribuent aux génies des régions infernales. « A cet
.rd, dit un savant médecin, une même croyance règne chez
s les peuples; et leurs récits, confirmés tout à la fois par
écritures sacrées, par les observations des théologiens, des
losophes et des plus sages médecins, par une multitude de
cédures et d'arrêts judiciaires, par les aveux mêmes de
sieurs coupables, sont environnés de si imposants témoi-
ıges, qu'il n'est peut-être aucune histoire plus digne d'être
e (1). »

ious pensons donc que, pour ceux qui connaissent les œu-
s surnaturelles opérées, tant dans l'antiquité que dans les
ps modernes, par les puissances de l'enfer, la magie som-
ıbulique n'a rien qui puisse surprendre; elle n'a même
ı de nouveau que le nom sous lequel Mesmer la propagea.
'omme le dit très-bien un disciple fort érudit de ce fameux
pte : « Il est incontestable qu'elle a été pratiquée de tout
ps et dans tous les pays (2). » Pour convaincre les per-

) *Dissertat. physico-médicale touchant la puissance des démons sur orps*, par Fréder. Hoffman, t. v, in-fol. Genève, 1740.
) M. le baron d'Hénin, *Archives*, t. vii, p. 97.

sonnes dont nous parlons, il suffira sans doute de montrer la ressemblance frappante des phénomènes somnambuliques avec les effets des possessions connues.

Nous pourrions citer à ce sujet des faits nombreux; mais plutôt que d'aller chercher ceux qui sont loin de nous (1), nous nous contenterons d'en rapporter un seul qui eut lieu à Bordeaux, il y a quelques années. Une femme bien connue dans cette ville déclara être obsédée du démon. On procéda à l'exorcisme en présence du vénérable archevêque, de son clergé, de médecins et de beaucoup d'autres personnes. L'obsédée étant assise au milieu d'un oratoire, l'exorciste, enfermé dans la sacristie, adressait au démon, en latin et à voix basse, différentes questions. *Celui-ci* répondait aussitôt par l'organe de l'obsédée, qui n'avait aucune connaissance de la langue latine (2). Il parlait aussi quelquefois un langage très-harmonieux que les assistants ne comprenaient point. L'exorciste commandait-il, toujours à voix basse, divers mouvements? l'obsédée les exécutait. Mais s'il lui donnait ordre d'aller adorer le Saint-Sacrement, alors on la voyait tomber tout-à-coup dans de violentes convulsions, elle se frappait avec force la tête contre le pavé de l'oratoire. Dans son état naturel, elle l'eût infailliblement brisée. Eh bien! de tous les coups dont elle la frappa, aucun ne fut suivi de blessures (3). Lorsqu'on plaçait sur elle quelque objet bénit, une étole, par exemple, elle était saisie d'un frémissement si subit, d'une si extrême

(1) Belleforest decrit avec détail la possession d'une femme du pays laonnois, exorcisée en 1565 par l'évêque de Laon. Dans cette description fort curieuse, on retrouve une partie des faits incroyables que l'on attribue aujourd'hui au somnambulisme et à la catalepsie.—*Histoires prodigieuses*, hist. XLI, fol. 119, verso.

(2) Fernel, médecin et mathématicien célèbre, rapporte le fait d'un énergumène qui parlait grec et latin sans avoir appris ces deux langues (*De abditis rerum causis*), ce qui prouve que Fernel n'avait pas cet entêtement philosophique, déterminé plutôt à nier des choses constatées qu'à convenir de l'impossibilite de les expliquer sans recourir à des vérités religieuses.

(3) Les convulsionnaires de Saint-Medard, brutalement foules aux pieds, accablés de coups de bûche, ou ayant la tête serrée entre deux planches de toute la force d'un homme, ne ressentaient aucune douleur et n'éprouvaient aucune lesion d'organes.

agitation, qu'on eût dit que des charbons ardents étaient cachés sous ces objets (1). Comme les somnambules des magnétiseurs, elle ne répondait qu'à l'exorciste, et, rendue à elle-même, n'avait aucune notion de ce qui s'était passé pendant l'exorcisme. Elle annonçait aussi des faits réels et cachés dont elle n'avait jamais été instruite. Or, veut-on savoir qui opérait tous ces prodiges? L'exorciste fit avouer plusieurs fois au démon, par la bouche de l'obsédée, que lui seul en était l'auteur.

L'analogie entre le magnétisé et l'obsédée n'est-elle point parfaite, et peut-on nier que les effets étant semblables, la cause ne doive être nécessairement la même? Même obéissance passive, même connaissance des choses cachées, ainsi que de celles dont elle n'a pas la moindre idée dans son état naturel, même insensibilité physique, même oubli de tout ce qui lui est arrivé pendant qu'elle était possédée de l'esprit malin. Les magnétiseurs eux-mêmes sont obligés de convenir de cette frappante analogie, quoiqu'ils en tirent une conclusion différente. « Que furent, s'écrie M. d'Hénin de Cuvillers, les prêtres des faux dieux, leurs devins, leurs oracles, leurs sybilles, leurs pythies, etc., sinon *des crisiaques magnétiques*, au nombre desquels on doit ranger les convulsionnaires de Saint-Médard, comme aussi le plus grand nombre des sorciers et des sorcières, des possédés ou obsédés du démon (2). »

« On trouve, dit M. Deleuze, dans les écrivains les plus distingués de l'antiquité, non-seulement un grand nombre de faits analogues à ceux que présente le magnétisme, mais encore des opinions qui ont leur source dans les phénomènes qu'il produit..... Des phénomènes, continue-t-il, semblables à ceux qui se sont passés sur le tombeau du diacre Paris, ayant eu lieu dans des traitements publics du magnétisme, on est fondé à supposer que *les uns et les autres sont dus à un même agent*..... Le parallèle entre les *cures* opérées sur ce tombeau

(1) Nous citerons un trait qui prouve que les objets bénits font également cesser les effets de la puissance magnétique.

(2) *Archiv.*, t. III, p. 43.

et celles opérées au baquet de Mesmer et dans les traitements magnétiques de Buzancy, de Lyon, de Beaubourg, ont été, en effet, *fort bien* établis dans un ouvrage contre le magnétisme. Les faits analogues y sont rapportés sur deux colonnes, et la comparaison des circonstances montre *l'identité de l'agent* (1).

Ailleurs, le même écrivain ajoute qu'il regarde comme très-probable que les sibylles et les prétendus prophètes (païens) étaient des crisiaques assez semblables aux somnambules mal dirigés (2). Enfin, un membre de l'académie de médecine faisait remarquer, dans la séance du 10 janvier 1826, que sous beaucoup de rapports l'on pouvait comparer les magnétiseurs avec les anciens initiés aux mystères d'Éleusis.

Maintenant que l'analogie entre les sibylles, les pythies et les possédés de la magie somnambulique est avouée par les magnétiseurs eux-mêmes, il ne reste plus qu'à faire connaître l'opinion générale des Pères de l'Eglise et celle de la plupart des savants modernes sur l'esprit qui inspirait les oracles du paganisme. A cet égard, les premiers sont unanimes, et les Tertullien, les Lactance, les Cyprien, les Athanase ont prouvé aux païens eux-mêmes que le démon seul parlait par la bouche de leurs oracles (3). Mais écoutons ce que dit à cet égard

(1) Tome II, p. 320-324-326.
(2) *Id.*, p. 305.
(3) « Quant à vous qui doutez encore que tout ce qu'il y a de surnaturel dans le paganisme soit l'ouvrage des démons, amenez-nous ceux de vos prêtres qui se disent inspirés par un dieu, amenez-nous les plus fameux devins du temple de Delphes, amenez encore plusieurs hommes choisis par ceux que vous aurez reconnus pour être incontestablement possédés des démons; que tous soient assemblés sur une place publique, devant les magistrats, et qu'il soit permis alors à un chrétien de s'approcher. Si, dès qu'il aura prononcé le nom de Jésus-Christ, vous n'entendez pas les démons pousser des hurlements, exhaler en lamentations une accablante douleur, avouer qu'ils sont des génies infernaux, déclarer d'où ils viennent; si, après avoir ainsi révélé par les organes de vos prêtres et de vos possédés leurs antiques obsessions, ils ne sortent pas avec une égale promptitude des corps de tous, versez aussitôt le sang du chrétien, versez-le dans le lieu même de l'assemblée. Voilà l'expérience que nous vous proposons en témoignage de la vérité de nos doctrines, etc. » — Tertullien, *Apolog.* — Lactance, *De divin. instit.*, liv. IV, chap. XXVII. — Saint Cyprien, *Quod idola dii non sunt*. — Saint Athanase, *De incarnatione verbi dei*.

un Romain élevé lui-même au sein du paganisme, s'adressant aux sectateurs des doctrines païennes : « Vous le savez pour la plupart, toutes les fois qu'un chrétien chasse par ses paroles les démons de quelques corps qu'ils obsédaient, ils avouent qu'eux-mêmes inspirent les initiés des mystères de votre culte, interviennent dans les oracles, dirigent les cérémonies divinatoires. Saturne, Sérapis, Jupiter, tous les démons que vous adorez, tourmentés par nos questions comme par le feu de cuisantes douleurs, vous déclarent ce qu'ils sont (1). »

Un autre païen fort éclairé, Porphyre, écrivant au prêtre égyptien Anabon, après avoir demandé si ceux qui font des prodiges et qui prédisent l'avenir ont des âmes plus fortes et plus puissantes que les autres, ou s'ils reçoivent ce pouvoir de quelques esprits étrangers, pense que cette dernière opinion est la plus véritable. « D'où vient, dit-il, que quelques-uns croient qu'il y a un certain genre d'esprits qui écoutent les vœux des hommes, qui sont naturellement fourbes, qui prennent toutes sortes de formes; et que ce sont eux qui font tout ce qui semble arriver de bien ou de mal; qu'au fond, ils ne portent jamais les hommes à ce qui est véritablement bien (2) ? »

Ce que le philosophe païen n'osait donner que pour une opinion, le philosophe chrétien l'assure comme une vérité. Saint Augustin dit nettement, après avoir rapporté les paroles de Porphyre : « Que tout ce qui se fait d'extraordinaire, par quelques charmes, signes, figures faites à plaisir, comme par l'observation du cours des astres, est un badinage des démons qui se jouent des âmes qui leur sont asservies, et qui font leur passe-temps de l'erreur ou de l'aveuglement des hommes. — Ce philosophe (Porphyre) ajoutait même, poursuit saint Augustin, que quand *les prédictions* de ces esprits seraient véritables, néanmoins, comme ils n'avertissent pas les hommes de ce qu'il faut faire pour arriver à la félicité, ce

(1) Minutius Félix.
(2) *Porphyri opera.*

ne sont ni des dieux ni de bons démons, mais que c'est l'esprit séducteur, ou une imposture des hommes (1). »

L'argument du saint docteur est concluant contre ceux qui voudraient faire entendre que, si l'on doit reconnaître du surnaturel dans les phénomènes somnambuliques, il serait plus naturel de l'attribuer aux anges qu'aux démons (2). Mais nous avons une autre marque plus palpable de la présence du malin esprit dans les opérations du magnétisme, c'est l'erreur et le mensonge. Comme le démon est lui-même esprit d'erreur et de mensonge, il est rare qu'il dise vrai pendant longtemps. Aussi admet-on, pour une règle assurée du discernement du bon esprit d'avec le mauvais, que l'un instruit et que l'autre trompe (3).

Nous avons sur ce sujet les avis des magnétiseurs eux-mêmes. « Il ne se rencontre que trop souvent, dit M. Dupotet, des somnambules qui tombent dans de graves erreurs (4). » Et ailleurs, le même écrivain assure positivement « que, sur plus de cent personnes qui sont allées prendre des consultations des somnambules publiques, et qui avaient eu la précaution de ne leur rien dire d'avance, quatre-vingt-quinze au moins sont sorties mécontentes; et qu'il pourrait même prouver que, dans le plus grand nombre de cas, les somnambules ont dit tout le contraire de ce qui était vrai (5). »

« Faites parler un somnambule de religion, dit M. de Leuze; il vous entraînera dans des hérésies! »

Nous le demandons de bonne foi aux hommes estimables comme M. de Leuze, de quel nom appelleront-ils des an

(1) Saint Augustin, *De civit. dei*, lib. x, cap. xi-xii.—Voyez sur ce sujet l'épigraphe en tête de ce chapitre.

(2) *Bibliot. magnét.*, 1818, nº 13.

(3) « Humanum spiritum aliquando bonus, aliquando malus assumit spiritus; nec facile discerni potest à quo spiritu assumatur, nisi quia bonus instruit, et malus fallit. » Saint Augustin, *De genes ad litt.*, c. x

(4) *Expériences*, page 109.

(5) *Prop.*, tom. ii, p. 91. — « Le somnambule le mieux dirigé, dit M. Latour, après avoir donné des preuves de lucidité, peut se tromper en certains moments. Ne peut-il pas, sous l'influence involontaire du magnétiseur, débiter comme des vérités des *erreurs manifestes?* Je ne m'arrête point à citer des exemples, il ne s'en présente que trop à chaque observateur. »

qui soufflent dans le cœur des hommes l'erreur, l'imposture et l'hérésie, sinon des anges de ténèbres? Mais, nous dira-t-on, ils apprennent quelquefois la vérité, ils décèlent des faits cachés, des événements qui se passent au loin; ils annoncent la cause des maladies et avec quel remède et dans quel espace de temps on peut les guérir; oui, mais combien de sortes de faits ils ne peuvent découvrir, que de maux ils ne peuvent guérir, que de mensonges mêlés aux vérités qu'ils peuvent révéler (1).

« Quelquefois, néanmoins, dit saint Augustin, le tentateur se contraint, il se déguise, il dit vrai. En enseignant des choses utiles, il se transforme en ange de lumière. Comment s'y prendre alors pour le reconnaître? cela n'est pas facile (2). » Mais dès qu'on aperçoit de la fraude, de l'illusion, de l'hésitation, du mensonge, toute difficulté est levée, le séducteur s'est montré.

Nous avons déjà dit que les possédés du magnétisme parlaient souvent d'eux à la troisième personne, ce qui indique naturellement chez eux la présence d'un être qui leur est étranger. « Il est, dit M. de Leuze, des somnambules qui ont vu le diable, en ont peur, et ont demandé des prières et des cérémonies pour le chasser (3). Il en est d'autres qui ont parlé d'eux-mêmes comme si leur individu dans l'état de veille et leur individu dans l'état de somnambulisme étaient deux personnes différentes (4). » Parmi les faits cités à cet égard par M. de Leuze, nous ne citerons que le suivant :

« Madame N***, qui avait eu une éducation distinguée, ayant perdu sa fortune à la suite d'un procès, se détermina, de l'aveu de son mari, à entrer au théâtre. Tandis qu'elle s'occupait de ce projet, elle fut malade et devint somnambule.

(1) *Bibliot. magnét.*, 1818, n° 13. — Nous devons observer ici que M. de Leuze a toujours respecté la religion dans ses écrits, et professe le plus grand respect pour ses croyances.

(2) *De genes. ad litt.*, liv. XII, cap. XIII.

(3) Nous pensons bien, comme le dit M. de Leuze, que ces personnes ont cru voir le diable, quoiqu'il n'y aurait rien de bien étonnant à ce qu'il se montrât réellement aux gens qui le servent.

(4) *Bibliot. magnét.*

ne bien toutes les portes ; et, comptant sur la distance et isseur des murailles qui les séparent, je procède au réveil ademoiselle P***. L'autre somnambule, qui n'a pu m'enre ni me voir agir, se réveille cependant au même instant mbe dans une faiblesse extrême. Les personnes qui l'ennt cherchent à lui prodiguer leurs soins, lui prennent nains, lui parlent. Vains efforts ! elle semble être dans un d'hébétement ; elle ne répond rien à leurs paroles affecses, *et une espèce de rire sardonique les glace d'effroi.* dant que cette scène se passait dans une chambre éloignée noi, je soulageais l'autre personne en l'endormant de noua. Mais, au moment de son sommeil, la première s'endort ore ; et moi, forcé d'aller de l'une à l'autre, je crie à chae en particulier : Calmez-vous! réveillez-vous! restez aquille ! je le veux !..... Cependant, je sentais mes forces s'en allaient, je prévoyais que, pour peu que cette crise ose se prolongeât, je ne pourrais plus empêcher les accits *qui ne pouvaient pas manquer d'arriver.* Plusieurs onnes présentes à cette séance sont dans un état difficile à rire. L'une prend de l'eau de Cologne pour elle et les au; mais c'est en vain ; *puisque tous ces effets demandent à calmés par l'agent qui les avait fait naître*, je sue à ses gouttes; pâle et défait, je me décide enfin à mettre un d intervalle entre les deux somnambules. Je viens à la nière, la réveille et lui ordonne de partir. Elle se lève, des efforts pour s'en aller, et me déclare qu'il lui est imible de faire un seul pas. Je la magnétise avec force et lui nne impérieusement de sortir. Alors elle se relève, se e jusqu'à la porte, et s'arrête sans pouvoir aller plus loin. rive : ses yeux étaient fermés ; je les lui ouvre et la vois endre en chancelant et se traînant comme dans un état resse. Je la fais suivre afin qu'il ne lui arrive aucun accien route. Je rentre troublé par les cris aigus qui parit de l'endroit où était Mlle P***. *Elle étouffait;* les musde sa face *étaient violemment agités,* sa figure rouge, les c fermés, *et la langue poussée en partie en dehors de sa he.* Je lui pris les mains que je trouvai froides; je lui par-

lai ; elle m'entendit : oh! mon Dieu! me dit-elle, *j*
morte si vous n'étiez pas venu.......... Continuant de
gnétiser, je la calmai entièrement....... Voilà la trois
çon de ce genre que je reçois.... »

Une seule chose nous étonne après le récit que nou
de faire ; c'est que trois scènes diaboliques semblable
pas produit sur le magnétiseur un profond dégoût p
infernal qu'il pratique, et ne lui ait point ouvert les
les terribles conséquences qu'il entraîne pour lui et
malheureuses déhontées qu'il soumet ainsi volontai
d'aussi cruelles épreuves.

Mais rien ne prouve plus évidemment la coopér
démon dans l'accomplissement des phénomènes ma
que les deux faits suivants, dont nous pouvons gara
thenticité :

« Une dame de qualité, depuis longtemps en rap
l'un des plus fameux adeptes de la capitale, se tr
Strasbourg, eut la curiosité de s'ouvrir à un eccl
respectable de cette ville sur les effets que produit e
le magnétisme somnambulique, et en particulier
qu'elle éprouvait d'après ses rapports avec l'adepte
Le prêtre lui répondit qu'il y avait un moyen simpl
surer si ces effets étaient surnaturels ou non, et si,
premier cas, ils provenaient du ciel ou de l'enfer :
prendre un crucifix en invoquant Jésus-Christ avec
de se mettre en prière vis-à-vis une image de la ré
des hommes, ou même de faire le signe de la croix
fois qu'on ressentait quelques-uns de ces effets. Ce
suivit le conseil de l'ecclésiastique au moment où ell
vait les effets accoutumés, et s'aperçut qu'ils
aussitôt. La conviction augmenta lorsque, quelq
après, elle reçut de l'adepte avec lequel elle était en
magnétique une lettre par laquelle celui-ci lui
« qu'il fallait qu'il se passât quelque chose d'extra
entre elle et lui ; car il avait remarqué une interrupt
leurs rapports ordinaires. » La dame fit à l'adepte un
évasive. Une seconde épreuve ayant commencé, elle

ême remède, et un même reproche lui arriva de la part 'adepte. Enfin, après une troisième épreuve, elle lui fit ›u du moyen dont elle usait contre ses prestiges; et de- ›, tous leurs rapports ont cessé. Je tiens tous ces faits, l'auteur qui les rapporte, d'une personne n'ayant aucun ērêt à les inventer, et placée d'ailleurs par ses vertus si fort -dessus du moindre soupçon de la méfiance, que je ne puis › plus en douter que de mon existence (1). »

» En 1815, un général français se rendait de Paris à Bor- ›ux avec son fils, âgé de neuf ou dix ans, et un ami, ca- ›lique recommandable et digne de foi. Pendant la route, général magnétisait l'enfant, qui parlait alors un langage ›aturel. Vivement étonné, le catholique pensa que peut- ›e un démon s'exprimait par la bouche du jeune somnam- le. Il l'interrogea en conséquence au nom de Jésus-Christ, la bouche de l'enfant prononça l'aveu d'une possession dia- ›ique. Le père ayant attribué ce prodige à l'imagination de › fils, le catholique cherchait un moyen de le convaincre ›ne manière frappante de la réalité de la possession, quand, ›nt aperçu dans une auberge une branche de buis bénit, il arracha quelques feuilles, qu'il mit secrètement dans un des › du bonnet de l'enfant. Il invita ensuite le général à magné- ›r son fils, afin de faire, disait-il, une expérience. Le père ›ssit à le rendre encore somnambule, mais il ne pouvait ›s, malgré toutes les ressources de la magie magnétique, ›enir de lui une seule parole. Le catholique, invoquant ›s le nom de Jésus-Christ, commanda au démon de décla- ' pourquoi il gardait le silence. C'est, répondit celui-ci, ›ce qu'un objet bénit m'a empêché de parler. Le catholique ›ntra aussitôt au général les feuilles de buis. On conçoit ›el dut être l'étonnement de ce dernier. La personne qui ›s a raconté ces phénomènes les a appris de la bouche ›me du catholique, ami du général. Cette personne est péné- ›e de tant d'horreur contre le mensonge, de tant de dévoù-

(1) *Le Mystère des magnétiseurs et des somnambules dévoilé aux âmes ›ites et vertueuses.* — in-8°. — Paris. — Hivert.

ment aux lois chrétiennes, que son témoignage est pour
d'un poids énorme (1). »

M. de Leuze, en répondant à l'auteur qui a cité le pr
ce dernier fait, est bien éloigné d'en nier l'authenticité,
il paraît chercher à éviter toute explication publique s
point aussi délicat; voici comment il s'exprime dans s
ponse : « Vous citez quelques faits qui ont excité vos
tes, dit-il à l'auteur de l'étude, par exemple, celui du r
bénit. Je ne nie point ces faits; mais si vous eussiez co
un magnétiseur instruit, il vous en eût donné l'explica

Mais pourquoi M. de Leuze ne la donne-t-il pas lui-
il nous semble que cela eût été beaucoup plus simple
concevons qu'il est des aveux qu'un homme honorab
redouter de faire publiquement, et nous savons q
égard les magnétiseurs sont d'une grande discrétion.
bien de fois, dit M. d'Hénin, j'ai remarqué jusqu
point les vrais croyants (au magnétisme) mettent
tion à taire tout ce qui nuit à leurs opinions (2). »

Si, après ce qu'on vient de lire, quelques personn
vaient douter de la réalité de l'intervention des pui
infernales dans les opérations du magnétisme, nous
que leurs doutes devraient s'évanouir devant ce que n
prend encore M. de Leuze à cet égard : « Qu'un certai
bre d'initiés avouent que, dans l'état de crise magn
l'âme peut se mettre en relation avec des êtres spi
avec des démons, et qu'ils reconnaissent que certain
nambules entrent effectivement en communication a
êtres de l'empire de Satan (3). »

Au reste, les magnétiseurs allemands, ainsi que to
du Nord, moins plongés que la plupart des nôtres da
piété profonde, moins *encroûtés* de matérialisme, rec
sent de bonne foi l'intervention d'êtres surnaturels
prodiges de la magie somnambulique. Une lettre de M

(1) *Etude raisonnée du magnétisme animal*, page 29.
(2) *Arch.*, tom. I, p. 50.
(3) *Id.*, page 8. —*Etude*, etc., p. 30.

ssée à M. de Leuze, et qu'il a publiée, contient le passage ant : « Vous avez cherché à préserver vos lecteurs contre ystème des magnétiseurs du Nord, qui admettent des sances spirituelles comme intermédiaires dans certains nomènes magnétiques. Je prendrai la liberté de vous ober que, autant que je sache, ce n'est point là un système leur part, mais bien le simple énoncé d'un fait, qu'un nd nombre de leurs somnambules, *élevées à un haut dede clairvoyance*, ont dit être éclairées et guidées par un de spirituel (1). »

I. Deleuze répondit : « .....Un grand nombre de somnbules ont affirmé qu'ils s'entretenaient avec des intellices, qu'ils étaient inspirés et gardés par elles...... il en qui se croient inspirés par un saint, par un ange..... d'auont vu le diable, en ont eu peur, et ont demandé des res et des cérémonies pour le chasser..... Je dois vous dire ésent pourquoi je n'ai pas cru devoir insister sur les faits me semblent prouver la communication des somnambuavec des intelligences : c'est que cette croyance, qui pare de l'imagination, peut troubler la raison humaine nduire à des conséquences dangereuses...... Ainsi, monr, je ne rejette point votre opinion comme fausse, mais me douteuse (2). »

'immoralité inhérente à la pratique du magnétisme a été nnue et hautement publiée par de célèbres médecins, et ne par des magnétiseurs; car il faut bien se garder de jupar les Puységur, les Deleuze, les d'Hénin, les Dupotet, ous les affiliés de la secte. Il en est malheureusement un grand nombre qui font chaque jour servir la faculté diaque qu'ils tiennent de l'enfer à satisfaire leur libertinage eur dangereuse curiosité. On pourrait en citer d'affreux nples.

e danger du magnétisme fut signalé dès sa naissance au

Nous croyons avoir prouvé, d'après les plus imposantes autorités, e guide, ne pouvant être un ange, n'est autre chose qu'un démon. *Bibliot. magnét.*, 1818, n° 13.

vertueux Louis XVI par les membres de l'académie roya
de celle de médecine, chargés de lui faire un rapport s
club mystérieux de Mesmer. « Les sens s'allument, disait
son rapport le savant et trop célèbre Bailly; l'imaginatio
agit en même temps répand un certain désordre dans tou
machine....... On sent pourquoi celui qui magnétise in
tant d'attachement....... Le traitement magnétique ne
qu'être dangereux pour les mœurs. Il excite des émotions
damnables et d'autant plus dangereuses, qu'il est plus
d'en prendre une douce habitude. Exposées à ce danger
femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre
forces et leur santé (1). »

Voici un des premiers médecins de la capitale, magnét
et dont les leçons et les écrits décèlent un matérialiste, qui
pourtant nous apprendre que les femmes faibles (et il
tant) peuvent perdre plus que leur santé à ce jeu diabol
« Quelle conséquence terrible, s'écrie M. Rostan, ne pe
avoir la toute puissance des magnétiseurs! Quelle fe
quelle fille sera sûre de sortir sans atteinte des mains d
d'eux, qui aura agi avec d'autant plus de sécurité, que
venir de ce qui s'est passé est au réveil (de la somnai
entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le dire haute
compromet au plus haut degré l'honneur des familles..
La somnambule suivrait volontiers son magnétiseur c
un chien suit son maître (2). »

Et pour prouver l'inutilité et même le danger de to
pèce de résistance de la part de la femme ainsi abando
la lubricité du magnétiseur, le même écrivain a soin d
ter : « La personne ainsi magnétisée est dans la dépen
absolue du magnétiseur...... Quand elle voudrait s'opp
son magnétiseur, celui-ci peut, lorsqu'il lui plaît, lui
ver la faculté d'agir, la faculté de parler même. C'est
phénomènes qu'on produit avec le plus de facilité......
ou trois gestes du magnétiseur jettent un membre dan

(1) Rapport secret publié par M. de Montègre.
(2) *Dictionnaire de médecine*, article magnétisme.

bilité la plus parfaite...... La volonté seule, l'intention m'a i pour produire cet effet...... Je ne doute pas que la mort out être le résultat d'une paralysie ainsi produite sur les scles de la respiration (1). »

I. le docteur Dubois, en rendant compte dans son journal l'ouvrage contre le magnétisme, que nous avons souvent dans ce chapitre, s'exprime ainsi : « Nous avouons à M*** de la Marne, que toutes les pratiques des magnéti-rs nous paraissent aussi fort dangereuses, et qu'il est à no- connaissance qu'un grand nombre de jeunes curieuses sont enues, dès les premières séances, *amoureuses folles* de leurs gnétiseurs. »

On lit dans un journal de médecine qui reçoit les confiden- des adeptes du magnétisme : « Tous les magnétiseurs ins-its savent, *ce qu'aucun livre m'a dit*, que les femmes som-mbules deviennent, sans le vouloir, presque toujours épri- de leurs magnétiseurs, que ce sentiment va quelquefois si n qu'il dure longtemps après que l'action magnétique a sé, et que même il est des circonstances où il n'est totale-nt anéanti que lorsque le magnétiseur le veut.... Le ma-étisme était le plus puissant secret mystique des anciens ır se faire aimer des femmes (2). »

Nous ne doutons pas que cet appel au libertinage n'ait été endu par la jeunesse de la capitale, et n'ait beaucoup aug-nté le nombre des initiés du magnétisme.

Au reste, malgré la dépravation qui règne dans les mœurs, ravation qui a pris depuis quelques années en France le actère le plus effrayant, il est néanmoins certain que les ages causés par les principes des magnétiseurs ont été ucoup plus sensibles dans les populations protestantes que s les populations catholiques, surtout en Allemagne, que 1 peut nommer à juste titre la terre classique du libertina- magnétique. En France, le magnétisme a fait heureuse-nt peu de progrès dans les provinces, et il a fini par deve-

(1) *Dictionnaire de médecine*, art. magnétisme.
(2) *Hermès*, tom. III, p. 140.

ıs davantage au fluide magnétique qu'aux corpus-
ıés des planètes, nous conclurons de la charlatanerie
de la simplicité des autres que l'on trouve dans tous
des gens qui comptent encore plus sur l'ignorance
ılité de la plupart des hommes que sur leurs propres
ır répandre les notions les plus absurdes et les plus
es.
le raisonnement que nous venons de présenter et
persistons à considérer comme très-logique, nous ne
s comment les gens qui écrivent sérieusement de
nes pour prouver l'existence du fluide magnétique
es phénomènes organiques provenant d'une grande
ion au cerveau pourraient nier la propriété, au moins
ntestable, que possédait la poudre sympathique de
n Digby, et ne point reconnaître comme choses très-
et parfaitement authentiques les cures merveilleuses
ar ce digne chevalier, auquel les armes ne firent
gliger les sciences, et qui fut en même temps loyal
ı guerrier, habile médecin et savant chimiste.
ıelm Digby vivait dans le XVIIe siècle, et fut honoré
iance et même de l'amitié des rois Jacques Ier, Char-
Charles II d'Angleterre. Il est auteur de plusieurs ou-
vants, entre autres d'un traité sur l'immortalité de
ns lequel il paraît avoir mis à profit les conférences
sur cet important sujet avec notre célèbre Descartes.
a également un discours sur la *poudre de sympathie*
ıre des plaies (1), discours qu'il prononça à Mont-
présence d'une assemblée de savants et de gens de
L'auteur y rapporte plusieurs cures extraordinaires
au moyen de la poudre sympathique; celle que nous
conter n'est certainement pas la moins merveilleuse :
ames Howell, l'auteur bien connu de la dendrolo-
encontra un jour par hasard deux de ses meilleurs

scours a été traduit en latin par Laurent Strausius, Paris, 1658,
de nouveau en 1730 avec la dissertation de Charles de Dionis
a.
é des arbres extraordinaires.

nir à Paris un objet de spéculation comme tout le reste. Il
est maintenant des magnétiseurs de la capitale comme autre-
fois des tireuses de cartes; on en trouve à tout prix. On
trouve également, à un prix fort raisonnable, des somnam-
bules publiques, espèces de pythies dirigées par des médecins
magnétiseurs, qui peuvent découvrir les maladies cachées
dire même au besoin la bonne aventure.

Enfin, nous croyons ne pouvoir mieux terminer nos ci-
tions, toutes empruntées aux partisans mêmes du mag-
tisme, qu'en rapportant l'opinion d'un célèbre physicien
nos jours, que nous trouvons insérée dans un journal de m
decine rédigé par des hommes qui sont bien éloignés d'
hostiles au mesmérisme : « Je pense, dit-il, que le mag
tisme animal est une science pernicieuse pour la société;
ai sondé la profondeur ; j'en ai analysé les éléments, et j
meure convaincu, ou peu s'en faut, que les causes du ma
tisme ne sont pas naturelles; qu'elles sont dues à une p
sance qui nous éclaire pour nous aveugler ensuite, et qui
fait des présents dont l'apparente douceur cache un p
mortel (1). »

Après avoir parlé du magnétisme moderne, disons un
de celui des anciens.

On aurait tort de croire que la prétendue découverte
fluide ayant la propriété de faire connaître les objets c
et éloignés, ainsi que les choses à venir, appartint pl
Mesmer, à Puységur, qu'à leurs devanciers Goclenius e
Helmont, car on trouve des traces d'une semblable op
dans les auteurs les plus anciens. La passion dominant
physiciens a toujours été de vouloir tout expliquer p
corps, et l'on sait jusqu'à quel point d'extravagance le
bre Epicure a jadis porté cette envie. Esprits, causes sur
relles, Providence, n'étaient pour lui que de pures chim
Il ne lui fallait que des atômes d'inégales pesanteurs et d
verses figures, pour expliquer tout ce qui arrive de plus
prenant dans le monde.

(1) *Hermès*, t. II, p. 220.

uelques anciens philosophes, ce n'était point alors
jui avait la propriété de faire prédire l'avenir, mais
es atômes, un vent, des exhalaisons de la terre qui
)roduire cet effet. C'étaient ainsi que raisonnaient
ıquité païenne les philosophes que Cicéron a com-
s le dixième livre de la *Divination*, ainsi que ceux
rque fait discuter longuement, et pourtant sage-
s son chapitre des *Oracles qui ont cessé (De defectu
m*).

osophes païens étaient cependant moins téméraires
opinions que ceux de nos jours; et quoiqu'ils fus-
ètre aussi mauvais physiciens, quoiqu'ils aient dit
x mille impertinences, en cherchant à expliquer par
naturelles ce qui était au-dessus de leur science,
, nous leur rendrons la justice de convenir qu'ils
lleurs logiciens et surtout meilleurs théologiens que
modernes qui ont essayé de les imiter. Bien diffé-
s derniers, qui ont banni de leurs écrits Dieu et les
es, ces sages de Plutarque cherchaient à accorder
autant qu'ils pouvaient le faire, la physique et la
les opérations de la matière avec celles de l'esprit,
donner à ceux-ci ce qui leur est propre, à celle-là
convient. C'est avec d'aussi louables dispositions
raient de trouver un système au moyen duquel ils
rendre compte de l'origine des oracles du paga-
s difficultés qu'ils faisaient naître, et surtout des
les avaient fait tout-à-coup cesser de prédire l'ave-
en! le croira-t-on? ces savants n'avaient cependant
e de mieux que des corpuscules pour servir de base
ème.

, disaient-ils, renferme des productions différentes,
u dehors des sucs qui ont des propriétés diverses :
des plantes ayant d'admirables vertus, là des mé-
eux. Elle exhale de même en un autre endroit des
opres à faire deviner, ainsi qu'elle le fit jadis dans
Delphes. La vapeur est-elle subtile et abondante :
e devin, excite en lui l'enthousiasme et le fait pro-

vantage au fluide magnétique qu'aux corpus-
es planètes, nous conclurons de la charlatanerie
i simplicité des autres que l'on trouve dans tous
gens qui comptent encore plus sur l'ignorance
de la plupart des hommes que sur leurs propres
pandre les notions les plus absurdes et les plus

isonnement que nous venons de présenter et
stons à considérer comme très-logique, nous ne
nment les gens qui écrivent sérieusement de
pour prouver l'existence du fluide magnétique
iénomènes organiques provenant d'une grande
u cerveau pourraient nier la propriété, au moins
able, que possédait la poudre sympathique de
gby, et ne point reconnaître comme choses très-
arfaitement authentiques les cures merveilleuses
e digne chevalier, auquel les armes ne firent
: les sciences, et qui fut en même temps loyal
rrier, habile médecin et savant chimiste.

Digby vivait dans le XVII[e] siècle, et fut honoré
e et même de l'amitié des rois Jacques I[er], Char-
es II d'Angleterre. Il est auteur de plusieurs ou-
;, entre autres d'un traité sur l'immortalité de
quel il paraît avoir mis à profit les conférences
et important sujet avec notre célèbre Descartes.
alement un discours sur la *poudre de sympathie*
es plaies (1), discours qu'il prononça à Mont-
ence d'une assemblée de savants et de gens de
eur y rapporte plusieurs cures extraordinaires
noyen de la poudre sympathique; celle que nous
r n'est certainement pas la moins merveilleuse :
Howell, l'auteur bien connu de la dendrolo-
ntra un jour par hasard deux de ses meilleurs

s a été traduit en latin par Laurent Strausius, Paris, 1658,
ouveau en 1730 avec la dissertation de Charles de Dionis

arbres extraordinaires.

Pythie d'Apollon, au milieu des convulsions et des cris les plus épouvantables, et l'on sera frappé de l'analogie qui règne entre elles. Jusqu'à la terreur dont furent saisis les assistants, tout s'y ressemble. Il paraît seulement que le magnétiseur français déploya *dans son cabinet* une volonté plus ferme, montra moins de frayeur que ne l'avait fait dans l'antre de Delphes le grand-prêtre Nicander, dont la Pythie vierge mourut quelques jours après, tandis que les somnambules de M. Dupotet paraissent en avoir été quittes pour la peur.

Jérôme Cardan, médecin, astrologue et géomètre du XVIe siècle, qui avait un démon à ses ordres, comme Socrate et Cornélius Agripa, et qui se laissa mourir de faim pour ne pas faire mentir son horoscope, adopta toutes les rêveries des philosophes grecs sur la puissance divinatoire. On trouve les *propres* rêveries de ce médecin italien dans un des ouvrages qu'il a publiés, qui présente également des vérités intéressantes et des faussetés révoltantes (1). Cardan, esprit faible, inquiet et sujet aux plus étranges écarts, a seulement ajouté à l'exhalaison divinatrice des anciens des corpuscules émanés des planètes. Avec ce secours, il explique aussi clairement que pourrait le faire de nos jours l'auteur d'un traité sur le fluide magnétique comment une petite pierre enchâssée dans une bague communique le don de divination à celui qui la porte; il indique également des pierres précieuses dont il sort des corpuscules capables d'écarter la foudre et de préserver de la peste. Tout cela est raconté du même ton et avec la même assurance qu'on remarque dans les écrits des apologistes du mesmérisme. Nous ne voyons donc pas de raison pour que ceux qui croient encore sur parole Mesmer et Puységur, lorsqu'ils annoncent un fluide dont il leur est impossible de démontrer l'existence, puissent avec justice rire et se moquer de l'exhalaison divinatrice des Grecs, ainsi que des corpuscules de Jérôme Cardan, renouvelés depuis par d'autres savants au sujet de Jacques Aymar et de la baguette divinatoire (2). Quant à nous, qui ne

(1) *De rerum varietate*, lib. XIV, cap. LXVIII.
(2) Voyez le chap. V du VIIe livre.

rons pas davantage au fluide magnétique qu'aux corpus-s émanés des planètes, nous conclurons de la charlatanerie uns et de la simplicité des autres que l'on trouve dans tous siècles des gens qui comptent encore plus sur l'ignorance a crédulité de la plupart des hommes que sur leurs propres nts pour répandre les notions les plus absurdes et les plus oyables.

D'après le raisonnement que nous venons de présenter et nous persistons à considérer comme très-logique, nous ne ons pas comment les gens qui écrivent sérieusement de s volumes pour prouver l'existence du fluide magnétique elle des phénomènes organiques provenant d'une grande excitation au cerveau pourraient nier la propriété, au moins si incontestable, que possédait la poudre sympathique de Kenelm Digby, et ne point reconnaître comme choses très-turelles et parfaitement authentiques les cures merveilleuses érées par ce digne chevalier, auquel les armes ne firent int négliger les sciences, et qui fut en même temps loyal et, bon guerrier, habile médecin et savant chimiste.

Sir Kenelm Digby vivait dans le XVII[e] siècle, et fut honoré la confiance et même de l'amitié des rois Jacques I[er], Char-I[er] et Charles II d'Angleterre. Il est auteur de plusieurs ou-ges savants, entre autres d'un traité sur l'immortalité de ne, dans lequel il paraît avoir mis à profit les conférences il eut sur cet important sujet avec notre célèbre Descartes. omposa également un discours sur la *poudre de sympathie* ir la cure des plaies (1), discours qu'il prononça à Mont-lier en présence d'une assemblée de savants et de gens de ilité. L'auteur y rapporte plusieurs cures extraordinaires enues au moyen de la poudre sympathique; celle que nous ns raconter n'est certainement pas la moins merveilleuse :

« M. James Howell, l'auteur bien connu de la dendrolo-(2), rencontra un jour par hasard deux de ses meilleurs

1) Ce discours a été traduit en latin par Laurent Strausius, Paris, 1658, mprimé de nouveau en 1730 avec la dissertation de Charles de Dionis le ténia.

2) Traité des arbres extraordinaires.

amis qui se battaient en duel; il se jeta aussitôt entre e
de les séparer. Pour y parvenir plus sûrement, il sai
main gauche la garde de l'épée de l'un d'eux, tandis q
nait en même temps de la droite la lame de l'autre c
tant. Mais comme ils étaient tous deux fort animés, il
chèrent à se débarrasser de l'obstacle qu'on opposait
fureur, et dans le conflit qui s'ensuivit M. Howell eut n
reusement la main gauche mutilée d'une manière horri
deux énormes blessures, dont l'une avait sérieusem
dommagé les nerfs et les muscles. A la vue du sang de
well, qui coulait en abondance, la colère des combatt
calma en un instant; ils cessèrent aussitôt le combat,
tèrent dans les bras de leur ami, dont ils bandèrent
les blessures. Ils employèrent à cet effet une de ses jarr
et cherchèrent par ce moyen à fermer la veine qui ét
verte et qui saignait abondamment. Ils le conduisirent
chez lui, et envoyèrent chercher un chirurgien. Mais
nement ayant été su à la cour, le roi envoya un de ses
chirurgiens, car Sa Majesté affectionnait beaucoup M. I

» Je me trouvai par hasard, continue sir Kenelm, l
du blessé, et quatre ou cinq jours après cette affaire,
ment où je me disposais à sortir, je le vis entrer chez
me pria de jeter un coup d'œil sur sa blessure : « J'ai
ajouta-t-il, que vous possédiez un remède particulier,
chirurgien a déjà des craintes que la gangrène ne s
dans la plaie, et qu'on ne soit obligé de me couper la
En parlant ainsi, il avait l'air de beaucoup souffrir,
plaignait que la douleur qu'il éprouvait était insupp
en raison de la grande inflammation. Je répondis à M.
que je ne demandais pas mieux que de lui être utile, n
s'il connaissait la méthode que je devais employer pou
rir, il ne voudrait peut-être pas s'y exposer, parce
pourrait lui paraître inefficace ou superstitieuse. Il r
que les choses étonnantes qu'on lui avait rapportées
manière de guérir ne lui laissaient aucun doute sur s
cacité, et que tout ce qu'il pouvait me dire à ce sujet ét
fermé dans ce proverbe espagnol : *Hagasa el milagro*

Mahoma, laissez le miracle s'accomplir, quoique ce soit
met qui le fasse.
e demandai alors au blessé de me donner quelque objet
it teint de son sang, et il envoya aussitôt chercher la jar-
e qui avait servi à bander sa blessure. Je me fis ensuite
ter un bassin d'eau froide, comme si je voulais me laver
ains, et j'y jetai une poignée de vitriol que j'avais dans
cabinet. Dès que la jarretière m'eut été remise, je la pla-
ins le bassin, ayant soin d'observer en même temps la
nance de M. Howell, qui causait alors avec une autre per-
dans un coin de la chambre, sans faire attention à ce
passait. Tout-à-coup il fit un mouvement comme si un
gement soudain s'opérait en lui. Je lui demandai ce qu'il
ivait. « Je ne sais ce que c'est, me dit-il, mais je ne res-
plus aucune douleur. Il me semble qu'une agréable fraî-
, comme celle que produirait une serviette froide et
llée, se répand sur ma main, et qu'elle a enlevé l'inflam-
n qui me tourmentait. » Je lui répondis que puisqu'il
ntait déjà les heureux effets de mon médicament, je lui
illais de se débarrasser dès à présent de tous ses emplâ-
t de se contenter de tenir sa plaie bien propre et dans
empérature moyenne entre le froid et le chaud.
es particularités furent immédiatement rapportées au duc
ckingham et peu après au roi; ils furent tous deux très-
ux de connaître les résultats de mon entreprise. Afin de
tisfaire sur ce point, je retirai de l'eau la jarretière dans
rée, et je la mis à sécher devant le feu; ce que je n'eus
lus tôt fait, que le domestique de M. Howell accourut me
que son maître venait de ressentir tout-à-coup à sa bles-
une chaleur aussi grande que celle qu'il éprouvait avant
ne vint me la montrer, et que sa main était aussi brû-
que si elle était placée sur des charbons ardents. Je ré-
is à cet homme que, malgré ce qu'il venait d'arriver, son
e ne devait avoir aucune inquiétude, et qu'il se trouve-
eaucoup mieux dans fort peu de temps; que je connais-
a nature de ce nouvel incident; que j'allais y remédier,
e M. Howell serait sans doute délivré avant son retour de

Gall et de Spurzheim, ainsi qu'au matérialisme de M. Brous-
sais.

CHAPITRE II.

Des Tables tournantes et parlantes. — Ancienneté de cette sorte de divination.

> « La philosophie ne nie pas les intel-
> ces intermédiaires entre Dieu et l'hom
> Elle ne pousse pas ses prétentions à ce
> gré de folie, car il y aurait folie à nier
> la seule raison qu'il y a impossibilité
> connaître. »
>
> MATTER, article pneumatologie.

I.

Nous avons dit dans le chapitre précédent que, vers le mi-
lieu du XVIIIe siècle, l'enfer semblait avoir perdu, au moins
France, le pouvoir de produire des effets surnaturels, lors
la magie somnambulique, enfantée par le mesmérisme, vi
faire revivre parmi nous tout ce que les anciens oracles, l
pythonisses et les possessions avaient autrefois produit de pl
inexplicable. Cependant, après un demi-siècle d'existence, l
magnétisme, ayant fait son temps, finit par devenir à Pa-
ris, comme tout le reste, un objet de spéculation, la méd-
cine des ignorants, exploitée par des médecins sans délica-
tesse, ou par des diseurs de bonne aventure. Ce fut alors qu
nous arriva de l'autre côté de l'Atlantique la nouvelle qu'au
Etats-Unis d'Amérique, pays, cependant, où la matière l'em-
porte toujours sur l'esprit, les tables prêchaient les vérités spi-
rituelles, entraient en mouvement d'une manière mystérieu
se levaient, tournaient, avançaient sur un ou deux pieds
même répondaient à des questions par certains signes affirma-
tifs ou négatifs convenus, ce que les *sages* du pays attribuaie
tout naturellement à l'électricité, bien qu'ils s'ébahissaient d
la trouver si intelligente. Aussitôt que cette grande nouvel
fut parvenue en Europe, des expériences multipliées fure

s de tous côtés. Dès ce moment, l'épidémie des tables tes s'empara de tous les esprits; chacun prit un plaisir e à les faire tourner, à les interroger; les femmes, les même les plus sages, ainsi qu'un beaucoup trop grand e d'ecclésiastiques, qui auraient dû être les premiers à r sur leurs gardes, n'y voyaient qu'un plaisir fort in- . car les savants, qui, comme on sait, abondent en :, assuraient, ainsi que l'avaient fait les sages d'Amé- qu'il n'y avait là que des effets d'électricité que la saurait bien facilement expliquer. Aussi ces expérien- tendues électriques bouleversèrent-elles bientôt toutes ginations chez une nation frivole et crédule qui, depuis un siècle, ne fait guère que des folies, quand elle ne des révolutions.

II.

les plus grands travers de notre siècle, c'est de consi- omme des découvertes modernes, dont nous nous at- s orgueilleusement tout le mérite, une foule de choses ntes et même quelquefois merveilleuses, dont on re- la trace dans les anciens auteurs, et dont l'origine re- à la plus haute antiquité. De ce nombre est la *divina-* r les tables que l'on a nommées *tables parlantes*, qui oint, comme on l'a vainement prétendu, un produit du s des lumières, ni un de ces faits étonnants sur les- *a science n'a pas encore dit son dernier mot*, et qu'elle iera certainement par la suite, comme l'affirment avec isance les savants, *selon le monde*.

ostrate, sophiste de la fin du IIe siècle, rapporte qu'A- us de Thyane, l'un des hommes les plus illustres et les traordinaires de la philosophie païenne, et qui vivait ps de saint Paul, peu d'années après Jésus-Christ, n des *tables parlantes* parmi les gymnosophistes (1) de

s gymnosophistes étaient des philosophes divisés en plusieurs dont les principales étaient les brahmes, les hylobiens et les Sa- i.



m, ou par des personnes assez imprudentes pour
ne les connaître à des opérations qui ne sont autre
les œuvres du démon.
mment faisait-on servir alors ces tables à l'art de la
? Voici ce que disent à cet égard les commentateurs
m : « Les tables mêmes ont été appelées par les
ercer la divination, et elles parlaient par l'opéra-
mons (1). »
mode de langage, je crois qu'on n'en peut conce-
re que celui qu'on emploie aujourd'hui dans les
rations. Il est probable qu'on entendait sortir des
s tables, ou qu'elles prenaient d'elles-mêmes un
t de convention ordonné de manière à former un
ur, pour parler aux hommes, il faut ou des signes
artificiels.
n n'est pas le seul des auteurs anciens qui parle
ation par les tables. Ammien Marcelin, historien
IVe siècle, raconte au livre XXIX de son histoire
aïens, Patricius et Hilarius, traduits devant la jus-
mse de magie, se défendirent en disant « qu'ils
avec des morceaux de bois de laurier, à l'imita-
pied de Delphes, la petite table qui avait été appor-
les juges, et qu'ils s'en étaient servis après l'avoir
uivant l'usage. L'ayant posée au milieu de la mai-
se au-dessus d'un bassin rond fait de plusieurs mé-
omme vêtu de lin avait récité une formule de chant
acrifice au dieu de la divination..... puis, après
ndu au-dessus du bassin un anneau attaché à un
ès-fin, qui avait été consacré par des moyens mys-
t anneau sautait successivement, mais sans confu-
lusieurs des lettres gravées, et s'arrêtait sur cha-
mait ainsi des vers parfaitement réguliers..... et ces
les réponses aux questions qu'on avait faites (2). »

gie, œuv. de Tert., t. I, p. 412.
x, n° 2. La divination par l'anneau suspendu se pratique en-
ui de la même manière.

C'est en vue des esprits qui communiquent avec l'homme en frappant par les tables ou autrement qu'a été faite la prière suivante, qu'on lit dans les anciens Rituels de l'Église, parmi les exorcismes qui précèdent la bénédiction des édifices : « Mettez en fuite, Seigneur, tous les esprits malins, tous les fantômes et tout esprit qui frappe (*Spiritum percutientem*). »

Les procédés de la divination par les tables, perdus depuis bien des siècles en Europe, sans doute par les soins que prirent les ministres de la religion de défendre la pratique de cette sorte de superstition, se sont conservés dans l'Inde et au Thibet, où ils paraissent avoir été constamment en usage jusqu'à nos jours parmi les sectateurs de Boudha.

« Les lamas de la religion bouddhiste, dit un voyageur russe moderne, ne révèlent pas au peuple les mystères de la nature découverts par eux; ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver les choses dérobées par des voleurs, en suivant la table qui s'envole devant lui. Si le propriétaire de la chose dérobée adresse à un lama la demande de lui indiquer l'endroit où elle est cachée, celui-ci s'assied par terre devant une petite table carrée, et y pose ses mains, en lisant dans un livre tibétain. Au bout d'une demi-heure environ, il se lève en ôtant la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur la table. Aussitôt la table se lève aussi, suivant la direction de la main. Lorsqu'il est debout sur ses jambes, le lama élève la main au-dessus de sa tête, et la table, suivant le mouvement, se lève au niveau des yeux; alors le lama fait un mouvement en avant, et la table le suit; le lama marche en avant, et la table marche devant lui, dans l'air, avec une rapide augmentation de vitesse, qu'il a grand'peine à la suivre; enfin, la table parcourt des directions diverses et finit par tomber à terre. La direction principale choisie par la table indique le côté où il faut chercher les choses perdues.

» On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. Dans le cas dont je fus témoin oculaire, continue le voyageur russe, la table s'envola à trente mètres environ de distance, et la cho

as trouvée de suite. Mais dans la direction choisie par
, il y avait la chaumière d'un paysan thibétain qui se
, ayant aperçu l'indication de la table. Ce suicide
les soupçons; on fit des recherches, et on trouva les
perdues dans sa chaumière. L'expérience que j'ai ob-
moi-même fut faite en l'année 1831, dans la province
ique, près du village de Jelany. Je me méfiais de mes
'étais convaincu que le lama levait la table à l'aide d'un
r bien mince et à peine visible; mais, en visitant ri-
sement la table, je ne trouvai ni fil ni aucun appareil
ument quelconque. La table était construite en plan-
nces de bois ordinaire, et pesait environ une livre et
Maintenant, j'ai l'intime conviction que ce phénomène
des tables tournantes ont le même principe (1). »
est pas seulement chez les habitants de l'Inde, mais
ous les autres peuples infidèles, que les pratiques su-
euses, tendant à obtenir l'intervention des démons,
bliquement et visiblement usitées. Les anciens et les
ux missionnaires, ainsi que les voyageurs les plus mo-
racontent à cet égard les choses les plus extraordinai-
anciens missionnaires parlent dans les *Lettres édi-*
l'idoles qui s'agitent d'elles-mêmes, de berceaux de
e et de grands linceuls suspendus en l'air, sans atta-
n simple commandement d'une personne en rapport
e puissance occulte; d'objets fixés solidement contre
raille, qui obéissent à la voix qui leur ordonne de s'en
r; d'un homme transporté d'un chemin à l'autre par une
visible, ainsi que d'autres faits plus merveilleux encore.
ruguière, missionnaire à Siam, écrivait en 1829 que
léges, les enchantements, les maléfices, les évocations
ts, étaient constamment mis en usage avec le secours
émons que les Siamois appellent *phi*. Ces opérations
ques produisaient des effets si extraordinaires, qu'il est
ble de les expliquer naturellement, et les apparitions

re de M. Tschérépanoff, voyageur russe, à l'*Abeille du Nord*,
1853.

du démon avaient lieu si fréquemment et d'une maniè[r]
publique, qu'il y aurait de la mauvaise foi à s'obstiner à
nier. Il faudrait pour cela accuser d'imposture les vic[aires]
apostoliques et les missionnaires qui témoignent non-se[ule]
ment avoir vu de leurs propres yeux les opérations du dém[on]
mais les avoir examinées avec toute l'attention dont un hom[me]
instruit et prudent est capable (1).

Toutes les pratiques diaboliques dont l'Europe est inf[estée]
depuis la fin du dernier siècle, sont connues depuis un te[mps]
immémorial des habitants du Céleste-Empire. — Voi[ci ce]
qu'écrivait dernièrement à ce sujet (1857) M. Vinçot, [mis]
sionnaire dans la province de Su-Tchuen, en Chine, [à un]
professeur du séminaire de Saint-Brieuc : « Ici, le ma[gné]
tisme animal est connu depuis bien des siècles, ce qui m[ontre]
que Mesmer n'en a point été l'inventeur. — Il en est ain[si des]
tables tournantes. Ces tables savent même écrire, soit [avec]
une plume, soit au moyen d'un crayon qu'on attache pe[rpen]
diculairement à l'un des pieds. — Je penserais donc que [tou]
tes ces sorcelleries ont passé d'Orient en Europe, etc. » - [Ces]
sorcelleries, comme les appelle le bon missionnaire, [n'ont]
pas plus passé d'Orient en Occident que d'Occident en O[rient].
Le démon, qui en est l'auteur et le propagateur, est u[bique]
partout dans ce monde, dont il est le prince, *princeps [hujus]*
mundi, comme le dit l'apôtre saint Jean, et il exerce son [pou]
voir aussi bien en Europe qu'en Chine, aussi bien à [Paris]
qu'à Pékin.

Voilà ce qui se passe encore chaque jour chez les n[ations]
privées de la lumière du christianisme. Cependant, il y a [bien]
des siècles qu'Hermès, surnommé Mercure Trismégiste, [phi]
losophe égyptien, qui vivait 1,900 ans avant Jésus-C[hrist],
disait déjà que les hommes avaient trouvé l'art de fai[re des]
dieux (2). Cet art consistait à appeler par des évocations l[es es]
prits invisibles dans des statues de pierre, de marbre [ou]

(1) *Ann. de la propag. de la foi*, vol. 120.
(2) Hermès ou Mercure Trismegiste, que quelques-uns ont pris pou[r]
défigrré par les auteurs païens. Il réunit dans sa personne le sacerd[oce]
la royauté, selon les uns, et fut seulement conseiller d'Isis, femme

bois. Ainsi évoqués, ces esprits s'y rendent et manifestent leur présence et leur pouvoir par des prodiges étonnants, par les oracles qui annoncent l'avenir, par des maladies qu'ils envoient et des guérisons qu'ils opèrent. C'est-à-dire que dans le temps du paganisme, les hommes prenaient un morceau de bois, évoquaient des puissances invisibles, se mettaient en communication avec elles par ce moyen, obtenaient de ces esprits invisibles qui leur parlaient des réponses sur l'avenir, des guérisons, mais aussi des maladies; et toutes ces choses étaient si merveilleuses, il y a près de 3,700 ans, aux yeux de Trismégiste, qu'il les regardait comme un magnifique progrès, une découverte devant laquelle pâlissaient toutes les autres inventions humaines, un art prodigieux qui agrandissait singulièrement l'homme.

Minutius Félix, orateur romain du IIIe siècle, après avoir parlé des agents mystérieux qui produisaient les phénomènes que les païens considéraient comme des oracles, assure qu'on reconnaît les caractères de ces faits diaboliques à un *mouvement* communiqué par les démons à certains corps pour exprimer une pensée et faire de la divination, mouvements de différentes sortes et même *de rotation*, imprimés à des corps inertes; *Sic rotantur, c'est ainsi qu'ils tournent;* telle est l'expression dont se sert cet auteur (1).

Julius-Firmicus Maternus, auteur chrétien, qui vivait sous les fils de Constantin, attribue également au démon tous les genres de magie, principalement celles qui s'opèrent par des objets faits de *bois*. « Ce destructeur, dit-il, a toujours cherché à renouveler son culte *par le bois*, afin que, comme il savait que la vie de l'homme attaché à la croix serait revêtue de l'immortalité, il pût tromper les hommes de perdition par la ressemblance du bois (2). »

Osiris, selon les autres. — Personnage réel ou fabuleux, Hermès est regardé comme le père des chimistes, alchimistes, chercheurs de la pierre philosophale, magnétiseurs et autres partisans de la philosophie occulte. On lui attribue un traité de philosophie et deux dialogues intitulés *Pimander* et *Asclépius*, qui ont été imprimés à Trévise, en 1471, sous le nom d'Hermès.

(1) *Octav.* de Minut. Félix, chap. XXVI et XXVII.

(2) *De l'erreur des religions profanes*, chap. XXVIII.

C'est ainsi que le démon, ayant vu le Christ se servi[r du] bois de la croix pour nous donner la vie immortelle, se [servit] aussi *du bois* pour les cérémonies de son culte et pour les [pra]tiques de la divination.

Hincmar, archevêque de Reims, l'un des hommes les [plus] savants de son temps (1), rapporte, d'après Raban Maur, d[ans] son écrit sur le divorce de Lothaire et de Tetberge, un g[rand] nombre de faits magiques, et dit qu'il en est beaucoup d'[au]tres qu'il n'ose raconter, tant ils sont honteux. Après a[voir] parlé des faits de possession, il passe aux autres faits dia[boli]ques, et dit que les caractères qui aident à les reconn[aître] sont : 1° *des mouvements contraires aux lois physiques*; 2° [des] effets surpassant les forces des agents physiques et hum[ains]; 3° l'usurpation du nom des morts; 4° l'annonce des choses [fu]tures et l'indication des choses éloignées ou secrètes; 5° [des] tremblements nerveux, des crispations, des agitations, de [la] fureur même; la perte de la liberté dans ceux qui ont rec[ours] aux opérations magiques, ou dans les patients; 6° des tend[an]ces irréligieuses et immorales. Ces signes, qui se rencontr[ent] *tous* dans la magie somnambulique moderne, ainsi que d[ans] les autres phénomènes qui occupent depuis quelques ann[ées] l'attention du public, étant les mêmes que les faits rappor[tés] par les anciens auteurs païens et par les Pères de l'Église, [on] ne peut que leur assigner une origine commune, et en l[es] considérant comme des actes du démon, on ne fait que pr[o]clamer, selon nous, ce qui a été cru de toute antiquité.

III.

Maintenant, si le pouvoir des démons sur les hommes [est] d'autant plus grand que les hommes s'éloignent davant[age] par leur conduite des principes du christianisme et de la [loi] de Dieu, il n'est pas étonnant que les premières manifest[a]tions opérées par les *esprits frappeurs (spiritum percuti[en]tem)* et par ceux qui se communiquent au moyen des tab[les]

(1) Le xe siècle.

aient eu lieu dans l'Amérique du Nord, et qu'elles y aient produit une épidémie morale qui a envahi presque toutes les localités de ce pays, et y a causé les plus funestes ravages. Ces vastes régions, à part quelques millions de catholiques, sont peuplées de sectes hérétiques innombrables, et d'une foule de véritables païens qui, comme les Mormons, repoussent toute idée de christianisme.

Nous croyons utile de faire connaître les premiers phénomènes qui ont signalé les débuts de ces faits extraordinaires (1).

Des coups, dont personne ne put deviner la cause, se firent entendre, pour la première fois, en 1846, chez un nommé Weekman, habitant une maison du petit village d'Hyderville, près la ville d'Arcadia, dans l'Etat de New-York. Rien ne fut négligé pour découvrir l'auteur de ces bruits mystérieux, mais on ne put y parvenir. Une fois aussi, pendant la nuit, la famille fut éveillée par les cris de la plus jeune des filles, âgée de huit ans, qui assura avoir senti quelque chose comme une main qui avait parcouru le lit et avait enfin passé sur sa tête et sur sa figure, chose qui paraît avoir eu lieu depuis dans plusieurs autres endroits où ces coups se sont fait entendre. Dès ce moment, rien de plus ne se manifesta pendant six mois, époque à laquelle cette famille quitta la maison, qui fut alors habitée par un méthodiste (2), M. Jhon Fox et sa famille, composée de sa femme et de ses deux filles. Pendant trois mois encore, tout y fut tranquille, puis les coups mystérieux recommencèrent de plus belle.

D'abord, c'étaient des coups très-légers, comme si quelqu'un frappait doucement sur le parquet d'une des chambres à coucher, et à chaque coup une vibration se faisait sentir sur le parquet; on la sentait même étant couché, et des personnes

(1) Ces faits ont été publiés de tous côtés, en Amérique et en particulier par MM. Capron et Barrom, de New-York, deux témoins oculaires. Nous empruntons l'extrait qu'en a donné M. Blackwel dans le *Journal du Magnétisme*

(2) Secte protestante qui ressemble beaucoup à celle des hernhuttes ou frères moraves.

qui l'ont ressentie disent que cette sensation était ana-gue à celle que produit une batterie galvanique.

Les coups se faisant constamment entendre, il n'y plus moyen de dormir dans la maison : toutes les nui bruits légers, vibrants, frappaient doucement, mais s lâche. Fatiguée, inquiète, toujours aux aguets, la fa décida enfin à appeler les voisins pour l'aider à tro mot de l'énigme; et, dès ce moment, les coups mys attirèrent l'attention de tout le pays. On mit des gro six ou huit individus dans chaque pièce de la maison, on en sortit, tout le monde écoutant dehors; mais l'ag visible frappa toujours. Le 31 mars 1847, Mme Fox et s n'ayant pas fermé l'œil pendant la nuit précédente, et grand sommeil, se couchèrent de très-bonne heure, dans la même chambre, espérant ainsi échapper aux qui se faisaient plus ordinairement entendre vers le m la nuit. M. Fox était absent. — Mais bientôt les coup mencent, et les deux jeunes filles, qui ne pouvaie mir, se mettent à les imiter, en faisant claquer leurs d leur grand étonnement, les coups répondent à chaq quement. Alors la plus jeune se met à vérifier ce fait nant : elle fait un claquement, on entend un coup trois, etc. : toujours l'être invisible rend le même nor coups. Sa sœur aînée dit en badinant : « Maintenant comme moi : comptez un, deux, trois, quatre, six, » etc., en frappant chaque fois dans sa main le indiqué. Les coups se suivirent avec la même précisio ce signe d'intelligence alarmant la jeune fille, elle cess tôt son expérience. Alors Mme Fox dit : « Comptez di sur-le-champ *dix coups* se font entendre. Elle ajoute : lez-vous me dire l'âge de ma fille Catherine? » Et le frappèrent précisément le nombre d'années qu'avait ce fant.

Mme Fox demanda ensuite si c'était un être hum frappait les coups qu'on entendait. Point de répons elle dit : « Si vous êtes *un esprit*, je vous prie de deux coups, » et deux coups se font entendre. Elle

Si vous êtes un esprit auquel on a fait du mal, répondez-moi de la même façon, » et les coups répondent de suite.

Telle fut la première conversation qui ait peut-être jamais eu lieu, au moins dans les temps modernes, entre les êtres de l'autre monde et ceux de celui-ci.

De cette manière, Mme Fox parvint à savoir que l'esprit qui répondait à ses questions était l'âme d'un homme qui avait été tué dans la maison qu'elle habitait plusieurs années auparavant; qu'il se nommait Charles Rayn, qu'il était marchand colporteur et âgé de trente et un ans lorsque la personne chez laquelle il était logé le tua pour avoir son argent. Mme Fox dit alors à son interlocuteur invisible : Si nous faisions venir les voisins, les coups continueraient-ils toujours à répondre ? » Un coup se fit entendre en signe affirmatif. Les voisins, appelés, ne tardèrent point à arriver, comptant rire aux dépens de la famille Fox; mais l'exactitude d'une foule de détails ainsi donnés par *les coups*, en réponse aux questions qui furent adressées à l'agent invisible par les divers membres de la famille sur les affaires particulières de leurs voisins, convainquirent les plus incrédules.

Le bruit de ces choses étranges se répandit au loin ; et bientôt arrivèrent de tous les côtés des prêtres, des juges, des avocats, des médecins et une foule de simples citoyens. Peu après, la famille Fox, que les esprits auteurs de ces coups poursuivaient de maison en maison, alla s'établir à Rochester, ville importante de l'Etat de New-York, où des milliers de personnes vinrent la visiter et cherchèrent vainement à découvrir s'il n'y avait pas quelque imposture dans toute cette affaire.

Ces prodiges ne se bornèrent pas à la famille Fox; ils se manifestèrent dans plusieurs autres endroits, et chaque tentative ayant pour but de découvrir l'agent caché y fut également vaine et sans résultat.

Telles furent les premières manifestations faites par les êtres du monde invisible, pour se mettre en communication directe avec le genre humain. Les moyens employés pour y parvenir paraissent avoir été les mêmes dont ils s'étaient déjà

servis dans des temps reculés, dont l'époque nous est inconnue. Le fait de manifestations antérieures à notre siècle n'en est pas moins certain, puisque l'Eglise les a très-anciennement signalées à l'attention des ecclésiastiques et des fidèles, sous le nom d'*esprits frappeurs*, ce qui prouve indubitablement que c'était déjà par des coups répétés qu'ils cherchaient à attirer l'attention des hommes et à leur annoncer leur présence.

IV.

Jusqu'à ce moment, nous nous sommes bornés à tracer l'histoire de ces manifestations spirituelles, devant lesquelles la science humaine est venue échouer, chaque fois qu'elle essaye d'en donner l'explication par les lois de la physique et de la physiologie. Il nous reste maintenant à en démontrer la véritable cause.

Les phénomènes qui, depuis quelques années, font l'étonnement des Deux-Mondes, ont, selon nous, la plus grande analogie avec les faits produits par le magnétisme animal. Mais ils ont cela de particulier et de plus remarquable qu'ils s'accomplissent par des êtres inorganiques, inertes par eux-mêmes et dépourvus de vitalité.

Comme en Amérique, comme en Allemagne, c'est une table, un guéridon, un chapeau, une corbeille qui, non-seulement s'anime, tressaille, s'agite sous la main qui lui est appliquée, mais qui, obéissant au commandement qu'on lui fait, tourne, marche et opère des mouvements intelligents, semblables à ceux d'un télégraphe qui transmet des demandes et des réponses au moyen de signes convenus; de manière qu'un échange de pensées, d'idées, de sentiments et de volonté s'opère entre ces objets inertes par eux-mêmes, mais momentanément animés par la main humaine, et ceux qui les interrogent et les provoquent à parler.

Or, le seul moyen de distinguer scientifiquement l'esprit de la matière, c'est de faire attention à la différence des phénomènes sous lesquels l'un et l'autre se manifestent : Les phénomènes produits par la *matière, par les êtres* qu'on

mme *inorganiques*, sont ceux d'étendue, de pesanteur, de uleur et d'inertie; ceux qui sont produits par la *matière imée*, par les *êtres organiques*, sont les phénomènes de ouvement, de sensibilité et d'irritabilité; enfin, les phénomènes de sentiment, de pensée, de volonté, sont ceux qui distinguent particulièrement et *uniquement* ce qu'on nomme *prit, intelligence, âme*, qui n'appartiennent qu'aux êtres *ganiques* et *raisonnables*.

Cependant, en certaines circonstances, telles que les phénomènes dont nous recherchons en ce moment la cause, on it les tables se mouvoir au commandement de l'homme, ablir avec ceux qui les interrogent une conversation suivie frappant des coups distincts, qui ont une signification connue, et répondre ainsi à des questions énoncées dans les gues humaines.

Donc, ces tables comprennent les langues et les pensées 'elles expriment; et non-seulement elles les comprennent, ais elles pensent de leur côté, puisqu'elles répondent aux estions qui leur sont faites, et transmettent une pensée par signe matériel.

Donc, il y a dans ces tables, dans ces guéridons, dans ces apeaux, dans ces corbeilles, des phénomènes de pensée, intelligence et de raison.

Il y a chez elles également des phénomènes de volonté et de erté, puisqu'elles consentent ou refusent de parler, et qu'il a non-seulement des choses sur lesquelles ces tables ne veulent pas répondre, mais qu'il faut toujours demander leur nsentement avant de les interroger.

Il est également prouvé qu'il y a chez elles des apparences sensibilité, autant qu'il peut en paraître dans des êtres organiques, puisqu'elles se jettent en arrière et se renversent même, lorsqu'on veut les forcer à dire ce qu'elles ne ulent pas.

Or, il est bien reconnu, d'après les règles de la saine philophie, que de tels effets ne pouvant être attribués à la matière erte, nous devons logiquement les rapporter à des causes pables de les produire; or, ces causes, qui doivent être na-

turellement douées de sentiment, de pensées et de volonté, sont celles que les philosophes et les théologiens de tous les siècles ont toujours appelées des ESPRITS ou des AMES.

En partant de ces principes, et pour rester fidèles à l'esprit et à la méthode de la vraie philosophie, nous devons nécessairement conclure que toutes les fois que des tables ou tout autre objet de matière inorganique se meuvent ou parlent, comme ce sont des objets matériels, et que la matière pure n'a point la puissance du mouvement propre et encore moins celle de la parole, qui suppose celle de la raison, nous devons conclure, disons-nous, que *quelque part* (1) il y a un être capable de vouloir, de penser et de parler, c'est-à-dire un esprit ou des ESPRITS. — C'est à tort qu'on a cru que cet esprit était *là*, *sous*, *derrière* ou *dans* la table qui nous parle; c'est comme si l'employé du télégraphe électrique croyait que son interlocuteur est derrière son cadran. — Il n'y a ni temps ni espace pour la pensée; il n'y en a pas davantage pour les esprits, et c'est une des plus belles inventions du maître des mondes que d'avoir supprimé pour l'esprit l'espace et le temps, ce qu'il eût été impossible d'admettre avant l'invention de la télégraphie électrique.

Ce que nous venons de dire est tellement vrai et tellement dans l'idée de tout être raisonnable, que lorsqu'on interroge une table, ce n'est jamais à la table elle-même que l'on croit parler, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'est personne qui ne sache parfaitement que cette table n'est qu'une vile matière, qui, par elle-même, n'a ni sentiment, ni idée, et qu'elle est incapable de saisir aucune question ni d'y répondre. On suppose donc qu'en elle il y a un esprit, et il ne vient certainement pas à la pensée que ce soit Dieu qui remplisse un pareil rôle. — C'est donc par la force des choses, *qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas*, à un esprit quelconque que l'on adresse la parole; ou bien c'est un mort que l'on évoque pour l'obliger à venir, contre l'ordre établi, converser a

(1) Nous nous servons de l'expression *quelque part*, faute de pouvoir trouver une meilleure pour rendre notre pensée.

ıts. — C'est de la nécromancie, de la magie noire, fait sans s'en douter et souvent bien malgré soi, dans s d'opérations qui paraissent à tant de gens fort in-
.

V.

ıs maintenant quels peuvent être ces esprits, qui ; ainsi au commandement des hommes, et nous exa- s ensuite dans quel but ils peuvent le faire.

s d'abord cet axiome : Que pour juger les esprits (qui r nos sens comme s'ils n'existaient pas) et les discer- ·st indispensable qu'ils se manifestent par des actes ou tout autre signe qui tombent sous nos sens.

ɔmmes sont des esprits enfermés dans des corps, au lesquels ils se manifestent. Nous ne pouvons nous ɛ mutuellement, en tant qu'esprits, que par le moyen et des sens dont il est doué. Ainsi, chaque homme ıpprécier que par ses œuvres, c'est-à-dire par ses pa- ıar ses actions, l'esprit de son semblable.

pensons qu'il serait difficile de nier la croyance qu'on chez tous les peuples depuis la plus haute antiquité, ste dans la création d'autres esprits que ceux qui ment, des esprits qui n'appartiennent point au genre or, si ces esprits n'ont pas de corps, ou au moins de ısibles pour nous, il est évident qu'ils ne peuvent se er aux hommes que par une forme sensible et au e signes qui nous soient perceptibles.

ıour effectuer ces manifestations visibles, que les es- ıt nous parlons se servent des tables et d'autres objets ·re inorganique; quelquefois ils emploient dans le ıt le corps humain, comme dans les possessions et les ıs magnétiques ou somnambuliques. Dans le cas des *rlantes*, dont nous nous occupons en ce moment, il une correspondance entre ces esprits et l'homme, ;, par les langues humaines, qu'ils paraissent com- comme les faits le prouvent; et, de l'autre, par cer-

tains mouvements des tables que l'homme voit et entend, et qui s'accomplissent à son commandement. C'est donc une sorte de télégraphie électrique, qui a l'un des bouts de sa chaîne dans le monde invisible et l'autre dans celui-ci.

Au moyen d'un alphabet institué par consentement mutuel, dans lequel un certain nombre de coups correspond à chaque lettre, on parvient à former des mots et des phrases, et, par là, à transmettre des pensées.

On comprend parfaitement que c'est uniquement par leurs paroles et par leurs réponses qu'on peut juger de la nature et de la qualité des esprits correspondants.

D'abord, il est constant que ces esprits n'appartiennent pas à notre monde, car ils voient et savent des choses que nous ignorons et que nous ne pouvons pas voir.

Ils se donnent souvent pour les âmes des morts, et demandent des prières pour celles qui intéressent une des personnes présentes. Il est arrivé quelquefois qu'ils ont averti que les dispositions de fondations pieuses n'avaient point été exécutées par les familles, et, vérification faite, cet avis a été reconnu exact.

Interrogés par des personnes sur des choses secrètes que seules elles connaissaient, ils leur ont donné à ce sujet les renseignements les plus étonnants et les plus positifs.

Ils ont dit exactement ce qui se trouvait dans la poche ou dans la bourse des assistants, quand ceux-ci ne le savaient point eux-mêmes.

Ils sont allés jusqu'à déclarer le nombre *pensé* par un des assistants, sans que celui-ci l'ait communiqué d'avance à personne.

Ils ont dit la première lettre d'une page désignée dans un livre ouvert au hasard, et ignorée de celui qui avait ouvert le livre.

Ils ont fait mille choses plus surprenantes encore, attestées par les personnes les plus respectables.

Ces esprits voient donc plus et plus loin que nous; ils voient des choses d'un autre monde et du nôtre que nous n'apercevons pas; ils voient même dans notre propre pensée; *ainsi*,

nous les avons pour témoins invisibles de nos sentiments, de nos désirs et de nos volontés.

VI.

Maintenant, il nous reste à rechercher si les esprits qui parlent par les tables sont de bons ou de mauvais esprits.

Comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois dans cet ouvrage, la croyance universelle du genre humain, croyance qui fait partie de la doctrine catholique, est qu'il existe en très-grand nombre des esprits créés d'une intelligence supérieure à la nôtre.

De même que l'on peut facilement reconnaître une graduation bien marquée dans les qualités et dans l'intelligence des êtres créés par Dieu pour peupler la terre, depuis l'animalcule le plus infime jusqu'à l'homme, proclamé par le Créateur lui-même le roi de la création (1), de même il doit nécessairement exister en dehors des habitants de la terre une chaîne d'êtres spirituels plus ou moins parfaits, depuis l'homme, en remontant jusqu'à Dieu; car il est impossible d'admettre que l'homme soit encore, malgré sa chute, la créature la plus parfaite après l'être infini qui a créé et qui régit les mondes; une telle supposition serait, selon nous, non-seulement un excès d'orgueil inconcevable, mais le comble de l'absurdité.

Parmi ces esprits intermédiaires entre l'homme et Dieu, les uns sont bons et très-heureux; les autres, déchus par leur faute de la félicité et de la gloire où ils avaient été placés, sont devenus méchants et malheureux, *sans avoir perdu pour cela la puissance inhérente à leur nature.* En outre, rien ne démontre que les uns et les autres n'aient pas, dans leur état actuel, sur les êtres matériels, un pouvoir naturel qui nous est inconnu dans son étendue aussi bien que dans les conditions de son exercice.

(1) Nous ne parlons ici que par analogie, car l'homme, doué de raison, est bien au-dessus des autres créatures.

D'un autre côté, il est impossible de révoquer en doute tous les faits attribués à l'intervention des démons : ce serait renverser par sa base la certitude historique et nous jèter dans le pyrrhonisme universel. Or, ce que les démons ont fait dans un temps, ils peuvent le faire dans un autre, à moins que Dieu, qui a tout pouvoir sur eux, ne les en empêche. Les opérations de magie, de divination, de maléfice, de sortilége, d'évocation des morts, dont fourmillent les récits de l'antiquité et les histoires du moyen-âge, sont donc aussi possibles maintenant qu'autrefois, et l'on ne peut les repousser par une fin de non-recevoir, en se dispensant de donner aucune raison et sous le prétexte qu'on n'en comprend pas la cause.

Cela posé, et d'après ce que j'ai vu, lu et entendu, j'ai l'assurance bien positive que les esprits qui parlent par les tables ne sont pas de bons esprits, c'est-à-dire des ministres de la volonté et de la parole de Dieu.

De telles manifestations ne peuvent être attribuées ni aux anges, ni aux saints, encore moins à Dieu, car elles seraient indignes de la majesté divine. La conséquence est qu'on ne peut leur assigner une autre cause que le grand séducteur et ses immondes satellites.

Nous n'en voulons d'autres preuves que le refus que font ces esprits de répondre nettement en ce qui concerne Notre-Seigneur Jésus-Christ. On a vu maintes fois ces tables, lorsque l'on veut les y contraindre, en insistant avec une parole impérieuse, résister, se dresser, s'agiter, se renverser même, en se jetant à terre et en échappant aux mains qui les touchent.

Elles paraissent toujours embarrassées, hésitantes et de mauvaise volonté, lorsqu'on leur fait des questions de ce genre, ou qu'on les met en présence de quelque objet sacré.

On m'objectera qu'elles parlent souvent des âmes des morts, et qu'elles demandent pour elles des prières et des messes.

Mais au IIe siècle, du temps de Tertullien et longtemps avant lui, on avait la prétention d'appeler les âmes des morts sur la terre et de converser avec elles : « C'est une chose publique dit ce grand écrivain, que l'art magique se flatte d'évoquer

la région des morts les âmes des philosophes, des poètes et autres grands hommes (1). »

Saint Jean Chrysostôme nous apprend également que les moniaques disent quelquefois : « Je suis l'âme d'un tel ; » mais, reprend ce Père, c'est là une fraude et une tromperie abolique, car ce n'est pas l'âme du mort qui parle ainsi, ais le démon qui se dissimule pour tromper les auditeurs (2). »

Enfin, il est si vrai que le démon en a agi ainsi dans tous s temps, que l'Eglise, dans son Rituel, avertit le prêtre qui rait dans le cas de faire des exorcismes de ne pas croire au mon, s'il fait semblant d'être l'âme d'un saint, d'un défunt d'un bon ange : « *Neque ei credatur, si dæmon simularet esse animam alicujus sancti, vel defuncti, vel angelum num* (3). »

En outre, quand on leur demande où sont ces âmes pour squelles elles réclament les prières des vivants, ce qui implique qu'elles en ont besoin pour entrer au ciel, et qu'ainsi es sont dans un état de souffrance et dans le lieu des expiaons, les tables (ou plutôt les esprits) hésitent ou répondent une manière obscure, ou bien elles finissent par tout condre, le ciel, le purgatoire, l'enfer, ou encore elles nient le rgatoire et l'enfer, et n'admettent que le ciel, où tout le onde doit aller en définitive, les méchants comme les bons ; il y en a même qui ont été jusqu'à dire qu'il n'y a ni Dieu Providence, et que l'univers est régi par la fatalité.

En un mot, s'il y a un esprit qui agite ces choses inaniées et qui parle par elles (et je ne comprends pas qu'il en isse être autrement), ce n'est certainement pas l'esprit de ieu, l'esprit de vérité, mais l'esprit de Satan, l'esprit de ensonge, UN DÉMON, comme les tables l'ont avoué maintes is.

Ce sont donc les superstitions tant décriées des anciens iens qu'on renouvelle de nos jours, ce sont les mouvements

(1) Chap. LVII du livre *sur l'âme*.
(2) Tom. VII, p. 353, édition Migne.
(3) *Rituale romanum de exorcismis.*

rotatoires dont parle Tertullien, où l'on faisait [illegible] *res et les tables* (1), que l'on remet en pratique [illegible] siècle, si fier de ses lumières, tellement [illegible] qu'il n'y a rien de nouveau ici-bas, dans [illegible] dans l'erreur.

VII.

Examinons maintenant ce qu'il [illegible] manifestations surnaturelles, et [illegible] ditions de ces évocations diab[illegible]

Il faut tout simplement, comme [illegible] et les magiciens de l'antiquité, [illegible] mauvais esprits par certaines [illegible] pliquées, beaucoup moins mys[illegible] tions magiques d'autrefois: on [illegible] ble veut se mettre à la portée de [illegible] de façons pour se manifester; il suffit de l'imposi[illegible] mains de l'homme sur les tables, avec la volonté ou [illegible] l'envie de les faire tourner et parler.

Nous disons la volonté ou l'envie, parce que depuis [illegible] sanglant du Golgotha, la puissance de l'enn[illegible] [illegible] main a été singulièrement restreinte ici-bas [illegible] enchaînée; et dans l'homme et tout ce qui [illegible] [illegible] mon ne peut rien sans sa permission ou [illegible] [illegible] nous tenter, comme il le fait souvent [illegible] de notre volonté, il ne peut rien [illegible] de notre consentement pour [illegible] [illegible] ible d'agir d'une manière [illegible] notre volonté.

[illegible] d'hui dans le [illegible] [illegible] plorable, par la [illegible] [illegible] d'imposer les [illegible] [illegible] de les faire tourne[illegible]

ıl des femmes, toujours avides de fortes émotions, des
; mûrs, que l'on doit supposer raisonnables, et parfois
s ecclésiastiques, oublieux de leurs devoirs, appliquent
ıs sur une table et forment ensemble une espèce de
nagnétique, de cercle magique; quand la table entre
vement et tourne sur elle-même, les acteurs de cette
ıfernale ont fait tout ce qui est nécessaire, par l'inten-
l'esprit et les opérations du corps, pour appeler, évo-
faire agir l'esprit qui peut seul agiter cette ta-
elle est par elle-même de matière inerte, et ne peut se
r spontanément; puis, quand on veut qu'elle parle et
interroge avec désir, avec crainte, avec anxiété, on
et esprit mauvais, qui peut seul comprendre et parler
, puisque la matière n'a en elle ni intelligence ni rai-

, en se livrant à ces opérations que tant de gens pren-
ur un jeu sans conséquence, on entre réellement, par
ıté, en rapport avec l'esprit du mal, et l'on fait une
le pacte, au moins momentané, avec les ennemis de
n contracte avec lui une sorte d'alliance pour produire
nun des faits extraordinaires, en dehors de la loi di-
de l'ordre naturel; on l'appelle, on l'évoque autant
pend de la volonté humaine; en un mot, avec con-
ou sans conscience, on se met avec Satan contre

VIII.

sans doute avec une pitoyable indifférence
vu toutes ces choses, secouant la tête en
' s'agissait d'un phénomène méprisa-
ur attention, est-il croyable qu'un
i se mêler à des jeux d'enfants?
ces puérilités? Que lui re-
pose avec les curieux qui
. et d'où viennent si souvent
ies, contradictoires? Toutes

rotatoires dont parle Tertullien, où l'on faisait parler les *vres et les tables* (1), que l'on remet en pratique dans siècle, si fier de ses lumières, tellement il est incontes qu'il n'y a rien de nouveau ici-bas, dans la vérité co dans l'erreur.

VII.

Examinons maintenant ce qu'il faut faire pour amen manifestations surnaturelles, et sachons quelles sont les ditions de ces évocations diaboliques.

Il faut tout simplement, comme le faisaient les Pytho et les magiciens de l'antiquité, se mettre en rapport av mauvais esprits par certaines pratiques beaucoup moins pliquées, beaucoup moins mystérieuses que dans les o tions magiques d'autrefois; on dirait que de nos jours l ble veut se mettre à la portée de tout le monde, tant il fa de façons pour se manifester; il suffit de l'impositio mains de l'homme sur les tables, avec la volonté ou au l'envie de les faire tourner et parler.

Nous disons la volonté ou l'envie, parce que depuis crifice sanglant du Golgotha, la puissance de l'enne genre humain a été singulièrement restreinte ici-bas; est comme enchaînée; et dans l'homme et tout ce qui l partient, le démon ne peut rien sans sa permission ou so sentement. Il peut nous tenter, comme il le fait souvent sans un acte exprès de notre volonté, il ne peut rien fa nous. Il a donc besoin de notre consentement pour se fester, et il lui est impossible d'agir d'une manière se s'il n'y est aidé et excité par notre volonté.

C'est ce qui se pratique aujourd'hui dans le mond une ignorance et une légèreté déplorable, par la manie nue tout-à-coup presque universelle d'imposer les mai tables, avec le désir de les animer, de les faire tourner e ler.

(1) *Per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt....* Tert. ut supra.

Quand des femmes, toujours avides de fortes émotions, des ommes mûrs, que l'on doit supposer raisonnables, et parfois ussi des ecclésiastiques, oublieux de leurs devoirs, appliquent s mains sur une table et forment ensemble une espèce de haine magnétique, de cercle magique; quand la table entre n mouvement et tourne sur elle-même, les acteurs de cette onde infernale ont fait tout ce qui est nécessaire, par l'intenon de l'esprit et les opérations du corps, pour appeler, évouer et faire agir l'esprit qui peut seul agiter cette tale, car elle est par elle-même de matière inerte, et ne peut se ouvoir spontanément ; puis, quand on veut qu'elle parle et u'on l'interroge avec désir, avec crainte, avec anxiété, on xcite cet esprit mauvais, qui peut seul comprendre et parler ar elle, puisque la matière n'a en elle ni intelligence ni raion.

Ainsi, en se livrant à ces opérations que tant de gens prennent pour un jeu sans conséquence, on entre réellement, par a volonté, en rapport avec l'esprit du mal, et l'on fait une spèce de pacte, au moins momentané, avec les ennemis de ieu ; on contracte avec lui une sorte d'alliance pour produire n commun des faits extraordinaires, en dehors de la loi diine et de l'ordre naturel; on l'appelle, on l'évoque autant u'il dépend de la volonté humaine ; en un mot, avec conience ou sans conscience, on se met avec Satan contre Dieu.

VIII.

Mais, me diront sans doute avec une pitoyable indifférence ceux qui, après avoir vu toutes ces choses, secouant la tête en signe de pitié comme s'il s'agissait d'un phénomène méprisable et bien au-dessous de leur attention, est-il croyable qu'un esprit quelconque vienne ainsi se mêler à des jeux d'enfants? Quel plaisir peut-il goûter dans ces puérilités? Que lui revient-il des entretiens qu'on lui suppose avec les curieux qui s'amusent à l'interroger? Pourquoi et d'où viennent si souvent des réponses hasardées, embrouillées, contradictoires? Toutes

ces objections importent peu, selon nous, à la chose qu'
git d'examiner, et nous ne nous chargeons pas de les r
dre. Les faits sont-ils vrais ou ne le sont-ils pas? S'ils
sont pas, il faut les rejeter; s'ils sont constants, il faut
chercher la cause. Dans le cas où ils surpassent visibl
les forces de la nature, c'est-à-dire lorsqu'on ne pe
attribuer à des causes naturelles que la science ne peut
quer, ils ne peuvent être raisonnablement attribués qu'
tervention d'une puissance occulte et spirituelle, bien qu
ne connaissions pas sa manière d'opérer. Les démons n
pas, comme Dieu, présents partout à la fois; ils ne lise
comme lui au fond des cœurs des mortels, et ne conn
que par conjecture les choses futures et libres. De là vi
les erreurs qu'ils commettent souvent dans leurs app
tions, dans leurs jugements et dans l'essai qu'ils font d
tains moyens pour séduire et gagner les âmes. Peu sc
leux d'ailleurs, ils affirmeront ou nieront sans être sûr
qu'ils disent; souvent même ils mentiront exprès; car l
ble, lorsqu'il parle de son propre fonds, est menteur e
du mensonge (1).

Quant au but que peuvent avoir les démons dans ces
de manifestations, c'est de nous attirer à eux afin de no
ter au mal. Dans ce cas, tout leur est bon pour arriver
fins. Si, dans ce qu'ils font, rien ne paraît d'abord cond
ble en apparence, c'est une ruse qu'ils emploient pour p
s'insinuer plus aisément dans nos idées et dans nos
ments, se mettre en rapport avec nous sous divers pré
et arriver à disposer de nous selon leurs désirs. Au re
ne faut pas juger de ces faits diaboliques uniquement p
dont nous avons pu être témoins, ou qui se seraient acc
dans quelques réunions chrétiennes où l'on aurait re
toute pensée de se prêter au mal. Ailleurs, et surtout d
pays non catholiques, on est allé beaucoup plus loin. S
osions relater ici, d'après des témoignages nombreux
gnes de foi, jusqu'où va l'extravagance et le déverg

(1) Jean VIII, 44.

idées, au moyen de ces manifestations surnaturelles, dans llemagne protestante et rationaliste, on ne voudrait certaiment pas nous croire. Mais c'est surtout parmi les nomuses sectes dissidentes de l'Amérique septentrionale, dont la part ont renié la divinité de Jésus-Christ, que l'enfer voit que jour s'agrandir son empire et que les esprits de ténèbres rent chaque jour davantage en communication avec les néricains. Si l'on pouvait rapporter tout ce qui se passe de ts honteux, tout ce qui se dit de blasphèmes dans ces réunions niques, on serait effrayé du point où l'on est arrivé. Aussi, r ce terrain si bien préparé pour l'invasion de Satan et de légions, les suicides et les aliénations mentales se multient par milliers, surtout parmi les *médiums*, c'est-à-dire intermédiaires de ces communications spirituelles, plus tes que les autres à servir d'agents à l'esprit du mal; les falles s'y désunissent et les doctrines les plus impies et les as immorales viennent chaque jour pervertir la nation, avec torité de l'autre monde. Nous sommes heureux de pouvoir uter que cette maladie intellectuelle gagne du terrain seunent parmi les protestants; les catholiques, même les plus norants, ont pour habitude de comparer ces phénomènes x principes du Cathéchisme et d'éprouver s'ils sont admissies d'après ces principes. Ainsi, nos coréligionnaires, au oins en Amérique, résistent partout à ces tentations et s'en oquent avec mépris (1).

Selon nous, ces grandes manifestations de l'enfer parmi les mmes et les succès qu'elles obtiennent sont un des pronoss les plus certains de l'approche de la fin des temps annoncée ur les prophéties.

IX.

Tout ce que nous venons de rapporter est certainement ien surprenant, bien merveilleux, et il nous paraît difficile e pouvoir considérer sans un étonnement mêlé d'une crainte

(1) Extrait du *Boston-Pilot* du 1er juin 1853.

profonde « *ce demi-jour effrayant jeté sur le monde i*
ble (1). » Aussi le père Ventura, l'un des hommes le
éminents de notre temps, a-t-il regardé cette épidémie
tuelle comme un fléau dont la propagation universelle
bite constitue, malgré ses apparences de puérilité, u
plus grands événements de notre siècle (2).

Cependant, à l'apparition de ces phénomènes merveil
les académiciens et les savants (car on peut être l'u
l'autre) ne doutèrent pas un seul instant qu'il ne leur s
cile de les expliquer par des causes toutes naturelle
plus timides les considérèrent d'abord comme l'effet d
taines propriétés jusqu'alors ignorées des agents impo
bles (*fluides*). D'autres, plus hardis, disaient que les r
ses des tables parlantes n'étaient que le reflet de la pens
personnes qui les interrogeaient. Ces diverses interprét
parurent peu satisfaisantes aux personnes de bon sen
ne pouvaient comprendre qu'un *fluide*, quel qu'il soit,
donner à un corps inerte une intelligence qu'il ne p
pas lui-même, ou qu'une réponse conçue par un spec
puisse se détacher de lui et se transmettre au dehor
moyen de coups frappés par une table. Il leur par
beaucoup plus naturel de supposer, au contraire, c
nous l'avons fait nous-même, qu'un être intelligent, im
riel ou invisible, un esprit, enfin, répondait aux que
des assistants, et que la table n'était que le moyen de co
nication et l'instrument matériel dont cet être se servai
manifester sa présence et sa pensée. Mais, en admettan
interprétation, la seule qui nous paraisse raisonnabl
était jeté dans l'ordre surnaturel, dans le monde inv
dont les savants d'un certain ordre ne peuvent décer
admettre publiquement l'existence. Un de ces sa
M. Babinet, a fait à cet égard une profession de foi
laisse rien à désirer. Ce physicien, dans l'article qu'il
blié sur les tables parlantes (3), commence par déclare

(1) Le père Lacordaire, *Conférences à Notre-Dame*.
(2) *Lettre au marquis de Mirville*.
(3) Dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° de mai 1854.

;arde comme *impossibles et absurdes tous* les faits qui ne ivent s'accorder avec les résultats généraux de l'observan physique, auxquels on donne le nom de lois, comme si lois de la nature étaient tellement connues aujourd'hui 'il ne soit plus possible de les modifier, et qu'il n'y ait pas faits intellectuels et moraux auxquels on ne saurait applier les notions physiques et mathématiques. Pour ce savant, s les phénomènes surnaturels, les prodiges nouveaux 'on nous raconte *et jusqu'aux miracles divins*, sont, dans cas, *d'impossibilité* et *d'absurdité*. M. Babinet ne s'est sans nte pas rappelé, en écrivant cette inqualifiable assertion, e J.-J. Rousseau, se demandant un jour si Dieu pouvait re des miracles, répondait que cette question sérieusement sée serait impie, si elle n'était point absurde; nous avions n entendu dire qu'un académicien pouvait au besoin ne s connaître son catéchisme, mais nous croyions qu'il deit au moins savoir son Rousseau.

M. Babinet divise en deux catégories les faits des tables parntes et les manifestations spirituelles d'Amérique; ceux l'il ne peut pas expliquer d'après les lois de la physique et la physiologie et ceux qu'il peut expliquer. Les premiers nt nécessairement le résultat de l'erreur ou de l'imposture, ils sont *impossibles et absurdes*, parce que M. Babinet ne s comprend pas. — Si ces phénomènes étaient vrais, ce seit, dit-il, un *trait de folie de la nature*, et celui qui les conterait serait tenu de faire connaître et de légitimer son otif. — Or, il n'est pas inutile de faire remarquer que, dans jargon philosophique, *la nature* est presque toujours prise our Dieu, dont le nom se trouve rarement sous la plume des vants qui ne connaissent d'autre évangile que les livres de ucrèce et d'Epicure. Voilà donc la nature, ou plutôt Dieu ui-même, taxé de folie, parce qu'il permet qu'il existe dans e monde des faits merveilleux qu'un membre de l'académie des sciences ne peut expliquer par les lois connues de la physique et de la physiologie.

Quant aux faits que M. Babinet prétend pouvoir expliquer, tels que les coups frappés par des tables et correspondant à

des lettres choisies par l'intelligence qui répond à l'interq teur, il les attribue tout simplement à la *ventriloquie*, ce supposerait, pour ne parler que des *médiums* américains que cet art difficile, qui exige de longs exercices et qui e rare parmi nous, est tellement commun en Amérique q est à peu près le partage de tous les *citoyens* des Etat l'Union; une telle supposition est évidemment un non tout-à-fait indigne du savoir qu'on est en droit de suppos un académicien.

Avant M. Babinet, un autre érudit, M. Chevreul, a publié dans *le Journal des savants* (dont le titre est sou un peu menteur) un travail que ses confrères ont qu de *remarquable*, mais auquel j'avoue franchement n'a rien compris, faute sans doute d'être académicien : ains n'en parlerai pas.

Sur ces entrefaites, est survenu M. Schiff, médecin a mand de Francfort-sur-le-Mein, qui, mettant de côté les des et la ventriloquie de M. Babinet, a démontré *expérin talement* que les bruits attribués aux esprits frappeurs viennent tout simplement *du déplacement réitéré du ten du muscle long péronnier, de la gaine dans laquelle il g en passant derrière la malléole externe :*

Bene parlare
Dignus intrare
In nostro docto corpore.

Cette découverte a tellement émerveillé l'académie sciences, qu'elle a admis M. Schiff lui-même à l'honneu répéter devant elle cette expérience qui a parfaitement réu et l'on a entendu se produire une série de *toc toc* d'une teté et d'une force à jeter le trouble dans toute autre so que celle de doctes et graves académiciens.

A M. Schiff a succédé M. Flint, médecin et profes américain. Ce n'est pas cette fois la cheville éloquente d dame allemande qui explique les esprits frappeurs : il

(1) M. Babinet en porte le nombre à soixante mille, au moins.

ajouter un peu plus haut : c'est le genou d'une dame américaine qui est doué de la faculté de produire volontairement et sans douleur sur elle-même des bruits tout-à-fait semblables, par leur nature et par leur intensité, à ceux que faisaient entendre les prétendus esprits frappeurs. Ces bruits se passaient dans l'articulation du genou, à la suite d'une contraction musculaire, d'où le docte américain a très-sagement et très-logiquement conclu que les soi-disants esprits frappeurs sont des bruits produits par des déplacements brusques des parties osseuses ou tendineuses; *e sempre bene!...*

Nous pourrions citer plusieurs autres explications, tout aussi logiques, tout aussi concluantes, présentées à l'académie des sciences par d'autres savants, et reçues avec empressement par la docte assemblée. Ces explications, qui n'expliquent rien, prouvent seulement la vérité de ce vieux dicton, qui n'a jamais été mieux appliqué que dans cette circonstance :

« Magis magnos clericos, non sunt magis magnos sapientes. »

Ce que Regnard traduit ainsi :

« Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins (1). »

X.

Le genou éloquent de la dame américaine de M. Flint me fait souvenir d'un autre genou féminin plus savant encore : c'est celui d'une somnambule qui tenait une conversation suivie avec un célèbre médecin magnétiseur. Mais ce fait, qui sort du domaine de la physiologie pour entrer dans celui des tables parlantes, prouve la parfaite identité qui existe dans les causes qui produisent les phénomènes magnétiques et ceux qui se manifestent dans l'évocation par les tables. Le fait que nous allons rapporter est un des plus curieux de ceux que contiennent les annales du magnétisme.

(1) Nous croyons qu'il est de notre devoir d'ajouter que l'académie française a eu l'esprit et le bon goût de ne point se mêler dans toute cette affaire.

Le docteur Billot, homme instruit et consciencieux, qui, qu'il admit, avec tous les magnétiseurs, l'existence d'un fluide spécial du magnétisme à l'usage des somnambules, fluide qu'il supposait être la lumière vierge telle qu'elle est sortie, dans l'origine, du sein de Dieu et avant toute modification solaire, pour reflet de la lumière incréée, soutenait toutefois que ce fluide, et l'influence de l'homme qui le développe dans le magnétisé, n'était pas la cause principale des phénomènes qui se manifestent dans le somnambulisme; mais que ces phénomènes étaient *essentiellement l'œuvre d'un auxiliaire « ami ou ennemi de l'homme »*, et qui, médiateur entre la créature et Dieu, communiquait à l'âme ou lui suscitait tout ce qu'elle disait, voyait et faisait dans l'état de lucidité magnétique (1). Cet aveu précieux de la part d'un des plus habiles magnétiseurs de notre époque, détruit en réalité toute la théorie du magnétisme, et réduit totalement l'importance du fluide magnétique à peu près à une absolue nullité et à une pure imagination. Il achève de renverser dans son fondement l'hypothétique existence de ce fluide, en même temps qu'il donne les preuves les plus claires et les plus positives de l'action réelle et immédiate d'une puissance spirituelle occulte dans les phénomènes qu'on attribue à cet agent merveilleux.

Voici l'histoire, au moins fort singulière, que M. le docteur Billot rapporte d'une paysanne de la commune de Cucuron, dans le département de Vaucluse : « Ce sont, dit-il, des faits qui démontrent l'existence d'une puissance invisible, distincte et séparée du *moi*, pouvant agir sur lui comme sur ses organes matériels, et dont la nature ne peut lui être que semblable (2). »

Cette fille, nommée Marie-Thérèse Mathieu, était restée estropiée depuis l'âge de vingt ans d'une chute qu'elle avait

(1) *Recherches psychologiques ou correspondance sur le magnétisme vital*, p. 3 de l'introduction.

(2) *Recherches psychologiques, etc., ou correspondance sur le magnétisme vital*, lettre III°, *Mémoire sur un phénomène extraordinaire qui, par suite d'expériences éminemment positives, constate qu'il existe des êtres immatériels, etc.*, t. I, p. 31.

;; le docteur, après l'avoir traitée, longtemps après, avec de succès, par l'électrisation (1), commença, en mars 5, à essayer sur elle l'influence des procédés magnétiques. ıdant huit jours qu'il la magnétisa, il ne put réussir à l'enmir; elle disait bien qu'elle avait de la somnolence, une ıde propension au sommeil, mais, au moment où elle al- s'assoupir, une peur soudaine s'emparait d'elle et elle s'éllait. Il fallut donc abandonner le dessein de provoquer en le somnambulisme, et le docteur dut se contenter de lui e des passes et des frictions sur le membre malade. Toutıup, à la troisième passe, un mouvement singulier, « qui emblait à celui d'un gros vaisseau artériel ou aux pulsaıs du cœur, » se produisit sur le genou où il pratiquait ces ıes. Instruit par une vieille expérience à se mettre en garde tre les ruses du fluide (2), le magnétiseur, soupçonnant ici lque « moteur particulier », se mit à parler à ce genou et ıanda alternativement et coup sur coup que le mouvement lieu et qu'il cessât; et, quand il demandait le mouvement, chairs du genou se gonflaient et s'agitaient; elles renent incontinent dans leur repos quand il leur disait de ıer. En vain la malade essaya-t-elle d'y résister : le mouıent avait lieu malgré elle dès qu'il l'ordonnait, mais non s qu'elle en éprouvât quelque souffrance.

.e docteur, pour tenir conversation plus commodément c ce genou, lui demanda un mouvement dans un certain s pour dire oui, et un autre dans un sens contraire pour ıifier non, ce qui eut lieu de la manière qu'il l'avait dé; et ces signes de convention une fois établis, il apprit par r moyen que c'était un esprit invisible qui, en agissant sur chairs, était la cause des mouvements qui s'y faisaient avec t d'intelligence; cet esprit était ou prétendait être l'ange dien de Marie Mathieu, et le guide du docteur dans la maie dont cette paysanne était atteinte. Comme cet esprit dit qu'il avait pouvoir sur ses organes, même malgré elle, le

(1) C'était en 1819.
(2) C'est-à-dire du démon.

docteur lui demanda qu'il fit les réponses de oui et de non, non plus par des mouvements dans le genou, comme il l'avait fait jusqu'alors, mais en agitant la tête de Marie et l'inclinant en la manière ordinaire, ce qu'il fit immédiatement malgré la résistance de cette fille. Alors il lui demanda de parler ouvertement par sa bouche, mais non avec sa même voix, afin qu'il put comprendre que ce n'était pas elle qui répondait à ses questions. Aussitôt la pauvre fille se sentit violemment secouée, la tête et le tronc furent saisis de mouvements convulsifs, et la bouche, d'une voix fortement élevée et dont le timbre était tout-à-fait différent de celui de sa voix habituelle, prononça trois fois « oui, oui, oui », suivant le nombre de mouvements qui, à chaque réponse, s'étaient produits dans le genou malade. Marie se plaignit de la douleur que ces commotions violentes lui faisaient éprouver, et le docteur commença à croire que le prétendu guide pourrait bien n'être effectivement qu'un ange de ténèbres.

Cependant, un nouveau mode de communication avec l'esprit s'établit dans la pauvre souffrante ; ce mode paraît avoir été suscité par l'esprit lui-même : elle se sentit portée, non d'elle-même, mais sans qu'elle le voulut, à présenter sa main au docteur, et, tandis qu'elle frappait de l'un de ses doigts sur les siens, une voix articula distinctement dans son gosier, en même nombre que les mouvements du doigt, des paroles qu'elle seule pouvait entendre, et qu'elle répéta au magnétiseur après que la *voix* qui les proféra eut cessé. Il apprit ainsi que l'esprit de qui venait cette voix agissait sur l'esprit de Marie, et que c'était celui-ci qui faisait ensuite exécuter par le corps tous les mouvements que l'esprit étranger demandait : « Quand je résiste, ajoutait Marie, l'esprit, c'est-à-dire mon ange, agit fortement sur mes organes, si Dieu le permet. »

Depuis ce moment, tous les symptômes et les effets du somnambulisme magnétique se manifestèrent chez cette fille, et le docteur Billot raconte sur elle des choses peut-être encore plus surprenantes que celles que nous avons rapportées.

Nous n'avons eu d'autre but, en citant aussi longuement les

its certifiés par le médecin magnétiseur, que de démontrer
ıx plus incrédules que le phénomène du magnétisme et du
mnambulisme est exactement similaire à celui des tables
rlantes, et provient de la même cause surnaturelle: ce n'est
s le somnambule qui parle, c'est l'esprit qui raisonne en lui
mme dans la table, et qui s'exprime par sa voix comme il
exprime par la main du *médium*, que l'on devrait plus jus-
ment appeler *évocateur*. Ce qui se passe dans les expérien-
s du somnambulisme se passe dans l'expérience des tables;
faut autant de temps et les mêmes conditions pour faire par-
r l'un que l'autre, et la présence de certaines personnes trou-
le ou empêche le phénomène dans l'un comme dans l'autre
s.

XI.

Maintenant, que conclure de tout ce que nous venons d'é-
blir avec la plus grande évidence? Je ne suis pas prophète
ne sais ce que la miséricorde ou la justice de Dieu nous
répare, en permettant parmi les hommes et dans des temps
e scepticisme et d'incrédulité des manifestations aussi sur-
renantes. Cependant, il me semble voir au moins sortir de
utes ces choses de merveilleuses leçons, même pour ces sa-
ants orgueilleux, dont l'effrayante opiniâtreté d'ignorance
e leur permet pas encore de regarder autrement que d'un
il de dédain et de pitié ce dont tout le monde peut s'assu-
r aujourd'hui, j'en vois sortir la justification de l'Evangile
de la foi, la condamnation définitive du rationalisme et du
atérialisme terrassés par ces faits, et par conséquent la glori-
ation prochaine de tout le passé de la véritable Eglise et
ême de ce moyen-âge si calomnié, si travesti, si gratuite-
ent doté de tant de ténèbres. Voilà des faits d'une nature
ut-à-fait étrange qui viennent le venger de toutes ces ac-
ısations de crédulité superstitieuse qu'on lui avait tant pro-
iguées.

Les communications spirituelles sont un fait tellement ré-
andu aujourd'hui, qu'il n'est plus possible à l'homme doué
e la logique la plus vulgaire de les contester, à moins de

prétendre que tout le monde est fou autour de lui, qu'il est le seul sage, le seul bon juge, le seul exempt de l'épidémie générale ; mais aussi le seul qui n'ait rien vu, ni rien voulu voir, rien essayé, rien appris du fait le plus considérable *peut-être* qui ait visité l'humanité depuis qu'elle existe, la communication directe avec les morts, la réalité de l'apparition des revenants et l'existence des bons et des mauvais anges.



LIVRE NEUVIÈME.

DE LA THÉOLEPSIE ET DE L'ONÉIROCRISIE (1).

CHAPITRE I.

Catalepsie, Extases, Visions, Songes.

> « Le songe est une ardeur, une imagination de l'esprit humain, un discours de l'âme en un corps mortel et passible. Comme le songe est humain, il a ses bornes et ne s'étend pas plus loin que là où les forces de l'âme se peuvent étendre, et rien davantage. Les visions, les extases et les révélations s'étendent bien plus loin. »
>
> SAINT AUGUSTIN.

Les auteurs sacrés et les historiens profanes ont prouvé, depuis des siècles et par d'éclatants exemples, l'intervention des génies infernaux dans différentes maladies et infirmités, telles que la catalepsie, ainsi que dans d'autres affections du genre nerveux, parmi lesquelles on doit distinguer principalement les différentes sortes d'extases. Nous allons examiner succinctement et autant que nos connaissances nous le permettront l'analogie qui peut exister entre elles et la puissance qu'on nomme magnétique. Parlons d'abord de la catalepsie :

La catalepsie est une maladie nerveuse dans laquelle il y a privation du sentiment et de mouvements volontaires, avec

(1) La théolepsie est la divination par le moyen d'extases et d'illuminations; l'onéirocrisie est la divination par le moyen des songes.

conservation des positions diverses dans lesquelles on pl
les membres du malade et persistance de la respiration et
pouls. Les cas de catalepsie semblent avoir été beaucoup p
communs autrefois qu'ils ne le sont de nos jours, car on e
trouve un grand nombre dans les ouvrages des médecins
ciens et peu parmi les modernes. Petetin est, parmi ces de
niers, celui qui nous a conservé les faits les plus curieux
cette maladie extraordinaire. Les exemples qu'il cite sont p
ticulièrement remarquables par les phénomènes de som
bulisme magnétique qui survinrent chez la plupart des m
lades. Ces malades, indépendamment des symptômes prop
à la catalepsie, tombaient dans une sorte d'extase, dans l
quelle ils répondaient aux personnes qui étaient en rapp
avec eux, et paraissaient avoir éprouvé un transport fort e
traordinaire des sens. Ils disaient entendre les sons, sentir l
saveurs par la région épigastrique; lorsqu'on ne les touch
point, ils n'entendaient point les interrogations. On peut do
considérer cet état chez les cataleptiques comme provenant d
la même cause que les phénomènes observés dans le somna
bulisme magnétique; ce qui prouve que, dans beaucoup d
circonstances, les démons n'attendent pas pour s'emparer d
certains corps humains qu'il plaise à quelque initié aux mys
tères magnétiques d'invoquer leur puissance. Nous en pour
rions citer plusieurs exemples pris dans les ouvrages des ma
gnétiseurs. M. de Leuze rapporte que mademoiselle Adélaïd
de F*** avait présenté, sans avoir été magnétisée, tous les phé
nomènes du somnambulisme. Elle n'avait, comme la plupa
des possédés du magnétisme, aucune idée du *moi* propreme
dit. Elle ne convenait jamais de l'identité d'Adélaïde avec p
tite, nom qu'elle recevait et se donnait pendant sa maladie (1

« On a vu naguère à Lyon, écrivait, il y a quelques anné
M. l'abbé Wurtz, des femmes cataleptiques qui faisaient d
choses surnaturelles, incompréhensibles; semblables aux so
nambules magnétiques, elles lisaient des lettres cachetées, d
vinaient ce que l'on tenait serré dans le creux de la main, r

(1) *Hist. du magn.*, tom. I, p. 188.

daient à des questions mentales, etc., etc. Ces faits, ajoute ecclésiastique, sont encore aujourd'hui attestés par un nd nombre de témoins dont la véracité et la sagacité sont osantes. C'est dans la ville même de Lyon que j'écris ceci, e ne crains pas d'être démenti (1). »

On a souvent confondu l'extase avec la catalepsie, le somnbulisme et autres affections du système nerveux auxquelelle ressemble en quelques points. Les théologiens reconssent deux sortes d'extases, l'une divine et l'autre que l'on it nommer diabolique, puisqu'elle paraît être le résultat de ntervention des puissances infernales. C'est ce qui fait dire Tertullien : « Que l'extase produit quelquefois dans l'âme s impressions de sagesse, tandis que d'autres fois elle ne fait itre qu'erreurs et fausses notions (2). » On a expliqué cette fférence en pré-supposant qu'il existe chez l'homme raisonble deux choses principales : l'intelligence qui provient de me, et la fantaisie des sens corporels ; la première est toute leste et toute divine, tandis que l'autre est toute terrestre et ite sensuelle. Albert-le-Grand place entre elles la volonté maine sur laquelle Dieu seul a pouvoir, qui joint et unit ntelligence à la fantaisie, et rend céleste ce qui est terrestre r la participation de l'âme (3). Car Dieu peut, quand il lui ît, communiquer la volonté à l'intelligence et à la fantaisie hommes, comme le font également quelquefois les an- par les rayons de la divinité *infus* en eux. C'est pourquoi sciences et les notions qu'ils nous communiquent par le yen de l'extase sont belles, claires et certaines, tandis que démons ne pouvant agir que sur la fantaisie, n'apportent is les extases qu'ils produisent rien qui ne soit fantasque, arre et enveloppé d'erreurs ; car ils ne peuvent communier aux hommes que ce qui leur est propre, par suite de leur ite et de leur dégradation. C'est pourquoi Salomon compare extases diaboliques aux douleurs de la femme dans l'enfan-

1) *Superst. et prestiges des philosophes du* XVIII[e] *siècle ou les nouveaux onolâtres.*
2) Tertullien, *De anima.*
3) *In libr. de quatuor Eocevis*, quæst. II, art. 14.

tement : « Et sicut parturientis cor tuum phantasias patitur, nisi ab altissimo fuerit emissa visitatio (1). » Tel est généralement aussi le caractère des extases magnétiques.

Quant à l'extase divine que l'on appelle aussi ravissement, elle n'offre aux yeux de l'esprit que la vue des choses célestes et surnaturelles, tandis que les sens reposent endormis et plongés dans un assoupissement plus profond que le sommeil ordinaire. Tel dut être celui dans lequel Dieu plongea Adam lorsqu'il forma d'une de ses côtes notre première mère. Tels sont décrits encore dans l'*Ancien* Testament ces ravissements *(thaudèma)* dans lesquels étaient plongés les prophètes du Seigneur, *propheta domini*, lorsqu'ils recevaient l'inspiration divine, ainsi que dans le *Nouveau*, les visions de saint Pierre et de saint Jean.

Sainte Marie-Madeleine, disent les auteurs de sa vie, était si ardente dans les prières qu'elle adressait à Dieu devant une croix élevée à l'entrée de la Sainte-Baume, qu'elle fut quelquefois ravie en extase jusqu'au ciel, où elle entendait le concert des anges. C'est ce qu'exprime Pétrarque dans l'hymne qu'il a composé en l'honneur de cette sainte :

Celestes audire choros
Alterna canentes carmina,
Corporeo de carcere
Digna fuisti.

Tendre et affectionnée jusqu'aux larmes les plus abondantes, vive et toute de flamme, sans délire et sans emportement, sainte Thérèse porta l'amour divin au plus haut degré de sensibilité dont soit susceptible le cœur humain ; cette sainte éprouvait pendant ses extases une pure, mais véritable volupté.

C'est dans ces saintes extases que l'âme entre en communication avec la divinité et qu'elle reçoit ces inspirations soudaines par lesquelles Dieu se plaît quelquefois à manifester sa volonté. Une vision extraordinaire avait ôté la raison à Char

(1) *Ecclesiast.*, XXXIV. — 6.

VI, et le royaume des lys subissait le joug de l'étranger ; révélations mystérieuses arment le bras d'une jeune fille. nne, endormie sur la bruyère de Domremy, entend l'ar- ınge saint Michel lui dire d'aller faire lever le siége d'Or- ns, et sacrer à Reims *le gentil roi* : elle obéit, et la France sauvée. Elle l'entendit cette voix céleste, croyez-le bien, ce qu'elle avait mérité de l'entendre (1).

On a vu dans les temps modernes, et même de nos jours, poètes et des musiciens rapporter leurs plus beaux ouvra- à des inspirations divines. Le Tasse, dont l'âme était si re- ieuse, croyait entendre une voix céleste qui l'inspirait ; et ham, le grand violon, nous a donné dernièrement, sous le n d'*Audition*, un échantillon des suaves accords de l'har- nie céleste. Cet homme, dont la noble et sainte vie est par- ée entre la musique et la prière, avait composé une mélo- , que l'on dit fort belle, sur de charmantes paroles d'un re inspiré, de Reboul, dont le sujet était l'ange au berceau n enfant malade. « On rapporte qu'il allait les publier ınd il lui arriva un accident extraordinaire. Il se prome- t dans le fond du bois de Boulogne, seul dans une petite e, plongé dans une profonde rêverie. Tout-à-coup il en- d dans l'air un son qui le fait tressaillir ; il lève la tête, à ce en succède un autre ; une mélodie commence, il lui sem- qu'une voix chante les paroles de l'ange et de l'enfant sur autre air que le sien ; il prête l'oreille, car cet air est bien s simple et bien plus touchant ; la mélodie se développe, istingue non-seulement l'air, mais l'accompagnement, l'ac- ıpagnement avec harpe éolienne : surpris ainsi en pleine ımère tristesse par une inspiration céleste, sa tête s'exalte qu'au délire, et alors il entend une voix qui lui dit : Mon i, écrivez ce que je vous ai chanté ; il revient, il écrit. Il

) Des magnétiseurs n'ont pas rougi de comparer dans leurs écrits Eli- prophétisant au son de la musique devant le roi Joram, au charlatan mer touchant de l'harmonica pour faciliter les crises magnétiques. L'un x a publié un livre dans lequel il attribue les ravissements des prophè- et l'exaltation héroïque de Jeanne d'Arc aux fureurs diaboliques du ma- tisme animal.

ajoute quelques notes inentendues à ce chant, il le compl
par deux autres morceaux, et il pose en tête ce titre signi
catif : *Audition* (1). »

Voilà l'extase divine; quant aux extases diaboliques, l'a
tiquité païenne nous en fournit assez d'exemples; un
plus remarquables est celui du philosophe Hermotine de (
zomène, maître et précurseur d'Anaxagoras. Aristote, I
tarque et Pline racontent des merveilles de ce philoso
mystérieux. Son âme, disent-ils, se séparait de son co
qui demeurait immobile tandis qu'elle errait dans di
lieux, où elle prédisait l'avenir. Après quelque temps (
sence, elle revenait animer de nouveau le corps du phi
phe, et annonçait à ses concitoyens ce qu'elle avait a
dans ses voyages. Il lisait dans l'avenir, prédisait les é
ments et les calamités qui devaient arriver, telles que s
resses, contagions, famines, guerres, etc.

On rapporte que sa femme qui, pendant ces extases,
chargée de veiller à ce que personne ne touchât au co
son mari, gagnée par ses ennemis, le leur livra tandis
était dans cet état. Ceux-ci le portèrent au bûcher et l
lèrent, de sorte que l'âme, à son retour, ne put y rentrer.
mourut tout de bon le pauvre Hermotine. Les Clazomé
lui bâtirent un temple, dont ils interdirent l'entrée aux
mes, en raison sans doute de la perfidie de son épous
plutôt, selon nous, pour empêcher que les choses se
qu'elles auraient pu y apprendre ne fussent prompt
divulguées dans le public.

Eunape parle d'une femme célèbre nommée Sosipat
douée d'un grand savoir, que des hommes inconnus de
dèrent à son père lorsqu'elle était encore enfant, et qu'il
vèrent en secret; ils l'instruisirent dans les mystères d
magique et de celui de deviner. Elle fut enfin mariée a
losophe platonicien Eustathe (3), et professait elle-mêm

(1) L'anecdote concernant l'*Audition* d'Urham est empruntée a
tuel feuilleton de la *Gazette de France*.
(2) In vitâ philosophor, et sophist.
(3) Auteur du mauvais roman grec d'*Ismène* et d'*Isménie*.

publiquement la philosophie à Alexandrie. Un jour, en plein auditoire, elle s'arrêta au milieu de son discours et tomba dans une espèce d'extase, au sortir de laquelle elle annonça que Philométor, qui était son amant secret, venait de tomber de son char et qu'il s'était dangereusement blessé, ce qui se trouva véritable.

Mais voici un exemple d'extase diabolique dans lequel on retrouve les symptômes d'insensibilité corporelle remarqués chez les somnambules magnétiques. Saint Augustin rapporte que Restitutus, prêtre et sorcier, tombait en extase quand il voulait et aussi longuement qu'il voulait. On avait beau le piquer, le brûler, le tourner, le tourmenter, il ne sentait rien tant que durait son extase, mais il éprouvait au réveil des douleurs aux endroits qui avaient été ainsi piqués ou brûlés (1).

Krantz raconte, dans son histoire de Danemark, les choses surprenantes qui ont lieu durant les extases des sorciers finlandais (2). Peucer, gendre de Melanchton, rapporte les mêmes choses des sorciers pilappiens; et il ajoute que, tant que dure l'extase, il est nécessaire que quelqu'un demeure constamment près du corps, autrement le diable l'emporterait infailliblement (3). Aujourd'hui encore, les Lapons et d'autres peuples polaires entrent, dit-on, dans des crises comme les magnétisés, et dévoilent l'avenir et les événements lointains comme les somnambules.

Telles sont également les extases des sorcières qui racontent à leur réveil avoir été au sabbat. Le cardinal Cajetan et l'inquisiteur Nider citent plusieurs exemples de femmes accusées de sorcellerie qui, ayant indiqué d'avance l'heure à laquelle elles devaient y être transportées, furent trouvées au moment désigné par elles dans un état effroyable d'agitation, ayant tous les symptômes d'une extase diabolique.

L'extase diabolique est encore celle dans laquelle tombaient les sibylles, les pythies, dans les temples d'Apollon,

(1) *De Civitat dei*, lib. XIV, cap. 24.
(2) Lib. II.
(3) *Divinat.*, *de theomant.*, lib. VI.

de Sérapis et de Jupiter-Ammon, les hiérophantes, les
res, dans les antres fameux de Trophonius, d'Esc
les temples d'Amphiarüs et d'Amphilocus; elle offre
plus étroites analogies avec la théorie et la pratique d
magie somnambulique. Cet état d'exaltation ne diffère
beaucoup des convulsions des quakers, des méthodistes
d'autres fanatiques des sectes protestantes de l'Angleterre,
l'Ecosse et des Etats-Unis d'Amérique; des extases, des
tons, fakirs, bonzes ou autres contemplatifs de l'Inde;
visions de quelques derviches et de l'enthousiasme des jan
nistes de Saint-Médard et des Cevenols. Nous croyons, com
les magnétiseurs, que ces sortes d'extases sont, à différ
degrés près, semblables à l'état des somnambules magné
ques, et qu'elles proviennent de la même cause.

Elles sont encore de même nature que celles dans lesqu
tombent les prêtres et jongleurs des naturels de l'Amériq
si souvent décrites par les voyageurs. Cook et Bougainv
ont raconté celles dont ils ont été témoins dans les îles
l'Océan Pacifique, vers la fin du siècle dernier; Parry, Ro
font des récits semblables des scènes fréquentes de ce gen
observées par eux chez les esquimaux. Mais la relation la pl
curieuse est certainement celle de M. Dumont d'Urville, co
cernant les extases dans lesquelles tombent journellement le
prêtres de Tonga-Tabou. Voici comment s'exprime sur c
sujet le savant navigateur :

« Dans les îles de Tonga, les prêtres ne forment point,
comme dans les autres groupes polynésiens, une caste privi-
légiée, une corporation distincte. C'est la nature qui fait le
prêtre, non la vocation; il faut que les prêtres soient doué
de la faculté d'être inspirés, d'être visités de temps à autr
par le Dieu. Alors ils sont *fahe-guehe*, c'est-à-dire distincts
séparés du reste des hommes et passés à l'état de pure es-
sence. Quand l'extase a cessé, leur caractère sacerdotal expir
aussi; ils ne sont plus que des êtres fort ordinaires; ils ren
trent dans les conditions de leur rang social, habituellemen
inférieur. Les éguis (nobles), en effet, sont rarement prêtres
surtout ceux d'un rang un peu élevé.

Cet état d'inspiration a sans doute ses charlatans et ses ons; mais Mariner (1) incline à croire que l'extase de l'insé, *provenant d'une grande surexitation au cerveau*, est elquefois profonde et réelle. Les prêtres de Tonga semblent rouver les *phénomènes organiques* que l'antiquité a signa- dans les pythonisses et les sibylles, et que le magné- me moderne a reproduits *d'une manière qui désarme l'in- édulité* (2). Le prêtre Tonga, soumis à l'influence du Dieu, vient d'abord mélancolique et sombre; *il semble lutter ntre une force irrésistible qu'il voudrait vaincre;* vaincu -même, il cède pourtant et parle d'une voix sourde d'abord, nme contraint, comme violenté; puis, s'élevant peu à peu les paroxysmes convulsifs, il presse ses paroles, les jette rtées et vibrantes, se pose dans une attitude de défi et de nace. Alors commence une sorte de tremblement épilepti- e et nerveux; la sueur dégoutte du front du prêtre, sa iche s'agite dans des tics continuels, ses dents claquent, lèvres deviennent noires. La poitrine haletante, le pouls cadé, il expirerait si des larmes abondantes ne sortaient ses paupières. Cette expansion le soulage, il se remet de accès effrayant, et mange ensuite comme quatre hommes umés (3). »

Qui ne croirait entendre le récit d'une scène de somnambu- ne magnétique chez M. Foissac ou chez M. Dupotet? Quant ous, la seule différence que nous puissions remarquer en- le magnétiseur de Paris et le jongleur de Tonga, c'est que lernier produit lui-même, tout éveillé, les mêmes phéno- nes que le premier ne peut produire qu'au moyen du som- nbule avec lequel il s'est mis en rapport. Nous croyons, nme M. d'Urville, que les extases des pythonisses et des ylles, celles des jongleurs de la Polynésie, ainsi que les

1) Anglais qui a demeuré pendant plusieurs années chez les naturels de ga.

2) Nous regrettons d'entendre un homme comme M. d'Urville parler phénomènes organiques et des autres jongleries des magnétiseurs et phrénologistes comme pourrait le faire le plus crédule des disciples de mer.

3) *Voyage de l'Astrolabe*, t. IV, 1re partie, p. 300.

effets de la magie somnambulique, ont été et sont enco
duits par une cause absolument semblable, c'est-à-di
l'intervention d'une puissance surnaturelle. Nous p
également avoir démontré, en parlant de la magie m
que, que ces sortes d'extases ne peuvent raisonnal
être attribuées à une grande surexcitation au cervea
plus qu'à des prétendus phénomènes organiques, de
jusqu'ici n'a démontré l'existence.

Disons encore quelque chose sur la croyance aux
dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs f
le cours de cet ouvrage. Lorsque saint Augustin prét
le songe « est une ardeur, une imagination de l'es
main, un discours de l'âme en un corps mortel et p
ayant ses bornes et ne pouvant pas s'étendre plus loi
où les forces de l'âme peuvent s'étendre, » il veut pa
songes naturels dans lesquels on s'est efforcé de tout t
trouver l'annonce de futurs événements. Les anciens
fait une science de l'interprétation des songes comme
de l'inspection des entrailles des victimes, du vol des
de l'audition de certaines voix, des éternuments, etc
ne peut se figurer jusqu'à quel point leur croyance étai
à cet égard (1). Ils tenaient une note exacte, non-se
de leurs propres songes, mais encore de ceux de leur
même de leurs domestiques, ainsi que l'écrit Pline-le
Suca (2). Le roi Mithridate fit faire un livre qui de
fort curieux des songes de ses maîtresses. On trouvai

(1) Artémidore Ephésien, qui vivait sous Antonin-le-Pieux, e
tous les auteurs anciens qui a le plus écrit sur l'interprétation d
Il voyagea longtemps afin de s'instruire près des diseurs de bo
ture et eut un grand commerce avec eux. Il nous a laissé une li
dérable des divers auteurs qui avaient écrit avant lui sur cette
On a aussi d'Achmet, fils de Scirim, que Barthius croit avoir été
des songes dans une cour barbare, un livre qui contient l'inte
des songes suivant la doctrine des Indiens, des Perses et des I
Cet ouvrage a été publié en grec par M. Rigaut en 1603, et joi
avec l'ouvrage d'Artemidore sur le même sujet. Nous avons en La
un traité des songes de Guillaume de Saint-Leidier ou Saint-Di
badour du Velay. On a publié vers le milieu du dernier siècle
sur l'art de se rendre heureux par les songes, qu'on attribue à F

(2) *Epist.*, lib. VII.

; dans Rome des personnes qui gagnaient leur vie par
e de divination, et Lysimachus, fils de la fille du grand
:, gagnait la sienne à interpréter les songes dans un
ır d'Athènes (1). Il y avait même des gens qui faisaient
le rêver pour les autres; Martial se plaint dans une de
;rammes de tout ce que lui ont déjà coûté les songes de
nus, et finit en le priant de ne plus s'occuper de lui
n sommeil, et de rêver à l'avenir pour lui-même :

Semper mâne mihi de me mera somnia narras
Quœ moveant animum sollicitent que meum.
Jam prior ad facem sed hæc vindemia venit,
Exorat noctes dum mihi saga tuas,
Consumpsi falsasque molas et turis acervos;
Decrevere greges, dum cadit agna frequens.
Non porcus, non cortis aves, non ova supersunt.
Aut vigila, aut dormi, nasidiane, tibi (2).

édecin, dans les attributions duquel il entrait sans
ussi de rêver pour Octave, l'avertit de ne point se trou-
. bataille de Philippes, et surtout d'abandonner sa tente
t le combat. Il suivit ce conseil et lui dut sa conserva-
ır Brutus ayant mis en fuite les gens d'Octave et péné-
ue dans sa tente, fit un carnage horrible de tous ceux
trouvaient.

›iade rêva la nuit qui précéda sa mort qu'il était cou-
manteau de sa maîtresse. Le lendemain, il fut tué par
baze, et couvert ensuite de ce même manteau, dans le-
fut brûlé sans honneurs de sépulture.

César, averti de sa mort prochaine par le songe de
e, résista aux supplications qu'elle lui fit de ne point
ı Sénat, où il fut assassiné aux pieds de la statue de
:.

ırque rapporte qu'un Italien songea qu'il avait été
d'un de ces lions de marbre que l'on place à l'entrée
ses et des palais, et que cette blessure était mortelle.

(1) *ılerus in Socrate apud Plutarq. subfine vitæ Aristidis.*
(2) ·tial, *Epigr.*, lib. VII. — *Epigr.* — XLVI.

Passant le lendemain avec plusieurs personnes devant un lion semblable à celui qu'il avait vu en songe, il ne put s'empêcher de raconter ce qui lui était arrivé la nuit précédente, puis de mettre en riant la main dans la gueule de l'animal, en disant : Voilà mon ennemi de cette nuit. Mais par malheur pour lui, un scorpion caché dans la gueule du lion le piqua à la main et il mourut quelques jours après de cette blessure.

On pourrait remplir des volumes de tout ce qui a été dit et écrit sur les songes, et l'on en trouverait certainement dans le nombre de fort extraordinaires par leurs résultats.

Il ne faut pas confondre les songes ordinaires dont l'interprétation regardée comme superstitieuse était défendue par la loi divine, avec les visions au moyen desquelles Dieu faisait souvent connaître sa volonté. L'Ancien et le Nouveau Testament nous en fournissent de nombreux exemples. Mais c'est plutôt des visions diaboliques que nous devons nous occuper dans un ouvrage sur les superstitions populaires, et nous pensons que l'on doit considérer comme provenant du démon celles qui étaient envoyées par les faux dieux du paganisme : « Quoniam omnes dii gentium dœmonia, » a dit le psalmiste (1).

Cicéron nous apprend que les païens allaient dormir la nuit dans les temples pour avoir des songes et des visions, non-seulement dans l'espoir de recevoir de leurs dieux par ce moyen des avis et des instructions, mais le plus souvent encore pour apprendre d'eux des remèdes propres à guérir leurs maladies ou à conserver leur santé (2).

Cette croyance s'est tellement conservée parmi les Romains qu'on voit encore dans l'île de Saint-Barthélemy, à Rome une table de marbre rouge provenant du temple d'Esculape sur laquelle on va encore dormir afin d'apprendre des remèdes pour les maladies.

La coutume superstitieuse de dormir dans les temples de idoles pour avoir des visions et des songes était commun

(1) Psaume 95.
(2) *Tuscul*, lib. I. — *De divinat.*, lib. I.

les Juifs, et leur fut reprochée par Isaïe, comme une de qu'ils avaient empruntées aux Gentils (1).
prêtres des idoles qui dormaient pendant une nuit dans : *Charonium* (la caverne d'Achariaca), située dans le age de Nysa, apprenaient les remèdes propres à guérir ladies, et y guérissaient les malades en pratiquant sur ielques cérémonies magiques.
lésir d'opposer de prétendus miracles à ceux qui signa- chaque jour les progrès du christianisme durant les rs siècles de l'Eglise, pût seul porter les païens à placer ssus de tout ce qui s'était vu jusqu'alors les prestiges ts par Simon, Apollonius de Thyane, Jamblique et au- agiciens, dont l'impuissance fut toujours constatée cha- is qu'ils osèrent entrer en lice avec les chrétiens. Le désir de chercher à imiter ces derniers a pu également r lieu à l'histoire suivante : « Quoiqu'il n'y ait pas, dit l auteur qui la rapporte, jusqu'à la guérison que les dia- apportent dans leurs visions, ce n'est pas, ajoute-t-il, puissent guérir, mais ils enseignent les remèdes, ou le mal qu'eux-mêmes avaient mis dans le corps (2). »
y avait peu de temps que Vespasien était empereur, e, revenant de la Palestine et séjournant à Alexandrie, hommes de basse condition le vinrent trouver en son ustice, et lui dirent que le dieu Sérapis (3) les avait en songe qu'ils seraient guéris de la main de l'empe- l'un, des yeux qui étaient malades, s'il les frottaient e sa salive, l'autre, de la jambe dont il était impotent, pereur les frappait du bout du pied. Vespasien refusa nps de les croire ; mais comme l'épreuve était facile à l'empereur se rendit à leurs désirs, et aussitôt l'aveugle e boiteux marcha droit. »

Qui habitant in sepulchris, et in delubris idolorum dormiunt. »

Loyer, *Hist. des spect. et des apparit.*, p. 441.
n allait également dormir en Egypte dans le temple de Sérapis prendre en songe les remèdes propres à guérir les maladies. — Menippæis.

paroles du mourant, sont là qui assiégent son chevet, en éloigner la vérité et fermer tout accès au repentir. Il rt, et nous ne savons ensuite des derniers instants d'un me souvent aussi célèbre par ses talents que par ses er- rs, que ce que veulent bien nous en apprendre ceux qui tant d'intérêt à nous cacher tout ce qui pourrait être dé- rable aux opinions qu'ils professent; gens que l'on dirait ir été placés par le génie du mal pour veiller à ce que le te *tacite* fait avec lui soit fidèlement exécuté, et pour écar- aver soin tout ce qui pourrait permettre au remords de nétrer dans le cœur du pécheur.

Après cette courte digression, qu'on nous pardonnera sans ute, en faveur de l'intention qui l'a dictée, nous allons ren- r sur le terrain des croyances populaires : nous sommes n encore d'avoir épuisé tout ce que ce vaste sujet offre tile et d'intéressant.

Parmi les différentes méthodes au moyen desquelles les losophes et les sophistes ont cherché dans tous les temps à pliquer l'origine des songes, celle que donne Bayle dans n dictionnaire historique n'est peut-être pas la moins sin- lière, surtout si l'on considère qu'elle est l'expression de la sée d'un homme dont un des principaux artifices est d'at- quer les vérités les plus capitales en tout genre, par les er- rs que l'ignorance y a mêlées : voici comment il s'exprime et égard dans une des notes de l'article *Artemidore* :

« Il me semble que l'on pourrait dire, en suivant un sys- me qui ne répugnerait point à la possibilité des choses, qu'il a beaucoup d'*esprits* non-seulement plus bornés que omme à certains égards, par rapport à la manière de s'ex- quer, mais aussi plus volages et plus capricieux que omme. Que sait-on, s'ils n'aiment pas à se divertir à nos dé- ns et à nous faire courir après des énigmes où ils mêlent nt exprès du puéril et du frivole, pour se procurer un spec- cle plus ridicule? que sait-on, si nous ne leur servons pas de uet comme les bêtes nous en servent? que sait-on, s'ils ne ouvent pas dans le mouvement de nos esprits animaux un stacle qu'ils ne peuvent vaincre lorsqu'ils souhaiteraient de

On raconte un fait à peu près semblable de l'empereur Adrien. Les magnétiseurs, fidèles au système qu'ils ont adopté, ont voulu reconnaître dans ces prétendus miracles de deux empereurs romains, les uns, la force de l'imagination, les autres, l'effet du fluide magnétique, ce qui nous prouve évidemment qu'ils sont dans une erreur complète à cet égard, puisqu'il est généralement admis que le même résultat ne peut être produit par deux causes essentiellement différentes.

Cicéron rapporte le fait suivant : « Un homme voit en dormant un de ses amis qui le prie de venir à l'instant le tirer des mains de son hôte qui veut l'égorger. Le rêve continue, et quelques moments après, ce même ami vient lui dire qu'il est mort, et qu'il trouvera son corps à la porte de l'hôtellerie, dans une charretée de fumier. L'homme s'éveille, se rend aussitôt à l'endroit désigné, et le charretier n'est pas plus tôt interrogé qu'il prend la fuite. Le cadavre se trouve dans la charrette, et le cabaretier reçoit bientôt la peine de son crime (1). » Chrysippe et les stoïciens auxquels Cicéron fait raconter cette histoire, se servaient de ces sortes de faits pour prouver qu'il y a autre chose que des corps.

On remarque chez tous les peuples la même confiance dans les songes, chez les plus civilisés comme chez ceux qui sont encore dans l'état sauvage. Les Romains jeûnaient et se purifiaient avant d'adresser aux dieux des prières pour en obtenir des songes.

Lorsque la guerre était décidée, ou dans toute autre occasion importante, les éphores et les sénateurs de Lacédémone allaient dormir dans le temple nommé Psychomanteum, ou oracle d'âmes, afin d'apprendre par le moyen des songes si leurs entreprises seraient heureuses ou malheureuses.

Les prêtres chez les peuples de l'Océanie vont également dormir dans les temples de leurs divinités, afin d'apprendre dans leurs songes le bon ou le mauvais succès des expéditions guerrières.

(1) Cicéron, *De divinit.*, lib. LVII.

Quand, chez les Hurons, les Iroquois, les Séminoles et les autres peuplades sauvages du nord de l'Amérique, la guerre a été dénoncée à l'ennemi ; « lorsque les guerriers, après s'être glissés dans les plus profondes ténèbres, au milieu des cabanes ennemies, les ont fait retentir de leurs sinistres rugissements ; lorsque, enfin, les jeunes gens ont bu la médecine de guerre, le chef qui doit les commander, après s'être frotté le cou et le visage de graisse d'ours et de charbon pilé, se retire à l'étuve, où il passe deux jours entiers à suer, à jeûner et à observer ses songes (1). »

De même on a vu chez les sauvages de la nouvelle Zélande des entreprises concertées depuis longtemps arrêtées tout-à-coup par l'effet d'un songe, et les guerriers reprendre le chemin de leurs foyers au moment où ils se repaissaient de l'espoir d'exterminer leurs ennemis et de se régaler de leurs corps. Résister aux inspirations d'un songe serait une offense directe à l'Atoua qui l'a envoyé (2).

C'est en Orient surtout que l'art d'expliquer les songes fleurit encore le plus de nos jours. Des professeurs dans cette science y enseignent chaque jour l'art d'appeler dans le sommeil des rêves de bonheur; l'onéirocritie se mêle à la pharmaceutique ; et tous les végétaux de l'Inde, tous les parfums de l'Arabie, concourent à la composition de ces philtres merveilleux.

La croyance aux songes est généralement une des plus universellement répandue et une des plus accréditées parmi les hommes. Elle trouble ou réjouit aussi souvent l'esprit du riche que celui du pauvre, et la couronne même ne met point celui qui la porte à l'abri des terreurs que peut inspirer un songe. N'a-t-on pas vu plus d'une fois des savants, des esprits forts qui affichaient un scepticisme accablant, qui déclamaient chaque jour contre ce qu'ils nommaient de vieilles et d'absurdes superstitions, effrayés par un songe qui semblait leur annoncer quelque malheur personnel? Naguère encore, un

(1) Châteaubriand, *Voyages*.
(2) D'Urville, t. IV, p. 220-221.

homme aussi distingué par son courage que par un esprit profond et de vastes connaissances, Armand Carrel, la veille de sa funeste querelle, fut poursuivi par un songe qu'il avait eu la nuit précédente, malgré tous les efforts qu'il fit pour l'éloigner ; ce profond mystère qui existe entre le ciel et la terre assombrit sa raison. Voici en quels termes on prétend qu'il a raconté ce rêve prophétique : « Je vis entrer chez moi ma mère, vêtue de deuil et les yeux pleins de larmes ; je courus à elle et lui dis avec effroi : Ma mère, que pleurez-vous ? Est-ce mon père ? — Non, mon ami. — Mon frère ? — Non. — Et de qui donc portez-vous le deuil ? — De toi, mon cher Armand ! »

Au lieu de remercier Dieu dans ses derniers moments de cet avertissement salutaire, au lieu de chercher à mourir en chrétien, Carrel préféra mourir *en vrai philosophe*, comme Voltaire et Volney, et l'impiété se hâta d'enregistrer ce nouveau triomphe remporté sur un faible mourant. Mais qui peut mesurer toute l'étendue de la miséricorde divine ? qui peut dire ce qui se passe dans le cœur de l'homme à l'heure de la mort, lorsque, prêt à rompre les liens qui l'attachent au corps, l'âme s'arrête un moment sur le seuil de l'éternité avant de le franchir pour jamais ; lorsqu'elle n'aperçoit plus le passé que comme un instant fugitif qui n'a fait que briller et disparaître, et qu'elle découvre avec effroi l'avenir comme un abîme immense, sans fin et sans issue, où elle va se perdre et s'engloutir pour toujours ? Dieu seul connaît les changements merveilleux qui peuvent s'opérer en ce moment dans un cœur désabusé, et lui seul peut juger de leur sincérité et de leur mérite.

D'ailleurs, les derniers instants du chef d'un parti politique qui s'appuie sur l'irréligion ne lui appartiennent pas plus que ceux d'un chef de secte, et ils ne pourraient ni l'un ni l'autre, quand même ils en auraient le désir, les employer à tenter avec Dieu une réconciliation, tardive, il est vrai, mais que sa clémence infinie ne rend jamais impossible. Le drame touche à sa fin, et les acteurs obligés du dénouement, les gens qui spéculent d'avance, dans l'intérêt de l'erreur, sur les derni

paroles du mourant, sont là qui assiégent son chevet, ur en éloigner la vérité et fermer tout accès au repentir. Il urt, et nous ne savons ensuite des derniers instants d'un mme souvent aussi célèbre par ses talents que par ses er- urs, que ce que veulent bien nous en apprendre ceux qui t tant d'intérêt à nous cacher tout ce qui pourrait être dé- orable aux opinions qu'ils professent; gens que l'on dirait oir été placés par le génie du mal pour veiller à ce que le cte *tacite* fait avec lui soit fidèlement exécuté, et pour écar- avec soin tout ce qui pourrait permettre au remords de nétrer dans le cœur du pécheur.

Après cette courte digression, qu'on nous pardonnera sans ute, en faveur de l'intention qui l'a dictée, nous allons ren- er sur le terrain des croyances populaires : nous sommes in encore d'avoir épuisé tout ce que ce vaste sujet offre 'utile et d'intéressant.

Parmi les différentes méthodes au moyen desquelles les hilosophes et les sophistes ont cherché dans tous les temps à pliquer l'origine des songes, celle que donne Bayle dans n dictionnaire historique n'est peut-être pas la moins sin- ulière, surtout si l'on considère qu'elle est l'expression de la nsée d'un homme dont un des principaux artifices est d'at- quer les vérités les plus capitales en tout genre, par les er- urs que l'ignorance y a mêlées : voici comment il s'exprime cet égard dans une des notes de l'article *Artemidore :*

« Il me semble que l'on pourrait dire, en suivant un sys- me qui ne répugnerait point à la possibilité des choses, qu'il a beaucoup d'*esprits* non-seulement plus bornés que omme à certains égards, par rapport à la manière de s'ex- iquer, mais aussi plus volages et plus capricieux que omme. Que sait-on, s'ils n'aiment pas à se divertir à nos dé- ns et à nous faire courir après des énigmes où ils mêlent nt exprès du puéril et du frivole, pour se procurer un spec- cle plus ridicule? que sait-on, si nous ne leur servons pas de uet comme les bêtes nous en servent? que sait-on, s'ils ne ouvent pas dans le mouvement de nos esprits animaux un stacle qu'ils ne peuvent vaincre lorsqu'ils souhaiteraient de

se rendre intelligibles? Quoi qu'il en soit, la raison veut l'homme se garde de faire un art de cela, et qu'il consi un tel art comme la plus chimérique et la plus vaine de to les occupations (1). »

Ces réflexions du précurseur de Voltaire nous prou que les savants qui affichent quelquefois à l'égard des ch qui commandent le plus notre respect une incrédulité qui proche beaucoup de l'athéisme font souvent moins de d cultés que les autres hommes pour admettre l'existence êtres les plus fantastiques qui soient jamais sortis du cerv des conteurs arabes.

Voici une bien vieille tradition, racontée par Paul Di et par Aimoinus, qui nous fait connaître les idées singuli qu'avaient sur les songes les Francs nos ancêtres.

« Guntram ou Gontrand, roi des Francs, était un pr bon et pacifique. Un jour, étant à la chasse, il se trouva paré de toutes les personnes de sa suite : toutes l'ava quitté, à l'exception d'un seul de ses serviteurs, qui était favori; et comme il éprouvait en ce moment une grande situde, il s'assit au pied d'un arbre, pencha la tête sur les noux de son serviteur, ferma les yeux et s'endormit. Pen son sommeil, un petit animal, fait comme un serpen glissa hors de la bouche de Guntram, et courut jusqu'au d'un ruisseau qui coulait près de là, qu'il chercha en va traverser. Le serviteur, qui vit son embarras, tira son du fourreau et la mit en travers sur le ruisseau, de mani former un pont, sur lequel le petit animal passa facilei à l'autre bord, et courut ensuite se fourrer dans un trou pied d'une montagne voisine. Quelques heures après, il vint, repassa le ruisseau sur le même pont, et rentra da bouche du roi. Le prince se réveilla un instant après et son favori : « Il faut que je te raconte mon rêve et la mer leuse vision que j'ai eue. Je voyais un grand fleuve, su quel était construit un pont en fer; je le traversai sur ce p et j'entrai dans une caverne pratiquée dans une haute n

(1) *Dict. hist.*, tome I, p. 520.

tagne ; il y avait dans cette caverne un immense trésor caché là par nos pères. » Alors son serviteur lui raconta tout ce qu'il avait vu pendant qu'il dormait, et comment son rêve se rapportait parfaitement avec la réalité. On fit faire des fouilles dans la montagne, et l'on y trouva une grande quantité d'or et d'argent qui y était enfoui depuis un temps immémorial (1). »

On trouve dans Weier et dans Elinand une aventure semblable arrivée à un soldat de la suite de Henri, archevêque de Reims, frère du roi Louis-le-Gros, avec la différence que l'animal qui sortit de la bouche du soldat, tandis qu'il dormait, était semblable à une petite belette blanche (2). Les histoires de ce genre sont encore communes en Allemagne, où s'est conservée la croyance que l'âme sort souvent du corps pendant le sommeil pour errer sous la forme de quelque petit animal.

CHAPITRE II.

De la Seconde Vue, des Pressentiments, des Prédictions.

Malgré toute la répugnance que l'homme peut éprouver à croire ce qu'il n'est point en son pouvoir d'expliquer, la force de l'évidence a souvent conduit les plus incrédules à admettre des faits qui paraissent contraires aux lois générales de la nature, telles que notre intelligence limitée peut les connaître et les comprendre. Parmi les phénomènes dont l'explication surpasse la portée de nos lumières, le pouvoir extraordinaire de seconde vue (3), attribué en Ecosse à certaines personnes,

(1) *Paul Warnefride, diacre d'Aquilée au* VIII[e] *siècle*, liv. III, p. 34. — *Aimoin*, III-3.

(2) Elinand, *In chronic.*, livre XV. — Weier, *Von Zauberern*, I, 14.

(3) *Second sight*. On appelle en langue gaélique la seconde vue *taishitaraugh*, qui signifie l'apparition d'une ombre. On nomme *taishatrix*, mot qui peut se traduire par visionnaire, ceux qui possèdent cette faculté.

est peut-être de toutes les croyances populaires accrédités dans les *Highlands* celle en faveur de laquelle on peut invoquer un plus grand nombre de faits merveilleux, dont l'authenticité nous est garantie par les témoignages les plus respectables.

Le don réel ou prétendu de pénétrer par la pensée dans les mystères de l'avenir n'est point, ainsi que quelques-uns l'ont avancé, particulier aux habitants de la Haute-Écosse. La même croyance existe à cet égard chez les nations vieilles et décrépites et chez celles qui sont encore dans l'*enfance de la société*; parmi les peuples de l'ancien continent comme parmi les tribus éparses dans les forêts de l'Amérique ou dans les îles de l'Australie et de la Polynésie. Les témoignages des écrivains de l'antiquité, du Bas-Empire et du moyen-âge, ainsi que ceux des plus célèbres navigateurs modernes, sont unanimes sur ce sujet.

Mais, comme les Écossais jouissent depuis longtemps des bienfaits de la civilisation chrétienne, et qu'il y a peu de nations qui possèdent à un plus haut degré toutes les qualités du cœur et de l'esprit, nous avons pensé que dans un ouvrage comme celui dont nous nous occupons en ce moment, il ne serait pas sans intérêt de rassembler et de faire connaître tout ce qui se rattache à la singulière faculté attribuée aux montagnards écossais de prédire l'avenir, faculté qui a été le sujet de tant de discussions parmi les plus savants critiques de l Grande-Bretagne; les uns la regardant comme indubitabl tandis que les autres regardent son authenticité comme fo incertaine.

Un ouvrage très-intéressant fut composé dans le commen cement du siècle dernier par un homme éclairé (1), qui av lui-même observé parmi les clans des montagnards d'Éco tout ce qu'il y rapporte sur le don de seconde vue qu'on le attribue; et il paraît qu'il était demeuré convaincu, comm beaucoup d'autres, que cette faculté extraordinaire existe ré

(1) *Martin's description of the western islands, and account of the cond sight in scotland.* — 1716. — Un vol. in-8°.

nent chez un certain nombre d'individus. C'est après avoir cet ouvrage avec attention que nous en avons extrait les ssages suivants :

« La seconde vue, dit M. Martin, est une faculté singulière i permet à la personne qui en est douée de voir un objet visible aux autres soudainement et sans employer aucun oyen pour y parvenir. La vision produit une impression si rte sur les *voyants* (1), qu'ils n'aperçoivent rien, ni ne pennt même à rien autre chose aussi longtemps qu'elle contie, et alors ils paraissent pensifs ou joyeux, suivant l'objet u'elle leur représente.

» Pendant la vision, les paupières du *voyant* sont ouvers, et les yeux restent fixes jusqu'à ce que l'objet soit évanoui. ous ces différents symptômes peuvent être facilement obsers par les personnes présentes, et j'ai été à portée de la faire oi-même, en compagnie de plusieurs autres personnes.

» Il y avait un voyant dans l'île de *Skie* (2), chez lequel on ouvait observer, quand il avait une vision, que la partie inrieure des paupières était tellement retournée (upwards), a'après la disparition de l'objet, il était obligé de les rabattre rec ses doigts, ou d'employer quelqu'un à cette opération, : qu'il trouvait beaucoup plus facile.

» Le don de seconde vue n'est point héréditaire dans les faiilles, comme quelques-uns le pensent, car je connais plueurs personnes qui le possèdent et qui ne l'ont point transis à leurs enfants et *vice versâ*. Il ne peut non plus résulter l'aucun pacte ou autre accord ; et, après une enquête scrupuеuse (a strict inquiry), je me suis assuré qu'il ne pouvait être ommuniqué à personne.

» Le voyant n'a aucune connaissance de l'objet, du temps, i du lieu de la *vision*, avant qu'elle ne lui apparaisse. Le même bjet est souvent *vu* par différentes personnes ayant le don de *seconde vue* et demeurant à des distances considérables les unes les autres. D'après tout ce qui a été remarqué jusqu'à ce jour,

(1) En anglais *seers*, ceux qui sont doués de la seconde vue.
(2) Une des Hébrides.

a bien certainement la première qu'il épousera, et ainsi des :res, quand bien même toutes les trois, ainsi que l'homme, aient mariés au moment de la vision; il y a, parmi les sonnes de ma connaissance, plusieurs exemples de semblables mariages.

» Les *voyants* aperçoivent très-souvent d'avance une perne qui doit bientôt arriver dans la maison où ils se trount. Dans ce cas, s'ils ne la connaissent pas personnellement, la décrivent si parfaitement qu'on ne peut s'y méprendre. au contraire, la personne qui doit arriver est de la conssance du *voyant*, il dira son nom, et il fera même contre si elle vient en bonne ou en mauvaise humeur. J'ai été si aperçu moi-même par des *voyants* des deux sexes, ute M. Martin, lorsque j'étais à quelques centaines de lles de l'endroit où ils se trouvaient alors. Mon arrivée dans lieux désignés par les voyants n'avait point été prévue et it purement accidentelle.

» Il arrive aussi qu'ils voient souvent des maisons, des jars, des arbres dans des lieux où il n'en existe pas; et cepenat cette vision s'accomplit toujours avec le temps.

» Voir une étincelle tomber sur le bras ou sur le sein d'une sonne est un signe certain qu'un enfant mourra dans les s de cette même personne; il y a des exemples très-récents l'accomplissement d'une semblable prédiction.

» Voir un siége vide lorsqu'il y a réellement une personne ise dessus est l'annonce de la mort prochaine de cette perne.

» Lorsqu'une personne douée depuis peu de temps de la onde vue a une vision durant la nuit hors de sa demeure, u'elle vient ensuite se placer auprès du foyer, elle éprouve sque aussitôt un évanouissement. Quelques-uns de ces weaux voyants se figurent être au milieu d'une foule qui ompagne un mort à sa dernière demeure. A la suite d'une iblable vision, ils tombent ordinairement dans un état de ur, et désignent alors les personnes qu'ils ont aperçues au ivoi funèbre. Mais ils n'apprennent jamais rien de plus cernant le mort.

l'événement annoncé arrivera plus tôt ou plus tard, suivant que la vision aura lieu pendant le jour ou pendant la nuit. Si elle a lieu le matin, ce qui est fort rare, elle se réalisera quelques jours après ; si c'est à midi, son objet s'accomplira ordinairement dans la journée, et peut-être dans la nuit si elle a lieu le soir ; mais toujours à cette même époque, si c'est après qu'on a allumé les chandelles. Néanmoins, dans cette dernière circonstance, il est possible que la vision ne se réalise que plusieurs semaines, plusieurs mois et quelquefois même plusieurs années après, suivant le moment de la nuit où elle a été aperçue.

» Quand on voit une personne couverte d'un linceul, c'est un pronostic certain de la mort de cette personne ; on juge du temps où cet événement doit avoir lieu par la manière dont le linceul est placé. S'il ne couvre que la partie supérieure du corps, le décès n'arrivera pas avant une année, et peut-être même encore quelques mois plus tard. Mais lorsqu'il couvre entièrement la tête, comme on l'a remarqué fort souvent, on peut en conclure que la mort aura lieu peu de jours, peut-être même peu d'heures après la vision. De semblables événements ont eu lieu, à ma connaissance, lorsque les personnes ainsi menacées jouissaient d'une santé parfaite.

» Un jour, continue M. Martin, un *voyant* encore novice annonça la mort prochaine d'un de mes amis. Cette nouvelle ne fut communiquée qu'à peu de personnes et en grand secret : j'étais du nombre, et je ne m'en inquiétai nullement. Cependant, mon ami mourut à l'heure indiquée par la prédiction. Le novice dont je viens de parler est devenu un habile *voyant* ; il demeure dans la paroisse de Sainte-Marie, la plus septentrionale de l'île de Skie.

» Si, dans une vision, une femme est aperçue placée à la gauche d'un homme, c'est un présage qu'elle sera un jour son épouse, soit que l'un et l'autre se trouvent déjà engagés dans les liens du mariage, soit qu'ils vivent encore dans le célibat au moment de la vision.

» Si deux ou trois femmes sont *vues* en même temps à la gauche d'un homme, celle qui est placée la plus près de lui

sera bien certainement la première qu'il épousera, et ainsi des autres, quand bien même toutes les trois, ainsi que l'homme, seraient mariés au moment de la vision; il y a, parmi les personnes de ma connaissance, plusieurs exemples de semblables mariages.

» Les *voyants* aperçoivent très-souvent d'avance une personne qui doit bientôt arriver dans la maison où ils se trouvent. Dans ce cas, s'ils ne la connaissent pas personnellement, ils la décrivent si parfaitement qu'on ne peut s'y méprendre. Si, au contraire, la personne qui doit arriver est de la connaissance du *voyant*, il dira son nom, et il fera même connaître si elle vient en bonne ou en mauvaise humeur. J'ai été ainsi aperçu moi-même par des *voyants* des deux sexes, ajoute M. Martin, lorsque j'étais à quelques centaines de milles de l'endroit où ils se trouvaient alors. Mon arrivée dans les lieux désignés par les voyants n'avait point été prévue et était purement accidentelle.

» Il arrive aussi qu'ils voient souvent des maisons, des jardins, des arbres dans des lieux où il n'en existe pas; et cependant cette vision s'accomplit toujours avec le temps.

» Voir une étincelle tomber sur le bras ou sur le sein d'une personne est un signe certain qu'un enfant mourra dans les bras de cette même personne; il y a des exemples très-récents de l'accomplissement d'une semblable prédiction.

» Voir un siége vide lorsqu'il y a réellement une personne assise dessus est l'annonce de la mort prochaine de cette personne.

» Lorsqu'une personne douée depuis peu de temps de la seconde vue a une vision durant la nuit hors de sa demeure, et qu'elle vient ensuite se placer auprès du foyer, elle éprouve presque aussitôt un évanouissement. Quelques-uns de ces nouveaux voyants se figurent être au milieu d'une foule qui accompagne un mort à sa dernière demeure. A la suite d'une semblable vision, ils tombent ordinairement dans un état de sueur, et désignent alors les personnes qu'ils ont aperçues au convoi funèbre. Mais ils n'apprennent jamais rien de plus concernant le mort.

» Enfin, tous ceux qui ont le don de seconde vu
pas en même temps la même vision, quoiqu'ils pui
se trouver réunis dans un même lieu. Mais si un de ces
[illegible] à dessein un autre qui soit doué de cette f
l'instant où la vision lui apparaît, ce dernier voit
même objet que le premier, et cet objet, en semblab
[illegible] est [illegible] aperçu par les autres *voyants* qui
vent présents (1). »

A ces détails, présentés avec autant de raisonnem
de la part de [illegible], nous ajouterons encore de nouveaux e
non moins surprenants : les faits qu'ils contiennent
être considérés comme parfaitement authentiques :

« Feu le révérend docteur Mac-Sween était minist
paroisse située dans le comté d'Aberdeen; il était
l'île de Skie, où sa mère résidait encore. Le 4 ma
M. Mac-Sween se promenait dans la campagne av
ses frères. Après quelques instants de silence, le doc
rut tout-à-coup plongé dans une profonde méditation
ne sortit que pour apprendre à son frère qu'il ne pou
douter que leur mère n'ait à l'instant même rendu le
soupir. Le frère du docteur chercha en vain à le dis
cet égard par tous les moyens qu'il put employer, et i
bientôt que sa prévision ne s'était que trop vérifiée
leur mère était réellement décédée le jour même où
Sween lui avait annoncé cette affligeante nouvelle (2

« En avril 1744, un homme nommé Forbes, tr
avec deux ou trois autres personnes les bruyères de C
tomba soudainement dans une profonde rêverie. Ap
demeuré quelque temps dans cet état, il décrivit ave

ur reprendre sa couronne, et qu'il serait vaincu sur les uyères de Culloden (1). »

Le docteur Ferriar raconte dans sa théorie des apparitions s faits suivants, en parlant de la seconde vue :

« Un officier, ami de ma famille, dit M. Ferriar, était vers milieu du dernier siècle dans un cantonnement voisin du âteau d'un gentilhomme du nord de l'Ecosse, qui passait ur avoir le don de seconde vue. On racontait à son égard des oses fort étranges, et ses visions prophétiques étonnaient les s incrédules. L'officier dont je parle m'a assuré qu'étant jour dans le salon de ce gentilhomme, occupé à faire une ture aux dames du château, il remarqua que le *chef*, qui puis longtemps se promenait en silence, s'arrêta tout-à-coup mme frappé par une vision soudaine. Ensuite, il sonna et donna à un domestique de seller un cheval et de se rendre ns délai à un château du voisinage qu'il lui désigna, pour nformer de la santé de la dame qui l'habitait. Dans le cas où réponse serait satisfaisante, le chef lui commanda d'aller re la même demande dans un autre château, également bité par une dame de sa connaissance.

» Aussitôt l'officier ferma son livre et déclara qu'il ne reendrait point sa lecture avant qu'on lui eut expliqué la rain qui avait provoqué des ordres aussi subits, pensant bien lui-même qu'ils provenaient de quelques visions extraornaires. Le chef parut d'abord fort peu disposé à répondre à tte question ; cependant, il se laissa persuader et déclara 'au moment où il s'était arrêté subitement, la porte du san lui avait paru souvrir d'elle-même, et qu'il avait vu ener dans l'appartement *une petite femme sans tête*. Le genlhomme ajouta que cette apparition annonçait bien certaiment la mort de quelque personne de sa connaissance ; et mme les deux dames dont il avait envoyé savoir des noulles étaient les seules qui aient quelque ressemblance avec bjet qui lui était apparu, il avait voulu s'assurer prompte-

(1) *Notices and anecdotes on sir Walter-Scott novels and romances*, ge 129.

ment de la réalité de cette vision. En effet, peu d'heures après, le domestique revint, et annonça qu'une des deux dames était morte d'une attaque d'apoplexie à peu près au moment où la vision s'était montrée.

» Une autre fois, le chef étant retenu dans son lit par une indisposition, continue le docteur Ferriar, mon ami lui tenait compagnie pendant une nuit d'hiver très-orageuse, durant laquelle le bateau de pêche du château se trouvait malheureusement à la mer. Le vieux gentilhomme exprima plusieurs fois ses craintes sur le sort de son équipage, et s'écria enfin : « Mon bateau est perdu ! » Le colonel répliqua aussitôt : Eh ! comment le savez-vous, monsieur ? Je vois, répondit le chef, deux bateliers portant le corps du troisième, et le déposant encore tout mouillé auprès de votre chaise. » Le colonel retira aussitôt sa chaise avec précipitation ; et quelques heures après, deux des pêcheurs revinrent, rapportant le corps du troisième, qui avait péri dans le naufrage du bateau. »

Nous pourrions citer un grand nombre de faits semblables, contre l'authenticité desquels il ne s'est jamais élevé une seule voix, quoiqu'ils aient été publiés depuis longtemps dans le pays même où ils étaient arrivés, et où ils auraient pu être facilement contredits, s'ils eussent été apocryphes. Nous serions également à même d'ajouter à tous ces détails l'autorité d'auteurs graves et croyables. Nous pensons néanmoins que tout ce que nous venons de rapporter suffira pour ébranler l'incrédulité de beaucoup de gens sur ce sujet. Ce qu'il y a de bien certain, et c'est Walter-Scott qui l'observe, c'est que Bacon, Bayle et Jhonson ne purent résister à des épreuves aussi évidentes, et qu'ils demeurèrent convaincus de la réalité de l'existence de cette faculté extraordinaire (1).

Les magnétiseurs du XIXe siècle, qui ont la prétention d'expliquer, au moyen de leur système et par des causes naturelles, tout ce qui a échappé jusqu'ici à l'investigation de l'esprit humain, soutiennent que les augures, les pythonisses de

(1) Note VI du 4e chant de la *Dame du lac*.

...ciens, comme les sorciers et les hommes à seconde vue, ...ient sous l'empire d'effets magnétiques.

« Les phénomènes qui vous paraissent miraculeux, dit M. de Leuze à ceux qui ne voient dans le magnétisme qu'une œuvre du démon, et dont les magnétiseurs conviennent, ne sont pour eux que la manifestation de *certaines facultés latentes* dans l'âme humaine, et qui se montrent d'elles-mêmes dans quelques maladies nerveuses. Parmi ces facultés, il en est d'inexplicables, comme celles de prévision... » Le même écrivain entreprend également de prouver par un passage de la Bible que le don de prophétie était naturel, puisque, selon lui, Balaam a prophétisé naturellement, et que ce don est supposé antérieur au choix que Dieu fait de celui qui en est doué. Mais il nous semble que lorsqu'on veut s'appuyer du témoignage irrécusable de l'Ecriture-Sainte, il faut au moins la citer exactement, et ne point en tronquer les passages. C'est pourtant ce qu'a fait M. de Leuze; car Dieu n'a point dit : « S'il y a parmi vous un prophète, je lui parlerai en songe; mais s'il y a parmi vous un prophète du Seigneur, Si fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei, vel per somnium loquar ad illum (1). » Ce qui est bien différent. Puis Balaam n'a jamais prophétisé naturellement, car l'histoire sacrée répète plusieurs fois (*Nombres*, chap. XXII, vers. 8-12-13-18), qu'il était inspiré de Dieu. Quant à l'hypothèse *des facultés latentes*, elle serait vraiment trop commode, si l'on pouvait raisonnablement l'admettre, et tous les miracles passés et futurs pouvaient être facilement expliqués au moyen de quelques facultés cachées (2).

(1) *Nombre*, chap. XII, v. 6.

(2) Les plus grandes difficultés n'ont jamais arrêté les savants et les philosophes. Aristote, Pline, Plutarque, Elien et quelques autres ont parlé, un peu diversement il est vrai, et sur ouï dire, de la vertu prétendue qu'aurait possédé un petit poisson, nommé *Rémore* (le succet), d'arrêter tout court un vaisseau voguant à pleines voiles. Quelque ridicule que puisse paraître une semblable assertion, les savants n'ont pas été embarrassés le moins du monde pour trouver la cause de ce fait prétendu. Les péripatéticiens l'attribuèrent tout simplement *à une qualité occulte* du Rémore, qui amortit l'action du vaisseau (*Phisic.*, lib. VII.) Aldovrant, lib. III, de Pise; Gaspard Schott et Slaliger, *de Subtil.*, lib. XV, exercis. 218,

On trouve également dans les historiens profanes gr nombre de faits fort curieux, dans lesquels il est impos de ne pas reconnaître une identité parfaite avec ceux de l *seconde vue* attribués aux seers ou voyants de l'ancienne Cal donie ; nous allons citer ceux qui nous ont paru les plus r marquables.

Aulu-Gelle rapporte dans ses *Nuits attiques* que Cornéli prêtre de Padoue, homme de maison noble et recommand par ses bonnes mœurs et sa chasteté, annonça, en présence plusieurs personnes, qu'il voyait une grande bataille le j même où César et Pompée décidaient leur querelle et le de l'empire dans les plaines de Pharsale. Cornélius vit pendant longtemps toutes les chances du combat et les mouvements des deux armées, en faisant connaître to les circonstances à mesure qu'elles avaient lieu. Enfin, a avoir annoncé une charge terrible qui devait décider de victoire (1), il s'écria tout-à-coup que César était va queur (2).

Dion Cassius, dans la vie de Domitien (3), et Philostr dans celle d'Apollonius de Thyane, rapportent que le mê jour et à la même heure que Domitien fut assassiné à Ro Apollonius étant alors dans la ville d'Ephèse, monta sur u pierre élevée et s'écria en présence du peuple assemblé « Courage ! Etienne ! courage, frappe cet homicide, ce tyr sanguinaire ! tu l'as frappé ! tu l'as blessé ! tu l'as tué !.......» Il fut bien prouvé depuis lors qu'au moment où le célèb magicien s'exprimait ainsi publiquement à Ephèse, l'emp reur Domitien était poignardé à Rome par Etienne, affra chi de sa femme Domitia. La consommation de cet homici fut précédée d'intervalles imités par Apollonius dans les ex pressions de sa fureur prophétique, car Domitien se défendi longtemps contre son meurtrier ; il essaya plusieurs fois de lu crever les yeux et de lui arracher son arme, ce qu'il ne pu

(1) Ce fut celle de la cavalerie batave.
(2) Aulu-Gelle, lib. xv, cap. 18. *Noctium atticarum.*
(3) Lib. LXVII, p. 768.

ire, s'étant coupé le doigt en saisissant la lame du poignard Étienne, qui le terrassa et l'acheva aussitôt (1).

Saint Augustin rapporte également quelques traits de prescience qui ont beaucoup d'analogie avec ce qu'on raconte de la seconde vue des montagnards écossais. Le saint évêque cite entre autres exemples, celui d'un certain Albigérius de Carthage, qui révélait non-seulement ce qu'une autre personne pouvait faire au moment où il parlait, mais encore ce qu'elle pouvait avoir dans la pensée. Il raconte aussi l'histoire d'un homme qui, pendant une maladie, tomba dans une espèce de frénésie durant laquelle il racontait, étant tout éveillé, ce qui se faisait loin de lui. Il était dirigé durant cette maladie par un prêtre qu'il craignait beaucoup, et en l'absence duquel on ne pouvait lui faire prendre aucun remède. Ce prêtre demeurait à six lieues de la maison du malade, et celui-ci ne manquait jamais d'annoncer aux personnes présentes en quel lieu était le prêtre, à l'heure qu'il parlait, lorsqu'il approchait de la maison et quand il était près d'entrer dans sa chambre (2).

Beaucoup d'auteurs modernes (3) ont attribué les pressentiments et les prévisions à des inspirations surnaturelles. On trouve dans le voyage en Orient de M. de Lamartine un passage fort remarquable à ce sujet : « Je n'avais là (en Judée), dit-il, ni Bible, ni voyage à la main, personne pour me donner la clef des lieux et le nom antique des vallées et des montagnes ; mais mon imagination d'enfant s'était si vivement et avec tant de vérité représenté la forme des lieux, l'aspect physique des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'après les récits et les gravures des livres saints, que je reconnus tout de suite la vallée de Térébinthe et le champ de bataille de Saül. Quand nous fûmes au couvent, je n'eus qu'à me faire confirmer par les Pères l'exactitude de mes prévisions. Mes compagnons de voyage ne pouvaient le croire. La même chose

(1) « Acque illum interim correpto deductoque ad terram Stephano, colluctatum diu, modo ferrum extorquere modo quamqnam Lanicris digitis, oculos effodere conatum occisus est. » Suétone.

(2) Lib. XII, *Genesi ad literam*.

(3) On peut citer, entre autres, Shakespeare, Adisson, de Foë, etc.

m'était arrivée à Sephora, au milieu des collines de la Gal
J'avais désigné du doigt et nommé par son nom une coll
surmontée d'un château ruiné, comme le lieu probable de l
naissance de la Vierge. Le lendemain, la même chose aus
m'arriva pour la demeure des Macchabées à Modin, en pa
au pied d'une montagne aride, surmontée de quelques déb
d'aqueduc, je reconnus le tombeau des derniers grands c
toyens du peuple juif, et je disais vrai sans le savoir. L'i
gination de l'homme est plus vraie qu'on ne le pense, el
bâtit pas toujours avec des rêves, mais elle procède par
assimilations instinctives de choses et d'images qui lui d
nent des résultats plus sûrs et plus évidents que la scien
la logique. Excepté les vallées du Liban, les ruines de
beck, les ruines du Bosphore à Constantinople et le pr
aspect de Damas du haut de l'Anti-Liban, je n'ai presq
mais rencontré un lieu ou une chose dont la première v
fut pour moi comme un souvenir (1)! Avons-nous vécu
fois ou mille fois? Notre mémoire n'est-elle qu'une
ternie que le souffle de Dieu ravive? Ou bien avons-
dans notre imagination la puissance de pressentir et de
avant que nous ne voyons réellement? Questions in
bles! »

La croyance à la seconde vue, ou plutôt à la *seconde*
(the second hearing), est encore très-répandue parmi les D
mates, les Epirotes, les Grecs et les Orientaux. Cette fa
est particulière à certaines personnes, dont les oreilles s
dit-on, frappées, à l'approche d'un danger ou à celle
ennemi, par un bruit semblable au sifflement d'une balle
considère également ce bruit comme le présage certain d'
mort prochaine; c'est cette superstition que Byron a v
décrire dans ces vers du Giaour :

(1) Nous pourrions citer encore ici notre propre témoignage ainsi que
nombreuses surprises que nous a fait éprouver bien des fois l'aspect d
beaucoup de lieux dans différentes parties du monde, dont la vue nous r
pelait aussitôt un ancien souvenir, une chose qui ne nous était point in
connue, et que nous voyions pourtant pour la première fois.

His doom was seal'd he knew it well,
Warn'd by the voice of stern taheer,
Deep in whose darkly-boding ear
The death-shot peal'd of murder near (1).

Byron rapporte aussi un cas fort remarquable de *seconde* e chez un Albanais qui l'accompagnait dans une de ses ursions au cap Sunium, en l'année 1811. « Comme nous versions, dit-il, le défilé qui conduit du hameau de Kéra-à Colonna (2), je remarquai que Dervish Tahiri, l'un de arnautes, conduisait son cheval hors du sentier que nous vions alors, en appuyant sa tête sur sa main droite, comme y eût ressenti quelque douleur. Je me dirigeai aussitôt s lui et m'enquis de ce qu'il pouvait avoir. « Nous soms en danger, me dit-il. — Quel danger? répondis-je. Les ilés d'Ephèse, de Lépante et de Messalunghi sont encore n d'ici; nous sommes nombreux, bien armés, et les Choites (3) n'ont point assez de courage pour être voleurs. • C'est vrai, affendi (maître); cependant le sifflement des bals n'en frappe pas moins en cet instant mes oreilles. — Des lles! mais il n'a pas été tiré depuis ce matin un seul coup de sil. — Je les entends, néanmoins, bom, bom, aussi distincment que le son de votre voix. — Bah! — Comme vous vous, affendi, mais croyez bien que si *cela* est écrit, rien ne urra l'empêcher d'arriver. » Je quittai, ajoute lord Byron, prédestiné à fine oreille, et me dirigeai vers Basili, son comtriote chrétien, qui n'apprit point avec plaisir la nouvelle ce prétendu danger. Enfin, nous arrivâmes tous sains et afs à Colonna. Pendant le séjour de quelques heures que us fîmes en ce lieu, et tandis que nous jouissions avec dées du point de vue magnifique qu'il présente, Dervish pat fort occupé à examiner les colonnes du temple, je crus un

(1) *Giaour*, p. 251.
(2) Nom moderne du cap Sunium, sur lequel sont situées les magnifiques nes du temple de Minerve.
(3) Grecs des environs du cap Sunium.

instant qu'il était devenu antiquaire, et lui en fis l'obser
— Non, me dit-il; mais ces piliers peuvent servir à no
fendre en cas d'attaque, ajoutant encore d'autres rem
qui prouvaient la confiance qu'il plaçait dans son pouv
seconde ouïe. Il ne nous arriva cependant rien qui put
mer la prévision de mon arnaute. Mais à notre retour à
nes, nous apprîmes que nous avions heureusement é
ce jour-là à un parti de Mainotes, qui s'était placé en e
cade pour nous attaquer, dans une caverne située sous
ple même de Sunium. Ces brigands avaient été détou
leur dessein par la vue des deux soldats albanais qui no
compagnaient, ayant alors pensé que nous avions non
là une escorte complète d'arnautes. Ce fait nous fut co
par le récit d'un prisonnier des Mainotes, nommé Léo
barqué à Athènes le lendemain de notre retour, qu'ils
renvoyé moyennant une forte rançon. Cet homme, qui s
vait avec eux dans la caverne où ils s'étaient emb
pour nous surprendre, me décrivit avec tant de précisi
personnes, nos armes, la couleur et les différentes m
de nos chevaux, ainsi que d'autres circonstances toute
culières, que je ne pus douter un seul instant que n
nous soyons réellement trouvés à Colonna dans un tr
gereux voisinage (1). »

D'autres facultés non moins surprenantes ont été éga
observées chez divers individus. Delrio raconte avoir v
drid, en 1575, un de ces hommes que l'on nomme *Z*
à cause de leur vue de lynx, qui leur permettait de voi
vers l'épaisseur de la terre les sources, les métaux et le
vres, quoique renfermés dans leurs cercueils. Il y ava
on, en 1725, à Lisbonne, une femme dont la vue était
cante, qu'elle voyait l'eau dans la terre à quelque prof
que ce fût, qu'elle apercevait les différentes couleurs
terre depuis sa surface, et qu'elle voyait à travers les h
la peau les parties intérieures du corps humain (2). Q

(1) *Giaour*, note 40ᵉ.
(2) *Mercure de France*, de sept. 1828, vol. II, p. 2120. — *Hist. superstit.*, par le P. Lebrun, t. I, p. 97.

prenants que ces effets pussent paraître alors, il se trouva
nmoins force savants et force philosophes qui prétendirent
expliquer naturellement (1), ainsi que ceux de nos jours
ient encore de le faire à l'égard des phénomènes magné-
tes.

e célèbre mathématicien Huygens rapporte que des gens
eux, d'âge et de condition, lui ont déclaré avoir vu pri-
nier à Anvers, au commencement du XVIIe siècle, un
me qui avait la faculté de voir à travers les habits, pourvu
l n'y eut point de rouge. Un jour, la femme du geôlier
t venue le visiter pour le consoler avec quelques-unes de
amies, elles furent bien étonnées de le voir rire; et comme
s le pressaient pour connaître la cause de son hilarité, il
ondit froidement que c'était parce que l'une d'entre elles
'ait point de chemise; ce qui fut avoué (2). »

n connaît jusqu'où peut aller la finesse exquise de l'ouïe
sauvages de l'Amérique du Nord. « Il y a tel Indien, dit
le Châteaubriand, qui entend les pas d'un autre Indien à
tre ou cinq heures de distance, en mettant l'oreille à
e (3). » On attribue la même faculté aux Cosaques, et nous
ons nous-même observée dans l'Inde chez les Mahrattes;
s il est certain qu'ils la possèdent à un degré de perfection
 inférieure à celui que l'on a remarqué parmi les indigè-
de l'Amérique. La vue, chez ces derniers, n'est pas moins
ante et moins subtile que l'oreille est fine et délicate. On
vraiment émerveillé quand on pense qu'ils peuvent re-
naître des empreintes sur d'arides bruyères, sur des ro-
rs nus, où tout autre œil que le leur ne verrait rien. Non-
ement ils découvrent les vestiges, mais ils peuvent dire à
lle tribu indienne ils appartiennent, de quelle date ils
, et jusqu'à l'âge et la taille des guerriers qui les ont lais-

ous concevons que l'on puisse reporter à des causes toutes

(1) Voyez à cet égard De Vair, *De fascinat*, et *Rodig. antiq. lection.*
(2) *Lettre d'Huygens au P. Mersenne*, écrite de La Haye le 26 novem-
1646.
(3) Châteaubriand, *Voyages*, p. 63.

prenants que ces effets pussent paraître alors, il se trouva nmoins force savants et force philosophes qui prétendirent expliquer naturellement (1), ainsi que ceux de nos jours ient encore de le faire à l'égard des phénomènes magnées.

e célèbre mathématicien Huygens rapporte que des gens eux, d'âge et de condition, lui ont déclaré avoir vu prinier à Anvers, au commencement du XVIIe siècle, un me qui avait la faculté de voir à travers les habits, pourvu l n'y eut point de rouge. Un jour, la femme du geôlier t venue le visiter pour le consoler avec quelques-unes de amies, elles furent bien étonnées de le voir rire ; et comme le pressaient pour connaître la cause de son hilarité, il ndit froidement que c'était parce que l'une d'entre elles ait point de chemise ; ce qui fut avoué (2). »

n connaît jusqu'où peut aller la finesse exquise de l'ouïe sauvages de l'Amérique du Nord. « Il y a tel Indien, dit le Châteaubriand, qui entend les pas d'un autre Indien à tre ou cinq heures de distance, en mettant l'oreille à e (3). » On attribue la même faculté aux Cosaques, et nous ons nous-même observée dans l'Inde chez les Mahrattes ; s il est certain qu'ils la possèdent à un degré de perfection inférieure à celui que l'on a remarqué parmi les indigènes de l'Amérique. La vue, chez ces derniers, n'est pas moins ante et moins subtile que l'oreille est fine et délicate. On raiment émerveillé quand on pense qu'ils peuvent reaître des empreintes sur d'arides bruyères, sur des ros nus, où tout autre œil que le leur ne verrait rien. Nonement ils découvrent les vestiges, mais ils peuvent dire à le tribu indienne ils appartiennent, de quelle date ils , et jusqu'à l'âge et la taille des guerriers qui les ont lais-

ous concevons que l'on puisse reporter à des causes toutes

Voyez à cet égard De Vair, *De fascinat*, et *Rodig. antiq. lection.*
) *Lettre d'Huygens au P. Mersenne*, écrite de La Haye le 26 novem-646.
) Châteaubriand, *Voyages*, p. 63.

naturelles cette sensibilité extraordinaire qu'on remarque particulièrement dans les sens de l'ouïe et de la vue chez les Indiens du Nouveau-Monde, et que l'on puisse en expliquer les effets sans être forcé de les attribuer à des causes surnaturelles ; la raison en est que, quelque merveilleux que nous paraissent ces effets, ils ne prouvent autre chose que le degré de perfection auquel peuvent parvenir ces deux sens de l'homme par un exercice continuel. Il n'y a pas besoin pour les expliquer d'avoir recours à des *facultés latentes* de l'âme humaine, ni même à la *surexcitation* d'aucun organe. Les yeux ont été donnés à l'homme pour voir et les oreilles pour entendre ; les Indiens ont la vue plus perçante et l'ouïe plus fine que les Européens; voilà tout le problème. Il n'en est pas de même des exemples cités plus haut, ni de ceux qui se rapportent aux phénomènes magnétiques. Les magnétiseurs ont été obligés pour les expliquer de créer chez l'homme des facultés nouvelles, telles que celles qu'ils ont nommées d'in*tuition*, de *clairvoyance*, de *prévoyance*, de *prévision intérieure*, et de supposer de grands changements dans l'état physiologiste, comme l'insensibilité, ainsi qu'un accroissement considérable des forces, qu'on ne peut raisonnablement attribuer à aucune cause naturelle ou connue.

CHAPITRE III.

Annonces d'événements, Jacques IV, roi d'Écosse; Louis XIV, Louis XVI. Prophéties de Jean de Muller, de Nostradamus et de Cazotte.

« Et prophetabunt filii vestri, et filiæ vestræ. »
JOEL, chap. II, vers. 28.

Après avoir parlé du don de seconde vue, des pressentiments, ainsi que de tout ce qui s'y rattache, il nous reste encore à faire connaître un autre genre de prévision dont les exemples, pour avoir été plus rares, n'en sont pas moins appuyés sur des témoignages dont il serait difficile de contester l'authenticité.

On sait qu'il a paru de tout temps certains hommes qui, ns être revêtus du caractère sacré de prophètes envoyés de ieu, ont cependant prétendu avoir reçu la mission d'avertir s rois et les peuples des malheurs dont ils étaient menacés. a venue de ces singuliers missionnaires a toujours été ac- mpagnée de circonstances tellement extraordinaires, que s plus incrédules en ont été frappés d'étonnement, et que mais, malgré tout ce qu'on a pu faire, il n'a été possible expliquer d'une manière satisfaisante, en l'attribuant à des uses naturelles, la précision avec laquelle ils avaient prédit s événements alors imprévus.

Ces hommes annoncèrent jadis à Rome l'arrivée des Gau- is et l'invasion des Barbares; ils prophétisèrent la mort de lien et la fin de la persécution contre les chrétiens.

Ils apparurent souvent pendant les siècles du moyen-âge, les événements vinrent presque toujours vérifier leurs pré- ctions. Leur voix s'est fait également entendre par interval- s depuis plusieurs siècles jusque dans les palais des rois, et guère un paysan de la Beauce est venu annoncer à un prince ilosophe des malheurs qui pèsent encore en ce moment sur famille et sur la France.

Tel fut sans doute aussi cet homme qui, vers le commence- ent du XVIᵉ siècle, apparut à Jacques IV, roi d'Ecosse, dans ville de Linlightgow, où ce monarque avait rassemblé tou- s les forces de son royaume pour attaquer Henri VIII, roi Angleterre, alors en guerre avec la France. Voici comment s historiens écossais racontent cet événement extraordi- ire :

« Le roi vint à Lightgow, dit Pitscottie dans son histoire Ecosse, et tandis qu'il était au conseil, bien chagrin et do- nt, priant Dieu de favoriser son entreprise, un homme vêtu une *robe bleue* parut tout-à-coup à la porte de l'église dans quelle le conseil était assemblé. Il portait autour des reins ne ceinture de toile blanche; des bottines couvraient ses jam- s; ses bas et le reste de son habillement étaient à l'avenant; ur sa tête nue flottait une longue chevelure blonde, qui cou- ait son cou et tombait jusque sur ses épaules; mais son front

était chauve et entièrement découvert; il paraissait avoir un peu plus de cinquante ans, et tenait à la main le bâton d'un pique. Cet homme s'avança de la porte au milieu des seigneurs de la cour, demandant à haute voix où était le roi, et disant qu'il désirait lui parler. Il parvint enfin près de l'endroit où Jacques, agenouillé, était alors occupé à faire sa prière. Lorsqu'il aperçut le monarque, il ne s'arrêta point à lui faire des révérences, mais il s'appuya en *grognant* (groffling) sur le prie-dieu du prince et lui parla ainsi : « Sire roi, ma mère *m'envoie* près de toi pour t'engager à ne point, pour le présent, continuer l'entreprise que tu as commencée ; car si tu persistes, il t'arrivera malheur, ainsi qu'à tous ceux qui t'accompagneront. *Elle* m'a également ordonné de te recommander de ne point approcher ni de ne point suivre les conseils d'aucune femme, ni de souffrir qu'aucune t'approche ou te touche en aucune manière. Si tu ne suis pas les conseils qu'elle m'a chargé de te donner, tu périras et ton nom sera couvert de honte (1). »

« Quand cet homme eut fini de parler, continue l'historien écossais, la prière du soir était terminée. Le prince se recueillit un instant pour répondre à cette brusque harangue ; mais au moment où les yeux du roi et ceux de tous les seigneurs qui l'environnaient étaient fixés sur ce messager extraordinaire, il s'évanouit comme une lueur passagère, ou comme un léger tourbillon. J'ai entendu, ajoute Pitscottie, raconter à sir David Lindsay, Lion, héraut d'armes, et à sir Jhon Inglis, maréchal du palais, qui étaient alors de service auprès de la personne du roi, qu'ils essayèrent de saisir cet homme, dans le dessein d'en obtenir quelques renseignements, mais qu'il disparut entre leurs mains comme l'aurait pu faire une ombre, et qu'on ne l'a jamais revu depuis (2). »

(1) Quelques auteurs écossais ont prétendu que cet avertissement avait été donné à Jacques IV par saint André, protecteur de l'Ecosse; mais les mots *ma mère m'envoie* ôtent toute probabilité à cette supposition, et ne pourraient se rapporter qu'à saint Jean, si on suppose que c'était la sainte Vierge qui avertissait ainsi le pieux monarque des dangers qui le menaçaient.

(2) *Pitscottie's history of Scotland.*

Buchanan, en rapportant le même événement dans son his-
ire d'Ecosse, en appelle également au témoignage de sir
avid Lindsay, qu'il représente comme un homme d'une
ande foi, d'une probité éprouvée, et même qui n'était point
ranger aux lettres (1).

On montre encore dans l'église de Linlightgow l'endroit
a eut lieu cette singulière apparition, dont l'authenticité, dit
r Walter-Scott, est tellement affirmée par les historiens les
us respectables, qu'il ne nous reste que le choix entre un
iracle et une imposture (2).

Pinkerton et quelques autres ont pensé que la reine
Ecosse, Marguerite d'Angleterre, n'était point étrangère à
t événement, et qu'elle avait essayé, par ce moyen, de dé-
urner le pieux monarque d'un dessein qui pouvait produire
ne diversion favorable à la France, alors attaquée par
enri VIII. Mais cette supposition, qui n'est appuyée sur au-
une preuve, ne détruit pas la singularité de l'apparition de
inlightgow, ni les témoignages de ceux qui la considèrent
omme ayant une origine surnaturelle (3).

Quoi qu'il en soit, Jacques rassembla quelques jours après
on armée à Barow-Moor, et marcha, à la tête de plus de
quatre-vingt mille hommes, contre les Anglais, qui n'étaient
que vingt-six mille, commandés par le comte de Surrey. Le
roi fut défait à la bataille de Flodden, et perdit la vie avec
dix mille des siens en combattant vaillamment à pied, à la
tête de son infanterie (4).

Afin que la prédiction fût complètement vérifiée, les histo-

(1) « In illis (i. e. qui propius asisterant) fuid David Lindesius, montanus, homo spectatæ fidei et probitatis, nec a litterarum studiis alienus, et cujus totius vitæ tenor longissimus à mentiendo aberat; a quo nisi ego hæc, uti tradidi, pro certis accepissem, ut vulgatam vanis rumoribus fabulam omissurus eram. » Buchanan, *Hist. Scot.*, lib. XIII, Edimb. 1582, in-fol.

(2) *Marmion*, note 7, du quatrième chant.

(3) Voyez à cet égard *Pinkerton*, vol. II, p. 99.

(4) On entendit également à l'heure de minuit, pendant le court séjour que fit le roi à Holyrood après cette apparition, une voix près de la croix d'Edimbourg, qui somma les premiers lords d'Ecosse de comparaître, dans l'espace de quarante jours, au tribunal de Plotcock (probablement Pluton). Tous les historiens écossais qui rapportent cette singulière som-

riens écossais attribuent la mauvaise fortune de Jacques aux intrigues de lady Elisabeth Ford, qui révéla à Surrey les secrets du roi, qu'elle avait su captiver par ses charmes, et près de laquelle ce prince perdit le temps précieux qu'il aurait dû employer à pénétrer en Angleterre et à empêcher la jonction de Surrey à Allnwich, avec les contingents des comtés du Nord.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus singulier dans toute cette remarquable affaire, c'est la coïncidence qui existe entre cette prédiction annoncée à Jacques en personne et celle qu'Hopkins, prieur des Chartreux d'Hinton, en Angleterre, avait faite quelque temps auparavant au duc de Buckingham, lorsque l'expédition d'Henri VIII mit à la voile pour faire le siége de Thérouanne. Hopkins prédit alors au duc que Henri reviendrait de France couvert de gloire, mais que si Jacques d'Ecosse passait une fois la frontière, il ne retournerait pas vivant dans ses Etats. L'accomplissement de cette prédiction fit une vive impression sur Buckingham, et ne contribua peut-être pas peu à sa perte (1).

Près de deux siècles plus tard, un pauvre maréchal, parti d'une petite ville de Provence, vint, semblable à Nathan, annoncer au plus grand roi de la terre les malheurs que Dieu lui réservait en punition de ses fautes. L'apparition de cet homme extraordinaire causa une si grande sensation à la cour de Louis XIV, que le duc de Saint-Simon crut devoir le rapporter dans ses Mémoires, et voici comment il s'exprime à cet égard :

« Un événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon, en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du roi, à qui il voulait parler en particulier; il ne se rebuta point des rebuffades qu'il reçut, et fit

mation ajoutent que les lords et les autres personnes dont le messager infernal proclama ainsi les noms dans les ténèbres périrent tous quelques semaines après à cette malheureuse bataille, ce qui n'est point étonnant, puisqu'une grande partie de la noblesse d'Ecosse y perdit la vie.

(1) *Lingard*, tome VI, p. 81.

nt, que le roi en fut informé et lui fit dire qu'il ne parlait
s ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, dit que s'il
yait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement
nnues de lui seul qu'il verrait bien qu'il avait mission pour
i parler et pour lui dire des choses importantes; qu'en at-
ndant, au moins, il désirait d'être interrogé, et qu'il de-
andait à être renvoyé à un de ses ministres d'Etat. Là-des-
s, le roi lui fit dire d'aller trouver Barbesieux, à qui il
ait donné l'ordre de l'entendre; ce qui surprit beaucoup,
est que ce maréchal, qui ne faisait que d'arriver et qui n'était
mais sorti de son pays ni de son métier, ne voulut point de
rbesieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé à
re renvoyé à un ministre d'Etat; que Barbesieux ne l'était
int, et qu'il ne parlerait qu'à un ministre. Sur cela, le roi
mma Pompone, et le maréchal, sans faire de difficulté ni
 réponse, l'alla trouver. Ce qu'on sait de l'histoire est fort
urt; le voici : Cet homme, revenant tard de dehors, se trouva
vesti d'une grande lumière, auprès d'un arbre, près de
lon. Une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale,
elle, blonde, fort éclatante, l'appela par son nom et lui dit
e la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui con-
a qu'elle était la reine qui avait été l'épouse du roi, lui or-
lonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui
vait communiquées; que Dieu l'aiderait dans tout son
voyage; et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi, et que le
roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de
lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui ap-
prendre; que, si d'abord il ne pouvait parler au roi, il deman-
dât à parler à un de ses ministres d'Etat, et que, surtout, il
ne communiquât rien aux autres, quels qu'ils fussent, et
qu'il réservât certaines choses pour le roi tout seul; qu'il par-
tît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était or-
donné, hardiment et diligemment; et qu'il s'assurât qu'il se-
rait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de la commis-
sion. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut,
et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre; il s'y cou-
cha au pied, ne sachant s'il rêvait ou était éveillé, et s'en

alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là sant au même endroit, la même vision lui arriva enc les mêmes propos lui furent tenus; il y eut de plus des ches de son doute et des menaces réitérées; et pour fir ler dire à l'intendant de Provence ce qu'il avait vu et l qu'il avait reçu, d'aller à Versailles, et que sûrement fournirait de quoi faire son voyage. A cette fois, le ma demeura convaincu; mais, flottant entre la crainte des ces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se dre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arr demeura huit jours dans cette perplexité; enfin, com solu de ne point faire le voyage, et repassant par le endroit, il vit et entendit encore des menaces si effra qu'il ne songea plus qu'à partir.

» A deux jours de là, il alla trouver à Aix l'intend Provence, qui, sans balancer, l'exhorta à suivre son v et lui donna de quoi le faire dans une voiture publiq n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois M. de pone, et fut chaque fois plus de deux heures avec lui. Pompone en rendit compte au roi en particulier, qui que Pompone en parlât plus amplement au conseil d'E monseigneur n'était point, et où il n'y avait que les mi qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers, Po train et Torcy, et nul autre. Ce conseil fut long; peut parla-t-on aussi d'autre chose après; ce qui arriva, en fut que le roi voulut entretenir le maréchal; et il ne s cha point; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter petit degré qui est sur la cour de marbre, par où il pour aller à la messe ou se promener. Quelques jours il le vit encore de même; et à chaque fois, il resta plus heure avec lui, et prit garde que personne ne fut à d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eût ent comme il descendait par le même petit escalier pour al chasse, M. de Duras, qui avait le bâton, et qui était pied d'une considération et d'une liberté, à dire au roi qui lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec m

à dire le mauvais proverbe que c'était un fou, ou que le ui n'était pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant u maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en archant : « *Si cela est*, lui dit-il, *je ne suis pas noble, car l'ai entretenu longtemps; il m'a parlé de fort bon sens, et vous assure qu'il est loin d'être fou.* » Ces dernières paro-s furent prononcées avec une gravité imposante qui surprit rt l'assistance. Après le second entretien, le roi convint ue cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée il avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il e l'avait jamais dite à qui que ce fût; et il ajouta que c'était n fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain (1), dont il était sûr de n'avoir jamais parlé. Il s'expliqua en-re plusieurs fois favorablement sur ce maréchal, qui était éfrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du oi, qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui t écrire à l'intendant de Provence de le protéger particuliè-ement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manqua de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a e plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais oulu parler là-dessus; leurs amis les plus intimes les ont oussés et retournés en tous sens, et à plusieurs reprises, sans voir pu en arracher un mot; tous d'un même langage leur nt donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans amais sortir de ce cercle, ni informer cette surface d'une ligne; ela m'est arrivé avec monsieur de Beauvilliers et monsieur le Ponchartrain. Ce maréchal, qui était un homme d'environ inquante ans, qui avait une famille bien famée dans son ays, montra beaucoup de sens dans sa simplicité, de désin-éressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui don-ait trop, ne parut d'aucune curiosité, et, dès qu'il eut achevé le voir le roi et monsieur de Pompone, il parut empressé de 'en retourner, et dit que, content d'avoir accompli sa mis-sion, il n'avait plus rien à faire que s'en retourner chez lui.

(1) Dans la *Vie du Dauphin duc de Bourgogne*, par l'abbé Proyart, il est dit que c'est dans la forêt de Fontainebleau, et le spectre y est nommé une figure indéfinissable.

Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'ils purent pu
tirer quelque chose ; il ne répondait rien ou disait : « Il
défendu de parler, » et coupait court, sans se laisser é
voir en rien de ce qu'il était auparavant ; ne parlait
Paris ni de la cour, répondait deux mots à ceux qui l'i
rogeaient, et montrait qu'il n'aimait pas à être questionné
Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire ;
ce que les premiers de la Provence en ont rapporté, et ce
m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passait quelque t
tous les ans à Salon, qui est la maison de campagne de
chevêque. Il n'en faut pas tant pour faire raisonner le m
on raisonna donc beaucoup sans avoir pu rien trouve
qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu satisfaire l
reteurs (1). »

Lorsque, quelques années après cet événement, la m
Dieu s'appesantit sur la famille du grand roi, et que se
mées, que la victoire avait toujours accompagnées, eure
plusieurs fois défaites, le calme et la résignation que ce
narque montra dans l'adversité, ainsi que les expressions
il se servit dans quelques-uns de ses discours, confirm
tous ceux qui l'entouraient dans l'opinion, qui s'acc
parmi le peuple, que Michel (c'était le nom du maréchal
venu annoncer à Louis XIV, comme Nathan à David
Dieu aurait égard à la sincérité de son repentir ; mais
expiation du scandale qu'il avait donné à ses peuples da
jours de sa jeunesse, il verrait sa puissance abaissée
royaume ravagé par la guerre et la famine, et qu'il assis
lui-même aux funérailles de sa nombreuse famille, d
peine un faible rejeton échapperait aux complots crim
tramés par l'ambition la plus coupable.

(1) Après avoir rapporté tous les détails de cette histoire singulièr
toute la naïveté de la bonne foi, Saint-Simon eut pu se dispenser de
porter ailleurs le propos d'un imbécille, qui dit que ce n'était qu'u
trigue de madame de Maintenon ; puisqu'il assure là même que le
chal ne la nomma jamais et ne la vit pas, et que cette intrigue eût ét
but et sans résultat. D'ailleurs, on peut voir cette histoire décrite d'un
nière curieuse et intéressante dans la *Vie du Dauphin*, par l'abbé Pr
t. II, p. 113.

Un petit-fils de Louis XIV,-que la Providence, après bien
malheurs, avait enfin replacé sur le trône de ses pères, fut
ilement visité dans son palais par un simple laboureur de
Beauce, dont les prophéties ont acquis non moins de célé-
ité que celles du maréchal de Salon. Il n'est personne de
us qui ne se rappelle encore l'arrivée à Paris de Thomas-
iace Martin, du village de Gallardon, que l'on nommait
petit homme bleu. Martin eut avec Louis XVIII plusieurs
nférences particulières, et lui dit des choses très-secrètes.
s opinions se partagèrent à son égard; les uns avaient en
toute confiance, tandis que les autres, sans le regarder
écisément comme un imposteur, ne le croyaient pas exempt
llusions. Nous pensons que les premières révélations de
rtin furent spontanées et pouvaient être le résultat de
elque inspiration surnaturelle; mais nous croyons aussi
e l'empressement avec lequel certaines personnes venaient
consulter, dans l'intention peut-être de le faire servir d'in-
ument à leurs desseins, l'espèce d'enthousiasme qu'il pa-
issait exciter parmi elles, durent contribuer à troubler la
e de ce pauvre paysan, et lui faire dire, dans les derniers
nps surtout, des choses destituées de toute vraisem-
ance (1).

Cependant, si, comme on le disait alors, Martin se contenta
vertir Louis XVIII des nouveaux dangers qui menaçaient le
ône légitime; s'il lui apprit que, parmi les chefs du complot
grant qui se tramait, les uns siégeaient dans son Conseil et
e d'autres faisaient partie de sa propre famille; « *s'il lui
voir les plus lâches et les plus poltrons des hommes tra-
illant dans l'ombre à miner, à attaquer le gouvernement,
envahir les places, à enrôler les ambitieux, à séduire les
ibles; s'il lui dit, enfin, que cette faction sans talent réel,
ais remplie d'astuce, après qu'elle aurait tout gangrené,
ut corrompu, et lorsqu'il n'y aurait plus de danger pour
le, lèverait un jour subitement la tête, arracherait la cou-*

(1) L'existence et le triomphe prochain de Louis XVII était devenu le su-
t de ses entretiens.

ronne des lis, et, prenant le bonnet rouge pour diadème, offrirait cette pourpre nouvelle à l'illégitimité (1), » qui s'en revêtirait en entonnant *la Marseillaise*; alors les plus incrédules seront bien forcés de reconnaître que le paysan de Gallardon pouvait bien être un prophète de malheur, mais qu'il n'est plus permis de l'accuser d'être un faux prophète (2).

On a beaucoup parlé, depuis près d'un demi-siècle, des diverses prédictions qui ont annoncé la terrible révolution qui a changé la face du monde, et dont nous ne pouvons, néanmoins, prévoir encore la fin. Il est vrai que des voix puissantes, mais qui ne le furent pas assez pour être comprises de ceux qui avaient le plus d'intérêt à suivre leurs sages conseils, prédirent les malheurs sans nombre qui menaçaient le trône et l'autel. Cependant, les annonces les plus certaines de la catastrophe inévitable qui s'approchait étaient réellement dans l'impiété toujours croissante, dans la corruption des mœurs qui, surtout depuis la régence, avait gagné les rangs les plus élevés. Il n'est malheureusement que trop certain que la société, qui rejette la religion rejette en même temps la source du pouvoir et la règle des devoirs; qu'elle ôte ainsi aux passions tout frein et toute retenue, et qu'elle sera, tôt ou tard, livrée à tous les désordres qui naissent de la lutte des pouvoirs et de l'oubli des vertus; à des désordres tels que nous en avons vu en 1793 et 1830, et tels que nous en verrons sans doute encore avant que la restauration complète des idées d'ordre et de morale ait été entièrement accomplie.

Ce serait nous écarter du but que nous nous sommes proposés que d'entrer dans de plus longs détails sur les prédictions de tout genre qui ont annoncé au monde le grand bou-

(1) Châteaubriand.

(2) Martin mourut subitement à Chartres, le 8 mai 1834. Ses partisans furent jusqu'à dire qu'il avait été empoisonné. On exhuma le corps en présence de plus de cent personnes; on l'ouvrit, et les chirurgiens déclarèrent que les viscères ne présentaient aucune trace de poison. L'écrit le plus complet et le plus curieux publié sur Martin est celui qui a pour titre *Le passé et l'avenir expliqués par des événements extraordinaires arrivé à Martin*. In-8°, Paris, Bricon, 1832. — On l'attribue à un ecclésiastique.

versement dont nous avons été témoins; nous parlerons seulement de celles qui peuvent se rattacher aux croyances populaires, dont nous nous occupons exclusivement dans cet ouvrage.

Une des plus anciennes est celle de Jean Muller, célèbre astronome, qui remonte à l'année 1436. C'était un homme extrêmement érudit, et on lui attribue une prophétie qui a fait beaucoup de bruit, et qu'on prétend avoir été trouvée dans un tombeau, à Liska, en Hongrie, conçue en ces quatre distiques :

Post mille expletos a partu virginis annos
Et septingintos rursus abire datos
Octuagesimus octavus, mirabilis annus,
Ingruet et secum tristia fata feret.
Si non hoc anno totus malus occidet orbis
Si non in nihilum terra fretumque ruet,
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque deorsum
Imperia *et luctus undique grandis erit.*

On a beaucoup discuté sur cette prophétie, qu'on avait déjà essayé, en changeant quelques mots, d'appliquer à l'an 8 des siècles précédents (1); mais l'an 1788 étant vraiment l'époque où de grands événements se sont développés et où la France en particulier préparait les causes qui ont produit, l'année suivante, le *malum orbis*, le mal de l'univers, on a pu voir, dans les rapports de l'annonce avec les faits, une justesse remarquable, sans croire néanmoins que l'astronomie ou l'astrologie conduise à ces sortes de prédictions (2).

On en peut dire autant de celles de Michel Nostradamus, qui datent du milieu du XVIe siècle, quoique à cette époque il était certainement plus facile de prévoir les malheurs sans nombre que devaient attirer sur la France et sur l'Europe entière les erreurs alors nouvelles du protestantisme.

« Certes, dit un auteur moderne, ceux-là n'ont pas compris le protestantisme, qui n'y ont vu qu'une hérésie semblable à celles qui avaient troublé d'âge en âge la société

(1) Voyez le *Journal historique et litt.*, 15 octobre 1787, page 283.
(2) *Ibid.*, 1er février 1792, page 234.

chrétienne. Ce qu'il faut considérer, ce ne sont pas les erreurs propres de Luther, c'est le principe de révolte qu'il proclame, et qui renferme toutes les erreurs. Qu'importe qu'il niât tel dogme en particulier, lorsqu'en niant l'autorité il ébranlait les fondements de tous les dogmes! Au lieu de ces mots dans lesquels est contenu tout le symbole du fidèle : *Je crois à ce que dit l'Eglise*, le symbole de Luther fut toujours renfermé dans ceux-ci : *Je crois à ce que me dit ma raison*; j'ignore ce que cette parole signifiait dans la bouche de Luther, mais il est certain qu'elle devait finir par signifier l'athéisme (1). »

Nous ajouterons à ces sages réflexions qu'une fois la religion anéantie, toutes les pensées de l'impie doivent se tourner vers la révolte, et que l'ennemi de Dieu ne peut tarder à devenir l'ennemi de César.

Parmi les nombreuses prophéties du médecin de Salon (2), il s'en trouve réellement quelques-unes qui paraissent annoncer les malheurs de la révolution française ; telles nous ont paru les suivantes, qui se trouvent à la page trente-septième de la troisième centurie :

PROPHÉTIE 47°.

Règne gaulois, tu seras bien changé;
En lieu estrange est translaté l'empire :
En autres mœurs et loix sera rangé,
Rouen et *Chartres* te feront bien du pire.

PROPHÉTIE 50°.

La république de la grande cité
A grand rigueur ne voudra consentir :
Roi sortir hors, par trompette cité,
L'échelle au mur la cité repentir.

(1) Feller.

(2) Michel Nostradamus, né à Saint-Rémy en Provence, en 1503, d'une famille juive qui s'était convertie au christianisme, habitait la petite ville de Salon, où il exerçait la profession de médecin. Il était médecin ordinaire du roi Charles IX, avec appointements. Il mourut à Salon, en 1566, regardé par le peuple comme un homme qui connaissait l'avenir. Il fut enterre dans l'église des Cordeliers, et on lisait sur son tombeau l'épitaphe suivante : « Ici reposent les os de l'illustre Michel Nostradamus, le seul digne, au jugement de tous, de décrire avec sa plume presque divine, selon la direction des astres, tous les événements qui arrivent sur la terre, etc. »

PROPHÉTIE 51e.

Paris conjure un grand meurtre commettre
Blois le fera sortir en plein effet :
Ceux d'Orléans voudront leur chef remettre
Angers, Troyes, Langres leur feront grand forfait.

PROPHÉTIE 59e.

Barbare empire *par le tiers usurpé*,
La plus grand part de son sang mettre à mort.
Par mort Senile, par lui le quart frappé,
Par peu que sang, par le sang ne soit mort.

›xiste une autre prophétie de Nostradamus dont on a ›oup parlé en l'année 1792 ; elle est conçue en ces ter- « Plus grande persécution sera faite à l'Eglise chré- e, qui n'a été faite en Afrique (sous Genseric et Hunne- et durera ceste-ci jusqu'à l'an mil sept cent nonante- que l'on cuidera être une rénovation du siècle. Après ıencera le peuple de se redresser, de chasser quelques rs ténèbres, relevant quelque peu de leur pristine clarté, sans de grandes divisions et continuels change- s (1). »

is la plus singulière, selon nous, de toutes les prophé- e Nostradamus, est renfermée dans le quatrain qu'il écri- rsqu'il tira l'horoscope de Henri II, par ordre de Cathe- le Médicis, dans lequel il prédit la mort de ce prince. oroscope se trouve dans le trente-cinquième quatrain de mière centurie, et dit ainsi :

Le lion jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera,
Deux plaies une, puis mourir ; sort cruel !

sait comment cette prophétie fut en tous points vérifiée.

(1) passage se trouve dans une lettre de Nostradamus à Henri II, da- Salon, le 27 juin 1558, insérée dans les prophéties de l'auteur, im- à Lyon, chez Pierre Rigaud. — Voyez le *Journal hist. et litt.*, rier, 1792, p. 233.

Le 2 juin 1559, le roi Henri II donnait un tournoi à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth, sa fille, avec Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances, voulut en rompre une dernière avec le jeune comte de Montgommery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgommery, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course, dit d'Aubigné, sa lance rompit en la visière du roi si rudement, que la morne décrocha de la haute pièce, et que, la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure.

Nous aurions, certes, beaucoup à faire si nous voulions rapporter ici les nombreuses prédictions qui ont annoncé cette longue série d'événements dans lesquels un grand nombre d'entre nous ont figuré bien involontairement comme acteurs. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de parler d'une de ces prophéties, qui a fait beaucoup de bruit, dans laquelle est présenté, sous la forme d'un drame effrayant, le tableau le plus prophétique de la révolution française, dans ses circonstances les plus remarquables et les plus étonnantes. Nous voulons parler de la célèbre prédiction que l'on trouve dans les Mémoires de La Harpe, et que ce philosophe converti attribue au malheureux Cazotte (1).

Nous ne doutons nullement que Cazotte n'ait été un des premiers peut-être à prévoir les affreux résultats des doctrines perverses que répandaient depuis longtemps, à grands flots, dans toutes les classes de la société, les adeptes de la secte im-

(1) Cette conversation prophétique aurait eu lieu, suivant La Harpe, en l'année 1788, dans un dîner, chez un académicien, où se trouvaient réunis tous les coryphées du parti philosophique et La Harpe lui-même, et dans lequel, au milieu d'un déluge de plaisanteries sur la religion, on récitait ces vers vraiment philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrez le cou du dernier roi,

qui ont servi depuis lors de mot d'ordre à tous les révolutionnaires français, anglais, espagnols, italiens, portugais, américains et à toutes les sociétés secrètes répandues dans ces différents pays.

e des philosophes et des encyclopédistes. Mais qu'une con-ersation aussi extraordinaire ait eu réellement lieu dans les rmes rapportés par La Harpe ; que Cazotte ait prédit avec itant de *précision* à chacun des convives le sort particulier ii lui était réservé ; qu'il ait dit à Condorcet : « Vous vous npoisonnerez, et vous mourrez étendu sur le pavé d'un ca-iot ! » A Champfort : « Vous vous couperez les veines de *ingt-deux* coups de rasoir, et pourtant vous ne mourrez que uelques mois après ! » A Vicq d'Azir : « Vous vous ferez uvrir les veines *six fois* dans un jour après un accès de outte, pour être plus sûr de votre fait ! » A Bailly, Nicolaï Malesherbes : « Vous mourrez sur l'échafaud ! » Et ce qui 'est pas moins étonnant, qu'il ait dit à La Harpe qu'il serait lors chrétien ; qu'il ait prédit non-seulement la mort de tant e femmes illustres, que leur sexe aurait dû protéger contre fureur des barbares ; mais encore qu'il ait annoncé celle des rincesses et celle du roi de France lui-même, « le dernier upplicié, aurait-il dit, auquel il serait accordé un confes-eur ! » Tout cela nous paraît tellement extraordinaire, que la i la plus ferme ne peut soutenir le récit de pareilles choses, urtout lorsqu'on observe que La Harpe a soin de n'introduire omme acteurs ou comme interlocuteurs, dans cet effrayant ialogue, que des personnes qui n'existaient plus depuis quel-ues années lorsqu'il le publia dans ses Mémoires.

Qu'une conversation ait eu lieu, que l'on pourrait en quel-ue sorte appeler prophétique, dans laquelle Cazotte aurait nnoncé des événements qui pouvaient alors exciter l'étonne-ient des auditeurs, événements qui se sont pourtant réalisés epuis, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute, puisqu'on n découvre des traces évidentes dans la correspondance de azotte avec son ancien ami Pouteau, alors secrétaire de la ste civile. Cette correspondance ayant été saisie le 10 août 792, causa l'arrestation de Cazotte, ainsi que celle de sa fille lisabeth, qui lui avait servi de secrétaire, et amena la con-amnation et la mort de cet homme estimable. Mais, nous le épétons, il nous est impossible de croire *aux minutieux dé-ails* rapportés par La Harpe. Cazotte, homme de beaucoup

d'esprit et doué d'un raisonnement très-juste, pouvai prévoir en 1788 que des nuages effrayants s'amoncela l'horizon, et que les effets de cet orage seraient terrible néanmoins désigner avec autant d'exactitude que l'a Harpe, les arbres et les monuments qui seraient les pr frappés de la foudre. « C'est ainsi que l'on voit, dit duc de Lévis, que des fruits morts tomberont à la pr secousse, sans pouvoir assigner le moment précis chute (1).

(1) M. Madrolle, qui a reproduit la prédiction de Cazotte dans vrage remarquable publié en 1828, intitulé : *La sagesse profond memento des rois*, dit entre autres choses : « La prédiction de Ca fondée sur le témoignage de feu M. le curé de Mantes, qui l'a conn entendu raconter cette prédiction. Elle est fondée encore sur l gnage de M. Petitot, dont tout le monde connaît la conscience : il que la prédiction était dans le portefeuille de La Harpe, qui en possession. Enfin, Cazotte lui-même racontait la chose de son t beaucoup de personnes très-éclairées la croient et s'en édifient. » de l'*Ami de la Religion* du 30 juillet 1828. — Nous répétons enc nous croyons au *fond* de la prédiction, mais que quelques-uns de ont été bien certainement ajoutés par La Harpe. — On peut voir autres prédictions de la Révolution dans un recueil intitulé : *Trio la philosophie*, et dans le *Recueil de prédictions intéressante* 1733 jusqu'en 1792 (deux volumes in-12, sans nom d'imprimeur *Liber mirabilis*, attribué à saint Césaire, contient notamment celle la foule, plus d'une fois, alla lire à la Bibliothèque royale : « *Juce ticatus qui recuperabit coronam lilii, fundatus destruct filios bri*



LIVRE DIXIÈME.

DE LA SORCELLERIE.

CHAPITRE I.

De la Sorcellerie chez les Hébreux, les Grecs et les Romains et chez les autres peuples de l'antiquité païenne.

Quum libet, hæc tristi depellit nubila cœlo;
Quum libet, æstivas convocat ore nives.
Sola tenere malas Medeæ dicitur herbas,
Sola feros Hecatæ perdomuisse canes.
TIBULL., lib. I, éleg. 2.

Les habitants superstitieux de la Bretagne et de la Normandie croient à l'existence de *l'herbe maudite*. Celui qui la foule tourne sans cesse dans un cercle magique dont un pouvoir inconnu l'empêche de sortir. Il faut croire que nous sommes placés en ce moment sous l'influence d'un charme semblable ; car à peine sortis de la société des devins, des magiciens et des magnétiseurs, nous allons nous retrouver bientôt au milieu des sorciers, des jongleurs, des spectres et des loups-garous, sans avoir pu nous débarrasser un seul instant de cette clientèle diabolique, qui doit nécessairement trouver sa place dans un ouvrage consacré à retracer toutes les vieilles croyances populaires.

Ouvrons donc de nouveau les grimoires poudreux du moyen-âge, commentons encore Agrippa, Piccatrix, Gervais de Tilbury, Prætorius, le grand et le petit Albert; on lit toujours avec plus de plaisir et de fruit les histoires des événe-

ments étonnants ou surnaturels des temps passés, da
vieux auteurs qui les ont rapportés les premiers. De te
jets traités par les modernes perdent beaucoup de ce ca
de bonne foi et d'originalité qui nous les rend intére
Quant à nous, lorsque de semblables ouvrages tomben
nos mains, nous nous transportons au bon temps où les
teurs, convaincus de la réalité des faits qu'ils racontaie
écrivaient pour des lecteurs qui les croyaient comme
de foi. La vue seule d'un de ces vieux débris du moy
nous fait éprouver un plaisir que nous ne saurions exp
Nous avons maintenant sous les yeux le *Malleus ma
rum*, imprimé dans le dernier décennaire du XV[e] si
veille de la fête de sainte Catherine, reine, vierge et m
La couleur surannée des pages de cet in-4°, ses gros c
res d'un noir éclatant, ses majuscules dorées et parfois
de vignettes où brillent les plus vives couleurs, l'odeu
quée de la reliure, tout dans ce rare et précieux volum
tribue à nous faire oublier le siècle qui s'écoule devan
Notre imagination erre alors à loisir sous les arcades à
éclairées de la Bibliothèque monastique; et une fois p
dans l'enceinte du cloître, nous éprouvons moins de
gnance à croire à la véracité des récits extraordinaires
teur de cet ouvrage, le vénérable Henri Institor, inq
général de la foi dans les provinces rhénanes, vers la
XV[e] siècle. Ce grave personnage nous apparaît alors a
vant un massif pupitre qu'éclairent faiblement les ray
soleil, pénétrant sous mille couleurs à travers les vit
la fenêtre ogivée de la cellule, où le pieux dominicain
votement occupé à décrire le terrible sabbat de Satan,
cursions aériennes et les orgies nocturnes des nombre
rateurs du monarque des enfers (1).

Hâtons-nous donc, tandis que nous ressentons enco
pression qu'a produit en nous la lecture du vieil in

(1) Henri Institor, dominicain allemand, nommé par Innocent
1484, inquisiteur de Mayence, de Cologne, etc., composa avec
Sprenger, son collègue, le traité connu sous le nom de *Malleus*
rum. Lyon, 1484, in-8° et in-4°.

astitor, de faire connaître les rapports qui existent entre la cellerie des anciens et celle des modernes, ainsi que les s les plus intéressants qui se rattachent à cette branche des yances populaires.

On ne peut douter, d'après de nombreux passages des li-s saints, que les Juifs n'aient pratiqué la sorcellerie. La de Moïse punissait de mort tous ceux ou celles qui se li-uent aux pratiques condamnables de cet art : « Maleficos n parieris vivere (1), » vous ne souffrirez point ceux qui ent de sortiléges et d'enchantements, et vous leur ôterez la e. Ces paroles, mal interprétées sans doute, ont causé la ort d'un grand nombre de personnes innocentes, dans des ècles qui ne sont pas encore bien éloignés de nous.

Le mot hébreu *chasaph* ou *mechasaph* (2) signifie propre-ent un homme ou une femme qui ensorcèle par les yeux, e et blesse de son regard, donne et apporte les maladies aux rsonnes, les empoisonne et les fait mourir par des charmes aboliques, en proférant des imprécations et des malédic-ons, ce qui ressemble certainement beaucoup au portrait 'on nous fait des modernes sorcières. Cependant, Walter-ott ne pense pas que les sorcières des Juifs fussent sembla-s à celles du moyen-âge; il ne considère les premières que mme de simples devineresses ou diseuses de bonne aven-re, et ne croit pas qu'elles aient été employées par le malin-prit pour nuire aux hommes. Il en donne pour exemple la itation de Job, où le démon ne se servit point du ministère ne sorcière dans la persécution qu'il fit éprouver à l'*homme Uzz*, par la permission du Seigneur (3).

Ce raisonnement ne nous paraît pas plus satisfaisant que la

(1) *Exode*. — 22.
(2) En chaldéen, *pharmachos*; en grec, *pharmacos*, sorcier, magicien, rlatan, empoisonneur, signifie également un apothicaire. — La version Septantes rend le mot hébreu par le mot latin *veneficos*, que la plu-t des savants regardent comme signifiant des sorciers, et doit s'enten-de ceux qui, pour nuire à leurs voisins, les attaquent, soit en leur vie, rs membres et les choses qui leur appartiennent, par des charmes ou res semblables moyens.
(3) *Letters on demonology and witchcraft.*

plupart de ceux émis par le même auteur, qui s'efforce souvent, comme le font tous les protestants, de torturer le sens des écritures pour leur donner celui qui convient à leur manière erronée de les interpréter. Walter-Scott ne nous semble pas avoir été plus heureux dans l'interprétation qu'il donne du texte de la Bible, concernant la pythonisse d'Endor, en introduisant une espèce de terme-moyen entre les deux opinions qui existent parmi les théologiens sur ce sujet, et qui consiste à supposer que dans ce cas, comme dans celui de Balaam, Dieu avait, par sa toute-puissance, substitué Samuel, ou un bon esprit, à la place de la fausse apparition que la pythonisse s'attendait à produire. Nous ne pensons pas que l'exemple de Balaam, auquel on aurait pu ajouter ceux de Caïphe et de Nabuchodonosor, soit applicable dans ce cas. Il n'y a aucune conformité entre ces exemples et la sorcière d'Endor, au sujet de laquelle nous croyons avoir déjà suffisamment expliqué notre opinion dans une autre partie de cet ouvrage (1).

Walter-Scott, qui ne paraît point vouloir admettre la coopération directe de Satan dans les sortiléges et les enchantements des Juifs, prétend que ces pratiques n'étaient criminelles pour les Hébreux que parce qu'elles avaient pour but de consulter les fausses divinités des nations païennes qui vivaient dans leur voisinage. Mais nous croyons qu'il est bon dans ce cas de ne point oublier que tous les dieux des Gentils étaient des démons, *omnes dii gentium dæmoniæ;* paroles du psalmiste qui ont obtenu l'assentiment de tous les Pères de l'Eglise (2).

Nous convenons que la sorcellerie du moyen-âge ressemble davantage à celle qui était en usage chez les Grecs et les Romains, qu'à celle dont parle l'Ecriture; mais nous trouvons en même temps dans ces différentes sortes de sorcelleries des

(1) Liv. I, chap. II.

(2) Moïse distingue encore dans sa loi les enchanteurs qu'ils nomment *hhober*, des sorciers; il parle ensuite de ceux de ces derniers qui possédaient l'esprit familier *ob*, telle que la sorcière d'Endor. Saint Paul parle de la sorcellerie comme d'un crime, qu'il place après l'idolâtrie. Saint Jean, dans son Apocalypse, dit que les sorciers sont exclus de la cité de Dieu.

itiques tellement semblables, que nous ne doutons pas 'elles n'aient toutes une origine commune, dont on retrouve premiers vestiges répandus bien anciennement dans la aldée, la Trace et la Phénicie.

Voici, par exemple, une pratique superstitieuse des Cananens et des Juifs, qui, après avoir fait partie des croyances ecques et latines, fut longtemps usitée dans la sorcellerie du oyen-âge, et d'après laquelle on pourra juger de la conforité de doctrines qui existait sur ce sujet entre les anciens et s modernes.

On connaît la défense qui fut faite aux Juifs d'imiter les tions Cananéennes, en passant leurs enfants par le feu pour s purifier et leur procurer une longue vie (1), pratique qui t, avec d'autres impiétés, reprochée à Manassée (2). Nous ouvons également dans la mythologie païenne des exemples semblables lustrations. Cérès mettait, pendant la nuit, iptolème sur des charbons ardents pour le purifier de qu'il avait de mortel :

> Inque foco corpus pueri vivente favilla
> Obruit, humanum purget ut ignis onus (3).

Suivant Héphestion et le scoliaste d'Aristophane, Thétis ssa son fils Achille par les flammes pour le rendre invulnéble ; d'autres ont dit que pour consumer tout ce que le corps son fils avait de mortel, elle le mettait toutes les nuits sur braise, et que le jour elle l'oignait d'ambroisie ; il n'y eut l'une lèvre de l'enfant qui fut brûlée, ce qui eut lieu parce l'il s'était léché à cette partie (4). On raconte également que acchus fut guéri de la folie qui lui faisait courir le monde r les soins de Cybèle, qui l'instruisit dans ses mystères rès l'avoir purifié par le feu.

(1) *Deut.*, XVIII. — On a retrouvé cet usage chez les Mexicains.
(2) Rois, liv. IV, v. 21.
(3) *Fast.*, lib. IV, ver. 501.
(4) Héphestion, Euchiridion de Metris et Pœmate, grec et latin, donné ır Paw. Utrecht, 1726. — Apollodor, *Biblioth.*, lib. III. — Schol. *Hoeri Iliad.*, II, v. 36. — Schol., *Aristoph.*, p. 184.

Cette initiation diabolique était encore en usage chez les sorciers des xv[e] et xvi[e] siècles : « Il y a, dit Spranger, des sorcières sages-femmes qui, après l'accouchement, feignant d'avoir quelques affaires hors de la chambre de l'accouchée, portent l'enfant dans la cuisine, et l'élevant au-dessus de la flamme du foyer, l'offrent ainsi à Lucifer et à tous les diables. » Spranger déclare avoir appris ce sortilége par la confession d'une mère et de sa fille, toutes deux sorcières, qui lui avouèrent que c'était la forme usitée pour vouer les enfants au diable et les rendre sorciers (1).

« Tu ne laisseras point vivre la sorcière, » est-il dit dans l'*Exode*, et la loi de Dieu ne parle ici que de la sorcière, parce que les femmes ont été de tout temps plus adonnées à la sorcellerie que les hommes. C'est ce qui a fait dire à Quintilien que la présomption de vénéfice était acquise à la femme, comme le soupçon de meurtre pouvait l'être à l'homme (2). Apulée, qui nous a laissé des détails curieux et intéressants sur les magiciennes et les sorcières de son temps, prétend également que les sortiléges et les empoisonnements sont les arts les plus familiers des femmes (3). Aux noms près des esprits qu'elles invoquent, les sorcières d'Apulée, de Lucain, de Tibulle et d'Horace, employaient les mêmes enchantements que celles dont parlent Spranger, Bodin, Réginald-Scott et Delancre. Les premières invoquaient la nuit, le chaos, le Styx, les Euménides, Hécate et Perséphone :

Eumenides, stygiumque nefas, pænaque nocentum
Et chaos innumeros avidum confundere mundos
Et Rector terræ, quem longa in sæcula torquet
Mors dilata Deum, Styx et quos nulla meretur
Thessalis Elisios, cœlum matremque perosa.
Persephone, Nostræque Hecates pars ultima, per qua etc (4).

(1) *Maleus maleficarum*, part. II, quæst. I, cap. 13.
(2) In libr. de art. orat. et alibi in declamat.
(3) *Ane d'or*, liv. v. — C'est également ce qui a fait dire depuis : « *Qui multiplicat mulieres, multiplicat veneficas.* » Il a été établi dans un relevé récent que, sur *quatorze* empoisonnements, *douze* sont commis par des femmes. On compte également sur *mille* crimes, *cent soixante et onze* meurtres commis par des hommes et *quarante-trois* par des femmes.
(4) Lucain, Pharsal, lib. VI, v. 797.

Les autres adressent leurs horribles incantations à Satan, Bélial, Baalphégor (1) et Belsébuth, aux génies de la terre, de l'onde, de l'air et du feu, aux esprits de toutes formes et de toutes couleurs :

Black spirits and white
Red spirits and grey ;
Mingle, mingle, mingle
You that mingle may (2)

Les anciens peuples, ceux mêmes qui honoraient et pratiquaient la magie, ont toujours puni sévèrement les gens convaincus de maléfices et vénéfices employés pour nuire à leurs semblables ; pratiques criminelles dans lesquelles consistait principalement alors tout l'art de la sorcellerie, puisque l'évocation des esprits ne pouvait être réputée crime par les païens. Quelque grande qu'ait été la superstition des Egyptiens, ils n'épargnaient point les personnes accusées de ces sortes de crimes, et nous voyons dans Hérodote (3), que le roi Amasis menaça sa femme Ladice de la faire mourir comme sorcière, parce qu'il ne pouvait cohabiter avec elle comme avec ses autres femmes et concubines ; ce qui prouve que ce peuple jugeait les sorcières dignes du dernier supplice.

Plutarque nous apprend que chez les Perses, les gens convaincus de vénéfice avaient la tête écrasée entre deux pierres (4). Il paraît que les mages étaient chargés de ces sortes de jugements ; Sozomine rapporte le supplice affreux qu'ils firent subir à Tarbule, fille de Siméon, évêque des chrétiens, et à sa suivante, accusées d'avoir ensorcelé la reine, épouse de Sapor, pour venger la mort de Siméon que ce roi avait fait périr (5).

Quant aux Athéniens, ils avaient tellement en horreur les sorciers et sorcières, qu'ils les condamnaient à mort, sans

(1) Divinité des Moabites, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Suivant les rabbins, son culte consistait simplement à : *Distendere coram eo foramen podicis, et stercus offerre.*
(2) Macbeth, act. VI, sc. I.
(3) *Hist.* lib. II.
(4) Dans la *Vie d'Artaxercès.*
(5) *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 12.

même garder à leur égard les formes ordinaires employées dans le jugement des autres citoyens. Ils firent mourir, sans aucune forme de procès, une sorcière de Lemnos, et exterminèrent toute sa race, croyant que les enfants des sorciers ne valaient pas mieux que leurs parents, et qu'ils étaient instruits par eux dans les arts magiques de sorcellerie et de fascination. On peut se faire une idée de la haine que les Athéniens portaient à ces sortes de gens, par la manière dont Démosthènes, dans un de ses plaidoyers, apostropha Aristogiton, frère de sa partie adverse, qu'il appelle sorcier, empoisonneur, fascinateur, une peste publique dont on fuyait non seulement la personne et la conversation, mais qu'on regardait encore comme d'un mauvais augure de rencontrer en public.

Les Romains punissaient les crimes commis au moyen de la sorcellerie. Après l'expulsion des rois, les sorciers étaient jugés par le peuple assemblé, devant lequel l'accusé était sommé de comparaître par ordre des édiles. Ainsi, nous lisons dans Pline (1) que Cefurius-Crésinus fut mis en jugement par décret de l'édile Spurius-Albinus, comme accusé d'avoir, par charmes et sorcelleries, attiré dans ses terres les blés de ses voisins. Crésinus, montrant alors au peuple sa fille, jeune, forte et bien constituée, ses bœufs gras et vigoureux, ses instruments de labourage bien forgés et en bon état : voilà, dit-il, les charmes et les sortiléges dont je fais usage pour rendre mes champs fertiles, et je n'en ai jamais pratiqué d'autres. Cette réponse réunit en sa faveur l'unanimité des suffrages. Ces sortes de procès furent soumis par la suite au jugement des édiles (2). Ils le furent aussi quelquefois à celui du sénat, comme dans l'affaire de Pison et de Plancine, accusés d'avoir causé la mort de Germanicus; d'autres fois l'empereur s'en réservait la connaissance, ainsi que le fit Domitien à l'égard d'Apollonius de Thyane, chargé entre autres chefs d'accusation, d'avoir sacrifié un enfant dans ses cérémonies magiques,

(1) *Hist. nat.*, lib. XVIII, cap. 6.
(2) Tit. Liv. decad. III, lib. 8.

plaire à Nerva et lui obtenir l'empire. Le magicien parut
t l'empereur pieds et poings liés, la barbe et les cheveux
non point pour en faire un objet de risée, comme le
d Philostrate (1), mais en raison de la réputation de
lerie dont jouissait ce philosophe, et parce que c'était la
me de faire comparaître ainsi les sorciers devant leurs
coutume qui a été suivie depuis par les inquisiteurs et
ges du moyen-âge en Allemagne et en France, et qui
naintenue chez nous, comme nous le verrons, jusqu'au
siècle. Il paraîtrait que les anciens croyaient que la force
aléfices était renfermée dans les cheveux des sorciers, et
lonnait le pouvoir de résister aux tourments de la tor-
qui leur était infligée pour leur faire avouer leur
(2). C'est au moins ce que nous trouvons dans le récit
artyre de sainte Martine, ordonné par l'empereur Alexan-
évère, devant lequel elle avait été amenée comme chré-
e. Ce prince cruel, voyant que les tourments ne pouvaient
ire renier Jésus-Christ et adorer les faux dieux, et attri-
t cette constance aux sortiléges de Martine, lui fit couper
eveux dans lesquels il pensait qu'était cachée la force de
aléfices (3). Nous voyons dans les anciens martyrologes
eaucoup d'autres chrétiens furent également considérés
e sorciers par les prêtres des païens, et punis comme tels.
législation contre les gens accusés de sortiléges resta la
tant que les Romains demeurèrent attachés aux doctri-
aïennes. Nous allons voir qu'elle éprouva peu de chan-
nts par leur conversion au christianisme.
s articles du code du Bas-Empire, qui punissait de mort
evins et les sorcières (4), furent basés sur un tout autre

In vita Apollonii.
Cette croyance rappelle l'histoire des cheveux de Sanson, coupés par
qui pourrait bien lui avoir donné naissance.
Hoc non divina virtute sed maleficis artibus adscribens imperator,
s capitis ejus latentem maleficii vim inesse existimans, radit man-
Martyrologe de saint Adon, évêque de Valence. — *Vie de sainte
ne, extraite des vieux Martyrologes romains et actes des procès faits
hrétiens*, édition du P. Rosweide, jésuite, 1613.
Codex, lib. IX, tit. 18, cap. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8.

motif que celui de la violation de la loi de Dieu. Les sorciers et les devins étaient mis à mort chez les Juifs, parce qu'ils blasphémaient la Divinité, et qu'ils agissaient en opposition à la théocratie instituée par Jehova. Mais les législateurs avilis de la vieille cité de Romulus, et ceux non moins corrompus de la ville nouvelle de Constantin, eurent d'autres raisons pour ordonner une peine aussi sévère, raisons entièrement dictées par la politique et qui provenaient de la seule crainte de voir troubler la tranquillité de l'Etat par l'annonce de changements à faire dans le gouvernement, attendu d'ailleurs que le détrônement de plusieurs empereurs avait été occasionné par des conspirations ou mutineries excitées par de prétendues prophéties 1. Eunape blâme fortement Constantin-le-Grand d'avoir admis trop légèrement l'accusation portée contre le philosophe Sopater, auquel on reprochait d'avoir enchaîné les vents par art magique dans un temps de grande famine, pour empêcher l'arrivée des vaisseaux chargés de blé, et de l'avoir, pour ce fait, condamné à mort.

Don Calmet, dans son traité sur les apparitions, prétend que le nom de sabbat, pris dans le sens ordinaire, ne se remarque pas chez les anciens : « Ni les Hébreux, dit-il, ni les Égyptiens, ni les Grecs, ni les Latins ne l'ont pas connu; je veux dire le sabbat, pris pour une assemblée nocturne de personnes qui se sont réunies au démon, ne se remarque pas dans l'antiquité, quoiqu'on y parle assez souvent de magiciens, de sorciers et de sorcières, c'est-à-dire de gens qui se vantaient d'exercer une espèce d'empire sur le diable 2.

Le sabbat, tel que nous le concevons, ne pouvait entrer dans l'esprit des anciens, par la raison que le démon qui en est le chef et la cause première, au lieu d'être banni des temples, comme il l'est de nos jours, était alors lui-même placé sur l'autel, et adoré publiquement par les hommes aveuglés. Depuis que son culte a été détruit par la venue du Sauveur, et que l'esprit immonde a été chassé de la place qu'

1 ...*tters on demonology*, lett. 2.
2 ...*té des apparitions et des vampires*, tom. I, p. 144.

avait si longtemps usurpée, c'est au milieu des ténèbres de la nuit, dans les lieux déserts et sauvages, qu'il rassemble ses adorateurs, et qu'il reçoit leurs dégoûtants hommages.

Qu'est-ce, en effet, que le démon, sinon l'être lascif, impur, obscène, dans lequel tous les vices sont personnifiés? Mais ces mêmes vices, que la doctrine du Christ nous enseigne à repousser avec horreur, étaient en honneur parmi les nations païennes, chez lesquelles les vices, comme les vertus, avaient également des autels.

D'ailleurs, quels étaient les esprits, les génies sur lesquels les magiciens et les sorciers païens prétendaient exercer une espèce d'empire? Etaient-ce, comme chez nous, des esprits réprouvés dont le nom seul est une offense, et qu'on ne peut invoquer sans insulter la Divinité? Loin de là; c'étaient des divinités mêmes; c'étaient les Euménides, la nuit, Hécate et Proserpine, qui avaient leurs statues et leurs temples, et auxquelles on offrait publiquement des prières et des sacrifices. La magie ni la sorcellerie n'étaient donc point considérées chez les anciens comme des actes criminels, en raison des esprits malfaisants qu'on invoquait en l'exerçant, mais en raison seulement du dommage qu'on pouvait par leur moyen causer à la société en général ou aux hommes en particulier.

De tout ce que nous venons de dire, on peut naturellement conclure que, durant le paganisme, les gens dépravés qui se livraient à des plaisirs honteux ou à des pratiques réprouvées, n'étaient point obligés de chercher les ombres de la nuit pour rendre hommage à leurs impures divinités, puisqu'ils pouvaient le faire sans crainte à la face du soleil. Il nous sera également facile de démontrer que si les anciens ne font pas mention du sabbat, comme réunion illicite des magiciens et des sorciers, c'est que ces assemblées diaboliques faisaient elles-mêmes partie de différents rites de leur religion, ou du moins rentraient dans le nombre de ces réunions secrètes, dont les désordres furent longtemps et soigneusement voilés sous le nom d'initiation et de mystères.

Le sabbat, d'après les aveux faits par des milliers de sor-

ciers et de sorcières, est une assemblée tumultue bruyante tenue par le diable, et composée de tous ceu ont fait un pacte avec lui. L'esprit du mal préside lui-cette réunion infernale, qui se tient ordinairement sur que haute montagne, tantôt sous la forme *égipanique* q donnent ordinairement les peintres et les sorciers, tantô celle d'un bouc ou d'un autre animal. Après quelques monies obscènes et dégoûtantes, commence un repas ou une orgie affreuse, à la suite de laquelle des danses la ont lieu jusqu'au point du jour. Alors toute la bande nale se disperse en un instant, et lutins, démons, sorci sorcières regagnent à travers les airs leur demeure ordi

Qui ne reconnaîtrait le sabbat de nos sorcières mo dans ces orgies infernales qui se célébraient en Egypt Grèce, en Italie, en l'honneur de Bacchus, et dont le no encore dans notre langue à exprimer tout ce que la déb et le libertinage peut offrir de plus honteux? Qui ne r naîtrait les sorcières du moyen-âge dans ces Bacchantes nues, furieuses, échevelées et couronnées de lierre, qui, sage barbouillé de plâtre (1), ou couvert de masques hi exécutaient en rond des danses obscènes, mêlées avec la l lubrique des faunes et des satyres? Quand on lit dans le teurs païens (2) ainsi que dans saint Clément d'Alex toutes les dissolutions et les impudicités des prêtres et d tresses de Bacchus, des ménades et des bassarides dans l semblées qui avaient lieu tous les trois ans sur le mont nasse, on croit assister au sabbat nocturne de Satan, te nous l'ont décrit les auteurs du moyen-âge; on croit v accouplements honteux des sorciers et des sorcières av

(1) *Nonnius*, lib. XXVII, Dionysicor.

(2) *Hérodot*, I, c. 150. — *Diod. de Sic.* — *Cicér. De nat. deor.* *Liv.*, XXXIX, 6, 8. — *Athénée*. — Dans l'origine, les femmes seule posaient les assemblées des Bacchanales; par la suite, les homme rent admis, et leur présence y introduisit les plus grands désordr licence y fut poussée à un tel point que le Sénat fut obligé de les mer l'an 568 de Rome. Mais, sous l'Empire, les Bacchanales fur nouveau celébrées avec plus de licence qu'elles ne l'avaient été, eurent lieu tous les mois.

émons, les incubes et les succubes, ainsi que les pollutions, s méchancetés et les impiétés sans nombre qui se commettient au milieu des ténèbres, durant ces réunions infernales ui se tenaient dans la nuit redoutée du Valpurgis, sur le sommet élevé du Brocken (1). C'est là que tous les samedis les sorières accourent du fond du Nord s'asseoir de chaque côté du ouc immonde; les plus vieilles racontent; les plus jeunes coutent. Puis, au signal du chef de la bande, chaque sorcière onne le bras à quelque démon fourchu; le branle infernal ommence, et se prolonge ainsi jusqu'aux premiers chants de oiseau matinal dont la voix a le pouvoir de chasser les esrits malfaisants qui viennent pendant la nuit troubler le reos des hommes.

Et quelle ressemblance encore dans les cris que proféraient s acteurs de ces scènes diaboliques: *Evoë! Saboë!* étaient eux des Bacchantes; *Hat! Sabbat! Sabbat!* ceux des sorières du moyen-âge.

Mais rien ne ressemble davantage à tout ce que les sorcières racontent du démon et de ses ébats avec elles, sous la fiure d'un bouc libertin, que ce Mendès (2) auquel les femmes endésiennes se prostituaient à certaines époques solennelles. e bouc sacré des Egyptiens est le même animal impur que oracle de Junon sur le mont Esquilie commandait aux marones romaines de rechercher pour jouir de ses embrassements:

Italidas matres, inquit, sacer hircus habeto (3).

Ce bouc est également l'*innuus*, le Pan des Lupercales, dont s ministres étaient nus comme le dieu qu'ils servaient:

Ipse deus nudus, nudos jubet ille ministros (4).

(1) La nuit du Valpurgis, celle du premier mai, est, dans les croyances emandes, le grand sabbat annuel des sorciers. Nous avons déjà parlé du ocken ou Blocksberg, la plus haute montagne de la chaîne du Hartz, en inóvre.

(2) Bouc sacré, adoré à Mendès ainsi qu'à Memphis, en Egypte. Ce Mens était le bouc consacré à Pan, ou plutôt Mendès était Pan lui-même. — *rodot.*, II, c. 42, 46. — *Strab.* 17. — *Diodor*, 1.

(3) *Fast.*, lib. II. — *Lupercal*, v. 449.

(4) *Ibid.*, v. 20.

Le dieu que célébraient les Bacchantes avait dans sa jeunesse pris la forme d'un bouc pour échapper aux poursuites de Junon, et il était représenté avec *un visage barbu et des cornes*, soit comme symbole de force et de puissance, soit parce que dans ses voyages il s'était couvert de la peau d'un bouc. On dit que la vue de ces cornes fit perdre à Cerbère de sa fureur, lorsque ce dieu parut au ténébreux séjour :

> Te vidit insons cerberus aureo
> Cornu decorum, leniter atterens
> Caudam (1).

Bacchus, qu'Aristide nomme homme et femme, et que saint Grégoire de Nazianze appelle un dieu androgyne (2), a, comme on peut le voir, plus d'un rapport avec le démon incube et succube qui préside le sabbat des sorciers auquel ce même Bacchus a donné son nom; car les Phrygiens nommaient ce dieu *Sabus* et *Sabezius*, et les Thraces *Sabadius*, mots qui viennent du verbe grec *sabazim*, qui signifie faire beaucoup de bruit et de tumulte, comme faisaient ceux qui assistaient aux bacchanales appelées *Sabasiennes*, que l'on célébrait dans toute la Grèce en l'honneur de *Bacchus-Sabbasien*, dans lesquelles on confondait son culte avec celui du jeune Bacchus. Ces fêtes sabasiennes consistaient en mystères nocturnes, dans lesquelles il se passait, ainsi qu'aux autres fêtes de Bacchus, des choses que la pudeur défend de révéler. On tenta plusieurs fois, mais inutilement, d'établir à Rome le culte de Bacchus-Sabasien. On y parvint enfin sous le règne de l'infâme Domitien, auquel toute idée de décence et de pudeur était inconnue; et ce culte abominable subsista à Rome jusqu'aux derniers temps du paganisme. Telle est l'origine véritable du mot *sabbat* donné aux assemblées nocturnes et tumultueuses des démons et des sorcières, auxquelles assistaient aussi les loups-garous, que les Grecs modernes nomment encore *Loups-Sabaziens* (o Lukos Sabatianos) (3).

(1) *Horace*, liv. II, od. XVI.
(2) *In oration.*, II. — *In Julian.*
(3) La dénomination de sabaziens donnée aux loups-garous par les

Outre les danses lascives des Bacchantes, les prostitutions des Mendésiennes et les nudités dégoûtantes des Lupercales, on retrouve encore une image du sabbat des sorciers modernes dans les orgies nocturnes de *Bandis*, l'Hécate des Thraces et dans celles de *Cotytto*, la déesse de l'impureté, que l'on confond tantôt avec Diane, tantôt avec Cérès ou avec Proserpine. Ces assemblées criminelles étaient principalement fréquentées par les femmes de la Thrace, toutes adonnées à la magie et à la sorcellerie; et Horace nous fournit la preuve que les sorcières de Rome assistaient également à ces infâmes réunions dans les reproches qu'il place à ce sujet dans la bouche de Canidie :

> Inultus et tu riseris cotyttia
> Vulgata, sacrum liberi cupidinis?
> Et esquilini pontifex venefici,
> Impune ut urbem nomine impleris meo? (1)

Il nous sera facile de faire remarquer d'une manière évidente la liaison qui existe entre les orgies de la Diane des Thraces et le sabbat, en citant à ce sujet un passage des Capitulaires, qui sont les plus anciens monuments où il soit fait une mention expresse des assemblées nocturnes des sorcières, et où il soit dit expressément : « Que des femmes séduites par les illusions du démon prétendent qu'elles vont la nuit avec la déesse Diane et une infinité d'autres femmes portées par les airs, sur différents animaux qui leur font faire en peu d'heures beaucoup de chemin, et qu'elles obéissent à Diane comme à leur reine (2). » C'était donc à Diane ou à la lune que nos

Grecs modernes vient, suivant Suidas, de *sabazius*, qui est le même que Bacchus, d'où les Barbares ont fait *sabazein* et nous le sabbat. » Pouqueville, *Voyage en Grèce*, tom. IV, p. 416. — Apulée appelle Bacchus *Sanctus Sabazius*, lib. VIII, p. 130.

(1) *Epode* XVII.

(2) « Quœdam sceleratæ mulieres dœmonum illusionibus et fantasmatibus nocturnis horis cum dianà paganorum deà et innumera multitudine mulierum equitare super quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire. Ejusque jussionibus veluti Dominæ obedire. » Balu, *Capitular. fragment*, cap. XIII, et *Capitular. herardi. episc. turonn.* — *Capitulaires des rois de France rangés, etc.*, par Baluze, 2 vol. in-folio, Paris, 1682.

anciénnes sorcières rendaient hommage, comme le faisaient autrefois celles de la Thrace et de Rome; c'était à Diane, à la triple Hécate, la déesse des enchantements, dont les attributs devinrent le partage de Satan, qui en hérita par la suite, comme il hérita de tous ceux des divinités infernales du paganisme, de l'odinisme et des autres cultes que le christianisme a remplacé.

En Italie, où les souvenirs de la mythologie classique sont plus qu'ailleurs mêlés, dans les croyances populaires, aux idées qui se rattachent à la religion, c'est Diane et Hérodiade (1) qui conduisent encore, pendant la nuit, sur les sommets des Apennins, le chœur infernal des sorcières.

Nous croyons donc avoir retracé la véritable origine des croyances populaires sur le sabbat, et notre opinion nous paraît reposer sur des autorités qu'il serait bien difficile de contester. Cependant, un des disciples les plus zélés des philosophes du dernier siècle, un homme dans les écrits duquel on trouve une grande érudition mêlée aux doctrines les plus dangereuses, Dulaure, a eu la ridicule prétention de vouloir prouver que les *diableries*, espèce de pièces de théâtre qui furent longtemps de vogue en France, ainsi que les *farces* et les *moralités*, sont l'origine des assemblées nocturnes que l'on nomme le sabbat (2).

« Les acteurs qui remplissaient les rôles de diables, dit Dulaure, étaient vêtus de peau noire; avaient le visage couvert de masques affreux; ils tenaient en main de longues torches noires et ardentes, d'où ils faisaient jaillir des flammes et de la fumée; ils jetaient aussi du feu par la bouche, exécutaient des danses infernales, et poussaient tour à tour des hurlements horribles : ce qui amusait beaucoup les spectateurs. Ces spectacles passèrent de la capitale dans la province; mais le bas peuple ne pouvant se procurer des habits de théâtre, trop chers pour eux, ni un lieu assez vaste dans leurs maisons.

(1) Hérodiade, petite-fille d'Hérode-le-Grand, qui fut la cause de la mort de saint Jean-Baptiste.

(2) Eloy d'Armenal a publié, en 1507, un recueil in-folio de ces diableries.

.ginèrent de jouer des diableries en pleine campagne, dans bois; bientôt ces singulières récréations devinrent plus sonelles et furent nommées *sabbats*.

Voilà l'origine de ces assemblées mystérieuses et profaque les gens crédules ont regardées comme surnaturelles liaboliques, et que des gens plus raisonnables ont crues olument fabuleuses, parce qu'ils ne les connaissaient que des récits faux et absurdes (1). »

ous ne prendrons pas la peine de réfuter sérieusement la sseté et l'absurdité d'une semblable origine, qui est entièrent de l'invention de Dulaure, et dont on ne trouve utres traces que le récit fabuleux qu'il fait de ces prétens sabbats dans un de ses plus mauvais ouvrages. C'est au ne de Catherine de Médicis que l'auteur des *Singularités toriques* fait remonter l'origine de ces sabbats, dont les is renommés, dit-il, se tenaient aux environs de La rté-Milon et de Verberie. A qui persuadera-t-on qu'une oyance qui existe chez tous les peuples de l'Europe depuis temps immémorial doit son origine à des farces jouées ns les forêts de Compiègne et de Crépi, vers la fin du XVIe cle, par les paysans de quelques villages de Picardie? isieurs siècles avant Catherine de Médicis et l'invention des bleries, on racontait déjà les horreurs qui se commettaient sabbat, d'après le témoignage des sorciers et des sorcières, i prétendaient avoir assisté à ces orgies diaboliques, et nous doutons pas que leurs récits n'aient pu donner naissance à espèces de pièces de théâtre dont parle Dulaure, d'après y d'Armenal. « Dès l'année 1209, dit Dom de Vienne (2), Vaudois, qui furent brûlés en Artois, confessèrent avoir au sabbat et s'être servis d'un onguent que le diable leur it donné, dont ils frottaient une petite verge du bois, ils mettaient ensuite entre leurs jambes et qui les transporent au sabbat par dessus les toits, villes et campagnes; ils

(1) *Singularités historiques*, etc., Londres, 1788, page 173, ouvrage pli de faits évidemment controuvés, d'assertions hasardées et surtout stoires obscènes contre les mœurs du clergé.

(2) *Histoire d'Artois*.

ajoutaient que là se trouvait un diable en forme de l
avec une queue de singe, auquel ils rendaient homm
qu'ils adoraient; que plusieurs lui donnaient leurs âmes
moins quelque partie de leur corps; qu'ils baisaient ens
bouc au derrière, tenant entre les mains des chandelles
mées; qu'ils marchaient sur la croix et crachaient dess
reniant Jésus-Christ et la Trinité; qu'ils montraient e
leur derrière au ciel, comme pour se moquer de
qu'après avoir bien bu et bien mangé, ils habitaient ch
lement ensemble; que le diable prenait la forme d'un b
pour jouir des femmes qui se trouvaient à cette assembl
mille horreurs semblables, que la plume se refuse à r
ter (1). »

On conçoit parfaitement que de pareils récits aient
l'idée des *diableries*; mais que la croyance au sabbat a
naissance à la suite des représentations qu'on fit de ses p
du temps de Catherine de Médicis, c'est ce que person
sans doute jamais cru, pas même l'écrivain *véridiq*
s'est plu à rapporter une telle absurdité.

CHAPITRE II.

De la Sorcellerie chez les Germains, les Scandinaves, et chez les
du moyen-âge.

Les croyances des Germains, des Scandinaves et des
nations du Nord touchant la sorcellerie différaient peu de
des Grecs et des Romains. Ils reconnaissaient comme
pouvoir des sorcières sur les éléments; ils croyaient q
pouvaient attirer ou dissiper les nuages, changer le cou
saisons, évoquer les morts et commander aux esprits de

(1) Ils disaient que l'onguent dont ils se servaient était compos
hostie qu'ils dérobaient à la Sainte-Table, et qu'ils mettaient dans
avec des crapauds, jusqu'à ce qu'ils l'eussent consumée; ils pilai
suite ces animaux avec des os de chrétiens pendus, du sang d'e
s herbes. » — *Idem.*

r; ils leur attribuaient toute la puissance que leur reconnaissaient les poètes latins (1). Comme eux, ils les accusaient de violer les tombeaux et de mutiler les cadavres pour en tirer les ingrédiens nécessaires à la fabrication de leurs enchantemens; ils croyaient également qu'elles pouvaient prendre à leur gré la forme de divers animaux, et admettaient leur habileté dans la composition des philtres et autres breuvages magiques. Mais les vainqueurs de Rome, en adoptant les superstitions païennes (2), y mêlaient celles qu'ils avaient apportées du nord; et ce fut du mélange des croyances mythologiques, gothiques et scandinaves que se formèrent, presque sans exception, toutes celles du moyen-âge.

D'après l'opinion qu'a pu produire chez nous la lecture des anciens *sagas*, nous pensons que les Scandinaves n'attachaient aucune idée d'impiété à l'art magique pratiqué par leurs sorcières, qu'ils nommaient *galdrakinna*; cet art, au contraire, était considéré comme un don du ciel, puisqu'il était un des attributs d'Odin. Des hommes qui osaient combattre les dieux mêmes (3), pour *arracher* d'eux ce qu'ils désiraient savoir, ne pouvaient considérer comme une impiété le pouvoir qu'on obtenait sur les esprits par la force des charmes et des conjurations. Mallet, qui est certainement celui qui paraît avoir le mieux compris la mythologie des peuples du Nord, pense que les *nornes*, que nous assimilons si improprement à nos fées, ne furent d'abord que des femmes habiles à pronostiquer l'avenir et savantes dans les arts cabalistiques, que le vulgaire plaça, en quelque sorte, à l'égal des divinités, en raison du pouvoir qu'il leur attribuait sur les hommes et sur les éléments. En outre, beaucoup de matrones du Nord pas-

(1) Voyez l'épigraphe en tête du premier chapitre.
(2) Nous avons toujours employé les mots *païen* et *païenne* dans le même sens que l'Académie et pour désigner les peuples, comme les Egypiens, les Grecs et les Romains, qui demeurèrent idolâtres après la publication de l'Evangile.
(3) Lother, fils du roi de Suède, combattit le dieu Thor comme Diomède avait combattu Mars, et l'on trouve dans les anciens sagas scandinaves plusieurs exemples de semblables combats. — *Vide-Bartholinus de causis contempta mortis*, lib. I, cap. VI.

saient pour posséder au plus haut degré non-seulement le pouvoir de lire dans l'avenir, mais encore celui de produire par la force de leurs enchantements, ces fascinations, ces illusions de la vue pour lesquelles les sorcières des pays septentrionaux ont toujours été fort renommées.

Il en était de même chez les anciens Germains à l'égard de ces prophétesses auxquelles ils supposaient des connaissances surnaturelles, et qu'ils honoraient au point de leur donner place dans leurs conseils. Le respect des Gaulois pour certaines prêtresses qui prédisaient l'avenir, guérissaient les malades, apaisaient les tempêtes, est bien connu, et nous en avons déjà plusieurs fois fait mention en parlant des barrigènes de l'île de Sein, qui étaient en grand renom chez les Celtes de l'Armorique. Il est certain que ces pythonisses jouirent longtemps d'une grande considération parmi les peuples de la Gaule et de la Germanie, tant qu'ils restèrent plongés dans l'idolâtrie, et qu'elles leur devinrent odieuses aussitôt qu'ils eurent été convertis à la foi chrétienne (1).

Dès ce moment, en effet, ces femmes, longtemps vénérées, durent être méprisées, et leur art dut passer pour une imposture aux yeux des nouveaux convertis, si elles persistaient à vouloir conserver sur eux leur ancienne influence; ou bien on dut les redouter comme sorcières et les détester d'autant plus que l'on était alors persuadé qu'elles tenaient leur pouvoir de l'ennemi des hommes. Les persécutions qu'elles durent nécessairement éprouver de la part du clergé, l'obligation où elles se trouvèrent de chercher les lieux déserts et sauvages et de profiter des ombres de la nuit pour pratiquer leurs anciens mystères et surtout le mal que l'on supposait qu'elles pouvaient faire, en raison de leurs rapports avec l'enfer, les firent

(1) Les anciens Germains donnaient le nom d'*allronnen* à certaines femmes qu'ils regardaient comme des espèces de prophétesses, et qu'ils appelaient aussi *drouhdes* et *trouthes*. C'étaient les compagnes des anciens sages qui portaient le même nom. Après l'introduction du christianisme elles furent regardées comme des sorcières, et l'on dit qu'un grand nombre d'entre elles furent brûlées comme telles. Ce sont sans doute les mêmes femmes que Jornandes nomme *aliorumnæ*, et qui, bannies de la société par Felimer, roi des Goths, s'accouplèrent avec des démons et produisirent la nation des Huns. — *Jornand*, cap. XXIV.

ntôt assimiler aux plus infâmes suppôts de la sorcellerie; ce qui est pour nous une preuve frappante de cette assimi-on, c'est le nom de *hexe* universellement donné aux sor-res en Allemagne, dénomination naturellement dérivée de e de *hexa*, par laquelle on désignait autrefois chez les rmains la première et la plus révérée des prêtresses. « De me le nom de *crodo*, dit M. Salverte, un des anciens dieux la Germanie, sert, depuis bien des siècles, dans la langue gaire, à désigner une chose funeste, exécrable et diaboli-e, et l'on a souvent attribué à des esprits infernaux la cons-ction des monuments druidiques, qui rappellent aux des-dants des Gaulois la religion de leurs pères (1). » Ce fut si qu'une grande partie des croyances des peuples du yen-âge sur la sorcellerie prit naissance dans les idées que mêmes peuples considéraient comme religieuses avant r conversion au christianisme.

La sorcellerie peut être considérée comme ayant été de tout mps la magie du vulgaire, ou peut-être serait-il plus natu-l de regarder la magie comme la sorcellerie des grands, ui ne voulurent point employer les mêmes moyens que le uple, et crurent avoir ainsi trouvé un point plus avanta-eux et plus élevé pour découvrir dans les régions inconnues e l'avenir. Aussi est-il arrivé que ceux qui se livraient aux atiques de la sorcellerie n'ayant aucun appui dans la so-iété, ont été continuellement en butte aux poursuites des ma-istrats ou des inquisiteurs; et tandis que les magiciens et s astrologues, honorés de la protection des grands et même e celle des rois, exerçaient sans crainte leur art ténébreux, s sorciers, objets de la haine générale et redoutés plutôt en ison du mal qu'on les supposait capables de faire que pour lui qu'ils faisaient réellement, étaient livrés sans pitié aux us affreux supplices.

Cependant, rien de plus sage que les recommandations ites au sujet des sorciers dans les anciens capitulaires de nos is; et il eût été à désirer qu'on n'ait jamais employé à

(1) Euseb. Salverte, *Essai sur les noms, etc.*, tom. II, p. 52.

leur égard que les moyens de punition que recomma
Charlemagne et Louis-le-Débonnaire. « qui laiss
l'Eglise le soin de faire rougir de honte et de punir p
communication ceux qui ont recours à des sortiléges
procurer quelque avantage, et qui ne craignent pas
dre des bienfaits du démon (1). »

Ces capitulaires recommandaient aussi aux pasteurs
glise d'instruire et de désabuser les fidèles sur ce qu'o
de plusieurs femmes qui allaient la nuit aux assemblé
turnes *qu'on nomme le sabbat*. On veut qu'on leur fa
tendre que ce sont des rêves de cerveaux creux et des i
produites par l'esprit tentateur (2).

Ces lois étaient également en parfaite concordance a
doctrines de l'Eglise, qui ne considéraient la sorcellerie
un crime capital, que lorsqu'elle avait servi à don
causer la mort, ou lorsqu'au moyen de fausses prophét
consultations avec les esprits de ténèbres, ou par de
phèmes, on avait tenté de produire des troubles dans
Ce ne fut qu'au XVe siècle, comme nous le verrons plu
que l'on fit de la sorcellerie un crime, *sui generis*, en l
sidérant comme une ligue avec l'ennemi de Dieu et un
don de la divinité.

Quoique Walter-Scott se soit constamment montré
ses nombreux écrits, le défenseur de la morale et des
doctrines sociales, on n'en est pas moins en droit de lui
cher d'avoir fait de trop nombreuses concessions à la
aveugle et profonde que ses compatriotes ont pour l'Eg
maine, dans le but, sans doute, d'assurer à ses ouvrages
cueil qu'ils n'auraient certainement point obtenu, s'ils
exprimés des sentiments, nous ne dirons point favorable

(1) Capitul. XIII, *De sortilegiis et sortiariis*, tom. II, collect. 36
que les ecclésiastiques n'aient aucune juridiction de sang, Lé
avant lui saint Grégoire-le-Grand assujetirent les sorciers à l'ani
sion et censure des évêques. — Leo episcopis britannicis. — Greg.
Regest., épist. 66, Ad januarium episcopum.

(2) Capitul. Lieu cité. — Voilà le sabbat décrit et nommé dans l
tulaires de Charlemagne, huit siècles avant les *diableries*, dont p
laure; il ne pouvait l'ignorer.

…mplis de quelque tolérance pour les doctrines catholiques. …ussi, dans son traité sur la sorcellerie, s'est-il efforcé de reje…r sur l'Eglise de Rome et sur ses ministres tout l'odieux des …ersécutions dirigées pendant les xve et xvie siècles contre les …ens accusés de sortiléges. Nous ne pouvons nous empêcher …e reconnaître beaucoup de mauvaise foi dans une attaque …ussi peu méritée, car Walter-Scott était, par son profond sa…oir, à l'abri de l'accusation d'ignorance, dont la plupart des …crivains protestants ont donné et donnent encore chaque jour …e si grandes preuves dans la guerre qu'ils font au catholi…isme.

Ce que nous pouvons assurer comme parfaitement authen…ique, c'est que, tant que les sorciers et les devins demeurèrent …n France sous la juridiction de l'Eglise, on chercha à les ra…mener par la voie de la douceur et de la persuasion. Il n'en …ut malheureusement pas de même lorsque les Parlements se …mêlèrent de les juger et qu'on introduisit contre eux, au xve …iècle, l'épreuve de l'immersion dans l'eau profonde, depuis …ongtemps pratiquée en Allemagne. Le seul parlement de …Toulouse en fit périr plus de quatre cents dans une année (1). …Les arrêts sanglants contre la maréchale d'Ancre, Gauffredi et …Urbain Grandier ne furent point rendus par des juges ec…clésiastiques, et ces cruelles exécutions eurent lieu dans le …xviie siècle, qu'on peut appeler à juste titre celui de la renais…sance des lumières.

On trouve dans les annales des nations des époques ou cer…tains crimes deviennent épidémiques, et exercent sur le moral …des hommes les mêmes ravages que tel fléau pourrait exercer …sur leur santé. Ainsi, nous voyons se propager de nos jours …d'une manière effrayante la rage du suicide, fruit des princi…pes irréligieux du libéralisme et de l'immoralité du siècle; de …même, on vit dans le xve, et surtout dans les xvie et xviie siè…cles, couler des torrents de sang, par suite de la terreur des …sorciers et des sortiléges répandue dans tous les rangs de la

(1) Pierre Grégoire, de Toulouse (et non pas Gringoire, comme dit de …arre), *Sintagma Juris universi*, lib. xxxiv.

société. C'était un mal général, et chacun craignait d'ê
placé sous l'influence de quelque maléfice. Mais si des m
liers de malheureux, dont le plus grand nombre était cer
nement innocent, périrent à cette époque dans les plus affr
tourments, il ne faut point imputer leur supplice à l'Eg
ni à ses ministres, mais plutôt aux souverains qui remi
entièrement au pouvoir civil le soin de punir ces sorte
crimes, et nous verrons bientôt quelle part les princes
testants et les ministres de leur religion prirent dans
cruelle persécution.

Loin de nous la pensée de vouloir justifier les rigueur
ployées trop souvent, tant par les membres du tribun
l'inquisition que par ceux des tribunaux civils, contr
gens qui prétendaient avoir commerce avec le démon
parmi lesquels, comme nous l'avons déjà dit, il est prol
qu'il y avait beaucoup d'innocents. Car, tout en deme
d'accord qu'il y a ou qu'il peut y avoir des sorciers, et
peut faire des pactes avec le diable, nous devons obs
aussi qu'il n'est point au pouvoir du malin esprit de fai
tels pactes avec les hommes toutes les fois qu'il le
et qu'il n'est pas non plus au pouvoir des homme
contracter ces pactes toutes les fois qu'ils le voudr
Autrement, combien de scélérats que nous voyons cl
jour périr sur l'échafaud en punition de leurs crimes, r
exposeraient point s'ils pouvaient satisfaire leurs passion
les secours des diables; et comme nous savons que le d
ne peut tenter ou persécuter les hommes sans la permiss
Dieu, ainsi que le dit l'Ecriture, nous devons également
poser que depuis la venue du Sauveur, Dieu accorde bien
rarement de telles permissions.

Ce qu'il y a de certain, c'est que vers le milieu du xv
cle, les maux réels ou prétendus attribués à la sorceller
tirèrent l'attention de l'Eglise. Mais ce qui ne pouvai
considéré comme un effet de la terreur que répandaie
sorciers, c'étaient les désordres de toute espèce dont on ac
un grand nombre d'entre eux, et qui sont rapportés pa
les auteurs de cette époque. Ces désordres furent pou

tel point, que le pape Innocent VIII crut devoir les signa- dans une bulle lancée en 1484 « contre ceux des deux es qui avaient commerce avec le démon, et qui tourmen- nt, par leurs sorcelleries, les hommes et les animaux. Ces érables étaient de plus accusés de souiller le lit conjugal, causer l'avortement des femmes, de faire périr le bétail, et détruire sur pied les grains, les raisins, les fruits et les bes des champs.

Ceux qui savent avec quelle sagesse et quelle réserve la r de Rome procède dans ces sortes de manifestes seront lement convaincus qu'un désordre réel existait, et qu'il t du devoir du chef de l'Eglise d'appeler à cet égard l'at- tion des princes et des ecclésiastiques. Ce fut à la suite de e bulle que Jacques Sprenger et Henri Institor, moines minicains, furent envoyés en qualité d'inquisiteurs dans provinces du Rhin. Ce sont eux qui nous ont laissé l'ou- ge le plus complet que nous ayons sur la sorcellerie (1), rage rédigé sur les confessions mêmes des gens accusés de crime, et dans lequel sont détaillées les infâmes cérémo- s qui avaient lieu dans leurs orgies, ainsi que les serments Satan exigeait de ses adeptes. On a également appris par confessions des sorcières qu'elles allaient de nuit déterrer enfants morts-nés, les faisaient ensuite bouillir dans des udières jusqu'à ce que leur chair fût complétement cuite. bouillon était ensuite mis dans des outres de peau de bouc, on en faisait boire à ceux qui voulaient entrer au service diable. A peine ceux-ci en avaient-ils avalé, qu'ils deve- ient sorciers et comprenaient aussitôt tout l'art des sortilé- s (2). Jacques Ier, roi d'Angleterre, cite dans son traité de démonomanie un aveu semblable qui lui fut fait par une rcière.

On rapporte que, par suite des recherches qui furent faites r les juges civils et les inquisiteurs, on exécuta un grand mbre de sorcières en Allemagne et en Italie, particulière- nt à Constance, à Genève, à Côme et en Piémont.

1) Le *Malleus maleficiorum* déjà cité. — (2) Le même, page 706.

Ce fut également au xv[e] siècle que l'on mit en usage, à l'égard des sorciers, l'épreuve de l'eau froide, introduite autrefois par les Lombards (1), et qui, avec celles de l'eau chaude et du fer chaud employées pour découvrir les vols et les autres crimes, avaient été abolies en 1215, comme superstitieuses, par le quatrième concile de Latran. Vers l'an 1560, on vit renaître en Westphalie cette ancienne coutume barbare, non plus comme autrefois dans le but de découvrir les voleurs et les autres criminels, mais uniquement pour connaître les sorciers et principalement les sorcières. Des juges et d'autres magistrats, adoptant l'opinion populaire qui prétendait que les sorcières ne pouvaient enfoncer dans l'eau, eurent la barbarie de condamner au feu des femmes qui, jetées dans une eau profonde, n'y avaient point enfoncé. Comme les peuples de l'Allemagne, et surtout ceux de la Westphalie, étaient alors et sont certainement encore les plus superstitieux de toute l'Europe, et qu'on y rencontrait beaucoup de femmes soupçonnées de sorcellerie, on peut facilement concevoir combien d'innocents durent périr victimes de cette cruelle épreuve. Ces malheureuses femmes étaient jetées dans l'eau pieds et poings liés, de manière à ce que le corps formât le plus petit volume possible (2), et les juges regardaient le crime comme avéré si, après avoir réitéré l'épreuve trois fois, elles avaient surnagé pendant un espace de temps considérable. « Ainsi, comme l'observe le Père Lebrun, on voyait souvent le même jour des personnes passer de l'eau au feu, lorsque les juges ne différaient pas l'exécution pour découvrir des complices (3). »

L'opinion sur l'épreuve de l'eau froide pour découvrir les sorciers a subi bien des variations qui doivent trouver leur

(1) « Quod tamen primum omnium exolevit in Longobardia. » Cujas., leg. 32.

(2) « On s'était avisé en France de placer les sorcières dans une position encore plus gênante et aussi plus propre à les faire enfoncer dans l'eau. On leur liait les coudes sous le jarret et les mains avec les pieds, en sorte que le pouce de la main droite était lié au gros orteil du pied gauche, et le pouce de la main gauche au gros orteil du pied droit. » — Le P. Lebrun, t. II, p. 302.

(3) Le P. Lebrun, t. II, p. 269.

me dans l'histoire des croyances populaires. Pline nous apprend que de son temps on disait en Scythie, en Illyrie, en [..]garie et ailleurs, que ceux qui, par leurs regards, fascinaient ou donnaient la mort, et qui ne sont autres que les sorcières de nos jours, ne pouvaient enfoncer dans l'eau (1).

D'un autre côté, il est certain qu'en France, avant et après l'abolition de l'épreuve de l'eau froide au XIIIe siècle, on jetait dans la rivière les personnes convaincues de sorcellerie, non pour connaître leur culpabilité ou leur innocence, mais pour les noyer (2).

En effet, Duchène nous apprend qu'en 834, Lothaire s'étant rendu maître de Châlons-sur-Saône, les soldats, après avoir mis tout à feu et à sang, jetèrent dans la rivière une religieuse nommée Gerberge, dont le crime était d'être sœur du comte Bernard et fille du comte Guillaume, tous deux ennemis du roi, et il ajoute qu'on la noya comme on eût fait d'une sorcière ou d'une empoisonneuse (3), ce qui prouve bien positivement que le supplice des sorcières était alors d'être noyées. Il est donc bien évident qu'au IXe siècle, tandis que l'épreuve de l'eau froide était en usage pour connaître les voleurs et les autres criminels, on ne disait, ni on ne supposait même pas en France que les sorciers dussent surnager, puisqu'on les jetait à l'eau dans l'intention de les noyer, et qu'ils enfonçaient et y périssaient en effet. Cependant, nous allons voir que, vers la fin du XVIe siècle, on introduisit d'Allemagne

(1) Voici ce passage, qui est fort curieux : « Esse ejusdem generis in [..]allis et Illyriis adcit isigonus, qui visu quoque effascinent, interimentes quos diutius intueantur..... Hujus generis et feminas in Scythia, quæ [..]antur Bithyæ pronit apollonides. Philarcus et in ponto thybiorum ge[..], multos que alios ejusdem naturæ : quorum notàs tradit in altero oculo [..]minam pupillam, in altero equi effigium. Eosdem Præterea non Posse [..]rgi, ne veste quidem degravatos. » Pline, lib. VII, cap. II.

(2) Et non pas pour les *baigner*, comme le prétendent plusieurs savants. Ce dernier supplice, qui consistait à plonger dans l'eau le criminel enfermé dans une cage de fer, était réservé uniquement aux blasphémateurs et aux filles de mauvaise vie. Il était en usage à Toulouse depuis un temps immémorial.

(3) « Sed et Gerberga, filia quondam Willelmi comitis, tanquam venefica, aquis præfocata est. » *Hist. franç.*, t. II, p. 312. — Et Nithard dit aussi : « Gerbergam, more maleficorum, in ararim margi præcepit. » *Ib.*, [..]362.

dans notre pays la pernicieuse coutume de jeter à l'eau, po
les éprouver, les personnes soupçonnées de sorcellerie,
qu'un grand nombre de celles qui furent condamnées à su
cette épreuve furent mises à mort pour être demeurées co
tamment sur l'eau, malgré tous les efforts qu'elles faisa
pour y enfoncer.

Comme on le voit, si les idées des hommes ont subi
grandes variations sur ce sujet, les expériences qui ne sont
naturelles ont été sujettes aux mêmes changements. N'es
pas, en effet, bien singulier que, dès la plus haute antiqu
on ait pris l'action de surnager, qui n'est point naturelle
l'homme, pour une preuve de la culpabilité, tandis que d
toutes les autres épreuves de même nature (celles de l'e
chaude et du fer chaud, par exemple) le prodige ou le m
cle était la preuve de l'innocence. C'est ce qui fait voir la
zarrerie des superstitions, ainsi que la vérité de ce que
saint Augustin, « qu'elles réussissent selon les désirs ou
différentes pensées de l'homme (1). »

Il paraît assez probable que ce fût la mention faite par B
din dans sa démonomanie (2), de la manière dont on épro
vait les sorciers en Allemagne, qui donna l'idée à quelqu
magistrats de l'Anjou, d'où était Bodin, ainsi qu'à ceux d
environs de Paris, où son ouvrage fut plus tôt répandu, d'e
faire l'essai sur les femmes qui leur étaient dénoncées com
sorcières. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Parlement d
Paris rendit, le 1er décembre 1601, un arrêt contre cette pra
tique superstitieuse, qui était alors principalement répandu
dans la Champagne, la Lorraine, le Maine et l'Anjou. On y
joignait encore l'usage déshonnête, renouvelé des Romains,
de faire raser par tout le corps ceux qui étaient soupçonnés d
sorcellerie avant de les jeter à l'eau, ainsi que fit le procu-
reur fiscal de Dinteville en Champagne, le 15 juin 1594, à
l'égard d'une pauvre femme nommée Jeanne Simony, qui fu

(1) « Et ideo diversis diverse proveniunt secundum cogitationes e
præsumptiones suas. » *Doct. christ.*, lib. II, cap. XXIV.

(2) Liv. IV, chap. IV, publié en 1580.

ndue et brûlée après être morte dans sa prison des suites s tourments qu'on lui avait fait souffrir (1).

Nous avons sur les épreuves nombreuses qui furent faites France le témoignage de plusieurs savants d'un mérite s-distingué, qui ont fait connaître le profond étonnement les avaient jetés les résultats extraordinaires de ces sortes expériences. Le Père Lebrun rapporte qu'une personne di-e de foi, qui demeurait en 1720 sur les confins de la Lor-ine et de la Champagne, avait vu faire l'expérience plus de nte fois dans ces quartiers d'une manière qui l'étonnait. Comme bien des gens passaient pour sorciers, dit-elle, les gistrats ordonnaient qu'on ferait cette épreuve; et l'on yait des personnes maigres, qui, en toute autre occasion, raient enfoncé comme une pierre, demeurer néanmoins ut-à-fait sur l'eau comme du liége; et, ce qui est plus éton-nt, on ne pouvait quelquefois les faire enfoncer ni avec une rche ni en pesant et sautant sur elles. Tout le monde étant ors convaincu que c'étaient là des sorcières, on les faisait der sans bruit si c'étaient des personnes considérables, ou en on les exilait dans les formes (2). »

Le même auteur, après avoir cité le témoignage respectable u Père Mallebranche, qui fut témoin près de Sédan d'une emblable expérience, raconte différentes épreuves fort re-arquable qui avaient eu lieu vers le commencement du XVIII[e] iècle dans plusieurs endroits de la Bourgogne, entre autres à ontigny-le-Roi, à Cheu, à Saint-Florentin, où des gens qui ssaient pour sorciers avaient sollicité l'épreuve, qui eut lieu n présence de plus de huit cents personnes, parmi lesquelles e trouvaient un grand nombre d'ecclésiastiques et de gen-ilshommes du voisinage. Il ajoute que ceux qui devaient su-ir l'épreuve quittèrent leurs habits, qu'on leur lia les bras et es mains aux jarrets et aux pieds, et qu'on les jeta ainsi dans a rivière les uns après les autres. Il y en eut deux qui enfon-

(1) Arrêt de la Tournelle du 1[er] décembre 1601, qui défend de faire épreuves par eau en accusation de sortilége.

(2) *Hist. des superst.*, t. II, p. 290.

cèrent. Tous les autres demeurèrent toujours sur l'eau c
du liége, ou, selon l'expression du notaire qui dressa
de cette singulière cérémonie, « non plus que gourde
les enfants se servent pour apprendre à nager, » san
leur fût possible d'enfoncer. Quelques-uns, confus de
sur l'eau contre leur espérance, se récrièrent que les
dont on les avaient liés étaient ensorcelées. On en c
plusieurs fois, et cela ne servit qu'à augmenter leur
sion (1).

La sagesse des magistrats qui présidaient à cette é|
et surtout celle du conseil de Mgr le prince de Cond
verneur de la Bourgogne, empêcha toute poursuite à
de ceux et celles qui avaient surnagés; mais ils n'en
pas moins tenus pour sorciers et obligés de quitter
avec leurs familles.

Le Loyer, un des hommes les plus érudits de son
parle de la même manière des épreuves qui avaient
temps où il écrivait (XVIIe siècle) : « Les sorciers jetés
dit-il, n'allaient jamais au fond; on les a vus plongés
l'ordre du juge, dans une grande profondeur d'eau
tourner et surnager, quelque effort que l'exécuteur o
gent fît pour les *affondrer* avec la perche ou l'aviron

Ces sortes d'expériences, répétées des milliers de f
dant plusieurs siècles dans toutes les parties de l'Eur
donné constamment des résultats aussi extraordinair
laissons aux gens qui savent tout expliquer, et il n'
que pas au temps où nous vivons, le soin de démont
a pu arriver, sans qu'il y ait lieu à s'en étonner, qu'u
nombre de personnes qui s'accusaient mutuellement
l'on accusait de sorcellerie, n'aient pu enfoncer dans
elles avaient été jetées pieds et poings liés, et malgré
efforts qu'elles-mêmes et d'autres personnes faisai
qu'elles enfonçassent, et que tout cela est parfaitem

(1) Le P. Lebrun, t. II, p. 295 et suiv. Il faut lire dans l'aut
… détails curieux de cette épreuve et surtout le procès-verbal d

apparitions, p. 413.

me aux lois de la nature. Quant à notre opinion personle, nous ne craignons pas d'avouer que nous reconnaissons iblement dans ce résultat extraordinaire l'effet d'un pour surnaturel; et comme dans ces sortes d'épreuves on a ivent vu la fausseté, l'illusion et l'erreur apparaître à côté la vérité, il n'est guère permis de douter que cet effet ne t produit par l'esprit fourbe et menteur qui cherche à prenla place de Dieu dans le cœur des hommes, à se faire resster et craindre, en leur faisant entendre qu'il peut opérer bien comme le mal et procurer la découverte des méchants is l'apparence de faire exercer la justice.

Quoique ces sortes d'expériences aient rarement été pratiées en France depuis un demi-siècle, la croyance n'en isiste pas moins parmi le peuple des campagnes dans la ipart de nos provinces. Un événement récent nous prouve e cette même croyance n'a rien perdu de sa force dans le rd de l'Europe.

« Près de Dantzick, un habitant du village de Ceinova, dans presqu'île d'Héla, était depuis longtemps malade. Une esce de charlatan nommé Kaminski fut consulté par les pants sur les moyens à employer pour opérer sa guérison. L'opérateur, après avoir examiné le malade, crut reconnaître ue la maladie était produite par des causes qui n'étaient point iturelles, et il résolut de les découvrir. Il fit assembler à cet fet toutes les vieilles femmes du village, et il désigna l'une elles comme l'auteur de l'enchantement dont le malade était victime, et lui ordonna de le guérir sur-le-champ. La vieille otesta de son innocence et assura qu'il n'était point en son uvoir de procurer au malade aucun soulagement. Sur son fus, on la frappa rudement à coups de bâton, et le malade ppait lui-même avec une rage incroyable. L'assemblée prosa unanimement alors d'éprouver si cette femme était vraient sorcière, et on la conduisit en conséquence sur le bord la mer, dans laquelle on la jeta avec tout l'appareil usité pareilles circonstances. Mais la malheureuse ayant surnagé, n'y eut point le moindre doute qu'elle ne fût sorcière et la use de l'enchantement. Les coups de bâton recommencè-

rent alors avec plus de violence, mais sans pouvoir amener aucun résultat satisfaisant pour le malade, la vieille protestait toujours qu'il n'était point en son pouvoir de le guérir. On en revint encore à l'épreuve de l'eau, et elle fut traînée de nouveau à la mer au milieu des cris sauvages de la multitude; mais comme elle surnagea ainsi que la première fois, on l'assomma à coups de perches, et Kaminski lui porta même plusieurs coups de couteau. Les coupables de cet horrible assassinat furent conduits à Dantzick et remis entre les mains de la justice. Il a eu lieu au mois d'août de l'an de grâce 1836 (1). »

Un journal *du Progrès*, en rapportant cet affreux événement, a la niaiserie de l'attribuer à l'absence d'une école dans le village de Ceinova. On pourrait lui répondre que toutes les écoles du monde, voire même celles d'enseignement mutuel ne sauraient guérir certaines gens de la férocité que leur inspirent les différentes espèces de superstition qui les poussent au mal.

A l'épreuve de l'immersion pour découvrir les sorciers, les juges allemands en joignaient encore une autre dont les résultats étaient souvent aussi funestes à celles qui ne pouvaient la subir. Elle consistait à placer les accusées dans une balance « et on tient, dit Le Loyer, que la plus grosse et la plus corpulente sorcière qu'on puisse trouver ne pèse pas plus de treize à quinze livres (2). » Malheur alors à celle dont le poids était aussi léger, elle courait grand risque d'être brûlée !

On rapporte à cet égard que l'empereur Charles-Quint dans le louable dessein de dérober à la mort une multitude de victimes du fanatisme populaire, fit établir la coutume de peser dans la grande balance de la ville d'Oudewater, en Hollande, les gens accusés de sorcellerie, pour vérifier s'ils avaient le poids requis d'un bon chrétien. La plupart y venaient eux-mêmes. On les faisaient déshabiller en présence d'une sage-femme patentée et des deux hommes chargés de peser. Sur leur témoignage, les magistrats délivraient a

(1) *Gazette de Francfort* du 12 août 1836.
(2) *Hist. des spectres et des apparitions*, p. 413.

lividus qui réclamaient l'épreuve un certificat attestant que r pesanteur était proportionnée à leur taille, et qu'ils n'a-ient sur le corps aucune marque diabolique. Ce certificat it payé six florins et dix sous, somme bien minime pour e pièce qui les préservait du fagot. La plupart de ces pré-dus sorciers venaient de la Westphalie qu'il était alors fort ngereux d'habiter lorsqu'on était soupçonné de quelque nmerce avec les démons, et où l'on assure que la même yance subsiste encore de nos jours, quoiqu'on n'y fasse plus ler personne.

CHAPITRE III.

Persécutions exercées en France, au seizième siècle, contre les gens accusés de faire usage de sortiléges.

Mais toutes les rigueurs exercées sur les sorciers d'Allema-e et d'Italie par les inquisiteurs du xv[e] et du xvi[e] siècle, ne uvent se comparer à la sanguinaire expédition que firent en 09, dans la terre de Labour (1), trois magistrats du Parle-nt de Bordeaux, dont l'un a pris soin de nous transmettre détails aussi absurdes que dégoûtants des cruautés exer-es par ses collègues et lui pendant quatre mois que dura ir cruelle mission. On croirait entendre un représentant du uple racontant, en 1793, à la tribune de la convention, les rreurs de son proconsulat; et ce qu'il y a de plus déplorable ns cette affaire, c'est que ces jugements barbares furent ren-us au nom d'un des meilleurs rois qui aient gouverné la ance (Henri IV). Mais le protestantisme, en rompant l'unité ligieuse et en armant les chrétiens les uns contre les autres, mblait avoir banni de leur cœur tout sentiment d'humanité de justice. Catholiques, luthériens, calvinistes ne pensaient u'à s'entre-déchirer, et lorsqu'une trêve plus ou moins lon-ue suspendait pendant quelque temps leur animosité mu-

(1) Partie du département actuel des Basses-Pyrénées.

tuelle, on les voyait alors se venger d'un repos qu'ils maudissaient en persécutant à l'envi leurs propres co-religionnaires.

Voici le début du singulier *factum* de l'inquisiteur en robe rouge délégué par le roi pour faire la recherche des sorciers dans le pays de Labour :

« Le roi, dit M. de Lancre, ayant avis que son pays de Labour était grandement infesté de sorciers, décerna une commission à un président et à un conseiller du Parlement de Bordeaux pour la recherche du crime de sorcellerie. Cette commission fut adressée au sieur d'Espagnet et à moi; nous y avons vaqué quatre mois, et d'autant qu'il s'y est passé une infinité de choses inconnues, étranges, et hors de toute créance, dont les livres qui ont traité ce sujet n'ont jamais parlé; voire même que le diable est venu tenir ses assises aux portes de Bordeaux, au carrefour du palais Galien, comme naguère l'a déclaré au supplice Isaac Duqueyran, sorcier notable, qui fut exécuté en l'an 1609....... Le sortilége a déjà passé la frontière et affligé rudement la ville de Bayonne, consternée de ce voisinage, Satan ayant fait sauter à grandes volées et en pleine liberté le sabbat, et placé son trône en une infinité de lieux de nos landes de Bordeaux....... »

Cette exposition se termine ainsi :

« Tout cela doit tellement confirmer les plus dùrs, stupides, aveugles et hébétés, qu'il n'y a maintenant de quoi révoquer en doute que la sorcellerie ne soit et que le diable ne transporte les sorciers réellement et corporellement au sabbat. »

Il paraît, d'après le rapport du conseiller, que le démon, contre son habitude, ne négligea rien pour sauver des griffes des commissaires délégués les malheureux qu'il avait séduits; il fut même jusqu'à ôter à quelques-uns l'usage de la parole; afin qu'ils ne pussent confesser les liaisons qu'ils avaient avec lui, ce qui ne les empêcha pas d'être brûlés comme les autres.

M. de Lancre nous apprend, en outre, comment les enfants des sorcières, exécutées par ses soins, vinrent en plein sabbat insulter Satan et lui reprocher de les avoir indignement

trompés en leur promettant de sauver leurs mères, ce qu'il n'avait pu ou voulu faire, puisqu'elles n'étaient plus maintenant qu'un monceau de cendres. Mais le malin esprit sut encore apaiser cette mutinerie, en produisant des *feux trompeurs*, et en encourageant les mutins à passer à travers; les assurant que les bûchers dans lesquels leurs parents paraissaient avoir été consumés étaient en réalité aussi inoffensifs que ceux dont ils venaient d'éprouver l'effet; qu'ils n'étaient point morts, mais qu'ils avaient été transportés par ses soins en pays étrangers, et qu'ils pouvaient s'en assurer en leur adressant quelques questions auxquelles leurs mères répondraient aussitôt; en effet, plusieurs demandes ayant été adressées par ces malheureuses victimes des tromperies de Satan, il y répondit en contrefaisant la voix des parents défunts, aussi bien que pourrait le faire de nos jours le plus habile ventriloque.

Les sorcières déclarèrent au conseiller, que le sabbat auquel elles avaient assisté était présidé par Satan lui-même, placé à cet effet sur un trône doré; il se montrait également quelquefois sous la forme d'un bouc hideux, d'autres sous celle d'un homme tortu et défiguré, et quelquefois même n'offrant à leurs yeux qu'une figure informe, semblable au tronc mutilé d'un vieil arbre, comme on en trouve dans les anciennes forêts.

Il faut avoir soi-même lu le volumineux in-quarto du conseiller de Lancre, pour concevoir que dans le XVII[e] siècle, qui vit naître et fleurir Bossuet, Fénelon, d'Aguesseau et tant d'hommes illustres et éclairés, trois magistrats aient pu, sur des accusations aussi vagues et sur des preuves plus vagues encore, faire brûler dans l'espace de quatre mois *six cents* sorciers, sorcières ou gens prétendus tels, dont la plupart ne pouvaient être interrogés ni présenter leur défense que par le moyen d'un interprète (1).

Hâtons-nous de dire, à l'honneur de la magistrature française, que de semblables cruautés exercées par l'autorité

(1) Les habitants de la terre de Labour parlent la langue basque.

...ment furent rares, et que le Parlement de Paris a tou-jours eu, à l'égard des sorciers, des doctrines remplies d'hu-manité et de sagesse. Cette illustre compagnie, de peur de prendre des illusions pour des réalités, ne faisait ni re-chercher ni punir les sorciers ou prétendus tels qui ne nui-sent à personne, et qui vont, dit-on, invisiblement à des as-semblées nocturnes; et elle se conformait en cela aux anciens capitulaires que nous avons déjà cités, et dont l'édit de Louis XIV, de l'année 1682, n'était que la reproduction. Le Parlement voulait des preuves certaines et évidentes, et ne condamnait pas facilement au feu comme on le faisait en Al-lemagne et dans plusieurs autres Etats. Cependant, lorsqu'il était évident que quelques personnes avaient porté préjudice au prochain par des maléfices, le Parlement les punissait jus-qu'à la peine de mort, suivant l'énormité du crime.

Cette sagesse et cette réserve du Parlement de Paris en ce qui concernait le crime de sorcellerie, donne encore plus de poids et plus d'intérêt au jugement qu'il rendit dans une cause deve-nue célèbre dans les fastes de la sorcellerie. Nous voulons parler du procès des bergers de la Brie, dont la procédure découvrit des choses tellement extraordinaires, et dont l'existence fut prouvée d'une manière tellement authentique, que les plus in-crédules ont été jusqu'à ce jour fort embarrassés d'en donner une explication satisfaisante en les attribuant à des causes na-turelles. Voici sur cette singulière affaire des détails dont nous avons vérifié l'exactitude sur les pièces mêmes du procès :

« Depuis la promulgation de l'édit du mois de juillet 1682, pour la punition des personnes coupables de maléfices (1), les crimes de sorcellerie diminuèrent sensiblement en France; cependant, cet édit fut loin d'y mettre fin comme l'ont assuré

(1) Walter-Scott a commis une grave erreur au sujet de cet édit de Louis XIV, en disant qu'il ordonnait *de cesser toutes poursuites à l'égard des sorciers* (*Lettres sur la démonologie*, etc., page 227), *et qu'à la suite de sa promulgation, on n'entendit plus parler de ce crime en France.* L'édit du mois de juillet 1682 règle au contraire les poursuites qui devaient être dirigées contre les gens accusés de sorcellerie, et ces sortes de crimes diminuèrent si peu, après la publication de l'edit, qu'il y avait à peine trois ans qu'il avait ete publié, lorsqu'eut lieu le celèbre procès des bergers de ... dont nous allons parler.

uelques auteurs. Il s'était formé dans la Brie, aux environs e Paris, une association criminelle de misérables bergers qui, ar le moyen d'infâmes sortiléges, s'étaient rendus formidales dans la province. Ils attentaient à la vie des hommes, à la udicité des femmes et des filles, et avaient fait mourir dans 'espace de quatre ans pour plus de cent mille écus de bestiaux. lusieurs de ces bergers furent condamnés le 2 septembre 687 par la haute justice de Pacy, à Brie-Comte-Robert, à être endus et brûlés. Le Parlement de Paris infirma la sentence, t condamna les criminels aux galères, croyant que ces bergers ne s'étaient servis que de poison pour faire mourir les bestiaux. Cependant, la suite de cette affaire *prouva* que cette mort était arrivée par *sortiléges* et par l'emploi de moyens surnaturels. Cela fut connu par plusieurs circonstances et surtout par un fait bien étrange, attesté néanmoins par les témoignages les plus propres à en constater la vérité.

Plusieurs des bergers condamnés aux galères avaient avoué, pendant le cours du procès, que les sorts ou poisons dont ils s'étaient servis consistaient dans une composition qu'ils nommaient *les neufs conjurements*, mélange de blasphèmes, d'abominations et d'horreurs. Ils la plaçaient dans un pot de terre et l'enterraient sous le seuil de la porte des étables, ou dans le chemin par où passaient les bestiaux ; et, tant que le sort demeurait en ce lieu ou que celui qui l'avait posé était en vie, la mortalité ne cessait point. Malgré cet aveu, aucun de ces misérables ne voulut découvrir le lieu où le pot était enterré, parce qu'ils étaient assurés que s'ils indiquaient ce lieu, et qu'on levât le sort, celui qui l'avait posé mourrait aussitôt.

Cependant, un de ces bergers, nommé Hocque, qui était resté dans les prisons de la Tournelle, avait pour camarade de chaîne un nommé Béatrix, homme d'esprit, avec lequel il buvait ordinairement. Ce dernier, auquel on avait fait passer de l'argent, enivra un jour Hocque, et lui fit avouer les moyens dont il s'était servi pour faire mourir les bestiaux du seigneur de Pacy. Béatrix, croyant qu'en rendant service à ce seigneur il pourrait en obtenir quelque récompense, fit part au commandant de la Tournelle de ce qu'il venait d'appren-

dre, et, d'après le conseil de cet officier, il enivra de nouveau son compagnon et l'engagea fortement à lever le sort qu'il avait posé, et qui causait un mal dont il ne lui revenait aucun profit. Hocque prétendit qu'il ne pouvait le faire dans l'état où il se trouvait ; mais qu'il avait un ami nommé *Bras-de-Fer*, demeurant près de Sens, en Bourgogne, qui était le seul qui pût, par ses conjurations, lever le sort en son absence. Béatrix, profitant de cette confidence, engagea Hocque à écrire une lettre à son fils Nicolas, par laquelle il lui mandait d'aller trouver Bras-de-Fer, pour le prier de lever ce sort, et lui défendait surtout de dire qu'il fût condamné et emprisonné, ni que c'était lui, Hocque, qui avait posé le sort.

Cette lettre étant partie, et les fumées du vin étant dissipées, Hocque, réfléchissant sur ce qu'il venait de faire, commença à pousser des cris et des hurlements épouvantables, se plaignant que Béatrix l'avait trompé, et qu'il serait cause de sa mort, puisqu'il fallait qu'il mourut à l'instant où Bras-de-Fer lèverait le sort qu'il avait posé à Pacy. Il se jeta sur Béatrix qu'il voulut étrangler, et les autres forçats, touchés du désespoir, qu'il montrait, eussent fait à ce dernier un fort mauvais parti, si le commandant de la Tournelle n'eût apaisé le désordre et tiré Béatrix de leurs mains.

Cependant, Bras-de-Fer, ayant reçu la lettre de Hocque, se rendit à Pacy, et étant entré dans les écuries, après avoir fait plusieurs figures et prononcé des imprécations exécrables, il trouva le sort qui avait été jeté sur les chevaux et sur les vaches et le jeta au feu en présence du fermier et de ses domestiques. Mais à l'instant même un grand changement s'opéra dans toute sa personne ; il parut chagrin et témoigna un grand regret de ce qu'il venait de faire, disant que l'*esprit* venait de lui révéler que c'était Hocque, son ami, qui avait posé le sort, et qu'il était mort à six lieues de Pacy, au moment que ce sort avait été levé, sans savoir qu'il fût à Paris, ni en prison.

En effet, *il fut prouvé*, tant par l'information faite à la Tournelle par le commissaire Lemarié, que par celle faite par le juge de Pacy, qu'au même jour et à la même heure que Bras-de-Fer avait commencé à lever le sort, Hocque, qui était

homme des plus forts et des plus robustes, était mort en
instant dans des convulsions étranges et se tourmentant
ame un possédé, sans vouloir entendre parler de Dieu ni
confession. Il serait difficile, d'après tous ces faits, de ne
reconnaître quelque chose de surnaturel dans les maléfices
ces bergers.

Bras-de-Fer, pressé par le fermier de Pacy de lever égale-
nt le sort sur les moutons, refusa positivement de le faire,
endu qu'il avait appris que ce sort avait été posé par les en-
ts de Hocque, et qu'il ne voulait pas les faire mourir comme
r père. Ce refus entraîna un nouveau procès à la suite
quel Bras-de-Fer et deux autres bergers furent condamnés
être pendus et brûlés : les trois enfants de Hocque furent
nis pour neuf ans (1).

Le Loyer rapporte que de son temps, et avant l'édit de 1682
itre les gens accusés de maléfices, l'impunité dont jouis-
ent les sorciers en France les avait rendus tellement auda-
ux, qu'il y avait des bergers dans la province de Berry et
quelques autres endroits qui faisaient ouvertement pro-
sion de sortiléges et en trafiquaient, se louant pour garder
bétail pendant un an et le préserver des loups et de toutes
tes de maléfices (2).

Les bergers de la Brie ont conservé jusqu'à nos jours leur
ille réputation de sorciers, et l'on y croit tout comme au-
fois aux sorts et aux maléfices. Au reste, la même croyance
siste encore dans beaucoup d'autres provinces de France,
voici un fait, rapporté par tous les journaux, qui est arrivé
ns la Bresse en 1836 :

« Un habitant du village de Marlieux, qui avait des bestiaux

(1) Cependant, le mal ne cessant point, on continua à en chercher la
use. On trouva des bergers saisis de livres manuscrits contenant plu-
urs moyens pour faire mourir les bestiaux, attenter à la vie des hommes
à l'honneur des femmes. Les accusés se reconnurent coupables d'em-
isonnements sur les bestiaux au moyen de sorts qu'ils nomment entre
x *le beau Ciel-Dieu*, fait avec des parties de la sainte hostie qu'ils pre-
ient à la communion, d'excréments d'animaux et un écrit avec le sang
ces mêmes animaux mêlé d'eau bénite et les paroles mentionnées au
rocès.

(2) Le Loyer, *Hist. des apparit.*, p. 371.

malades, s'adressa pour en connaître la cause à un nommé Barbier, de la commune de Montreuil, maître passé en sorcellerie, et qu'on appelle à trois lieues à la ronde. Barbier s'étant rendu sur les lieux, déclare que les bestiaux sont sous l'influence des maléfices d'une pauvre vieille qu'il ne nomme point, mais qu'il désigne de manière à ce qu'on puisse la connaître. On le croit sur parole : le public de Montreuil s'émeut et décide que l'inoffensive vieille, qui jette des sorts sur les habitants, sera expulsée du village; l'un d'eux, plus exaspéré, fut même jusqu'à la fustiger. La pauvre femme a porté plainte au procureur du roi de l'arrondissement, qui, pour l'honneur du siècle des lumières, aura mis autant de zèle à défendre la prétendue sorcière et à nier l'existence de la sorcellerie que ses prédécesseurs, dans les XVIIe et XVIIIe siècles, mettaient à poursuivre et à faire punir ceux qui étaient soupçonnés de quelque commerce avec le démon. »

Nous allons examiner dans le chapitre suivant quel est à ce moment l'état des croyances populaires sur la sorcellerie en France et en Allemagne, en ayant soin de citer à l'appui de notre opinion les faits les plus récents qui soient parvenus à notre connaissance.

CHAPITRE IV.

De la Sorcellerie en France et en Allemagne au dix-neuvième siècle.

> « Les gens qui écrivent chaque jour que l'on ne trouve plus en France que des traces fort rares des anciennes superstitions et fictions populaires, font preuve à cet égard de la plus complète ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi. »
>
> *Histoire des sciences occultes.*

I.

Les charlatans politiques et les écrivains vaniteux qui ont intérêt de faire croire aux autres hommes, et particulièrement aux simples et aux orgueilleux, qu'ils vivent dans le siècle par excellence, répètent chaque jour dans leurs ouvrages que

it ce que nous appelons croyances ou superstitions populai- n'existe plus depuis la révolution dont ils se sont faits les mirateurs, et que l'on en aperçoit à *peine des traces* dans elques provinces reculées, où l'enseignement mutuel et les rnaux du *progrès* n'ont point encore pénétré. A chaque ne de ces écrits mensongers, on parle avec emphase du *siècle*, sans faire attention que la plus grande partie de population européenne, et nous pouvons même dire la plus nde partie de la population française, en est réellement en- e au *quinzième*. On croit, en s'exprimant avec autant d'as- ance, en imposer aux peuples voisins, et les persuader que us avons secoué depuis longtemps le joug des superstitions pulaires. Mais il est à cet égard un fait bien certain, c'est e les nations étrangères, épouvantées de l'usage que nous sons depuis un demi-siècle de nos prétendues lumières, re- atent l'introduction chez elles de ce *progrès indéfini*, dont apôtres n'offrent par leurs principes religieux ou politi- es, et même par la morale relâchée qu'ils professent, au- n gage de sécurité pour le présent ni pour l'avenir.

Non, les croyances et les fictions populaires du moyen-âge sont point éteintes en France, où les campagnes sont en- re pleines de prophètes et de sorciers, dont le charlatanisme ralise souvent avec celui des maires ignares et des autres ngleurs politiques qu'a produits la dernière révolution (1). es uns et les autres trompent en ce moment le peuple avec la ême impudence; mais nous osons annoncer sans crainte u'il y aura encore des devins et des sorciers dans nos villa- es lorsque le souvenir des révolutionnaires et de leurs doc- ines impies ne vivra plus dans l'esprit de leurs habitants ue comme celui que l'on conserve de quelque grand fléau, ont on ne se rappelle parfois que pour déplorer les ravages u'il a causés et pour remercier Dieu d'en avoir délivré le onde.

On parle cependant beaucoup des superstitions religieuses des croyances populaires des habitants de la Bretagne; et,

(1) Celle de 1830. (Écrit en 1841.)

parce que les descendants des Celtes sont restés fidèl
à leurs vieilles croyances, parce qu'ils confondent dans u
même amour celui qu'ils ont pour le Dieu qu'ils servent et
lui qu'ils conservent pour un souvenir qui les honorent, pa
que leur haine pour la révolution ne peut être égalée que
celle qu'ils nourrissent contre Satan et tous les suppôts
l'enfer, on nous les représente chaque jour comme des s
vages abrutis, indignes de vivre dans le siècle des lumière
de jouir des bienfaits de la civilisation moderne. Au reste,
accusations mensongères ont été victorieusement réfutées d
un ouvrage aussi remarquable par les renseignements p
cieux qu'il nous a fournis sur les mœurs et les coutumes d
population éminemment intéressante de l'ancienne Arm
que, que par le talent qu'a déployé son jeune auteur dan
défense de ses compatriotes (1).

Non, pour le peuple de la Bretagne le temps des fées n
pas plus passé que celui des miracles; les sorciers sont
eux nombreux et puissants; ils dansent encore sur les cot
autour des menhirs, avec les nains et les poulpicans, la v
des grandes fêtes; ils donnent la fièvre ou la guérissent
la faisant passer dans un arbre; ils prédisent l'avenir et
sent la destinée dans les feuilles des chênes ou dans les si
de la main gauche, et font même voir le diable au besoin

On croit encore en Bretagne à des cheveux qu'en les s
flant dans l'air on métamorphose en animaux; au petit b
qui se change dans les mains des sorciers en chien noir
aigle, en lion, qui leur obéissent et les portent au sabb
travers les airs (3).

Rien n'égale l'aversion qu'inspirent aux Bretons les
qui savent le latin; et ils ne les considèrent rien moins
comme des sorcières dont la science fait éclore des mon
qui ne peuvent être détruits qu'à force d'eau bénite (4). On

(1) M. Emile Souvestre, dans l'ouvrage intitulé : *Les derniers Bret*
(2) *France pittoresque*, vol. 30, p. 30.
(3) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, tom. I, pag. 173.
(4) Cette croyance nous rappelle ce que dit Accurse : « Puer biben
num et mulier loquens latinum, nunquam faciunt finem bonum. »

te qu'une d'elles fit couver des œufs de vipère, et qu'il en it un serpent volant à trois têtes qui se nourrissait de sang nain.

es Normands, quoique plus avancés dans les voies de la lisation moderne, plus éclairés, et dont la ruse est prover-e chez nous, ne le cèdent cependant en rien à leurs voisins Bretons, sous le rapport des croyances populaires; et les endants des guerriers de Rollon ont conservé jusqu'à nos s toutes les superstitions de leurs ancêtres. La Basse-Nor-die est toujours, comme elle l'était jadis, renommée pour sorciers, parmi lesquels ceux du canton de Briquebec tien-t encore le premier rang. Ils se réunissent quelquefois dans orêt d'Etancelin, près de l'abbaye de Blanche-Lande, tout me ils le faisaient au milieu du XVIIe siècle, lorsque des ju-mal avisés, surtout pour des Normands, leur intentèrent un cès dont les résultats ne firent que corroborer l'opinion po-ire sur le sabbat. Les sorciers bas-normands s'y rendent e frottant le corps d'onguent fait avec la graisse d'enfant t sans baptême. C'était pourtant ainsi que la sorcière ophile, dont Apulée nous a raconté l'histoire, se changeait hibou, il y a plus de seize siècles, pour aller trouver celui elle aimait, en se frottant aussi tout le corps avec une pom-de magique (1) : Quis leviter fluctuantibus, promiscant lles plumulæ, duratur nasus incurvus; conguntur ungues mci, fit bulbo Pamphile (2). » Que de changements ont eu a dans le monde depuis qu'Apulée écrivait ses *Métamor-oses*! la religion, les empires, les mœurs ont subi les va-tions les plus grandes; les croyances populaires sont seu-restées les mêmes.

Les anciens trouvères normands, si célèbres dans le moyen-e, introduisaient toujours dans leurs longues histoires en rs, qu'on nomma romans, leurs lais et leurs contes, bon mbre de magiciens, personnages alors indispensables dans s sortes d'ouvrages; mais ils avaient bien soin de les distin-

(1) Apulée vivait dans le deuxième siècle, sous l'empire d'Antonin et Marc-Aurèle.

(2) *Métamorph.*, lib. III.

guer des sorciers vulgaires qui jouissaient alors d'un
mauvaise renommée qu'aujourd'hui. Les paysans nor
sont peut-être les seuls en Europe qui fassent encor
distinction. Selon leur croyance à cet égard, qui était c
leurs ancêtres, non-seulement les magiciens ne vont p
sabbat, mais encore, loin d'être, comme les sorciers,
tis au pouvoir du diable, ils lui sont, en quelque
supérieurs, et le forcent de céder au pouvoir de leurs e
tements. Ces magiciens sont ordinairement des Italie
Juifs et surtout de mauvais prêtres (1), gens qui, selon
ple, excellent dans la magie. Ils peuvent ensorceler,
fous, immobiles et même faire périr misérablement le
mes et les animaux. Ils font tarir le lait des vaches,
le mors aux dents aux chevaux, et ce sont eux qui
dans l'air ces poudres pestilentielles qui produisent d
foires et parmi les animaux ces paniques soudaines qu
le pays, on nomme *émotion*. Ces magiciens ont des
pour couper la fièvre, d'autres pour éteindre les incen
possèdent également des philtres pour se faire aimer de
et, suivant l'expression normande, *s'en faire suivre*.
crets sont renfermés dans un grimoire qu'ils déroben
les yeux (2).

En Normandie comme en Bretagne, on considère
les écoliers qui ont étudié la philosophie comme ay
connaissances magiques, comme pouvant se rendre in
et se changer en bêtes, pendant la nuit, pour tourme
passants.

Les danseurs de cordes, les joueurs de gobelets et le
chands d'orviétan sont quelquefois classés parmi les
ciens par les paysans normands. Vous trouverez enc
Basse-Normandie, des gens qui vous diront, qui vou
ront, si cela est nécessaire, avoir vu, au milieu du b
Briquebec, des danseurs de corde jeter en l'air un
de fil qui leur servait, en se dévidant, à s'élever d

(1) C'est ainsi qu'on nommait alors dans toute la France le
mariés ou assermentés, dits constitutionnels.

(2) Annuaires des divers départements de l'ancienne Normandie

lages et à s'échapper ainsi sans payer leur dépense à l'auberge (1).

Les paysans normands, lorsqu'ils mangent des œufs, ont in d'en écraser entièrement les coquilles, de crainte qu'un leurs ennemis, prenant une de ces coquilles et la remplisnt de rosée, ne la place, à leur intention et avec certaines roles, sur une épine blanche, et ne les fasse ainsi sécher r pied; car, à mesure que le soleil boit la rosée, la personne ui a mangé l'œuf se dessèche et meurt de marasme (2).

Au nombre des préservatifs enseignés contre tant d'enantements, on recommande particulièrement de suspendre -dessus de la porte une branche d'églantier, qui préserve à fois de la fièvre et des sorciers.

Dans les noces des fermiers normands, parmi les coutumes zarres auxquelles on n'a point encore dérogé, est celle-ci : ussitôt que le *bruman* ou le marié est entré dans la chame nuptiale, un robuste garçon, s'armant d'un fouet, le fait aquer pendant quelques minutes, à coups redoublés, pour oigner les esprits malfaisants, les sorciers et les noueurs éguillettes (3).

Comme on peut le remarquer facilement, les croyances poulaires des Normands sont d'une nature vulgaire et monaine; elles se ressentent déjà de l'esprit du siècle où nous ivons; on n'y trouve aucune de ces idées poétiques et relieuses qui distinguent si éminemment les fictions bretonnes. ette distinction a sa source dans le caractère des deux peuples ui diffèrent au moins autant dans leurs mœurs, leurs coutues et leurs opinions que dans leur constitution physique et ur langage.

Avec la simplicité de mœurs de la Bretagne, nous retrouons dans la Flandre, monarchique et religieuse, les idées du on vieux temps, inséparables jusqu'à ce jour de la croyance ux fées, aux sorciers, aux enchantements, et de toutes les

(1) *France pittoresque*, année 1835, tom. II, p. 215.
(2) *Id.*
(3) Annuaires du département de la Manche, an X, XI-XII.

fictions de la mythologie populaire. Voici comment s
prime au sujet des sorciers flamands un auteur qui a red
ché avec soin et reproduit avec talent les vieilles chroni
de son pays, exemple qu'on aimerait à voir suivre pa
jeunes écrivains, pour toutes les anciennes provinces
France :

« Un mendiant, dit M. Berthoud, est en Flandre un pe
nage redouté, et sur lequel se reflète tout le mauvais r
des sorciers et des jeteurs de maléfices. Substituer à
murmures des prières, des malédictions, des paroles mag
dont la puissance occulte frappe d'affliction ceux qui
sent de les secourir, fasciner d'un regard les bestiaux et
manquer les travaux de la ferme, voilà ce dont les acc
les bonnes femmes, voire la plus grande partie des hab
de la campagne. Il n'est point de fermier qui, le soir, r
ponde d'une voix amie au salut taciturne d'un mendia
qui ne s'empresse de faire dévotement le signe de la cro
préservatif du sort qu'il aurait pu recevoir (1). »

Il paraît, néanmoins, que les choses ne se passent pas
jours aussi tranquillement en Flandre à l'égard des sorc
On raconte qu'en 1829, on a failli, dans une ville des
rons de Valenciennes, étrangler une pauvre vieille f
que l'on accusait d'avoir ensorcelé un cheval qui se m
de la morve, de plus, elle avait jeté un sort sur un e
L'auteur qui rapporte ce fait ajoute qu'on ne saurait
tous les mauvais résultats que produit en Flandre la cro
aux sorciers (2).

Les paysans de l'ancienne Lorraine croient encore au
venants, aux loups-garous et aux sorciers ; et les ré
sabbat remplissent ordinairement chez eux les longues s
d'hiver. Il y a peu de vieilles femmes, dans les Vosges e
la Haute-Marne, qui n'ait *vu* dans l'air des sorciers vola
diverses formes à ce rendez-vous général ; elles disent
diable se repose la nuit le long des chemins ; qu'il a ta

(1) *Chroniq. et tradit. surnat. de la Flandre*, page 363.
(2) *Lettres flamandes.*

aulement d'un chat, tantôt le hennissement d'un cheval; 'il rassemble ses sujets sur les prairies pour leur donner à sper, et qu'il leur fait exécuter autour de la table des ron-s, dont on voit encore le lendemain des traces sur l'herbe alée.

Dans la Bresse, les hommes *qui ont un nom*, c'est-à-dire les rciers, trouvent difficilement à se marier; et leurs familles nt assimilées à cet égard, par la force des préjugés et celle s croyances populaires, à celle dont un membre a été atteint r une condamnation flétrissante.

Les Francs-Comtois, particulièrement ceux du Doubs et du ra, ont conservé toutes les vieilles croyances populaires de urs ancêtres. Leurs voisins, les Suisses, du Valais et ceux des tres cantons, croient à la sorcellerie comme on pouvait le re au xv[e] siècle. Voici sur ce sujet une histoire récente qui ppelle dans toutes ses circonstances les plus beaux temps moyen-âge; nous laisserons parler le rédacteur du journal sse qui la rapporte :

« Il vient de se passer à Corcelle-le-Jorat, village situé à ux lieues de Lausanne, un fait dont nous ne voyons malheu-sement que trop d'exemples dans les campagnes, et qui ntre combien la superstition y exerce encore d'empire. Un ne homme des environs était atteint d'une paralysie qui le vait de l'usage de ses jambes; après avoir essayé sans succès sieurs traitements, on pensa qu'un mal aussi rebelle ne uvait être que l'effet d'un *mal donné*. Les soupçons tombè-t sur un voisin, honnête homme, généralement estimé, et e d'une nombreuse famille, mais qui était malheureusement pçonné de donner des maléfices. Dès ce moment, ses en-ts devinrent en butte à toutes sortes de vexations et de mé-s, on les repoussait de toutes les sociétés, et la malheureuse nille devint l'objet d'une réprobation générale. Cependant, le conseil qui lui fut donné, le malade se décida à con-ter un *meige*, ou sorcier du voisinage, qui devait lui pro-er non-seulement une prompte guérison, mais encore lui re connaître l'auteur de son mal. On appela le *meige* : il mit tout ce qu'on voulut, mais il fallait opérer chez lui et

sans témoins ; on convint donc que le malade y serait
porté le vendredi saint 1er avril 1836. Au jour fi
jeune homme fut conduit au domicile du meige, qui ne
opérer qu'à l'heure mystique de minuit. Le moment ar
va cueillir une baguette au bord d'un ruisseau, et rent
maison dont il ferme soigneusement les portes et les fe
Certain de n'être vu de personne, il traça avec sa ba
plusieurs signes magiques, puis ouvrit un grimoire, d
quel il lut une prière adressée à l'esprit de ténèbres.
lieu de son invocation, la porte est brisée avec fracas,
tit homme, vêtu d'une manière bizarre, entre brusquem
se jette sur le malade qu'il renverse de son siége. Il tom
suite sur l'opérateur, qu'il terrasse, et à qui il fait s
vigueur de son bras. A leurs cris, les voisins accourent
trouve gisants par terre, meurtris de coups, saisis de
et ne pouvant répondre que ces mots aux questions
leur adresse : « Le diable ! le diable ! Mais le diabl
disparu, et toutes les recherches pour découvrir les
qu'il pouvait avoir laissées furent inutiles. On assure
meige a perdu la raison, et que l'état du malade a con
blement empiré. Au reste, dans tout le pays l'opinion
rale est que c'est le diable lui-même qui a joué le pr
rôle dans cette affaire (1). »

Les sorciers ont conservé dans toute l'Auvergne le
cienne réputation ; ils commandent comme autrefois au
et aux tempêtes ; ils jettent des sorts sur les hommes e
bétail, font verser les chars, tourner le lait, etc. Ils di
leur gré les nuages de grêle sur tel village ou les en
nent à volonté. On nous montra un jour, dans un ham
Monts-Dore, un tailleur, petit et bossu, qui avait fa
sieurs prodiges de cette espèce. Quelques jours avant n
rivée dans cet endroit, ce sorcier étant assis les jambes
sur son établi, vit venir une charrette de foin sur u
belle et unie, chose assez rare en Auvergne : « Voul
parier, dit-il aux personnes qui causaient avec lui,

(1) *Journal de Lausanne* du 23 juin 1836.

verser ce *char*, rien qu'en lui tournant le dos? » On paria, tailleur se retourna et la charrette versa à l'instant même.

Nous avons parlé ailleurs des figures de cire employées par magiciens et les sorciers pour tourmenter les personnes auxquelles ils veulent du mal. On retrouve encore aujourd'hui Auvergne cette ancienne croyance dans toute sa force, et ici comment l'opération se pratique. Les gens de la campa-gne qui ont à se plaindre de quelque sorcier en raison des sorts és sur eux ou sur leurs bestiaux, prennent le foie d'un ani-al, et le piquent, au lieu de lard, avec les clous les plus gros 'ils peuvent trouver. Ils le font ensuite bouillir dans un pot terre *neuf*, et ils sont persuadés que pendant tout le temps e le foie met à cuire, le sorcier qu'ils ont intention de nir ressent au bas des reins des douleurs semblables à celles 'il éprouverait si on lui enfonçait les clous dont on s'est rvi pour cette opération (1).

Il faut avoir assisté comme nous aux longues soirées d'hi-r des montagnards auvergnats pour se faire une idée du uvoir qu'exercent encore sur leur esprit les personnes que n croit être en commerce avec le démon; il faut avoir en-ndu ces longues et effrayantes histoires qui sont écoutées ec attention et crues avec autant de bonne foi qu'elles sont contées. On y parle de fées, de lutins, de serpents volants, ais surtout des sorciers, auxquels on attribue généralement ut le mal qui se fait dans le pays. Eux seuls ont le pouvoir converser avec les puissances infernales, et ce n'est que ar leur intermédiaire que l'on peut communiquer avec elles. ous avons entendu diversement raconter, suivant les locali-s, la manière dont se font les pactes diaboliques au moyen esquels l'homme aveuglé livre son âme au démon pour ac-uérir le pouvoir de tourmenter ses semblables. Un vieillard es montagnes de Besse, très-versé dans la sorcellerie, nous isait, il n'y a pas fort longtemps, que, lorsqu'un individu eut se donner au diable, il doit se rendre, vers minuit, dans n endroit où deux chemins se croisent et où s'élève ordinai-

(1) Tradition orale recueillie par l'auteur dans la Haute-Auvergne.

rement une croix (1). Il fait alors un petit trou dans la
au milieu du chemin, égorge une poule noire qu'il a e
d'apporter avec lui, en verse le sang dans le trou et l'y e
ensuite, puis il répète par trois fois les mots : « Poule
viens à moi, » et, à la troisième sommation, le diable a
sous la forme de l'animal évoqué, en disant : « Me voil
me veux-tu ? » L'homme et le démon entrent alors en
rence et débattent ensemble les clauses du marché, d
quel l'homme livre ordinairement son âme à l'esprit
auquel elle doit appartenir après la mort du contracta
devient sorcier dès ce moment, et acquiert la toute-pui
attachée à cette profession diabolique. Quelquefois
dans ces sortes de conférences, le diable reste invisib
fait entendre sans se montrer.

Un berger des bords de la Sioule, qui passait pour
dans son canton, nous a raconté une autre manière
alliance avec le démon, qui nous a paru assez sing
Lorsqu'un homme, nous disait-il, veut se faire sorcie
à Riom, dans une maison *qu'on nomme la loge des
maçons*, accompagné d'un sorcier en titre, qui le prés
maître de la maison. Celui-ci met entre les mains du
dat un petit livre qu'il ouvre au hasard. Aussitôt le
apparaît, et cette apparition est considérée comme un
tacite, au moyen duquel l'individu appartient dès lor
et âme à Satan, à condition que ce dernier lui rendra t
bons offices qu'il réclamera de lui. Selon que le hasar
ouvrir le livre à telle ou telle page, le néophyte devie
neur de loups (2), *devin* ou *tireur de lait*, puis il re
petit livre dans lequel est renfermée toute la science qu
pratiquer, et à l'aide duquel il doit accomplir toutes s
rations de sorcellerie. Ce grimoire ne peut se perdre

(1) Les carrefours ont été considérés de tout temps comme des
fréquentés de préférence par les esprits infernaux. Les païens y p
les images de la triple Hécate et de ses chiens. Les chrétiens y ont
des croix pour en éloigner l'esprit malin.

(2) Nous parlerons des meneurs de loups dans le chapitre qui
de la lycanthropie et des loups-garous.

tier voudrait s'en débarrasser que cela lui serait impossi-
: il le jetterait au feu qu'il ne brûlerait pas.
Les sorciers devins découvrent les voleurs et les choses ca-
ées; ils prédisent aussi l'avenir.
Les tireurs de lait se servent comme talisman d'un crapaud
i a un collier et qu'ils tiennent renfermé dans un pot, dans
uel ils attirent, par ce moyen, tout le lait des vaches qui
sent devant leur maison. Cette croyance populaire est peut-
e la plus répandue et la plus accréditée de toutes celles qui
istent en Auvergne (1).
Le démon de Socrate, l'esprit familier qui inspire et fait
ir celui qui le possède, est encore une des croyances de
uvergne, et s'y nomme *la poule noire*. Dire qu'un homme
poule noire, c'est vouloir désigner quelqu'un à qui tout
ssit, et à qui on suppose un commerce particulier avec les
ssances occultes. Il y a très-peu de temps qu'un habitant
n village voisin du bourg de Saint-Gervais, qui passait
ır posséder ce précieux talisman et qui s'en était servi pour
n faire ses affaires, eut le désir de le transmettre à son fils.
conséquence, ce dernier, après avoir reçu les instructions
son père, sortit un soir de la maison et se rendit dans un
qui en était voisin. Mais un moment après, on entendit
grand aboiement de chiens, et un cri perçant poussé par le
ne homme porta l'effroi dans tout le village. Son père, en
ntendant, saisit un enfant qui était près de lui, le jeta dans
bras d'une servante, à laquelle il ordonna de courir au
s vite à l'endroit d'où était parti le cri. Tous les villageois
trouvèrent en un instant rassemblés près du jeune homme,
i était prêt à suffoquer, et sur le point d'être dévoré par
isieurs chiens qui s'acharnaient après lui d'une manière in-
yable. De retour à la maison, le père et le fils s'enfermè-
nt seuls dans une chambre, où ils eurent un long entretien.
is, à minuit, le père, se trouvant seul, jeta un grand cri, et
ne l'a pas revu depuis ce moment (2).

1) Tradition orale recueillie dans le canton de Saint-Gervais.
2) *Idem*. — La croyance à la poule noire ou démon familier n'est point

Suivant les croyances populaires de l'Auvergne, c'est
le sommet élevé du Puy-de-Dôme que se rassemblent
aujourd'hui les sorciers et les sorcières, qui y accourent, à
vers les airs, de toutes les parties de la France et de l'E
Le chapitre se tenait autrefois tous les mercredis et vendr
chaque mois, dans une petite chapelle dédiée à saint B
dont nous avons vu récemment les ruines vers la partie
dionale de la montagne. Les assistants devaient être
d'une chandelle noire, qu'ils allumaient en arrivant à
que le bouc infernal avait entre les cornes, à laquelle il
lui-même communiqué la lumière en la plaçant un in
sous la queue, de la même manière qu'on se sert pré
ment d'un briquet phosphorique. Un diable ou un sor
célébrait une messe sacrilége, en tournant, ainsi que l'
toire, le dos à l'autel. L'officiant, qui était revêtu d'
chape noire, sans croix, mettait de l'eau dans le calice
lieu de vin, et élevait, au lieu d'hostie, une tranche de
noircie; tous criaient alors, en s'adressant au diable: « M
tre, aidez-nous!.... » Le bouc répandait son urine dans
trou à terre, et celui qui faisait l'office en arrosait les ass
tants avec un goupillon noir. Chacun rendait compte ensu
de tout ce qu'il avait fait depuis la dernière assemblée; p
on présidait à la distribution des divers métiers de sorcell
rie. L'un recevait le pouvoir d'empoisonner; celui-ci de gu
rir les maladies; celui-là de faire tomber la grêle et perd
les fruits de la terre, et mille autres méchancetés semblabl
Le sabbat se terminait par une espèce de ronde ou de gal
infernal, que l'on dansait le dos tourné l'un à l'autre (1).

On croit encore en Auvergne que les curés peuvent, s'
le veulent, conjurer les orages, en employant les prières
les exorcismes. Dans ce cas, quatre hommes des plus forts

particulière à l'Auvergne. Nous l'avons retrouvée dans la Marche, le Ber
le Quercy, le Nivernais, la Bourgogne, etc.

(1) Ces détails se trouvent dans le chap. VII d'un ouvrage de M. Flo
mond de Remond, conseiller au Parlement de Bordeaux, intitulé : *An
Christ*, et sont tirés de la confession d'une sorcière nommée Jeanne B
deau, que ledit conseiller, aidé de deux de ses confrères, réussirent à f
brûler en l'année 1594.

sont nécessaires pour tenir le pasteur par les bras et
bes, de peur que le diable ne l'emporte pendant l'opé–
et il est arrivé souvent que ces hommes ont ressenti
ousses si violentes, qu'il n'est point permis de douter
curé n'eût été réellement enlevé sans leur courageuse
ice (1). On retrouve la même croyance chez les monta–
des Alpes dauphinoises ; ils attribuent également aux
s tous les phénomènes atmosphériques, et il n'y a pas
nps encore que dans certaines communes, lorsque le
était mauvais, on forçait le curé de l'exorciser.
s pourrions citer notre propre témoignage pour faire
re ce qui concerne les croyances populaires des habi–
es anciennes provinces du Rouergue et du Quercy ; mais
éférons en appeler à celui du savant auteur de la *Sta–
e du département du Lot*, ouvrage couronné par l'A–
e, qui pourrait servir de modèle à toutes les statistiques
rait à désirer de voir entreprendre pour tous les dé–
ents de la France. Voici comment s'exprime M. Del–
r les superstitions populaires de son pays natal : « Nulle
it-il, la croyance à la sorcellerie et aux sortiléges n'a
é plus d'empire ; si un enfant devient malade, on l'at–
e plus souvent à quelque sort jeté sur lui par un en–
e ses parents ; et si, pour le guérir, on a recours au mé–
c'est parce qu'on le regarde comme un sorcier plus
it que les prétendus magiciens auxquels on s'est d'a–
dressé. Si elles sont victimes d'un vol, beaucoup de per–
s'adressent encore au devin, et malheur à l'homme
té indiqué par la baguette magique ; il est décidément
u coupable (2). »
s ne pouvons résister au désir de raconter ici une pe–
ecdote qui nous a paru digne de figurer dans ce re–
la voici : « Quelque temps après la révolution de
1830, le maire d'une commune des environs de Ca–

ous sommes certains que cette croyance existe parmi les monta–
uvergnats ; mais nous sommes également assurés qu'aucun ecclé–
ne voudrait se prêter, *de nos jours*, à cette burlesque cérémonie.
atistique du département du Lot, 1831, vol. I, pag. 194.

[illegible]

[illegible] disparut après en avoir franchi le sommet. Les [illegible] virent, mais comme le lièvre a toujours un grand [illegible] sur eux lorsqu'il s'agit de monter, en raison de sa [illegible] tion, ils arrivèrent haletants au sommet du coteau [illegible] après l'animal timide qui fuyait devant eux. Cer[illegible] blessé ce lièvre, nous gravîmes aussi le coteau; [illegible] nus sur le plateau qui le couronne, nous n'aperçû[illegible] nous qu'un berger à quelque distance, dont les [illegible] suivaient à leur tour nos deux lévriers, qui rev[illegible] essoufflés et la queue entre les jambes. « Je m'[illegible] doute, me dit alors mon compagnon; *voyez-v[illegible] monsieur, votre lièvre qui nous regarde?* C'est [illegible] fois que le coquin me joue le même tour. » Com[illegible] moignais mon étonnement et l'assurais que je ne [illegible]

« Le lièvre que vous avez tiré, ajouta-t-il, [illegible] chose que ce maudit berger que vous apercevez [illegible] monceau de pierres; c'est le plus grand sorcier

ien s'il est blessé, car il doit l'être. — Blessé ! lui !
n compagnon ; vous ne savez donc pas que les sor-
euvent être tués ni blessés que par une balle d'ar-
quelque bon chasseur que vous soyez, monsieur,
ırez pas encore assez bien pour tuer les lièvres à
ıche. » — Là-dessus, et malgré toutes les instances
pûmes faire pour l'engager à aller vérifier la chose,
ıme reprit le chemin du logis, bien convaincu que
'usil et ses chiens étaient ensorcelés pour longtemps,
ous avions tiré sur un berger sorcier, qui s'était
ı lièvre pour nous faire pièce et se moquer de nous.
ıste d'ajouter à ce récit, qui est conforme à la plus
rité, que ce digne fonctionnaire du nouvel ordre de
était point un de ces paysans ignares qui vont à la
ı confesse et qui respectent l'Eglise et ses ministres ;
tait un homme qui, dans ses humbles fonctions de
village, avait montré des dispositions au moins aussi
l'égard du clergé qu'avait pu le faire, dans une
us élevée, le maire de Saint-Germain-L'Auxerrois
a dévastation de cette église ; c'était un homme qui
uerre ouverte avec son curé, dont il avait demandé
n au préfet, l'accusant tout à la fois d'ignorance, de
: et de superstition.

quelques années que la croyance à la sorcellerie, si
dans l'ancien Agenais (département de Lot-et-Ga-
ıspira un crime épouvantable, dont la cour d'assises
t bonne et prompte justice. Une pauvre femme du
: Bournol, la veuve Chaffour, passait pour avoir des
ıces avec le diable. Quatre de ses voisines avaient
les malheurs, ou étaient atteintes de maladies qu'elles
:nt aux charmes que la sorcière avaient jetés sur el-
emmes se concertèrent pour en tirer vengeance, et le
: 12 décembre 1824, pendant les vêpres, deux d'en-
abordèrent la femme Chaffour sur un chemin, la
ıt de plusieurs coups de bâton et l'entraînèrent vio-
dans la maison d'une de leurs complices. Après avoir
porte avec soin, on enjoignit à la malheureuse sor-

...s Medocains ...

... désignent ...

... nomment les personnes ...

... ques et en rapportent ...

... souvent de rencontrer ...

... rendent ou qui reviennent ...

... transporté dans les airs ...

... l'on accuse de sorcellerie ...

... taciturne et mélancolique ...

... églises et se tiennent ...

... le porte-balai est ...

... et les sorcières, qui ...

... maléfices.

... à celle que nous venons de ... infligées à la femme Chaff... plusieurs départements. On lit dans ... d'octobre 1836, le récit d'un fait ... a eu lieu à Méry-es-Bois, près d'... ...ace Sestre, a été torturée de mille ... de la famille Blondet, pour la

levant la maison du sieur Fouché, entrepreneur, fut in-
ır la femme de ce dernier à entrer. Le vieillard ne fit
e difficulté. Mais à peine dans la maison, la femme Fou-
somme de délivrer son enfant d'une maladie qu'elle
ıdait être le résultat d'un maléfice du vieillard. Malgré
otestations, ce malheureux est à l'instant saisi par trois
dus et traîné près d'un grand feu qui semblait avoir
umé d'avance. On fait chauffer une tuile, et le prétendu
r est placé dessus; on le menace avec des pistolets, et on
qu'à faire feu de ces armes. Vaincu par les tortures, le
ırd promet alors la guérison de l'enfant au bout de
e jours, et obtient à ce prix sa liberté.

ıs ne finirions pas si nous voulions citer tous les faits de
ıre, arrivés depuis très-peu de temps, qui sont parvenus
:e connaissance. Nous avons pris aux greffes des diffé-
s cours de justice du royaume des renseignements sur
s de sorcellerie, maléfices, charmes ou s'y rattachant,
ɔnt venus, depuis un certain nombre d'années, à la con-
ınce des officiers du parquet, et le nombre, surtout dans
ues provinces, en est vraiment incroyable. Dans les di-
s parties de la France que nous avons habitées, nous
ommes adressés aux curés des villages et à d'autres per-
s en position de nous faire connaître l'état actuel des
nces populaires et particulièrement celles qui ont rapport
ɔrcellerie, et nous pouvons affirmer que l'immense ma-
des habitants des campagnes de France a conservé la
grande partie de celles qui étaient répandues parmi la
: population durant le XVe et le XVIe siècles. Les gens qui
:nt chaque jour que l'on ne trouve plus en France que
races fort rares des anciennes superstitions et fictions
aires, font preuve, à cet égard, de la plus complète igno-
ou de la plus insigne mauvaise foi (1).

ant de terminer ce chapitre, nous parlerons d'un autre
: de superstition qui n'est point étranger à notre sujet, et

(1) u nombre des provinces déjà citées, nous pouvons ajouter encore le
le Perche, le Poitou, le Berry, la Marche, tout le midi de la France,
ue les départements qui avoisinent les Alpes.

comme les Grecs le racontent d'Esculape. Le sa
blessé s'arrêta, dit-on, lorsqu'on récita des vers m
Caton le Censeur, le grave Caton, réduisait les lu
jambes à l'aide de paroles secrètes. Platon écrit
ral les maladies se conjuraient par des enchantem
nous est confirmé par Apulée, Alexandre de Tr
d'autres auteurs païens. Les mages, dit Pline, a
les rognures des ongles, des pieds et des mains,
la cire, servent contre les fièvres tierces et quartes
lui-même de jeter les rognures d'ongles dans les f
recommandant que l'on prenne la première fourn
mencera à les emporter, qu'on la pende au col, et
perdra. Artémon dit que le miel bu dans le crâne d
tué, puis brûlé, guérit le mal caduc. Anthée co
breuvages dans le crâne d'un pendu pour guérir
des chiens enragés. Ceci nous rappelle qu'il y ava
dans les Ardennes un monastère dont les religie
daient posséder le secret de guérir de la rage, au

(1) Les magnétiseurs spiritualistes prétendent que la plup
sons opérées anciennement par les attouchements des empe
et des saints personnages l'ont été sur des maladies dépend
tème nerveux, telles que les paralysies, l'épilepsie, l'hystéri

neuvaines et de l'application d'un morceau d'une étole qui avait appartenu à saint Hubert (1). Mais comme ces sortes de croyances doivent être rangées parmi les superstitions religieuses, qui ne sont point comprises parmi celles dont nous nous occupons en ce moment, nous ne parlerons ici que de ce qui peut se rattacher à cet égard aux croyances populaires.

On a dit pendant longtemps qu'il existait en France une famille issue de saint Hubert, laquelle avait la vertu, en touchant la tête au nom de Dieu et de la Vierge, de préserver de la rage et de guérir, par le seul attouchement, ceux qui avaient été mordus par des animaux enragés, même au visage et jusqu'au sang. La même famille avait encore le droit de relever du *repi* et de toucher, avec la clef de saint Hubert, toutes sortes d'animaux sans la chauffer. Le dernier de cette famille dont il soit fait mention est le célèbre chevalier George Hubert, gentilhomme de la maison de Louis XIII, qui s'intitulait chevalier de saint Hubert et de la lignée et génération du glorieux saint Hubert, fils de Bernard duc d'Aquitaine. La reine Anne d'Autriche lui accorda, le 31 décembre 1649, des lettres-patentes pour pouvoir exercer ce merveilleux talent. Ces lettres-patentes nous apprennent que le roi Louis XIV, alors enfant, le duc d'Orléans son oncle, les princes de Condé et de Conti, tous les officiers de la couronne et tous ceux de la maison du roi s'étaient fait toucher, et s'étaient ainsi préservés de toute sorte de bêtes enragées.

Le chevalier de saint Hubert reçut de M. de Gondi, premier archevêque de Paris, la permission de toucher ceux qui se présenteraient dans la chapelle de saint Joseph, située sur la paroisse Saint-Eustache ; et l'archevêque déclare dans cette permission (du 2 août 1652) qu'un chien enragé ayant mordu ses domestiques, quelques chiens, chevaux et porcs à son château de Noizy, ledit sieur chevalier les avait tous guéris par son seul attouchement au chef, sans appliquer aucun remède ni médicaments (2). Beaucoup d'autres évêques lui en

(1) Voyez sur ce sujet l'*Hist. des superst.* du père Lebrun.
(2) Le P. Lebrun, vol. II, page 106.

accordèrent de semblables, dans lesquelles est énoncé tu que le chevalier *peut faire* pour guérir de la rage les hom et les animaux, mais elles ne constatent aucune guérison rée, ainsi que le fait celle de M. de Gondi.

Outre ce George Hubert, qui fit beaucoup parler de lu y avait encore en Flandre, dans le XVIIIe siècle, plusi dames se disant *chevalières de saint Hubert*, qui prétend également guérir de la rage par l'attouchement. Mais co il y avait déjà plus de mille ans que saint Hubert était lorsque ses descendants firent connaître leurs prétentions nous permettra de regarder cette généalogie comme fort teuse, pour ne pas dire impossible. On sait, du reste, peu de choses sur saint Hubert. Le père Lecointe dit sim ment qu'il était d'Aquitaine et que sainte Ode, femm Boggis, duc d'Aquitaine, était sa tante maternelle. L'his de ce saint, qui fut faite au XIe siècle, ne dit pas un mot lignée (1).

Quoi qu'il en soit, le privilége merveilleux attribué à l mille du saint évêque paraît avoir été depuis longtem être encore possédé par des gens beaucoup moins illustres les descendants des ducs d'Aquitaine. Voici à cet égard histoire fort récente, qui a été publiée par plusieurs naux :

Dans le mois de mai de l'année 1836, un chien enragé courut la commune d'Ascain et celle de Sarre, dans le dép ment des Basses-Pyrénées, et y mordit des chiens, des et des vaches, dont plusieurs ont succombé, malgré tou soins dont ils ont été l'objet.

A la suite de ces accidents, une espèce de terreur pa s'empara de tous les esprits; on renonça au secours de la decine, et on chercha d'autres moyens pour se préserv nouveaux dangers. On se souvint qu'il y avait dans le d'Alegria, situé dans la province de Guipuscoa, en Esp un individu connu sous le nom de *Saloutadoria*, qui av talent de guérir les personnes et les animaux atteints d'h

(1) *Annal. ecclés. franç.*, tome IV, p. 198.

obie et ceux qui avaient été mordus. Il y avait même peu temps que, dans la commune d'Ascain, un homme ayant mordu par une vache, l'Espagnol l'avait complétement éri, en lui faisant avaler une poudre dont on ignore la comsition, mais dont le dépôt, d'après la rumeur publique, se uve, depuis un temps immémorial, dans le village de Cire. Ce Saloutadoria passe pour avoir sous la langue l'empinte d'une croix, et il en porte sur la poitrine une de cui jaune, dont il se sert pour bénir l'individu ou l'animal rdu. Son arrivée dans la commune de Sarre causa un émoi néral; et, dans l'espace d'une demi-heure, plus d'un millier personnes se rendirent sur la place, en y conduisant leurs tiaux et leurs chiens, pour les offrir à la bénédiction de loutadoria. L'autorité ombrageuse de la commune franse s'alarma de ce concours inusité, et le maire donna l'or à l'Espagnol de sortir sur-le-champ de la commune, et habitants celui de se retirer. Mais Saloutadoria, sans se concerter de cette injonction, se transporta aussitôt à l'exme frontière, suivi par un concours immense de peuple, quel il administra paisiblement son antidote contre la rage, dépit du maire, appuyé par la présence d'une brigade de ndarmerie.

Cet événement, quelque indifférent qu'il puisse paraître, it servir à nous faire connaître l'état réel de l'opinion du ple des campagnes dans beaucoup de provinces de France, s le rapport des croyances et des superstitions populaires it tant de gens officieux s'empressent chaque jour de le larer guéri. Cette foule immense d'hommes, de femmes et nfants, poussant devant eux des troupeaux d'animaux dostiques, et accourant de toutes parts à la voix d'un homme quel ils reconnaissent un pouvoir surnaturel, c'est toujours euple du xve siècle, qui a traversé soixante ans de révoon sans qu'il s'opérât aucun changement dans ses vieilles yances, qui ont résisté à tout, même aux attaques du ridi dont on a cherché à les couvrir. Quant aux idées du xixe le, elles étaient aussi dignement représentées dans la scène ieuse que nous venons de raconter, qu'elles le sont bien

souvent dans des occasions beaucoup plus sérieuses, et l
qu'il s'agit de sujets beaucoup plus importants... par q
et des gendarmes!...

II.

Les Allemands, qui croient encore fermement aux n
aux fées et aux géants, croient à plus forte raison au
ciers, aux charmes et aux sortiléges, car cette su
croyance ayant plus particulièrement trait à l'homme e
actions, est par conséquent la plus indélébile. Aussi les
tions de sorcières, de devins et de revenants ont-elles
plus que toutes les autres à l'action du temps et aux prog
la civilisation, parce que les penchants superstitieux d
âme nous portent à attendre plus de bien ou de mal des s
des spectres et des devins que des nains et des géants. Il e
lement digne de remarque que les sortiléges, les appa
les présages et la divination sont à peu près les seules
titions qui aient, dans tous les temps, obtenu accès d
croyance des hommes instruits, et certes nous pourrio
à cet égard de bien nombreux exemples.

On croit donc encore en Allemagne aux sortiléges
enchantements de toute espèce, comme on pouvait y cr
XVe siècle. On y croit aux sorciers qui font de la grêl
détruire les vendanges et les moissons; les sorcières de
et de la Westphalie se rendent toujours au sabbat sur u
che à balai, comme le font encore aujourd'hui celles d
vergne et de la Normandie, et les orgies nocturnes du I
Dôme ne diffèrent en rien de celles qui se célèbrent t
samedis sur le Brocken.

Nous avons vu comment les magiciens qui vendent
viétan aux foires de Briquebec montent dans les airs au
d'un peloton de fil, à la vue de plusieurs milliers de B
mands, et s'en vont ainsi sans payer leur dépense à l'a
Eh bien! on trouverait encore aujourd'hui à Magdeb
bons bourgeois qui se rappelleraient parfaitement ce si
magicien qui, en présence d'une foule de spectateurs,

t beaucoup d'argent, fit voir un cheval d'une merveilleuse
esse, lequel dansait en rond et faisait mille autres jolis
s. Quand son spectacle fut sur le point de finir, le magicien
aignit de l'ingratitude de ce monde, où l'on était si avare,
un honnête charlatan pouvait à peine obtenir de quoi sou-
r son existence; il déclara, en conséquence, aux assistants
il voulait prendre congé d'eux, et s'en aller au ciel par le
s court chemin, pour voir s'il n'y ferait pas mieux ses af-
res. En disant ces mots, il jeta en l'air une corde que le pe-
cheval se mit à tirer à l'instant même. L'enchanteur prit le
val par la queue, sa femme le prit lui-même par les pieds,
ervante s'accrocha comme elle put aux vêtements de sa
ìtresse; tous s'enlevèrent ainsi tout d'une pièce et comme
dés l'un à l'autre, et traversèrent les airs à la vue des spec-
eurs ébahis, puis disparurent à l'horizon sans qu'on ait de-
s entendu parler d'eux en aucune manière (1). Ce tour du
gicien allemand vaut certainement tout ce que peuvent
e de plus surprenant ceux de la Bretagne et de la Basse-
mandie.

a poule noire, qui *porte bonheur* à ceux qui la possède,
remplacée, dans les croyances allemandes, par des mandra-
es et d'autres esprits familiers, surtout par le brutpfenning,
pfennig d'incubation (2), qui a des propriétés au moins
si merveilleuses. Ceux qui veulent l'obtenir et faire un
te avec le diable, s'en vont, la veille de Noël, à la nuit
bante, dans un chemin fourchu et en plein air. Au milieu
e chemin, ils tracent un cercle, y mettent trois pfennig,
s ou thalers, à la suite et très-près l'un de l'autre, puis se
tent à les compter en commençant tour à tour par le pre-
r et par le dernier. Cette opération doit commencer au
nent même où l'on sonne la messe de minuit. Pendant
lle a lieu, l'esprit infernal cherche par mille spectres ef-
ants, par des apparitions de poêles rouges, de chars étran-
et d'hommes sans tête, à induire en erreur celui qui

(1) Joh-Weier, *Von teufeh-gespenstern*, pag. 105.
(2) Le Pfennig vaut dix centimes, le gros quinze centimes et le thaler
russe trois francs soixante-dix centimes.

compte, parce que s'il se trompe ou bronche le moins d monde, il a le cou tordu. Mais s'il compte juste et dans l'ord voulu, le diable, aussitôt que les pièces ont été comptées ju qu'à trente, ajoute la trente et unième en semblable monnai Ce trente et unième pfennig a la propriété d'en couver tout les nuits un pareil.

Une paysanne de Pantschdorf, près de Vittenberg, qui p sédait un semblable talisman, fut reconnue pour sorcière, voici comment eut lieu cette découverte : Etant un jour ol gée de sortir, elle dit à la servante de faire bouillir, avant traire les autres vaches, le lait de celle qu'elle avait déjà tr de le verser sur du pain blanc dans une écuelle qui était l de le mettre dans une certaine caisse qu'elle lui indiqua servante, soit par oubli, soit qu'elle crut indifférent de bouillir le lait avant ou après avoir trait les autres vac acheva d'abord tout son ouvrage. Elle retira ensuite le bouilli de dessus le feu, puis elle ouvrit la caisse indiq mais elle y vit un veau noir comme du jais, qui ouvrait bouche énorme. Dans sa frayeur, elle jeta le lait bouilli la gueule du monstre, qui s'élança au même instant caisse, et mit toute la maison en feu. La paysanne fut ap en justice et bien et dûment reconnue pour sorcière paysans de Pantschdorf ont encore conservé longtemps dans la caisse commune, son pfennig d'incubation (1).

On pourrait facilement remplir bien des volumes de les histoires de sorcellerie qui circulent en Allemagne Mais nous terminerons ce chapitre par le récit d'un atroce, qui a été commis très-récemment et qui rappell ses affreux détails et le choix de la victime, les sanglan crifices de Julien et d'Héliogabale.

On sait déjà que les Juifs passent encore en Allemagne se livrer à la magie et à la sorcellerie, et qu'ils sont mê

(1) Happel, *Relat. curios.*, I, 522.

(2) Voyez sur la sorcellerie en Allemagne le recueil des traditi Grimm-Godelmann, *Von zauberen*, v. I, p. 83. — Luther, *Tisch-* 104. — Kirchof, *Lerchinner*, p. 50 et suiv. — Nic. Remigius, *Daem tria*, p. 109.

accusés d'immoler quelquefois des enfants dans les horribles sacrifices qu'ils offrent aux habitants de l'enfer (1). Nous avons raconté à ce sujet une tradition du xv[e] siècle, que beaucoup de nos lecteurs auront, sans doute, regardée comme une de ces vieilles calomnies inventées jadis par la haine et conservées par le fanatisme et la superstition. Nous sommes malheureusement à même de citer en ce moment un événement semblable, qui vient, il y a quelques mois seulement, d'épouvanter toute l'Allemagne :

« On vient d'arrêter à Cologne, dit le journal de cette ville, un israélite accusé d'avoir assassiné, l'année dernière, de la manière la plus cruelle et la plus atroce, l'enfant d'un monsieur Paetz. Il existe malheureusement encore quelques Juifs qui partagent le féroce et stupide préjugé qu'en portant sur eux le sang d'un chrétien martyr, il leur portera bonheur dans leurs entreprises et qu'il contribuera même au salut de leurs âmes. On se rappelle qu'on a trouvé, il y a environ quatre ans, près de Nenenhofen, et il y a environ deux ans et demi, dans le voisinage de Docpingen, près du Rhin, de pareilles victimes assassinées d'une manière aussi cruelle que le fils de Paetz. On ne peut raconter sans frémir l'état dans lequel on a trouvé le cadavre de cet enfant. Chaque membre était séparé du corps; les ongles des mains et des pieds avaient été arrachés; les oreilles, la bouche, le nez, les yeux étaient percés en divers endroits; toutes les veines étaient ouvertes, ainsi que l'une des artères du cou. Il est probable que le Juif barbare avait su attirer ce malheureux enfant hors de la ville; que là, il lui a bâillonné la bouche, et a accompli ensuite son horrible sacrifice. On a trouvé le corps de la victime encore tout chaud. Les circonstances qui entourent ce crime ne laissent point douter qu'il n'ait été commis dans l'intention de se procurer le sang d'un martyr innocent. »

(1) Voyez lib. vi, cap. i, p. 6.

CHAPITRE V.

De la Sorcellerie en Angleterre. — Persécutions exercées par les p tants contre les gens accusés de sorcelleries.

« Les apostats affichent ordinairem grand zèle pour la religion qu'ils o brassée, et quoiqu'ils aient grand be *tolérance*, ils sont ordinairement *intolérants.* »

BAYLE.

Nous avons promis, dans un des chapitres précédent faire connaître la part que prirent dans le XVI[e] siècle et les suivants les princes protestants dans la persécution q lieu à ces époques contre les gens accusés de sorcellerie. tâche sera d'autant moins difficile à remplir, qu'un éc luthérien (1) a pris lui-même le soin de nous conserv actes de ses coreligionnaires sur ce sujet; et qu'en déga les faits intéressants que contient son ouvrage du fatras tile dont l'auteur les a entourés pour en voiler sans doute la noirceur, nous pouvons bien évidemment démontre les disciples de Luther et de Calvin ont suivi avec u *vraiment religieux* les exemples d'intolérance que leur a donnés leurs maîtres.

La sorcellerie était connue, pratiquée et punie en A terre pendant le moyen-âge, comme elle l'était dans les parties de l'Europe; mais les actes qui s'y rattachaient presque toujours considérés comme indignes d'être pour par la loi, à moins qu'ils ne se trouvassent accompagn circonstances qui rentraient elles-mêmes dans la clas crimes capitaux, de quelque manière ou par quelque m que ce fût. Ainsi, le pacte supposé pouvoir exister entr sorcière et le démon, quoiqu'on le condamnât et qu'on avec horreur, n'était point considéré comme un crime

(1) Walter-Scott.

re; et il n'existait d'autres lois pour la punition d'une ac-
a aussi répréhensible, que les lois ecclésiastiques, qui re-
nmandaient les exhortations et au besoin l'excommunication
atre ceux qui s'en rendaient coupables. Mais la tentative de
ire corporellement à son prochain par l'intermédiaire des
auvais esprits et par la sorcellerie rentrait dans la loi com-
une, et on la considérait comme si la partie accusée l'avait
mmise au moyen d'armes quelconques. Il en était de même
mal causé par de semblables moyens aux propriétés d'au-
ri, à plus forte raison toute correspondance avec les devins,
rits familiers, sorciers et autres, ayant pour but d'obtenir
de faire circuler de fausses prophéties qui pouvaient mettre
danger la sûreté de l'Etat ou la personne du souverain. De
nblables accusations se rencontrent fréquemment dans les
nales de l'Angleterre, et on voit qu'elles furent toujours
jées par les cours ordinaires (1). C'était dans toute sa plé-
ade le code de Constantin devenu celui de Justinien, et la
française ne différait en rien à cet égard de la loi anglaise.
On peut donc dire avec justesse que la loi civile punissait
rs en Angleterre les crimes tentés ou accomplis au moyen
la sorcellerie, et non pas ceux de pure sorcellerie, qui ren-
ient dans la juridiction ecclésiastique, et que telle fut la ju-
prudence de ce royaume durant tout le temps que ses habi-
ts restèrent fidèles à la foi catholique. Nous ajouterons que
mode nous paraît être le plus raisonnable, et qu'il eût été à
irer pour l'humanité qu'on n'en eût jamais suivi d'autres.
Malgré cet éloge qui nous semble mérité, il n'en est pas
ins vrai que ce mode de répression devint souvent un ins-
ment d'injustice et d'oppression entre les mains de ces ty-
s cruels et soupçonneux dont le nombre est beaucoup plus
nd dans les annales de l'Angleterre que dans celles des au-
s pays de l'Europe; monarques dont le règne n'offre qu'un
g récit de supplices barbares, et dont l'histoire semble avoir
écrite avec du sang.
Telle fut, en 1431, l'accusation de sortilége employée par

1) W.-Scott's, *Letters on demonology and witchcraft*, let. VIII, p. 239.

Bedfort contre la célèbre Jeanne d'Arc pour hâter le sup et souiller en même temps la mémoire de cette fille infortu en cherchant à détruire la réputation d'*héroïne inspiré ciel*, que ses succès merveilleux lui avaient acquise parm Français (1). Telles furent encore celles portées sous le p tectorat de Richard III contre la reine douairière, Elis Woodwill, et ses parents, ainsi que celle qui fut dirigée tard par le meurtrier des enfants d'Edouard contre Mo alors évêque d'Ely, et les autres adhérents du comte de chemond. « Dans ces deux cas, comme dans celui de Shore, dit Walter-Scott, on préféra à toute autre l'accus de sorcellerie, comme pouvant être plus facilement port plus difficilement détruite (2). »

Sous le règne de Henri VI (1439), une accusation de cellerie avait été dirigée contre la duchesse de Glouces quelques personnes de sa maison. L'orgueil, l'avarice dérèglements d'Eléonore Cobham, qui, après avoir été la tresse de plusieurs seigneurs de la cour, avait fini par de l'épouse légitime de l'héritier présomptif de la couronn avaient attiré la haine publique, et la conduisirent enfi ruine (3). Un des chapelains du duc, Roger Bolingbrool accusé de nécromancie et de s'être montré avec les instru de son art à la populace admiratrice devant Saint-Pau était merveilleusement équipé, portant une épée dans sa droite, dans sa gauche un sceptre, assis dans une chair quatre coins de laquelle étaient fixées quatre épées, d pointe se dirigeait sur quatre images en cuivre (4). » conde nuit qui suivit, dame Eléonore (c'est ainsi qu'on

(1) « L'évêque de Beauvais réclama le droit de la juger à son sur l'accusation de sorcellerie et d'imposture. Cet évêque était ment dévoué aux intérêts des Anglais, et on suppose en géné cette réclamation fut faite à l'instigation du duc de Bedford, qui détruire la croyance générale à sa mission surnaturelle, en la faisa damner par un tribunal ecclésiastique. » Lingard, VI–133.

(2) *Lett. on demon.*, lett. VII, p. 213.

(3) « Eléonore Cobham était fille de lord Cobham de Sterborou beauté était aussi parfaite que ses mœurs étaient dépravées. » L tome VI, page 100. — Monstrelet, II–32–29.

(4) « Clericus famosissimus unus illorum in toto mundo in astron arte necromantica. » Will. Wyrcester, 461.

a duchesse) entra secrètement dans le sanctuaire de West-ter, ce qui naturellement excita des soupçons. Elle fut rontée avec Bolingbrooke, qui déclara que c'était à son gation qu'il s'était adonné à l'étude de la magie. Les in-ations qui suivirent apprirent qu'Eléonore croyait ferme-t à cet art; que pour s'assurer les affections du duc, elle t employé des philtres fournis par Majory Jourdemain, cé-e sorcière d'Eye, et que pour apprendre sa fortune à venir mari devant hériter de la couronne), elle avait chargé Bo-brooke de découvrir combien durerait la vie du roi. Bientôt s, on accusa de trahison Bolingbrooke et Southwell, cha-e de Saint-Paul, comme auteurs du crime, et la duchesse ne complice. On dit que Bolingbrooke et Southwell ent, à la sollicitation d'Eléonore, fabriqué une image de l'avaient exposée à une certaine chaleur, persuadés que la é du roi s'affaiblirait à mesure que la cire fondrait. Les femmes cependant furent citées devant la cour ecclésiasti-(1) : Jourdemain, comme sorcière relapse, fut condamnée à brûlée; Eléonore avoua quelques-uns des vingt-huit arti-de l'accusation portée contre elle, et nia les autres; mais nd elle eut entendu les dépositions des témoins, elle cessa de éfendre et se recommanda à la miséricorde de la cour. Elle forcée pendant trois jours de la semaine de parcourir, nu-un cierge allumé à la main, les rues de la capitale, et en-e renfermée pour sa vie dans un château de l'île de Man. thwell mourut avant d'être jugé, deux autres obtinrent leur lon; mais Bolingbrooke fut convaincu et exécuté, avouant ime de nécromancie, mais niant celui de trahison (2).

ans un siècle où l'on croyait fermement que les maléfices e sorcière et les conjurations d'un nécromant pouvaient nler les trônes et faire périr les rois, il n'est pas éton-t qu'on ait attaché une importance extraordinaire à la ré-sion de ces sortes de crimes. Dans le cas que nous venons

(1) Ce qui prouve que ces femmes eussent été traduites devant les tri-ux civils si les principaux accusés n'eussent point été deux ecclésias-s.

(2) Lingard, t. vi, p. 173 et suiv.

de citer, il y eut certainement des actes répréhensibles mis par des personnes qui en firent l'aveu devant la jus la sentence prononcée contre eux, quelque rigoureuse puisse paraître, était en rapport avec l'opinion qu'on alors du danger dont le souverain avait été menacé (1).

Henri VIII, comme beaucoup de ses prédécesseurs, s servir à l'exécution de ses projets criminels les accusati sorcellerie qu'il fit diriger contre les victimes de sa cr Buckingham fut décapité en 1521 (2) et lord Hungerf 1528, le premier pour avoir écouté les prédictions du Hopkins concernant le roi, et le second pour avoir co des devins afin de connaître la durée de la vie du tyran l'insatiable et cruelle lubricité devait introduire parmi jets le schisme de Luther, qui venait de se montrer e rope.

Ce fut sous le règne de ce monstre (en 1541), et pou riser l'établissement de la nouvelle religion qu'il voul poser à l'Angleterre, que furent rendues les deux pre lois qui aient paru dans ce pays contre les faux proph contre les actes de conjuration et de sorcellerie, dont o délit particulier qui pouvait dès-lors être puni capital sans être accompagné, comme auparavant, d'autres ci tances qui le rendaient criminel. Le premier de ces avait pour but d'empêcher les bruits qu'on pouvait ré parmi le peuple sur l'existence et la durée du nouveau sc et le second devait servir à confondre au besoin da même accusation le crime d'invoquer le démon et cel plus grand encore, aux yeux des apostats, que comme

(1) On lit dans *Seldeniana*, ou recueil des propos de table de une opinion assez curieuse de ce grand publiciste, que nos législa 1835 auraient pu introduire avec succès dans le Code qu'ils ont pour réprimer les attentats contre la vie du chef de l'Etat. Selden qu'un homme qui est fermement persuadé qu'il peut ôter la vie a à tout autre, en faisant tourner trois fois son chapeau en l'air e *Buzz* à chaque fois, et qui exécute cette ridicule opération avec bien prononcée qu'elle doit causer la mort, doit être exécuté co sassin. Nous pensons qu'un article rédigé dans ce sens figurerait f dans la loi qui punit jusqu'à l'expression de l'espoir d'un meilleur

(2) Lingard, vol. VI, p. 307.

ui demeuraient catholiques, en faisant passer ces der-
ur des magiciens et des sorciers, et leurs pratiques re-
s pour des opérations magiques et des sortiléges. L'his-
la persécution protestante nous a fait connaître quel
fréquent usage on fit de ces deux moyens diaboliques
xterminer les malheureux qui restèrent fidèles à la foi
s pères.
i les actes nombreux de cruauté et de vengeance ré-
qui signalèrent le règne de ce messie du protestan-
nous citerons le procès criminel intenté à Elisabeth
et à ses amis pour crime de conspiration contre le roi
u'il se rattache plus particulièrement au sujet que nous
. Henri, après avoir donné à sa maîtresse Anne de Bo-
u'il devait envoyer bientôt à l'échafaud, les droits d'une
légitime, et s'être investi lui-même de la suprématie
ise, tremblait néanmoins à chaque instant pour sa vie.
les soupçons du tyran devinrent des crimes d'Etat,
années suivantes de son règne, dit Lingard, furent
es du sang, aussi noble qu'innocent, d'un grand nom-
victimes. »
vait alors à Adlington, dans le comté de Kent, une
lle nommée Elisabeth Barton, qui était sujette à des
s de nerfs. Les convulsions qu'elle éprouvait furent at-
s par ses voisins à l'intervention d'un agent surnaturel,
nsidérèrent comme des prophéties les expressions in-
tes qui lui échappaient durant les paroxismes de sa
. Elisabeth, qui partageait leur illusion, se retira dans
vent d'après l'avis du recteur de la paroisse; ses extases
nt alors plus fréquentes, et elle acquit une si grande
ion de sainteté, qu'on ne la nommait plus que « la
ille de Kent. » Heureuse si elle eût borné ses prédic-
des objets de peu d'importance; elle eût échappé aux
ns de Henri. Quelques-unes de ses prédictions furent
lies et envoyées au roi (1), qui les montra à sir Tho-

tre de More à Cromwell, *Apud Burnet*, II, Mémoires, p. 286. On
ver une autre collection de ces visions et prophéties dans Strype,
. 777.

[illegible] Élisabeth fut même [illegible] par Henri [illegible] qu'il projetait, et [illegible] que s'il répudi[ait] [illegible] et que [illegible] quelque temps apr[ès] [illegible] plusieurs autres personnes a[illegible] ses prédictions. To[illegible] [illegible] étoilée. [illegible] la Croix de Saint[illegible] [illegible] On pensa que [illegible] puisqu'il avait reçu [illegible] et qu'il vivait au-d[illegible] [illegible] mais la vengeance q[illegible] [illegible] assouvie. En [illegible] contre cette fille [illegible] au nombre de six (3), et de non [illegible] personnes qui avaient connu, m[illegible] ses prédictions. Les premiers furent exécutés à Tyb[urn] [illegible] 1534 (4); Élisabeth seule fut épargnée.

Parmi les personnes accusées de non révélation se [trou]vaient deux des hommes les plus illustres et les plus ve[nérables] de cette époque, Fisher, évêque de Rochester, et l[e] chancelier sir Thomas More. Mais leur opposition au [divorce] de Henri les lui avait fait regarder comme ses ennemi[s] [il] résolut de saisir cette occasion pour les perdre. Ils [furent] tous deux déclarés atteints de haute trahison et renferm[és à] la tour de Londres, d'où on les tira, après une année d[e souf]frances, pour les faire périr sur l'échafaud (4). On voit ce que peut devenir l'accusation la plus ridicule, lors[qu'elle] est dirigée par un pouvoir cruel et soupçonneux, et qu[el parti] ce même pouvoir peut en tirer pour assurer ses veng[eances].

la preuve la plus grande que l'on puisse donner de la tolé-
rance qu'apportait autrefois l'Eglise romaine dans la répres-
sion des délits qui étaient dans sa juridiction se trouve certai-
nement dans cet aveu que Walter-Scott fait à cet égard en
parlant de la sorcellerie : « L'Eglise de Rome, dit-il, n'était
point disposée, aussi longtemps que son pouvoir ne fut pas
attaqué, de confier au bras séculier la punition des personnes
accusées de sorcellerie et la connaissance d'un crime qui avait
toujours été sous la juridiction spéciale des ecclésiastiques.....
Ce ne fut que lorsque l'hérésie eut fait de grands progrès, vers
la fin du xv[e] siècle, que le pape Innocent VIII lança la bulle
dont nous avons parlé, qui ordonnait d'emprisonner, de con-
vaincre et de condamner les sorciers (1). » La naissance et
les progrès de l'hérésie qui divise encore le monde chrétien
furent donc la cause première des poursuites rigoureuses
exercées envers les sorciers en vertu de cette bulle ; mais ces
poursuites eurent lieu principalement en Allemagne, en Italie,
en Espagne, et ne paraissent point avoir excité en Angleterre
aucune persécution de la part du clergé catholique contre les
personnes accusés de sorcellerie.

Cette tolérance de l'Eglise romaine fut interprétée dans la
suite par les calvinistes avec toute la méchanceté et la haine
qui a toujours caractérisé leur secte. Ils prétendirent que les
catholiques n'usaient d'indulgence envers la sorcellerie que
parce qu'elle entrait pour beaucoup dans les pratiques supers-
titieuses dont ils les accusaient ; et, confondant dans une haine
commune les catholiques et les sorciers, ses sectaires déclarè-
rent manœuvres diaboliques tout ce que faisaient les uns et
les autres, et les enveloppèrent ainsi dans une commune per-
sécution (2).

« Généralement parlant, dit Walter-Scott, les calvinistes

(1) *Lett. on demonol.*, lett. VIII, p. 246.
(2) « Fearing and hating sorcery more than others protestants, connec-
ting its céremonies with those of the detested catholic church, the calvi-
nists were more eager than others sects in searching after the traces of this
crime, and of course, unusually succesful, as the might suppose in ma-
king discoveries of guilt, and pursuing it to the expiation of the fagot. »
Lett. on demonol., p. 249.

furent de toutes les sectes ennemies de l'Église aussi plus soupçonneux sur le fait de la sorcellerie (suspi sorcery), ceux qui croyaient le plus fortement à sa exi les plus acharnés à la poursuivre et à faire expier par l plice du fagot ce qu'ils considéraient comme le plus des crimes (1). »

Pour compléter des accusations aussi calomnieuses dicules, des écrivains, tels que Réginald-Scott (2), le Harsnett (3) et François Hutchison (4), publièrent div vrages sur la sorcellerie, dans lesquels ils la poursu comme une pratique de l'Église de Rome, accusant s deur le catholicisme d'avoir inventé, propagé et favo tes les superstitions qui existaient dans l'esprit des longtemps avant que la morale de son divin fondateu été répandue parmi les hommes.

En haine de l'Église romaine, et par opposition à s trines, les protestants feignaient aussi de considérer qui avait l'apparence du miracle comme une opéra malin-esprit; cependant, ils publiaient en même temps ports les plus ridicules sur de prétendus prodiges qui lieu en faveur de leurs principes. Tantôt c'était, com le règne de Marie, un esprit renfermé dans une mura faisait de beaux sermons contre Philippe d'Espagne e le papisme (5); d'autres fois, c'en était un autre qui des psaumes, ainsi que le soutenait un évêque anglic l'enquête qui eut lieu en Irlande après la révolte de 1 Les protestants français, lors de la révocation de l'édit tes, ne se couvrirent-ils pas de ridicule par toutes les l qu'ils racontèrent alors sur leur petit prophète, leur de Crète (7), etc.? Et Jurieu lui-même, le Goliath de réformée, Jurieu, dont le zèle allait jusqu'à la fureur

(1) *Lett. on demonol.*, p. 247.
(2) Harsnett, *On popish imposture*.
(3) Reginald-Scott's, *Discoveries on witchcraft*.
(4) Hutchison's, *Essay on witchcraft*.
(5) *Mémoirs of captain Roock*, p. 204.
(6) *Id.*, pag. 205.
(7) Voyez à cet égard Picart, sur les fanatiques.

[le] plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hommes [rais]onnables, croyait fort dévotement à tous ces miracles pro[tes]tants, et anathématisait tous ceux qui ne voulaient pas y [cro]ire aussi implicitement qu'il le faisait lui-même.

[L]es anglicans (luthériens épiscopaux) ont essayé, par l'or[gan]e de sir Walter-Scott (1), de rejeter sur les calvinistes tout [l'od]ieux de l'horrible persécution contre les prétendus sor[cier]s, persécution qui dura pendant plus de deux siècles, et [dan]s laquelle périt un grand nombre d'innocentes victimes [de l]a haine de ces sectaires ; car la majeure partie des person[nes] qui furent accusées de sorcellerie étaient des catholiques [qui] ne pouvaient se résoudre à abjurer l'ancienne foi, et que [l'on] stygmatisait du nom de sorciers et de sorcières pour exci[ter] contre eux la meute cruelle et acharnée des puritains.

L'inconséquence a été de tout temps la compagne insépara[bl]e de l'erreur. Ainsi l'on vit ces mêmes calvinistes qui repro[cha]ient amèrement aux prêtres catholiques d'exploiter à leur [pr]ofit les cas de possession (ce qui a pu avoir lieu, mais fort [ra]rement et toujours individuellement), reproduire eux-mêmes [d]e semblables doctrines, et annoncer qu'ils pouvaient chasser [le] démon par la prière, comme l'Eglise romaine le faisait par [le]s exorcismes. Un des cas les plus remarquables de ce genre [es]t celui de Richard Dugdale, surnommé l'imposteur de Sur[re]y, que l'on croyait avoir vendu son âme au diable, à condi[tio]n qu'il le rendrait le meilleur danseur du comté de Lan[ca]stre, et qui, dans ses moments de possession, faisait nom[b]res de tours aussi fantastiques que pourrait le faire de nos [jo]urs le plus habile acrobate. Ce misérable se remit entre les [m]ains des puritains qui le reçurent à bras ouverts, désignè[re]nt un certain nombre de leurs prédicateurs, qui se relevè[re]nt chaque semaine auprès du patient, pendant une année, [e]n s'imposant à certains jours des jeûnes et des mortifications.
[Il] faut lire dans Hutchison (2) toutes les sottises que ces im[p]osteurs débitaient dans les conversations qu'ils prétendaient

(1) La famille de sir Walter-Scott, quoique écossaise, appartient à l'E[g]lise dite anglaise ou épiscopale.
(2) Hutchison's, *Essay on witchcraft*, pag. 162.

avoir avec le démon, au sujet de la possession de Dugdale, put se former une idée du dérèglement d'esprit dans lequel le fanatisme peut faire tomber les hommes. Enfin, le prétendu possédé, ennuyé de leurs sornettes, s'adressa à un médecin, et fut guéri. Les révérends jongleurs ne s'en attribuèrent pas moins toute la gloire de sa guérison, et Walter-Scott, qui déteste, en bon luthérien, les disciples de Calvin, au moins autant qu'il hait les catholiques, se moque des puritains dans cette circonstance comme il l'a fait dans beaucoup d'autres, et prétend qu'ils auraient, s'ils l'eussent osé, chanté un *Te Deum* en actions de grâce pour la victoire qu'ils prétendaient avoir remportée sur le démon (1).

Cependant, le clergé anglican n'a pas été plus exempt de blâme à cet égard que celui des calvinistes. Tous deux se distinguèrent également par leur acharnement à provoquer la mise en jugement devant les tribunaux civils des gens accusés de maléfices et de sortiléges, et Walter-Scott ne peut s'empêcher de convenir que, pendant le règne de l'intolérante et sanguinaire Elisabeth, « les juges et les jurés montrèrent une *effrayante sévérité* (fearful severity) dans les cas de sorcellerie qui leur furent déférés (2). »

Il est bon d'avertir ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer, que tous les jugements qui furent rendus en Angleterre, pendant les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, pour crime de sortiléges (à l'exception de quelques cas fort rares qui furent soumis à *la chambre étoilée*), ne le furent point par des juges seuls, ou par des commissions spéciales, mais par ce même *jury national* que nous avons importé chez nous avec tout le reste du *bagage constitutionnel* emprunté à l'Angleterre dans nos jours d'erreurs et d'anglomanie, et dont les membres nous ont déjà donné tant de preuves qu'ils n'étaient pas plus infaillibles que nos anciens juges (3).

(1) *Lett. on demonol.*, lett. VIII, p. 251, 52, 53.

(2) Lieu cité, p. 249. — Elisabeth rendit en 1562 un autre décret contre la sorcellerie.

(3) Cependant le jury anglais offre plus de garantie que le nôtre, dont la composition dépend presque entièrement du préfet du département.

L'affaire suivante fut soumise à la décision d'un jury an-
nis, dans les dernières années du xvi° siècle :

Les accusés étaient au nombre de trois : un nommé Samuel, femme et leur jeune fille, demeurant à Warbois, sur les opriétés de sir Samuel Cromwell, baronnet. Il arriva que la le aînée d'un M. Throgmorton, *gentleman* du voisinage (1), ant un jour aperçu la pauvre mère Samuel coiffée d'un nnet de tricot noir dans un moment où elle était malade, t tellement effrayée de sa figure, qu'elle se mit aussitôt dans dée que cette vieille l'avait ensorcelée. Les frères et sœurs : miss Throgmorton, auxquels celle-ci ne manqua pas de conter son aventure, se crurent également ensorcelés, et înée bâtit là-dessus un drame dont elle inventa toutes les ènes, et dont elle remplit elle-même tous les rôles. Ces en-nts prétendaient être visités par neuf lutins envoyés par la ère Samuel pour les tourmenter. Leurs crédules parents en-ndaient, disaient-ils, une partie du curieux dialogue que les sprits avaient avec leurs enfants, lorsque ces derniers répon-laient dans leurs accès aux lutins supposés ; et quand les pa-ients étaient revenus de leurs extases, ils racontaient eux-nêmes ce que les esprits leur avaient demandé. Les noms de uatre de ces derniers étaient *Pluck*, *Hardname*, *Catch* et *lue* ; les trois autres étaient cousins et se nommaient *Smacks*. liss Jane Throgmorton qui, comme le sont beaucoup d'An-laises à quinze ans, avait les nerfs un peu trop sensibles, et ont les idées étaient naturellement portées vers l'amour, s'i-agina qu'un des *Smacks* s'était déclaré son amant ; se bat-it continuellement pour elle avec les autres lutins, et lui vait même promis de la protéger contre la redoutable mère amuel. Les scènes et les dialogues les plus ridicules entre la une miss et son amant sont rapportés gravement dans la pro-édure (2). En vain le malheureux Samuel et sa famille se sou-

(1) Le mot *gentleman* n'a point la même signification que notre mot *gen-lhomme* ; il signifie généralement un homme bien élevé, et ici un parti-ilier vivant de ses rentes.

(2) Voyez à ce sujet les lettres de Walter-Scott sur la démonologie, page 6 et suiv.

mirent-ils à tous les mauvais traitements que les Throgmorton leur firent éprouver, rien ne put arrêter la rage de leurs persécuteurs. Une circonstance inattendue vint encore agraver leur position : Lady Cromwell, leur maîtresse, étant morte un an et trois mois justes après avoir rêvé de la mère Samuel et de son chat, on conclut fort sagement qu'elle avait péri victime des maléfices de cette sorcière. Enfin M. Trogmorton lui-même n'eut pas honte de forcer cette femme et sa fille à prononcer publiquement des paroles qui mettaient leur vie au pouvoir de ses méchants enfants, qui avaient déjà poussé si loin cette misérable farce qu'ils ne pouvaient plus sortir de leurs propres filets sans causer la mort de ces malheureuses créatures. Par exemple, on lit dans la procédure que, tandis que miss Throgmorton était dans une de ses extases, l'accusée dame Samuel ayant été conduite près d'elle, fut persuadée de dire, en s'adressant à l'esprit supposé : « Comme je suis une sorcière et que j'ai causé la mort de lady Cromwell, je t'ordonne de sortir du corps de cette fille. » Cette dernière ne faisant plus aucun mouvement, on regarda son inaction comme une preuve que cette pauvre femme, qui n'avait prononcé ces paroles qu'après avoir été, pour ainsi dire, anéantie et subjuguée par la terreur, était une sorcière avérée. Les tourments affreux qu'on fit endurer dans sa prison à cette misérable femme finirent par l'amener à une confession plus circonstanciée de son prétendu crime ; mais son mari et sa fille protestèrent jusqu'à la fin de leur innocence (1). Ils n'en furent pas moins tous trois déclarés *coupables par le jury*, aux assises d'Huntingdon présidées par le juge Fenner, le 4 avril 1593, et exécutés : *convicti et combusti !*......

Nous avons choisi cet exemple parmi tous ceux qu'on trouve dans l'ouvrage d'Hutchison et dans celui de sir W

(1) « Des personnes humaines firent proposer à la fille Samuel d'obtenir pour elle un sursis à son exécution, si elle voulait se déclarer enceinte ; mais cette vertueuse fille refusa avec mépris cette proposition, disant qu'elle ne voulait pas passer à la fois pour une sorcière et une femme de mauvaise vie (a strumpet). » *Lett. on demonology*, page 258.

mme étant un de ceux qui présentent le moins d'ap-
le véritable sorcellerie, et où trois individus furent
és à un infâme et cruel supplice, sur le témoignage
ues enfants; nous aurions pu en produire beaucoup

iit l'état de la législation sur la sorcellerie lorsqu'à la
llisabeth, le roi Jacques Ier réunit sur sa tête les cou-
longtemps rivales d'Ecosse et d'Angleterre. Le pre-
du fils protestant de la catholique Marie Stuart fut
e un édit qui ordonnait à tous les prêtres catholiques,
ie de mort, de sortir de ses Etats. Ceux qui les recé-
ient également mis à mort comme criminels de lèse-
On n'entendait parler que d'exécutions, et le sang
ieurs catholiques coulait tous les jours sur les écha-
ins presque toutes les villes des trois royaumes (1).
ureusement pour les gens qui se mêlaient de magie,
ition, le monarque écossais ne s'était point contenté
le mauvais vers, de misérables ouvrages de contro-
le commenter l'Apocalypse (2); il avait en outre com-
traité complet, profond, sur la démonologie, renfer-
t ce que les croyances et les erreurs populaires pou-
ésenter de plus singulier et souvent de plus incroya-
e vaste et curieux sujet. Sa haine pour tout ce qui
a sorcellerie était inexprimable; et il croyait ferme-
sa couronne et sa vie étaient continuellement en
attaques infernales des suppôts de Satan. Déjà pré-
nt, dans son royaume d'Ecosse, plusieurs sorcières
té mises à mort pour avoir cherché à l'empoisonner
yant l'art des vénéfices (3). Il savait que Stuart,
Bothwell, l'homme qu'il redoutait le plus au monde,
sulté les plus habiles sorcières pour obtenir d'elles

ird, tome IX, page 61 et suiv.
le titre de quelques-uns de ces ouvrages : *Le triple coin pour*
eud : Tortura torturi. — *La vraie loi des monarchies libres.*
ìnologie, etc. — Dans son *Commentaire de l'Apocalypse*, Jac-
lu prouver que le pape était l'Antéchrist. Ces ennuyeuses pro-
rent recueillies à Londres, en 1619, in-folio.
rapporterons ce singulier procès dans le chapitre suivant.

les moyens de le faire périr. On devait donc s'attend
qu'un roi qui avait prouvé dans ses écrits que les
étaient les sujets du diable, les ennemis de Dieu, et
vait par expérience qu'ils étaient aussi les siens, ne
rait rien pour assurer la punition d'un crime qui
même temps pour lui un objet de haine et de terreu
eut-il soin, dans la première année de son règne,
rendre une loi (statute) contre la sorcellerie, que l
considérer comme un code complet sur cette matière,
lequel sont minutieusement décrits ses rites et céré
ainsi que les différents moyens qu'elle emploie; cha
quels fut déclaré crime de félonie, *sans bénéfice de cl*

Dans ces sortes de procès, tout ce qu'on pouvait
de plus absurde était admis comme preuve contre les
Des enfants, par exemple, venaient-ils à se plaindre
gane de leurs parents d'être tourmentés, durant
d'une certaine maladie, non-seulement par des luti
encore par leurs voisins, qui apparaissaient dans le
pres formes et figures, pendant tout le temps que
crise? C'était en vain que les personnes ainsi accusé
vaient par vingt témoins qu'elles étaient alors chez
n'avaient pas quitté un seul instant leur demeure;
avec raison que leur présence dans la chambre du p
aurait dû nécessairement être remarquée par tous
s'y trouvaient (1). Un *alibi* aussi bien prouvé n'ét
admis par les démonologistes, qui répondaient que
ciers n'apparaissaient point corporellement aux ge
voulaient tourmenter, mais que c'était leur *spectre* o
rition qui causait le mal dont on se plaignait, et l'on
sait aucune difficulté de reconnaître coupables ceux
spectre apparaissait ainsi aux malades, et dont les nom
prononcés durant des accès de fièvre chaude par les
dues victimes de leur méchanceté. L'admission d'une

(1) Une plainte semblable fut portée par Edward Fairfax, cél
anglais et traducteur du Tasse, contre quelques-uns de ses v
ne durent leur acquittement qu'à la bonne réputation don
saient.

doctrine plaçait dès-lors la réputation et la vie des accusés pouvoir de tout hypocondriaque ou de tout méchant im-teur qui croyait voir ou feignait de voir dans ses rêves le etre de telle vieille femme ou de tel vieillard, se réjouissant peines qu'il endurait et cherchant à les augmenter par ses léfices (1). C'était la première fois peut-être que des gens elés à rendre la justice rejetaient le témoignage des yeux r s'en rapporter aux aberrations d'esprit d'un malade.

e comté de Lancastre, dont les femmes étaient autrefois si renommées par leurs maléfices qu'elles le sont encore ourd'hui par leur beauté, fut à cette époque le théâtre d'ac-barbares, qui font autant de honte à l'humanité qu'au bon s des magistrats et des citoyens qui y participaient. « Ce té reculé, dit Walter-Scott, était alors rempli de *papistes usants, de prêtres catholiques errants et poursuivis*, et utres semblables gens, qui faisaient usage en secret de rmes magiques, dans lesquels ils mêlaient les noms les plus érés. Le public leur imputait une longue suite de meurtres, conspirations, de sortiléges et toutes sortes de pratiques in-nales, prouvées, dit M. Thomas Potts (2), par leurs inter-gatoires et leurs aveux, mais dont, à dire vrai, on ne re-uve de traces nulle part (3). »

Le principal personnage du drame ridicule qui nous occupe ce moment était une certaine Elisabeth Southam, sorcière loutée et connue dans le pays sous le nom de Dembdike. t-huit autres sorcières, ou prétendues telles, s'assirent avec e sur les bancs des accusés aux assises de Lancastre de l'an-e 1613, présidées par sir James Attham et sir Edwards mley, barons de l'échiquier. Deux démons femelles, nom-s *Fancy* et *Tib*, figuraient également, mais bien entendu nme contumaces, dans ce singulier procès. Ce que l'on y uve peut-être de plus remarquable, c'est que plusieurs de malheureuses femmes ayant essayé de faire retomber une

1) *Lettres sur la démonologie*, p. 263.
2) Editeur du procès et apologiste de la conduite tenue à cet égard par auteurs de la persécution.
3) *Lettres sur la démonologie*, p. 267.

partie de l'accusation dont elles étaient l'objet sur des j
nes pour lesquelles elles avaient quelque vieille inimiti
aveux, en cette occasion, furent considérés non-se
comme des preuves suffisantes de leur propre culpabili
encore de la culpabilité de celles qu'elles réclamaient
complices. La mère Dembdike fut assez heureuse pour
dans sa prison et pour éviter de cette manière les su
horribles qui accompagnèrent l'exécution de la plupa
coaccusées, dont quelques-unes, néanmoins, avaient
clarées non coupables, au grand désappointement d
protestants du comté de Lancastre et des honorable
qui dirigèrent d'aussi singuliers débats.

Des actes semblables, que beaucoup de gens reg
sans doute comme incroyables, ne paraîtront point t
de nous qui ont été témoins des horreurs dont notre p
le théâtre vers la fin du dernier siècle; ils trouveront
traire dans ces poursuites barbares une horrible ress
avec celles dont ils ont été témoins (1); ce qui prouve
demment que la révolution française ne fut que la s
conséquence de celle qui ensanglanta l'Angleterre p
XVIIe siècle (2). Et pour ne parler que de ce qui a u
direct avec le sujet qui nous occupe, n'avons-nous p
ment vu les *prêtres* poursuivis, exilés, condamnés et
par la seule raison qu'ils étaient *prêtres*? Ne les av
pas vus obligés de chercher les retraites les plus secr
se dérober à la mort? C'était dans ces asiles temporai

(1) « Cependant, dit Lingard, la persécution qui avait comn
née précédente augmentait de rigueur de jour en jour; les rech
turnes se multiplièrent pour découvrir les prêtres, avec toute
de vexations, d'insultes et d'outrages qui les avaient caractéris
règne d'Elisabeth. Les geôles se remplirent de prisonniers; que
sionnaires et laïques furent mis à mort. » Tome IX, p. 64. — N
là ce que nous avons vu en 93?.....

(2) Un publiciste distingué dit à propos du mouvement philos
XVIIIe siècle, qui amena les horreurs de la révolution française
riode protestante qui avait précédé avait préparé l'avènement de
Le protestantisme est le commencement du philosophisme; c'es
de la raison contre l'autorité, de l'orgueil humain contre la pui
vine. L'erreur de Voltaire ne fut que le progrès de l'hérésie de
de Calvin. » Alf. de Nettement, *Gazette de France* du 5 octobr

ient presque toujours à la piété de quelques pauvres fem- qu'ils célébraient les saints mystères en présence d'un nombre de fidèles. N'avons-nous pas vu ces mêmes fem- traînées comme de vils criminels devant les monstres qui aient au tribunal révolutionnaire, qui les envoyaient au lice aux acclamations d'une populace furieuse et avide de sang? Mais chez nous les hommes qui ordonnaient ces les exécutions n'étaient point des barons de l'échiquier, tus de titres honorables, assistant dévotement au prêche otivant leurs arrêts sur les commandements mal interprétés a Bible (1). Non! nos juges de 93 étaient pour la plupart misérables; c'était l'écume d'une nation agitée par la tour- te révolutionnaire; c'étaient des athées coiffés d'un bonnet ge et blasphémant sans cesse le nom de Dieu. Ces démago- s furieux accomplissaient les ordres de leur faux prophète; *écrasaient l'infâme* (2). » Chez eux, tout était conséquent, langage, leurs mœurs, leurs manières et jusqu'à leur ume. Mais de quel nom l'histoire devrait-elle flétrir ces es en toges et en simarres, ces barons anglais gorgés des ouilles de l'Eglise, pour lesquelles ils avaient vendu leur science à un monarque apostat, qui firent brûler à petit, sous le nom de sorcières, les *papistes récusants*, en exé- ion de l'édit d'un roi fanatique et pédant, dont ces mêmes mes avaient fait périr la mère sur l'échafaud? Malgré cette érence dans les hommes, il n'en est pas moins certain que onduite des révolutionnaires français, dans leur persécu- contre la religion, n'a été que le développement du prin- émis deux siècles auparavant par les auteurs de la ré- me, principe qui, en détruisant l'unité religieuse, semble ir brisé tous les liens de la société et voué le monde à des ordres dont on ne peut espérer la fin que par un retour sin- à cette même unité, vers laquelle tout semble heureuse- nt tendre aujourd'hui.

) « Tu ne laisseras point vivre ceux qui font des maléfices, etc. » d., 22.

) Mot d'ordre de la secte voltairienne. Ils appelaient ainsi l'Eglise et divin fondateur.

Le second acte du drame est [illegible] quelques années
et n'est pas moins remarquable que le premier p
qu'on y trouve de la crédulité la plus stupide avec l
fonde perversité.

Vers l'année 1634, et dans le même comté de La
jeune garçon nommé Edmond Robinson, fils d'
homme qui demeurait dans la forêt de Pendle, sc
de beaucoup de sorcelleries, déclara devant la justi
à ramasser des fruits sauvages dans une clairière de
il vit deux lévriers qu'il supposait devoir apparteni
gentilhomme du voisinage, et, comme personne ne
il eut l'idée de s'en servir pour courir un lièvre. I
qu'il s'en levât un presque aussitôt devant eux, les
restèrent immobiles. Au moment où Robinson s'ap
punir de leur inaction, une certaine dame Dicken
d'un voisin de son père, se montra tout-à-coup
d'un des lévriers et un petit garçon à celle de l'aut
Dickenson offrit aussitôt de l'argent à Robinson,
de cacher à tout le monde ce qu'il venait de voir
refusa en disant à cette femme « qu'elle était une
Il paraît qu'elle mit beaucoup d'empressement à
qu'il ne se trompait pas à son égard, car, tirant en
une bride de sa poche, elle ne l'eût pas plus tôt se
tête de l'enfant qui venait de quitter son rôle de lé
fut changé en un cheval, sur lequel monta la mère
qui prit Robinson devant elle. Ils arrivèrent ainsi
maison, ou grange, appelée Hourstoun, dans laque
entra avec les autres. Ils y trouvèrent six à sept pe
cupées à tirer des cordes, d'où descendaient, à mes
les tiraient, de gros morceaux de beurre, des vase
lait, enfin, tout ce qui pouvait, dans l'imaginatio
fant des champs, composer un bon repas rustique.
en outre, que tous ces gens-là faisaient de si affreu
ces, et avaient des figures tellement diaboliques,
fort effrayé (1).

(1) Comme l'Anglais est un peuple gourmand, qui fait, com
un dieu de son ventre, il n'est pas étonnant que dans leurs

- la déclaration de ce jeune garçon et dans le but de dé-
[...]ir les personnes qui avaient assisté à cette réunion de
[...]rs, on conduisit Robinson, un jour de dimanche, dans
[...] les églises du voisinage, afin qu'il pût les reconnaître
[...]désigner à ceux qui l'accompagnaient, qui ne permet-
[...]t à qui que ce fût de lui adresser aucune question. Il était
[...]ment suivi par son père, qui avait déjà servi de témoin
[...]l'affaire de Dembdike, en 1613, et qui sut, sans doute,
[...]un bon parti de cette tournée, d'autant plus que son fils,
[...]instruit du rôle qu'il avait à remplir, prit probablement
[...]d soin de ne point *reconnaître* les personnes qui pou-
[...]nt lui prouver leur reconnaissance pour un aussi grand
[...]ice (1).

[...]résulta de cette singulière enquête qu'on arrêta une ving-
[...]e de personnes, dont les barons de l'échiquier et leur jury
[...]stant firent bonne et prompte justice aux premières as-
[...] du comté de Lancastre.

Dans un âge plus avancé, dit Webster, Edmond Robin-
[...]reconnut qu'il avait été instruit et suborné par son père
[...]'autres personnes pour déclarer tout ce qu'il avait dit con-
[...]elle qu'on accusait de sorcellerie (2); et il avoua que le
[...] même où il prétendait avoir vu les sorcières assemblées
[...] la maison de Hourstoun, il était occupé à ramasser des
[...]nes dans le verger d'un des voisins de son père (3). »

[...]ous voici maintenant parvenus à l'époque où les poursui-
[...]dirigées contre les vrais et les prétendus sorciers, se
[...]ngèrent en une persécution telle, qu'on n'en trouve point
[...]emple dans les annales d'aucun peuple. Cette époque fut
[...]e qui précéda la grande guerre civile, et dans laquelle
[...]torité de l'Eglise anglicane déclinant avec celle de l'infor-
[...]é Charles I[er], l'influence des théologiens calvinistes aug-

[...]iers, la chose la plus importante pour ceux qui y assistent, soit un
[...]et solide repas. Les sorciers français dansent au sabbat; les Anglais y
[...]gent.

(1) Walter-Scott, *Lett. sur la démonologie*, lett. VIII, p. 269.

(2) Qui étaient bien certainement *des papistes récusants*, comme ceux
[...]re lesquels son père déposa dans le premier procès.

(3) Webster, *On witchcraft*, p. 278.

menta en proportion de la puissance qu'acquérait leur p

Les moyens les plus horribles furent alors mis en usag les ministres de la secte de Calvin, pour découvrir et mettre à mort les sorciers ou ceux qu'on regardait co tels. « On ne peut nier, dit Walter-Scott, que les ecclési ques presbytériens qui avaient naguère été employ Ecosse par le conseil privé, comme commissaires pour les cas de sorcellerie, n'aient montré dans ces circonst un degré extraordinaire de *crédulité* (il faudrait di cruauté); et que la supériorité momentanée que cette obtint en Angleterre, n'ait été marquée par d'énormes c tés de tout genre (1). »

Deux théologiens presbytériens, Calamy et Baxter Walter-Scott appelle de *bonnes gens* (good men) (tout e plorant, il est vrai, le singulier emploi qu'ils faisaient d bonté), accompagnaient dans ses sanguinaires expéditi trop fameux Mathew Hopkins, qui prenait le titre de *finder general* (trouveur général des sorciers), et parcou avec lui les comtés d'Essex, de Sussex, de Norfolk et d tington, pour y découvrir les sorcières et surveiller les terrogatoires, qui avaient lieu au milieu de tortures in dans le but de forcer ces malheureuses à confesser des aussi absurdes qu'impossibles ; aveux dont la consé les livrait à la merci de juges iniques, qui les livraien mêmes, sans pitié comme sans remords, aux horre bûcher (2).

(1) « Bat it is not to be denied that the presbyterians éclesiastics, scotland were often appointed by tho privy council commissionn the trial of witchcraft, evinced a very extraordinary degrée of cr in such cases, and that the temporary superiority of the same sect gland, was marked by enormous cruelties of this kind. (*Demo* p. 274.)

(2) To this general error we must impute the misfortune, that *goo* such as Calamy, and Baxters, should have countenanced or defend proceding as those of the impudent and cruel *witche finder genera* thew Hopkins), and travelling through the counties of Essex, etc tended to discover witches, superintended their examination by th unheard of tortures, and compelling forlorn and miserable wret admit and confess matters equally absurd and impossible : the which was the forfaiture of their lives. Walter-Scott, *Lett. on de and witchcraft*, p. 274.

On croit que cet Hopkins, que Walter-Scott appelle un pitre, était né dans la ville de Manningtree; au moins il abitait en 1644, lorsqu'un cri général s'y éleva contre la pellerie. Il se remua beaucoup dans cette occasion, affect plus de zèle que les autres, et ce fut ainsi qu'il acquit l'expience nécessaire pour pouvoir exercer le métier de *trouveur sorcières* (witchfinder), pour lequel il obtint depuis une lice légale, et qu'il pratiquait en se rendant de ville en ville c un aide nommé Sterne et une femme; ses honoraires, sa rriture et ses frais de voyage lui étaient payés par la ville il visitait. Le procédé qu'employait communément ce miable pour découvrir les sorcières était de faire mettre tounues celles qu'on soupçonnait de pratiquer des sortiléges, le leur enfoncer des épingles dans différentes parties du ps pour y découvrir ce qu'on nomme *le signe de la sorre* (1) (the witch mark), que le diable leur impose comme e marque de sa souveraineté, et au moyen duquel on préd qu'elles allaitent leur lutin. Hopkins employait égalent et recommandait d'une manière toute particulière l'éuve par immersion, qui consistait à envelopper l'accusée s un drap, après lui avoir attaché les pouces avec les gros igts des pieds, et à la jeter ensuite dans une mare ou dans e rivière. L'action de surnager était considérée, ainsi qu'on faisait en France et en Allemagne, comme une preuve de pabilité. Le roi Jacques, en parlant dans sa démonologie ces sortes d'épreuves, pose comme règle générale que les cières ayant renoncé à leur baptême par leur alliance avec démon, il est naturel qu'elles soient rejetées par l'élément moyen duquel s'opère cette sainte cérémonie; raisonne-

1) « Il y a quelques années, dit Montaigne, que je passay par les terres n prince souverain, lequel, en ma faveur et pour rabattre mon incréité, me feit cette grace de me faire veoir en sa présence, en lieu partiier, dix ou douze prisonniers de ce genre (sorciers), et une vieille entre tres, vrayement bien sorcière en laideur et diformité, très-fameuse de gue main en cette profession. Je veis et preuves et libres confessions, je ne sais *quelle marque insensible*, sur cette misérable vieille; et m'ens et parlai tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que je me, etc. » *Essais*, t. v, p. 63.

ment qui peut fort bien être admis comme figure de [illegible]
mais jamais comme un argument de conviction contre le
accusés de sorcellerie.

Il n'y avait pas de moyens, quelque barbares qu'ils fu
que n'employât cet Hopkins pour tourmenter ses victi
les faisait marcher continuellement afin, disait-il, de l
pêcher de recevoir aucune assistance du démon, ou bie
plaçait au milieu d'une chambre, sur une table ou s
banc, les jambes croisées et attachées avec des cordes,
laissait ainsi pendant vingt-quatre heures, sans leur p
tre de prendre aucun repos et sans leur donner aucune
riture. Tous les tourments qu'on infligeait ainsi à ces
femmes les réduisaient ordinairement dans peu de jou
état complet de folie, ou les jetait dans un dégoût co
la vie, qu'on augmentait encore en les traînant d'un
d'autre, jusqu'à ce que l'extrême lassitude et les sou
qu'elles éprouvaient aux pieds et partout le corps les
sent enfin à confesser ce qu'on exigeait d'elles pour
mourir.

Voici comment Richard Baxter, un des ministres ca
qui accompagnaient Hopkins dans ses expédition
compte de ces horribles exécutions :

« On sait, dit-il, qu'un grand nombre de sorcier
pendus durant les années 1645 et 1646. M. Calamy (a
nistre presbytérien) accompagna les juges dans leur
afin de recevoir les aveux de ces misérables et de
qu'on ne commettait aucune injustice à leur égard.
profonde hypocrisie !...) Je conversai sur ce sujet, aj
avec beaucoup de gens pieux, savants et très-croyal
habitaient le pays que nous parcourions, ainsi qu'av
tres qui avaient visité les sorciers dans leur prison et
entendu leur triste confession. Parmi ceux et celles qu
ainsi exécutés se trouvait un vieux prêtre, nommé Jl
wis, demeurant près de Framlingham, qui avoua êt
nellement tourmenté par deux lutins, dont l'un le
continuellement à faire le mal. Il confessa en outre
un jour sur le bord de la mer, et ayant aperçu un

oguait à pleines voiles, ce lutin lui demanda s'il désirait le fît couler à fond; et qu'ayant eu le malheur d'y con-r, le vaisseau périt en effet aussitôt sous ses yeux sans s'en sauvât personne (1). »

malheureux ecclésiastique dont M. Baxter mentionne si ement le supplice était depuis cinquante ans vicaire de diston, près de Framlingham, dans le comté de Suffolk, u'il fut pendu comme sorcier, sur les déclarations que venons de rapporter; déclarations qui ne prouvent rien chose, sinon que les tortures infligées par Hopkins à cet tuné vieillard lui avaient certainement fait perdre la tête u'il fit cette ridicule confession. » Nonobstant ces préten-veux, ajoute Walter-Scott en rapportant ce fait, M. Le-e défendit avec beaucoup de courage, et fut probable-condamné *plutôt comme royaliste ou comme papiste* pour toute autre cause. Il montra une grande énergie lors n exécution; et pour être certain qu'il ne serait point des prières de l'Eglise, il lut lui-même, en allant au gi-celles qui sont en usage en pareil cas (2). »

paraîtrait qu'Hopkins reçut enfin le châtiment dû à ses es, et que la loi du talion lui fut appliquée avec beaucoup stice. Une commission du Parlement fut envoyée en 1648 les provinces pour rechercher les sorciers (c'est-à-dire les tes), à la tête de laquelle se trouvaient deux ecclésiasti-calvinistes. L'un d'eux, M. Fairclough, prêcha d'abord a sorcellerie; puis, après une apparence d'enquête, *l'in-tion et les exécutions* continuèrent comme auparavant. ins accompagnait les inquisiteurs puritains, suivant sa me. Cependant, l'indignation populaire se prononça si ment contre lui, que quelques *gentlemen*, s'étant saisis personne, le jetèrent dans une mare pour lui faire subir preuve favorite; mais comme *le grand trouveur de sor-*eut le malheur de surnager, il demeura lui-même con-

Lettres sur la démonologie, p. 277. — Richard Baxter, théologien s non conformiste, fut chapelain du roi Charles II, mourut en 1391. issé plusieurs ouvrages.
Lettres sur la démonol., p. 278.

vaincu de sorcellerie, et le pays fut ainsi débarrassé de ce monstre.

Nous pourrions continuer jusqu'au commencement du XVIIIe siècle le récit des poursuites *légalement* dirigées par les réformateurs anglais contre les gens accusés de sorcellerie, sans cesser de produire des actes non moins faits pour révolter l'humanité et le bon sens que ceux que nous venons de rapporter. Ce ne fut qu'en 1735, sous le règne de Georges II, que l'édit de Jacques Ier fut rapporté, et que l'on ne prononça plus que de simples peines correctionnelles contre les personnes qui abusaient de la crédulité de leurs semblables au moyen de sortiléges et de divination.

Mais le rappel de ces lois sanguinaires, en mettant un terme aux poursuites *légales* exercées contre les sorciers, n'arrêta point celles plus barbares peut-être de la populace, dont la cruauté fut excitée au plus haut degré, en proportion de la modération que montraient à cet égard les gens chargés de l'exécution des nouvelles mesures. Nombre d'actes horribles à raconter furent exercés en Angleterre contre des sorciers ou des gens prétendus tels; il y en eut de pendus, de noyés; et le 30 juillet de l'année 1751, un pauvre vieillard du village de Tring, dans le comté de Stafford, nommé Osborne, fut, ainsi que sa femme, arraché de sa demeure, malgré l'intercession des magistrats, et tous deux inhumainement traînés dans une mare voisine, où ils furent noyés par le peuple assemblé. Un des misérables qui avaient présidé à cette cruelle exécution parcourut ensuite les rangs de la foule, demandant à chacun des spectateurs une rétribution pécuniaire pour le spectacle qu'il venait de leur procurer. De semblables exécutions populaires ont eu lieu publiquement jusque vers l'année 1801, ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage de M. Hone sur les *Amusements populaires* (1); singulier amusement, sans doute, que celui de noyer des sorcières, mais qui est parfaitement en rapport avec tous ceux du peuple anglais.

Les cruautés de toutes sortes exercées en Angleterre par les

(1) Hone's, *Populars amusement.*

otestants en général et plus particulièrement par les calvistes presbytériens furent imitées avec un surcroît de barba-s de l'autre côté de l'Atlantique par leurs coreligionnaires la nouvelle Angleterre, pays peuplé alors en grande partie gens appartenant à la secte presbytérienne, qui avaient itté l'Angleterre sous le règne de Charles Ier, ainsi que de akers et d'anabaptistes. Walter-Scott rapporte plusieurs es de férocité qui prouvent que là, comme en Angleterre, sorciers étaient principalement recherchés parmi les catholues et aussi parmi les Indiens convertis, qu'on pendait et 'on brûlait les uns et les autres sans la moindre pitié et sur plus faibles soupçons (1). Le même auteur nous apprend core que ces poursuites étaient également dirigées par les nistres calvinistes, et que les accusés étaient de tout sexe, tout âge, comme de toute qualité, puisqu'on fut assez cruel ur mettre à mort un *enfant de cinq ans* pour crime de sorlerie. Il ajoute qu'un pauvre chien fut également pendu, mme étant fortement compromis dans une semblable affaire. autre accusé, nommé Corry, qui refusa de se défendre, étouffé, selon l'ancienne loi; et comme la langue de ce lheureux sortait de sa bouche, dans les souffrances de sa gue agonie, le shériff qui était présent à son supplice la oussa avec le bout de sa canne jusque dans la gorge du urant (2).

L'indignation publique, soulevée par tant de cruautés, put le mettre un terme à cette horrible persécution. Les habi-ts, s'éveillant tout-à-coup comme s'ils sortaient d'un rêve reux, furent effrayés à la vue du sang des victimes qui ient été immolées et du grand nombre qui remplissaient ore les cachots, dans l'attente d'un sort semblable. Aussi-les prisons furent ouvertes, les condamnés furent graciés, eux mêmes auxquels les tortures avaient arraché l'aveu de r prétendu crime furent également pardonnés. Mather, testant zélé, tout en regrettant cette suspension d'hostili-

(1) *Lettres sur la démonol.*, p. 295.
(2) *Lettres sur la démonologie*, page 290.

tés contre ceux qu'il appelle les amis du démon (les catholi-
ques ou papistes récusants), avoue cependant « que, lorsque
la persécution cessa, le Seigneur enchaîna si fortement Satan
que les affligés (c'est-à-dire les torturés) recouvrèrent la santé,
et que les accusés graciés ayant été généralement tranquilles,
il n'y eut plus pendant cinquante ans aucune poursuite de ce
genre (1). »

Il a fallu que cette persécution protestante en Amérique ait
été réellement bien cruelle pour avoir excité la compassion
des Indiens, qui, selon ce que rapporte Walter-Scott, furent
frappés d'étonnement à la vue de l'espèce de vertige qui
s'était emparé des colons anglais dans cette circonstance. La
conduite des protestants, ajoute encore le même auteur,
porta ces mêmes Indiens à établir une comparaison fort dé-
savantageuse entre eux et les Français », chez lesquels, di-
saient-ils, le grand esprit n'envoyait point de sorcières (2).

La croyance dans les maléfices, les sortiléges et le pouvoir
des sorciers existe encore dans les campagnes de l'Angleterre
aussi communément que dans celles de France et d'Allema-
gne, principalement dans la principauté de Galles, le duché
de Cornouailles et les comtés de Devon, de Lancastre, de
Cumberland et de Northumberland. Les idées des habitants
de l'île de Man et de ceux de l'Irlande sur le même sujet sont
à peu près celles qu'ils avaient au xv[e] siècle.

Les mêmes idées règnent encore sans contrôle dans les vas-
tes domaines de l'Union-Américaine, dans cette nouvelle
Babel où les descendants des Celtes, des Goths, des Germains
et des Scandinaves ont porté, avec les arts et l'industrie des
temps modernes, les vieilles croyances de leurs ancêtres. Nous
lisions dernièrement dans la *Gazette de Baltimore* des détails
fort curieux sur un procès intenté à une vieille négresse, ac-
cusée d'avoir *ensorcelé le marché de cette ville* et d'avoir, par
ses maléfices, empêché la vente des légumes et des autres ob-
jets qui s'y trouvaient. La négresse fut néanmoins renvoyée

(1) *Mather's magnalia*, book VI, chap. 82.
(2) *Lett. sur la démonol.*, page 302.

nte, au grand chagrin de l'accusateur et des té-
ui déclaraient qu'on avait grand tort de ne pas pu-
:ment une femme si évidemment convaincue de sor-

CHAPITRE VI.

rcellerie en Ecosse, en Danemark et en Suède. — Horribles écutions dirigées par les protestants contre les sorciers.

> « Les exécutions pour crime de sorcellerie étaient alors si fréquentes en Ecosse (XVI[e] et XVII[e] siècles), qu'on peut dire que de nouveaux bûchers étaient continuellement allumés aux tisons de ceux qui allaient s'éteindre. »
>
> Sir WALTER-SCOTT, *Lettres sur la sorcellerie*, lettre IX.

s'en rapportait au témoignage des historiens écos-
rcellerie aurait été mêlée aux événements les plus
e leur histoire nationale. Selon Hector Boëce et Buc-
e roi Duffus, qui régnait dans le X[e] siècle, aurait péri
:s maléfices d'une bande de sorcières, et par suite des
; qu'elles infligèrent à une image de ce monarque,
ention de lui procurer la mort. L'histoire de Mac-
nirait également, dans le siècle suivant, une nouvelle
ı pouvoir et de l'ancienneté de la sorcellerie en
uelques auteurs pensent néanmoins que les trois
ui prédirent à Banquo Stuart que, sans régner lui-
sortirait de sa race une longue suite de rois,

Thou shall get kings, though thou be none (1).

:re plutôt rangées parmi les prophétesses que l'on
si souvent dans les histoires des peuples du Nord et
manie, que parmi les sorcières, quoique Shakespeare

:*th*, act. 1, scèn. 3.

les ait représentées comme réunissant en elles tout ce q
sorcellerie du moyen-âge peut offrir de plus diabolique.

Il est vrai que le poète anglais, dont les défauts sont r
tés par de si grandes beautés, a peint les sibylles du XI
sous les traits des sorcières du XVI. Ces sortes d'anachroni
sont fréquents dans les pièces de Shakespeare, et c'est e
avec plus d'invraisemblance peut-être que, dans la
tragédie, il a mis dans la bouche du guerrier qui rac
Duncan la victoire remportée par les Norwégiens des p
qu'aurait pu convenablement prononcer, trois cents a
tard, un soldat d'Edouard, après la bataille de Crécy (1)
elles sont un *non sens* impardonnable dans celle d
gent calédonien, comparant l'effet produit par la redo
impétuosité de Macbeth et de Banquo à celui qu'occasion
l'explosion d'un canon dans lequel on aurait mis
charge :

> If j say sooth, i must report they were.
> As cannons overcharg'd with double cracks (2).

Nous croyons que les trois femmes qui apparurent
beth et à son compagnon n'étaient autres que les an
prophétesses des peuples du Nord, qui furent assimilé
sorcières après l'introduction du christianisme, ain
nous l'avons déjà dit dans une autre partie de c
vrage (3).

Mais nous avons sur l'ancienneté et la réputation de
cières écossaises un témoignage plus certain que c
Boëce et de Bucchanan, celui d'Ausone, un des po
plus distingués du IVe siècle, qui se sert, en parlant d'e

(1) Ce fut en 1346, à la bataille de Crécy, qu'Edouard Ier, au n
cinq pièces d'artillerie, inconnues jusqu'alors, jeta l'épouvante d
mée française.

(2) *Macbeth*, act. I, scèn. 1. « Pour parler vrai, je dois dire q
semblaient à deux canons chargés à double charge. »

(3) Livre IX, chap. 1. Ces femmes étaient les mêmes que les p
de l'île de Sein, dont on a voulu faire des fées et les grand'mères
les fées.

ème expression employée par Horace, Tibulle et Pro- pour désigner Canidie et les sorcières des Esquilies :

Nota caledonii nuribus, muliebre secus *strix*.

u reste, l'Ecosse a conservé pendant bien des siècles le ilége de fournir l'Europe de sorcières et de magiciens, et it dans ce pays que les romanciers et les anciens poètes ent chercher ceux qu'ils introduisaient dans leurs ouvra- Suivant quelques auteurs, la célèbre Mélusine, qui usa Raimondin de Troisilh, comte de Poitiers, était fille le fée et d'un roi d'Albanie, nom sous lequel on a long- ps désigné l'ancienne Calédonie (1).

uelque nombreuses que fussent les sorcières d'Écosse au ps jadis, il ne paraît pas néanmoins qu'elles y aient été jet de poursuites légales avant le milieu du xvi[e] siècle, épo- à laquelle fut rendu le premier édit royal contre les gens usés de sorcellerie. Cet édit fut promulgué en 1563, sous ègne de l'infortunée Marie Stuart, dans un temps où le ti protestant exerçait déjà dans les conseils de la couronne ifluence tyrannique qui causa par la suite tous les malheurs cette princesse. Par cet édit sanguinaire, la peine de mort it non-seulement prononcée contre les personnes qui se li- ient aux pratiques de la sorcellerie, mais encore contre es qui étaient convaincues de les avoir consultées ou re- rchées.

n écrivain protestant a eu la naïveté d'avancer que les eurs de cet édit ne croyaient point eux-mêmes à la sorcel- e, et qu'en ordonnant une peine aussi forte contre la *dupe* '*imposteur*, ils ne pensaient même pas que jamais cette ne pût *leur* être infligée (2). Détestable raisonnement qui

) On donnait autrefois le nom d'*Albania* à l'Ecosse, qui venait de ce- l'Albion, donné généralement à toute l'île. Les Ecossais qui voya- ent chez nous se nommaient *Albani*, d'où est venu le nom d'Aubin, Ducange, qui signifie étranger en France : « Diploma Lotharii Alba- m meminit his verbis : Nec de liberis hominibus albanisque et colo- »

) *Notices and anecdotes on sir Walters-Scot's novels and romances*, 32.

prouverait une grande perversité ou au moins une l
impardonnable chez des législateurs qui auraient dé
peine capitale contre les auteurs et fauteurs d'une actio
ne considéraient eux-mêmes point comme un crime,
ils n'auraient pas même cru l'existence possible,
auraient mis ainsi entre les mains des magistrats un
aussi dangereuse avec l'espoir qu'ils ne s'en serviraie
Ce qui est bien certain, c'est que jamais les juges et l
écossais n'ont paru douter un seul instant de la cri
des faits de cette espèce qui leur ont été déférés ; et
trouvons la preuve dans les nombreuses exécutions
qui suivirent la promulga[illegible] de cet édit :

« Les procès de sorcellerie qui font la honte de nos
criminelles, dit sir W[illegible]cott, devinrent encore
quents après la réformation (et il a fait un gros livr
prouver). L'observation judaïque du précepte de l'Anc
tament : « *Tu ne laisseras pas une sorcière en vie,* » ét
les réformateurs, un texte qui autorisait leur croyan
sorcellerie, en sanctionnant les peines rigoureus
avaient établies pour la détruire (1). »

Nous retrouvons aussi dans les pages sanglantes
toire d'Écosse des faits qui nous prouvent que des ac
de sorcellerie furent quelquefois jointes à d'autres ac
plus graves, portées à dessein contre des gens dont o
la mort à tout prix, ainsi que nous l'avons déjà fai
quer au sujet de la duchesse de Glocester et de quel
tres. Jacques III, *soupçonnant* son frère le comte de
consulter des devins et des sorcières dans le dessei
ger ses jours, le fit mettre à mort dans son propre l
On lui ouvrit les veines, sans aucune forme de j
et sans apporter d'autres preuves de la culpabilité de
que les *soupçons* d'un monarque aussi lâche que crue
diatement après cette exécution, on s'empressa de f
ler à Edimbourg une douzaine de sorciers et trois o

(1) *Lettres sur la démonologie.*

-ières, afin de donner quelque apparence de vraisemblance culpabilité du malheureux comte de Mar (1).

En l'année 1537, une noble dame périt également victime ne semblable accusation. Jeanne Douglas, comtesse de mmis, fut accusée, ainsi que son fils et son second mari, voir attenté, par maléfices et sortiléges, aux jours de ce ne Jacques III, dans l'intention criminelle de rétablir par moyen la puissance de l'illustre maison de Douglas, dont le nte d'Angus, frère de lady Glammis, était alors le chef. te femme infortunée emporta dans la tombe les regrets du ple écossais, qui considéra l'accusation portée contre elle nme un odieux prétexte dont le roi s'était servi pour lui r la vie, et pour porter ainsi un coup aussi injuste que el à la famille de Douglas, dont le nom seul lui était eux (2).

C'est à l'occasion du supplice de lady Glammis que Walter- ott nous apprend qu'avant cet événement il y avait eu en osse peu de personnes poursuivies pour crime de sorcelle- , mais que vers la fin du xv[e] ou au commencement du r[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque où les principes de la pré- due réforme commencèrent à bouleverser les esprits et à y re naître un dérèglement d'idées jusqu'alors inconnu, ce yaume retentit, comme le reste de l'Europe, du cri général i s'éleva tout-à-coup contre la sorcellerie, dont les cas de- nrent non-seulement plus fréquents, mais prirent encore ie teinte toute particulière, et offrirent, comme en Écosse, s circonstances vraiment inconcevables.

Comme tout ce qui tient dans ce pays aux croyances popu- ires, la sorcellerie écossaise présente des traits nombreux ns lesquels il est facile de reconnaître le travail de l'imagi- tion vive et quelquefois bizarre des habitants de l'ancienne lédonie. On ne trouve pas dans les confessions juridiques s compatriotes des sorcières de Macbeth cette répétition mo- otone et fastidieuse de sottises mal combinées qu'on rencon-

(1) *Lettres sur la démonologie*, p. 304.
(2) *Id.* p. 305.

tre si souvent en Angleterre dans les histoires de sorcell
tel, par exemple, que le conte ridicule des amours de
Throgmorton avec les lutins, ou celui plus ridicule en
mais dont les résultats ne furent pas moins déplorable
deux prétendues sorcières, Anny Dunny et Rose Calle
qui furent condamnées à mort, sous les prétextes les pl
voles et les plus ridicules, vers la fin du XVII[e] siècle, au
ses de Saint-Edmundsbury, présidées par sir Mathew I
zélé protestant, un des jurisconsultes les plus disting
l'Angleterre, et que Charles II éleva par la suite à la
de chancelier de l'échiquier.

Il y a au contraire beaucoup d'originalité dans les
des sorcières écossaises; o trouve même quelquefo
sorte de poésie rude et sauva e, ainsi que des détail
l'authenticité est soutenue par elles avec tant d'obsti
qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans un gran
bre de ces aventures diaboliques la maligne et dir
fluence du démon.

Une des plus singulières confessions de ce genre est
nement celle faite en 1662 par Isabelle Gowdie, co
qu'elle fit de son propre mouvement et avec toute
rence du plus profond repentir. Cette femme habitait
roisse d'Auldearne, dans laquelle, suivant son témoig
y avait un si grand nombre de sorcières, qu'elles étaie
sées en escouades nommées *covines* (1), à chacune de
étaient attachés deux *officiers femelles*. L'une de ces s
se nommait *la pucelle de la covine* (the maid of the c
c'était ordinairement quelque jolie fille que Satan fai
cer près de lui lors des réunions de la bande, et qu'il
toujours avec une attention toute particulière, au gr
plaisir des vieilles, qui se croyaient insultées par cette
rence.

Lorsque ces sorcières se réunissaient, elles ouvra
fosses des morts et s'emparaient principalement de

(1) Vieux mot écossais qui paraît signifier une escouade ou pe
sion.

s des enfants décédés sans baptême, dont elles employaient membres et les articulations à la fabrication de leurs onnts magiques. Quand elles désiraient s'approprier les rées de quelques-uns de leurs voisins, elles commençaient labourer le champ convoité avec un attelage de crapauds, traînait la charrue tandis que le diable lui-même la dirint. Cette charrue, ainsi que les harnais de l'attelage, étaient s avec du chiendent, et le soc formé avec la corne d'un *ri*a (1). Pendant cette opération, toute l'escouade invoquait lémon et le priait de lui faire don des fruits de la terre il venait de parcourir, en ne laissant au légitime possesr que des ronces et des épines. Ces sorcières pénétraient lement pendant la nuit, sans être aperçues, dans les hatitions, et se régalaient des provisions qu'elles y trouent (2).

Leurs incantations, ainsi que les charmes dont elles faient usage, étaient les mêmes que ceux que l'on trouve is les tragédies de Shakespeare, revêtus de la poésie sune de ce grand maître. « Elles avaient coutume de hacher hair des enfants non baptisés, mêlée avec celle des chiens les moutons, et de placer cet affreux mélange dans la deure de ceux dont elles voulaient causer la mort ou détruire propriétés, cérémonies qu'elles accompagnaient des parosuivantes :

We put this untill this hame
In our lord the devil's name;
The first hand that handle thee,
Burn'd and scalded may they be!
We Will destroy houses and hald,
With the sheep and nolt into the fauld;
And litle sall come to the fore
Of all the rest of the litle store (3).

) Un bélier.
) *Lett. sur la demonol.*, p. 307.
) « Nous mettons ce mélange dans cette maison au nom du diable e Seigneur ; puisse la première main qui le touchera être brûlée et udee. Nous voulons détruire les moutons et les agneaux dans la ber:; et il restera bien peu de chose de toutes les provisions qui sont cette demeure. »

Isabelle racontait également que les métamorphoses en d
rentes sortes d'animaux étaient très-communes parmi le
cières d'Auldearne, qui pouvaient à leur choix se chang
corbeau, en chat, en lièvre, etc. Isabelle eut elle-même
sujet, une terrible mésaventure. Un jour que, sous la f
d'un lièvre, elle avait été envoyée par le diable port
message à quelque sorcier du voisinage, elle eut le m
de rencontrer les domestiques de Peter Papley de K
qui allaient aux champs suivis de quelques chiens cou
qui se mirent aussitôt à sa poursuite. « Je courus for
temps à travers champs, dit Isabelle; mais, me sentant se
trop près, je fus obligée de chercher un refuge dans ma
maison, dont la porte se trouva heureusement ouvert
me coucher derrière un coffre. Cependant, les chi
pressaient si vivement, qu'ils découvrirent bientôt ma
et me forcèrent de me jeter à la hâte dans une maison
où j'eus le temps de prononcer les paroles suivan
moyen desquelles je repris aussitôt ma première form

Hare, hare, god send thee care!
I am in a hare's likeness now (1).

De tels accidents étaient fort communs parmi les sorc
elles étaient souvent si cruellement mordues par les
qu'elles conservaient les marques de leurs morsures lo
après avoir repris leur première forme; mais on ne
qu'aucune d'elles ait jamais péri de cette manière.

Comme tous les usurpateurs ont coutume de le fa
tan exigeait la plus grande soumission de la part de c
se dévouaient à son service, et il tenait particulièrem
qu'on lui donnât le titre de Seigneur chaque fois q
adresserait la parole. Le cérémonial du sabbat était e
observé avec la plus grande ponctualité. Cependant,
vait que, dans les fréquents chuchottements qu'elles
entre elles, les sorcières se permettaient quelquefois d

(1) « Lièvre! lièvre! Dieu te protége, car je suis maintenant
forme d'un lièvre. » *Lett. sur la démonol.*, page 308.

sa majesté infernale avec une certaine irrévérence, l'appe-
Black-Jhon (Jean-le-Noir) et lui donnant d'autres sobri-
ts aussi peu respectueux. Mais le diable, qui a l'oreille
ne perdait pas un mot de tout ce qui se disait dans l'as-
blée, et sévissait avec toute la colère d'un maître offensé
tre celles qu'il prenait en flagrant délit, les rossant et les
fletant d'importance, sans s'inquiéter le moins du monde
cris que leur arrachaient les corrections sévères qu'il leur
igeait.

l y avait aussi dans ces réunions des lutins et des espèces
sous-diables pour faire le service. Ils étaient distingués
la livrée qu'ils portaient, et qui était ordinairement brun
cé, vert-pré, vert-d'eau ou jaune. Les noms qu'on leur
nait étaient de différentes sortes : les uns semblaient ap-
tenir à la race humaine, tandis que les autres avaient une
sonnance tout-à-fait diabolique.

On sait que Satan se plaît particulièrement à singer les cé-
nonies adoptées par l'Eglise. Aussi ne manquait-il jamais
baptiser en son nom les malheureuses qui entraient à son
vice, leur donnant en même temps des noms analogues au
ractère qu'il leur supposait. Ces noms, qu'il serait très-diffi-
e de traduire en français, sont très-expressifs dans la lan-
e originale (1).

Isabelle s'accusait en outre et accusait également plusieurs de
s compagnes d'avoir causé, au moyen de flèches enchantées
ommées *elf-arrows*, la mort de plusieurs personnes qui
aient négligé de se recommander à Dieu au moment où la
nde infernale des sorcières traversait les airs dans leur voi-
nage. Elle racontait à ce sujet avoir un jour tiré une de ces
èches au laird de Park, au moment où il traversait une ri-
ère, et ne l'avoir manqué qu'en raison de l'influence de
au courante, qui détruit, comme on le sait, tous les char-
es de la sorcellerie. Sa maladresse lui valut un bon soufflet

(1) Une femme méchante et revêche recevait le nom de *Pickle nearest
e wind*, d'autres ceux de *Throw the corn yard*, *Bessie Bald*, *Able and
out*. La favorite du diable, la pucelle de la Covine, avait pour sobriquet
er the dike with it. — *Lett. sur la démonol.*, page. 310.

de la part d'une autre sorcière nommée Bessie Hay; m
remercia Dieu en ce moment de lui avoir au moins é
ce crime. Ces méchantes femmes causèrent une mal
langueur dont il mourut à un des fils du même gentilh
au moyen d'une incantation et d'une figure comp
terre et de pâte qu'elles mirent dans le feu.

Telle fut la confession extraordinaire qu'Isabelle Go
volontairement et sans y être forcée en aucune maniè
fession, du reste, dont l'authenticité fut juridiquem
testée par le notaire qui la reçut et par les ministres
tants, ainsi que par les autres personnes présentes;
sion qui fut répétée de nouveau par cette femme dans
interrogatoires sans qu'on pût y remarquer la moin
riation ou la moindre contradiction. Il est également l
tain que cette femme était alors parfaitement convai
danger qu'elle courait en faisant de semblables aveu
la justice. Cependant elle ne cessait de répéter qu'
indigne de merci, et que ses crimes ne pouvaient êt
que par les plus affreux supplices (1).

Les gens qui ne purent expliquer suivant leur ma
voir la confession de cette femme, supposèrent qu'
alors sous l'influence de quelque espèce particulière de
natique; ressource ordinaire de ceux qui ne veulent po
ter foi aux choses qui leur paraissent contraires aux l
nature. Cette ressource était celle des incrédules d'a
Ceux d'aujourd'hui, plus pervertis que leurs devancie
fausses doctrines de la philosophie moderne, et fiers d
jargon auquel ils ont donné le nom de *savoir*, ont c
trouver aux choses extraordinaires ou surnaturelles un
cation qui puisse les faire paraître naturelles aux igno
aux cerveaux creux, dont se compose en partie la no
clientèle de ces nouveaux avocats du matérialisme. Déj
temps avant eux, Alciat (2) regardait les extases des s

(1) *Lett. sur la démonol.*, page 312.
(2) Lib. III, Parcogorum. — Alciat ou Alciaté (André), célèbre
sulte italien du XVIe siècle, professa le droit à l'université de Bo
l'avait appelé François Ier.

ı'elles racontaient de leurs excursions nocturnes en
ie des démons comme le résultat d'une imagina-
et corrompue par la mélancolie, ou par cette ma-
'line appelle *illusion des faunes* (1), et que nous
né cauchemar. Le médecin Paul Eginete attribuait
causes la lycanthropie. Cependant, l'un et l'autre
; l'intervention du démon dans ces sortes de mala-
; considéraient comme des illusions diaboliques et
œuvres de Satan, « qui mettait, disaient-ils,
s dans l'esprit des femmes, et faisait qu'elles
voir vu des yeux du corps ce qu'elles avaient ima-
nent en songe. » C'est également dans ce sens que
nt autrefois les Pères du concile d'Ancyre.
nents, qui pouvaient, cependant, être attaqués avec
ı'en étaient pas moins conformes en apparence aux
raison et à ce que la religion nous enseigne de
ıs la raison est généralement aussi peu respectée
;ion par nos penseurs modernes ; et pour nous en
preuve bien évidente, quelques-uns d'entre eux
la phrénologie et rapporté toutes les sensations à
n d'un organe particulier du cerveau. Ainsi, la
ıie, par exemple, ne doit plus être considérée
maladie de l'imagination qui nécessite plutôt la
un médecin que celle d'un juge ou d'un inquisi-
monomanie est tout bonnement une *petite bosse*,
essus de la partie supérieure et latérale de l'os
ı, lorsque son développement est grand, rend cette
tête très-bombée. Gall l'appelait l'*organe qui dis-*
sions, et ses disciples la nomment *l'organe du sen-*
nerveilleux. Malheur à ceux qui ont cette *faculté*
ve. Non-seulement ils considèrent comme des vé-
estables toutes les merveilles des contes arabes, du
t et de la Belle au bois dormant, mais ils croient
revenants, aux inspirations, aux sortiléges, aux
nts, aux loups-garous, à l'astrologie et même au

ıt., lib. xxv, cap. 4.

magnétisme et à la phrénologie (1). Voilà donc tout
science tant vantée des hommes du XIX[e] siècle a pu
jusqu'à ce jour pour expliquer les choses extraordin
nos aïeux regardaient comme l'effet d'un pouvoir su
une petite bosse plus ou moins protubérante, placée
telle partie de l'encéphale, donne, selon le système
nologistes, l'explication de toutes les facultés, d
penchants, de tous les vices comme de toutes les vertu
tudo ingenii! mieux valait encore s'en tenir aux
ments d'Alciat et de Paul Eginete.

Mais pour revenir à la confession d'Isabelle Gowd
en tout conforme à celles d'un grand nombre de so
tous les pays, il est bien certain que les gens les
de l'époque où elle fut faite, des hommes que leurs
connaissances peuvent faire regarder comme exem
jugés vulgaires, et qui ont eux-mêmes entendu c
sions extraordinaires, n'ont jamais douté de leu
Nous citerons à ce sujet le témoignage de sir George
lord Avocat d'Ecosse, l'un des hommes les plus ren
qu'elle ait produits, et que Dryden appelait le plus n
de ce royaume. Ce célèbre magistrat, qui avait si s
rigé les débats dans de semblables affaires, a publ
vrage sur les lois et coutumes de l'Ecosse en matiè
nelles, dans lequel il n'élève pas le moindre doute
tence de la sorcellerie, quoiqu'il ait exprimé mainte
entière désapprobation des formes et surtout des m
ployés pour parvenir à la découverte des crimes qui
chent. Bien au contraire, cet éminent jurisconsu
fortement cette croyance populaire contre les opinio
mées par quelques-uns de ses confrères du continen

Nous retrouvons dans le même siècle (la fin du

(1) « Gall, un jour, dit M. Fossati, nous fit remarquer cette (l'organe qui dispose aux visions) très-forte dans un des plus cl sans du magnétisme animal, et nous en avons fait tout récemm observation sur la tête de l'un des plus dévoués partisans de thie. » *Dict. convers.*, t. XX, p. 79.

(2) *Notices and anecdotes illustratives of the incidents*, etc. *the romances of* sir Walter-Scott, p. 182.

opinion soutenue par les plus éminents jurisconsultes
ngleterre, parmi lesquels nous remarquons sir Mathew
, qu'elle compte à juste titre au nombre de ses plus cé-
s magistrats.
is la sorcellerie n'était pas seulement en Ecosse, comme
'est généralement dans les autres pays, l'occupation spé-
de quelques personnes des rangs inférieurs de la société.
i les nombreuses histoires qui nous sont parvenues sur
jet, et qui nous apprennent que les personnes du plus
rang ne dédaignaient pas d'y avoir quelquefois recours,
citerons la suivante, qui offre des circonstances aussi ef-
ntes qu'extraordinaires :
Vers la fin du XVIe siècle, Catherine Munro, baronne de
is, née Catherine Ross de Balnagowan, femme d'un rang
, tant par sa propre famille que par celle de son mari,
ième baron de Fowlis et chef du clan belliqueux des
os, eut une *querelle de belle-mère* avec Robert Munro,
né de son mari. Résolue de se venger, lady Fowlis forma
eux projet de faire mourir Robert en employant tous les
ns que la sorcellerie pouvait lui fournir pour y parvenir.
rincipal avantage qu'elle comptait retirer de la mort de
beau-fils était de faire épouser sa veuve à son propre
Georges Ross de Balnagowan; et, pour atteindre ce but,
ésolut de faire également périr la femme de ce dernier.
Décidée à exécuter son infernal dessein, lady Fowlis réu-
es personnes de la condition la plus obscure, des sorciè-
u plus bas étage, avec lesquelles elle fabriqua non-seule-
t des figures de terre représentant Robert Munro et lady
agowan, qui lui aidèrent également à composer des poi-
si violents, qu'un page qui en goûta par hasard tomba
gereusement malade, et que la nourrice de lady Fowlis
commit une semblable imprudence mourut presque aus-
après qu'elle en eut pris quelques gouttes. Aucun des
ens que fournit la sorcellerie ne fut négligé pour arriver
ut proposé. Une sorcière nommée Laskie Loncart pro-
à la baronne deux de ces flèches enchantées, dont les fées
ervent quelquefois pour faire périr les hommes et les ani-

maux. On plaça les figures représentant les deux [illegible]
contre le mur septentrional d'un appartement, et [illegible]
les brisa ensuite à coups de flèches.

» Pendant ce temps-là, un autre beau-fils de lady F[illegible]
Hector Munro, était lui-même activement employé [illegible]
conspiration du même genre dirigée contre la vie d'un [illegible]
plus proches parents. Ce jeune homme, étant tombé [illegible]
reusement malade, consulta secrètement sur son état plu[illegible]
sorcières et plusieurs devins, dans la science desquels [illegible]
famille paraissait avoir beaucoup de confiance. Leurs [illegible]
ses furent unanimes : il fallait qu'Hector mourut, ou [illegible]
autre personne de la famille mourut à sa place ; et [illegible]
convenu, parmi les membres de la bande infernale, que G[illegible]
Munro, son demi-frère et le propre fils de lady Fowl[illegible]
servirait de remplaçant dans cette circonstance. Com[illegible]
présence de Georges était nécessaire pour l'accomplis[illegible]
de cet affreux projet, Hector lui expédia plusieurs me[illegible]
avant qu'il se décidât à se rendre à son invitation. Enfi[illegible]
qu'il fut arrivé, le malade, par le conseil de ses sorci[illegible]
reçut avec beaucoup de froideur et de réserve, il ne lui [illegible]
même pas la parole pendant plus d'une heure et jus[illegible]
que Georges, rompant enfin le silence, lui eut demand[illegible]
ment il se trouvait ; à quoi Hector répondit qu'il se [illegible]
mieux depuis son arrivée, et il continua à garder un [illegible]
silence, seul moyen pour que le charme commenc[illegible]
opérer avec succès, suivant l'avis de ses conseillers.

» Dès que minuit fut sonné, la troupe infernale des [illegible]
res, munie des instruments nécessaires et conduite par [illegible]
Mac-Ingarah, la plus célèbre d'entre elles, se rendit [illegible]
bord de la mer et creusa une fosse dans un champ qui [illegible]
de limite à deux héritages, puis, quelques jours après, [illegible]
dant une nuit bien sombre du mois de janvier de [illegible]
1588, Hector Munro fut enveloppé dans une couver[illegible]
laine noire et transporté près de la fosse qui avait été p[illegible]
pour le recevoir par les mêmes sorcières qui l'avaient [illegible]
sée. Il leur avait été recommandé de garder le plus g[illegible]
lence jusqu'au moment où l'esprit qu'elles servaie[illegible]

communiqué ses intentions à la principale d'entre elles. malade fut ensuite placé dans la fosse qu'on ferma sur comme s'il eût été réellement décédé. Marion Mac-Inga- l'Hécate de la bande, s'assit alors sur cette même fosse, dis que Christian Neil-Dalyell, la nourrice d'Hector, s'en gnait à la distance d'environ neuf sillons, tenant un en- par la main ; puis, revenant vers le lieu où celui qu'elle t nourri de son lait était enterré vivant, elle demanda sorcière quelle était la victime qu'elle choisissait? Ma- répondit qu'elle désirait qu'Hector vécut et que Georges urut à sa place. On répéta jusqu'à trois fois cette funèbre ntation, avant de s'occuper de retirer le patient de sa de demeure ; il fut ensuite reporté chez lui de la même nière et en observant le même silence que lorsqu'on l'a- it apporté. »

Ce qu'il y a, sans doute, de plus étonnant dans toute cette aire, c'est qu'à la suite de cette opération diabolique qui au- it dû lui causer la mort, Hector Munro recouvra la santé, que son frère Georges mourut dans l'année. Hector it en grande faveur l'Hécate Mac-Ingarah ; il lui confia la de de ses troupeaux, et il refusa même de la livrer à la jus- lorsqu'il lui fut signifié de la faire comparaître aux assi- qui se tenaient dans la ville d'Aberdeen.

Quoique quelques-unes des sorcières impliquées dans cette ffaire aient été condamnées et exécutées, lady Fowlis et son eau-fils Hector Munro furent néanmoins acquittés. M. Pit- irn, qui rapporte ce fait, nous apprend également que le jury ait composé, dans cette occasion, de personnes d'un rang rt inférieur à celui des principaux accusés, et il pense qu'on avait fait ainsi, afin d'assurer l'acquittement de ces der- niers (1).

La méthode employée en Ecosse pour découvrir les sorciers était la même que celle dont Hopkins se servait en Angleterre, et qui consistait, comme nous l'avons déjà vu, à enfoncer des

(1) Pitcairn's, *Trials*, vol. I, p. 191-201, et *Lett. sur la démonolog.*, p. 167 et suiv.

maux. On plaça les figures représentant les deux
contre le mur septentrional d'un appartement, et on
les brisa ensuite à coups de flèches.

» Pendant ce temps-là, un autre beau-fils de lady
Hector Munro, était lui-même activement employé
conspiration du même genre dirigée contre la vie d'u
plus proches parents. Ce jeune homme, étant tomb
reusement malade, consulta secrètement sur son état
sorcières et plusieurs devins, dans la science desquel
famille paraissait avoir beaucoup de confiance. Leur
ses furent unanimes : il fallait qu'Hector mourut, o
autre personne de la famille mourut à sa place ;
convenu, parmi les membres de la bande infernale, qu
Munro, son demi-frère et le propre fils de lady F
servirait de remplaçant dans cette circonstance. C
présence de Georges était nécessaire pour l'accomp
de cet affreux projet, Hector lui expédia plusieurs
avant qu'il se décidât à se rendre à son invitation. E
qu'il fut arrivé, le malade, par le conseil de ses so
reçut avec beaucoup de froideur et de réserve, il ne l
même pas la parole pendant plus d'une heure et
que Georges, rompant enfin le silence, lui eut dema
ment il se trouvait ; à quoi Hector répondit qu'il
mieux depuis son arrivée, et il continua à garder u
silence, seul moyen pour que le charme comme
opérer avec succès, suivant l'avis de ses conseillers.

» Dès que minuit fut sonné, la troupe infernale d
res, munie des instruments nécessaires et conduite p
Mac-Ingarah, la plus célèbre d'entre elles, se rend
bord de la mer et creusa une fosse dans un champ q
de limite à deux héritages, puis, quelques jours aprè
dant une nuit bien sombre du mois de janvier d
1588, Hector Munro fut enveloppé dans une couv
laine noire et transporté près de la fosse qui avait été
pour le recevoir par les mêmes sorcières qui l'avai
sée. Il leur avait été recommandé de garder le plus
lence jusqu'au moment où l'esprit qu'elles serva

muniqué ses intentions à la principale d'entre elles. de fut ensuite placé dans la fosse qu'on ferma sur me s'il eût été réellement décédé. Marion Mac-Inga- écate de la bande, s'assit alors sur cette même fosse, ue Christian Neil-Dalyell, la nourrice d'Hector, s'en t à la distance d'environ neuf sillons, tenant un en- la main ; puis, revenant vers le lieu où celui qu'elle urri de son lait était enterré vivant, elle demanda cière quelle était la victime qu'elle choisissait? Ma- ondit qu'elle désirait qu'Hector vécut et que Georges à sa place. On répéta jusqu'à trois fois cette funèbre ion, avant de s'occuper de retirer le patient de sa lemeure; il fut ensuite reporté chez lui de la même et en observant le même silence que lorsqu'on l'a- orté. »

'il y a, sans doute, de plus étonnant dans toute cette c'est qu'à la suite de cette opération diabolique qui au- ui causer la mort, Hector Munro recouvra la santé, son frère Georges mourut dans l'année. Hector grande faveur l'Hécate Mac-Ingarah ; il lui confia la ses troupeaux, et il refusa même de la livrer à la jus- qu'il lui fut signifié de la faire comparaître aux assi- e tenaient dans la ville d'Aberdeen.

ue quelques-unes des sorcières impliquées dans cette ient été condamnées et exécutées, lady Fowlis et son s Hector Munro furent néanmoins acquittés. M. Pit- ui rapporte ce fait, nous apprend également que le jury nposé, dans cette occasion, de personnes d'un rang rieur à celui des principaux accusés, et il pense qu'on ait ainsi, afin d'assurer l'acquittement de ces der- .

éthode employée en Ecosse pour découvrir les sorciers même que celle dont Hopkins se servait en Angleterre, nsistait, comme nous l'avons déjà vu, à enfoncer des

airn's, *Trials*, vol. 1, p. 191-201, et *Lett. sur la démonolog.*, suiv.

aiguilles dans différentes parties du corps des personn
çonnées, afin d'y découvrir la partie où le diable avai
sa marque, et que l'on supposait devoir être insensil
douleur. Mais cette infâme pratique, qui ne fut que tei
rement mise en usage en Angleterre, était considérée en
comme une profession, et le misérable qui l'exerçait j
tourmenter et torturer légalement les accusés qui lui
livrés, quoique plusieurs voix généreuses, et princip
celle de sir Georges Mackensie, se soient élevées plusi
contre cette horrible coutume, qu'il considérait comme
freuse imposture. On trouve dans le *Recueil des cau
bres* de Pitcairn plusieurs exemples qui prouvent que
nistres de l'Eglise protestante, réunis aux magistrats, f
souvent procéder en leur présence, par le *piqueur o
du lieu*, à cette dégoûtante et indécente opération, (
résultats étaient toujours considérés par eux com
preuve suffisante pour condamner ou acquitter les p
accusées de sorcellerie. Cette coutume cruelle subsis
lement jusqu'au XVIII[e] siècle (1).

D'après les lois du royaume, la haute cour de justi
cosse était la seule qui eût le droit de connaître exclus
de ces sortes de crimes. Mais ces mêmes lois étaient
jour transgressées à cet égard ; et le moindre bailli d
petite bourgade et le plus ignorant baron de ce pay
barbare prenaient sur eux d'arrêter, d'emprisonner
terroger de la manière la plus scandaleuse les personn
connées d'user de sortiléges. Les pièces de cette si
procédure étaient ensuite envoyées au conseil privé ;
ordinairement sur de semblables documents que c
décidait le renvoi ou la mise en jugement des acc
cause était ordinairement soumise à une commission (
lemen du voisinage, plus particulièrement composé
nistres de l'Eglise protestante, qui avaient souvent déjà
dans cette même affaire, les rôles d'accusateurs ou d'e
teurs. On peut facilement supposer, d'après cela, ave

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 318.

partialité procédaient tant de gens, prévenus d'avance con- les accusés par la rumeur publique, et dont le plus grand mbre aurait été bien fâché de perdre l'occasion de contri- er à faire brûler une sorcière (1).

L'attention du peuple écossais, qui avait sommeillé pen- nt tant de siècles sur les crimes réels ou supposés de la sor- lerie, s'éveilla tout-à-coup lors de l'introduction de la ré- me sous le règne de Marie-Stuart, ou plutôt sous celui des nstres qui gouvernèrent en son nom et couvrirent le yaume d'échafauds et de crimes. Mais quelque rigoureuse ait été cette persécution sous le règne *nominal* de cette lheureuse reine, elle ne peut être comparée à celle qui eut u sous celui de son fils. Ce prince eut à peine atteint l'âge discrétion, qu'il montra le plus grand désir de pénétrer ns des mystères que ceux qui étaient venus avant lui aient toujours considérés comme environnés de la plus im- nétrable obscurité. Le goût décidé du monarque augmenta turellement l'attention publique sur ce sujet; et Jacques, rès avoir épuisé toute sa science en recherches minutieuses ridicules sur la démonologie, protégea hautement tous ceux i prirent la défense de ses opinions. La tendance du souve- in vers une persécution rigoureuse fut soutenue et pour nsi dire augmentée par les sentiments et les dispositions du ergé calviniste sur le même sujet. « Ces hommes, dit Wal- r-Scott, qui croyaient de bonne foi à tous les mystères de sorcellerie, la regardaient comme un crime, dont la ré- ession leur était particulièrement confiée, par la raison n'étant appelés d'une manière toute spéciale au service de ieu, ils devaient montrer plus de zèle que les autres hommes réprimer les incursions de Satan (2). »

(1) Il n'est point inutile de faire également observer que les preuves ap- rtées pour appuyer l'accusation étaient d'une nature peu commune en risprudence. Les jurisconsultes écossais admettaient comme preuve ju- lique, ce qu'ils nommaient *damnum minatum* et *malum secutum*, c'est- lire qu'un mal quelconque qui accompagnait de près une menace, ou un sir de vengeance, prononcé par une sorcière supposée, suivi d'un évé- ment le plus naturel du monde, était néanmoins considéré comme la ite de la menace de l'accusée. — *Lett. sur la démonol.*, p. 320.

(2) *Lett. sur la dимonol.*, p. 326.

C'est une chose vraiment bien singulière que cette id
et continuelle du démon, cette terreur de Satan qu'o
appeler la *monomanie* des grands réformateurs d
siècle; idée qui ne les quitte pas un seul instant; qu'
trouve dans tous leurs écrits, leurs discours et jusq
leurs conversations les plus intimes. « Il y a une idée t
présente à l'esprit de Luther, disait récemment un sav
tique (1), l'idée du démon, il lui répond, il lui parle,
sulte, il le persifle, il l'accuse, il le rencontre dans s
ligieuse et dans sa vie politique comme dans sa vie pr
homme, qui se dit envoyé de Dieu, a toujours le nom d
sur ses lèvres. »

Calvin attribuait également au démon toutes les
riétés qu'il éprouvait. Les attaques de ses ennemis,
tances qu'il trouvait souvent parmi les siens, étaient
par cet esprit intraitable d'attaques du démon contr
faillibilité. « Quel homme, dit J.-J. Rousseau, fut ja
tranchant que Calvin, plus impérieux, plus décisif,
nement infaillible à son gré? La moindre oppositi
osait lui faire était toujours une œuvre de Satan, un
gne du feu. » Aussi cette manie de voir le démon
s'était tellement emparée de l'esprit de ces sectaires,
connaissaient son intervention jusque dans les action
simples de la vie. » Un cheval devenait-il boiteux,
piége du malin esprit pour empêcher l'homme de Di
prêcher dans l'endroit où il était impatiemment atten
rivée d'un habile vétérinaire, qui guérissait l'anim
mettait au prédicateur puritain de se rendre à sa des
était regardée comme une faveur spéciale de la Pr
pour déjouer les projets de Satan. »

Remarquons, cependant, combien il faut peu
pour changer sur ces plus graves sujets les opinions
mes, quand les mêmes opinions sont le produit de
et de l'erreur. L'intervention de la divinité et celle
du mal dans les actions humaines était un des artic

(1) M. de Nettement.

es de l'Eglise protestante (comme sir Walter-Scott ap-
ès-sérieusement les prêtres et les moines qui apostasiè-
xvi[e] siècle pour adopter les erreurs de Luther), et cette
intervention surnaturelle est formellement déniée par
ıccesseurs, et considérée par eux comme étant absolu-
ıutile, ou comme ayant pu exister dans des siècles où
ıe avait encore besoin, pour le guider, de l'aide de la
ɜnce. Mais maintenant qu'il peut voler de ses propres
; qu'il ose, dans son fol orgueil, comparer sa vaine
à celle de son créateur, Dieu se contente, selon eux,
ıter ses desseins au moyen des lois générales qui régis-
nature (1). Aussi l'intervention divine, et par suite
ı démon par la permission de Dieu, sont-elles rangées,
protestants de nos jours, parmi les idées abstraites et
ıdes, bonnes tout au plus pour les hommes du moyen-
ais que repousse avec dédain l'esprit plus éclairé du

ndant, une question plus grave encore divise depuis
s années les sectes nombreuses nées de l'hérésie de
et de Calvin. *Croire en soi* et protester contre l'Eglise
ɜ, voilà en quoi consiste en ce moment toute la profes-
foi des protestants. Aussi, à force d'user de la faculté
-examen, la plupart d'entre eux ont-ils fini par dé-
que Jésus-Christ n'était pas vraiment Dieu, mais seu-
un grand prophète. Chez eux, la divinité du Sauveur
ımes n'est plus un dogme, mais une simple question
sociniens, les unitaires et beaucoup d'autres sectes
roit de résoudre négativement, comme les Mahomé-
es Juifs (2), à Genève même, dans la ville où Calvin

ɔi à cet égard la profession de foi de Walter-Scott : « But we are
d to believe that the period of supernatural interference has long
ay, and that the great creator is content to execute his purpo-
ıe operation of those laws which influence the general course of
Lett. on demonol., p. 326.

dame protestante dont le frère, d'abord ministre anglican, s'é-
nitaire, interrogée sur ce que c'était que ces sectaires, répondit
t : « Ce sont des gens qui regardent Jésus-Christ non pas comme
s comme un grand prophète; *c'est quelque chose comme les*

curieux par son titre que par les faits qu'il re
ques traits qui servent à prouver jusqu'où pou
fiance des premiers réformateurs dans leur p
leur infaillibilité.

Une pauvre femme nommée Bessie Graha
sous le poids d'une accusation de sorcellerie
pas être bien sérieuse, puisque le ministre de
mier accusateur dans cette affaire, après avoi
sieurs fois la prisonnière, avait fini par se con
trouverait difficilement un jury protestant qui
rant pour la condamner. Dans cet état de doute
le ministre appela à son aide un célèbre *piqu*
nommé Begg, qui enfonça jusqu'à la tête un
une verrue que cette femme avait au dos, et a
verrue était bien certainement la marque du
un si imposant témoignage, une commission f
procéder au jugement de Bessie Grahame ; ma
gentilshommes du comté refusèrent d'en faire
ne fit qu'augmenter les doutes qui tourmenta
Afin de les éclaircir, *ce digne homme*, com
Walter-Scott, adressa à Dieu une prière soler
mandant de faire connaître d'une manière pl

dans son cachot la prétendue sorcière, et que tous trois ient en vain pressée de confesser son crime, ils ne furent peu surpris, après avoir quitté la prisonnière, qu'ils nt laissée seule, de l'entendre discourir dans son cachot une autre personne qui parlait d'une voix sourde et sé- rale, que le ministre reconnut à l'instant pour être celle iable en personne. Sans ce témoignage irrécusable, on u s'imaginer, avec quelque raison peut-être, que la pau- écluse déplorait alors à haute voix le malheur qu'elle d'être tombée à la merci des trois misérables qui venaient quitter. Mais comme le marguillier, maître Alexandre son, qui ne voulut pas, dans cette occasion, être en reste son pasteur, prétendait avoir parfaitement compris le des paroles prononcées par Satan, et que le ministre lui- e était *à peu près certain* d'avoir entendu en même temps voix différentes dans le cachot de Bessie, *ce digne homme* lança pas un seul instant à considérer cet événement im- u comme une réponse évidente et directe de la divinité à la et pieuse demande qu'il lui avait adressée; et, en consé- ce, tous les doutes qu'il avait entretenus jusqu'alors sur lpabilité de cette femme furent aussitôt levés. Il paraît e que les personnes qui furent chargées de juger cette eureuse femme se rendirent au témoignage du ministre celui de son marguillier, puisqu'elle fut quelques jours s condamnée et brûlée *(convicta et combusta)*, sur les seu- épositions de ces *dignes* personnages; elle mourut en pro- nt de son innocence et en pardonnant chrétiennement à uges le sang innocent qu'ils allaient répandre.

ependant, le roi Jacques et ses prédicateurs puritains, qui ient pas toujours d'accord sur d'autres points beaucoup plus ortants, demeurèrent néanmoins toujours parfaitement sur celui de la sorcellerie, et ils résolurent d'exercer les rsuites les plus rigoureuses contre les personnes accusées aire usage de sortiléges. Mais ici, comme en Angleterre, t facile d'apercevoir que ce grand zèle de la part de Jac- s et de son clergé calviniste, n'était qu'une persécution déguisée, destinée à atteindre plus sûrement les gens que

l'on soupçonnait d'être restés secrètement attachés à la [...]
tholique. Laissons sur ce sujet parler Walter-Scott, [...]
naïvetés sont parfois fort curieuses.

« Pendant *la lune de miel* qui suivit l'union du r[...] son Église calviniste, le parfait accord qui régna e[...] sur le sujet de la sorcellerie alluma un grand nomb[...] chers, où périrent bien des gens soupçonnés de s'êtr[...] coupables d'une aussi grande iniquité. Le clergé consi[...] *catholiques romains*, leurs mortels ennemis, comme ét[...] attachés au diable, à la messe et aux sortiléges, trois c[...] séparables dans leur opinion, et dont l'alliance, qu'il[...] daient comme toute naturelle, avait pour but de com[...] sainte cause de la réforme qu'ils soutenaient avec t[...] deur. D'un côté, le monarque pédant, croyant avoi[...] dans tous les mystères les plus secrets de la démo[...] considérait les nombreux auto-da-fé qui dévoraient [...] cières de son royaume comme la conclusion néce[...] ses propres syllogismes. De l'autre, les jurys étaient [...] des conséquences fatales qui pouvaient résulter pou[...] l'absolution des accusés, puisqu'ils étaient exposés [...] son de tels actes d'indulgence, à être *eux-mêmes* [...] devant un nouveau jury pour abus d'autorité dans l'ex[...] leurs fonctions (being liable to suffer under an assize [...] Mais comme la plupart des sorcières mises en [...] étaient personnellement aussi insignifiantes que l'a[...] dirigée contre elles était odieuse, ceux dans les m[...] quels le sort de ces malheureuses était remis, n'ép[...] pas la moindre répugnance à prononcer leur conda[...] d'autant plus qu'il leur était toujours permis de tra[...] leur conscience, en adoptant contre les accusées de[...] aussi évidentes que celles données dans l'affaire de B[...] hame par le révérend ministre et son digne marguil[...] avaient déclaré, sous la foi du serment, avoir ente[...] conversation soutenue entre le diable et cette sor[...] les jurys pouvaient certainement, avec d'aussi for[...]

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 330.

se décider à rendre contre les accusées un *verdict* de cul-
ité . »

s exécutions devinrent donc très-communes en Écosse,
roi semblait s'être, en quelque sorte, établi *partie civile*
e les sorcières de son royaume, tandis que le clergé,
ès la nature de ses fonctions, se considérait également
se leur ennemi naturel. On fut même jusqu'à croire que
ine de Satan et de ses adhérents (c'est-à-dire des catho-
s) était particulièrement dirigée contre Jacques lui-
e, en raison de son mariage avec Anne de Danemark,
n ne pouvait mettre en doute que l'union d'une princesse
stante avec un prince de cette religion, roi d'Ecosse et
er présomptif du trône d'Angleterre, ne fût un événe-
qui dût répandre l'alarme dans le sombre royaume et
e tout l'enfer en émoi. Jacques était très-satisfait du cou-
qu'il avait déployé en s'exposant aux dangers de la mer
aller lui-même chercher sa fiancée, et il paraissait tout
sé à croire qu'il avait accompli cette périlleuse entre-
non-seulement en dépit de la politique tortueuse d'Eli-
h, mais encore en dépit de l'enfer lui-même. La flotte de
narque ayant éprouvé une tempête dans sa courte tra-
e, il crut tout naturellement *que le prince des puissances*
ir avait en vain déployé contre lui, dans cette occasion,
l'activité de sa haine implacable (1).

premier acte du monarque écossais, à son retour dans
tats, fut de faire rechercher activement parmi ses sujets
mplices *du prince des puissances de l'air*, afin de leur
infliger, par ses bons juges et ses fidèles jurés protestants,
âtiment réservé aux personnes convaincues de haute tra-
. Nous allons voir quel zèle le roi, le clergé et les magis-
, réunis par un même esprit de vengeance, déployèrent
la poursuite de cette affaire, ainsi que les cruelles exécu-
qui s'en suivirent.

: principal personnage impliqué dans cette hérétique et
de conspiration était une certaine Agnès Simpson ou

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 331.

Sampson, surnommée *la prudente femme de Keith*, q
chevèque Spotiswood dépeint non point comme une l
appartenant à la classe vile et ignorante des sorciè
naires, mais comme une grave matrone, calme et étu
ses réponses, qui avaient toujours un but bien marqu
dame, d'après les termes mêmes de l'accusation, sem
été ce qu'on appelait alors une sorcière blanche (a whit
c'est-à-dire de celles qui s'attachaient simplement à
les maladies par des charmes et des paroles, professio
moins fort dangereuse dans le temps où elle vivait, e
culièrement avec un roi aussi chatouilleux sur cet ar
l'était le roi Jacques VI d'Ecosse, qui devint ensu
ques Ier d'Angleterre. Dame Simpson était donc la p
accusée dans cette vaste et diabolique conspiration, q
dait rien moins qu'à détruire la flotte que montait l
au moyen d'une furieuse tempête que les conspira
naient à leur disposition; à faire périr ce monarque
tant son linge avec des matières empoisonnées; enfin
ser également sa mort par l'emploi de figures de ter
devait tourmenter et finalement briser, en suivant la
usitée en pareil cas par les nécromanciens (1).

Parmi les complices d'Agnès Simpson figurait une
d'un rang beaucoup plus élevé. C'était dame Euphane
zéan, veuve d'un des lords de la haute cour de justic
qui était, par sa naissance et son éducation, bien
des misérables sorcières avec lesquelles on prétenda
était associée. Un écrivain protestant (M. Pittcairn) p
cette association provenait de *l'attachement* de cett
la foi catholique et de son amitié pour le comte
wel (2). M. Pittcairn se fût exprimé avec plus de
de justesse en disant que cet attachement fut la *seule*
la ridicule accusation portée contre cette dame,
celle de sa condamnation et de son supplice.

La troisième personne impliquée dans cette singu

(1) *Lett. sur la démonol.*, p. 332.
(2) Francis Stuart, comte de Bothwel, l'homme que le lâche
nime Jacques redoutait le plus et dont le nom seul le faisait tre

: un certain docteur Jhon Fian, dit Cunnigham, maî-
le à Tranent, qui jouissait depuis longtemps d'une
a fort équivoque sous le rapport de la sorcellerie.
s complices du prince des puissances de l'air était
Napier, femme Douglas, personne d'un certain rang,
ıncan, très-active sorcière, et à peu près une tren-
utres pauvres créatures de la plus basse condi-

écouverte de cette nombreuse couvée de son gibier
ocura au monarque écossais, ainsi qu'à son conseil
l'amusement pour le reste de l'hiver. Jacques pré-
-même aux interrogatoires des accusés, et désignait
rents modes de torture qu'on devait employer pour
à ces malheureux les aveux que l'on jugeait à peu
spensables pour pouvoir les faire périr (2). »
Sampson, la grave matrone de Keith et l'agent princi-
ıtan dans cette ténébreuse affaire, après avoir été tor-
moyen d'une corde placée autour de sa tête et ser-
nanière des boucaniers, finit par avouer qu'elle avait
un certain Richard Grahame pour connaître la du-
ıble de la vie du roi, ainsi que les moyens de l'abré-
ajouta qu'ayant enfin résolu de demander conseil à
r la même affaire, il lui avait répondu *en français*
roi Jacques était un homme de Dieu. » La pauvre
reconnut également avoir assisté à une réunion de
, dans laquelle on ensorcela un chat au moyen de
charmes, et qu'on jeta ensuite à la mer, pour exciter
ɔête, après lui avoir attaché aux quatre pattes des ar-
ıs enlevées à un cadavre du sexe masculin. Une au-
toute la bande s'était embarquée dans des cribles,
es sorcières de Macbeth (3). Le démon en personne
dait dans cette expédition maritime, roulant devant
les vagues, semblable à une énorme meule de foin.

sur la démonol., p. 133.
p. 135.
beth, acte 1, scèn. 3.

Toute la compagnie monta à bord d'un vaisseau de
vins, où elle se régala à satiété, invisible à tout l'équi
Satan coula ensuite à fond le vaisseau et tout ce qu'il
Fian ou Cunnigham fut également soumis aux plus
ses tortures, ordinaires et extraordinaires. On lui arra
ongles des mains avec des tenailles de forgeron, et on e
ensuite des épingles dans les chairs ainsi découvert
genoux furent pressés dans un de ces instruments de
nommés *boots* (1), et les os de ses mains furent brisés
pilniewinks (2). Enfin, le courage de ce malheureux,
juges attribuaient à l'assistance du démon, ayant été
tement vaincu par les souffrances, ce malheureux fit
de tout ce qui s'était passé au grand sabbat de Nort
wick, où les assistants firent le tour extérieur de
Withershinns, c'est-à-dire en sens inverse du cours d
Fian ajouta qu'il souffla ensuite dans le trou de la ser
l'église, dont les portes s'ouvrirent aussitôt d'elles-mê
troupe sacrilége franchit l'entrée et pénétra dans l'é
sacrée, où le diable occupait déjà la chaire, sous la figu
grand homme noir. Satan fut d'abord salué par de no
vivat ; mais la compagnie parut ensuite fort mécont
ce que sa majesté infernale n'avait point apporté, com
l'avait promis, un portrait du roi Jacques, au moyen
ce prince se serait trouvé placé à la disposition des sup
l'enfer. Le diable reçut à cet égard les reproches les p
de la part de plusieurs femmes d'une mine respectable
lesquelles figuraient Euphane Mac-Calzéan, Barbara
Agnès Sampson et d'autres sorcières d'un rang plus él
le commun de la bande. Le démon commit encore, da
occasion, une autre maladresse, en appelant le docte
par son propre nom, au lieu de se servir du sobriquet
lique de *Rob the Rowar*, qu'on lui avait donné en sa
de greffier en chef du sabbat. Ce *lapsus linguæ* fut co
comme de fort mauvais goût et comme l'oubli impardo

(1) Voyez *Les Puritains* de Walter-Scott, chap. xxxvi.
(2) *Id.*, *Id.*,

[illegible] règle encore observée de nos jours dans les réunions [illegible]ntrebandiers et des faux monnayeurs, où l'on n'appelle [illegible] personne par son nom, dans la crainte de fournir des [illegible] à la justice, en cas de poursuites criminelles. Satan, [illegible]que peu déconcerté par les murmures de l'assemblée, [illegible]ina cependant la soirée par un divertissement et par une [illegible]e à sa manière. Le divertissement consistait à déterrer un [illegible]vre nouvellement enseveli, et à en diviser les morceaux [illegible]i les assistants; le bal vint ensuite, et se composait d'en[illegible] deux cents personnes dansant une ronde et chantant [illegible] refrain :

Cummer, gang ye before; cummer gang ye.
Gif ye will not gang before, cummer let me.

[illegible]'est-à-dire :

Commère, allez devant; commère, allez.
Si vous ne voulez pas aller devant, commère, laissez-moi passer.

[illegible]ependant, on trouva que la musique n'était pas en rap[illegible] avec le nombre des danseurs, car le bruit sourd et mo[illegible]ne d'une guimbarde, dont jouait Geillis Duncan, accom[illegible] seul pendant cette soirée les pas cadencés de la troupe [illegible]rnale. Fian lui-même conduisit la danse à la satisfaction [illegible]ous les assistants, remplissant en même temps dans cette [illegible]mblée les fonctions de greffier et celles de maître de [illegible]let.

[illegible] roi Jacques prenait le plus grand intérêt au récit de ce [illegible] s'était passé dans ces réunions mystérieuses, et assistait [illegible]dument aux interrogatoires des accusés, qui se faisaient [illegible]inairement au milieu des instruments qu'on employait [illegible]rs pour faire parler ceux qui ne voulaient pas répondre [illegible]mme on le désirait aux questions qui leur étaient adressées. [illegible] gracieux monarque eut même la curiosité de vouloir en[illegible]dre l'air favori du roi des enfers, et il le fit jouer devant [illegible] sur la guimbarde, par la vieille Geillis Duncan. Hélas! [illegible] fut le chant de mort de la pauvre sorcière (1).

(1) Ce qui dut flatter au plus haut degré l'amour-propre et la pédante-

Presque toutes ces malheureuses femmes furent c
nées à mort et exécutées. Le rang d'Euphane Mac-Cal
l'empêcha pas de figurer, avec les autres complices di
des puissances de l'air, dans le grand auto-da-fé qui
cette ridicule et sanglante procédure. La majorité
ayant acquitté Barbara Napier (qui avait sans doute
un alibi) de l'accusation de s'être trouvée au grand s
North-Berwick, fut menacée d'être elle-même traduit
gement, pour erreur volontaire dans les assises (fo
error upon an assize), et ses membres ne purent échap
infâmes poursuites dirigées contre leur conscience
reconnaissant coupables et en se livrant au bon pl
roi.

« Il serait dégoûtant, ajoute l'auteur écossais auq
avons emprunté ces détails, de citer les cas nombr
lesquels la même crédulité de la part des juges et d
les mêmes confessions extorquées par les même
moyens, la même exagération dans les preuves, con
presque toujours du poteau au bûcher (1) les victime
cruelle persécution. A la suite des travaux entrepri
rement pour l'embellissement de la colline sur laque
tué le château d'Edimbourg, on a découvert les cen
grand nombre de personnes qui avaient été exécutée
manière, et dont la majeure partie doit avoir péri e
née 1590, époque à laquelle eut lieu la grande décou
complot d'Euphane Mac-Calzéan et celle de la réu
deux royaumes (2). »

Le départ de Jacques pour l'Angleterre ne dimi
le nombre des exécutions en Ecosse. Seulement, quel
sonnes de haut rang, enhardies peut-être par l'ab
monarque, exprimèrent quelquefois hautement

rie du prince écossais, ce fut, sans doute, d'apprendre que Sata
en parlant de lui, « qu'il était le plus grand ennemi qu'il eût a
Lett. sur la démonol., p. 338.

(1) Quelquefois, par une faveur toute spéciale, on étrangl
damnés avant de les faire brûler.

(2) *Lett. sur la démonolog.*, lett. IX, p. 337.

les éprouvaient à la vue d'une aussi sanglante persécu- Ce fut ainsi que le comte de Marr s'éleva avec force de- le conseil privé, dans la séance du 1er décembre 1608, e ces atrocités, et fit connaître aux seigneurs assemblés e quelques femmes, ayant été arrêtées à Broughton ne sorcières et conduites devant les assises, y avaient été amnées, quoiqu'elles aient persévéré constamment et jus- la fin à soutenir leur innocence. Ces femmes furent en- *brûlées vives*, et d'une manière si cruelle que quelques- moururent *enragées*, en blasphémant le nom de Dieu et ıçant à leur salut; tandis que d'autres, s'étant enfuies à -brûlées du milieu des flammes, y furent repoussées vi- s, et maintenues dans le brasier jusqu'à ce que leur fût devenu un monceau de cendres (1). »

s mêmes horreurs eurent lieu en Écosse, les mêmes as- ıats juridiques s'y exercèrent publiquement durant tout zième et le dix-septième siècles. Cette longue persécution onstamment suscitée et entretenue par les poursuites et nonciations de prétendus ministres de l'Evangile, qui, ut de la chaire qui devrait être celle de la vérité et qui pour eux que la chaire du mensonge, n'ont cessé jusqu'à ır de calomnier les catholiques et de les accuser de ıté et d'intolérance.

us dira-t-on maintenant que de telles attrocités, ainsi nises à la face du ciel; que des aveux arrachés au moyen nailles et de chevalets, dans des interrogatoires auxquels dait le monarque en personne; que ces condamnations oncées par des jurés ignorants et exécutées à la manière annibales, étaient la suite et la punition de quelques-uns s crimes affreux qui font frémir l'humanité, et contre els la justice ne saurait s'armer de trop de rigueurs et de ité? Non! sans doute; car on ne pourrait soutenir une lable assertion sans blesser en même temps la vérité et la n. La sorcellerie, en ce qui concerne l'emploi des moyens amnables qu'elle peut fournir pour parvenir à un but

Pittcairn's trials et *Lett. sur la démonol.*, lett. IX, p. 338.

coupable, rentre dans la catégorie des crimes ordinaires, c… mes pour la répression desquels la société a établi des lois sé… vères, que nul ne peut violer impunément. Mais la p… *métaphysique* de cet art infernal; celle dont les délits ne… point susceptibles de preuves juridiques, et qu'on ne… même connaître que par des confessions qu'il est souvent… mis, lorsqu'elles sont volontaires, de regarder comme le… d'une imagination malade, rentre de droit dans les attri… tions du pouvoir spirituel; et l'Eglise avait sagement ord… comme nous avons eu déjà occasion de le dire, que les s… ciers seraient assujétis à l'animadversion et à la cens… pasteurs et des évêques. Cette sage doctrine se retrouve… les capitulaires et dans les ordonnances de nos rois, qui l… saient à l'Eglise le soin de punir par l'excommunication… qui avaient recours à des sortiléges pour se procurer qu… avantage, et qui ne craignaient pas d'attendre des bi… du démon et de pactiser avec lui.

Il paraît également certain, d'après le témoignage de t… les historiens, que les mêmes préceptes furent suivis à c… égard en Angleterre et en Ecosse, tant que ces deux roy… mes restèrent fidèles à la foi catholique; et qu'à quelques ex… ceptions près, dans lesquelles la sorcellerie servit de prétexte aux vengeances de la politique, ce sont les réformateurs q… dressèrent les premiers échafauds et qui allumèrent les pre… miers bûchers où périrent, par la suite, tant de malheureuses victimes de leur fanatique intolérance.

Cependant, ces mêmes ministres de l'Evangile, qui exci… taient à punir du dernier supplice un crime dont on ne p… prouver juridiquement l'existence, et qu'il serait même perm… de qualifier d'imaginaire; qui faisaient brûler de malheu… reuses femmes parce qu'elles déclaraient, à la suite de tortu… res inouïes, avoir dansé au sabbat avec le démon, vogué sur mer dans des cribles et excité une tempête en jetant dans les flots un chat ensorcelé; ces graves magistrats, qui faisaient tenailler en leur présence des hommes et des femmes accusés d'avoir ourdi une conspiration avec *le prince des puissances de l'air* pour détruire la flotte royale et faire périr le monar-

» en tourmentant des figures de terre faites à son image; jurés, qui envoyaient unanimement au bûcher une malreuse que deux fanatiques imbécilles accusaient d'avoir eu, s son cachot, une conversation avec le diable, sont pourt ces mêmes sectaires qui déclamaient alors avec fureur, et nt les héritiers de leurs erreurs et de leur intolérance dément encore aujourd'hui contre les rigueurs de l'inquisi. C'est également dans les écrits des écrivains qui ont tagé leurs principes que l'on trouve les sorties les plus ibondes, les calomnies les plus dégoûtantes contre le trial qui a préservé l'Espagne pendant plusieurs siècles des welles hérésies, ainsi que des guerres civiles qu'elles enèrent dans toute l'Europe.

Malgré tout ce qu'ont pu dire à cet égard les hommes de avaise foi qui ont écrit sur l'inquisition et les ignorants ont répété leurs calomnies, *jamais ce tribunal n'a conmné à mort;* il prononçait seulement sur l'hérésie ou l'ordoxie des personnes accusées, et les renvoyait, dans tains cas, devant l'autorité civile, qui a agi quelquefois, en séquence, avec trop de rigueur. « L'inquisition admetdes différences dans les délits et dans les peines; ce elle punissait, c'était moins le malheur d'avoir été engagé s un culte erroné que l'obstination à y persister; les preres chutes n'étaient châtiées que par des pénitences ecclétiques; elle n'appelait le bras séculier et les supplices que tre les relaps; ses principes étaient de ménager le sang hommes en corrigeant leurs méprises; ce que les passions quelques-uns de ses ministres y ont ajouté de défectueux s la pratique n'était pas dans l'esprit de son institu (1). »

Voilà des vérités qui sont connues de tous les gens instruits

) Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui désireraient se former idée exacte de ce qu'était ce tribunal si redouté de consulter à cet d l'excellent ouvrage de M. l'abbé de Veyrac, qui a écrit sur cette ière en homme judicieux, exact et instruit (*Etat présent de l'Espagne*, - d'Amsterdam, 1719, tome II, p. 381 et suiv.), ainsi que les *Lettres à entilhomme russe sur l'inquisition*, Paris, 1822, par M. le comte de stre.

qui existent présentement en Europe, mais que mal
sement un très-petit nombre d'entre eux a eu, jusq
jour, le courage de proclamer hautement. Ce silence
ble provenait, n'en doutons pas, de la crainte puérile
dicule dont ils auraient cru se couvrir en défendant un
nal condamné par Voltaire et par les impies de sa secte.
bien connu maintenant que les philosophes du dernier
ne se firent les apologistes du protestantisme que parce
voyaient clairement que ses principes devaient cond
hommes au scepticisme et plus tard à l'athéisme.

Les lois contre la sorcellerie ne furent abolies en
qu'en l'année 1735; la dernière exécution de ce gen
lieu en 1722, dans le comté de Sutherland (1).

L'abolition de ces lois cruelles fut sévèrement blâmée
classe puritaine des réformés. Ils publièrent même, en
une espèce de manifeste émané de leur Eglise, dans
ils attribuaient tous les maux présents et futurs de l'
à la colère que la divinité avait dû ressentir de l'aboli
code pénal contre la sorcellerie, « ordonnée, disaient-ils,
trairement au commandement bien formel du Seigne
Leurs ministres n'ont pas cessé jusqu'à ce jour de prêch
même doctrine du haut de la chaire évangélique.

De semblables principes répandus parmi le peuple pa
gens mêmes chargés de diriger son instruction morale et
ligieuse produisirent souvent des scènes tellement atroces,
la plume se refuse à les décrire. On vit plusieurs fois, da
siècle dernier, de malheureuses femmes soupçonnées de s
cellerie abandonnées par les ministres de l'Eglise à la fu
d'une populace effrénée, mises à mort par des troupes de c
nibales, après plusieurs heures de la plus cruelle agonie;
ce qui paraîtra sans doute encore plus affreux, c'est que
semblables crimes, commis publiquement dans le voisinage
la capitale de l'Ecosse, soient restés impunis par l'interpo
officieuse de ceux qui les avaient provoqués (2).

(1) *Pittcairn's records.*
(2) On peut voir à ce sujet les affreux détails du meurtre publi

La croyance à la sorcellerie est encore générale en ce mo-
nt parmi le peuple écossais (1). C'est un fait dont nous
ons acquis souvent la preuve durant le long séjour que
us avons fait en Ecosse. Nous y avons entendu raconter
and nombre de traditions populaires sur les sorcières, sur
rs réunions mystérieuses, ainsi que sur le pouvoir surna-
rel qu'on leur suppose ; et nous pouvons assurer nos lec-
urs qu'elles n'ont rien perdu, dans ce pays, de leur ancienne
nommée. Seulement, on ne les brûle plus; et, grâce à l'au-
rité respectée de magistrats éclairés, on ne les assomme ni
ne les noie plus publiquement. Nous pourrions rapporter
n des histoires fort curieuses apprises au coin du foyer des
aumières de l'Ecosse; mais nous préférons en citer ici quel-
ues-unes que l'un des plus grands poètes écossais n'a pas
daigné de consigner dans ses œuvres, et qui lui ont fourni
sujet de ses poèmes.

Un des lieux les plus renommés de tous ceux qui passent,
Ecosse, pour servir aux réunions habituelles des sorciers,
t la vieille église d'Alloway, dans le comté d'Ayr. Ses rui-
s, qui attestent en même temps les ravages des siècles et
s dévastations sacriléges des réformateurs, sont situées sur
s bords de la rivière *Doon*, si souvent chantée par les poètes
ossais. Par une fatalité inexprimable, cet endroit redouté
t depuis longtemps le théâtre obligé de tous les événements
alheureux qui arrivent dans la contrée. Or, pendant une
uit sombre et orageuse du mois de décembre, au milieu du
fflement de la grêle et des vents; dans une de ces nuits que
diable choisit d'ordinaire pour prendre l'air et pour visiter
s amis, un fermier retournait au logis, les épaules chargées
un soc de charrue, qu'il venait de faire réparer chez un for-

rcières de Pittenween, de Renfrew et d'autres du même genre dans les
ttres *sur la démonologie*, par Walter-Scott, et principalement dans
uvrage ayant pour titre : *Notices et anecdotes sur les ouvrages de sir
'.-Scott.*

(1) « Indeed, a belief in witches prevails even at this present enlightened
riod among the lower orders in different parts of scotland whatever
ay be their religious persuasion. » *Notices and anecdoctes on sir Walter-
cott, novels and romances*, 1833.

geron du voisinage. Le chemin qu'il suivait passant sous murs du cimetière d'Alloway, notre homme, comme on bien le penser, était tout yeux et tout oreilles en appro de ce lieu mal famé; et il ne fut pas peu surpris d'aperce au milieu des ténèbres une clarté qui semblait sortir et sortait en effet des ruines de la vieille église.

Soit que le courage que le fermier montra en cette occ lui eût été inspiré par la fervente prière qu'il adressa au en ce moment critique, ou qu'il fût le résultat de qu heures passées joyeusement au cabaret avec son com le forgeron, c'est ce que nous ne saurions précisément d cependant, il n'en est pas moins vrai que notre homme s' vança bravement jusque dans l'église, et qu'il fût même as heureux pour sortir sain et sauf de cette périlleuse aventu

Pour des raisons qui nous sont inconnues, les membres la junte infernale se trouvaient absents en ce moment du l de leur assemblée, et le fermier n'aperçut qu'un chaud suspendu au-dessus d'un grand feu à la voûte de l'égli dans lequel cuisaient à grands bouillons des têtes d'enf morts sans baptême, des membres de pendus, des crapauds, des tronçons de couleuvres, le foie d'un juif, le fiel d'un bouc, quelques dents de loup et d'autres ingrédients, dont l'affreux mélange devait servir aux opérations de la nuit; c'était tout un pour l'honnête laboureur : aussi décrocha-t-il sans cérémonie le chaudron magique, et, jetant loin de lui le ragoût diabolique qu'il contenait, il le retourna sur sa tête et le porta dans sa maison, où il a été jusqu'à ce jour un témoignage évident de la réalité de cette aventure.

Voici une autre histoire, qui est au moins aussi authentique que la précédente :

Un jour de marché dans la ville d'Ayr, Tom, fermier du comté de Carrick, qui était obligé, pour retourner chez lui, de passer devant la porte même de l'église d'Alloway, avant de traverser le vieux pont sur le Doon, qui est à peine à deux cents pas plus loin, avait été retenu si tard en ville, que la nuit était déjà fort avancée lorsqu'il se trouva dans le voisinage de la vieille église.

Quoique en approchant de cet endroit, la vue du fermier ût été presque aussitôt éblouie par une grande clarté qui sortit des ruines, il se garda bien néanmoins de rebrousser chemin, car il savait très-bien que tourner le dos en semblable occasion, c'était choisir la route la plus dangereuse. Il continuait donc bravement son chemin, lorsqu'arrivé à la porteême de l'église, il ne fut pas peu surpris d'apercevoir à travers les cintres d'une vieille fenêtre gothique une troupe nombreuse de sorciers et de sorcières dansant une ronde, et diable jouant de la cornemuse au milieu de la bande. Le fermier, peu accoutumé à contempler un aussi singulier spectacle, avait arrêté un instant son cheval pour le considérer à son aise, lorsqu'il reconnut à son grand étonnement, parmi les danseuses, plusieurs vieilles femmes de ses voisines ou de ses connaissances, qu'il ne croyait certainement pas rencontrer à pareille heure en semblable compagnie. On ne dit pas quel était dans cette occasion le costume de Satan et des autres cavaliers de l'assemblée; mais les dames étaient tout simplement en chemise. Tom en remarqua surtout une beaucoup plus jeune que les autres, et qu'il connaissait très-bien, mais dont la chemise de fine percale était si courte, qu'à peine descendait-elle assez bas pour couvrir les genoux potelés de jolie sorcière. Elle sautait en même temps avec tant de grâce et de légèreté, que Tom, frappé d'admiration et presque ensorcelé lui-même,

> Acheva tout-à-coup de perdre la raison,
> Et s'écria : Bravo, courte chemise!

Mais à peine eut-il prononcé ces imprudentes paroles, que clarté disparut, et qu'il se trouva dans l'obscurité la plus profonde. Se rappelant alors un peu tard le danger auquel il venait de s'exposer, notre fermier mit aussitôt les éperons dans le ventre de son cheval, et s'éloigna au grand galop du côté de la rivière.

Nous pensons bien que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, tout le monde sait parfaitement, comme nous le savons nous-même, que le pouvoir surnaturel ou diabolique des fées

et des sorcières expire aussitôt que l'objet qu'elles poursui-
vent a dépassé le milieu d'une eau courante. Notre imprude-
fut donc fort heureux que la rivière se trouva aussi rappro-
chée qu'elle l'était du lieu de la scène ; car, nonobstant tou-
la vitesse qu'il mit à s'éloigner de la vieille église, il avait
peine atteint le milieu du pont du Doon que, bourdonnant
ses oreilles comme un essaim d'abeilles en courroux, les so-
cières furieuses, et ne respirant que la vengeance, étaient dé-
si près de lui, que l'une d'elles, plus avancée que les autr-
s'élança pour le saisir ; mais il était trop tard ; car il ne rest-
plus du côté de la rivière où le démon pouvait encore exer-
son pouvoir que la queue du cheval du fermier, qui, céda-
aussitôt comme si la foudre l'eût frappée, demeura toute e-
tière dans la griffe infernale.

Grâce à la vitesse de son coursier, le fermier de Carri-
échappa donc pour cette fois à la vengeance des sorcières
fensées ; mais la vue de son propre cheval ainsi mutilé fu-
tant que vécu cet animal, un terrible avertissement p-
son maître de ne plus rester aussi tard aux marchés de
ville (1).

La croyance aux sorciers est tellement enracinée dans l'e-
prit du peuple écossais, que le temps n'a pu diminuer en r-
la crainte que lui inspire encore aujourd'hui les cend-
mêmes de ceux qui périrent pendant le XVIe et le XVIIe siè-
dans les nombreux auto-da-fé des réformateurs. Le ma-
Weir, zélé puritain, et sa sœur Jeanne, accusés tous deux
sorcellerie, et dans le procès desquels on trouve les plus gr-
des niaiseries mêlées à des crimes trop infâmes et trop dég-
tants pour être rapportés, furent condamnés à être brûlés v-
et furent exécutés à Edimbourg en 1670. Cent quatre-vin-
sept années se sont écoulées depuis cette exécution, et perso-
n'a encore osé habiter la maison de ce célèbre criminel.

Les mêmes cruautés, qui étaient ainsi juridiquement ex-
cées en Écosse contre les gens accusés de sorcellerie, fu-

(1) C'est cette dernière *histoire* qui a fourni au célèbre Robert Burn-
sujet du joli poème de Tom-o-Shanter.

étées avec non moins de rigueur dans toutes les contrées
l'Europe où dominait le protestantisme, et dans lesquelles
rois, après avoir usurpé l'autorité des papes, s'étaient bien
dés d'imiter leur clémence. On ne pourrait raconter sans
mir les nombreux traits de barbarie commis à ce sujet en Da-
narck, en Norwége, en Allemagne et dans tous les pays pro-
ants du nord de l'Europe; nous nous contenterons, pour ne
fatiguer le lecteur par le récit de telles horreurs, de rap-
ter ce qui se passa en Suède vers la fin du XVIIe siècle, à
casion d'un procès de sorcellerie. Quoique cette affaire
sente des circonstances tellement extraordinaires, qu'il
difficile d'en rencontrer de semblables dans celles de même
ure qui sont parvenues jusqu'à nous, nous n'en pensons
moins qu'il serait impossible de trouver dans les annales
iciaires d'aucun peuple un seul cas où, sur des témoigna-
aussi équivoques que ceux qui furent produits dans ce
gulier procès, on ait répandu avec autant d'injustice et de
barie le sang d'une aussi grande quantité de victimes.

La scène du drame que nous allons raconter se passe en l'an-
1670, dans le village de Mohra, situé dans le district d'El-
ld, qui fait partie de la province de Dalécarlie, où la ter-
r répandue par les maléfices des sorciers était déjà depuis
gtemps portée à son comble, lorsque le gouvernement fut
truit des alarmes répandues à ce sujet dans toute la popu-
on.

Comme c'est partout l'habitude dans de semblables occasions,
cour de Stockholm se hâta d'envoyer sur les lieux des com-
saires royaux, auxquels furent départis les pouvoirs les
s étendus pour connaître des faits et procéder sans délai
tre les coupables; et, comme il arrive également toujours
pareil cas, le choix du gouvernement se fixa sur des hom-
s dont l'esprit était déjà préparé à croire tous les récits mer-
lleux ou extraordinaires qu'on pourrait leur faire, et dont
cœur était endurci d'avance contre tout ce qui pourrait mi-
r en faveur des accusés.

A l'arrivée de ces commissaires dans la province reculée
la Dalécarlie, grand nombre de gens du peuple, appuyés

par quelques personnes d'un rang plus élevé, se plaign
amèrement que des hommes et des femmes soupçonn
pratiquer la sorcellerie aient réussi à livrer leurs enfa
pouvoir du démon ; ils demandaient, en conséquence, l
nition de ces agents de l'enfer. Les parents offensés
également soin de rappeler aux envoyés du roi, que
dans une occasion semblable, les juges n'avaient poin
sité à faire brûler un *certain nombre* de sorcières pour
dre le calme à la province, qui avait été de cette maniè
barrassée pour longtemps des machinations ténébreuses
suppôts de Satan.

Ces plaintes, qui n'étaient appuyées d'aucune preuve
nèrent néanmoins l'arrestation de tous ceux ou celles
voix, ou plutôt la malignité publique désignait sous l
abhorré de sorciers et de sorcières ; le nombre en fut si
qu'il se monta bientôt à plus d'un cent.

Quant à la procédure suivie dans ce singulier procè
s'écartait autant des règles du simple bon sens que de
de la justice ordinaire. Elle consista simplement à conf
les enfants ensorcelés avec les sorcières, et à prendre
base de l'accusation les récits vraiment extraordinair
ces petits malheureux persistaient à déclarer véritable
enfants entendus par le tribunal étaient au nombre d
cents ; et voici, à quelques légères variations près, les
sur lesquels ils s'accordaient dans leurs récits :

Ils racontaient que les sorcières leur avaient ensei
manière d'évoquer le démon sous le nom d'antécesseur
évocation avait ordinairement lieu dans quelque car
écarté, au moyen de certaines cérémonies particulière
lesquelles ces enfants demandaient à Satan de les cond
Blockula (1). L'ange de ténèbres leur apparaissait sous
rentes formes, mais principalement sous la figure d'un
din, ayant un habit gris, des bas rouges et bleus, serr
de larges jarretières, une barbe rouge et un chapeau p

(1) On croit que ce Blockula était le *Brocken* ou *Bloxberg*, mont
Hartz, où se tient le grand sabbat du Nord.

é de bandes de drap de différentes couleurs. Il les
.t alors sur divers animaux, après les avoir frottés d'un
ıt fait avec des ratissures d'autel et de la limaille d'hor-
église.
avait néanmoins une différence dans la manière dont
ants racontaient leur voyage à Blockula; les uns assu-
y avoir été transportés corporellement, tandis que les
croyaient que leur esprit seul avait voyagé avec le dé-
t que leur corps n'avait pas bougé de place. Cependant
u d'entre eux adoptèrent cette dernière hypothèse, quoi-
ırs parents attestassent que ces enfants n'avaient pas
leurs lits durant tout le temps qu'ils disaient avoir passé
ɔat, et qu'ils avaient même dormi d'un si profond som-
ue tous les moyens employés pour les éveiller avaient été
s. Cependant, les mères et les nourrices étaient telle-
ersuadées que leurs enfants et leurs nourrissons étaient
ıent enlevés par le diable, qu'un respectable pasteur lu-
, ayant résolu de veiller son fils pendant toute une nuit,
ien certain que ni sorcière ni démon n'aurait le pou-
le lui arracher, eut ensuite les plus grandes difficul-
onvaincre son épouse que cet enfant n'avait point
Blockula, puisqu'il avait passé la nuit couché entre ses

lockula, le but du voyage de ces enfants, était une
ıaison ayant une belle grande porte peinte de diverses
rs, et un enclos dans lequel on mettait à paître les ani-
qui les avaient apportés. Si c'étaient des êtres humains
ient servi à cet effet, on les laissait se coucher et dor-
long des murailles du logis. L'intérieur de ce palais in-
était divisé en plusieurs grands appartements, dont l'un
de salle de festin. La nourriture était très-frugale et
ait principalement en soupe faite avec du lard et des
verts, du pain, du beurre, du lait et du fromage. Les
abominations, les mêmes débauches que l'on raconte
tres sabbats se commettaient également à Blockula,
la de particulier, que du commerce des démons avec
ières naissaient des garçons et des filles qui se ma-

riaient ensemble, et produisaient une lignée de crapauds
serpents.

Plusieurs de ces enfants parlèrent aussi d'un ange qui cherchait à les détourner de faire ce que le diabl conseillait, en leur disant que tout cela ne durerait pas temps. Ils ajoutaient que cet esprit bienfaisant se plaçai quefois entre eux et les sorcières, et les tiraient en pour les empêcher d'entrer dans Blockula.

Tous les aveux faits en présence des sorcières fure bord niés par elles avec la plus grande persévérance; quelques-unes de ces misérables fondirent en larmes fessèrent les horreurs qu'on leur imputait. Elles diren coutume d'enlever les enfants pour les livrer au dém devenue, depuis quelque temps, beaucoup plus comm confirmèrent tout ce que ceux entendus devant le avaient rapporté contre elles. Elles ajoutèrent même récits d'autres circonstances non moins singulières; el nèrent entre autres la méthode d'allonger à volonté l'é dos d'un bouc au moyen d'une broche, et racontèren démon, désirant un jour s'assurer de l'affection que s lui portaient, s'était fait passer pour mort, et que ce velle répandit le deuil dans Blockula; mais que le ma suscita bientôt après.

Une vieille sorcière avoua qu'elle avait un jour essa foncer, dans la tête du ministre de Morha, pendant s meil, un grand clou que le diable lui avait donné à c Mais ce fut en vain! le révérend avait le crâne tellem que le fer diabolique ne put y pénétrer, et que tous forts de la vieille n'aboutirent qu'à causer au min léger mal de tête à son réveil.

A part ce dernier épisode, on ne peut s'empêcher c nir qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire, nor même d'*inexplicable* dans les aveux *de ces trois cents* interrogés séparément et racontant tous *unanime* même histoire. Nous ne doutons pas que cette unanin dû produire une profonde impression sur l'esprit d Mais, tout en reconnaissant la possibilité des événem

urels, et en admettant même la réalité de l'intervention du
ion dans ceux rapportés par les enfants de Morah, et
ués par un assez grand nombre de sorcières qui étaient
usées d'y avoir pris part, nous ne pensons pas que de sem-
bles crimes soient du ressort de la justice ordinaire des
mmes, puisque, par son institution, elle n'est appelée qu'à
primer ceux qui peuvent être évidemment prouvés par des
oyens naturels, et non point à punir des actes, quelque
iminels qu'ils puissent paraître, dont la criminalité même
est basée que sur le plus ou moins *de foi* des juges à croire
s choses dont il n'est permis à aucun pouvoir humain de
nstater légalement l'existence (1).

Les résultats de ce singulier procès font frémir d'horreur,
nous ne croyons pas qu'il ait été prononcé dans aucun siè-
 une condamnation plus inique et plus arbitraire que
lle qui le fut, dans cette occasion, par les délégués du chef
uronné de l'Eglise luthérienne de Suède. Les auteurs sup-
sés d'un crime, dont il eût été impossible au plus habile
entre eux de signaler la moindre trace, quand bien même
ıs les faits énoncés dans les témoignages des enfants eussent
 de la plus stricte vérité, furent condamnés à la peine de
ort. *Soixante-neuf* de ces misérables, parmi lesquels on
mptait vingt-trois femmes qui avaient avoué leur crime,
rent brûlés vifs à Falunna (2); *quinze enfants* furent égale-
ent mis à mort de la même affreuse manière ; vingt-six des
ıs jeunes furent passés par les verges et fouettés, en outre,
e fois par semaine à la porte de l'église de Morha pendant
e année ; vingt autres, plus jeunes encore, furent cruelle-
ent fustigés au même endroit pendant trois jours seule-
ent.

Ce fut après avoir fait répandre ce déluge de sang et de

1) L'Eglise peut donc seule, en employant tous les moyens qui sont en
 pouvoir, être appelée à connaître des accusations de sorcellerie comme
celles d'hérésie. Les prières, les exhortations, les exorcismes, les ré-
sions, l'excommunication, sont les moyens ordonnés par les papes et re-
nmandés par les conciles.

2) Autrement *Falum* ou *Falslum*, chef-lieu de la préfecture actuelle
Stora-Kopperberg.

larmes que les commissaires royaux, dont la conduite r
la cour l'approbation générale, osèrent se vanter d'av
pulsé pour longtemps le démon des montagnes de la D
lie. Des prières publiques furent ordonnées dans tous le
ples du royaume pour demander à Dieu de restreindre
venir le pouvoir de Satan, et pour en délivrer les p
créatures qui avaient jusqu'à ce jour gémi sous sa puis
ainsi que les enfants innocents qu'il avait fait enlever p
taines.

Mais on trouverait difficilement des expressions asse
pour qualifier, comme elle le mérite, la réponse que fi
Charles XI à la demande de renseignements particuli
cette affaire, qui lui fut faite par son parent le duc de
tein-Gotthorp; réponse marquée au coin de la plus
inhumanité et de la plus profonde duplicité : « Ses juge
commissaires, disait le roi de Suède dans cette ré
avaient, il est vrai, fait brûler un assez grand nombre
mes, de femmes et d'enfants, d'après les preuves co
cantes qu'ils avaient acquises de leurs crimes; mais
tait pas en son pouvoir de décider si les faits avoués p
ou prouvés contre eux étaient réels, ou s'ils étaient l
d'imaginations exaltées. »

Dans le doute où se trouvait Sa Majesté suédoise, i
semble qu'il eût été de toute justice de suspendre au
l'exécution des quatre-vingt-quatre victimes qui périrer
les flammes des bûchers de Falunna, sacrifiées par l'i
rance et la bigoterie aux exigences cruelles de la plus i
superstition (1).

(1) On peut consulter sur ce procès un ouvrage intitulé : *An*
of what happened in the kingdom of sweden in the years 1669 *an*
and afterwards translated out of High Dutch into English, *by*
Antony Horneck. Cet ouvrage se trouve à la suite du *Saducismus*
phatus de Glanville. — L'auteur réfère au témoignage du baron d
ambassadeur de Suède à Londres en 1672, et au baron de Lyonb
voyé extraordinaire de la même puissance, qui attestèrent le fai
confession et de l'exécution des sorcières et des enfants.



LIVRE ONZIÈME.

DE LA FASCINATION ET DES PRESTIGES.

CHAPITRE I.

vais œil. — Du Basilic. — Le Jetatore des Italiens. — Le Glamour des Ecossais. — Des Philtres.

> Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos (1)?
> VIRGILE. Egl. III, v. 103.

De toutes les croyances populaires qui se rattachent à la gie ou plutôt à la sorcellerie, c'est-à-dire aux moyens surturels que le génie du mal fournit à certaines personnes ur nuire à leurs semblables, celle qui admet la puissance i peut s'exercer par les yeux, et que l'on nomme communément fascination ou mauvais œil, est certainement une des s anciennement accréditées parmi les hommes.

La croyance à la fascination était très-répandue chez les ifs, et l'Ecriture-Sainte en fait une mention expresse en ordonnant de punir de mort ceux qui feraient usage de ce re de sortiléges. Le mot hébreu *chasaph* employé dans *Exode* à ce sujet signifie proprement un homme ou une mme qui ensorcèle par les yeux, tue et blesse de son regard, porte les maladies aux personnes, les empoisonne et les fait ourir par des charmes diaboliques, en proférant des impré-

(1) « Je ne sais quel malin regard a ensorcelé mes tendres agneaux. » rgile.

cations et des malédictions, ainsi que nous l'avons di
lorsque nous avons parlé des sorcières mentionnées
l'Ancien-Testament (1).

Les savants ont beaucoup disputé de tout temps sur
ture des différentes sortes de fascinations. Cette croyanc
une de celles qui nous sont venues de l'Orient et ayant
plus haute antiquité, joué un grand rôle parmi les
populaires des nations de l'Asie, il n'est pas étonnant
ait été de bonne heure le sujet des dissertations des p
phes arabes. Quelques-uns d'entre eux ont voulu attri
fascination à des causes naturelles. Avicenne, qui dis
lu quarante fois la philosophie d'Aristote sans la comp
et qui ne la comprenait peut-être pas mieux la qu
unième, prétendait, ainsi qu'Algazel, que l'âme de c
personnes pouvait agir dans le corps d'autrui, et c
philosophes en tiraient la conséquence que l'âme, par
naturelle et par sa vertu, peut troubler et changer qu
veut les sens des personnes et fasciner les yeux (2). Sa
gustin croit, au contraire, que cette fascination ne proc
du démon, et non point de la puissance de l'âme, à
semblable faculté n'a point été octroyée (3).

D'autres, comme Frascator, savant distingué du xv
ont attribué les fascinations aux sympathies et aux anti
qui existent entre les hommes. Ils ont pensé que si, da
taines maladies, telles que la phtisie et l'ophtalmi
exemple, les regards de ceux qui en sont atteints ont
voir de communiquer l'infection ou la maladie à des p
nes saines, on pouvait également attribuer ce résult
sympathies et aux antipathies. Aussi ce savant croit
les enfants sont plus exposés que les adultes aux effets
fascination produite par le regard d'une personne d
yeux sont remplis d'humeurs et d'esprits viciés, ou pa

(1) Voyez liv. x, chap. i.
(2) Avicenne, liv. iv. *Natur et ult. traduct. latine de Vospiciu natus*, Louvain, 1658. — Avicenne, philosophe et médecin arab dans les xe et xie siècles. — Algazel ou Alhazel, philosophe arabe Physicor, cap. ix.
(3) *De trinitate*, lib. iii.

lancé par un crapaud (1); quoiqu'il soit plus probable que la fascination provienne également de la grande humidité de la qualité spongieuse de la chair des enfants, qui reçoit la contagion et infection comme la cire molle reçoit l'empreinte de toute espèce de caractères, cette opinion de Frascator était aussi celle d'Ovide, qui avait dit avant lui :

> Dum spectant oculi læsos, lœsuntur et ipsi :
> Multaque corporibus transitione nocent (2).

Les anciens croyaient que le loriot guérissait la jaunisse par antipathie, en prenant par les yeux tout le mal du patient; au moins c'est ainsi que le racontent Elien (3), Suidas (4) et quelques autres. C'est pourquoi, ajoute le premier de ces auteurs, on vendait toujours cet oiseau couvert de quelque linge, de peur que le malade ne s'en servît avant de l'acheter.

Alexandre d'Aphrodisée attribue les fascinations extraordinaires au naturel de certains hommes, qui est, dit-il, si méchant et si dépravé, que tout ce qui est bon leur déplaît, et qu'ils sont envieux de tout (5). C'est ce qui fait dire encore à Mascator qu'il y a des hommes qui sont, par leur nature même, si différents des autres, qu'ils ne lancent par les yeux qu'un pur venin.

Nous pensons que tous les efforts faits par ces savants auteurs pour donner une explication naturelle des effets de fascinations extraordinaires qui ont été remarqués dans tous les siècles, sont loin d'avoir produit un résultat satisfaisant. Nous verrons plus tard si les modernes ont approché davantage de la solution de ce problème.

Cette croyance au pouvoir surnaturel attribué à certains

(1) *De sympath. et antipath.*
(2) « En regardant des yeux malades, les yeux le deviennent eux-mêmes; les maux se communiquent souvent en passant d'un corps à l'autre. » Ovid. *de remedio amoris*, v. 615.
(3) Elien, *Hist. animal.*, lib. XVII, c. XIII.
(4) Suidas, in verbo.
(5) *Traité des figures des sens et des paroles.*

hommes remonte à la plus haute antiquité. Nous en tr
revêtus ces hommes fabuleux connus sous le nom de Tel
ou Telghines; que les uns font fils de Minerve et du s
les autres de l'Océan; ils habitèrent quelque temps l
Rhodes, qui prit de là le nom de Telchine. Les aute
ciens les représentent comme des magiciens qui cha
par leurs simples regards; qui pouvaient prendre to
formes qu'ils voulaient; faisaient pleuvoir, grêler, n
leur gré. En arrosant la terre avec de l'eau du Styx,
duisaient les maléfices, les pestes et la famine. Enfin
ter, irrité par leurs crimes, les changea en rochers et
sevelit sous les flots.

Phœbeamque rhodon et jalysios-telchinas,
Quorum oculos, ipso mutantes omnia visu
Jupiter exosus, fraternis subdidit undis (1).

Que de changements dans la religion, dans les idée
les mœurs, ont eu lieu parmi les peuples depuis la ch
Telchines, et cependant toutes les attributions de ces
des premiers siècles sont encore celles de nos sorciers
nes. Telle est pourtant la force et la durée des croyan
pulaires, que le temps même ne peut les altérer, et
survivent à la dispersion des nations et la chute
grands empires.

La croyance à l'ensorcellement par les yeux était
pandue chez les Grecs, les Romains et les autres pe
l'antiquité païenne. Pline rapporte qu'il y avait de so
en Esclavonie et en Bulgarie des familles entières de s
qui tuaient de leurs regards les hommes et les femmes
Gallien et quelques autres racontent la même chose.
Gelle dit, dans ses *Nuits attiques*, qu'on trouvait en
des hommes et des femmes dont le regard seul éta
tel, et que ces personnes avaient deux prunelles à
œil (2).

(1) Ovid, *Métam.*, lib. VII, v. 365.
(2) *Noct. attict.*, l. IX, c. IV.

n des bergers de Virgile attribue au mauvais œil la lan-
ur de son troupeau; un autre, lorsque la voix lui manque
u'il ne peut plus faire entendre ses chants, croit que quel-
loup a jeté le premier ses regards sur lui.

Vox quoque mœrim
Jam fugit ipsa; lupi mœrim videre priores(1).

Il n'y a pas jusqu'à cette manière de regarder du coin de
il, attribuée à l'envie, que nous nommons en vieux
nçais *cuingner* ou regarder du *cuin*, qui n'ait passé de tout
nps pour une espèce de fascination qui portait malheur :

Non isto obliquo oculo mea commoda quisquam
Limat (2).

Damascius rapporte, dans la *Vie d'Isidore-le-Philosophe*,
s choses extraordinaires du pouvoir de fascination que pos-
lait un païen nommé Maximin, qui vivait vers la fin du v°
cle, sous le règne des empereurs Léon et Zénon. Cet homme
ait le regard si perçant et si malfaisant, que ceux qui osaient
regarder en face ne pouvaient supporter la maligne in-
ence de ses yeux, demeuraient tous éperdus, et étaient
ligés de détourner promptement la vue. Maximin, qui con-
issait le pouvoir de ses regards, et qui en craignait la con-
quence, cachait son visage le plus qu'il lui était possible
squ'il se montrait en public, et évitait de regarder les per-
nnes qu'il rencontrait. C'était aussi, ajoute encore Damas-
is, un sorcier fort habile, qui voyait beaucoup de spectres
de lutins que les autres ne pouvaient apercevoir; il avait,
outre, le pouvoir d'envoyer des esprits malins, des grêles
des tempêtes sur les terres et labourages d'autrui, pour gâ-
et détruire les récoltes. Maximin fut enfin dénoncé à Cons-
ntinople comme un sorcier dangereux et méchant; son pro-
s lui ayant été fait, il fut condamné à perdre la tête.
Ce portrait d'un sorcier du Bas-Empire, que nous a laissé

1) Virgile, *Egl.*, IX, v. 53.
2) *Hor. epist.* 14.

Damascius, ressemble en tous points à celui que pourrait
de nos jours un habitant de l'Auvergne d'un de ces nomb
sorciers qui ont conservé jusqu'à présent le privilége d'é
vanter les montagnards du Puy-de-Dôme et du Cantal,
nomment encore *fascigniaires* les gens auxquels ils attrib
le pouvoir de fascination.

Le même Damascius rapporte également qu'il y ava
son temps (VIe siècle) à Césarée, en Palestine, un juge no
Uranius, qui connaissait au regard seul les sorciers et le
cières; faculté bien dangereuse à rencontrer chez un jug
qui a dû contribuer au moins autant que les ridicules et
moyens employés par les modernes à faire condamne
des innocents.

Le Loyer, conseiller au siége présidial d'Angers, qui a
vers la fin du XVIe siècle, un ouvrage plein de renseigne
curieux sur la démonologie, a également cru recon
comme le faisait jadis le juge de Césarée, « que les pers
dont le regard produit la fascination sont des hommes
femmes qui ont contracté alliance avec le diable, qui o
pouillé ce qui est humain, et qui ont les yeux si pestilent
vénéneux, qu'ils rendront non-seulement tabide le corp
enfant, ains feront perir quelques personnes que ce
ensorcelées de leurs regards. Les sorciers et sorcières, di
core le même magistrat, se cognoissent et discernent p
yeux et par leur tortuité et aspect diabolique (1). »

Saint Jérôme rapporte à la coopération du démon l
voir de fascination que possèdent certaines personnes
serait assez difficile en effet d'expliquer chez l'homme,
ment que par l'aide d'un agent surnaturel, cette facult
les anciens attribuaient au basilic, de fasciner et mê
causer la mort par la seule puissance de son regard.
un mot de cet animal, dont il est si souvent parlé dans l
ditions populaires.

Le basilic, si redouté des anciens, dont les modernes

(1) *Hist. des spect. et des apparit.* p., 126.
(2) *Epît. aux galat.*, liv. I.

onstater l'existence, et que l'on croit n'avoir été réelle-t qu'une métaphore poétique, s'il ne fut une fable, ait le feu et la mort par les yeux avec tant de violence, l en était souvent la victime; car il suffisait de réfléchir regards au moyen d'un miroir pour lui causer le trépas. émanations de son souffle étaient si délétères qu'elles ient non-seulement les hommes et les animaux qui appro-ient de son repaire, mais encore les plantes qui croissaient s son voisinage. On rapporte que son poison était si subtil, il se glissait le long du trait qui déchirait son flanc jusqu'à nain et jusqu'au cœur du téméraire qui l'avait lancé. Ce-dant, le basilic, dont les anciens ont raconté tant de mer-lles, a été décrit par eux d'une manière si peu précise, que n ne peut savoir si c'était effectivement un reptile ou s'il it être rangé dans une autre classe d'animaux.

Les Juifs n'avaient pas du basilic une idée moins effrayante e les autres peuples de l'antiquité, et Jérémie, parmi les naces qu'il leur adresse au nom du Seigneur, annonce aux breux la venue de serpents et de basilics que Dieu enverra ur les dévorer, et contre lesquels les enchanteurs ne pour-it rien. « Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, ibus non est incantatio : et mordebunt vos, aït Deus (1). »

Il n'existe pas non plus d'animal dont l'origine soit entou- de plus de mystères que celle du basilic. La description que anciens nous en ont laissée, quelque incomplète qu'elle t, devrait, ce nous semble, le faire ranger dans la classe ophidiens venimeux, qui sont vivipares. Cependant, Jé-nie lui-même assure, conformément à l'opinion vulgaire, e le basilic naît d'un œuf. Cette assertion du prophète s'est servée dans les opinions populaires de toutes les époques, la tradition l'a si soigneusement propagée jusqu'à nous, e le peuple croit encore que ces œufs sphéroïdes, à en-oppe membraneuse, et dépourvus de jaune, connus s le nom d'*œufs hardés*, proviennent d'un coq âgé (2),

(1) Jérémie, chap. VIII, v. 17.

(2) « A l'égard de ces prétendus œufs de coq, dit Buffon, qui sont jau-

et qu'ils produisent un basilic lorsqu'ils ont été couvés un crapaud.

Ce produit monstrueux, que les habitants de quelques de nos provinces nomment *cocatrix*, possède, comm basilic des anciens, le pouvoir d'ensorceler, de fascin même de tuer par son seul regard. Que d'histoires mer leuses nous avons entendu raconter en Nivernais, dans enfance, sur ces redoutables cocatrix, qui jouent un grand rôle dans les traditions populaires des paysans du van (1) !

Mais les yeux n'ont pas seuls le pouvoir de fascination peut être également produite par la parole. Aulu-Gell conte dans ses *Nuits attiques* qu'il y avait autrefois en Af des familles qui ensorcelaient par la langue et faisaient rir tous les êtres vivants, les arbres et les animaux qui a été l'objet de leurs louanges. Aussi les anciens détourn ils la figure quand on les louait, pour montrer que cela leur déplaisait, et prononçaient-ils quelques mots sol qu'ils croyaient avoir le pouvoir de détruire ou de détour fascination.

Cette croyance est encore celle des Grecs moderne est chez eux, dit M. de Pouqueville, des maladies attribue à l'envie; ainsi, il faut se garder d'admirer la l d'un individu ou d'un animal, à moins de cracher ens de prononcer le mot *scordon* (ail), afin de détourner le

nes et contiennent, à ce que croit le peuple, un serpent, ce n'est chose, dans la vérité, que le premier produit d'une poule trop jeun dernier effort d'une poule épuisée par sa fécondité même; ou enfin sont que des œufs imparfaits, dont le jaune aura été crevé dans l'ov de la poule, soit par quelque accident, soit par un vice de confor mais qui auront toujours conservé leurs cordons ou *chalasæ*, que l du merveilleux n'auront pas manqué de prendre pour un serpe Encelius prétend que les coqs de Gelinote pondent des œufs lorsqu'i vieux, et que ces œufs, étant couvés par des crapauds, produise basilics sauvages; et, de peur qu'on ne doutât de ces basilics, Enc décrit un qu'il a vu. » — Buffon, tome XV, page 442.

(1) Avicenne, et, d'après lui, le *Petit-Albert*, parlent d'un autre qu'ils nomment mandragore, qui ressemble beaucoup au *cocatri* qui porte bonheur à ceux qui le possèdent. Il les rend heur jeu, etc.

œil (1). Les anciens crachaient aussi pour détourner
l de l'envie. « Hoc peracto carmine ter me jussit expuere,
erque lapillos conjicere in sinum (2). » Théocrite prétend
e cracher est un moyen infaillible pour détourner un ma-
ice (3).

Les païens, non plus que les peuples modernes, n'ont ja-
is cru que la fascination pouvait être produite par des
yens naturels; aussi n'ont-ils employé que des moyens
'ils regardaient comme surnaturels pour s'en préserver.
s uns portaient suspendus au col de petits phallus que les
tins nommaient *mutonium*, ainsi que les appelle le sati-
que Lucilius, ou *fascinum*, comme les nomme Horace.
autres portaient sur la tête des guirlandes de la fleur nommée
barre, de peur d'être charmés par une mauvaise langue.

La croyance au mauvais œil est encore très-répandue en
ient; elle l'est également parmi les peuples d'Afrique, et
apperton nous apprend qu'à Bacbacgié on entretient sur la
ce du marché une autruche privée, afin d'écarter le mau-
is œil (4).

Mais il n'y a peut-être pas de pays où les effets du mauvais
l soient plus redoutés qu'en Epire, en Illyrie et surtout en
lmatie. Les habitants de ces contrées, dont une grande par-
appartient à la race slave, croient fermement qu'il existe
rmi eux des personnes douées du pouvoir de fascination.
ici comment un jeune écrivain a rendu *en langage ro-
ntique* les croyances dalmates à cet égard :

« C'est une croyance du pays des Dalmates, dit-il, qu'il y
es hommes dont la destinée fatale est d'apporter *le mal-
ur, la souffrance, la mort* aux êtres qui attirent d'eux un
gard *d'intérêt, d'amitié, d'amour* ou *d'admiration*. L'in-
férence rend leurs yeux *ternes* et *inoffensifs; la haine, la
reur* ne leur donne que des éclairs sans danger; leurs re-
rds ne *tourmentent, ne consument, ne tuent, ne détruisent*

1) Pouqueville, *Voyage en Grèce*, tome IV, p. 408.
2) Pétrone, sat. 805.
3) Idyl. VI.
4) *Voyage en Afrique*, tome I, page 326.

que lorsque leur cœur a conçu une *intention*, un désir, vœu pour *le bonheur*, *le plaisir*, *la conservation* de ce q eu le malheur de les attirer (1). »

Les uns pensent que c'est un mal héréditaire; les a disent que c'est l'effet des sortiléges des sorcières, « qui r vent de Satan, au moyen d'une cérémonie affreuse, un qui a le pouvoir de communiquer son influence à celu qui tombent les larmes qui lui échappent. On raconte les sorcières surprennent souvent l'enfant nouveau-né dant l'absence de sa mère, enlèvent un de ses yeux et tent à sa place l'œil satanique dans lequel brille une éti ravie au brasier qui dévore les damnés (2). »

On dit aussi que les glaces dans lesquelles se regard personne douée du mauvais œil se brisent aussitôt en éclats (3).

Les Italiens en général, et surtout les habitants du ro de Naples, croient encore, comme leurs ancêtres, au p de la fascination et à celui du mauvais œil. On nomm ples cette croyance très-populaire *la jetatura* (4), et l'e ploie différents moyens pour s'en garantir. Une corne naturelle, soit de corail, qu'on place dans sa maison, s à sa montre ou au cou, est considérée comme un ex préservatif (5). Quand on craint un mauvais regard, agiter l'amulette, en ayant soin d'en tourner la pointe celui qu'on redoute. On s'en préserve également en r vivement la colonne d'air qui existe entre l'œil du *jeta* ce qu'il regarde; un verre d'eau, par exemple, jeté

(1) *Le mauvais œil*, page 1.

(2) *Le mauvais œil*, page 20.

(3) On croyait autrefois que les yeux des femmes qui avaient leur trues étaient tellement infectés, qu'ils tachaient et souillaient le ou elles se regardaient, et que cette tache était difficile à enlever.

(4) La jetatura est le sort qu'un méchant peut jeter sur vous regard. Prenez un gros crapaud, jetez-le dans un bocal rempli d'e vin. Il y meurt; mais les yeux ouverts. La personne qui regardera de ce crapaud dans les vingt-quatre heures de son décès, aura la et tombera en syncope. On peut consulter sur la jetatura un ouvr lien de Nicolas Volitta.

(5) C'est l'ancienne amulette des Romains (le phallus, mutonia num) sous une forme plus décente.

…e remplit parfaitement le but qu'on se propose en pa…
…cas.

…n peut comparer l'action du *jetatore* à celle d'un serpent …l'un crapaud regardant fixement un oiseau qui chante au … d'un arbre, et le forçant de chute en chute à tomber dans …ueule (1).

…ette croyance n'est point particulière aux peuples orien…x, ni à ceux du midi de l'Europe. On la retrouve au con…re établie très-fortement encore chez les peuples d'origine …ique. La superstition du regard existe toujours dans nos …npagnes, où elle a même quelquefois des suites funestes …ur les personnes en butte à cette étrange accusation. Nous …ons remarqué qu'elle s'est principalement conservée dans …s provinces de France dont les habitants sont de race primi…ve, tels que les Basques, les Auvergnats, les Normands et les …retons. « Si vous passez près d'une femme bretonne qui tient …n nourrisson sans la saluer, la mère vous suivra d'un œil in…iet, car vous aurez jeté un mauvais œil sur son enfant ; et …n'y a que les amis du démon qui passent près d'une nour…e sans lui souhaiter la bénédiction du ciel (2). »

La grande analogie qui existe entre les croyances populai…s des Bretons et celles des Irlandais est certainement une …n forte preuve de l'origine commune de ces deux peuples. …n croit aussi en Irlande que la nuit du premier de mai est …rticulièrement dangereuse en raison du pouvoir qu'ont en

(1) Il existe dans le Haut-Canada des serpents qui, plus que d'autres, … grandes propriétés de fascination sur le regard et l'odorat. Un voyageur …glais raconte plusieurs faits de ce genre dont il a été récemment té…in, ainsi que celui d'une jeune fille qui était allée un jour d'été qu'… …ait très-chaud étendre du linge sur des buissons voisins de la maison. … mère, trouvant qu'elle ne venait pas assez tôt, et la voyant debout à … certaine distance, l'appela plusieurs fois : elle ne répondit pas. A la fin … mère s'approcha : la fille était pâle, immobile, et comme fixée à sa … ce ; la sueur lui découlait du front ; ses mains étaient fermées par un …uvement convulsif. Un gros serpent à sonnette étendu sur une pou… …-à-vis de la jeune fille, tournait sa tête de côté et d'autre, et tenait ses …x constamment attachés sur elle. Sa mère lui donna un coup de ba…ette ; il décampa. La jeune fille, revenue à elle, fondit en larmes ; … …it si faible et si agitée, qu'elle n'avait pas seulement la force de marcher.

(2) *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 65.

ce moment les esprits infernaux. C'est également dans cette nuit-là que l'influence du mauvais œil est beaucoup plus redoutable. Aussi les nourrices se gardent-elles bien de se promener alors en plein air avec leurs nourrissons; car les enfants sont surtout exposés aux influences perfides de ce pouvoir diabolique. Mais nul n'est à l'abri de ses atteintes; la jeune fille, pas plus que le laboureur, ne peuvent garantir leurs mains des tumeurs produites par le souffle empoisonné de l'esprit malin.

On attribue en Ecosse à la personne qui porte un mauvais œil le pouvoir de frapper de maladie, de folie même celle qu'elle regarde.

On croit au mauvais œil en Russie, en Allemagne, en Norwége, tout comme en Espagne et à Naples. César, Cicéron, Virgile, Horace, Byron et Napoléon y croyaient; ces hommes-là nous valaient bien!...

Il y a une autre sorte de fascination nommée communément prestige, que l'on confond souvent avec celle dont nous venons de parler, et qui fait que l'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. Les Hébreux nommaient également *me... phim* ceux qui usaient de fascination par les yeux et ceux qui, changeant les objets, les faisaient voir tout autres qu'ils n'étaient réellement. C'est par ce moyen qu'on peut apercevoir des choses surnaturelles et merveilleuses là où l'on ne devait s'attendre qu'à rencontrer des choses naturelles et ordinaires. Il nous semble difficile de pouvoir attribuer ces changements à l'art du magicien ; aussi les a-t-on toujours regardés comme l'œuvre d'un pouvoir surnaturel. Ce fut par la magie des prestiges que les enchanteurs de Pharaon firent apparaître des serpents, des grenouilles semblables à celles que produisit la baguette d'Aaron, et que l'eau du Nil parut être de couleur de sang. Simon, Pases, Apollonius et Jamblique opérèrent également par la fascination les choses étranges qu'on leur attribue.

Les siècles du Bas-Empire furent ceux pendant lesquels les enchanteurs et les magiciens parurent en plus grand nombre, et les historiens grecs ne tarissent pas sur les choses mer...

mes qu'ils en racontent. Voici une de ces histoires qui date u XIIe siècle, et qui est rapportée par Nicétas dans la vie de pereur Manuel Comnène :

« Il y avait alors à Constantinople, dit Nicétas, un célèbre gicien nommé Sicidites, qui possédait un si grand pouvoir fascination, qu'il faisait voir aux hommes tout ce qu'il vou-it, et remplissait leur esprit d'une si grande crainte par ses anges visions, qu'ils étaient parfois longtemps à s'en re-ttre. Un jour qu'il était à une des fenêtres du palais impé-l qui regarde sur la marine, occupé à converser avec quel-es courtisans, il aperçut une petite barque qui entrait dans port, chargée de poterie. Sicidites, s'adressant en ce moment x personnes qui l'environnaient, leur demanda ce qu'elles donneraient s'il leur faisait voir un spectacle des plus diver-ants. On convint d'une récompense, et le magicien reprit sitôt : « Vous voyez tous cette barque chargée de poterie i entre dans le port, et vous devez remarquer avec quel soin conducteur cherche à éviter l'abord des autres barques l'environnent, dans la crainte que le choc qui résulterait leur contact n'endommageât sa fragile cargaison. Le voilà ntôt sur le point d'arriver au lieu où il pourra la considé-comme étant à l'abri de tout accident. Eh bien! dans un tant, vous allez voir cet homme si prudent détruire lui-me les objets de ses soins, et s'acharner à les briser, jusqu'à qu'il n'en reste plus un seul qui soit entier. »

En effet, à peine Sicidites eut-il prononcé ces paroles, 'on vit le batelier, se levant du banc où il était assis, frapper coups redoublés sur les pots, les cruches et les autres objets même nature dont sa barque était chargée, et ne cesser œuvre de destruction que lorsque toute sa cargaison eut é mise en pièces; ce qui étonna grandement et fit en même mps beaucoup rire les spectateurs. Mais quand l'œuvre de struction fut achevée, ce pauvre batelier voyant le dégât ir-éparable qu'il venait de faire, commença à se lamenter amè-ment : plusieurs personnes lui ayant alors demandé quel ait le motif qui avait pu le porter à commettre un tel acte de lie, il leur répondit en pleurant à chaudes larmes : « Qu'au

moment où il allait aborder le rivage, il avait vu tout-à un énorme serpent, ayant une crête couleur de feu, au milieu de ses pots, qu'il semblait entourer de ses longs le regarder d'un œil étincelant de colère et ouvrir sur l gueule énorme prête à le dévorer. A cette vue aussi effi qu'inattendue, il avait saisi sa rame et cherché à assom reptile. Mais celui-ci, changeant à chaque instant de n'avait cessé de se mouvoir dans tous les sens, jusqu'à les pots aient été entièrement brisés par les coups qu'i chait à porter à son ennemi, qui avait ensuite dispar qu'il pût dire ce qu'il était devenu (1). »

Une autre espèce de prestiges est celui au moyen des enfants peuvent voir dans des miroirs, ou sur le gles, la figure des voleurs, et si clairement, qu'ils ont désigné les auteurs, jusqu'alors inconnus, de larcins quels on avait rien pu découvrir. Voici un trait fort sur la divination par le miroir, très-usitée chez les a et à laquelle il est fait souvent allusion dans la Bi scène que nous allons raconter se passa il y a deux a M. Salt, consul anglais au Caire. M. Salt s'apercevait quelque temps qu'on le volait, et il ne savait pas sur rêter ses soupçons; on lui conseilla de s'adresser à u grebin qui, par certaines pratiques, pouvait faire déco voleur. A la sollicitation de plusieurs Anglais, dont la sité était excitée, le consul fit venir le magicien. Il de un enfant au-dessous de dix ans, lui traça dans la mai ques caractères autour d'une large tache d'encre qui miroir, et recommanda à l'enfant de regarder attenti dans la tache; en même temps, il faisait brûler de l'en de petits morceaux de papiers, sur lesquels il avait aus des caractères. Au bout de peu de minutes, l'enfant homme qu'il décrivit et qu'il reconnut pour un des ouvr travaillaient dans le jardin, et fut le chercher. Celui-ci le larcin au grand étonnement de la compagnie. M. Lane, qui vient de publier à Londres un ouvrage

(1) Nicétas, lib. IV. *Annal. sub manuele.*

eurs et les coutumes des Egyptiens modernes, et auquel us avons emprunté ce récit, était présent à cette curieuse ne de divination, et il raconte plusieurs autres anecdotes même maugrebin ; il donne même la formule que ce magien lui communiqua. Les Orientaux n'hésitent pas à adttre qu'un homme a le pouvoir de faire voir les absents, et me les morts, puisque M. Lane assure que l'enfant dont us venons de parler a décrit parfaitement Shakespeare et n costume (1).

Le célèbre Cagliostro se servait également, dans sa manière deviner, d'un enfant qu'il nommait *Pupille* ou *Colombe*, qu'il plaçait devant une carafe d'eau, où il voyait tout ce 'il voulait qu'il y vît.

Jean de Salisbury, évêque de Chartres, mentionne une esce de devins appelés *specularii*, qui prédisaient l'avenir et onçaient différents secrets en consultant des miroirs et utres surfaces polies et réfléchissantes (2).

Cette prétendue faculté que l'on attribue aux enfants a été refois le sujet de bien des discussions subtiles de la part s savants. Pomponace, Frascator et Fernel, parmi les mones, ont émis à cet égard des opinions différentes, mais s s'accordent néanmoins toutes à reconnaître, dans ce genre ticulier de fascination, l'agence d'un pouvoir surnaturel. rnel rapporte avoir vu un homme qui faisait, à force de chars, apparaître dans un miroir diverses figures et images, dis caractères, au moyen desquels un enfant faisait connaître x personnes présentes ce qu'elles désiraient savoir. Ces signes ient si clairement tracés, que tous les spectateurs pouvaient

(1) M. Léon de la Borde a raconté il y a deux ou trois ans la même hisire dans la *Revue des Deux-Mondes*, avec les mêmes circonstances. Le vant voyageur prétend avoir appris du même maugrebin le secret de déuvrir les voleurs et l'avoir pratiqué longtemps lui-même avec succès. Il à cet égard beaucoup plus loin que M. Lane. Ce qu'il y a de plus cerin, c'est que ces deux personnes ont été témoins d'un fait dont nous déons tous les savants de l'Europe de donner une explication satisfaisante.

(2) *Polycratas, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*, t. I, 32. — Jean Salisbury ou Sarisbery, vivait au XIIe siècle; c'était un prét vertueux et un des plus beaux esprits de son siècle. L'ouvrage cité plus ut a été traduit par Mézeray, sous le titre de *Vanités de la cour*.

les voir; mais l'enfant avait seul le pouvoir d'en expliq sens. Fernel ajoute qu'il était impossible de rien compr aux paroles prétendues sacrées que prononçait le maj paroles qui n'étaient sans doute que quelques noms bi semblables à ceux que les cabalistes donnent aux pri élémentaires, ou ceux plus horribles encore des princ démons (1).

Saint Augustin a dit, en parlant des différentes espè fascination : « Qu'il n'y a sens corporel que le diable ne p occuper, et dont il ne puisse se jouer à son plaisir lor Dieu le permet. Ce mal diabolique, ajoute le saint doct se glisse par les pores ouverts des sens, se donne aux fig s'accommode aux couleurs, adhère aux sons, se suppose odeurs, se coule aux saveurs, et, par je ne sais quel m offusque et comble les conduits de l'intelligence (2). »

Saint Thomas d'Aquin pense que cette fascination des fants ne doit point être attribuée, comme l'ont fait quelqu vants, aux facultés et à la puissance de la nature pure et in taminée de l'âge puéril; mais il la considère comme l'œuv démon, qui peut produire des choses qui paraissent mer leuses, tant par le mouvement local des humeurs du c humain que par celui de leurs facultés sensitives.

Le pouvoir de découvrir les voleurs qu'ont possédé, vant les traditions populaires, les magiciens de tous les siè fait toujours partie des attributions des sorciers moderne cette croyance est encore profondément enracinée dans prit du peuple de nos campagnes. Voici à ce sujet une singulière aventure, que nous avons entendu raconter, il fort peu de temps, dans un village des montagnes d'Auverg par la personne même à laquelle elle était arrivée. On v par ce récit qu'en fait de prestiges et de divination, nos s ciers auvergnats ne le cèdent en rien à tous les maugrel d'Egypte.

(1) Fernel, *De abditis rerum causis*, lib. II, cap. II. Fernel, médeci mathématicien célèbre, était médecin du roi Henri II.
(2) *De trinitat.*, lib. IV, cap. II.

Une assez forte somme d'argent fut dérobée, dans le cou-
de l'année dernière (1836), à un riche fermier des envi-
de Saint-Gervais. Toutes les recherches que l'on fit pen-
fort longtemps pour découvrir le voleur ayant été
uctueuses, le fermier se décida à réclamer l'assistance d'un
bre sorcier du voisinage. Celui-ci promit de donner les
eignements les plus positifs sur l'auteur du vol; et après
ques cérémonies indispensables et la lecture de certaines
ules magiques contenues dans un vieux grimoire, le sor-
ayant placé un seau d'eau fraîche au milieu de la cham-
dit au fermier d'y regarder attentivement, et qu'il y
cevrait la figure de la personne qui l'avait volé. En effet,
out de quelques instants, le fermier vit distinctement
le *cristal de l'eau* la figure d'un habitant de son village,
connaissait parfaitement, et sur le compte duquel il
ait eu jusqu'à ce moment aucun soupçon. Ne croyant pas
nmoins que la preuve qu'il avait alors devant les yeux fût
sante pour obtenir judiciairement la restitution de son
nt ou la condamnation du coupable, il résolut de tirer au
s quelque vengeance de ce dernier, et il demanda au
er de lui en fournir les moyens. Celui-ci lui remit une
gle, et lui dit que s'il l'enfonçait dans un endroit quel-
ue de la figure qu'il avait devant lui, il pouvait être as-
que l'individu auquel cette figure ressemblait en éprou-
it le même mal que si la piqûre était faite sur sa propre
onne. Le fermier prit l'épingle, l'enfonça dans l'œil gau-
du prétendu voleur et retourna chez lui, tout préoccupé
opération magique à laquelle il venait de prendre part,
pouvoir néanmoins se persuader que les choses extraor-
ires qu'on lui avait fait voir n'étaient pas le résultat de
lque trompeuse illusion.

Mais quelle fut la surprise de notre homme en apprenant,
n retour au logis, que son voleur, ou du moins celui qui
avait été désigné comme tel par le sorcier, venait de s'ébor-
r en traversant une haie, au moyen d'une longue épine
lui était entrée dans l'œil gauche. On peut bien penser
un fait semblable, qu'on n'a pu tenir longtemps secret, a dû

Lemaus :

Quand on voit a été commis et que l'au[teur est in]connu, il faut, pour le découvrir, que la per[sonne lésée se] rende, le lundi, à jeun, à la fontaine de Sai[nt-... qu'elle] jette ensuite dans l'eau de cette fontaine plus[ieurs morceaux] de pain, en prononçant à chaque morceau le [nom des] personnes qu'elle soupçonne. Le morceau q[ui ...] est celui du voleur. Cette coutume nous [paraît un] des derniers vestiges du culte des élémen[ts qui faisait] partie de la religion druidique ; nous croyons [que la superst]ition suivante doit avoir la même origine :

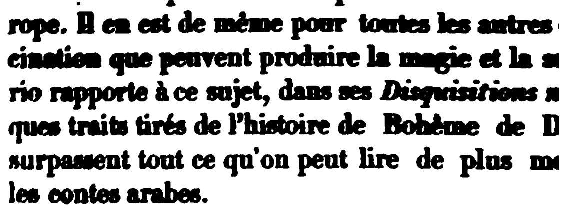
Lorsque les habitants de la côte de Bretag[ne ... veulent] trouver le corps d'un noyé, ils mettent un peti[t cierge allumé] sur un pain qu'ils abandonnent au fil de l'eau[, persuadés] eux que le doigt de Dieu le fera s'arrêter au li[eu où se] trouve le cadavre. Les habitants du Quercy j[ettent dans] l'eau un morceau de pain bénit pour retrou[ver les] noyés.

La croyance aux devins et aux bohémiens e[st encore] répandue dans les campagnes de la Basse-Nor[mandie ; on se] sert des premiers pour découvrir les voleurs e[t les objets vo]lés ; on croit que les seconds peuvent prédire l'

'art de créer des prestiges et de fasciner la vue au moyen harmes et d'autres sortiléges était en grande considéra- chez les nations scandinaves. Le pouvoir qu'ils at- aaient à cet égard à leurs sorcières ou Galdrakinnas était ment étendu, qu'on croyait qu'elles pouvaient dérober ceux lles voulaient protéger à toutes les recherches de leurs mis. Parmi les nombreuses histoires de ce genre que l'on ve dans les anciennes traditions scandinaves, nous citerons uivante, tirée de l'*Historia eyranorum,* connue également le nom de *Saga eyrbiggia,* que Webster a traduit en an- s et inséré dans ses *Antiquités du Nord* (northern antiqui- : la voici :

Geirada, sorcière renommée, avait résolu de faire périr o, fils d'une autre sorcière nommée Katla, qui avait é la main de sa belle-fille dans une dispute. Elle dépê- à cet effet des meurtriers, qui revinrent sans avoir pu ontrer Oddo, ayant été dupes des ruses employées par sa e pour le soustraire à leurs recherches. Ils rapportèrent à rada qu'ils avaient trouvé Katla seule, occupée à filer une se quenouille de chanvre. « Imbécilles, leur dit la sor- e en colère, cette quenouille était l'homme que vous cher- z. » Les meurtriers retournèrent aussitôt sur leurs pas, ent la quenouille et la brûlèrent; mais Katla avait déjà ngé le déguisement de son fils, qui bondissait en ce mo- t devant la porte de la maison, sous la forme d'un che- u. Une autre fois, elle le cacha sous celle d'un pourceau. in, la dernière fois que ces hommes revinrent, la servante Katla, qui guettait leur arrivée, vint annoncer à sa maî- se qu'ils étaient accompagnés d'une personne couverte n manteau bleu. « Tout est perdu, s'écria aussitôt la sor- e; cette personne est Geirada elle-même, contre laquelle enchantements n'ont aucun pouvoir. » En effet, le parti

e coutume est très-ancienne, comme on peut le voir dans les notes de ale sur Jamblique et dans le glossaire de Lindenbrock *In leges anti-* . Zara et Peucer disent qu'on découvrait les voleurs par le mouve- t d'une hache plantée à un pieu ou à une longue perche. D'autres fai- nt métier de découvrir les voleurs et les vols par le moyen d'une as- be.



rope. Il en est de même pour toutes les autres
cination que peuvent produire la magie et la s
rio rapporte à ce sujet, dans ses *Disquisitions*
ques traits tirés de l'histoire de Bohême de D
surpassent tout ce qu'on peut lire de plus m
les contes arabes.

Vers la fin du XIV[e] siècle, dit Dubravius, Wi
l'empereur Charles IV, ayant épousé la fille d
vière, ce dernier, sachant que son gendre avait
culier pour tout ce qui tenait à la magie, fit ve
où ils étaient fort nombreux, un chariot rempl
pour égayer les fêtes qui devaient suivre les no
Tandis que les plus habiles d'entre eux étaient
cher quelques nouveaux tours pour amuser la
magicien de la maison de Winceslas, nommé Z
l'appartement où la cour était assemblée, en ou
che énorme, qui paraissait fendue jusqu'aux
vança ainsi sans dire un mot vers le premier m
de Bavière, et l'avala tout entier avec ses vêtem
tion de ses pantoufles, qu'il trouva sans doute
qu'il cracha aussitôt loin de lui. Après ce tour
sentant néanmoins son estomac un peu emba
vers un baquet rempli d'eau qui était près de là

nait le roi de Bohême dans ses promenades, on aurait dit
l nageait à sa suite; et quand ce prince sortait en litière,
o le suivait dans une autre, portée par des coqs. Il changea
jour trente bouchons de foin en autant de truies grasses,
l vendit ensuite fort cher à un riche boulanger de Prague,
ui recommandant de ne point les laisser entrer dans l'eau.
s le boulanger ayant un ruisseau à traverser pour s'en re-
rner chez lui, et oubliant l'injonction du magicien, n'aper-
bientôt, au lieu de ses truies, que des bouchons de foin flot-
sur l'eau. Plein de colère contre Zyto, il courut aussitôt
maison, afin de le forcer à lui rendre au moins son ar-
t. Il le trouva couché sur un banc, où il paraissait profon-
nent endormi, et il l'empoigna par une jambe pour le ré-
ler. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'il sentit que cette
be s'était détachée du corps du magicien, et qu'elle lui
ait dans la main! Il fut rempli d'une si grande crainte,
il sortit sans se plaindre de la friponnerie dont il venait
tre victime.

Lorsque Zyto assistait aux banquets de la cour, il s'avisait
lquefois de faire prendre aux mains des convives la forme
n sabot de cheval; de manière qu'ils ne pouvaient s'en ser-
pour manger. Il faisait ainsi mille tours des plus surpre-
nts, qui amusaient beaucoup son maître, mais qui ne plai-
nt point autant aux courtisans qu'il prenait pour les ob-
de ses plaisanteries.

Le père Delrio raconte encore que deux célèbres magiciens
tant rencontrés à la cour d'Elisabeth, reine d'Angleterre,
nvinrent entre eux qu'ils s'obéiraient mutuellement en tou-
s choses. L'un d'eux commande aussitôt à l'autre de mettre
tête à la fenêtre de l'appartement où ils se trouvaient; ce
'il n'eut pas plus tôt fait, que son front parut chargé d'un
mense bois de cerf, au grand amusement des spectateurs,
i rirent beaucoup à ses dépens. Mais quand son tour vint
'être obéi par son confrère, il lui ordonna de se tenir debout
ntre la muraille qui, s'ouvrant au commandement du ma-
icien, l'engloutit aussitôt, et jamais on n'entendit depuis par-
r de lui.

senta devant ce prince, et lui proposa de rend
autour du château, que ceux qui y étaient enf
voir sur la mer qui les entourait un pont asse
mettre à dix hommes d'y passer de front ; ne
voyant cette merveille et craignant d'être pri
se rendissent aussitôt à discrétion. Le duc de
mant s'il pensait que ses gens pourraient pas
ce pont magique ; ce qu'il n'osa point lui pr
que si un seul de ceux qui passeraient dessus
le signe de la croix, il était bien certain que le
rait, et que tout ce qu'il porterait alors tombe
Là-dessus, le duc se prit à rire, et plusieurs j
qui étaient présents le prièrent d'accorder au
mande, et de leur permettre de tenter l'avent
tant de s'abstenir de tout signe de croix et de
que extérieure de dévotion pendant tout le t
raient sur le pont. Mais le comte de Savoie, e
la tente du duc d'Anjou, reconnut aussitôt l'
être le même homme qui avait tout récemme
teau qu'ils assiégeaient aux mains de sire Cha
qui l'occupait en ce moment, en persuadant à
la reine de Naples, au moyen de déceptions m
mer allait s'élever au-dessus des murailles et l

la tente même du duc, trancher la tête à l'enchan- (1). »

genre de fascination, dont il est souvent fait mention les vieilles ballades écossaises, y est appelé *glamour*, qui signifie un pouvoir magique au moyen duquel on pe l'œil des spectateurs, en leur faisant voir un objet dif- nt de ce qu'il est réellement. C'est ainsi que dans le lai dernier menestrel, Walter-Scott décrit les transforma- us que le célèbre magicien sir Michel Scott pouvait opérer, moyen de son merveilleux grimoire, comme des opérations *glamour*; elles ne sont pas moins surprenantes que celles l'enchanteur Zyto, dont nous avons parlé :

It had much of glamour migth,
Could make a lady seem a knight;
The cobwebs of a dungeon wall
Seem tapestry in lordly hall;
A nut-shell seem a gilded barge,
A *sheelling* (2) seem a palace large,
And youth seem age, and age seem youth.
All was delusion, nought was truth (3).

Le glamour joue un grand rôle dans les histoires amoureu- de l'Ecosse. Les événements romanesques dont elles sont plies ont été conservés pour la plupart dans les nombreu- productions de la poésie populaire écossaise, la plus riche t-être de toute l'Europe ; et surtout dans ces vieilles bal- es, mine inépuisable d'aventures intéressantes et extraor- aires que Walter-Scott a exploitée le premier avec autant talent que de succès.

Le pouvoir de fascination qu'on prétendait que possédaient

1) *Chroniq.*, vol. I, page 392.
2) *Sheeling*, une hutte de berger.
3) *Lay of the last minstrel*, canto III, Stanza IX. — « Il possédait la nce et le pouvoir de glamour, au moyen desquels une dame peut pa- re un chevalier; qui peut donner aux toiles d'araignées d'un donjon parence des plus riches tapisseries, faire qu'une hutte ressemble à un is, et une coquille de noix à une galère dorée; le glamour peut donner jeune homme les traits d'un vieillard, et au vieillard ceux de l'adoles- ce : tout, dans cet art, n'est que délusion, et rien n'y est véritable. »

certains hommes servit longtemps d'excuse à plus d'une
blesse, que les gens les plus scrupuleux ne faisaient alors
cune difficulté d'attribuer aux charmes magiques empl
par les séducteurs, charmes auxquels ne pouvait résiste
vertu la plus austère. On raconte aussi que celle de plus d'
noble dame succomba jadis sous la puissance irrésistible
glamour, et la fin malheureuse de la jeune et belle com
de Cassilis, de l'illustre maison d'Hamilton, nous prouve
les châtelaines n'étaient pas plus que les bergères à l'abr
séductions et des fascinations de la sorcellerie.

L'événement qui amena la captivité et causa par sui
mort prématurée de la comtesse est raconté de différentes
nières dans le pays même où il est arrivé. La version la
accréditée dans le monde est que lady Jane Hamilton, fil
comte d'Haddington, fut mariée fort jeune, et contre s
clination, au comte de Cassilis, très-grave personnage, et
des plus zélés partisans de la ligue des Covenantaire
ajoute qu'avant cet hymen malheureux, le cœur de lady
était déjà engagé à un jeune et beau cavalier de la vil
Dunbard, nommé sir Jhon Faa, dont les mœurs élégan
l'amabilité contrastaient singulièrement avec la triste et
sade gravité du vieux puritain. Ce dernier, s'étant re
Londres en 1643, pour y défendre la sainte cause du
nant, sir Jhon, profitant de cette absence, se présenta a
teau du comte, suivi de quelques amis déguisés en bohém
et parvint à enlever la comtesse, qu'il détermina, non
peine, à le suivre en Angleterre. Mais le malheur voulu
le comte, étant revenu chez lui plus tôt qu'on ne l'attend
mit aussitôt à la poursuite des fugitifs, et les atteignit
qu'ils n'eussent franchi la frontière d'Ecosse. Un comb
suivit, dans lequel tous les ravisseurs furent tués, à l'e
tion d'un seul, qui parvint à s'échapper. Le mari victorie
mena sous le toit conjugal la coupable comtesse, qu'il d
d'abord à *Mensa et Toro*, et qu'il confina ensuite da
vieux donjon situé près du village de Maybole, où elle l
le reste de ses jours dans la douleur et la dévotion.

Mais il existe contre cette version une ballade très-

ige qui fut composée, dit-on, par le seul des ravisseurs de la mtesse qui ait échappé à la vengeance du comte lors du mbat dont nous avons parlé. Les faits rapportés dans cette llade sont les seuls qui soient considérés comme authentiques par toutes les matrones du comté d'Ayr, juges très-compétents en pareille matière, qui soutiennent d'un commun accord que la belle comtesse ne fut point enlevée par un baronet, mais par un véritable gypsie (bohémien), nommé Jhon Jhonie Faa, qui avait su gagner son cœur en employant des iltres et d'autres moyens magiques dont tout le monde sait ue les bohémiens possèdent encore les secrets. Mais ce fut rtout du charme de glamour ou de fascination dont Faa et s complices firent usage pour triompher de la vertu de la mtesse (1), charme contre lequel la femme la plus chaste opserait vainement de la résistance, sans le secours d'un morau de bouleau, d'un collier d'ambre ou d'une pierre arraée de la tête d'un crapaud, talisman dont n'était sans doute oint pourvue la comtesse, ou dont elle ne voulut point faire age. On dit qu'on peut encore se garantir de l'influence du lamour en tenant constamment les deux pouces fermés dans s mains, tant qu'on est en présence du fascinateur (2).

Quoi qu'il en soit, le témoignage de l'auteur de la ballade a emporté dans l'opinion populaire et même dans l'opinion ublique contre la version complaisamment répandue par les mis de la puissante famille de la comtesse, qui a toujours reté avec un orgueilleux dédain toute supposition d'une alance, même illégitime, avec la race maudite de Jhonie 'aa (3).

A l'appui de la ballade qui représente la comtesse de Cassi-

(1) Sae soon as they Saw her weel far'd face
They cast the glamour over her.
Ballad of Jhonie Faa.

(2) Le plus sûr moyen pour se garantir d'un sort est de tenir les poings rmés, en cachant les pouces sous les autres doigts.

(3) La comtesse de Cassilis laissa deux filles, dont l'une épousa lord undonald, bisaïeul de lord Cochrane, qui a fait beaucoup parler de lui, ous plus d'un rapport, depuis une trentaine d'années. L'autre épousa le élèbre Gilbert Burnett, qui fut depuis évêque de Salisbury.

lis comme ayant cédé aux ensorcellements d'un boh
qui n'était pas lui-même sans attraits personnels, on
dans les registres de la cour criminelle d'Edinbourg un
tence rendue en janvier 1644, c'est-à-dire quelques mo
lement après l'enlèvement de lady Cassilis, contre huit
miens, parmi lesquels figure le capitaine Jhon Faa
autres du même nom, qui les condamne à la peine d
pour avoir enfreint le statut du roi, qui défendait
dividus de cette caste errante de résider en Ecosse.
tence fut exécutée à Carlyle. On a supposé depuis, n
quelque apparence de vérité, que ce capitaine Faa
autre que le pauvre Jhonie Faa, le héros de la balla
trop heureux amant de la belle comtesse, que le vie
ritain fit prudemment prendre par les gens de justic
première occasion qu'il trouva, au lieu de le tuer bra
sur un champ de bataille.

On montre encore, à la porte inférieure d'une des t
du donjon de Maybole, où fut renfermée la noble am
malheureux Jhonie, huit têtes sculptées en pierre,
travail assez grossier. On prétend qu'elles représenten
des huit Bohémiens qui furent exécutés, comme nous
de le dire, pour réparer l'honneur offensé du comte,
tôt pour satisfaire sa vengeance.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Bohémiens péné
pour la première fois en Ecosse vers le milieu du XVI
durant le règne de Marie Stuart, sous la conduite d'un
Jhon Faa ou Faw, qui se faisait appeler lord ou comt
Petite-Egypte, et qui était bien probablement un des a
du capitaine Jhon Faa, exécuté en 1644. La famille Fa
servé jusqu'à ce jour une espèce de supériorité sur l
vagabonde des gypsies écossais, dont un grand nomb
dividus est fixé, depuis fort longtemps, dans les envi
Dunbar.

Nous venons de voir que l'opinion populaire, au
des causes qui amenèrent l'enlèvement de lady Cassi
mettait l'emploi de certains charmes dont la com
était connue des Bohémiens, et qui avaient le pouvoir

a volonté, d'ensorceler, en un mot, ceux à l'égard on en faisait usage. Cette croyance est tellement an- u'il serait impossible d'en tracer l'origine. L'effica- iltres magiques a fait de tout temps partie des croyan- aires. Ces sortes de breuvages, employés quelquefois ine et la vengeance, l'ont été plus souvent encore ter des désirs amoureux ou pour satisfaire quelque rutale.

ecs croyaient à l'action des philtres, et ils étaient age parmi eux. Il paraît que la composition en était t secrète, car on n'en trouve qu'une ou deux dans qui a recueilli avec beaucoup de soin les choses cu- ı merveilleuses de son temps. « Le vin, dit-il, dans fait étouffer un surmulot est un philtre qui rend es impuissants, et qui empêche les femmes de conce- »

cide dit très-sérieusement que la racine de *ciclamen cissos*, qui est une espèce de tithymale, pelée et mise es, est un préservatif certain contre ces espèces de ue les Grecs nommaient philtres (2).

omme les anciens étaient très-avides de tout ce qui our faciliter les moyens de satisfaire leurs passions, es que l'on prétendait posséder le pouvoir d'exciter à étaient les plus nombreux et les plus recherchés. us contenterons de citer ceux dont l'efficacité passait plus particulièrement reconnue. Les poètes grecs et souvent vanté la vertu de l'*hippomanès*, qui est eau de chair que les anciens disaient être attaché à la oulain au moment de sa naissance, mais qui en est, ire, séparé par la membrane *amnios* (3). On rap- Cœsonia, femme de Caligula, croyant le fixer près

ée, *Therpsicos*, *lib. de veneris*.
or., lib. II.
ppomane se compose d'un et souvent de plusieurs morceaux és par le sédiment de la liqueur épaisse de l'allantoïde. La ju- le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hip- et les anciens se sont encore trompés en assurant qu'elle le l'instant. » Buffon, tome x, page 231.

d'elle au moyen d'un philtre amoureux, jeta dans sa c... un morceau d'hippomanès (1). Mais ce breuvage, au li... produire sur l'empereur l'effet qu'en attendait Cæsoni... rendit furieux. Depuis ce moment, l'imagination égaré... tyran ne lui permettait pas de prendre plus de trois h... d'un sommeil à chaque instant troublé par les rêves les... affreux. Il passait le reste de la nuit à errer, en attend... jour, sous les vastes portiques de son palais (2).

L'athée Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, da... accès de frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui ... donné sa maîtresse; mais si l'on considère la multitud... suicides que la doctrine impie et scandaleuse d'Epicure, ... était celle du philosophe romain, produit tous les jours p... nous, il ne sera point nécessaire de recourir au philtre p... trouver la cause de cette mort. Il est d'ailleurs constant q... tête de Lucrèce était, depuis quelque temps, dérangée par ... bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désesp... système du néant, système qui détruit l'empire de la divi... et enlève à l'homme les consolations de la religion, les s... réelles qu'il puisse trouver dans l'adversité.

La sorcière dont parle Théocrite dans sa seconde idylle ... boire à son amant, pour l'exciter à l'amour, du vin dans l... quel elle a fait infuser un lézard pulvérisé.

Saint Jérôme rapporte, dans la *Vie de saint Hilari...* qu'un jeune homme de Gaza en Palestine, ne pouvant j... d'une fille qu'il aimait ardemment, fut consulter les prêt... du temple d'Esculape à Memphis, qui lui donnèrent une la... de cuivre, sur laquelle étaient gravées certaines figures mon... trueuses, ainsi que des paroles magiques, en lui recomman... dant de la placer sous le seuil de la porte de la maison ... celle qu'il convoitait. Ce qu'il n'eut pas plus tôt fait, que ... fille commença à faire la folle, arrachant sa coiffure et co... rant toute échevelée comme une ménade, grinçant les de... et appelant à haute voix celui dont elle avait jusqu'à ce j...

(1) « Cui totam tremuli frontem Cœsonia pulli infundit. » Suétone.
(2) *Idem.*

été la passion. Il fallut, pour guérir cette fille d'une telle ie, la conduire devant le saint hermite Hilarion, auquel le ble confessa par la bouche de la possédée « la manière dont s'était emparé de l'esprit de cette jeune fille au moyen d'un rme magique placé sous la porte de sa demeure. « Se licio lamina strictum, et ligatum subter limen domus puellæ teri. »

Plusieurs ingrédiens jadis employés par les anciens dans la nposition des philtres amoureux servent encore de nos rs aux mêmes usages. Tels sont, par exemple, les os d'une nouille verte qui aura été mise pendant quelques jours s une fourmilière, le poil du museau de la hyène et celui bout de la queue d'un loup. La racine de mandragore, le ntopodium, le phiteuma, la catanance ou ongle de chat, otelydon et le diorenium sont des plantes que Théophraste Dioscaride indiquent comme ayant des vertus qui les font hercher des sorciers et des magiciens. Porta et Vanhelnt, parmi les modernes, se sont beaucoup occupés de la nposition de ces breuvages magiques, dans lesquels le mier fait entrer la mumie comme ingrédient principal.

Le Loyer a consacré un chapitre entier de son ouvrage sur apparitions à rapporter un plaidoyer fort curieux prononcé s la fin du xvie siècle devant le Parlement de Paris, sur pel du juge de Laval. Un jeune homme était accusé d'avoir ployé des poudres magiques, mises dans un rouleau de chemin vierge, sur lequel étaient tracés des caractères inmus, qu'il avait jeté dans le sein d'une fille, avec l'intenn d'en jouir et de l'épouser. Cette tentative avait causé à la ne personne une maladie fort grave. Les avocats des deux rties firent à cette occasion assaut d'érudition ; mais celui i soutenait la criminalité du fait imputé au jeune homme mporta sur son adversaire dans l'esprit des juges. Il fut déré coupable d'avoir, par l'emploi de maléfices et de sortiges, cherché à gagner l'affection de la jeune fille et de l'avoir t tomber dans une maladie de langueur, qui avait fait ngtemps désespérer de ses jours. La cour, en conséquence, nfirma la sentence des premiers juges. Cet arrêt, qui est du

16 avril 1580, fut prononcé par le célèbre Pibrac, alo
sident à mortier au Parlement de Paris.

Voici un fait très-récent qui prouve combien les cro
populaires ont peu changé pendant les deux siècles e
qui se sont écoulés depuis la sentence prononcée par P
On écrit de Tarbes, en date du 9 avril 1838, qu'une
fille de la commune d'Azereix, se voyant délaissé
l'homme qu'elle aimait, résolut de rallumer dans son
des feux qui semblaient prêts à s'éteindre. Aidée des c
de sa mère et de la science d'une sorcière de grand r
elle composa un breuvage magique, dont la merve
vertu devait infailliblement lui ramener l'infidèle. On e
pour composer ce philtre le cadavre d'un enfant, on le
et on l'exposa dans un pot pendant un temps donné à l
d'un feu très-ardent; puis la boisson sortilége fut ser
jeune homme, qui n'eût garde d'en soupçonner la pui
magique. Mais une sœur de la jeune fille, poussée san
par un sentiment d'humanité, divulgua le mystère ava
le breuvage ait produit l'effet si impatiemment attendu
récit, qui était accompagné de détails fort bien circonst
l'imagination du jeune homme s'est allumée, et l'on
qu'il est en proie à une fièvre délirante qui inspire
rieuses inquiétudes (1).

Il existait également des charmes qui pouvaient pro
ceux qui les employaient un pouvoir extraordinaire su
tres personnes. Tels étaient les sortiléges dont on accu
maréchale d'Ancre d'avoir fait usage pour s'emparer d
prit de Marie de Médicis. On connaît la réponse spiritue
la Galigaï fit à ses juges, ce qui ne les empêcha pas de l
damner à mort pour fait de judaïsme, de sortilége et d
gie, qu'on qualifia crime de lèse-majesté divine et hu
après avoir écarté du procès tout ce qu'il y avait de s
pour s'arrêter à ce qu'il avait d'absurde.

On lit dans un vieux factum, présenté, en 1443, à la c
Parlement, par Anne de Beaufort-Canillac, veuve de

(1) *Gazette de France* du 16 avril 1838.

oy de la Tour, contre la vente du Livradois (1), faite par an II, comte d'Auvergne, surnommé le *mauvais mesnagier*, Morinot de Tourzel, que parmi les moyens mis en usage par dernier pour séduire le comte, il employa surtout les bons ices d'un gentilhomme nommé Aubert de Puychalin, que n accusait de disposer absolument de la volonté du comte, d'employer des moyens surnaturels et magiques pour se ndre entièrement le maître de son esprit. La sœur de ce uychalin, religieuse à Esteil, était fort liée avec une célèbre rcière de ce temps-là, nommée Blanche de Paulet, « qui fit, t le factum, certaines sorceries audit monsieur Jean, pour tenir, comme ils disaient, allié en amour audit messire Au-rt de Puychalin. » Cette sorcière cueillit certaines herbes, tre autres de la pervenche, et mit de l'encens, du cresme, is brouilla le tout ensemble, et fit faire un *brevet* (un écrit devise) qu'elle mit avec, et y avait audit brevet :

> Pour ce te donna la prèvenche,
> Que mon amour la t'enne venche.

Ces deux vers et la mixtion magique furent placés en dif-rents endroits. « On en mit, dit encore le factum, dans les bes de monsieur Jean, entre paus et drap. On en fit coudre dans sa manche et ailleurs sur lui, en son lit, en sa chambre autres lieux qu'il avoit coutume de fréquenter. La sorcière t soupçonnée et prise par la justice de Montboissier, et en n procès confessa toutes ces choses dessus dites et autres ; urquoi elle fut baillée aux gens de l'évêque de Cler-ont (2). »

Il existe une autre espèce de fascination ou de sortilége que plupart des auteurs qui en ont parlé ont toujours attribuée à force de l'imagination ; nous voulons parler de cet ensor-llement qui empêche l'usage du mariage au moyen d'une pération magique, que l'on nomme communément nouer aiguillette.

(1) Partie de la Haute-Auvergne.
(2) Dulaure, *Descript. de l'Auvergne*, p. 530.

Cette croyance est fort ancienne, puisqu'elle est menti
par Hérodote (1) et par Tacite (2); il paraît que l'on a touj
eu recours à des secrets naturels ou superstitieux pour s'op
ser aux mauvais effets des noueurs d'aiguillettes. On cr
pouvoir se préserver de ce maléfice si l'épouse laissait to
à terre l'anneau que l'époux lui donne à l'église; on pou
aussi le faire en renonçant au premier mariage et en co
tractant un second (3).

« L'Eglise, dit le P. Lebrun, s'est beaucoup mêlée et p
être à tort dans cette affaire; et non-seulement elle a ex
munié tous les noueurs d'aiguillettes, ce qui se conçoit, p
qu'ils font usage de sortiléges pour nuire au prochain,
elle a prescrit dans tous les Rituels des prières et des bé
tions contre ces sortes de maléfices, dont elle reconnaît
implicitement l'existence (4). »

La croyance aux philtres et aux autres charmes mag
pouvant exciter l'amour, causer des maladies ou procure
santé, est encore presque générale dans toute l'Europe p
le peuple des campagnes, et nous croyons qu'elle est une
celles que la civilisation aura certainement le plus de pein
déraciner et à extirper de l'esprit du vulgaire.

(1) Lib. II.

(2) *Annal.*, lib. IV. — Voyez, sur les noueurs d'aiguillettes, Bayle,
sa *Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 293.

(3) Nos ancêtres assuraient que le pivert est un souverain remède co
le sortilége de l'aiguillette nouée, si on le mange rôti, à jeun, avec du s
bénit, etc.

(4) Voici ce qu'on trouve dans le Rituel d'Evreux de 1606 sur l
noueurs d'aiguillettes, fol. 34 : « Si quando accidat, deo ipso permitte
at que infidelitatem seu libidinem hominum vindicante, ut conjugati a
quo maleficio fenoantur, adeo ut sibi invicem matrimonii debitum redd
nequeant, ad ecclesiastica statem remedia confugient, etc. — Missa aute
celebrata, sacerdos superpelliceo ac stola violacei coloris inductus, seque
tes preces super eos recitabit, etc. — Le P. Lebrun, t. I, p. 248.

CHAPITRE II.

Danses magiques. — Danse des morts et Danse macabre.

> Dictus et Amphion, Thebanæ conditor arcis
> Saxa Movere sono testudinis, et prece Blanda
> Ducere quo vellet (1).
> HORAT. *Art. poét.*, v. 394.

rcure que les anciens attribuaient l'invention de
juelle il donna trois cordes, par allusion aux trois
année (2). Cet instrument a acquis sous les doigts
un pouvoir magique. Ce fut avec son secours qu'il
s de Thèbes. Les pierres, sensibles à la douceur
ls, venaient d'elles-mêmes se placer les unes sur
rphée ne s'en servit pas avec moins de succès que
ope : il en jouait avec tant de perfection, que
ire semblait se plaire à ses accents. Les fleuves
t leur cours, les bêtes sauvages quittaient leurs
montagnes s'ébranlaient pour l'entendre.

on poétique fut l'origine de toutes les fictions po-
Grecs et des Romains sur le pouvoir magique de
ruments de musique, ainsi qu'on en peut voir des
ns le roman pastoral de Longus (3). Ces mêmes
nt ensuite adoptées par les peuples qui ont em-
mythologie païenne une partie de leurs croyances
es.

en a point été ainsi chez les peuples de la Scandi-
us devons faire remarquer que la première men-

it de même qu'Amphion, fondateur de Thèbes, attirait les
sons de sa lyre, et les conduisait où il voulait par la dou-
ents. »

icien Mercure, le Thot ou Thaut des Egyptiens, contempo-
et sans doute le même qu'Hermès Trismégiste. Les Egyp-
iples du midi ne comptaient que trois saisons.

ins Daphnis et Chloé l'effet merveilleux des sons de la flûte
le celle de Pan. P. 102 et 150, édit. de Paul Courier.

comme [illegible]
moins dans [illegible]
asiatiques [illegible]
paraît plus [illegible]
qu'elles sortaient de la Grande-Permie [illegible] Bia
s'étend entre la Dwina [illegible] Vers
qu'à la mer Glaciale (3). C'était dans la Permie
la mer Blanche, qu'était situé le temple de *Jou*
ame de la nature, père du feu et de la lumière
prême des Biarmiens (4).

Vainamoinen (5), une des trois principales
Finlandais, qui régnait sur la nature animée,
aux hommes les biens de la terre, fut l'inventeu
ment à cordes, nommé *Kandel* (1), dont on jouai
guitare. Lorsque le dieu présenta aux humains
son travail, il ne se trouva pas un mortel capa
aucun son. Alors, Vainamoïnen toucha avec ta
tion les cordes de cet instrument, dont il m
ceux de sa voix (6), « qu'on vit les sables se t
diamants, les meules de foin accourir d'elles-m

(1) Il est démontré que des peuples d'origine finnois

nge, les flots de la mer se calmer, les arbres se mouvoir en ence, et les ours s'arrêter avec vénération aux accents de yre du fils de Rawa (1), qui, saisi enfin lui-même par le me de sa magie, tomba dans une douce extase, et versa, ieu de larmes, un torrent de perles (2). »

e passage d'une ancienne tradition finnoise peut certaine-nt soutenir la comparaison avec la fable d'Orphée, et rap-era peut-être à quelques lecteurs le célèbre antique repré-tant Pan, le Vaïnamoïnen des Grecs, jouant de la flûte au tre de l'écliptique.

'instrument de musique inventé par le dieu des Finnois et radition que nous venons de rapporter étaient connus chez s les peuples du Nord. Les tribus finnoises ont toujours été sibles aux charmes de la musique. On raconte que, dans le siècle, une armée des Esthoniens (3), qui assiégeait un châ-t fort, cessa tout-à-coup les hostilités, en entendant les s d'une harpe qu'un prêtre chrétien fit entendre du haut remparts (4).

. est fait mention dans plusieurs anciennes ballades écos-es de la kandela, dont les sons magiques sont comparés à x de la lyre d'Orphée (5).

. la lyre et à la kandela, les Gallois et les Ecossais substi-ent plus tard la harpe, qui hérita également du pouvoir gique attribué à ces deux instruments. Ces peuples eurent si leur Orphée; Glaskyrion fut celui des Gallois, et Chau-le place au même rang que le fils de Calliope (6); mais le voir de la harpe de Glenkendie, le barde calédonien, sur-

) Père de Waïnamoïnen et de Ilmazaïnen.
) Schrotter, *Runnes finnoises.*
) Peuples de la Courlande et de la Livonie.
) Markel, *Die Vorzeit leifland*, t. I, p. 248.
) Dans une ancienne pièce de poésie intitulée : *An interlude on the ng of a gaist*, on trouve l'allusion suivante :

« And sune mareit the gaist the fle
And cround him King of Kandelie
And they gat them Betwene
Orpheus King and Elpha queen. »
Vol. I, p. 164.

) Chaucer's house of fame.

passe tout ce que l'antiquité a pu produire de plus mer-
leux :

« A sa voix, les poissons s'élançaient hors de l'eau, l
jaillissait des rochers les plus durs, et le lait coulait du
de la jeune vierge qui n'avait jamais été mère (1). »

On oserait à peine comparer à de semblables merveil
corps magique d'Oberon (2), qui, joué avec un certain
excitait à danser toutes les personnes qui n'étaient pas d
vertu irréprochable, et la harpe de Sigurd (3), dont les
cords faisaient s'agiter, dans la plus grande confusion,
les objets inanimés, et produisait une danse magique dan
quelle les tables et les chaises se joignaient aux danseurs

On raconte en Allemagne que les nixes ou nymphes
eaux ont onze mélodies différentes. L'oreille humaine p
une certaine distance, en entendre dix sans trop de da
mais quand elles chantent la onzième, les vieillards et l
fants, les malades et les estropiés, les chaises mêmes
tables, tout obéit à ces accords magiques, tout se m
danser (4).

On dit encore qu'à Bacharach, au bord du Rhin, ha
jadis une belle magicienne nommée Lore-Lay, qui séd
par la douceur de son chant et la fascination de son r
tous les hommes qui l'approchaient; une fois dans ses l
rien au monde ne pouvait les désenchanter et les rendr
liberté. L'évêque la cita devant son tribunal : il voulait l
damner, mais il la trouva si belle qu'il en eut pitié. Il lu
manda ce qui l'avait faite une méchante sorcière? — Seig
évêque, répondit la magicienne, de grâce, laissez-moi m
tous ceux qui me regardent sont condamnés à souffrir; l
magique est dans mes regards; mon bras est une bag

(1) He'd harpit a fish out o' saut water
Or water out o'a Stane,
Or milk o'a mainden's Breast
That Bairn had never nane.
Jamieson's Scottish Ballads, vol. I.

(2) Dans Huon, de Bordeaux.

(3) *Herauds ok Bosa saga*, saga d'Heraud de Bosa, p. 49, 51.

(4) *Traditions des bords du Rhin*, par Schreiber.

jue ; jetez-moi dans les flammes, et terminez ainsi les
ients que me fait éprouver le souvenir d'un amour dé-
. Le prélat fait appeler ses écuyers et leur ordonne de la
iire dans un cloître, pour y passer le restant de ses jours :
belle Lore-Lay, que le ciel ait pitié de toi. » Les
rs partent, emmenant la belle magicienne. Arrivés sur
rds du fleuve, Lore-Lay les supplie de lui laisser con-
er encore une fois les vagues profondes du Rhin. Elle
e sur un rocher, baisse la tête, se précipite dans le fleuve
paraît aux yeux des écuyers étonnés. Depuis ce jour, on
souvent cette nouvelle Sapho apparaître au milieu du
et se jouer à sa surface en tressant ses longs cheveux
s. Le soir, on l'entend jouer de la harpe et chanter les
ions d'autrefois ; mais malheur à ceux qui veulent
rocher pour écouter ses chants ou pour la contempler.
peuvent résister à la fascination de son regard, à la
e de sa voix, et se jettent dans le fleuve, qui les reçoit et
gloutis pour toujours (1).

retrouve cette fiction des instruments magiques dans
aditions populaires de toutes les nations de l'Europe.
oire suivante est peut-être celle qui peut donner l'idée
is exacte de ce genre de superstition. C'est une des plus
antes du recueil précieux de Grimm, dont nous avons
it une grande partie des documents qui nous ont servi à
connaître les fictions populaires de l'Allemagne et à si-
er les rapports nombreux qui existent entre elles et celles
utres peuples de l'Europe :

Der Jude in dorn. — Le Juif dans le buisson.

1 fermier avait un valet fidèle et diligent qui le servait
is trois ans sans avoir encore reçu aucune partie de ses ga-
Un beau jour, néanmoins, le pauvre Fritz pensa qu'il ne
'ait continuer à travailler ainsi ; il fut donc trouver son

Traditions des bords du Rhin, par Schreiber. Cette histoire a été
en vers par le poète Clément Brentano.

maître et le pria de lui donner ce qui lui était dû. Le fer
qui était un homme avare et rusé, et qui connaissait to
simplicité d'esprit de son valet, crut pouvoir en abuser e
offrant quelques écus pour salaire des trois années qu'il
passées à son service. Fritz, qui n'avait aucune idée de
gent, accepta avec joie ce que son maître lui donna, et, pe
qu'avec une pareille somme il pouvait bien rester qu
temps sans travailler, il mit l'argent dans sa poche et r
de parcourir le monde.

Comme il s'en allait chantant et gambadant à trav
campagne, notre voyageur rencontra un nain qui l
manda ce qui le rendait si joyeux. Fritz lui répondit, s
déconcerter, que jouissant heureusement d'une bonne
et ayant en ce moment la bourse bien garnie, il ne voy
cune raison de se livrer au chagrin : « Et quelle somm
sédez-vous donc, mon ami, reprit le petit homme? -
écus. — Donnez-les moi, car je suis bien pauvre, et cet
suffira pour me faire vivre pendant longtemps ainsi q
famille. Fritz, qui avait le cœur excellent, lui donna a
tout ce qu'il possédait. Le nain, qui avait voulu l'épr
charmé de sa générosité, lui dit alors : « Pour vous
penser du service que vous avez voulu me rendre, je su
à vous accorder les trois choses qui pourront vous faire
de plaisir; parlez. — Il y a beaucoup de choses, dit Fri
je préfère à l'argent; ainsi, je voudrais avoir un arc av
quel je puisse abattre tous les objets que je viserai; j'ai
ment la plus grande envie de posséder un de ces viol
obligent à danser tous ceux qui en entendent le son; e
désirerais qu'on ne put jamais me refuser aucune de n
mandes. Le nain lui accorda ces trois choses et prit co
cet honnête garçon, après lui avoir remis un arc et un
ayant les propriétés qu'il désirait.

Fritz, possesseur de ces précieux objets, contin
voyage, plus joyeux qu'il n'avait été de sa vie. Au l
quelque temps, il rencontre un vieux Juif, qui paraissa
ter avec grand plaisir une grive qui faisait entendre so
mélodieux du sommet d'un arbre fort élevé où elle éta

.e joli oiseau, disait-il en le regardant, je donnerais
ers beaucoup d'argent pour en posséder un semblable.
st-ce que cela, reprit le valet, je vais le faire descendre
ant. — En disant ces mots, il banda son arc, et l'oiseau
dans un buisson qui était au pied de l'arbre. Le Juif se
ussitôt dans le buisson pour ramasser la grive, mais
il fut au milieu, Fritz saisit son violon magique, dont
. peine tiré quelques sons, que le Juif se mit à danser,
r, à s'agiter de mille manières dans cette forêt d'épines,
léchiraient cruellement et mettaient en lambeau sa peau
ètements, de telle manière que son sang coulait de
parts. « Ah maître! maître! s'écriait l'enfant d'Israël,
pour l'amour du ciel, cessez ce jeu cruel! Que vous ai-
)our me traiter de la sorte ? Fritz, sans faire attention
laintes, recommença un autre air. Le Juif, épuisé de
s et le corps tout meurtri, criait qu'il donnerait volon-
ιelque argent pour voir cesser cette terrible musique;
malin rustre continuait à jouer avec plus de force,
ce qu'enfin, le Juif, harassé et n'en pouvant plus, of-
)ur sa délivrance, une somme ronde de cent florins
ait dans sa bourse. Fritz, qui n'avait jamais vu tant
ıt, fut tout émerveillé de cette trouvaille et continua
min après avoir placé ses cent florins bien soigneuse-
ans sa poche.
[ue le Juif fut sorti de sa prison d'épines et qu'il eut un
ıaré le désordre de ses vètements, il chercha dans son
es moyens qu'il pourrait employer pour recouvrer la
qu'il venait de livrer bien malgré lui, et se venger en
emps du tour perfide qu'on lui avait joué. Après avoir
aps réfléchi, il fut trouver le juge de la ville la plus voi-
lui déclara qu'un coquin, qu'il avait rencontré dans la
ıi avait volé sa bourse et l'avait tout meurtri de coups.
ta que ce misérable était bien facile à reconnaître, et
ırtait un arc sur son épaule et un violon pendu à son
: juge envoya aussitôt des gens armés à la poursuite du
ın, avec ordre de le saisir partout où l'on pourrait le
ırer. Il fut bientôt pris et amené devant le magistrat.

Le Juif répéta de nouveau son accusation, qui parai
assez fondée. Fritz eut beau soutenir que cette somm
avait été donnée pour un air de violon, le juge ne voul
mais croire qu'un Juif pût payer cent florins un morce
musique, quelque harmonieux qu'il puisse être, et il ord
en conséquence que Fritz serait pendu sur l'heure.

Les gardes l'emmenèrent aussitôt; et comme il éta
pied de l'échelle fatale, le pauvre musicien demanda au ju
lui accorder une dernière faveur. Le juge lui promit
excepté la vie. Alors Fritz le pria de lui permettre de
encore un air sur son violon avant de mourir. Le Juif
l'entendit, s'opposa de toutes ses forces à ce qu'on le l
faire; mais le magistrat n'en persista pas moins à te
promesse.

Fritz prit alors son violon, et il n'eut pas plus tôt com
à en tirer quelques sons, que tout ce qui était présent
par un mouvement involontaire et spontané. Bientôt l
le greffier, le Juif, le bourreau, les gardes et la foule
breuse accourue pour assister à l'exécution se mirent à
à sauter, à cabrioler comme s'ils eussent été possédés
mon ou frappés de quelque vertige. Les danseurs prir
tience pendant quelques moments, pensant que ce n'éta
doute qu'un jeu; mais quand ils virent que le musi
paraissait pas vouloir cesser, et qu'ils se sentirent exté
fatigue, ils jetèrent les hauts cris et le supplièrent de
fin à une aussi cruelle plaisanterie. Mais Fritz, au con
accélérait la mesure autant qu'ils le pouvait, et cett
comique, qui se jouait au pied de la potence, dura
ce que le juge, n'en pouvant plus, lui accorda non-seu
sa grâce pleine et entière, mais lui rendit encore les c
rins que le Juif lui avait donnés (1).

Ce genre de fictions est très-commun dans les h
allemandes et dans celles des peuples du Nord, où l'
figurer souvent ces instruments magiques, dont le son
mouvement tout ce qui est à portée de les entendre.

(1) Traduit du *Deutsche sagen* de Grimm.

est également dans un buisson de la forêt de Brocéliande l'enchanteur Merlin est retenu depuis plusieurs siècles, par charme que lui donna sa maîtresse, la magicienne Viviane. a danse dans le buisson a pareillement fourni, dans le siècle, le sujet de deux mauvaises pièces dramatiques alandes, dans lesquelles un moine débauché tient la place Juif. Ce sont deux pitoyables diatribes inventées, pour aliser le clergé séculier, par quelques protestants qui ne appelaient point sans doute, en les écrivant, que Luther ait lui-même qu'un moine débauché.

ne histoire semblable, écrite dans le même but que les x pièces allemandes, parut également à peu près dans le ne temps en Angleterre, sous le nom de *A mery geste of frere and the boye*, la plaisante aventure d'un moine et n petit garçon (1). Ce dernier a aussi reçu trois dons : le mier est un arc qui ne manque jamais son but; le second une cornemuse qui possède le même pouvoir magique que iolon de Fritz. Le jeune garçon fait l'essai de son instrunt sur un moine qui perd, dans cette danse involontaire, alotte, son scapulaire et tout son attirail; finalement, le hant drôle se moque de l'official (le chancelier de l'évê-), devant lequel on l'avait conduit pour ses mauvais tours. elles plaisanteries sentent fort le huguenot.

n raconte encore en Allemagne qu'une quinzaine de pays de Kolbek, village des environs d'Halberstadt, ayant dansé ant l'église le jour de Noël, pendant la messe, le curé, en ant, crut devoir les réprimander publiquement; mais ces res lui répondirent insolemment que ce n'était point son ire, et qu'il les laissât danser. « Dieu veuille, et saint nus aussi, répondit le curé, que vous puissiez danser i toute une année ! » C'est en effet ce qui arriva, et Dieu mplit à la lettre le souhait du pasteur : ils n'eurent à frir ni la pluie ni le froid; ils n'éprouvèrent ni chaleur, aim, ni soif, mais ils dansèrent sans discontinuer, et dan-

(1) Cette histoire a été publiée depuis par Ritson, dans son *Recueil iennes poésies.*

[illegible] d'une grande profondeur, que [illegible]

Voici une histoire fort singulière, que [illegible]
[illegible] allemands [illegible] à considérer [illegible]
[illegible] et que [illegible] telle que Grimm
[illegible] *Deutsche* [illegible] :

En l'année 1284, un homme d'une figure [illegible]
à Hameln, en Hanovre. Il avait une robe d[i-]
verses couleurs, et se faisait passer pour un
promettant, moyennant une certaine somm
ville entière des souris et des rats qui l'infes
bourgeois étant tombés d'accord avec lui, en
certain salaire, le preneur de rats tira alors u
son sein et se mit à siffler : aussitôt rats et so
foule de toutes les maisons et de venir se ra
de lui. Lorsqu'il pensa qu'il n'y en avait pl
tard, il se mit en marche, et toute la troupe
conduisit au Weser : là, il quitta ses vêtemen
l'eau : tous les rats s'y précipitèrent après lu

Après avoir ainsi délivré de ce fléau les
meln, le preneur de rats réclama le salaire p
bourgeois refusèrent sous divers prétextes de
notre homme s'en alla furieux. Le 29 juin, jo

;ons et filles, en grande quantité, et de ce nombre
'ille déjà grande du bourguemestre. Tout cet essaim
le suivit, et il les conduisit sur une montagne, où il
avec eux. Cette disparition eut pour témoin une
enfant qui avait suivi de loin avec un enfant sur les
courut aussitôt jeter l'alarme dans la ville. Les pa-
précipitèrent en foule hors des portes, et, le cœur
à la plus vive anxiété, se mirent en quête de leurs
Les mères jetaient des cris lamentables et se déso-
n envoya sur l'heure des messagers de tous côtés sur
t sur l'eau, pour s'informer si l'on n'avait point vu
-uns de ces enfants; mais ce fut peine inutile. Il y en
ut cent trente de perdus. Deux d'entre eux, s'étant at-
ı route, revinrent, dit-on; mais l'un était aveugle et
ıuet; le premier ne put désigner l'endroit, mais seu-
ıconter comment ils avaient suivi l'homme au sifflet;
ınd, bien qu'il n'eût rien entendu, montra le lieu où
ıutres avaient disparu dans un abîme que l'on voit
ır une colline.

: par laquelle les enfants s'étaient rendus à la porte
e pour sortir s'appelle encore *Bunge-Cose*, la rue
e, parce qu'il était défendu d'y danser et d'y faire en-
: son d'un instrument. La montagne voisine de Ha-
ı les enfants ont disparu, s'appelle le *Poppenberg*, et
:vé à droite et à gauche deux pierres en forme de croix.
tants d'Hameln consignèrent le fait dans les registres
e, et ils datèrent leurs lettres et leurs actes publics d'a-
née et le jour où ils avaient perdu leurs enfants (1).
:s suivantes furent inscrites sur la façade de l'Hôtel-
:

In jahr 1284 na Christi Gebort
Tho Hamel worpen utgevort
Hundert und driessig kinder dasulvest geborn
Dorch einen piper under den kœppen verlorn.

n Seyfried, la date exacte, telle qu'elle est constatée dans le re-
'Hôtel-de-Ville de Hameln, est le 22 et non le 29 juin. — Sey-
ulla, p. 476.

L'an 1284 après la naissance de Jésus-Christ
A Hameln furent enlevés
Cent trente enfants, nés dans la ville,
Et perdus par un siffleur sous la montagne.

Et sur la nouvelle porte :

Centum ter denos cum magus ab urbe puellos
Duxerat ante annos CCLXXII condita porta fuit.

En l'année 1572, le bourguemestre fit peindre cette hi
sur les fenêtres de l'église avec une inscription qui est a
d'hui en grande partie illisible. Une médaille fut aussi fr
en mémoire de l'événement (1).

Les traditions du Nord sont remplies d'événements
lesquels figurent constamment quelques-uns de ces in
ments merveilleux. On est allé même jusqu'à attribuer
pouvoir magique à certains airs de danse. En Danemark,
exemple, l'air d'une espèce de gigue, que l'on nomme *la d*
du roi des lutins, est bien connue des ménétriers de villa
cependant, aucun d'eux n'ose le jouer en public, car il pr
duit sur les auditeurs l'effet le plus extraordinaire. A pei
se fait-il entendre, que jeunes et vieux sont forcés de dans
malgré eux et en mesure, la merveilleuse gigue. Les banc
les tables, les chaises, suivent le mouvement général et s
tent en cadence. Le charme ne peut cesser que lorsque le m
sicien réussit à jouer l'air à rebours, sans déplacer une se
note, ou quand un des danseurs involontaires est assez adr
pour se placer derrière le ménétrier, et pour couper les cor
de son violon, en passant la main par dessus son épaule.

On trouve dans les anciennes histoires écossaises des tra
fréquentes de cette croyance aux danses magiques. Sir Mic
Scott, ce célèbre magicien du XIII[e] siècle, dont nous avons
souvent occasion de parler, désirant un jour se venger d'u

(1) Sam. Erich, *Der hamelschen kinder ausgang*. — Kirchmayer, *V*
ungluhlichen ausgan der Hamel kinder. Becherer, *Thur. chronik*, p. 3
— Huebner, *Geogr.*, t. III, pag. 610. — Verstegan, *Decayed intellige*
p. 83. — Chronique d'Hamelna et autres.

…ère de son voisinage qui avait failli le faire périr (1), par-
… faire attacher au-dessus de la porte de la demeure de
… femme un papier couvert de caractères magiques, dont
…arme ne tarda pas à opérer, car la vieille, quittant l'en-
… où elle était occupée à faire cuire du pain d'avoine (ka-
pour les moissonneurs, se mit aussitôt à danser autour
…oyer. Son mari, voyant que le dîner n'arrivait pas, en-
… les ouvriers les uns après les autres pour s'infor-
de la cause de ce retard; mais le charme opérait sur
à mesure qu'ils entraient dans la maison, qui présenta
…tôt une scène de confusion difficile à décrire. Le mari
…la enfin. Mais ayant aperçu le vieux magicien assis
un tertre, non loin de sa demeure, il se méfia de
…lque chose, et se contenta de regarder par la fenêtre
…r savoir ce qui se passait chez lui. Les malheureux dan-
…rs, épuisés de fatigue, tournaient encore autour du
…er (2), haletants et n'en pouvant plus. Le fermier ne perdit
… un instant. Il courut à l'écurie, sauta sur un cheval, se
…dit en toute hâte auprès de sir Michel, et, se jetant à
… genoux, il le supplia de pardonner à sa femme et de faire
…ser le vacarme affreux qui avait lieu dans sa maison. Le
…gicien lui accorda ce qu'il demandait, lui recommandant
… même temps d'entrer chez lui à reculon, et de saisir avec la
…in gauche le papier qui était placé au-dessus de la porte;
…qui mit fin à la danse magique et aux tourments des dan-
…rs (3).

…ous avons déjà fait remarquer plusieurs fois l'analogie
…ppante qui existe entre les croyances populaires du Dane-
…rk et celles de l'Irlande, et nous avons cherché à démontrer
…ause de cette ressemblance des fictions de deux peuples qui,
…n tout ce que nous savons de leur histoire, appartiennent
…eux familles différentes de la race humaine.

…) Voyez, au chapitre de la magie, l'histoire de la sorcière de *False*
…, qui changea sir Michel-Scott en lièvre et faillit le faire dévorer par
…propres lévriers.
…) Dans les fermes et les chaumières de l'Ecosse, le foyer est placé au
…eu de la chambre, comme dans les maisons de la Haute-Franche-Comté.
…) *Lay of the last minstrel*, p. 193.

Nous retrouverons donc également en Irlande les dou les instruments magiques de la Scandinavie et de l'Alem ainsi qu'on le verra dans l'histoire d'un enfant que l'on connait avoir en lui quelque chose de surnaturel, ou quelque chose de diabolique. Déjà plusieurs conférences, quelles avaient été appelées toutes les commères du voi avaient eu lieu à son sujet ; l'une conseillait de l'expos de la maison, sur une pelle; l'autre voulait qu'on lui se nez avec des pincettes rougies au feu, afin de le forcer à rer qui il était et d'où il venait. Mais la mère ne voulu ter aucun de ces moyens, dont le dernier surtout lui sait d'une exécution un peu dangereuse ; et tout le mo retira en la blâmant fortement de l'imprudence qu'elle mettait en gardant ainsi chez elle un enfant qui avait é certainement changé par les mauvais esprits.

Le petit drôle, qui était laid à faire peur, continuait pir et à piailler, et mangeait plus à lui tout seul que l autres enfants de la pauvre Judy (c'était le nom de la il était, de plus, très-malicieux, et jouait toutes sortes d vais tours aux gens de la maison.

Un jour, un vieux cornemusier aveugle, nommé To rol, étant venu babiller un instant avec la maîtresse d cette dernière le pria de lui jouer un air qu'elle aimai coup à entendre. Tom ne se fit pas prier et commenç prêter sa cornemuse, en en tirant quelques sons pe comme c'est l'habitude de ces sortes de musiciens. Au petit bonhomme, qui était resté jusqu'à ce moment fo quille dans son berceau, se mit sur son séant et comm faire les plus drôles de grimaces et à donner les marqu plus grande joie ; il étendait ses longs bras basanés pou la cornemuse, et il ne cessa pas de crier et de se remu qu'à ce que sa mère lui ait mis en riant l'instrument e mains. Mais, à la grande surprise des spectateurs, le pet plaça les soufflets sous un de ses bras et le sac sous l'a commença à jouer comme s'il n'avait fait autre chose p vingt ans, en entonnant les airs nationaux dans le m ton.

…n se figurera facilement quel dut être l'étonnement des …onnes présentes; la pauvre Judy faisait de grands signes …roix; mais Tom, qui était aveugle, fut ravi d'entendre un …mot de cinq ans jouer ainsi pour la première fois de la …nemuse, et il prédit à Judy que son fils était un génie, et … si elle voulait le lui confier, il n'aurait bientôt pas d'égal … tout le pays. La bonne femme était charmée de tout ce …elle entendait, et le nom de génie frappait surtout agréable…nt ses oreilles de mère. Lorsque Mick, son mari, revint le …de sa journée, elle lui raconta ce qui s'était passé et la …diction de Tom Carrol. Enfin, elle n'eut pas de repos que … mari n'eût acheté à son enfant une cornemuse neuve, …ne grandeur proportionnée à sa taille, avec le produit …n cochon qu'il fut vendre au marché de Clomnel.

…ussitôt que le petit drôle aperçut l'instrument que son … lui apportait, il poussa un cri de joie; et, lorsqu'on le …eut mis entre les mains, il joua à l'instant un air favori, au …nd étonnement de tous ceux qui l'entendaient. Bientôt le …it de son talent se répandit dans le pays, et tout le …nde voulait l'entendre. Il faisait danser les gens malgré …, et les jeunes garçons et les jeunes filles du voisinage pré…daient que la musique que jouait ce marmot produisait sur … le même effet que s'ils avaient du vif argent aux pieds, et …rendait si légers qu'à peine effleuraient-ils la terre.

Mais, outre les jolis airs irlandais qu'il jouait dans la perfec…n, il en avait un à lui, qui était le plus étrange de tous les …s qu'on ait jamais entendus; aussitôt qu'il commençait à le …er, tout dans la maison se disposait à la danse; les assiet…s, les pots, les écuelles et jusqu'aux escabelles sautaient, …gitaient sur les buffets et sur le plancher; personne ne …uvait rester assis, et les vieux comme les jeunes se met…ient à cabrioler de toute leur force; puis ils finissaient par …ntremêler, se heurter et se confondre ensemble de la ma…ère la plus effrayante. Pendant tout ce tumulte, le petit …ôle riait, babillait et faisait les plus terribles grimaces, …ontrant toute la joie qu'il éprouvait de l'effet que produi…it sa musique.

Il serait trop long de raconter tous les mauvais tour ce garnement jouait à chaque instant, non-seulement frères, mais à toutes les personnes qui venaient chez se rents. Une fois, sa mère revenait de traire une vache, et trait à la maison en apportant le seau sur sa tête; le drôle ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il commença à jou infernale musique, au son de laquelle la pauvre femi pouvant résister, se mit à claquer des mains et à dans gigue, laissant tomber son pot au lait sur son mari, q portait en ce moment de la tourbe pour faire cuire le s

Mais la présence de cet être diabolique produisit d ferme des effets plus déplorables que ceux que nous de raconter. Le bétail mourait sans qu'on put en trou cause, les chevaux prenaient le vertige et les vaches de si méchantes, qu'elles ne voulaient plus se laisser trai maître de la ferme se mit dans la tête que c'était le jeu nemusier qui était cause de ces désastres; en conséqu pria le pauvre Mick de chercher de l'ouvrage ailleurs, rendant justice à sa probité et à la manière dont il l'ava pendant plusieurs années.

Mick, qui était connu dans tout le pays pour un b mier et pour un fort brave homme, trouva facilement tre maître; et au jour convenu il chargea son bagage charrette, et mit le berceau avec l'enfant et sa cornem haut de la voiture; la mère se plaça à côté de lui pour garde qu'il ne tombât. Ils chassaient leur vache devan le chien les suivait, mais on se garda bien d'emmener et il fut laissé au logis qu'on quittait, suivant la coutu les autres enfants faisaient le chemin à pied, sautant e badant le long de la route.

Ils avaient à traverser une rivière, dont les pluies qui tombées depuis quelques jours avaient grossi consid ment les eaux. Jusqu'alors, le petit bonhomme s'éta fort tranquille au fond de son berceau. Mais à pein

(1) Les Irlandais n'emmènent jamais avec eux un chat, quand i nagent, et surtout lorsqu'ils ont une rivière à traverser.

ntendu le bruit du courant qui venait se briser contre les
..es du pont, qu'il se leva sur son séant, et regarda autour
..i d'un air effaré; et quand il eut jeté les yeux sur l'eau,
qu'il vit par où on le menait, il se mit à crier d'une telle
..e, que sa mère en fut toute effrayée. « Tais-toi, mon gar-
.., lui disait-elle, il n'y a rien à craindre; nous sommes sur
pont de pierre. — Le diable t'emporte, vieille sorcière, lui
ondit-il, vous me jouez un beau tour en m'amenant par ce
..dit pont. » Plus on avançait, plus il criait. Enfin, son
.., perdant patience, lui donna un coup du fouet qu'il avait
main. Mais le petit drôle n'eut pas plus tôt senti le coup,
il prit sous son bras sa cornemuse et s'élança de son
..eau dans la rivière, en faisant à Mick une grimace effroya-
A cette vue, la pauvre Judy se mit à jeter les hauts cris,
..endant ce temps-là, son mari et ses trois enfants, accourus
l'autre côté du pont, virent arriver le petit diable de des-
.. l'arche, les jambes croisées sur une vague blanche d'é-
..e, et jouant de la cornemuse comme s'il eut encore été as-
dans son berceau. Ils coururent aussitôt sur le bord de
.., et le suivirent aussi promptement qu'ils purent; mais
..lait si vite qu'il disparut bientôt, et ils ne l'aperçurent pas
..antage. Tout le monde pensa qu'il était retourné chez les
.., et il n'y eut plus dès-lors aucun doute sur la nature dia-
..ique du jeune cornemusier (1).

..es danses magiques, dont la fiction était fort répandue
..s tout le Nord, ont sans doute donné la première idée des
..ses des morts, dont on trouvait autrefois un si grand nom-
.. en Allemagne et en Suisse. C'étaient d'immenses tableaux
..t quelques-uns avaient soixante ou quatre-vingts pieds de
..gueur sur dix à dix-huit de hauteur, peints pour la plu-
..rt sur les murs des églises, dans les cimetières, dans les
..îtres et sur les ponts couverts de l'Allemagne. Le plus an-
.. de ces tableaux est, autant que nous pouvons le croire,
..ui de Minden, en Westphalie, qui date de 1383.

Dans ce tableau de Minden, comme dans tous les autres du

(1) *Fairy legends of the south of ireland*, tom. II.

même genre, la mort est représentée sous la forme d'un
lette, sautant, dansant et entraînant avec elle, d'un air
des personnages de tout sexe, de tout âge, de toute cond
Pape, empereur, roi, juge, militaire, médecin, homme
mes, riches, pauvres, enfants, vieillards, tout le monde
en action; et l'artiste a saisi le moment où l'inflexible
phée, dans une attitude comique, appelle et entraîne ch
son bal.

Quelques auteurs pensent que la première danse des m
exécutée, comme nous venons de le dire, vers la fin d
siècle, le fut à la suite de la grande peste noire q
1346–49, exerça dans les trois parties du monde des r
beaucoup plus considérables que le choléra ne l'a fait d
jours. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que dans le
cles où ces peintures furent exécutées, leurs auteurs e
pour but de rappeler aux hommes la fragilité de la vie e
dispensable nécessité de mourir, l'incertitude de l'heu
tale et l'inflexibilité de la mort, qui ne respecte ni se
âge (1).

Celui de ces tableaux qui, sans être le meilleur de ce g
a peut-être joui de la plus grande célébrité, est la dan
morts qui se trouvait dans le cloître des dominicains de
et dont il existe encore quelques débris au musée de cette
Cette fresque, qui a été mal à propos attribuée à Ho
puisqu'elle fut commencée en 1441, c'est-à-dire *cinqu
sept ans* avant la naissance de ce peintre célèbre (2),

(1) En 390 de Rome, 364 ans avant Jésus-Christ, les Romains
recours aux danses et à l'institution des jeux scèniques pour faire
une peste terrible et apaiser la colère des dieux, distraire les esp
leur faire oublier le fléau destructeur.

(2) Le tableau de la danse des morts de Bâle fut commencé en 1
achevé en 1443 : Holbein est né en 1498. On ne conçoit pas comm
homme aussi instruit que Millin a pu attribuer à Holbein ce table
cloître de Bâle. (Voyez à cet égard le *Magasin encyclopédique* de j
1813, pag. 200, 208.) On conçoit encore moins comment M. Saint
Girardin a pu tomber dans la même erreur, et prodiguer, comme
fait, des éloges outrés à un tableau qu'il n'a pu connaître et dont l'e
tion était bien au-dessous du talent d'Holbein (dans l'article int
Danse des morts d'Holbein, tom. xix du *Dictionnaire de la convers*
Un homme d'esprit, qui se connaissait en peinture, et qui a vu la

posée de quarante et une scènes ou épisodes différents, mis dans le même cadre, dans lesquels chaque danseur sa mort costumée d'une façon différente, selon la condi- du mourant. Toutes les professions, cédant à l'inflexible e, marchaient vers son palais, où des squelettes les rece- ent au son des tambourins et des hautbois. « Le tableau du t de Lucerne, sur le même sujet, est plus bizarre et mieux té ; le peintre a représenté dans les triangles que forment poutres qui soutiennent le toit du pont, les scènes ordinai- de la vie, interrompues par la mort au moment où elle le moins attendue (1). »

Nous avons encore en France une fresque représentant une e de morts, dans la célèbre église de la Chaise-Dieu, en vergne. Dans ce tableau, la mort conduit un chœur d'hom- et de femmes d'âges et d'états différents ; c'est un branle ulaire auquel tout le monde doit prendre part, et qui est résenté de la manière la plus simple (2). Il est assez cu- ux de remarquer que dans ce tableau de la Chaise-Dieu la rt n'est point représentée à l'état de squelette, comme dans autres danses du même genre ; elle est revêtue de chair me dans les monuments de l'antiquité. Elle est peinte s différentes postures, et toujours avec une expression par- lière, le rire, l'étonnement, la moquerie, la colère. Achille Jubinal, qui a donné une description fort intéres- te de ce monument, croit qu'il est de la fin du xve siècle. On nommait danse macabre une espèce de danse allégori-

s morts de Bâle en 1788, écrivait alors : « La fameuse danse des morts est pas de Holbein, ou fut si souvent retouchée, qu'il est impossible d'y connaître le pinceau de ce maître habile. » Cambri, *Voyage en Suisse*, II, p. 304. Au reste, cette erreur sur Holbein a déjà été commise par des vants et des Suisses même.

(1) Cambri, lieu cité, t. II, p. 304.

(2) « Le sujet de la danse des morts a eté détruit dans presque tous les monuments ; les peintures de la Chaise-Dieu en offrent peut-être le dernier emple, et probablement il ne tardera pas à s'en effacer ; la moitié de la che est déjà remplie ; à la droite extérieure du chœur, une couche de ba- geon a fait disparaître les costumes pittoresques du XVe siècle et de cu- ux vestiges des temps passés. » — Charles Nodier, *Voyage dans l'an- enne France*, Auvergne, page 52. — Il y en a une autre à Dresde, qui te de 1534 ; une autre à Anneberg, de 1525 ; une à Leipsick, etc.

que, dans laquelle tous les rangs étaient personnifiés par ecclésiastiques qui dansaient ensemble et disparaissaient après l'autre. On l'a souvent représentée jadis dans beau d'églises de France, et dans celle des Innocents de Paris avait une célèbre sculpture sur ce sujet, qui fut peinte en sous les arcades élégantes de la cour principale du châte Blois (1).

Les anciens paraissent avoir connu la danse des mo est néanmoins bien certain que chez eux le squelette n'a j été le symbole de la mort. Parcourez toutes les iconogr mythologiques, vous ne l'y trouverez jamais représenté cette forme particulière (2). Chez les Scandinaves, Hel le regard effrayant. La moitié de son corps était bleu tre moitié était revêtue de la peau et de la couleur hu En représentant ainsi la mort mi-partie de la coule corps vivants et mi-partie de celle des cadavres, on sans doute désigner ce terrible passage de l'existence à truction, et non pas la destruction elle-même.

Quant aux danses des morts des anciens, on en tro preuves dans trois bas-reliefs découverts sur les bord de Liscola, près de Cumes, dont l'un d'eux représent blement une danse exécutée par des squelettes. Ils y nombre de trois, tous dessinés dans l'attitude de pers qui dansent. Celui du milieu, qui paraît être une fem bras levé, l'autre sur le côté, et une jambe en l'air co danseur d'opéra (3) ; ce qui prouverait que les anciens comme les modernes, l'idée de faire danser la mort.

Il existe en Allemagne plusieurs légendes sur une

ulaire qui y est très-répandue, celle de ces danseuses de tre monde connues sous le nom de *willis*. « Ce sont, dit Heine, de jeunes fiancées mortes avant le jour du mariage, qui ont conservé cette envie de danser qu'elles n'ont pu satisfaire. Elles sortent pendant la nuit de leurs tombeaux, se semblent en foule sur les chemins et se livrent à minuit aux ses les plus sauvages. La couronne du mariage sur leur , l'anneau des fiançailles à leur doigt, un sourire affreux, irrésistible, sur les lèvres, elles dansent au clair de la e, et à mesure que l'heure approche où elles doivent ren- dans le froid tombeau, leur joie redouble et leur danse ient plus folle et plus violente (1). »

CHAPITRE III.

De la Lycanthropie. — Croyances populaires sur les éclipses. — Des Spectres malfaisants.

> « Et figuras fortunasque hominum in alias imagines conversas, et in se rursum mutuo nexu refectas, ut mireris, exordior. » (2)
>
> APUL., *Métamorph.*, lib. I.

I.

Les anciens croyaient que les hommes pouvaient être transrmés en loups, en chevaux et en toute autre espèce d'aniaux. Ces changements, suivant les croyances païennes, raient ordinairement lieu par la puissance et la volonté des ieux et des déesses, ainsi qu'Ovide nous en fournit de nom-

(1) Heine, *Les esprits élémentaires.* — Voyez sur les danses des morts ouvrage intitulé : *Recherches sur les danses des morts sous le rapport istorique*, par M. Peignot ; celle de Bâle, celle d'Holbein, et celle que l'on omme simplement macabre.

(2) « Vous y verrez avec étonnement les métamorphoses surprenantes de plusieurs personnes changées en différentes formes, et remises ensuite dans leur état naturel. »

breux exemples dans ses métamorphoses. Cependant, mêmes transformations s'opéraient souvent aussi par le cours de la magie et de la sorcellerie. Toutes les métan phoses qu'on rencontre dans l'*Ane d'or d'Apulée*, sont l sultat d'opérations magiques ou de sortiléges, au moyen quels plusieurs personnes sont changées en diverses es d'animaux et remises ensuite dans leur état naturel.

Les idées des hommes à cet égard ne furent que légère modifiées par l'introduction du christianisme, et les magi conservèrent tout le pouvoir dont on les supposait rev seulement, les peuples chrétiens du moyen-âge, au lieu tribuer aux divinités du paganisme les effets surna qu'ils regardaient comme des miracles, reconnurent avaient lieu par la puissance des démons et de leurs a Quelquefois, suivant les mêmes croyances, les esprits naux prenaient eux-mêmes les formes de divers animau apparaître aux hommes; d'autrefois, ils en revêtissai êtres coupables qui s'étaient remis en leur puissance personnes accusées de magie et de sorcellerie ont eu d temps la réputation de pouvoir se transformer en toutes d'animaux. Suivant Diodore, de Sicile, les Telchines de des se changeaient en telle sorte qu'ils voulaient (1); c faisaient aussi les *Neuriens* et les *Thibiens* de la Scythie. ponius-Méla rapporte la même chose des gallicènes ou tresses gauloises de l'île de Sein (2). Il n'existe à cet éga cune différence entre les sorciers du temps de Virgile e qui ont conservé le privilége d'effrayer encore aujourd'l habitants de nos campagnes; c'était alors, comme à pr au moyen d'herbes magiques qu'ils se transformaie loups, qu'ils évoquaient les morts, et qu'ils transportaie moissons d'un champ dans un autre :

Has herbas, at que hæc ponto mihi lecta venena
Ipse dedit mœris : nascantur plurima ponto,
Ille ego sæpe bupum fieri et se condere silvis

(1) *Biblioth.*, lib. v.
(2) *De situ orbis*, lib. III, cap. 6.

Mœrim, sæpe animas imis excire sepulcris,
At que satas alia vidi traducere messes (1).

es métamorphoses des hommes en loups sont celles que rencontre le plus souvent dans les traditions populaires anciens, comme dans celles des peuples modernes. Stra- et Marcus Varron en font souvent mention dans leurs ou- ges. Pline raconte, sur le témoignage d'Evantes, que les endants d'un certain Antœus jouissaient dans l'Arcadie singulier privilége. Parmi eux, on en tirait un au sort n le conduisait sur le bord d'une rivière; il s'y jetait, la ersait à la nage et s'enfuyait dans un désert, où il était sformé en loup et vivait neuf ans avec ceux de son espèce. urant ce temps il ne voyait point d'hommes, il reprenait remière forme et prolongeait sa vieillesse de neuf ans (2). ne superstition semblable existe encore de nos jours en onie, où Hérodote racontait, il y a bien des siècles, que hommes étaient changés en loups. Quand le jour de Noë passé, un jeune homme boiteux parcourt le pays, rassem- t toutes les personnes qui se sont données au diable (et il a un grand nombre), il les conduit ensuite au bord d'une ère, qu'ils passent après avoir été changés en loups. Ces iers restent ainsi pendant douze jours à errer dans les fo- , repassent ensuite la rivière et reprennent leur première ne (3).

es docteurs de l'Eglise, tout en reconnaissant la possibi- de telles métamorphoses, sont partagés sur les moyens mploie le démon pour opérer la transmutation sur la onne de ceux qui sont voués à son service. Saint Augus- st d'avis « qu'il ne faut pas croire que l'art ou la puis- e du diable puisse changer un corps humain en forme imaux, ni que la matière des choses visibles fléchisse à olonté d'un ange rebelle. » Mais il pense que l'esprit ma-

) Virgile, églog. VIII, v. 95.
) Pline, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 22.
) Paccrus, *De divinatione*, p. 170, — Brœuner, *Curiosit.*, p. 251- — Olaus Magnus, Saxo Gramaticus, Fincel et Guillaume de Brabant.

lin peut prendre à cette fin un corps fantastique, et lui d
quelle forme et quelle ressemblance il veut (1).

Saint Augustin cite à ce propos le père de Presta
que tout le monde croyait avoir été changé en mulet, et
porté sur son dos le bagage des soldats. Le saint évêque
que cette métamorphose n'était qu'une imposture du dé
qui portait lui-même le bagage sous la forme d'un mul
non le père de Prestantius.

Saint Thomas d'Aquin pense, au contraire, que les
tant bons que mauvais, ont le pouvoir d'opérer de telle
tamorphoses. « Omnes angeli boni et mali, ex virtute
rali, habent potestatem transmutandi corpora nostra (2

La plupart des démonographes ont adopté cette derniè
nion, et pensent que le démon peut s'aider du corps de
mes, auxquels il ôte pour un temps l'esprit et la raison,
leur persuader plus facilement qu'ils sont réellement c
en bêtes. Le Loyer raconte à ce sujet que sous le règne d
pereur Louis de Bavière (XIVe siècle), on prit dans un
de la Hesse un enfant qui marchait à quatre pieds, et
même de cette manière aussi vite qu'aurait pu le faire
animal sauvage. On parvint à apprivoiser cet être sin
et à lui apprendre à marcher comme les autres hom
lui attachant les mains avec des bâtons. Il raconta qu'
d'environ trois ans, il avait été enlevé par des loups, c
vaient porté dans leur tanière, sans lui faire aucun m
animaux partageaient avec lui leur nourriture et
chaient en hiver autour de lui pour le garantir du fr
le contraignaient à marcher et à courir comme eux,
mains et sur les pieds; et il s'accoutuma tellement à ce
cice, qu'il n'y avait aucun loup dans la forêt qui pût le d
à la course, et sauter un fossé mieux que lui. Cet en
présenté au prince Henri, Landgrave de Hesse, et i
souvent qu'il eût préféré demeurer parmi les loups, te
l'habitude de *converser* (si nous pouvons nous exprim

(1) *De civit. Dei*, lib. VIII. — *De triniiat*, III.
(2) 2e liv. des *Sentences*, disc. VII, art. 5.

de ces animaux était devenue chez lui une seconde nature. Le Loyer conclut, d'après cette histoire, « que le démon peut faire oublier aux hommes leur naturel, au point de les prendre, en les voyant, pour de véritables loups, quoiqu'ils aient conservé la figure humaine (1). »

Les loups jouaient un grand rôle dans la mythologie, ainsi que dans les croyances populaires des nations scandinaves. On trouve dans la première que le soleil et la lune étaient deux beaux enfants, *Sunna* et *Manna*, qu'Odin enleva et auxquels il confia la conduite de ces deux astres. Deux horribles monstres, nés du loup Fenris (2) et de l'impure magicienne qui demeure dans la forêt aux arbres de fer, les poursuivent sans relâche : voilà pourquoi ils courent si vite. Quelquefois, les deux loups, redoublant de vitesse, les saisissent de leur gueule énorme ! Aussitôt, dit l'*Edda*, le ciel s'obscurcit, et les hommes, tremblant de voir arriver le dernier jour, tâchent, par des clameurs, d'épouvanter ces monstres.

Cette croyance existe chez différents peuples, et nous la retrouvons d'abord en France, dans la coutume, établie depuis un temps immémorial dans quelques provinces, de pousser des cris et de frapper des vases de métal au moment des éclipses. Des effets si singuliers et si parfaitement semblables ont sans doute une même cause, et beaucoup de gens penseront peut-être que ce dogme de la religion des Scandinaves faisait également partie de celle des druides, et verront dans cette coutume un monument de la religion d'Odin dans les Gaules. Mais nous croyons qu'il faut remonter plus haut pour trouver l'origine de cette identité de croyances. En effet, dirigeons un instant nos recherches vers le berceau de la race humaine, vers cet Orient d'où sont venus, à des époques diverses, les langues et les peuples, les religions et les philosophies, les croyances populaires et les traditions sacrées, nous retrouverons ce même dogme chez les Mongoles, une des nations les

(1) Le Loyer, *Hist. de spect.*, etc. p. 140.

(2) Monstre effroyable, né de Loke et de la géante Angerbode, qui doit, au dernier jour, dévorer le soleil, suivant la mythologie scandinave.

plus anciennement civilisées des vraies nations tatars. l
tradition de ces peuples rapporte que les dieux voulurent
jour punir *Aracho*, le génie du mal (1), d'un crime qu'il a
commis, mais qu'il sut se dérober à leurs poursuites.
dieux demandèrent au soleil et à la lune de leur ensei
l'endroit où il s'était caché : le soleil fit une réponse éva
mais la lune, moins discrète, eut l'imprudence de décou
aux dieux la retraite d'Aracho. Depuis ce temps, ce mau
génie poursuit sans cesse le soleil et la lune; et quand il
rive une éclipse, les Mongoles pensent que l'ennemi des d
vient de se jeter sur un de ces astres, qu'il cherche à eng
tir; ils poussent en conséquence de grands cris pour
frayer et lui faire lâcher sa proie.

A quelque mille lieues du centre de l'Asie, dans les il
l'Océanie, que l'on suppose avoir été peuplées par un d
meaux de la race mongolique, on retrouve la même cro
qu'au pied des montagnes de l'Altaï (2), et les éclipses
saient aux habitants d'Otaïti la même terreur qu'à ceux
Mongolie. Ces insulaires pensaient qu'un méchant esprit
lait dévorer leur astre bienfaisant. Ils couraient en foul
leurs moraïs (3), faisaient retentir l'air de leurs cris e
mandaient aux dieux la délivrance de la lune (4).

Les croyances de l'Inde sont encore à cet égard les m
que celles de la Mongolie et de l'Océanie. Lorsqu'une écl
lieu, les Indoux croient qu'un dragon malfaisant veut
rer la lune; et tandis que les uns, pour faire cesser cette
poussent de bruyantes clameurs au son des instrumen
plus discordants, d'autres, se mettent dans l'eau, sup
humblement le dragon de ne pas dévorer tout-à-fait l
et mélancolique *Sasée* (5), cet astre que Brahma lui-
attacha jadis aux voûtes du firmament.

(1) Aracho joue dans les croyances mongoles le même rôle que Lok
la mythologie scandinave.

(2) Hautes montagnes situées au nord de la Mongolie.

(3) Temples des dieux et lieux de sépulture des rois et des gran

(4) Cook's, *Voyage*, tome II, page 105. — D'Urville, *Voyage pitt.*
du monde, tome I, p. 570.

(5) Nom de la lune chez les Indiens.

es Arabes, les Turcs et les Persans, qui appartiennent, me les Indiens, à la grande race caucasique, ont la même ion qu'eux sur les éclipses, et emploient les mêmes yens pour faire cesser le danger qui menace leur astre fa- i. Il n'y a pas bien longtemps qu'un vacarme horrible, un it effrayant d'instruments et de chaudrons vint jeter ouvante dans la population européenne de notre nou- e conquête d'Alger; la police de cette ville annonçait déjà émeute, et la garnison allait prendre les armes, lorsqu'on rit que ce charivari était causé par l'éclipse qu'on obser- en ce moment, et qu'il n'avait d'autre but que de mettre uite le grand dragon, alors aux prises avec la lune.

serait difficile de ne point reconnaître dans ces supersti- s des Scandinaves, des Mongoles, des Arabes, des Persans, Océaniens, les restes d'un mythe religieux jadis commun s différents peuples, qui est tombé depuis bien des siècles s le domaine des croyances populaires. Il n'est pas moins ieux de pouvoir remonter ainsi à l'origine de cette fic- , et d'en suivre les traces jusqu'au berceau des grandes s caucasiques et mongoliques, dont les rameaux ont peu- les plus belles comme les plus vastes parties du globe. velle et incontestable preuve de ce que nous avons déjà rent répété dans cet ouvrage : « que les fictions populai- ont toutes un centre commun, une commune origine, et ont point une réaction les unes des autres (1). »

ous terminons cette digression, qui n'est point étrangère ujet qui nous occupe, en faisant remarquer que les Scan-

) Les poètes grecs attribuaient les éclipses aux visites que Diane ren- dans les montagnes de Carie, à son amant Endymion. Mais le peu- royait que c'étaient les sorcières, surtout celles de Thessalie, qui atti- it la lune sur la terre par la force de leurs enchantements; et l'on fai- ivec des chaudrons un grand vacarme pour la faire remonter à sa . Les Romains supposaient que ce phénomène était causé par une position de travail de la lune. Ils élevaient vers le ciel un grand nom- e flambeaux allumés, pour rappeler la lumière de l'astre éclipsé. Les tiens avaient à peu près les mêmes croyances sur ce sujet, et hono- it la déesse Isis, considérée comme symbole de la lune, d'un charivari haudrons, chaque fois qu'il y avait une éclipse. Les Mexicains jeû- it pendant les éclipses, et leurs femmes se maltraitaient beaucoup, ant que la lune avait été blessée par le soleil dans une querelle.

dinaves pensaient que les mêmes monstres qui poursui
la lune suçaient aussi, pendant la nuit, la substance des
mes, qu'on voit dépérir sensiblement, superstition qui s
tache à celle qui fait l'objet de ce chapitre, et qui no
mène naturellement aux croyances populaires concern
vampires et les loups garous.

On concevra facilement la crainte que devait produ
redoutables animaux sur l'esprit superstitieux des peu
Nord, en se rappelant celle qu'inspirait aux divin
l'olympe scandinave le fils de Loke et de la géante
bode, le terrible loup Fenris, qui doit, au dernier jo
vorer le puissant Odin lui-même. En vain les dieux, i
par l'oracle du mal que ce monstre doit leur faire u
l'ont-ils enchaîné au moyen de liens magiques, qu'ils
fabriquer par un nain, et l'ont-ils fixé à un gros ro
destin, ce pouvoir suprême qui domine tout dans les n
gies païennes, a limité le règne des dieux et permis
nies du mal de rompre un jour leurs chaînes et de b
ser l'univers ; car l'histoire des divinités scandinave
lutte de ces mêmes génies contre le bon principe,
quel le monde et eux doivent tous périr un jour.

Cette opinion d'une conflagration universelle fut
temps celle des Brahmines ; on la trouvait aussi chez
ciples de Zoroastre, ainsi que chez les Platoniciens,
rapporte encore, d'après les druides, que la terre dev
par le feu (1). Mais au monde périssable succédera u
plus riante que la première, qui sera repeuplée par un
et une femme échappés à l'embrasement universel,
bonheur et de fécondité, d'où seront bannis tous le

(1) Les Celtes nommaient *Lif* et *Lifthraser* l'homme et la f
devaient repeupler la terre après l'embrasement universel. On
Porphyre que cette idée d'un monde détruit par le feu pour être r
par un monde nouveau avait donné naissance à la fable du phé
reproduit de ses cendres. C'était en mémoire de cette tradition
Egyptiens marquaient leurs maisons et leurs propriétés avec de
rouge, à l'époque du solstice d'été ; on peut attribuer à une caus
ble les feux qu'allumaient les druides à la même époque, et que
lumons encore sous le nom de *feux de la Saint-Jean*.

éclairée par un nouveau soleil parcourant un ciel tou-
s d'azur, et où règnera un printemps perpétuel. Cette
d'un bonheur éternel à la suite des misères éprouvées sur
terre de deuil où chacun souffre; cet espoir, ce pressen-
nt d'une réunion éternelle dans un séjour céleste, est une
ve de la nature de l'âme immortelle, qui cherche à re-
ner vers la divinité dont elle émane.

L'homme est un dieu déchu qui se souvient des cieux (1).

alter-Scott, qui a le défaut, dans ses recherches archéo-
ques, de forcer souvent le sens des auteurs qu'il cite, pour
ommoder à ses propres idées, prétend que le nom
mme-loup fut d'abord pris au figuré chez les Scandina-
pour désigner ceux que l'emploi d'herbes enivrantes je-
it dans un tel état de frénésie, qu'ils se lançaient sur leurs
mis avec la fureur et la témérité de loups affamés. Tel
l'état de frénésie volontaire connu sous le nom de
erkar, particulier aux Scandinaves, et dont ils attribuaient
effets merveilleux à Odin, ainsi que le raconte Bartholin,
rès Snorro Sturleson, dans l'ouvrage intitulé : *De cau-
contemptæ mortis*. Mais le passage de Snorro, tout en
nt que les soldats d'Odin marchaient aux combats sans cui-
es, aussi furieux que *des chiens ou des loups*, ne permet
de supposer que ce fût là l'origine de la croyance aux
mes-loups, et ce qui fit croire à la réalité de ce genre de
sformation et à son action sur le corps comme sur l'es-
(2).

e qui vient encore à l'appui de notre opinion, c'est que,
ant les anciennes histoires islandaises, les métamorpho-
les hommes en ours étaient aussi communes que celles en

Lamartine.

Les princes du Nord entretenaient à leur cour des espèces de spadas-
de bravi, qui portaient le nom de *berserkir*, dont ils se servaient pour
leurs querelles et assouvir leurs vengeances. Ces bravi étaient habi-
manier le poignard et le javelot. Les Islandais avaient la plus grande
contre ces séides. — X. Marmier, *Lettres sur l'Islande*.

loups. On lit dans un de ces sagas qu'une magicienne c
gea en ours l'homme qui n'avait pas voulu répondre à
amour. Voici cette tradition telle qu'on la trouve dans
toire de Hrolfe-Kraka :

« Biorno, fils unique du roi de l'Upland, était le
brave et le plus beau des jeunes gens de la Suède. Il r
son père, déjà dans un âge avancé, devint amoureux
magicienne et l'épousa. La nouvelle reine conçut une p
criminelle pour son beau-fils, et elle profita du mom
son époux était absent de son royaume, afin de dirige
même une de ces expéditions de piraterie qu'entrepren
durant l'été, les monarques scandinaves, pour rév
Biorno son amour incestueux. Mais une tendre et m
affection régnait depuis l'enfance entre le jeune princ
belle Béra, fille d'un vieux guerrier suédois. Aussi
repoussa-t-il avec colère et dédain la proposition de sa
tre. La magicienne, en fureur, le frappant alors avec u
de peau de loup : « Fuis dans les bois, lui dit-elle!
nourrir aux dépens des troupeaux de ton père ; *vis p
vant et meurs poursuivi.* » Le prince fut à l'instant
changé en un ours noir, d'une taille et d'une force ext
naires, qui exerça bientôt d'effrayants ravages sur le
peaux du roi. Les bergers essayèrent en vain de s'emp
ce monstre; toutes leurs tentatives furent inutiles. Ils
taient surtout amèrement l'absence de Biorno, dont l
et le courage leur étaient connus, et qui avait disparu
quelque temps sans qu'on ait pu savoir ce qu'il était

» La belle Béra, ne sachant à quelle cause attribuer
parition subite de son amant, se livrait au plus vio
sespoir et recherchait la solitude. Un jour qu'elle err
les bois, livrée à sa mélancolie, elle fut tout-à-coup
par l'approche de l'animal monstrueux qui répandait
reur dans toute la contrée. Voyant que la fuite était
elle attendit l'animal qui, bientôt, à sa grande surpri
se coucher à ses pieds, se mit à la caresser, et la rega
tendrement, qu'en dépit de son horrible métamorpho
crut reconnaître dans les yeux du monstre la douce ex

son amant savait donner aux siens. La jeune fille eut le age de suivre l'ours à sa caverne, et bientôt elle vit à ses s son fidèle Biorno, auquel le sortilége que lui avait jeté elle-mère permettait chaque jour de reprendre la forme aine durant certaines heures. Béra continua pendant que temps d'habiter l'antre de son amant; mais un jour, alheureux prince fixant sur elle un triste regard : « Béra, lit-il, le terme de ma vie approche. Bientôt ma chair ser- de repas à mon père et à ses courtisans; mais garde-toi de céder jamais aux prières ou aux menaces de mon in- ie et diabolique marâtre, et ne prends point ta part de horrible festin. A cette condition, tu mettras au monde s fils, qui seront la merveille du Nord. » A peine eut-il noncé ces paroles, que le charme opérant de nouveau, fortuné Biorno sortit en fureur de la caverne et fut s'élan- sur les troupeaux de son père.

En ce moment, le roi d'Upland, de retour de ses courses ritimes, chassait dans la forêt, accompagné d'une troupe nbreuse, dans l'espoir de rencontrer et de détruire le nstre qui avait ravagé ses domaines pendant son absence. ouvert par les chiens, le pauvre ours se défendit vaillam- nt, tua et blessa un grand nombre des ennemis qui l'en- raient; mais ne pouvant parvenir à s'échapper, il chercha refuge aux pieds du roi, semblant, par ses gestes sup- ints, implorer sa puissante protection. Mais la tendresse ernelle fut moins clairvoyante que l'amour! Biorno mourut la main de son père, et sa chair fut préparée pour le ban- t royal. Béra, trouvée seule dans les bois, fut reconnue les chasseurs et conduite devant la reine, qui l'invita à rrible festin qu'elle faisait préparer, et chercha, par tous moyens imaginables, à lui faire goûter d'un mets qui était s fort recherché. Mais voyant que rien ne pouvait la dé- r à se rendre à ses désirs, la magicienne ordonna qu'on loyât la violence, et la malheureuse jeune fille fut forcée nanger un morceau de la chair de son amant. Elle trouva endant moyen de jeter celui qu'on voulut lui faire avaler ite. La reine, croyant sa vengeance accomplie, la renvoya

chez son père. Au bout de quelque temps, Béra accouch
trois fils, dont deux se ressentaient diversement de la
que leur mère avait été forcée de prendre au festin du
L'aîné ressemblait à un élan depuis la ceinture jusqu'au
ce qui lui fit donner le nom d'*Elgfrod* (1). Il devint
force prodigieuse, mais son caractère violent et cruel l
choisir le métier de brigand. Le second, qui se nommait
rer, était beau et bien fait, mais il avait un pied de chie
qui lui fit donner le surnom d'*Hound's-Foot* (2). Enfi
plus jeune des trois, qu'on appela *Bodvar*, avait en p
la beauté du corps, ainsi que toutes les qualités du co
de l'esprit. Ce prince vengea sur la méchante magicien
mort de son malheureux père, et devint un des plus cé
guerriers de son temps. »

La croyance aux loups-garous est commune à toutes
tions slaves. On trouve dans les traditions russes, non-
ment le loup-garou, mais encore le loup ailé, qui pren
quefois la figure d'un guerrier, combat la lance ou l'ép
main, puis reprend sa première forme, et s'envole d
airs.

Il n'est pas jusqu'aux habitants sauvages des monta
l'Australie (Nouvelle-Hollande) qui n'aient aussi leur l
rou, qu'ils nomment *Warwi*. C'est une sorte d'amphi
prochant du crocodile, qui habite les rivières de l'int
et qui en sort quelquefois pour enlever les enfants qu
vore ensuite. Suivant les récits des voyageurs, le *coupi*
monstre à figure humaine, se retire dans des caverne
cessibles; il peut faire périr les noirs, mais les blancs so
de son pouvoir.

La croyance aux loups-garous est fort répandue en
terre, en Ecosse et en Irlande; il en est souvent fait m
dans les vieilles ballades et les contes populaires. Ger
Tilbury raconte avoir été témoin de semblables métam
ses. « Nous avons vu souvent, dit-il, en Angleterre, à

(1) Du mot *elk*, qui signifie élan dans la langue du Nord.
(2) *Hounds-foot*, pied de chien.

des phases lunaires, des hommes se changer en loups. En
ace, on les nomme *garous*; en Angleterre, *wer-wolfs; car*
angue anglaise (saxone) *wer* veut dire homme et *wolfs* veut
loup (1). »

es conteurs et les romanciers se servaient autrefois de ces
s fantastiques comme d'un grand moyen de terreur. Le
célèbre de tous les loups-garous est celui que les Bretons
mmaient le *Bisclavaret*, espèce d'homme-loup qui, du-
ses métamorphoses, court les plus étranges aventures, qui
le sujet d'un des lais de Marie de France (2), dont la scène
asse en Bretagne :

> Bisclavaret ad nun en bretan ;
> Garwal l'apelent li norman.

los vieux Bretons de l'Armorique croient encore aussi fer-
ment aux loups-garous que le faisaient leurs ancêtres au
aps de Marie de France (XIIIe siècle). On pense très-sérieu-
nent en Bretagne que les méchants et les coupables sont
quemment changés en loups-garous, et que les sacriléges,
adultères, les empoisonneurs, etc., ne peuvent racheter
rs crimes qu'en devenant plusieurs fois semblables à ces
imaux sauvages (3). Les traditions populaires de la Bretagne
ccordent à dire que, lorsqu'on s'est mis au pouvoir du dé-
n par un pacte fait avec lui, pour courir ce qu'on appelle
garou, ou pour avoir de l'argent, le diable arrive sur les
nuit chez la personne qui s'est ainsi remise en sa puissance,
rappe avec des chaînes de fer, et la fait courir par monts
par vaux jusqu'au chant du coq. C'est principalement en
sant devant les croix ou devant les églises que le malin re-
ble ses coups, et les hurlements que poussent ces malheu-
x sont souvent effrayants.

) *Otia imperalia.*
) Ces lais ont été traduits en vers français modernes par M. de Roche-
. — Voyez tom. I, pag. 179. — Voyez le P. Rostrenon au mot *garou*,
i que Ritson's, *Antient metrical romances*, tom. III, pag. 249-328.
) Cambri, *Voyage dans le Finistère*, tom. II, p. 8.

On ne connaît qu'un seul moyen de s'affranchir de la domination diabolique du garou; mais il faut pour cela trouver un ami sûr et courageux, qui ne se laisse pas effrayer par ce qu'il pourrait voir ou entendre. Cet ami doit se trouver à la porte de la personne qu'il veut obliger à l'heure où le malin esprit a coutume de venir la forcer de quitter sa demeure. Il doit être muni d'une clef avec laquelle il frappera cette personne au milieu du front, au moment où le diable se présentera. Mais il faut que le coup soit donné de manière à ce qu'il sorte du sang de la blessure; sans cela, l'officieux ami serait obligé de courir lui-même le garou à la place de celui qu'il aurait voulu tirer ainsi des griffes du démon.

La croyance aux loups-garous subsiste encore dans toute sa force en Normandie, et particulièrement dans les départements de l'Orne et de la Manche. Les Normands d'aujourd'hui les appellent varoux; leurs ancêtres, comme nous l'avons déjà dit, les nommaient *garwal* (1). *Garw*, en langue celtique, signifie âpre, rude, barbare, féroce et cruel. *Garo*, son synonyme, a aussi signifié agreste. De *garo* est venu le loup-garou, que l'on appelle en breton *garv-blaiz* (2).

Suivant les croyances populaires de la Normandie, le varoux est un misérable qui a été excommunié sept fois, ou un avare qui s'est donné au démon pour avoir de l'argent. C'est en vertu de ce marché que le diable en fait sa monture habituelle et le force à courir pendant la nuit à travers les halliers, les chemins et les mares. Il faut avoir bien soin, lorsqu'on rencontre le varoux sur la route ou dans un village, de se ranger aussitôt pour le laisser passer le long des haies ou des maisons, car il suit toujours le milieu du chemin. C'est la vue de la croix qui fait pousser au varoux ces lugubres hurlements qui, dans les paisibles vallons du Cotentin, troublent si souvent le silence des nuits. Il prend diverses figures, telles que celle d'un loup, d'un chien, d'un âne, d'un veau et même quelque

(1) Voyez aussi pour la signification de ce mot dom Lepelletier, au mot *Garw*.

(2) *Dictionnaire de la langue celtique*, par Bullot, t. II, p. 624-626.

ın mouton. Le varou ne court que l'hiver et par les les plus affreux, mais particulièrement entre Noël et la leur, où, comme le disent les vieilles femmes, *toutes es sont en horreur* (1).

Saintonge, on nomme les loups-garous *ganipotes*, *ge-* ou *bigournes*, et on leur attribue le pouvoir de se méta- oser en toutes sortes d'animaux.

s beaucoup de provinces de France et particulièrement ernais et en Poitou, on croit non-seulement aux loups-, mais encore *aux meneurs de loups ;* ce sont des sor- ue le diable oblige de conduire pendant la nuit des aux de ces animaux.

s il y a peu de provinces en France où les meneurs de oient plus nombreux et aient acquis une plus grande té qu'en Auvergne. Voici sur ce sujet quelques tradi- rales que nous avons recueillies, il y a fort peu de parmi les montagnards auvergnats. Les meneurs de sont, comme nous venons de le dire, des sorciers qui se nt d'une peau de loup ensorcelée, à l'aide de laquelle ils blent leurs troupeaux, chacun desquels se compose irement d'une trentaine de ces animaux. Ils se mettent rche le soir et rôdent toute la nuit par les chemins et e voisinage des vieux édifices. Le chef de la bande fait ouer le voyageur égaré ou les personnes qui se sont at- s au retour des foires ou des veillées, et leur donne en- leux loups pour les escorter jusque chez elles et empê- u'on ne leur fasse aucun mal; mais malheur à celui qui rait en route, il serait à l'instant dévoré par ses deux cteurs. De bonnes gens nous ont raconté fort sérieuse- que les meneurs de loups reçoivent du diable une somme ıelle au moyen de laquelle ils doivent pourvoir à la ıture de leurs troupeaux. Ils racontent aussi que si quel- blessait d'un coup de fusil un de ces meneurs de loups, i serait délivré pour toujours de la corvée que lui fait

nnuaire statistique du département de la Manche. — La même e existe parmi les Grecs modernes.

r. Naudé et Réginald-Scott, qui ont toujours au ser-
blic des raisons tant bonnes que mauvaises pour ex-
choses singulières ou extraordinaires qu'ils ne com-
pas eux-mêmes; les savants, disons-nous, n'admet-
nt une transformation réelle, et rejetaient même celle
royait pouvoir être produite au moyen d'une peau
ısorcelée, que l'on pensait, dans quelques cas, de-
ter la métamorphose; mais ils soutenaient que la ly-
e n'était qu'une de ces maladies dans lesquelles
t plongé dans une profonde mélancolie, accompa-
cès accidentels de folie, à la suite desquels le malade
it avoir réellement commis les ravages dont on l'ac-
citaient à l'appui de leur système les dérèglements
'on remarque dans l'imagination des personnes mé-
es, dont il en est qui, durant leurs accès, croient être
d'autres qu'elles sont pots de terre, et qui se tien-
'écart et s'éloignent des passants de peur d'être
). Hippocrate ne raconte-t-il pas avoir connu un
ui croyait être sans tête et auquel on fut obligé d'ap-
ne calotte de plomb pour lui faire sentir qu'il en avait
a-t-il pas eu des gens qui ont cru être coqs, et qui
le chant et les battements d'ailes de ces oiseaux;
qui se sont persuadés qu'ils étaient morts; d'autres,
i se figuraient être des rois, des princes ou tout au
grands seigneurs. « Il n'y aurait donc rien d'éton-
cluait de tout ce que nous venons de rapporter le mé-
ıl Eginete, d'en rencontrer qui croient être changés
s'élancent hors de leurs lits durant la nuit, quittent
sons et hurlent jusqu'au jour, comme ces animaux,
sépulcres et des cimetières (2). »
lant, Eginete a soin d'ajouter « qu'il faut beaucoup
et de forts témoignages pour démentir tous les peu-
terre, l'Histoire-Sainte, ainsi que des philosophes et
cins, tels que Théophraste, Paracelse, Pomponace

n, lib. III, *De locis affect.*
gin., lib. III, cap. 16.

et Fernel, qui ont considéré la transformation des hommes en loups comme une chose certaine, véritable et indubitable (1). »

La plupart des démonographes ont adopté l'opinion de saint Augustin, qui a pensé que le corps des sorciers n'était point réellement transformé en loups, mais que le démon pouvait lui en donner l'apparence. Tels ont été, sur la lycanthropie, les sentiments des hommes les plus remarquables qui ont existé avant nous.

Mais cette question, sur laquelle tant d'opinions diverses ont été émises par des philosophes, des médecins et des pères de l'Eglise, n'a point embarrassé un seul instant les disciples de Gall et de Spurzheim. Ils ont rapporté la lycanthropie, comme la démonomanie, à une affection d'un organe particulier du cerveau, affection dont ils prétendent qu'une petite bosse située au-dessous de la partie supérieure et latérale de l'os frontal indique suffisamment l'existence. « Lorsque cette protubérance, disent les phrénologistes, a acquis un grand développement, elle produit la lycanthropie, qui n'est, comme toutes les autres monomanies, que le résultat d'une surexcitation d'organes cérébraux. »

Quant aux autres savants du grand siècle des lumières, ils se traînent encore sur les traces de Paul Eginete, qui déjà lui-même n'avait fait que reproduire, il y a plus de douze cents ans, les idées de Gallien et d'Hippocrate. Lisez attentivement, par exemple, ce que dit M. Esquirol sur les différentes espèces de démonomanies, et vous y retrouverez tout le système du médecin d'Egine, moins les idées religieuses, ou plutôt avec les idées impies qui paraissent être l'accompagnement obligé de toutes les prétendues découvertes de nos médecins modernes.

Nous croyons que le mot lycanthropie, employé primitivement pour exprimer une métamorphose physique que l'on croyait réelle, a été appliqué depuis à une prétendue maladie qui est tellement de l'invention des médecins, que nous défions les plus savants d'entre eux d'en citer un seul exemple.

(1) P. Egin., lib. III, p. 267.

Cependant, les graves magistrats du xve et du xvie siècles, ne se doutaient pas qu'il existait dans le voisinage de l'os ntal une petite bosse qui pouvait servir d'excuse légale aux lheureux qui étaient accusés de courir le garou, traitaient pauvres lycanthropes avec autant de rigueur que les autres ciers, et les registres des cours de justice sont remplis des êts sévères rendus contre ces sortes de gens. Le Parlement Dôle condamna au feu, le 18 janvier 1573, Gilles Garnier, tif de Lyon, convaincu d'avoir, le jour de saint Michel, et *s la forme d'un loup,* dévoré une jeune fille dans le bois la Serre, et, depuis, plusieurs autres enfants dans le voisige de Dôle (1).

Un arrêt du Parlement de Besançon, du mois de décembre 22, condamne à la même peine Pierre Burgot et Michel rdun, « pour avoir fait danses et sacrifices au diable, s'être angés en loups, avoir eu commerce avec des louves et avoir voré des enfants (2). »

Un très-jeune homme fut mis en jugement à Besançon, au mmencement du xviie siècle, et déclara qu'il était domestie du piqueur d'une personne qu'il appelait le *seigneur de la rêt*, que l'on crut n'être que le diable lui-même. Ce jeune mme avait été changé en loup par le pouvoir de son maître; en remplissait *toutes les fonctions*, et était accompagné dans s courses par un autre loup plus grand que lui, qu'il supposit être celui qu'il désignait sous le nom du seigneur de la foêt. Ils ravageaient ensemble les troupeaux et étranglaient les hiens qui leur résistaient. Quand l'un d'eux perdait l'autre de ue, il hurlait à la manière des loups, pour appeler son camaade au partage de la proie commune. Si ce dernier neréponlait pas au signal, sa part était enterrée ou cachée le mieux u'il était possible.

Un loup ayant été frappé d'un trait à la cuisse, celui qui 'avait blessé le suivit à la trace du sang; elle le conduisit à a porte d'un sorcier bien connu, que l'on trouva dans son lit

(1) Bodin, *Démonomanie*, pag. 253.
(2) *Id.*, pag. 256.

avec le trait encore enfoncé dans sa cuisse, et ce trait fut reconnu par celui qui l'avait lancé (1).

« Cinq inquisiteurs fort expérimentés en ces sortes de choses, dit Bodin, ont laissé par écrit qu'il y eut trois sorcières, près de Strasbourg, qui assaillirent un laboureur sous la forme de trois grands chats. Le laboureur, en se défendant, blessa ces animaux, qui s'enfuirent et qui se trouvèrent au lit, malades, en forme de femmes fort blessées à l'instant même (2). »

On dit encore dans la Hesse, qu'une femme, ayant pris la figure d'un loup-garou, se jeta sur le troupeau d'un berger qu'elle haïssait, et lui causa un grand dommage; mais le berger blessa le loup avec une hache, et l'animal alla se réfugier dans le bois. Le berger courut à lui pour l'achever, mais il trouva, au lieu d'un loup, une femme occupée à étancher, avec un lambeau de sa robe, le sang qui coulait abondamment de sa blessure (3).

A Liége, on condamna, en 1610, deux sorcières pour s'être changées en loups-garous et avoir tué beaucoup d'enfants; elles avaient avec elles un garçon de douze ans que le diable changeait en corbeau quand elles déchiraient et dévoraient leur proie (4).

On raconte encore l'histoire d'un ermite qui habitait les environs de Dôle, et qui, s'étant changé en loup, prit dans ses pattes un enfant qu'il allait dévorer si on ne fut arrivé à son secours. L'ermite reprit sa première forme dès qu'il eut été appréhendé au corps par les gens de la justice. « Car, dit un vieil auteur, il a été reconnu de tout temps que les sorciers, *fribous* ou *hériburges*, comme les appelle la loi salique (de eo qui alterum heriburgium clamaverit), ne peuvent rien contre la justice que Dieu exerce en terre, ni les diables non plus. Les juges ne peuvent être charmés; il est défendu aux sorciers d'exercer leur art en leur présence, et ils peuvent sans crainte prononcer leur sentence contre les coupables (5). »

(1) Bodin, *Démonomanie*, pag. 257. — (2) *Id.*, pag. 258.
(3) Brœuner, *Curiosit.*, pag. 252,
(4) Nic. Remigius, *Demonolatria*, pag. 263.
(5) Le Loyer, *Des spectr.*, p. 141.

Bien que cette croyance fut générale dans l'Europe occidentale, et particulièrement en France, il y a eu des époques où la Grèce et l'Asie étaient plus infestées de loups-garous que l'Europe. On raconte qu'en 1642, sous le règne du sultan Soliman, il se trouva dans Constantinople une si grande quantité de ces animaux, que le sultan fut obligé de se mettre à la tête de ses janissaires pour les détruire (1).

Les Grecs modernes, beaucoup plus superstitieux que ne le furent jamais leurs crédules ancêtres, ne voient qu'avec terreur venir l'hiver, dont les nuits ténébreuses sont troublées par de lugubres fantômes. « C'est alors qu'on croit voir errer les loups-garous, que les Grecs nomment *sabaziens* (2), et les *Paganias*, ou Onocentaures, que l'Ecriture nomme Saguirs. Le passage de ces larves immondes, qui sont, d'après la croyance du peuple, des Juifs ônolâtres (3), occupés à chercher le Messie dans son berceau, afin de le faire périr, dure depuis Noël jusqu'à la Théophanie (4). On représente ces Paganias comme des sorciers maigres, ayant des têtes d'ânes et des queues de singes, qui courent les champs et se rassemblent dans les carrefours, en invoquant la lune, qu'ils prient d'éclairer leurs banquets, où ils mangent des grenouilles et des tortues amphibies, regardées comme immondes. Mais après la célébration de l'eau, qui a lieu le jour des Rois, ces spectres hideux disparaissent (5). »

Les exotiques des Grecs modernes ont succédé à toutes les attributions des anciennes sorcières de Thessalie, si souvent mentionnées par Apulée, qui métamorphosaient les hommes en animaux, en leur donnant des breuvages magiques. On croit qu'elles habitent les lieux arides, les solitudes et les cavernes, et on les entend souvent, pendant la nuit, mêler leurs

(1) Job, *Fincel*, liv. des merveilles.
(2) *O Lucos sabatianos*, loups sabaziens, de sabazius, surnom de Bacchus, d'où les barbares, dit Suidas, ont fait Sabaziens et nous le sabbat.
(3) Les Grecs croyaient que les Juifs adoraient une tête d'âne, et ce préjugé était celui des Romains. — Tacit., lib. v, cap. III, IV.
(4) Nous avons déjà fait remarquer que la même croyance sur le temps de l'apparition des loups-garous existe en Normandie.
(5) Pouqueville, tom. IV, p. 416.

voix rauques aux hurlements des loups et aux clapisse
des chacals. Leurs noms seuls, qu'il est dangereux de pr
cer, occasionnent des malheurs. Ces sorcières formen
unions monstrueuses avec les vampires ou broucolacas,
les corps frappés d'excommunication ne peuvent se dis
dans les tombeaux (1).

Les croyances des Dalmates sur les loups-garous et
sorciers sont revêtues d'une teinte au moins aussi somb
celles des Grecs. Suivant ce qu'ils racontent, ils voient s
errer le long des marais, au milieu des brouillards, d'
ses mégères montées sur de vieilles juments noires et d
nées. Elles se rendent pendant la nuit sur les lieux ari
sabbat présidé par le bouc géant, qui bêle et se réjouit
il sent l'ongle crochu d'un meurtrier gratter sa longue

Dans ce siècle, où tout s'avilit, les loups-garous ont
commune influence ; ils ont dépouillé leur enveloppe
leuse, et se sont voués aux intérêts matériels. Les hon
changeaient en loups durant les siècles du moyen-âge
rait que les loups se sont faits hommes au dix-neuviè
gradés moralement aux yeux de leurs concitoyens, c
avares et cupides, qu'on a flétri du nom de *loups c*
ont acquis néanmoins, depuis quelques années surt
si grande influence sur les affaires publiques, que l'
dire que ce sont eux qui gouvernent en ce moment la
(écrit en 1847), aussi ce n'est point la nuit, au milieu
rêts ou dans les lieux arides et déserts que se tiennent
nions des loups cerviers, mais c'est à la face du soleil
nouveau sabbat, présidé par des Juifs, a lieu chaqu
dans un temple bâti sur le modèle du Parthénon, au
de la moderne Babylone.

II.

A la suite de ces histoires effrayantes de sorcièr
loups-garous, qui ont, jusqu'à ce jour, fait partie des

(1) Pouqueville, tom. IV, pag. 412. — Nous parlerons des vam
le livre suivant.

populaires des nations de l'Europe, nous croyons devoir ...er celles, non moins nombreuses, concernant la bande lu...re et fantastique des spectres malfaisants qui, sous diffé...es formes et sous différents noms, ont conservé, depuis ... des siècles, le pouvoir d'effrayer les habitants des villes ...lus encore ceux des campagnes.

...ette sorte de superstition était plus répandue anciennement ... les Grecs et les Romains qu'elle ne l'a peut-être été depuis ... aucun des peuples modernes. Il n'y avait point alors de ... en Grèce et en Italie qui ne fût visitée de temps à autre ...quelques spectres malfaisants, et le lecteur curieux trou...a dans Pausanias de nombreuses et fort singulières histoi...sur ce sujet. Nous citerons seulement la suivante en rai...de sa grande analogie avec une autre tradition que nous ...ns retrouvée bien loin du beau ciel de l'archipel de la ...èce.

...Élien et Pausanias racontent que les habitants de Témesse, ...le de l'île de Chypre, ayant égorgé un des compagnons d'U...sse, qui avait violé une vierge de cette île, le spectre de ce ...alheureux se vengea en portant le carnage et la désolation ...ns les maisons de la ville et dans les campagnes environ...ntes. L'oracle Pythien conseilla, pour faire cesser ce fléau, ...rection d'un temple, la consécration d'une grotte, mais sur...nt le sacrifice annuel d'une des plus belles filles de Témesse, ...mme étant les seuls moyens d'apaiser l'esprit irrité. On ...éit à l'oracle. Cependant, il arriva que, lors d'un de ces sa...ifices, un vainqueur des jeux, nommé Euthymé, inspiré par ... sentiment d'amour et de pitié pour la belle victime, réso...t de la délivrer au péril de ses jours, et ayant attendu l'arri...e du démon, un combat terrible eut lieu, à la suite duquel ... monstre se précipita dans la mer et ne reparut plus.

Le plus ancien spectre de ce genre dont il soit fait mention ...ns les vieilles traditions du Nord est celui qui joue un si ...and rôle dans le poème dano-saxon de Beowulf (1), qui est

(1) Ce poème, écrit en dialecte anglo-saxon, contient les exploits d'un ...ince danois nommé Beowulf, descendu de la tige royale des Scyldinges,

lui-même la plus ancienne production de ce genre qui soit parvenue jusqu'à nous. La partie la plus intéressante du poème est le récit des combats que le héros livre à un esprit femelle nommé Grendel, dont les ravages nocturnes dans le palais d'Hrothgar sont accompagnés des mêmes atrocités que l'on retrouve dans la fable grecque du démon de Témesse.

Dans le poème dano-saxon, les hostilités de Grendel paraissent avoir pour cause le meurtre d'un oncle. Hrothgar et ses conseillers implorent vainement leurs divinités (que l'auteur chrétien nomme les puissances de l'enfer) pour les faire cesser. Cependant, un champion ou berserkir, nommé Beowulf, qui s'était acquis une grande réputation dans le Nord par les victoires qu'il avait remportées sur les *nicors* ou nixes, espèce de monstres marins, dont on raconte encore aujourd'hui mainte histoire en Islande, offrit de combattre l'esprit par pur amour pour la gloire. Le résultat est le même dans les deux fables. Le démon noir du palais d'Hrothgar fut vaincu par Beowulf et précipité dans un lac, où on le trouva, peu de temps après, mort de ses blessures. Le portrait de ce démon répond parfaitement à celui qu'Antonius Liberalis nous a laissé du monstre Sybaris, qui habitait une caverne du mont Parnasse, et auquel les Locriens exposèrent le jeune A... née par ordre de l'oracle. Il n'est pas moins curieux de remarquer que, dans un tableau qui fut longtemps conservé à Témesse, le démon dont les habitants de cette ville furent délivrés par Euthyme y était représenté couvert d'une peau de loup, et que le nom de Beowulf, donné au héros dano-saxon, signifie dompteur de loups.

Les traditions de ce genre sont très-communes en Allemagne; les êtres monstrueux qui en sont le sujet y prennent différentes formes. Telle est la fiancée du château de ..., moitié femme et moitié couleuvre, qui tient à la main un trousseau de clefs, ainsi qu'une cassette d'or, et qui n...

dans les guerres qu'il soutint contre le roi de Suède. Il a été pu... 1815 par le chevalier Thorkelin, sous le titre de : *Danorum rebu...* ... *Poema danicum dialecto anglo-saxonico, etc.* — ...lyse dans l'histoire des Anglo-Saxons, par Turner.

délivrée que par un jeune homme chaste, qui l'embras- trois fois. Beaucoup ont tenté l'aventure, et tous ceux ont eu cette témérité y ont trouvé la mort; car la fiancée ode est belle encore, malgré la pâleur de son visage, et at surnaturel de son regard jette le trouble dans l'âme de qui ose la contempler un instant. Un jour, un chevalier issant écouter avec plaisir les accents de sa voix mélo- se, elle profita de ce moment pour lui mettre une bague oigt : elle lui donna un baiser sur le front, et l'appela iancé. Le lendemain, en cheminant, le chevalier aperçut vieilles assises sur le bord de la route, qui tordaient un ns leurs doigts ridés. — Que faites-vous là? leur dit-il. ous filons ton linceul, beau sire, lui répondirent les sor- s...... et, trois jours après, il était mort.

n'y a pas, dans toute l'Allemagne, la Suisse et dans les royaumes de l'ancienne Scandinavie un seul château, gorge, une forêt, un vallon qui ne soit hanté par quelque tre malfaisant. Les uns se montrent sous la forme de ats, de dragons ou de serpents monstrueux; d'autres sous gure de guerriers couverts de vieilles armures, de moines barbe ondoyante, ou de vierges pâles et éplorées, dont les lugubres troublent souvent le silence des nuits.

e peuple des Alpes, dans la Suisse, a encore conservé bre de traditions qui font mention de dragons et de ser- ts qui, dans des temps très-reculés, habitaient les monta- s et descendaient souvent porter le ravage dans les vallées. ore aujourd'hui, quand un torrent impétueux, sorti du des forêts, se précipite du haut des monts, emportant c lui les arbres et les rochers, on a coutume de dire d'une ière proverbiale pleine de sens : *Il est parti un dragon.*

l y a des histoires bien merveilleuses en Suisse et en Alle- gne sur les dragons monstrueux; mais une des plus cu- ses est certainement celle des deux frères Syntram et Bel- n, ducs de Lensburg. Ces deux jeunes seigneurs, étant un r à la chasse, s'arrêtèrent au fond d'une forêt déserte et vage, devant une caverne dans laquelle était alors étendu énorme dragon qui répandait la terreur et la désolation

dans tout le pays. Dès que le monstre aperçut nos deux chasseurs, il s'élança sur eux, et en un clin d'œil il eut avalé Beltram, le plus jeune des deux frères; mais Syntram, sans perdre courage, attaque sur le champ le dragon avec tant de fureur qu'après une lutte acharnée, il l'étendit mort à ses pieds; ouvrant ensuite avec son épée le flanc de cet affreux animal, il en retira son frère, qui était encore tout vivant. En mémoire de cet événement, les deux princes firent bâtir sur le lieu même une chapelle consacrée à sainte Marguerite, et représenter l'histoire dans un tableau, qu'on y montre encore aux curieux. La caverne où ils rencontrèrent le monstre est située près de Burgdorf, dans le canton de Berne, et s'appelle encore *Le trou du dragon* (drachenloch) (1).

On raconte encore en Alsace qu'au château fort de Nottweiler, dans le Wasgau, vivait jadis la fille d'un duc; elle était jolie, mais si orgueilleuse qu'aucun de ceux qui recherchaient sa main n'étaient assez riches à son gré, et qu'un grand nombre de jeunes seigneurs perdirent inutilement leur temps à lui faire la cour. En punition de cet orgueil, elle fut maudite et condamnée à habiter sur un rocher désert jusqu'au jour de sa délivrance. Ses apparitions n'ont lieu que le vendredi, une fois sous la forme d'un serpent, une autre sous celle d'un crapaud, enfin sous celle d'une jeune fille et sous sa propre figure. Ce jour-là, elle se baigne dans l'eau d'une fontaine située sur le rocher qui, aujourd'hui encore s'appelle le Krœtenstulh *(Chaise de crapaud)*; et, quand elle est dans son bain, elle regarde au loin autour d'elle si personne ne vient la délivrer. Celui qui veut tenter l'aventure trouve au sommet du Krœtenstulh un coquillage contenant une écaille de serpent, un morceau de peau de crapaud et une boucle de cheveux blonds. Muni de ces trois choses, il doit un vendredi, à midi, monter dans le château désert, attendre que la jeune fille vienne au bain, et, pendant trois semaines consécutives, la baiser sur la bouche quand elle paraît, et ce

(1) Scheuchzer, tome I, chap. III, p. 383. — Athanas Kircher, *Mu-sulter*, VIII, p. 94, ex cysat. Wagner, *Hist. nat. Helvetiæ*, page 246.

re prendre la fuite. Si on a le courage de persister, on lui rend le repos, et on reçoit en retour d'immenses trésors. Plusieurs personnes ont bien déjà trouvé les signes distinctifs et t osé pénétrer dans les ruines du vieux château, mais la plupart sont morts de frayeur. Au surplus, la jeune fille reste toujours comme elle était, et ne vieillit jamais. Comme serpent, elle est on ne peut plus hideuse, et a, au dire du peuple, la grandeur de l'arbre d'une charrette de foin; comme crapaud, elle a la grandeur d'un four, et vomit des flammes (1). »

Que de choses merveilleuses ne raconte-t-on pas encore en Allemagne sur le mystérieux souverain du Rusengerburge, le célèbre Ruhezahl, et sur tous les mauvais tours qu'il joue souvent à ceux qui traversent cette chaîne de montagnes: quelquefois, il paralyse le cheval d'un cavalier, de manière qu'il ne peut pas avancer d'un pas, il fait casser une roue ou l'essieu de la voiture d'un roulier, ou fait tomber au milieu du chemin un quartier de roche pour lui barrer le passage. Une voiture s'arrête souvent tout-à-coup, et si le cocher se répand en invectives contre l'esprit de la montagne, une nuée de taons vient fondre sur les chevaux, et leur fait prendre le mors aux dents. Une grêle de pierres tombe du ciel, ou une volée de coups de bâton, administrée par une main invisible, assomme le malencontreux cocher (2).

Cependant, nous ne croyons pas qu'il existe une nation, sauvage ou civilisée, chez laquelle la race des spectres ait été de tout temps aussi nombreuse que chez la nation écossaise. Mais il paraît que ceux de ces esprits qui hantent encore en ce moment les sombres vallons des *Highlands* ont bien dégénéré depuis quelques siècles, et ils ne ressemblent pas plus à ceux qui les hantaient autrefois que les Highlanders d'aujourd'hui ne ressemblent aux héros d'Ossian, ou les Grecs actuels à ceux d'Homère. Ces spectres, dont le nom seul épouvante encore les plus braves Ecossais, étaient hauts comme des pins et

(1) *Die brautschau*, Magdeburg, 1798.
(2) *contes de Musæus.*

gros comme des huttes. Ils rapetissaient souvent leur t
pour venir familièrement s'asseoir au foyer enfumé du m
tagnard, discourant alors de choses et d'autres avec leurs
tes, en attendant que la ménagère ait préparé le souper, q
dévoraient ensuite d'aussi bon appétit qu'aurait pu le fai
mortel le plus affamé. Mais ces importuns visiteurs ne se
tentaient pas toujours du maigre repas auquel ils savaie
bien s'inviter; ils ravageaient encore les troupeaux, dé
saient les récoltes, étaient cruels et méchants, et finiren
devenir un véritable fléau pour les habitants des ham
dont ils hantaient le voisinage.

Parmi les nombreuses histoires de ce genre que nous a
entendu raconter dans les Highlands, nous citerons co
la plus curieuse celle des spectres de Craig-Aulnaic.
pouvons certifier aux nombreux admirateurs des poésies
liques que Macpherson nous a données sous le nom d'Os
que les histoires de spectres et celles de revenants sont
jourd'hui beaucoup plus familières aux oreilles des des
dants des héros de Fingal que ne l'ont sans doute jamai
à celles de leurs ancêtres les chants du barde de Morven.

Il y avait autrefois dans les solitudes (wilds) de Craig-
naic (1), en Ecosse, un des lieux les plus romantiques des I
lands, deux spectres mâle et femelle. Le premier se nom
Fhua-Aboir-Bein-Baynac, et sa femme Clashneckd-Aul
noms moins harmonieux, sans doute, mais plus véritable
gaéliques que ceux de Malvina, d'Evélina et que tous les
d'héroïnes en *a*, qui ne sont guère connus en Ecosse qu
puis la publication des poèmes attribués par Macpherson
fils de Fingal.

Quoi qu'il en soit du peu d'euphonie des noms de ces
surnaturels, il n'en est pas moins certain que Bein-Bay
au lieu de traiter avec égard celle qu'il était appelé à prot
comme étant la plus faible, la maltraitait d'une telle man
que les habitants des hameaux voisins étaient sans cesse

(1) Le désert de Craig-Aulnaic est situé dans le district de Strath
comté de Banff, dans les montagnes d'Ecosse.

, dans leur sommeil, par les cris déchirants de la malheu-
se Clashneckd, qui retentissaient au milieu du silence de
nuit, répétés par les mille échos des rochers de Craig-Aul-
c.

Cependant, celui qui souffrait le plus des querelles domes-
ues de nos deux fantômes, était un fermier nommé James
ay, dont la demeure, voisine des lieux qu'ils fréquentaient,
permettait d'entendre les lamentations nocturnes de la
pagne de Bein-Baynac. Aussi ne laissa-t-il point échap-
la première occasion qu'il trouvât de faire sentir à Clash-
kd combien son voisinage lui était désagréable, ainsi qu'à
famille. L'ayant rencontré un soir qu'il était occupé à ras-
bler ses moutons épars sur la bruyère de Glenalvon, il lui
oigna tout le plaisir qu'il éprouverait à lui voir chercher
autre habitation, et s'enquit en même temps de la cause des
effrayants qu'elle faisait si souvent entendre. La pauvre
hneckd lui raconta alors tout au long les cruautés exercées
elle par le redoutable Bein-Baynac, qui, non content de
voir forcée de fuir le toit conjugal et de vivre depuis long-
ps dans un pénible veuvage, s'était encore emparé de la
aite qu'elle s'était choisie dans le rocher de Craig-Aulnaic,
me étant plus *confortable* que la sienne, et l'en avait im-
yablement chassée, après l'avoir traitée de la manière la
barbare.

On sait que les Scandinaves et les autres peuples du Nord
craignaient pas de se mesurer quelquefois avec leurs dieux,
lus forte raison avec des spectres, quelque effrayants qu'ils
ssent paraître. Aussi James Gray, touché des malheurs de
compagne de Bein-Baynac, lui promit-il de la protéger à
venir contre les entreprises de son cruel mari; il lui fit
me espérer de la débarrasser entièrement des poursuites de
persécuteur, dans le cas où il serait du nombre de ces
ctres qui pouvaient être tués par une flèche dont la pointe
ait fabriquée avec une pièce d'argent, ou détruits au moyen
quelque autre talisman magique. Clashneckd, qui connais-
t par expérience la force de Bein-Baynac, assura son pro-
teur que toutes les parties du corps de son époux étaient ab-

solument invulnérables, à l'exception, cependant, d
grande verrue qu'il avait sous le sein gauche, qui pouvait
percée par l'argent ou par l'acier. Le fermier n'en dem
pas davantage, et, plein de confiance dans son adresse à
cocher une flèche, il assura le spectre femelle qu'il pouv
reposer sur lui du soin de sa vengeance, et il lui recomm
de venir l'avertir la première fois que Bein-Baynac troubl
sa retraite.

James Gray trouva bientôt l'occasion de remplir sa
messe et de montrer son courage; car, peu de temps ap
conversation que nous venons de rapporter, Clashneck
le trouver et lui raconter les mauvais traitements qu'elle
essuyés cette nuit même de la part de son brutal mari. L
mier, qui finissait en ce moment de fumer sa pipe et qui
se mettre au lit, prit aussitôt ses armes et se disposa à
celle qui venait réclamer son assistance. Mais le spec
prenant sur ses épaules, le transporta en un instant p
l'endroit où Bein-Baynac se trouvait alors. Comme ils
chaient de l'antre de ce nouveau polyphème, le monst
vança vers eux avec un regard et des gestes qui ne leu
mettaient pas une réception amicale.

Vix ea fatus erat, summo cum monte videmus
Ipsum inter pecudes vasta se mole moventem
Pastorem polyphemum. .... (1).

La lune brillait alors dans tout son éclat, et ils pure
lement observer leur redoutable ennemi. La pauvre Cla
tremblait de tous ses membres, et assurait son brave
seur que c'en était fait d'eux pour jamais, s'il ne se h
percer d'une flèche la verrue qui couvrait le cœur du s
Cette tâche parut au fermier moins difficile qu'il ne l'av
bord cru; car la verrue, qu'il apercevait alors fort di
ment, étant proportionnée à la taille colossale de Bei

(1) *Eneid.* lib. III, v. 655.

, offrait à l'œil exercé du montagnard une surface au
.ns égale à celle d'un berret.

Argolici clypei aut phœbæ lampadis instar (1).

.e spectre s'avançait en agitant comme une baguette l'è-
me sapin qu'il tenait à la main, et menaçait notre héros
ıe voix effrayante de le faire servir de pâture aux aigles
ilenervon, lorsque le courageux *Highlander*, élevant son
et prenant bien son temps, lui décocha une flèche avec tant
resse, qu'un cri épouvantable, dont tous les échos retenti-
, apprit à l'heureux archer qu'il avait atteint son but. A
ri sinistre, les spectres nombreux qui hantent ces vastes
udes répondirent par d'épouvantables hurlements, et la
re monstrueuse de Bein-Baynac s'évanouit dans l'air
me une fumée légère.
e fut ainsi que la pauvre Clashneckd se trouva tout-à-coup
rrée de l'affreux esclavage dans lequel elle était retenue
ıis si longtemps; elle se jeta aux pieds de son libérateur et
ut lui témoigner toute la reconnaissance qu'elle éprouvait
r un semblable bienfait, en se dévouant entièrement à son
ice et en l'aidant de tout son pouvoir. Elle tint sa pro-
se et se rendit très-utile à la famille du fermier; mais un
heureux accident priva bientôt James Gray de ce puissant
urs. Clashneckd, dont l'appétit était insatiable, parcourait
rent les habitations voisines et ne se gênait point pour faire
n-basse sur toutes les provisions de bouche qu'elle rencon-
. Un jour donc elle entra au moulin de Delnabo et trouva
ıeunière occupée à couvrir de tranches de saumon un gril
ıense placé sur les charbons du foyer. Après s'être poli-
t informé de la santé des habitants du moulin, le spectre
ıpara, sans autre formalité, des tranches savoureuses dont
ur l'avait sans doute attiré dans la maison; mais la mé-
re, furieuse de l'enlèvement de son poisson, saisit un

Enéid., lib. III, v. 637.

chaudron d'eau bouillante qui se trouvait en ce mo
le feu, et en jeta le contenu dans le sein de Clash
spectre échaudé s'envola aussitôt vers le désert de C
naic, en poussant les cris les plus lamentables, et n'a
paru depuis ce moment.

Quelque ridicule que puisse paraître à nos yeux
qui admet qu'un être surnaturel puisse recevoir la m
main des hommes, cette opinion n'en a pas moi
pendant bien des siècles chez nos trop crédules an
considéraient *les esprits* comme étant d'une nat
rielle, ce qui implique nécessairement contradi
croyaient susceptibles de ressentir les mêmes do
nous, et pensaient qu'ils pouvaient être tués ou an
le pouvoir des mortels (1). Les Orientaux considère
et les *djinns*, les plus malfaisants des génies, comm
dont la vie peut être abrégée par les coups d'un en
tel. On retrouve cette fiction singulière dans les
traditions du Nord; les poèmes d'Ossian en offren
d'exemples, et la même croyance existe encore a
chez les peuples de race celtique ou scandinave q
les montagnes d'Ecosse et d'Irlande, les Hébrides,
et les îles Féroë.

On croit encore aujourd'hui dans le nord des H
des spectres qui, sous la forme et le costume des an
riers écossais, arrêtent les passants et les forcent sc
mesurer avec eux. Tel est, par exemple, le célèb
Dearg, le spectre à la main sanglante, qui hante l
Glenmore et celle de Rothemurcus. On se souvient
le pays que, vers la fin du XVIIe siècle, trois frères
les combattre, et étant sortis sains et saufs de c
combat, moururent néanmoins tous trois quelques
La sorcière du Midi (2), qu'on nomme en gaélique
est un spectre femelle d'une taille gigantesque et d

(1) Les héros d'Homère combattaient contre les dieux ; l
furent blessés par Diomède.

(2) C'est le *démon solaire* des Grecs. On retrouve cette mé
tion jusque chez les insulaires de la Polynésie.

ır, que l'on rencontre particulièrement dans le
Knoidart. Notre tâche serait trop longue si nous
és d'énumérer ici tous les spectres aussi hideux
ıts qui hantent les vastes solitudes des Highlands,
es fantastiques que le brouillard prête souvent aux
i que les effets curieux que produit la lumière,
és, par les habitants superstitieux de ces monta-
ıe des apparitions surnaturelles.

ants de l'Irlande ont une foi au moins aussi forte
oisins les Ecossais dans les spectres malfaisants,
ur vive imagination a donné les noms les plus sin-
qu'elle a revêtus des formes les plus bizarres.

ques, qui passent, avec raison, pour les plus supers-
habitants des îles Britanniques (1), croient encore
èce de spectres qui apparaissent ordinairement
re de divers animaux. Chacun des vieux châteaux
ite dans l'île un assez grand nombre a son spectre
Waldron, qui a publié, dans le siècle dernier,
tion fort curieuse de l'île de Man, raconte que la
eresse de Sodor ou Holm-Peel, un des plus beaux
ırchitecture du moyen-âge qui soit encore debout
était hantée par une apparition extraordinaire,
rait tous les appartements du château sous la forme
épagneul noir, que les habitants appelaient, dans
ie, *the mauthe dog*. Mais l'endroit pour lequel ce
nimal semblait avoir une prédilection toute parti-
t le corps de garde du château, où chaque soir, dès
ndelles étaient allumées, on le voyait arriver et se
suite fort tranquillement devant le foyer. Ses visi-
ent si fréquentes, que bientôt les soldats n'éprou-
pour lui la même terreur que leur avait causée ses
ıpparitions. Cependant, ils ne cessèrent de le con-
ıme un esprit diabolique, et ils avaient grand soin
ir de jurer, ainsi que de tout discours profane, en

ıques sont les habitants de l'île de Man, située entre l'Angle-
nde.

présence de ce singulier visiteur. Le spectre arrivait ordinairement dans le corps de garde par un long corridor qui conduisait à une vieille église, et par lequel sortait tout les soirs, après la retraite, le soldat qui portait au commandant les clefs de la forteresse. Mais la crainte de rencontrer le redoutable animal dans ce passage obscur engagea les soldats à faire accompagner par un autre homme de service celui qui était chargé de remettre les clefs à leur chef. Un de ces soldats, se trouvant un soir dans un état voisin de l'ivresse, voulut aller porter les clefs au commandant sans être accompagné de personne, disant, en jurant, qu'il ne craignait point le spectre, et qu'il désirait au contraire, depuis fort longtemps, se trouver face à face avec lui. Après avoir prononcé ces imprudentes paroles, le soldat arracha les clefs des mains de celui qui devait les porter, et, malgré tout ce qu'on put lui dire, entra seul dans le corridor. Peu de temps après son départ, un grand bruit se fit entendre du côté où il était sorti, mais personne ne fut assez hardi pour aller savoir de quoi il était question. A son retour, on s'empressa de lui demander la cause du tapage qu'on avait entendu ; mais autant le téméraire avait en sortant montré de jactance et de hardiesse, autant il était en ce moment triste et silencieux. On s'aperçut bientôt que ce malheureux avait entièrement perdu l'usage de la parole, car il ne prononça pas un seul mot et ne fit même aucun signe pour exprimer sa pensée durant les trois jours qu'il vécut après cette triste aventure. Son agonie fut longue et cruelle, l'altération de ses traits et les contorsions de ses membres faisaient seules connaître les souffrances intérieures qu'il éprouvait, ce qui fit conjecturer à toutes les personnes qui furent témoins de sa mort qu'elle avait été produite par une cause surnaturelle. Cependant, depuis ce moment, le *mauthe dog* ne reparut plus, et l'on s'empressa de murer le passage par lequel il avait coutume de se rendre chaque soir au corps de garde. « Cet événement, dit Waldron, arriva vers le commencement du XVIII[e] siècle, et j'en ai entendu attester l'authenticité par plusieurs personnes dignes de foi, entre autres, par un vieux soldat qui m'assura avoir vu le

›ctre dont nous parlons plus de fois qu'il n'avait de cheveux ˉ la tête (1). »

Nous ignorons quelle est la signification du mot *mauthe* ns le langage des habitants de l'île de Man, qui est un dia-te du gaélique. *Maithe,* dans cette dernière langue, veut e *prompt, actif.* Froissard donne le nom de *Mauthe* à un en qui avait longtemps appartenu à Richard II, et cet his-ien nous apprend qu'on crut que cet animal annonçait la ute de son maître lorsqu'on le vit quitter ce dernier pour ttacher à Bolingbroke. Cependant, nous ne voyons, ni dans signification gaélique du mot *màithe,* ni dans le récit de oissard, rien qui puisse nous aider à trouver l'explication l'histoire vraiment extraordinaire du chien infernal du âteau de Sodor.

Ce genre de superstition est encore fort répandu en Angle-rre, où l'on trouve peu de villes qui ne soient hantées par un sprit particulier. Celles de Durham et de Newcastle sont sou-ent visitées par un spectre qu'on nomme Bhar-Guest; on ense que c'est le même qui apparut en 1809 dans la ville 'York, où il causa de grandes terreurs : les habitants de cette ille le nomment Dobie.

Toutes les villes de France étaient autrefois et quelques-nes sont encore aujourd'hui visitées, à certains jours de l'an-ée, par des spectres de noms différents et de formes diverses. 'el était *le moine bourru* à Paris, *le mulet Odet* à Orléans, *loup-garou* à Blois, *le roi Hugon* à Tours, *Fortépaule* à ijon, et dans quelques autres endroits *la jument blanche, le rypi* et *la religieuse ensanglantée.* Dans le cours de l'année 819, les citoyens de la bonne ville de Caen furent très-ef-ayés par l'apparition inattendue d'un spectre gigantesque, ouvert d'une armure blanche. On fit beaucoup de conjectu-s sur la nature de cette apparition; mais les plus sages bour-eois pensèrent tout naturellement que c'était Guillaume-le-onquérant, qui, pour quelques raisons à lui connues, avait uitté son tombeau de l'Abbaye-aux-Hommes pour venir vi-

(1) Waldron's, *Description of the isle of man,* page 103.

siter, pendant la nuit, son ancienne capitale. Quoi qu'il en soit, le fantôme était d'une stature tellement élevée, qu'il pouvait facilement regarder dans les maisons par la fenêtre du troisième étage. On raconte que le commandant de la place rencontra un soir, par hasard, dans une impasse, le spectre colossal, auquel il demanda qui il était. Mais le spectre répondit fièrement qu'il n'avait aucun compte à lui rendre. Cet officier allait sans doute répliquer et se faire connaître, lorsque six autres guerriers de la même taille que le premier, et armés de la même manière, se montrèrent tout-à-coup aux yeux du commandant étonné, qui jugea prudent de faire une prompte retraite.

Mais rien ne peut se comparer aux nombreuses apparitions qui se montrent encore de nos jours, sous les formes les plus variées, dans quelques parties de la Normandie. Il est rare que les journaliers et les gens de la campagne qui voyagent la nuit dans les vallons du Cotentin n'aperçoivent dans leur chemin des chats noirs, dont les yeux étincellent, des taureaux rouges à cornes épouvantables, ou des chiens noirs immobiles dans les lieux où l'on suppose qu'il y a des trésors. Quelquefois encore, ils rencontrent, couchés en travers des chemins, des spectres blancs semblables à des cercueils, qui paraissent leur fermer le passage. Il faut alors, pour pouvoir continuer son chemin, les tourner *bout par bout* avec respect et les remettre très-exactement à la même place (1). De jeunes enfants voient aussi parfois, auprès de leur berceau, un monstre hideux qu'on appelle la Bête de saint Germain, parce qu'on l'empêche de se remontrer en faisant dire une messe en l'honneur de ce saint.

La milloraine ou la demoiselle est un fantôme blanc et

(1) Nous avons retrouvé la même superstition en Auvergne. Un scieur de long nous racontait dernièrement que, se rendant le soir, vers la fin de novembre dernier (1856), dans un endroit où il devait travailler le lendemain, il rencontra un de *ces cercueils blancs* qui lui barrait le chemin. Il fut d'abord saisi d'un grand frémissement ; mais, recueillant ensuite tout son courage, il leva le cercueil et le tourna *par bout*. Au même instant, il entendit une voix qui criait : « Tu as bien fait. » Il continua son chemin, remerciant Dieu du fond de son cœur d'en avoir été quitte à si bon marché.

:esque, qui apparaît la nuit dans les lieux écartés du .in ; il se tient immobile, ne paraît avoir ni membre, ni , et grandit à mesure qu'on en approche ; mais quand ive près de lui, le spectre se sauve par bonds irrégu- en agitant les branches des arbres comme pourrait le m ouragan.

mbouchure de la rivière de Saire et les grèves voisines encore hantées par le moine parjure, que les habitants ient le moine de Saire. Ce moine ayant touché d'un rmiers de son père une somme d'argent qu'il devait lui tre, la dépensa et ne craignit pas de jurer « que le dia- emportât dans la mer s'il avait touché cet argent. » On bien que le démon ne manqua pas une aussi belle occa- et qu'il emporta sans façon le malheureux moine, dont revient depuis ce temps-là sur le rivage ; souvent il at- ır ses cris les voyageurs égarés vers des sables dange- où ils disparaissent aussitôt. Ce spectre est la terreur des ers des environs, auxquels il apparaît quelquefois sous icien costume.

is les campagnes de la Bretagne, les voyageurs sont ıt effrayés par les gémissements plaintifs de la *crieuse it*, fantôme des plus malfaisants, qui les poursuit avec iement. On y trouve aussi des hommes blancs, que l'on ie *courils* ou *spectres danseurs*, qui s'emparent de ceux rencontrent pendant la nuit, et les font danser autour borne jusqu'à ce qu'ils tombent sans connaissance, ; de peur et épuisés de fatigue.

ut bien se garder de répondre aux cris lugubres de Courtois, grand et épouvantable fantôme, qui parcourt nt la nuit les landes de la Haute-Bretagne. Les habi- qui le redoutent, savent très-bien que l'on mourrait ours après.

Bretons croient encore que l'esprit malfaisant qu'ils ent *gabino*, et que l'on rencontre souvent dans les che- :reux, prend aussi quelquefois la forme d'un bouc noir ; lace alors pendant la nuit sur un pont étroit, d'où il eux qui passent dans la rivière.

siter, pendant la nuit, son ancienne capitale. Quoi qu'il en soit, le fantôme était d'une stature tellement élevée, qu'il pouvait facilement regarder dans les maisons par la fenêtre du troisième étage. On raconte que le commandant de la place rencontra un soir, par hasard, dans une impasse, le spectre colossal, auquel il demanda qui il était. Mais le spectre répondit fièrement qu'il n'avait aucun compte à lui rendre. Cet officier allait sans doute répliquer et se faire connaître, lorsque six autres guerriers de la même taille que le premier, et armés de la même manière, se montrèrent tout-à-coup aux yeux du commandant étonné, qui jugea prudent de faire une prompte retraite.

Mais rien ne peut se comparer aux nombreuses apparitions qui se montrent encore de nos jours, sous les formes les plus variées, dans quelques parties de la Normandie. Il est rare que les journaliers et les gens de la campagne qui voyagent la nuit dans les vallons du Cotentin n'aperçoivent dans leur chemin des chats noirs, dont les yeux étincellent, des taureaux rouges à cornes épouvantables, ou des chiens noirs immobiles dans les lieux où l'on suppose qu'il y a des trésors. Quelquefois encore, ils rencontrent, couchés en travers des chemins, des spectres blancs semblables à des cercueils, qui paraissent leur fermer le passage. Il faut alors, pour pouvoir continuer son chemin, les tourner *bout par bout* avec respect et les remettre très-exactement à la même place (1). De jeunes enfants voient aussi parfois, auprès de leur berceau, un monstre hideux qu'on appelle la Bête de saint Germain, parce qu'on l'empêche de se remontrer en faisant dire une messe en l'honneur de ce saint.

La milloraine ou la demoiselle est un fantôme blanc et

(1) Nous avons retrouvé la même superstition en Auvergne. Un scieur de long nous racontait dernièrement que, se rendant le soir, vers la fin de novembre dernier (1856), dans un endroit où il devait travailler le lendemain, il rencontra un de *ces cercueils blancs* qui lui barrait le chemin. Il fut d'abord saisi d'un grand frémissement; mais, recueillant ensuite tout son courage, il leva le cercueil et le tourna *par bout*. Au même instant, il entendit une voix qui criait : « Tu as bien fait. » Il continua son chemin, remerciant Dieu du fond de son cœur d'en avoir été quitte à si bon marché.

gantesque, qui apparaît la nuit dans les lieux écartés du tentin ; il se tient immobile, ne paraît avoir ni membre, ni age, et grandit à mesure qu'on en approche ; mais quand arrive près de lui, le spectre se sauve par bonds irrégurs, en agitant les branches des arbres comme pourrait le re un ouragan.

L'embouchure de la rivière de Saire et les grèves voisines it encore hantées par le moine parjure, que les habitants mment le moine de Saire. Ce moine ayant touché d'un s fermiers de son père une somme d'argent qu'il devait lui mettre, la dépensa et ne craignit pas de jurer « que le diae l'emportât dans la mer s'il avait touché cet argent. » On ense bien que le démon ne manqua pas une aussi belle occaon, et qu'il emporta sans façon le malheureux moine, dont âme revient depuis ce temps-là sur le rivage ; souvent il atre par ses cris les voyageurs égarés vers des sables dangeeux, où ils disparaissent aussitôt. Ce spectre est la terreur des ulniers des environs, auxquels il apparaît quelquefois sous on ancien costume.

Dans les campagnes de la Bretagne, les voyageurs sont uvent effrayés par les gémissements plaintifs de la *crieuse e nuit*, fantôme des plus malfaisants, qui les poursuit avec harnement. On y trouve aussi des hommes blancs, que l'on omme *courils* ou *spectres danseurs*, qui s'emparent de ceux i'ils rencontrent pendant la nuit, et les font danser autour une borne jusqu'à ce qu'ils tombent sans connaissance, ansis de peur et épuisés de fatigue.

Il faut bien se garder de répondre aux cris lugubres de uis Courtois, grand et épouvantable fantôme, qui parcourt ndant la nuit les landes de la Haute-Bretagne. Les habints, qui le redoutent, savent très-bien que l'on mourrait ois jours après.

Les Bretons croient encore que l'esprit malfaisant qu'ils mment *gabino*, et que l'on rencontre souvent dans les cheins creux, prend aussi quelquefois la forme d'un bouc noir ; se place alors pendant la nuit sur un pont étroit, d'où il te ceux qui passent dans la rivière.

On retrouve les mêmes superstitions dans le midi de la France, où ces sortes d'apparitions ne sont guère moins fréquentes que dans la Bretagne et la Normandie. Quelle est la personne qui a habité Toulouse sans avoir entendu parler de la *malabestio*, ce monstre mystérieux dont chaque visite est un fait remarquable dans les annales de la capitale du Midi? L'apparition de ce monstre remarquable avait toujours été considérée par beaucoup de gens comme l'annonce des plus grands malheurs. Cette opinion, qui rencontrait encore bien des crédules il y a quelques années, est devenue généralement tout-à-fait populaire à Toulouse depuis qu'il a été bien prouvé que la révolution de Juillet y avait été annoncée par plusieurs apparitions de la *malabestio*. Nous pensons, d'après cela, que les démonographes ne peuvent se dispenser, à l'avenir, de classer le spectre toulousain au nombre de ces apparitions extraordinaires que les Romains nommaient *prodigia* (1), et qu'ils considéraient comme le signe d'un événement éminemment funeste.

Voici ce qu'ont rapporté sur cet esprit malfaisant les nombreux témoins de ses excursions nocturnes. C'est à l'heure de minuit, et lorsque le ciel est sombre, que ce monstre redoutable, sortant de la fange des égouts, sa demeure ordinaire, vient s'accroupir auprès d'une borne avant de s'élancer dans les rues désertes où il s'apprête à diriger sa course vagabonde. La malabestio apparaît ordinairement sous la figure d'un gros ours mal léché; cependant, malgré cette forme grossière, elle court avec la vitesse du cerf le plus agile, et montre tous les caprices et toute l'agilité d'un singe. Elle sait également, sans quitter son enveloppe matérielle, prendre les formes les plus bizarres et les plus fantastiques. Tantôt elle s'allonge, elle grandit, elle s'élève : vous croiriez voir alors un grand serpent velu, dressant dans l'air sa tête menaçante; puis tout-à-coup, retombant sur elle-même, ce n'est plus qu'un amas informe qu'on ne saurait comment dépeindre.

D'autres fois, on la voit sauter, gambader, puis s'arrêter

(1) Fronton, *Auctorum, ling. lat.*, p. 1328.

dain et pousser des gémissements aigus et prolongés, sui- de rires épouvantables, qu'accompagne par intervalle le iit des chaînes traînant sur le pavé des rues.

Chacun fuit à son approche, et nul n'aurait la hardiesse de regarder en face. Cependant, il s'est trouvé parfois des nmes assez audacieux pour venir, armés de toutes pièces, ıquer de front la malabestio et lutter corps à corps avec . Mais les balles dirigées contre elle s'amortissaient sans ts sur sa dure épiderme, et le tranchant des sabres noussait sur ses membres velus. Les agresseurs étaient rs obligés, pour échapper à sa vengeance, de fuir ou d'ap- er du secours, car on a remarqué que ce monstre redouta- , qui pourrait lutter contre une armée, s'enfuit timide- nt quand il entend du bruit, et paraît particulièrement outer celui que produit la foule.

Voici une petite histoire transatlantique qui ne sera point placée à la suite de celles que nous venons de raconter, et prouvera que les changements qui se sont opérés depuis ıx siècles dans les mœurs et les coutumes des européens ont peuplé l'Amérique n'ont point dégagé leur esprit croyances superstitieuses de leurs ancêtres.

Les bords de l'Hudson (1) sont l'Odenwalld (2) de l'Améri- e du Nord ; c'est parmi les villages hollandais qui bordent ses es que l'on retrouve toutes les histoires, si communes en emagne, de revenants, de gobelins et de fantômes ; c'est que l'on voit souvent les choses les plus étranges, et que 1 entend dans les airs des chants et de la musique. Les iles tombantes et les météores lumineux y sont plus nom- eux que partout ailleurs, et le cauchemar même semble oir fait de ces bords la scène favorite de ses excursions noc- nes.

Cependant, l'esprit le plus redoutable de cette région en-

(1) Fleuve de l'état de Newyork, à l'embouchure duquel est bâtie la ville ce nom.

(2) Partie de l'Allemagne (Hanovre) dont les habitants sont très-supers- ieux. L'Odenwalld et le Hartz sont le théâtre ordinaire de tous les évé- ments merveilleux des histoires allemandes.

On retrouve les mêmes superstitions dans le
France, où ces sortes d'apparitions ne sont guère
quentes que dans la Bretagne et la Normandie. Q
personne qui a habité Toulouse sans avoir entend
la *malabestio*, ce monstre mystérieux dont chaque
un fait remarquable dans les annales de la capital
L'apparition de ce monstre remarquable avait t
considérée par beaucoup de gens comme l'annon
grands malheurs. Cette opinion, qui rencontrait e
des crédules il y a quelques années, est devenue
tout-à-fait populaire à Toulouse depuis qu'il a été
que la révolution de Juillet y avait été annoncée p
apparitions de la *malabestio*. Nous pensons, d'apr
les démonographes ne peuvent se dispenser, à
classer le spectre toulousain au nombre de ces
extraordinaires que les Romains nommaient *prod*
qu'ils considéraient comme le signe d'un événeme
ment funeste.

Voici ce qu'ont rapporté sur cet esprit malfaisa
breux témoins de ses excursions nocturnes. C'est à
minuit, et lorsque le ciel est sombre, que ce monst
ble, sortant de la fange des égouts, sa demeure
vient s'accroupir auprès d'une borne avant de s'é
les rues désertes où il s'apprête à diriger sa course
La malabestio apparaît ordinairement sous la figur
ours mal léché; cependant, malgré cette forme gr
court avec la vitesse du cerf le plus agile, et mont
caprices et toute l'agilité d'un singe. Elle sait
sans quitter son enveloppe matérielle, prendre
plus bizarres et les plus fanta
elle grandit, elle s'élè
serpent velu, dress
à-coup, retomb
informe qu'on

D'autres

(1)

chantée, celui qui semble commander en ces lieux à toutes les puissances de l'air, est le spectre d'un cavalier sans tête qui a été vu et revu par les habitants, galopant le long des bords de l'Hudson avec la vitesse du vent. Mais comme les revenants américains, à l'exception de ceux qui débarquèrent sur les rivages de la Colombie des galiotes à poupes larges et dorées de l'intrépide Hudson, ne peuvent être d'une origine bien ancienne, on tient que ce revenant sans tête est le fantôme d'un cavalier hessois, qui eut la tête emportée par un boulet de canon dans un des nombreux combats de la guerre de l'indépendance; et il n'y a pas de soirée d'hiver dans laquelle on ne raconte la mésaventure d'un vieil incrédule, nommé Brouwer, qui, rencontrant une nuit ce terrible cavalier revenant d'une de ses courses lointaines, fut forcé de monter en croupe derrière lui; ils galopèrent pendant longtemps par monts et par vaux, et arrivèrent enfin près d'un pont, sur lequel ils marchèrent à peine, que le cavalier se changea en squelette, jeta le vieux Brouwer dans la rivière et disparut au sommet des arbres avec un bruit semblable au plus fort coup de tonnerre (1).

Après avoir passé en revue, comme nous venons de le faire, les vieilles croyances des nations les plus civilisées, ou plutôt, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un des plus profonds publicistes de notre siècle, les plus *policées* qui soient au monde, jetons un coup-d'œil rapide sur les superstitions de quelques-unes de ces peuplades qu'avec un orgueilleux dédain nous appelons Barbares, et voyons un peu en quoi l'homme *policé* diffère de celui qu'il nomme *sauvage*, sous le rapport des croyances populaires. Nous aurons soin de choisir, pour établir cette comparaison, les habitants des terres les plus récemment découvertes, et, parmi eux, ceux mêmes que nous plaçons au dernier degré de l'échelle sociale.

« Chez les Havaiiens (habitants des îles Sandwich), dit M. Freycinet, les prêtres cumulaient très-souvent leurs fonctions sacerdotales avec un rôle de sorcellerie. Ils se vantaient

(1) Washington-Irving. —The Sketchbook.

ouvoir faire périr par des enchantements les personnes
. on avait à se plaindre, et il suffisait pour cela qu'on leur
entât un objet ayant appartenu à ces personnes, surtout
eurs cheveux et de leur salive (1) ; le reste du charme s'o-
-it au moyen de gestes et de paroles mystiques. Comme
es les maladies s'attribuaient aux enchantements, on avait
urs pour les combattre à des enchantements contraires.
ait alors entre sorciers à qui serait le plus fort. Nous avons
dit que le roi Tamea-Mea avait toujours à sa suite un of-
r dont toutes les fonctions se réduisaient à recueillir ses
hats pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir de quel-
: sorciers mal intentionnés (2).

Tonga-Tabou, les charmes et les présages jouent un rôle
ortant. Les songes, les éclairs, l'action d'éternuer, le vol
t d'un martin-pêcheur, tout devient une occasion d'augu-
et parfois une occasion pour abandonner les entreprises
plus importantes (3). Les principaux sont le *tatao*, qui
iste à cacher quelque chose dans un *faï-toka*, pour faire
r ses propriétaires; le *kabe*, inspiration formulée d'après
ines règles; le *taniou*, qui consiste à faire tourner sur
-même une noix de coco pour chercher un conseil dans
sition où elle s'arrête.

es mêmes croyances existent à Taïti et à la Nouvelle-Zé-
e, où les jongleurs peuvent prédire l'avenir, calmer les
es, apaiser les vents, guérir les maladies, prononcer des
les magiques sur les membres fracturés ou sur les bles-
s, avec au moins autant d'assurance que pourraient le
: les sorciers du Cotentin, de l'Auvergne ou du Quercy.

es Australiens, en apparence si bruts, si éloignés de toute
isation, ont des *jongleurs médecins*, qu'ils nomment Mul-
docks (4). Ces derniers possèdent, comme nos sorciers, la
sance de chasser les vents ou la pluie ; ils peuvent à leur

) Superstition qui existe en Europe et particulièrement en Grèce.

) La même superstition existe en Bretagne et en Normandie.

) Existait chez les Romains, et existe encore dans l'esprit de beaucoup
ens.

) Nous avons des *médecins-jongleurs* que nous appelons docteurs.

gré envoyer la foudre ou la maladie sur l'objet de leur hain
Quand le jongleur veut chasser une tempête, il se tient d
bout en plein air, agite les bras, secoue son manteau et
roule avec des contorsions violentes. Ce manége dure lon
temps avec des intermittences de repos si la tempête n'ol
pas promptement. Il en agit à peu près de même pour ch
ser les maladies, seulement il ajoute quelques simagrées:
souffle sur le malade et fait des frictions de branches ve
chauffées. On pense, en Australie, que les Mulgaradocks p
vent conférer la force et l'adresse, comme on croit encore d
presque toutes les provinces de France que les sorciers p
vent procurer une abondante récolte ou faire obtenir un
numéro aux jeunes gens qui sont appelés au tirage d
conscription.

Tous les Javanais croient aux songes, aux pronostics,
sortiléges et aux enchantements. Ils croient que des génie
bitent les forêts et les montagnes. Quand des voleurs ve
dévaliser une maison, ils ont soin de jeter contre elle u
de terre d'une fosse nouvellement ouverte, et pensent
agissant ainsi, ils versent un sommeil léthargique sur
ceux qui y demeurent. Ils s'imaginent que le charme
d'une manière encore plus efficace, quand ils peuvent
ter sur les lits. Cette croyance existe en Europe chez les
mates et les Esclavons.

Nous bornerons là nos citations. Nous en avons dit
pour faire ressortir l'analogie qui existe entre les supers
des peuples qui se ressemblent le moins sous tant d'
rapports, et pour prouver combien est encore vrai, che
les hommes et sous tous les climats, ce que disait Sénèq
y a bien des siècles : « Qu'entre autres maux attachés à l
ture humaine, est cet aveuglement de l'âme qui force l'h
à errer et qui lui fait encore chérir ses erreurs (1). »

(1) « Nec cœtera mortalitatis incommoda, et hoc est, caligo me
nec tantum necessitas errandi, etc., etc.—*Amor*, *Senec. De irâ*, t. n



LIVRE DOUZIÈME.

DES PRÉSAGES DE MORT ET DE MALHEUR.

CHAPITRE I.

ions des anciens sur les Présages. — Des Présages chez les peuples modernes. — Croyances populaires sur les Comètes.

> Sæpe malum hoc nobis, si mens non læva fuisset,
> De cœlo tactas memini prædicere quercus;
> Sæpesinistra cavâ prædixit ab ilice cornix (1).
>
> VIRGILE, églogue I.

es historiens et les poètes de l'antiquité font souvent men- de présages envoyés aux hommes pour leur annoncer malheurs dont ils sont menacés. Homère et Virgile en rnissent plusieurs exemples, et Plutarque raconte différents s qui attestent l'authenticité de semblables prodiges. De- s le fantôme qui apparut à Brutus la nuit dans sa tente, qu'au *petit homme rouge* qui ne manque jamais de se mon- r aux Tuileries lorsque quelque événement malheureux nace les habitants de ce palais (2), combien d'apparitions ce genre sont venues augmenter le nombre déjà si considé- ble des traditions populaires!

(1) « Je me rappelle qu'il m'a été plus d'une fois annoncé un malheur la foudre tombée à ma vue sur des arbres, et par les cris menaçants ne corneille, qui, perchée sur un vieux chêne, coassait à ma gauche. »

(2) Suivant une ancienne tradition populaire, il existe un homme rouge a paraît dans le palais des Tuileries lorsque quelque événement mal- ux est sur le point d'arriver à ses habitants. Cette tradition reprit a cours sous Napoléon.

mée allait marcher à l'ennemi, le porte-enseigne ne pût acher de terre l'étendard qui y était planté, quelque force 'il employât. Le consul C. Flaminius, méprisant ce pré- ge, mit ses légions en mouvement. Mais il fut tué et son mée entièrement défaite, ainsi que nous le lisons dans Tite- ve (1).

Pline rapporte également que, pendant la guerre contre les mbres, on entendit souvent à Rome les armes retentir, comme un son de trompettes qui paraissait provenir du el (2).

Appian parle aussi de semblables présages, et Valère axime raconte les prodiges qui effrayèrent l'armée de Pom- ée, lorsque ce général voulut partir de Dirrachium pour aller ombattre César.

Josèphe l'historien fait mention des signes et prodiges qui montrèrent avant et pendant le siége de Jérusalem par Titus. a grande porte du temple s'ouvrit, malgré qu'elle eût été soi- neusement fermée ; une voix fut entendue qui disait : « Sor- ns d'ici (3) ! on vit des chariots courir par l'air et des gens ar- és marcher comme dans un champ de bataille autour de la lle et l'environner de leurs bataillons. Jésus, fils d'Ananus, arcourut pendant trois jours et trois nuits les rues et les places ubliques en criant sans cesse : *Malheur ! malheur sur la ille ! malheur sur le temple ! malheur sur le peuple !* enfin, troisième jour, se trouvant sur le rampart, il s'écria : Mal- eur à moi-même ! et un instant après, il fut écrasé par une ierre que lancèrent les assiégeants (4).

La croyance aux présages n'a, peut-être, jamais été plus rte et plus généralement répandue que dans les siècles du oyen-âge ; tellement, qu'au dire même des historiens, les

(1) Décad. III, liv. 2.
(2) *Hist. nat.*, liv. II, cap. 59.
(3) « Vocem audire quæ diceret ; migremus hinc ! — Josèphe, *De bell. ud.*, lib. VII, p. 16.
(4) « Supra murum enim circumiens iterum ! væ ! væ ! civitati, ac fano, populo, » voce maxima clamitatbat : cum autem ad extremum addidit : e etiam mihi ! lapis tormento missus, eum statin peremit, animam que huc omnia illa gementem dimisit. » — Josèphe, *lieu cité*, p. 96.

d'une émotion religieuse, les uns tombent à genoux, l
tres lèvent les mains au ciel; ceux qui avaient résisté
qu'alors aux instructions se convertissent. Enfin, celle
conserve sa position, ses formes et sa couleur pendant
demi-heure, et à la vue de trois mille personnes, jusqu'a
ment où les fidèles sont rentrés à l'église pour recevoir l
nédiction du saint sacrement (1).

Les personnes qui savent que le hasard n'est qu'un
que rien ici-bas n'arrive sans dessein et sans une cau
déterminée, ne purent qu'être vivement frappées d'u
apparition, dans un moment aussi solennel, et dans un
où l'impiété dressait une tête menaçante et se flattai
triomphe prochain. Aussi l'impression qu'elle produi
elle fort grande parmi les amis de la religion.

Quatre années ne s'étaient point encore écoulées
cette apparition, que, par une de ces révolutions subi
notre siècle ne fournit malheureusement que trop d'ex
le roi pieux et sa famille bienfaisante furent forcés de
gier de nouveau sur la terre d'exil : les croix furent a
les temples furent profanés par l'impiété triomphant
ministres du Seigneur furent menacés de persécutio
velles.

(1) Cette relation est celle qui a été publiée par ordre de Mgr
de Poitiers; elle est redigée d'après plusieurs rapports faits à
l'un par le maire et les autorités civiles et militaires de Migné,
par une foule de témoins oculaires, l'autre par une commission
envoyée sur les lieux, et composée d'un des grands-vicaires de
de plusieurs professeurs de theologie et d'un de physique, ce de
testant, d'un avocat et de plusieurs autres personnes distinguées
l'histoire fait mention de plusieurs apparitions de croix depuis
se montra à Constantin. « Lorsque Pepin était maire du Pala
vues, dit Sigebert (*In chronica*), de petites croix comme tracé
tant ès habits des personnes qu'ès courtines et voiles des
Quand Charlemagne fut pour la seconde fois en Allemagne
Witikind, apparurent des croix aux habillements des homm
femmes, comme sous l'empereur Othon I[er] (Herman Contract.,
graph.). Sous Maximilien, peu avant l'hérésie de Luther, on vit
teaux, jupes et pourpoints force croix figurées (Lazius, *In chr
zensi*). Ceci est confirmé par Pic de La Mirandole (*De Prenot.* re
croix fut vue au ciel par Richard Cœur-de-Lion, et en plein jour
toita à se croiser. Une autre apparut aux Français, sous Cha
yonne, quand ils chassèrent les Anglais de France pour la der
ue était blanche (Châteaubriand).

Mais c'est à tort que les fidèles auraient pu craindre le triom-
complet des mauvais principes et l'anéantissement d'une
gion que Dieu a promis de conserver et de défendre jus-
à la fin des siècles ! Il leur a donné un gage certain de sa
tection ; ils se souviennent de la croix lumineuse qui appa-
naguère dans les cieux, et ils espèrent de meilleurs jours.
En effet, bientôt commença une ère nouvelle ; un change-
nt subit s'opéra dans les esprits ; les temples déserts se
plirent, la foi se ranima en entendant la parole de Dieu
ancer triomphante de la chaire de vérité, et l'on vit des
liers de fidèles se presser autour des autels où, naguère
ore, leur petit nombre était un sujet de douleur pour les
es pieuses ; et quoique le pouvoir fut encore dans les
ins de l'impiété orgueilleuse et de la cupidité gorgée
r, une *restauration* sensible eut lieu dans l'ordre moral et
igieux, en attendant qu'il plut à Dieu de compléter l'œu-
que sa miséricorde et sa puissance avaient si glorieusement
mmencée. Les deux événements que nous venons de rap-
rter et les grandes conséquences dont ils ont été suivis l'un
l'autre suffiront sans doute pour convaincre les gens de
nne foi que le temps des présages n'est point encore passé.

Un événement plus rapproché de nous vint ranimer dans
sprit du peuple les idées mal assoupies d'une intervention
rnaturelle dans les affaires d'ici-bas, et donner une nou-
lle force aux anciennes opinions sur les présages.

On sait que le mariage de l'infortunée Marie-Antoinette
ec Louis XVI, encore dauphin, se célébra sous les auspi-
s les plus funestes, et qu'un grand nombre de personnes
rirent, à Paris, à l'occasion des fêtes qui eurent lieu dans
tte circonstance ; le jour même de la cérémonie, une pluie
reuse vint à Versailles surprendre les jeux et l'allégresse
blique. Ces funestes présages ne se sont malheureusement
e trop vérifiés !

Le 30 du mois de mai 1837, le mariage du fils aîné de Louis-
ilippe avec une princesse de Mecklembourg fut célébré avec
e pompe inusitée, le pouvoir sorti des barricades de Juil-
t ayant cherché, par des dépenses extraordinaires, à faire

oublier l'insignifiance et la nullité politique d'une dé-
plorable union.

Tout le monde connaît les événements affreux du Champ
de Mars, causés, dit-on, par l'incurie de la police, occupée
toute entière en ce moment à veiller à la sûreté person-
des habitants du palais des Tuileries.

L'effet que l'annonce de ce malheur produisit sur la popu-
lation parisienne fut aussi prompt que terrible. Les esprits
mêmes les moins préoccupés de l'idée d'une intervention
périeure ne purent s'empêcher de partager en ce moment
sentiments de la multitude. La presse, se rendant l'inter-
de l'opinion générale, la reproduisit de la manière la
énergique, et fit ressortir avec beaucoup de force le peu
sympathie que la douleur publique avait rencontré chez les
gens du pouvoir. On pourra juger de cette opinion par
passages suivants de deux des journaux de la capitale les
avancés dans le sens de l'opinion que l'on appelle *le mouve-
ment*. Voici ce qu'on lisait dans *Le Monde* :

« Faut-il le dire ? il nous a semblé que des idées toutes su-
perstitieuses avaient ébranlé vivement, dans cette circons-
tance, les imaginations populaires. Le peuple est ainsi fait. Il
croit aux causalités mystérieuses, et, lorsque l'identité des
événements vient éveiller en lui de tragiques souvenirs, il lui
est impossible de ne pas voir des signes et des présages pro-
videntiels là où d'autres ne verraient que des rapprochements
fortuits. De tous les discours que nous avons entendus, de
tous les propos que nous avons recueillis, il résulte que les
événements du Champ de Mars ont laissé dans les esprits d
sombres préoccupations et de funestes pressentiments. Cet
singulière coïncidence de deux mariages célébrés sous l
mêmes auspices; cette analogie de rapports entre les de
princes, tous deux héritiers du trône de France, et les de
princesses, toutes deux étrangères et venues du même pay
ces étranges rapprochements de naissance et de positions p
sonnelles et de malheurs publics ; ce commencement d'ora
formant sur les mêmes têtes et au même horizon, tout c
ait nécessairement impressionner d'une manière fort v

ıgination ardente du peuple, et le porter à considérer
ne marques d'une signification prophétique des rappro-
ıents qui ne sont, après tout, qu'un jeu du hasard........»
Il n'y a point de hasard, s'écrie à son tour le rédacteur
Siècle; nous retournons à cette période terrible et pro-
ıtielle qui a inopinément interrompu une allégresse
ongée outre mesure pour une telle cause; qui a brusque-
t rappelé l'orgueil politique aux émotions de l'humanité,
isme servile à quelque pudeur nationale, le pays lui-
ıe à la confiance intime de l'inopportunité de ses joies, et
sur des tombes nouvelles, évoque tous les deuils de la
ıce, masqués un instant d'habits de fête et de costumes de
. »
on, il n'y a point de hasard! *L'homme s'agite, et Dieu le*
e, tel est le principe suprême que confesse la foi chré-
ıe, et que la sagesse humaine est contrainte de reconnaî-
malgré son orgueil. Ce principe, qui écrase l'homme et
ıle le réduire au néant, le relève aussitôt en dissipant ses
ions, en fortifiant son caractère ébranlé et en lui traçant
l'obscurité la route du devoir.
on, ce ne fut pas le hasard qui, cinq ans à peine après ces
s de mai, que les Romains réputaient mortelles :

Mense malas maio nubere vulgus aït (Ovid.),

érir un prince, jeune et plein d'espérance, sous les yeux
es parents désolés, qui ne voulurent point reconnaître,
cette mort fatale et inopinée, la main de Dieu, qui pu-
ıit dans le petit-fils les crimes de l'aïeul et l'usurpation
ère. Non, ce n'était point le hasard qui, quelques années
tard, chassa du trône usurpé de Charles X un prince qui
it audacieusement vanté d'être le *dernier voltairien* sur
el la France puisse compter. Ce n'était point le hasard
ıccomplissait toutes ces choses, mais la divine Providence,
nous ne reconnaissons les coups que lorsqu'il n'est plus
ıs de nous en préserver.
ous n'aurions point cité les passages qu'on vient de
si nous les eussions trouvés dans les journaux rédigés par

nos amis politiques et par ceux dont nous partageons les sentiments religieux; mais lorsque des hommes qui s'appellent eux-mêmes *révolutionnaires* écrivent de pareilles choses et se disent les interprètes de l'opinion générale, il faut nécessairement en conclure que la croyance aux présages est bien loin d'être éteinte chez les hommes du XIXe siècle.

Un préjugé populaire a fait de tout temps considérer les comètes comme les avant-coureurs de quelque changement dans l'univers ou de quelque mort illustre. Non-seulement les poètes et les philosophes païens, tels que Virgile et Lucain, Cicéron, Sénèque et Pline, ont suivi cette opinion, mais elle a été celle de Prudence, le premier poète chrétien, qui donne aux comètes l'épithète de sinistres, celle du pape Damase, d'Isidore de Séville et du vénérable Bède.

Cette opinion de prélats et de pontifes orthodoxes fut vivement soutenue par un des plus célèbres controversistes protestants du XVIe siècle, Louis Lavater, ministre de Zurick. Il tire ses arguments les plus forts en faveur de cette croyance des Saintes Ecritures, « où l'on voit, dit-il, que Dieu se sert de signes et de prodiges pour inviter les pécheurs à la pénitence. Des signes effrayants prédirent les malheurs de l'Egypte et la mort de Pharaon submergé dans les eaux. Amos parle de tremblements de terre comme d'un témoignage de la colère de Dieu; Joel, des signes qui doivent annoncer le jour du Seigneur; et Jésus-Christ lui-même, des signes qu'on verra à son dernier avènement. Quoiqu'on puisse assigner des causes naturelles à ces signes ou aux comètes, cela n'empêche pas que Dieu ne s'en serve pour avertir les hommes et leur annoncer sa colère; la peste et la famine, pour avoir des causes physiques, n'en sont pas moins des fléaux dont Dieu se sert pour punir nos péchés. Il en est des comètes, dit Lavater, comme du son de la cloche dont on se sert dans quelques villes pour désigner qu'on va livrer un criminel au supplice. Le son de la cloche n'est pas la cause *efficiente* du supplice du coupable; mais elle est le signe de sa mort (1) et de la puni

(1) Cometarum omniun fere catalogus, qui ab augusto quo imperan

que la justice humaine ordonne, de même que les co-
marquent la punition que Dieu prépare aux pécheurs.
autre écrivain protestant a combattu l'opinion du con-
siste de Zurick. Bayle est le premier qui ait attaqué *ex*
so, et dans un traité en forme, l'ancienne croyance po-
e qui fait regarder les comètes comme des présages, ou
se des malheurs publics, des guerres ou de la mort des
). Mais si dans ce traité, il dessille les yeux sur l'in-
e des comètes, il mêle à cette vérité une foule d'erreurs,
ès avoir sapé les fondements de toutes les religions, il
ie à anéantir le christianisme. Car un des principaux ar-
nts de ce dangereux sophiste, est d'attaquer les vérités
is capitales en tout genre, par les erreurs que l'igno-
y a mêlées; système qui a été également suivi par Vol-
et jusqu'à nos jours par la secte impie des prétendus
ophes du XVIIIe siècle (2).
raisons de Lavater ont, au contraire, un fondement
a religion, et en réduisant au titre de *préjugé popu-*
l'opinion presque générale établie chez tous les peu-
chez les plus barbares comme chez les plus policés,
s comètes sont les avant-coureurs des désastres et des
de Dieu, nous ne voyons pas que cette opinion ait rien
n dangereux dans la société réduite à ses justes bornes
iveau de la religion. Elle peut réveiller la piété chez
oup de gens et jeter une frayeur utile dans le cœur du
ir.
philosophes et les astronomes eux-mêmes n'ont pas
empts de ce préjugé concernant les comètes. Ticho-

natus est, usque ad hunc 1556 annum apparuerunt, ex variis his-
ollectus. 1556.
ensées diverses sur la comète qui parut en 1680. — 4 vol. in-12.
yle était au moins aussi irréligieux que Voltaire; mais il en con-
ui-même sans détour; on sait la réponse qu'il fit au cardinal alors
Polignac : « A laquelle des sectes qui règnent en Hollande êtes-
plus attaché? lui demandait cet abbé. — Je suis protestant, ré-
ayle. — Mais ce mot est bien vague, reprit l'abbé; êtes-vous lu-
calviniste, anglican? — Non, répliqua Bayle, je suis protestant,
ie je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait. — *Eloge*
inal de Polignac, par M. de Boze.

de la colère de Dieu. [illegible]

C'était aussi [illegible] au spectacle [illegible] comètes que les anciens [illegible] [illegible] mort de Démétrius, roi de Syrie. [illegible] il parut une comète aussi grosse que le sol[illegible] [illegible] à la naissance de Mithridate. [illegible] ans [illegible] pour se terminer, suivant Justin, qu'elle sembl[illegible] [illegible]

Suétone rapporte qu'une brillante comète [illegible] sept jours de suite durant la célébration d[illegible] par Auguste en l'honneur de César. Le peupl[illegible] [illegible] [illegible] dans le ci[illegible]

Le plus grand homme des temps modernes [illegible] les comètes comme les avant-coureurs de ma[illegible] personnelles. « Il y avait environ quinze jo[illegible] était malade, lorsqu'un [illegible] [illegible] vers l'Orient. « [illegible] cria l'empereur avec vivacité, ce fut le signe [illegible] mort de César. » Le César [illegible] se croyant [illegible] disposer à la mort autrement qu'un païen; il

'ement à Dieu, expira en témoignant son respect
aissance pour le suprême pontife qui distribue la
›nédiction apostolique (1).
›le que ce héros donne en mourant à ses anciens
d'armes, qui sont encore si fiers de l'avoir eu pour
longtemps leur apprendre à vaincre, il sut aussi
ır apprendre à mourir.
ouvons cette croyance sur les comètes chez tous
de la terre, chez ceux de l'ancien comme chez
ıveau continent. Parmi les prodiges qui annoncè-
:xicains l'arrivée des Espagnols, Solis parle d'une
ète, de forme pyramidale, qui apparut plusieurs
milieu de la nuit, s'élevait lentement jusqu'à la
ıs haute du firmament et disparaissait au lever du

puis, au milieu du jour, s'élever de l'Occident un
ınt la forme d'un serpent enflammé à trois têtes,
ıit vivement la voûte céleste et disparaissait à
›andant sur sa route une multitude d'étincelles qui
ıient dans l'air (2).
›es ont également été considérées de tous temps
›récurseurs de quelques désastres. Il en a été de
toiles filantes, dont la nature et l'origine ont mis en
ı'à ce jour la science de nos astronomes. Tous
, à un gramme près, combien pèse Saturne, la
›iter, ainsi que tous ses satellites; ils ont fait le
la lune, qu'ils connaissent aussi bien que le jardin
ourg; ils vous diraient au besoin par mètres, cen-
nillimètres la distance du soleil à la terre, et pas
vous expliquer d'où proviennent ces petits corps
ue l'on voit chaque jour briller et s'éteindre au
ous.
›métans, qui ne connaissent ni Cassini ni sa nébu-
nt tout bonnement que les étoiles filantes sont les

Pie VII, par M. le chevalier Artaud.
de la conquesta de Mexico, tome. I, capitulo IV, p. 157.

brandons dont se servent les bons anges pour éloigner les anges déchus des limites des cieux, lorsqu'ils s'avancent trop près de l'empyrée.

En 1086, ces sortes d'étoiles tombèrent sur la terre comme de la grêle, ce qui causa en France une grande frayeur et une grande mortalité. A Angers seulement moururent cent personnes de qualité et deux mille du peuple (1). Cette pluie d'étoiles se renouvela, vers la fin du siècle dernier, sur les côtes de l'Amérique du Nord, sans être cependant suivie d'aucun fléau.

Souvent, dans des temps difficiles, les choses les plus insignifiantes sont considérées comme de mauvais présages, que le hasard prend quelquefois le soin de vérifier. Lors du couronnement de Napoléon, un très-petit cailloux se détacha de la voûte de Notre-Dame et vint tomber sur la tête du mal-*heureux*, qui.... s'en souvenait encore à Sainte-Hélène.

Lorsque Charles X prononça pour la dernière fois le discours d'ouverture des chambres en présence des *félons* qui travaillaient à sa ruine, on remarqua que le roi laissa tomber son chapeau, que le duc d'Orléans s'empressa de relever et de présenter à son maître (le maître du chapeau). Quelques mois plus tard, ce monarque ayant laissé bien maladroitement tomber sa couronne, le même prince la ramassa toute souillée qu'elle était, sortant des mains des hommes de Juillet. Depuis il a été chassé des Tuileries, et Charles X, mort dans l'exil, repose sous l'église des Franciscains de Goritz.

Voilà pour ce qui concerne les apparitions, les signes et autres présages qui sont quelquefois envoyés aux nations, mais il y en a eu également d'autres de tout temps qui semblaient annoncer des malheurs particuliers.

Dion-le-Philosophe, disciple de Platon et général des Syracusains, étant un soir assis tout pensif sous le portique de sa maison, entendit un grand bruit et vit un fantôme d'une taille monstrueuse, ayant la figure d'une furie, qui se mit à balayer

(1) *Hist. d'Anjou du duc Foulques Rechin*, citée par M. Bodin dans ses *Recherches sur le Bas-Anjou.*

ison. Dion, effrayé, envoya prier ses amis de venir pas- ı nuit avec lui ; mais quand ils arrivèrent le spectre disparu.

ı de temps après, son fils se précipita du haut de sa mai- t lui-même fut assassiné par des conjurés (1).

es Grecs modernes ont dégénéré de leurs ancêtres sous 'un rapport, ils ont au moins conservé tous leurs défauts, tre autres, ils sont, comme eux, les plus superstitieux des ıes; en Grèce, encore aujourd'hui, on fiche le clou d'un ɔil à la porte d'une maison pour en écarter les revenants; se un pot lorsqu'on porte un mort au cimetière.

endre braire un âne quand on est à jeun, rencontrer être ou un moine au lever du soleil, est le signe certain malheur dans la journée. Il ne faut point continuer ıte quand un lièvre coupe le chemin devant vous. faut jamais parler de cornes (karata). Un Maho- évitera de fouler des cornes éparses sur son chemin, ec recule d'horreur devant un limaçon, un Juif crache on sein en voyant le bois d'un cerf, et le mot *keratas* ı) est l'insulte la plus grave que l'on puisse faire à un du quelconque. Lorsqu'un vautour se perche au-dessus maison d'un malade, ou bien qu'on voit en songe un in, on peut compter sur une mort prochaine. Cette der- superstition, qui est commune à beaucoup de peuples, ı paru présenter un côté raisonnable que tout le monde vra sans peine.

z les Grecs, l'emplacement du foyer doit être orienté certaine manière; et quand on s'étend pour dormir sur te, il faut éviter de se coucher les pieds tournés vers la une pareille position est un signe de mort.

'âques, on récrépit les maisons, on mange des œufs rou- insi que l'agneau symbolique, usage que les Grecs tien- robablement des Juifs. On brise les plats que les chiens hés; on chasse ces animaux et les chats quand il tonne, que leur présence est censée attirer la foudre sur les

lutarque, *Vie de Dion*, t. 2, p. 810.

maisons 1. Telle est une très-petite partie des croyances s[u]perstitieuses des Hellènes; il faudrait des volumes pour écrire toutes.

La croyance aux présages, particulièrement à ceux [que] l'on pense devoir annoncer la mort ou tout autre malh[eur], est une de celles qui sont le plus fortement enracinées [dans] l'esprit humain; et, tel homme qui fait l'esprit fort et ne [parle] de la religion qu'avec dédain, comme d'une chose b[onne] tout au plus pour occuper les femmes et pour servir au p[euple] d'un frein salutaire, tremble souvent en entendant le cr[i lu]gubre d'un hibou ou le croassement d'un corbeau.

Il y a des présages qui font partie de la croyance gén[érale] des peuples, et qui s'appliquent également à tous les i[ndivi]dus et dans toutes les circonstances. Pour les paysans br[etons], par exemple, dont le temps, qui détruit tout, n'a pu ch[anger] les rêveries, et qui se meuvent et agissent dans un [monde] réel, tandis que leur imagination erre sans base da[ns un] monde de chimères et de fantômes, les hurlements d'un [chien], les cris de la chouette et de l'orfraie et le bruit qu'il con[vient] comme celui des roues du redoutable *carriquel-ancou*, [traîné] par des squelettes et couvert d'un linceul, sont un p[résage] infaillible de mort 2. Un bruit fortuit répété trois fois [illegible] un malheur certain, et le mugissement lointain de l'[illegible] le sifflement des vents entendus dans la nuit sont les v[oix des] noyés, des [illegible] qui viennent demander la sépult[ure]. L'orfraie, par ses cris aigus, prédit qu'un homme va mourir, et la [illegible] par les chemins le crotin [illegible] annonce qu'un [illegible] y passer dans peu de jours [illegible] aussi une opinion généralement répandue en Breta[gne, dit] M. Souvestre, que deux corbeaux président à chaque [illegible]. Tous deux sont liés à l'existence du chef de la famille [illegible] mort menace l'un de ses chefs, vous voyez l'oiseau perché sur le toit et jetant son appel lugubre. Il y rest[e] qu'au moment où le cadavre, placé dans sa bière, a[illegible]

1 Pouqueville, Voyage en Grèce, [illegible]
2 [illegible]
3 Les [illegible] âmes des [illegible], suivant la mythologie [illegible]

é la porte : alors on le verra s'envoler pour ne plus revecar c'était le génie attaché à la destinée de celui qui vient répasser (1).

es Normands ne le cèdent en rien aux Bretons, leurs voi-, en ce qui concerne la croyance à toute espèce de présa-Le cri de la chouette, *agace malheur*, disent-ils; son chant ın présage de mort, et ils tuent les poules qui *chantent*, e qu'elles sont de mauvais augure. Ils ont un respect particulier pour le roitelet, et les enfants mêmes ne touıt point à son nid. Ils racontent que ce petit oiseau est ceıui apporta le feu du ciel sur la terre; mais, s'étant brûlé, ıutres oiseaux lui donnèrent chacun une plume pour le tir; le hibou seul refusa la sienne et s'attira ainsi la réıation générale; c'est pourquoi il n'ose plus se montrer au ıd jour sans être assailli par tous les oiseaux du voisinage. rait curieux de remonter à l'origine de cette fable.

es Saintongeois et les habitants de l'Angoumois croient i que le cri du hibou est pour eux d'un funeste présage, ance à peu près générale dans toute l'Europe. Ils ont des s *fastes* et *néfastes*; pendant les derniers, ils s'abstiennent oyager, de semer et de négocier aucune affaire.

ıns la Marche, les amants qui vont visiter leurs maîes, leur portent des nèfles et des noix; un morceau de eau mis au feu, la place au côté droit de l'âtre, sont des ves de bon accueil. C'est un mauvais présage d'amour ıue les tisons tournent leur pointe en haut; il faut que la ée attentive et prudente ait soin de les retenir abattus au re du foyer. Il y a également des oiseaux dont le chant 'un augure fatal, surtout si on l'entend quand on cueille querette. Le soir des noces, on sacrifie une poule féconde éloigner la stérilité de la couche nuptiale (2).

cariquel-ancou, ou char de la mort des Bretons, se reve sous une autre forme chez les habitants du pays de s, qui ont la même origine que les Bretons. Chez eux, la

Derniers Bretons, t. I, p. 181.
M. Alfred Rousseau. — *Lieu cité.*

dorach y rhybyn, ou la sorcière dégoûtante, est également un objet d'effroi lorsqu'elle vient, pendant la nuit, frotter ses ailes de cuir contre les carreaux des fenêtres, pour annoncer la mort de quelqu'un, et que d'un ton pitoyable et d'une voix languissante elle appelle à plusieurs reprises le malade par son nom, en ajoutant à chaque fois : A-a-a-n-ni-i-i-i-anm.

Un tintement particulier de l'oreille, que les Ecossais appellent *the dead bell*, la cloche du décédé (1) ; le bruit de chosses pesantes que l'on entend tomber la nuit dans la maison ; l'apparition de la figure d'une personne éloignée ; les pas de quelqu'un entendus sur les escaliers, sont regardés par le peuple de la Grande-Bretagne et par celui du continent européen comme l'avertissement de la mort de quelque parent demeurant en pays lointain.

Quelquefois les habitants des Hébrides croient entendre dans l'air la voix de leurs parents absents ou décédés les appeler par leur nom, et il n'est pas rare de voir la personne ainsi convoquée mourir des suites de la frayeur que lui a causée un aussi subit avertissement (2).

En Allemagne, les cliquetis d'armes, le bruit d'une poutre qui roule, celui des pas d'un homme botté, le chant de l'oiseau kreideweis, le verre d'une personne absente qui se fend et beaucoup d'autres événements d'aussi peu d'importance, sont néanmoins les présages d'une mort prochaine. Il en est de même du bruit qu'on entend contre les murs dans la chambre des malades, de celui que l'on entend dans les prisons quand un accusé doit être condamné à mort, ainsi qu'aux sièges des juges quand l'un d'eux doit mourir.

Les chanoines de Merseburg sont avertis de leur mort quelques jours avant qu'elle n'arrive par un coup violent sur leur siége (3). Anciennement, quand un chanoine de

(1) *Hogg's mountain bard*, p. 26. — Absentes tinnitu aurium præsent
sermones de se receptum est. — Plin, *Hist. nat.*, lib. xxviii, chap. ii.
Tenues sub arte flamma demanat, sonitu suopte tinniunt aures. —C
lib. carm.

(2) *Lett. on demonolog.*, p. 44.

(3) Erasme (François), *Hællisch. proteus*, p. 1036.

ale de Lubeck devait mourir, on trouvait le matin, sur
in de son siége, dans le chœur, une *rose blanche*; ce
na naissance à l'usage adopté par tous les chanoines
urner son coussin en entrant à l'église, pour voir si
tissement de mort n'y était point. Maintenant, c'est un
ie nommé Rebundus, mort depuis fort longtemps, qui
ses confrères que l'un d'eux est menacé d'une mort
ne, en faisant un grand vacarme et frappant sans cesse
n tombeau (1). Dans le monastère de Corvey, sur le
c'est un *lis* qui descend d'une guirlande d'honneur
lue au chœur, et qui vient se montrer sur le siége du
ui doit mourir trois jours après cette apparition (2).
autres endroits, ce sont des coups d'une cloche qui
oute seule, et on cite nombre d'exemples de pareils
ents (3). Quelques personnes pensent que ces coups de
(qui souvent ne sont pas entendus des malades et des
nds, mais seulement d'autres personnes) sont produits
malins esprits; d'autres prétendent, au contraire, qu'ils
s à de bons anges; d'autres encore l'attribuent à l'ange
n qui veut ainsi avertir l'homme et le faire songer à se
er à la mort qui s'approche.

hwatz et à Innspruck, dans le Tyrol, on voit, quand
'un doit mourir, un spectre, tantôt petit, tantôt grand;
de aux fenêtres, et les gens de la maison à laquelle
ennent ces fenêtres sont ainsi avertis de leur mort
ine (4).

houette et le vautour sont considérés comme des oi-
le mauvais augure dans toute l'Europe. Au Brésil, le
l'un certain oiseau, nommé *lugubre*, est regardé par
itants comme un présage de mort.

onga-Tabou, dans la Polynésie, une certaine espèce
u, nommé *tchi-kota*, et qui paraît se rapporter au mar-

asme (François), p. 1037 et 1035, *Tradit. orale*. Friedler, *Medulla*
ca.

ısme (François), 1054-1053. — Gab. Bucclin, *Germanica sa-*
643.

asme (François), *lieu cité*, p. 1035-36-39.

même, p. 419, n° 1044.

tin-pêcheur, d'après la description de Mariner, passe pour annoncer quelque malheur, lorsque dans son vol rapide il s'abat tout-à-coup près d'une personne. Un jour, Finau II, roi de Tonga, prêt à se mettre en campagne avec une troupe de ses guerriers pour marcher contre l'ennemi, changea tout-à-coup de dessein en voyant cet oiseau dans sa course passer deux fois sur sa tête et se poser ensuite sur un arbre (1). L'action d'éternuer est également considérée chez ces insulaires comme un très-mauvais présage, et le même Finau, se préparant une fois à aller remplir ses devoirs religieux sur la tombe de son père, f[illegible]ommer Mariner, parce qu'il avait éternué en sa prése[illegible]moment de son départ (2).

On pense bien qu'il ne[illegible]trer dans le plan de cet ouvrage d'énumérer toutes [illegible]rstitions du genre dont nous parlons en ce moment, aux[illegible]s les hommes ont pu attacher ou attachent encore dans c[illegible]s circonstances une importance plus ou moins gran[illegible]us nous sommes seulement proposé, au moyen d'exem[illegible]is au hasard chez des peuples qui n'ont jamais eu aucune communication entre eux, et qui appartiennent à des races tout-à-fait distinctes, de faire remarquer l'analogie frappante qui existe dans les croyances populaires de tous les hommes. La religion, les habitudes, les mœurs peuvent différer entre eux d'une manière remarquable; les superstitions sont presque partout les mêmes.

Il existe, néanmoins, des croyances qui étaient sans doute autrefois générales parmi toutes les nations de l'Europe, et qui, après s'être conservées pendant longtemps dans les pays habités par des races anciennes et sans mélange, ont fini par se restreindre encore davantage et par devenir le partage ou le privilége de certaines personnes ou de certaines familles.

Telle était celle de Lusignan, Brantôme et plusieurs autres auteurs racontent que chaque fois que quelqu'un de cette maison devait mourir, ou qu'il devait arriver quelque malheur à la famille, Mélusine apparaissait sur la grande tour

(1) Dumont d'Urville, tome IV, première partie, p. 326. — Mariner, II, page 190.
(2) Le même, p. 21.

hâteau, et poussait des cris plaintifs et des gémisse-
s.
l y a également en Anjou, dit Le Loyer, des familles no-
en la maison desquelles se voient des esprits qui prédi-
toujours la mort de quelqu'un de la famille, et voire de
ui lors de la vision sera moins présumé devoir mourir
être sain et délibéré (1). »
" de Sévigné rapporte l'histoire suivante au sujet de la
: du grand Condé :
Il arriva, écrivait-elle à sa fille, une chose extraordinaire
antilly, trois semaines avant la mort de M. le prince. Un
ilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heu-
le la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du
net des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme ense-
Il descendit de son cheval et s'approcha : il le vit tou-
s. Son valet, qui était avec lui, dit : « Monsieur, je vois
ue vous voyez. » Ils prièrent le concierge de leur donner
ef du cabinet des armes; ils y vont, et trouvent toutes les
tres fermées et un silence qui n'avait pas été troublé de-
plus de six mois. On conte cela à M. le prince; il en fut
peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette his-
e, et tremblait pour M. le prince; et voilà ce qui est ar-
. On dit que ce M. Vernillon est un homme d'esprit, et
i peu capable de vision que notre ami Corbinelli, outre
ce valet eût la même apparition. Comme ce conte est
, je vous le mande, afin que vous y fassiez v-- réflexions
me nous. »
'histoire impartiale fera sans doute connaître un jour la
léplorable du dernier des Condé, qu'enveloppe encore le
affreux mystère.
ardan rapporte qu'il y a une noble famille à Parme dans
elle on voit toujours en la salle de la maison une vieille
me assise sous la cheminée, lorsqu'un de ses membres doit
urir. On la vit une fois, tandis qu'une demoiselle de cette
ille était malade, et l'on crut qu'elle allait mourir. Toute-

) Le Loyer, *Histoire des spectres*, p. 274..

. noble famille doit mourir (1). D'autres, comme celle des
ces de Hesse, les ont d'une manière non moins remarqua-
car on dit que toutes les fois qu'un prince né dans la
se, surtout un prince régnant, est sur le point de mourir,
ulde, contrairement aux lois de la nature, suspend son
-s et témoigne ainsi la douleur qu'elle éprouve. On re-
le cette stagnation subite comme un infaillible indice de
t, et les habitants du pays en ont fait mainte et mainte
la remarque.

La chose qui est la plus renommée dans notre Allema-
, dit Erasme (François), est la dame blanche, qui se fait
quand la mort est prête à frapper à la porte de quelques
ices, non-seulement en Allemagne, mais encore en
ème. En effet, ce spectre est apparu au commencement
s la plupart des maisons des seigneurs de Neuhaus et de
enberg, et elle y apparaît encore aujourd'hui. Selon quel-
s-uns, elle se nommait, pendant sa vie, Perchta de Ro-
berg, habitait Neuhaus en Bohême, et fut mariée à Jean de
htenstein, homme méchant et entêté. Guillaume Slavata,
ncelier de ce royaume, déclare que cette femme ne peut
retirée du purgatoire tandis que le château de Neuhaus,
elle a bâti, sera debout. Elle y apparaît, non-seulement
and quelqu'un doit mourir, mais aussi quand il doit se
e un mariage ou qu'il doit naître un enfant; avec cette
érence que, quand on la voit avec des gants noirs, c'est signe
mort; et, au contraire, un témoignage de joie quand elle
vêtue de blanc. Cependant, Gerlanius raconte avoir ouï
au baron d'Ungenaden, ambassadeur à la Porte, que
e femme blanche apparaît toujours en habit noir lors-
elle prédit la mort de quelqu'un de la famille de Rosen-
g. Le seigneur de Rosenberg s'étant allié aux quatre mai-
s souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et
Pernstein, l'une après l'autre, et ayant fait, à cause de
, de grands frais, surtout aux noces de la princesse de
ndebourg, cette dame blanche s'est rendue familière, non-

) Winkelmann, *Beschreib, von hessen*, p. 59.

seulement à ces quatre maisons souveraines, mais à celles qui sont alliées de celles-là. A l'égard de ses manières d'agir, elle passe quelquefois vite de chambre en chambre, comme une personne qui a de grandes affaires, ayant à sa ceinture un trousseau de clefs, dont elle ouvre et ferme les portes, aussi bien en plein jour qu'au milieu de la nuit; que, s'il arrive que quelqu'un la salue, pourvu qu'on la laisse faire, elle prend un ton de voix de femme veuve et une gravité de personne noble, et, après avoir fait une honnête révérence, elle s'en va.

« La dame blanche ne donne jamais de mauvaises paroles à personne. Au contraire, elle regarde tout le monde avec une modestie et une pudeur bienséante. Il est vrai que souvent elle fait la fâchée, et que même elle a jeté des pierres à ceux qu'elle a entendus tenir des discours indécents, tant contre Dieu que contre son service. Elle se tourmente fort quand on n'aide pas les pauvres à sa fantaisie. Elle en donna de fortes marques lorsqu'après la prise du château par les Suédois, ils oublièrent le repas de la bouillie, qu'elle avait institué pour les pauvres. Elle fit un si grand vacarme, que les soldats qui y faisaient la garde ne savaient où se cacher. Les généraux mêmes ne furent pas exempts de ses importunités jusqu'à ce qu'enfin un d'eux fit ressouvenir aux autres qu'il fallait faire faire la bouillie. Ce qui ayant été fait et le repas distribué aux pauvres à la manière accoutumée, tout rentra dans l'ordre (1). »

Tout le monde reconnaîtra facilement dans la dame blanche des Rosenberg l'original de la *nonne sanglante* et de la *dame blanche* d'Avenel, dont Lewis et après lui Walter-Scott ont tiré un si heureux parti dans les romans du moine et du monastère.

Au reste, cette croyance est commune à toutes les nations du Nord, et il y a en Danemark, en Suède et en Norwége de nobles familles qui jouissent à cet égard du même privilége que les

(1) Erasme (François), lieu cité, p. 59 et 92. — Joh.-Jac. Rhode, *De celebri spectro quod vulgo die Weisse Frau* (la dame blanche) *nominant*, *Kœnisberg*, 1723, in-4°. — Stilling, *Theorie der gesterhands*, p. 331. — *Wolksmærchen der Frau Naubert*, vol. III.

maisons souveraines de Brunswick, de Prusse, de Bade et de ernstein ont acquis par leur alliance avec celle de Rosenberg. Cette croyance existe aussi en Hollande, où, suivant ce que rapporte Segrais, le château d'Egmont avait aussi sa femme blanche, mais qui était invisible et ne s'annonçait qu'en parlant et en faisant du bruit (1).

On retrouve en Angleterre des traces nombreuses de cette singulière croyance, mais toujours bornée, comme en Allemagne et ailleurs, à certaines familles privilégiées à cet égard. Glanville fait mention d'une maison noble aux membres de laquelle le signal solennel était communiqué au moyen d'une musique harmonieuse dont les sons semblaient sortir de la résidence paternelle, et aller mourir dans un bois voisin. Dans la famille du capitaine Wood de Brampton, le même présage s'annonçait par un bruit qui ressemblait aux coups que l'on frapperait contre une porte (2).

Howel rapporte avoir vu chez un lapidaire, en 1632, une pierre tumulaire préparée pour quatre personnes du nom d'Oxenhane, sur laquelle était tracée une inscription faisant connaître qu'avant la mort de chacun de ces quatre individus, on avait vu un oiseau blanc voltiger autour du lit du malade au moment où il était à l'agonie (3).

Mais rien n'est plus poétique que les fictions écossaises sur ces êtres qu'ils croient être chargés d'annoncer les malheurs qui pourraient menacer les familles des chefs de Clan. Nous avons déjà fait connaître, en parlant des esprits domestiques, ceux qui semblaient avoir mission de veiller sur les anciennes

(1) Une superstition semblable existe parmi les peuplades de l'Océanie. On montre, aux îles Sandwich, un rocher d'où un mari cruel précipita sa femme. Elle tomba sur la pierre sans expirer sur le coup; puis, avant de mourir, elle se retourna vers son époux resté debout sur le rocher, et protesta de son innocence en l'appelant des noms les plus tendres. Ce rocher a conservé le nom de la victime (Kavero-Hea), et les naturels disent qu'elle revient quelquefois pour appeler son mari; il y en a même qui prétendent l'avoir vue. Ces plaintes sont regardées comme le présage de quelque grande calamité, telles que guerre, famine, ou mort d'un haut personnage. — *Voyage pitt.*, t. I, p. 434.

(2) Glanville.

(3) Prince's beauties of devon.

familles des Highlands. Le génie tutélaire qui nous o
en ce moment, et que l'on nomme la *Ben-Shée*, est un s
femelle, dont les plaintes et les gémissements précèdent
nairement la mort des chefs de certains Clans privilégié
ce rapport. Lorsque la *Ben-Shée* se rend visible, elle
ordinairement la forme d'une vieille femme ayant les ch
épars et couverte d'un manteau bleu. Le décès d'un c
également quelquefois annoncé par une chaine de fe
différentes couleurs que l'on nomme *Dr'eug*, ou la m
druide. La direction que prennent ces feux annonc
droit où doivent avoir lieu les funérailles (1).

C'est sur cette fiction de la Ben-Shée, que Walter-
composé l'épisode du fatal *Bodach-Glas*, qui apparut l
de l'affaire de Clifton, au loyal *Vich-Ian-Vohr*, pour
noncer le danger qui le menaçait et le supplice qui é
servé par les révolutionnaires anglais aux courageux
seurs du trône légitime des Stuarts (2).

Mais ces avant-coureurs de mort ne se présentent j
jours sous la même forme, et nous en avons un exem
la légende de cet esprit que les habitants de l'île de
appellent *Eoghan-a-Chinn-Bhig*, ou Hugues à la pe
qui apparaît exactement, non-seulement au chef, mai
à tous les individus de l'ancienne famille des Mac-I
Loch-Buy, dans quelque partie du monde qu'ils pui
trouver lorsqu'ils sont en danger de mort.

Cet esprit, qui est celui d'un membre de cette m
mille qui fut jadis tué dans un combat, a différentes m
de se montrer à ses descendants; néanmoins, il leur
presque toujours monté sur un très-petit cheval, é
même d'une fort petite stature. Lorsque quelque M
est prêt à mourir, on l'entend galoper autour de la
en faisant un bruit extraordinaire, semblable à celui
nes qu'on agiterait violemment; dans d'autres mom

(1) Lady of the lake, poème, canto III.
(2) Waverley, chap. LIX, p. 512.
(3) Une des Hébrides, île de la côte occidentale de l'Écosse.

ı peut-être la tête de son cheval se montrant à une à une fenêtre entr'ouverte; et, alors, lorsqu'il se voit t, il s'enfuit d'une course si rapide, que l'on n'aper-tôt plus, au milieu des ombres de la nuit, que les ses étincelles qui jaillissent sous les pas retentissants tit coursier.

ıcevra facilement l'effet terrible que doit produire n aussi extraordinaire, au milieu d'une nuit obscure, gination ardente de montagnards superstitieux, sur-ın fait attention que les témoins d'une semblable ap-croient fermement qu'elle est pour quelqu'un d'entre ésage assuré d'une mort prochaine.

ènement récent a dû servir à confirmer encore da-lans leur croyance les membres de la famille de . On rapporte que ce fantôme s'est montré, il y a d'années, galopant comme il le fait en pareil cas e la maison, et faisant entendre des cris de mort. Cette n jeta la consternation dans la famille et dans le Mac-Laine, dont le chef servait alors en Portugal ordres du duc de Wellington, et dont on apprit sans mais non pas sans regrets, la mort quelques jours

ıore encore la cause qui a mérité à l'esprit d'Eoghan-Bhig, la tâche pénible d'avertir ainsi toutes les per-e son Clan de l'approche de leur dernière heure. Est-ce on de ses méfaits dans ce monde? ou bien, en admet-ıme beaucoup de gens le croient, que les âmes des nplissent l'office d'anges-gardiens près des vivants, -il été permis de visiter ses proches avant leur mort, s avertir de se préparer à ce long voyage? C'est ce ı pu découvrir et ce qu'on ne découvrira sans doute Mais ce qui donnerait plus de consistance à cette der-position, et ce qui devrait servir à distinguer cet es-nessagers ordinaires chargés d'annoncer le terrible du trépas, c'est qu'on l'a vu témoigner une affec-

. *on demonolog.*, p. 377.

tion toute particulière pour un membre de la famille de Loch-Buy, que non-seulement il visitait fréquemment, mais qu'il emmenait quelquefois en croupe sur son léger coursier, dans ses expéditions nocturnes, courir avec lui par monts et par vaux, et auquel il racontait, durant ces courses vagabondes, les événements qui devaient arriver dans sa famille, événements qui n'ont jamais manqué de s'accomplir suivant ses prédictions.

Quant à l'origine de cette tradition, qui se perd dans l'obscurité des siècles, voici ce qu'on en rapporte communément. Un des Mac-Laine de Lochbuy étant à la veille d'un combat auquel il devait prendre part, fut averti par une vieille femme qui avait le don de prophétie que si, le matin du jour où il partirait pour son expédition, sa femme, qui était fille de Mac-Dougald de Lorn, avait eu soin de préparer son déjeuner avant qu'il soit prêt à le prendre, le succès accompagnerait son entreprise; mais, au contraire, s'il était obligé de demander lui-même qu'on le lui préparât, il était certain de perdre la vie dans le combat. Il paraît que ce chef n'avait pas beaucoup à se louer de l'affection de son épouse, car, le matin en question, après avoir attendu pendant un temps considérable [illegible], bien malgré lui, sans doute, de demander son déjeuner, en grondant en même temps sa femme de sa [illegible], et lui faisant connaître les terribles conséquences qui pouvaient résulter de son manque d'attention pour [illegible]. Le pressentiment qu'il avait de sa mort était, sans doute, [illegible] à l'accomplissement de la fatale prophétie, car tout arriva [illegible]. Cet événement [illegible] eut lieu sous le règne de Jacques IV (1513).

Néanmoins, dans quelques-unes des anciennes maisons d'Écosse, on a conservé parfois d'autres présages de mort d'une nature toute différente de ceux dont nous venons de parler. Dans l'antique et puissante famille de Saint-Clair, qui régna autrefois sur les Orcades, la célèbre chapelle du château de Rosslyn, bâtie par un prince de cette maison, [illegible] la mort de ses descendants. [illegible] croyance est probablement d'origine danoise ou norvé-

nne, comme le *wafeln*, dont nous avons déjà parlé, car
ns presque tous les anciens sagas il est question du feu de
tombe, considéré par les peuples du Nord comme le pré-
ge d'un trépas prochain (1).

CHAPITRE II.

Banshée.— Opinion de Walter-Scott et de lord Byron sur les Présages.

La fiction de la *banshée* est très-populaire en Irlande, et les
toires que l'on raconte sur cet être extraordinaire ont été
bellies de tout ce que l'imagination vive et brillante de ces
ulaires peut offrir de plus extraordinaire.

Ce génie tutélaire, d'une nature toute aristocratique, ne se
ntre que dans les familles de pure race milésienne (2), et
nais chez celles qui sont d'origine normande, quelle que soit
r ancienneté; à plus forte raison chez les descendants des
nturiers anglais qui se sont établis dans l'île, après avoir
pouillé les anciens propriétaires catholiques des possessions
ils tenaient de leurs ancêtres.

Le mot *banshée* ou *benshée*, que l'on écrit en irlandais *bean-
he*, au pluriel *mnâ sighe*, signifie *femmes-esprits* ou *fem-
s-fées*. La banshée se montre toujours sous la forme d'une
nde femme maigre, dont la tête est nue et dont la lon-
e chevelure blanche flotte en désordre sur les épaules;
n corps est couvert d'une grande robe blanche ou d'un lin-
ul, et elle fait entendre de tristes lamentations toutes les fois

(1) Slezer, *Theatrum Scotiæ*.
(2) On nomme *milesiennes* les familles des anciens chefs irlandais de
-*sang*. La banshée ou banshie est une superstition d'origine vraiment
andaise ou celtique, qui dut passer en Ecosse avec les Irlandais qui dé-
quèrent dans le comté d'Argile et s'y établirent vers le commencement
v[e] siècle.

qu'un des membres d'une des familles auxquelles elle est at-
tachée est atteint d'une maladie mortelle :

> How oft has te benshee cried!
> How oft has death untied
> Bright links that glory wove,
> Sweet bonds, entwined by love (1)!

Cependant, il paraît que, comme les brownies des Highlands, les benshées ne se laissent point voir à présent aussi [illegible] qu'autrefois.

On raconte en Irlande maintes histoires fort curieuses [illegible] apparitions extraordinaires de cet esprit-femelle. La [illegible] sont attestées par des témoins si respectables et qui paraissent si dignes de confiance, que l'esprit le plus sceptique ne [illegible] vraiment qu'en penser. Il a paru depuis quelques années plusieurs ouvrages très-intéressants sur les fictions populaires de l'Irlande (2), parmi lesquelles la banshée joue, comme on [illegible] bien le croire, un des principaux rôles. Nous avons traduit [illegible] l'un d'eux quelques traits qui jetteront un grand jour sur cette croyance peu connue parmi nous. Ces histoires sont généralement fort longues et remplies de nombreux détails; nous les avons abrégées le plus qu'il nous a été possible, tout en conservant l'ensemble et l'esprit des faits qui y sont rapportés :

« Vers la fin du dernier siècle, le docteur Charles Bunworth était recteur de Buttvant, dans le comté de Corck. Ce ministre protestant, bien différent de tous ceux de sa robe, avait su, sinon se faire aimer, au moins se faire tolérer par la population catholique de cette paroisse, obligée, d'après les lois anglaises, de fournir largement à l'entretien des ministres d'un autre culte que le leur, idée toute anglaise, qui n'est jamais venue aux musulmans qui ont opprimé la Grèce pendant tant de siècles.

(1) Thomas Moore, *Mélodies irlandaises*. « Combien de fois la benshée a-t-elle crié? combien de fois la mort a-t-elle brisé des liens tissus par la gloire ou resserrés par l'amour? »

(2) Les plus intéressants de ces ouvrages sont intitulés : *Irish fairy legends, by M Crofton Croker*, et *Fairy legends of the south of ireland*. — Ce sont ceux que nous avons consultés.

» Le docteur Bunworth était depuis quelque temps assez ngereusement malade. Une semaine environ avant sa rt, vers l'heure du coucher du soleil, on entendit, dans pièce qui précédait celle dans laquelle le malade repot, un bruit semblable à celui qui a lieu lorsqu'on tond une bis. Dans la même soirée, le berger, qui avait été enyé à la ville pour quelques commissions, revint l'air agité presque hors de lui-même, annonçant que tandis qu'il versait la vallée de Ballybeg, il avait été suivi tout le long chemin par la banshée, qui poussait des cris et battait des ains; ses longs cheveux blancs flottaient sur ses épaules, et berger assura lui avoir entendu répéter plusieurs fois le om de son maître, aussi clairement qu'aucun être vivant ourrait le faire. Il ajouta que le spectre le quitta lorsqu'il ariva près de la vieille abbaye et qu'il fut s'asseoir dans le cinetière, sous un grand arbre qui avait été frappé autrefois ar le tonnerre, où il commença à gémir si tristement que e cœur du pauvre berger en fut tout saisi.

» A la suite de cet événement, la santé du recteur s'affailissait de jour en jour. Cependant il n'arriva rien d'extraorinaire jusqu'à la nuit qui précéda son trépas. Cette nuit-là, es deux filles, Elisabeth et Marie, avaient été remplacées dans es soins qu'elles ne cessaient de donner à leur père par une ieille dame parente et amie de la famille, qui ne quitta pas le hevet du malade. M. Bunworth, s'imaginant que le changenent d'air pourrait le soulager, s'était fait transporter le main dans le salon, et la tête de son lit était près de la croisée.)uelques parents ou amis du malade se tenaient dans une hambre adjacente. La nuit était calme et la lune brillait de out son éclat, lorsque les personnes qui se trouvaient dans la hambre voisine du salon, dont la porte était ouverte, furent out-à-coup frappées d'un bruit tout particulier qui paraisait se faire en dehors de la croisée contre laquelle le lit était dossé. Il y avait devant cette fenêtre un rosier qui en était lanté si près qu'il la touchait de ses branches; elles furent cartées avec quelque bruit, et l'on entendit un sourd gémissement qu'accompagnait un battement de mains semblable à

te à ce sujet l'anecdote suivante dans les mémoires de sa nd'mère Mistriss Frances Shéridan :

« De même que quelques dames irlandaises qui ont demeuré campagne pendant une grande partie de leur enfance, Elisabeth Shéridan croyait fermement à la banshée ou non femelle, qu'on dit attachée à certaines anciennes familles d'Irlande. Elle soutenait qu'on avait entendu celle de famille Shéridan venir se lamenter sous les croisées de Quilca sidence de la famille), avant qu'on eût reçu de France la uvelle de la mort de mistriss Frances Shéridan (1). »

L'histoire suivante contient des circonstances tellement extraordinaires, elle renferme une coïncidence si remarquable faits inexplicables, qu'elle nous a paru encore plus étonnte que celle que nous venons de rapporter; d'autant plus e l'apparition effrayante du spectre femelle y est attestée r des personnes tenant un rang distingué dans le monde i l'ont vu et entendu eux-mêmes, et dont le témoignage saurait être révoqué en doute :

« Charles Mac-Carthy, né en 1749, était le seul fils vivant une très-nombreuse famille, une des plus nobles et des plus nciennes de l'Irlande. Charles était gai, d'une belle figure et 'un caractère indomptable. Il mena dès sa première jeunesse ne vie excessivement dissipée, débauchée même, l'Irlande tant alors une des contrées du monde où l'on pouvait se procurer avec le plus de facilité tout ce qui peut flatter les passions.

» Ce jeune homme s'abandonna tellement au plaisir ignoble que procurent les boissons fortes et à d'autres encore qui nt tant d'attraits pour la jeunesse, qu'à peine eut-il atteint a vingt-quatrième année qu'il fut saisi d'une fièvre vioente, dont la malignité fit bientôt craindre pour ses jours. Sa mère, qui gémissait depuis longtemps des excès auxquels lle n'avait pu l'empêcher de se livrer, veillait jour et nuit à son chevet. Mais ce qui tourmentait le plus l'âme pieuse de ette tendre mère était l'idée cruelle que son malheureux fils,

(1) Page 32, Londres, 1824.

parvenu si rapidement au terme de la carrière du vice, était sur le point de recevoir le châtiment de ses fautes, sans avoir le temps de les effacer par son repentir. Elle demandait chaque jour ardemment au ciel que, si ce malheureux jeune homme devait lui être enlevé, le délire auquel il était en proie depuis le commencement de sa maladie cessât au moins quelques instants, et qu'il lui restât assez de calme et de raison pour faire sa paix avec le Dieu qu'il avait offensé; mais sa prière ne fut point exaucée. Charles tomba bientôt dans un état qu'on ne pouvait malheureusement prendre pour le repos du sommeil. Sa figure avait la teinte pâle et lustrée d'un marbre, signe certain, en général, que l'âme a quitté son enveloppe terrestre, et il avait du reste tous les symptômes auxquels on reconnaît ordinairement la présence de la mort. Le médecin, après avoir employé tous les moyens en usage pour s'assurer qu'il vivait encore, déclara enfin qu'il n'existait plus.

» Pendant la nuit qui suivit la mort de son malheureux fils, Mme Mac-Carthy, dont le cœur, malgré ses fatigues et ses longues veilles, était encore trop malade pour qu'elle pût se livrer au sommeil, priait à genoux dans une chambre adjacente à celle de son fils, quand tout-à-coup son pieux recueillement fut troublé par un bruit étrange provenant des personnes qui gardaient le corps. Ce fut d'abord un sourd gémissement: mais après un instant de silence, on entendit un long cri d'effroi, la porte de la chambre s'ouvrit brusquement, et toutes les personnes qui y étaient rassemblées, au risque de se renverser les unes sur les autres, se précipitèrent dans le corridor qui conduisait à l'escalier, par lequel on arrivait également à la chambre de Mme Mac-Carthy. Celle-ci se dirigea vivement à travers cette foule vers la chambre de son fils, qu'elle trouva assis sur son lit, et promenant autour de lui un regard inquiet et égaré. Le lustre dont ses traits pâles et décomposés étaient empreints et l'excessive maigreur de son corps donnaient le plus horrible aspect à toute sa personne. Mme Mac Carthy était une femme courageuse; mais c'était une femme, et son éducation ne l'avait pas tout-à-fait affran-

chie des terreurs superstitieuses de son pays. Elle tomba à genoux, et, joignant les mains, elle se mit à prier tout haut avec ferveur. La figure qui était devant elle fit seulement mouvoir ses lèvres, et laissa entendre ce mot confusément prononcé : « Mère. » Ses lèvres décolorées continuèrent à s'agiter; mais sa langue semblait lui refuser tout secours pour achever la phrase commencée. La mère se leva tout-à-coup, et, saisissant le bras de son fils : « Parle, lui dit-elle; au nom de Dieu et des saints, es-tu vivant? »

» Il se retourna lentement vers elle, et, parlant toujours avec difficulté : « Oui, ma mère, je vis, dit-il; mais assoyez-vous et recueillez vos forces : ce que j'ai à vous dire vous étonnera plus encore que ce que vous venez de voir. » Il se pencha sur son oreiller; et sa mère, toujours à genoux à côté de son lit, tenait une de ses mains serrée dans les siennes, et le regardait d'un air presque égaré. Il continua : « Ne m'interrompez pas que je n'aie fini : il faut que je parle tandis que je suis dans la crise du retour à la vie; car bientôt, je le sens, j'aurai besoin de beaucoup de repos. Je n'ai qu'une idée bien confuse du commencement de ma maladie; mais, dans ces douze dernières heures, j'ai comparu devant l'Eternel. Ne me regardez pas de cet air d'incrédulité : ceci est aussi vrai que l'a été ma conduite criminelle, et que le sera bientôt mon repentir. J'ai vu le juge redoutable armé de toutes les terreurs dont il s'entoure quand sa bonté fait place à sa justice; j'ai vu cet effrayant tableau de la Toute-Puissance irritée. Mais ce n'est pas à un mortel qu'il est donné de le retracer. Ce que je peux dire, je le dirai en peu de mots. » Charles raconta alors à sa mère comment sa vie ayant été pesée dans la balance de la justice, le poids de ses iniquités avait décidé de son sort éternel. La sentence irrévocable allait être prononcée lorsque le saint patron sous la protection duquel sa mère l'avait placé depuis son enfance sembla le regarder avec un air de compassion et de bonté. Charles tendit vers lui ses mains suppliantes, et demanda qu'il lui fût permis de passer encore sur la terre un an et un mois, pour se repentir et porter la peine de ses fautes. Le grand saint se jeta aux pieds du juge su-

prême et implora sa miséricorde. L'arrêt de la justice fut suspendu, et la voix de la commisération proféra ces mots: « Retourne dans ce monde où tu as vécu pour outrager les lois de celui qui a créé le monde et toi. Trois ans te sont accordés pour ton repentir. Quand ce temps sera expiré, tu comparaîtras ici de nouveau, et tu seras sauvé ou perdu pour jamais. » Je n'entendis rien de plus, ajouta M. Mac-Carthy; je ne vis rien de plus jusqu'au moment où je m'éveillai à la vie et où vous entrâtes dans ma chambre. »

» Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, Charles ferma les yeux et tomba dans un profond épuisement. Mais après quelques heures de sommeil, il s'éveilla calme et réfléchi, et bientôt on le vit recouvrer graduellement sa santé.

» Il persista toujours dans le récit de sa vision tel qu'il l'avait d'abord racontée, et sa conviction intime à cet égard eut une influence décisive sur ses mœurs et sa conduite. Un changement manifeste s'opéra en lui; il devint religieux sans ostentation et tempérant sans austérité, offrant, sous tous les rapports, une preuve évidente que l'on peut remplacer le vice par la vertu sans rien perdre en considération, en popularité et en bonheur.

» Les mois se succédaient, et longtemps avant que les trois ans fussent écoulés, l'histoire de sa vision était tombée dans l'oubli. La santé de Charles était devenue, par sa tempérance et la régularité de sa conduite, plus robuste que jamais; il avait conservé un air sérieux et recueilli qui semblait augmenter à mesure qu'il approchait de sa vingt-septième année. Il évitait soigneusement d'émettre, dans la société, une opinion formelle au sujet de son aventure, mais on savait dans sa famille qu'il était toujours fermement convaincu que ce n'était pas une vaine chimère de son imagination. Cependant, le jour approchait où la prédiction devait, si elle était véritable, recevoir son accomplissement. Tout l'extérieur de Charles promettait tellement alors de longues années pleines de santé, qu'il fut entraîné par ses amis à assister à une partie de plaisir qui devait se faire à Spring-House, pour célébrer le jour de sa naissance.

striss Mac-Carthy écrivit en conséquence à mistriss qui demeurait à cinquante milles (environ vingt lieues) ng-House, et qui était sa parente et son intime amie, 'engager à venir avec ses filles passer une semaine le pour célébrer cette heureuse journée, et assister ient à la noce de son neveu James Ryan, avec Jane Os- pupille de son fils, que Charles avait absolument voulu lébrer ce jour-là.

adame Barry se mit en route avec une de ses filles dans iture découverte traînée par un seul cheval, ayant l'in- ı, vu l'état des routes, de s'arrêter à moitié chemin la ère nuit, chez M. Burke, un de ses parents, et d'arriver ag-House le samedi soir. On se rendit chez M. Burke sans nt. Ce qui se passa le second jour de ce voyage, ainsi 'ès l'arrivée des dames à Spring-House, est raconté dans ttre de miss Barry, la cadette, à sa sœur aînée, datée du che soir 20 octobre 1776.

ans cette lettre, qui est fort longue, et que nous abrége- utant qu'il nous sera possible, M[lle] Barry raconte à sa comment sa mère et elle, après avoir quitté la maison Burke le samedi, quand la journée était déjà assez se, furent surprises à l'entrée de la nuit par un orage c qui les força à renoncer à l'idée d'aller ce soir-là cou- ı Spring-House : « Nous voyant dans cette situation, ue miss Barry, ma mère demanda à Leary, qui condui- voiture, à quelle distance nous étions de la maison de rke, frère de celui chez lequel nous avions passé la — Elle est située près de cette croix que vous voyez à s, répondit-il ; nous n'aurons qu'à tourner à gauche tre dans l'avenue. — Eh bien ! Leary, dit-elle, conduis- chez M. Burke. Ma mère avait à peine prononcé ces qu'un cri terrible, qui nous fit tressaillir jusqu'au fond ne, se fit entendre du côté droit de la haie qui bordait te ; il ressemblait au cri d'une femme frappée d'un coup l, et qui exhale sa vie en un long et plaintif gémisse- — Dieu nous protége ! s'écria ma mère ; allez vers cette Leary, et secourez cette femme si elle n'est pas encore

morte. — Une femme ! reprit Leary, d'une voix fouettant son cheval avec force ; ce n'est point une f plus nous avancerons et mieux ce sera. Parlant ains tinuait à s'efforcer de hâter le pas de son cheval. No mes plus rien : la lune était cachée, et nous nous at recevoir d'un instant à l'autre quelque forte averse ; que tout-à-coup, au moment où le cheval commençai nous entendîmes distinctement un battement de mai pagné de cris et de gémissements qui semblaient n dernier degré d'angoisse et de désespoir, et paraissai d'une personne qui courait le long de la haie pou teindre : nous ne vîmes rien encore, jusqu'à ce que à l'endroit où la route se divise en deux, dont l'une M. Burke et l'autre à Spring-House, la lune sortit t de derrière un nuage, et nous permit de voir aussi ment que je vois à présent ce papier la figure d'u femme maigre, dont la tête était nue et la longue sur ses épaules ; son corps était couvert de quelque ressemblait à une large robe blanche ou à un lincei cipitamment sur son corps. Elle s'arrêta au coin où la route que nous suivions se joint à celle q Spring-House, et elle nous regarda fixement, indi route de sa main gauche, tandis qu'elle faisait mo rapidité son bras droit comme pour nous appeler cette direction. Le cheval s'était arrêté, effrayé sans la soudaine apparition de cette figure qui resta ains quelques secondes à la même place, poussant toujo déchirants. Tout-à-coup elle sauta sur la route e un moment à nos yeux ; mais l'instant d'après, no debout sur un mur élevé, à peu de distance de l'av laquelle nous nous proposions d'entrer : elle nou toujours du doigt le chemin de Spring-House, et s impérieuse semblait signifier qu'elle prétendait s' notre passage quand nous serions à l'entrée de l'ave frayante figure gardait alors le plus profond silence tements, qui, peu avant, flottaient au gré du vent i étaient rassemblés et pliés autour de son corps. — !

Leary, dit ma mère, allons à Spring-House et ne provo-
pas davantage cet être qui nous poursuit. — C'est la
ée! madame, dit Leary, et je ne voudrais pas, sur ma
ller autre part qu'à Spring-House cette nuit; mais je
s qu'il ne s'y passe quelque chose de fâcheux, car, sans
elle ne nous y enverrait pas ainsi. En parlant de la sorte,
rna à droite et prit la route qui conduit chez Mme Mac-
y. Dans ce moment, la lune nous retira sa lumière, et
ne vîmes plus ce fantôme, mais nous entendîmes très-
ctement un battement de mains prolongé, qui s'affai-
it par degrés, comme une personne qui s'éloigne rapide-
Enfin, malgré la mauvaise route, nous arrivâmes à
g-House vers onze heures du soir. Mais, pour vous faire
connaître la scène qui nous y attendait, il faut, ma
Hélène, que je vous raconte quelques particularités des
précédents.

liss Barry fait ensuite connaître à sa sœur comment le
nême où Mme Mac-Carthy écrivit à leur mère pour l'en-
à venir la voir, et tandis que son fils se promenait
son cousin Ryan sur un petit chemin sablé qui bordait
droit couvert d'arbrisseaux, un coup de pistolet tiré du
ois que ces messieurs venaient de traverser jeta tout le
e dans la consternation : Charles tomba, et l'on recon-
u'il avait été blessé à la cuisse. Un médecin qui se trou-
u château lui donna sur-le-champ ses secours, et, après
examiné la plaie, assura que cette blessure était légère,
n'y avait point de fracture, et que M. Mac-Carthy serait
nement guéri dans quelques jours. « Nous en saurons
tage dimanche, avait dit Charles comme on l'emportait
sa chambre. On pansa sur-le-champ sa blessure, et elle
a si peu d'inquiétude, que plusieurs de ses amis passèrent
nt une partie de la soirée dans son appartement.

es recherches furent faites pour découvrir le coupable,
u trouva que le coup avait été tiré par une jeune fille,
ois séduite par James Ryan, et de laquelle il s'était sé-
depuis quelques mois, en pourvoyant généreusement à
soins; mais il l'avait trompée par une promesse de ma-

riage, et la ge de se voir abandonnée pour une autr à la honte d sa malheureuse situation, lui avait fait la raison l'avait portée à chercher tous les moye venger de son séducteur, contre lequel elle avait dirig main mal assurée, le coup qui avait atteint M. Mac- qui marchait alors à côté de lui.

» La blessure de Charles, continue miss Barry, se si peu d'importance, que les préparatifs continuèren avant pour la noce qui devait avoir lieu le dimanche vendredi soir il eut la fièvre, et ne put dormir de la medi, c'était hier, il se a si mal, qu'on crut n d'ajouter aux secours de qu'il avait déjà reçu médecins et un chiru en entrèrent en consultat midi, et ils s'accordèrent lheureusement à dire changement peu probable n avait pas lieu avant l mourrait dans les vingt-quatre heures. La blessure à ce qu'il paraît, traitée avec inhabileté. Les méd s'étaient pas trompés dans leurs pronostics; aucun s favorable ne se manifesta, et, longtemps avant notr à Spring-House, toute lueur d'espérance était évanc

» La scène dont nous fûmes témoins à notre arriv ému l'âme la plus dure. Nous entendîmes dire, à l porte, que M. Charles était à son dernier moment. Co allions monter les degrés, nous tressaillîmes en ente cris déchirants qui partaient de l'escalier. Nous r rapidement, et nous trouvâmes la pauvre Mme Mac- proie aux plus violentes convulsions. La voix d sembla lui apporter un grand soulagement. Elle p et ces larmes étaient les premières depuis l'accident l elle nous conduisit à la chambre de son fils, qui av gné le désir de nous voir dès que nous serions arri sentait que sa dernière heure approchait, et il v ployer en prières et en méditations les derniers i son existence. Nous le trouvâmes parfaitement t tout-à-fait résigné, et même presque gai. Il parla du qui se préparait avec courage et confiance, regard comme une sentence à laquelle il avait dû se prépar

nière maladie, et dont il n'avait jamais regardé l'ac-
.ssement comme douteux.
nous dit adieu de l'air de quelqu'un qui va entrepren-
court et facile voyage, et nous le laissâmes avec des
sions que, malgré leur tristesse, je ne voudrais pas
ıtièrement effacées.
: lendemain, avant le coucher du soleil, le jour même
ıccomplissait sa vingt-septième année, Charles Mac-
' rendit le dernier soupir, et alla dans un autre monde
lre de ses actions devant le souverain juge (1). »
s voudrions qu'après la lecture attentive d'un événement
xtraordinaire, événement qui fut accompagné de cir-
nces si graves et si dignes de méditation, affirmées par
e personnes respectables, qui en avaient été témoins,
oudrions, disons-nous, qu'un de ces prétendus esprits
ont notre siècle abonde, et dont la philosophie consiste à
de tout, excepté de leur propre savoir, nous expliquât
manière satisfaisante ce que cette histoire vraiment
.nte contient, suivant nous, d'*inexplicable*. Vous
peut-être que cet homme réfléchira quelques instants
de répondre à une semblable question? Détrompez-
« C'est un jeune débauché, dira-t-il, qui, à la suite
attaque de catalepsie qui l'a fait passer pour mort,
revenir à la vie, qui ne l'a pas quitté un seul instant,
nte à une mère catholique et dévote les rêves fantasti-
e ce long sommeil. Le hasard veut ensuite que, peu de
vant l'époque qu'il prétend que Dieu lui a fixée pour
raître de nouveau devant lui, une balle, qui ne lui était
lestinée, aille le frapper, et qu'un médecin ignorant
n'est certainement pas rare aujourd'hui) se trouve là
xprès pour le soigner avec inhabilité, de manière à
dans quelques heures sa vie en danger. Ajoutez à cela
fixe qui poursuit ce jeune homme depuis trois ans,
oit nécessairement mourir un tel jour, et vous aurez une

ıus avons traduit cette singulière histoire de l'ouvrage intitulé :
:gends of the south of ireland, vol. II.

e figure appartînt à ce monde. Ses traits étaient ceux
mme jeune et belle, mais d'une pâleur extrême, et
eux, d'une couleur rougeâtre, étaient épais et en dé-
ses vêtements, que la terreur de lady Fanshaw ne
ha pas de remarquer avec soin, étaient ceux des an-
rlandais. Cette apparition se montra ainsi pendant
s instants, et disparut ensuite en poussant deux cris
les à ceux qui avaient d'abord attiré l'attention de
nshaw. Le lendemain matin, encore toute effrayée, elle
à son hôte la vision dont elle avait été témoin, et elle
a non-seulement très-disposé à la croire, mais encore
re connaître la cause qui avait pu produire une telle
on. « Un proche parent de ma famille, dit-il, est mort
it dans ce château. Nous vous avions caché l'attente
étions d'un semblable événement, afin que rien ne
la réception amicale que nous voulions vous faire.
les fois qu'un pareil accident arrive dans la famille et
château, le spectre femelle que vous avez aperçu se
toujours. On croit que ce fantôme est celui d'une
d'un rang inférieur, qu'un de mes ancètres eut la fai-
'épouser, et qu'il fit ensuite noyer dans les fossés du
, pour effacer le déshonneur dont il avait couvert sa
(1). »

orité de Walter-Scott, qui se complaisait dans ces sor-
stoires, et qui avouait franchement tout le plaisir qu'il
les entendre, et plus encore celui qu'il avait à les ra-
2), ne doit point être d'un grand poids auprès de gens
onsidèrent les traditions et les fictions populaires que
étant bonnes, tout au plus, à amuser les nourrices et
er les enfants. Ensuite, le célèbre barde écossais était
me simple, religieux, de mœurs irréprochables, et ses
aient même tellement rétrogrades sur certain sujet,
a toujours soupçonné d'entretenir un vieux reste d'at-
nt pour la famille de ses souverains légitimes.

e VII du troisième chant de la dame du Lac.
te histoire m'a été racontée par Walter-Scott, dans une des dé-
conversations que j'ai eues avec lui à Abbotsford.

Mais un autre génie de notre siècle, auquel on ne peut injustice adresser le même reproche, puisqu'il était l jusqu'au radicalisme, et quelquefois sceptique jusqu théisme, Byron, avait cependant une propension bea plus grande que l'auteur de *Waverley* à croire aux q tions surnaturelles : « La dame blanche d'Avenel, dit-i une de ses lettres, ne vaut pas la *véritable et bien aut que* dame blanche de Colalto, ou le spectre de Marca giana, qui est apparu à diverses reprises. Il y a un l (un chasseur) encore existant qui l'a vue face à face. pas le plus léger doute moi-même sur la vérité du fait rique et spectral. Elle apparaissait toujours dans de g occasions, avant la mort de quelques-uns de la famil ouï dire à madame Benzoni qu'elle avait connu u tilhomme qui avait vu la *dona Bianca* traverser la c qu'il occupait dans le château de Colalto. Hoppner a cau le chasseur qui, l'ayant rencontrée à la chasse, n'a chassé depuis. C'était une jeune fille au service de la c Colalto. Un jour qu'elle arrangeait les cheveux de sa m celle-ci la vit dans la glace sourire au comte son m la fit sceller vivante dans l'épaisse muraille du château Constance de Bewerley (dans le marmion de Walt Toujours depuis la mort l'a hantée, elle et tous les On dépeint la jeune fille comme très-belle et blonde. est *authentique*, vous dis-je. »

Un écrivain, qui a cité récemment ce fait dans un publié depuis peu d'années (1), prétend, nous ne sa sur quelle autorité, que lord Byron *fait semblant* c cette histoire véritable. Il nous semble cependant qu poète anglais a donné assez de preuves de son penc superstition pour qu'on puisse, sans crainte d'offens moire, croire qu'il parlait bien sérieusement, lorsqu dérait comme très-authentique l'apparition de la *don* de Colalto.

Tout le monde connaît la liaison intime qui exi

(1) *Dict. de la conversation*, tome XIX, p. 62.

et Shelley, si publiquement reconnu pour athée,
celier d'Angleterre lui avait ôté la tutelle de sa
y, chassé d'un pays protestant en raison de ses
ti-religieuses, s'était réfugié en Italie, où il se
e golfe de la Spezzia. La mort de ce malheureux,
déclaré l'*ennemi de Dieu,* avait en elle-même
ıse de mystérieux qui frappa singulièrement l'es-
itieux de lord Byron et l'attrista profondément.
ıent il s'exprime à ce sujet dans une de ses lettres :
ns brûlé les corps de Shelley et de Williams sur
a mer, pour rendre possible de les transporter et
e des funérailles. Vous ne pouvez vous faire une
fet produisait ce bûcher funèbre sur un rivage
: des montagnes au fond et la mer devant, et la
ıpparence que le sel et l'encens donnaient à la
ıut le corps de Shelley fut consumé, excepté son
ıe voulut pas prendre la flamme, et qui a été con-
l'esprit de vin. » Lord Byron racontait souvent
es amis de Shelley, étant assis ensemble pendant
avaient vu Shelley se promener dans un bois près
et qu'ils apprirent ensuite qu'il se promenait alors
: là, et dans une autre direction. Il ajoutait d'une
et tremblante : « C'était dix jours avant la mort
(1).
les nobles d'Angleterre partagèrent avec Henri VIII
: du clergé catholique et lui vendirent leur con-
r des abbayes, un des ancêtres de lord Byron re-
prix de la sienne, l'abbaye de Newstead, avec les
n dépendaient. Cette superbe habitation devint,
résidence de la famille du nouveau possesseur.
ıires populaires qu'on racontait depuis bien des
Newstead et ses anciens habitants, reçurent quel-
ons après leur expulsion. La tradition la plus sin-
celle d'un moine que l'on nomme *The-Goblin-*
.oine Gobelin) et qui n'est autre que le fantôme

, p. 298.

d'un des légitimes propriétaires de l'abbaye, qui n'a point voulu en céder sa part aux ravisseurs, et qui continue à se promener pendant la nuit sous le porche, dans les cloîtres et au milieu des ruines de la chapelle du monastère (1). Le moine Gobelin vient dans toutes les occasions solennelles jeter, par sa présence, le trouble dans l'esprit des nouveaux maîtres. Un Byron se marie-t-il? on voit ce fantôme errer autour du lit nuptial! Naît-il à l'usurpateur un héritier de son nom? on l'entend se plaindre et gémir au milieu de la joie universelle qui règne dans l'abbaye! Chaque fois qu'un membre de cette famille est menacé de quelque malheur, il l'annonce par une apparition soudaine, et il ne manque jamais d'apparaître avec une figure menaçante au lit de mort de ces puissants barons.

Ab uno disce omnes! tous les usurpateurs en sont là, les usurpateurs des trônes comme les usurpateurs de châteaux et d'abbayes. C'est une de leurs punitions dans ce monde, que ce fantôme du légitime possesseur qui les poursuit jusque dans leur sommeil et ne leur laisse pas un instant de repos. « La gloire de l'usurpateur qui s'est élevé par des voies injustes, dit Massillon, qui a dépouillé l'innocent et chassé l'héritier légitime pour se mettre en sa place, et se revêtir de sa dépouille, sera ensevelie avec lui dans le tombeau : sa mort développera la honte de sa vie (2). »

Lord Byron a beaucoup contribué à augmenter l'importance de cette apparition, ainsi que celle de beaucoup d'autres du même genre, en y croyant ou en prétendant y croire. Non seulement il a chanté en fort beaux vers celle du moine Goblin (3), mais il a prétendu *avoir vu* lui-même ce fantôme, environ un mois avant son mariage avec miss Milbanke (4); attribuait le malheureux résultat de cette union à la sinistre

(1) Toutes les chapelles des abbayes, transformées en châteaux par les nouveaux possesseurs, ont été détruites, mais les salles à manger ont été agrandies... c'est toujours une compensation.

(2) *Mystères*, sermon du jour de l'Assomption.

(3) Beware! Beware! of the blak friar, etc. — Don Juan, canto XVI.

(4) « Lord Byron, pretended to have seen it (the Goblin Friar) about a month before he contracted his ill-starred mariage with mis Milbanke. » Washington, *Irving, Newstead and Abbotsford*, p. 160-161.

tion du moine, ainsi qu'à une chute qu'il fit en montant
ier de sa future la première fois qu'il fut la voir, aver-
ent qui aurait dû l'engager à n'y pas retourner. Une
irconstance d'une aussi grande importance a dû, sui-
ord Byron, contribuer également à l'issue fatale de son
: l'anneau de sa mère, qui était perdu depuis longtemps,
rouvé le jour de ses noces sous la bêche du jardinier;
mariage de sa mère ayant été malheureux, lord Byron
cluait très-sagement que le sien devait l'être également,
ctivement il l'a été, mais ce ne fut certainement pas la
de l'anneau de sa mère.

d Byron se fit dire sa bonne aventure par une sorcière,
i prédit que les années 27 et 37 lui seraient fatales; il se
à vingt-sept ans, et, comme pour justifier sa supersti-
l fut mourir à Missolonghi dans sa trente-septième année.
-seulement il croyait que le génie de Socrate n'était
une chimère, ce qui pourrait être, mais il affirmait que
ni Lewis (l'auteur du moine) avait également son mo-
, ce qui nous paraît assez probable, en admettant que
niteur était un diable de la plus méchante espèce.

d Byron redoutait les anniversaires, parce qu'il les re-
it, en ce qui le concernait, comme des jours malheureux;
endant, il reprochait la même faiblesse à Napoléon, qui
inait, au contraire, que ces jours lui étaient favorables.
fin, dit M. Leigh-Hunt, un de ses amis, il était d'une su-
tion mesquine et étroite; il croyait au vendredi, et pour
u monde il n'aurait rien voulu entreprendre et même
aire un pareil jour. Il avait, en un mot, toutes les petites
lités des bonnes femmes.

exemples que nous venons de citer pour prouver la ten-
superstitieuse du caractère de lord Byron, doivent né-
rement être connus de toutes les personnes qui ont lu
vrages, ainsi que les nombreux Mémoires qui le con-
nt. Comment donc a-t-on pu supposer qu'il avait *fait*
ant de considérer comme authentique l'apparition de la
blanche de Colalto, lorsqu'il prétend *avoir vu* lui-même
tôme du moine de Newstead, et qu'il attribue à cette

apparition tous les malheurs qui suivirent son union? By ne savait point feindre, et poussait même la franchise jusq cynisme ; il ne faisait pas plus *semblant* de croire aux s léges et aux êtres surnaturels qu'il *feignait* de préconiser crime et de déprécier la vertu.

Au reste, si Byron était réellement superstitieux, com tout nous porte à le croire, il avait cela de commun a Alexandre, avec César, Attila, Napoléon et presque tous autres grands hommes de l'antiquité et même ceux des tem modernes.

On trouverait difficilement un concours de circonstan aussi extraordinaires ou du moins aussi singulières que cel qui ont accompagné les événements les plus marquants la vie de l'infortuné Louis XVI. Nous allons citer les plus marquables qui furent considérés dans le temps comme bien funestes présages.

Lorsque ce prince naquit, la cour était à Choisy, et le cou rier porteur de cette heureuse nouvelle fut si violemm renversé de cheval, qu'il mourut sans pouvoir s'acquitter sa commission.

On remarque également qu'il s'était marié au mois de mai mois fatal aux époux, suivant une très-ancienne superstition et, qu'en faisant son entrée à Versailles, la dauphine ava été effrayée d'un horrible coup de tonnerre, quoique l'hor zon ne fût point alors couvert de nuages.

Nous avons déjà parlé de l'orage affreux qui interrom les fêtes de Versailles à l'occasion du mariage du dauphi ainsi que des huit cents personnes qui perdirent la vie à Pa à la même occasion, sur cette même place Louis XV, où vertueux dauphin, vingt-trois ans après, devait être massa juridiquement, en présence de cent mille de ses sujets an et d'un prince de sa famille, qui avait siégé parmi ses jug ou plutôt parmi ses assassins (1).

(1) On rapporte que, pendant l'exécution, le duc d'Orléans était de dans un cabriolet découvert, derrière les rangs de la garde nationale reste, s'il n'y était pas, il était bien digne d'y être. (Ecrit en 1845.)

ors du sacre de Louis XVI, et avant de donner à ce
arque la consécration royale, le vieil archevêque de
ims, M. de la Roche-Aymon, excédé de chaleur et de
gue, oublia de demander au peuple s'il voulait que
is XVI fût son roi. Cette formalité, sans doute, était à peu
inutile. Mais pourquoi l'avait-on retranchée du cérémo-
usité? Aussi beaucoup de personnes tirèrent de cette
ssion de tristes pronostics, que les malheurs de ce même
n'ont que trop réalisés.

nfin, quand on avait descendu au caveau de l'église de
at-Denis le corps du duc de Bourgogne, frère aîné de
is XVI, le cercueil ayant achevé de remplir tout l'espace,
les assistants s'écria : « Où mettra-t-on donc le corps du
nier roi qui mourra? » — ..... Aux gémonies!.....

l nous semble que les gens qui croient que le hasard
t qu'un vain mot, et que tout se fait ici-bas par ordre de
rovidence, peuvent, avec quelque apparence de raison,
arder ces funestes présages comme les avant-coureurs de
lus funeste des révolutions qui aient jusqu'à ce jour bou-
ersé le monde.

Nous avons parlé dans un autre article des présages que
anciens guerriers tiraient souvent de leurs armes, par-
ulièrement de ces épées redoutables que l'on supposait
oir été fabriquées par art magique. Les glaives et les autres
truments dont on se servait pour décapiter les criminels
t également fait connaître différentes fois, par quelques
nes extraordinaires, le destin dont certaines personnes
ient menacées. En voici un exemple :

« Un jeune seigneur, habitant une des capitales de l'Alle-
agne s'égara un jour dans les rues étroites et tortueuses
un faubourg habité par la plus basse classe du peuple. Un
age qui survint inopinément le força à chercher un abri
ns celle des habitations qui l'entouraient dont l'apparence
ait la moins misérable. Il frappa donc à une porte qui lui
t ouverte par un homme d'une grande taille et d'un aspect
deux et féroce. On le fit entrer dans une chambre aux murs
laquelle étaient suspendus des fouets, des glaives et des

machines qui semblaient être des instruments de torture. moment où le nouveau venu franchissait avec quelque hé tion le seuil de ce lugubre appartement, un des gla s'échappant de son fourreau, tomba avec bruit sur le planc L'homme à l'air sinistre jeta aussitôt sur le jeune seign un regard si expressif, que celui-ci ne put s'empêcher de demander quelle était sa profession et la raison pour laqu il le fixait d'une manière aussi singulière. « Je suis, répo cet homme, l'exécuteur public de cette ville ; et l'incident vous venez d'observer est un présage certain qu'un jour j rai appelé à remplir à votre égard les devoirs de ma charg à vous trancher la tête avec ce même glaive que vous vene voir tomber de son fourreau à votre approche. » Le jeune gneur sortit à l'instant de ce lieu funeste. Cependant, mal un aussi terrible avertissement, il s'engagea dans une con ration contre l'Etat, et fut décapité, quelque temps après, le même homme et avec le même instrument dont nous nons de parler (1). »

Lord Lovat, un des plus zélés partisans de la famille Stuarts, affirmait qu'au moment de sa naissance, plusie épées qui étaient suspendues dans la grande salle du chât s'élancèrent d'elles-mêmes hors de leur fourreau. Ce fait, était regardé comme authentique dans tout le clan de loyal et malheureux seigneur, fut pour lui d'un bien sinis présage ; car, ayant été fait prisonnier à la suite de la fune bataille de Culloden, il fut conduit à la tour de Londre décapité avec le comte de Kilmarnock et le lord Balm rino (2).

(1) Walter-Scott, note x du deuxième chant de la dame du Lac.
(2) *Letters from scotland*, vol. II, p. 214.



LIVRE TREIZIÈME.

DE L'ÉTAT DES AMES APRÈS LA MORT.

CHAPITRE I.

Croyance générale du genre humain à l'immortalité de l'âme. — Opinions des anciens sur l'état des âmes après la mort. — Doctrines de l'Église catholique sur le même sujet. — Doctrines des Protestants et autres hérétiques. — Système de Swedenborg. — Système de M. d'Orient sur les destinées de l'âme.

> « Ce qui a reçu la sanction du consente-
> » ment de tous les peuples, ce qui a été
> » cru de tous les temps et dans tous les
> » lieux, ne peut être que nécessairement
> » vrai. »

Il y avait dans les esprits, vers la fin du dernier siècle, une tendance à tout nier. Les uns niaient par ignorance, d'autres par mauvaise foi; les gens du monde croyaient se donner par-là un air d'esprits forts, ce qui était la manie d'alors. Cependant, à force de voir des faits palpables, ainsi niés pendant longtemps, se réhabiliter pour ainsi dire d'eux-mêmes, et reprendre leur place parmi les vérités les plus incontestables, nous avons appris à ne pas nier si vite et surtout à mettre plus de bonne foi dans nos jugements. Buffon avait été frappé de ce travers de son siècle : « Les anciens, disait-il, dont le génie était moins limité et la philosophie plus étendue, s'étonnaient moins que nous des faits qu'ils ne pouvaient expliquer; ils voyaient mieux la nature telle qu'elle est; ce qui n'était pour eux qu'un phénomène, est pour nous un para-

doxe dès que nous ne pouvons le rapporter à nos préten
lois (1). »

C'était surtout contre les apparitions, contre celles m
dont l'Eglise reconnaît l'authenticité, que les sophist
XVIIIe siècle dirigèrent les attaques de leur mordante cri
Cependant, si les apparitions sont un mensonge, il fau
venir qu'il n'y a pas dans le monde de vérité plus accr
que cette erreur. Les annales de tous les peuples, la v
tous les siècles, s'accordent pour en rendre témoignag
nous le demandons aux gens de bonne foi, sur quel t
gnage plus imposant que celui des histoires, des peu
des siècles, peut-on faire reposer la notion de ce que l'
convenu d'appeler la vérité?

C'est moins de l'existence et de la nature de l'âme q
son état après la mort que nous avons l'intention de no
cuper en ce moment; car, à l'exception de quelques in
orgueilleux, qui achètent bien chèrement la triste cé
dont ils jouissent, et, peut-être, de deux ou trois peu
antropophages, reculées jusqu'à l'instinct des brutes, tou
nations ont universellement reconnu, dans tous les temp
l'homme possédait une âme spirituelle, indépendante,
visible et intelligente, qui survivait à cet anéantissemen
matière qu'on appelle la mort. La présence de cette sub
divine se fait sentir continuellement chez l'homme par u
sir puissant d'immortalité, et un secret, mais ferme pre
ment, qui nous annonce que quelque portion de nous-
ne périra pas avec notre corps. Est-il donc possible q
pressentiments, ces croyances sur lesquelles s'accord
majeure partie du genre humain, et qui ont acquis pl
force et de clarté à mesure que les facultés humaines s
perfectionnées par la culture des sciences et par la civilis
est-il possible, disons-nous, que tout cela ne soit qu'illu
et que l'homme ne possède réellement rien qui prome
survivre à la tombe? Serait-ce sur des preuves aussi l
que celles que nous ont fournies jusqu'à ce jour les ph

(1) *Hist. nat. de l'homme.*

ɜt les matérialistes que nous adopterions des opinions si ɩées à nos sentiments naturels, si contraires à la croyance ʼale et au bonheur du genre humain?

ɪ'en peut être ainsi! « La voix de la nature qui appelle ɪme à l'éternité, dit l'abbé Bergier, s'est fait entendre à les peuples, chez les nations les plus abruties et les plus ɪges comme dans les Etats les mieux policés; la croyance ɜ vie future est le fondement de la religion, le soutien de ɩiété, la base de la morale, le frein des passions humai- La sagesse éternelle aurait-elle établi l'ordre moral de ʼers sur une erreur, et fondé la vertu sur une illusion? rait un blasphème de le penser (1). »

ɜst sur cette croyance générale de l'immortalité de l'âme t fondée celle que l'on retrouve également chez tous les les, que les âmes des morts reviennent sur la terre pour ɪter leurs amis, les avertir des dangers qui les menacent, ʼer leurs ennemis, et qu'elles se plaisent surtout à fré- ter les lieux où elles ont éprouvé du plaisir et de la ɜ.

ɜst cette croyance qui a fait naître également chez tous ɜuples ce respect pour les défunts, ce culte des morts si ɪant, si solennel et si généralement répandu, qu'on le ɪve partout, jusque parmi les peuplades encore sauvages, est souvent même plus marqué que la connaissance d'un

culte des morts et la croyance au retour possible des sur la terre, si universellement répandus parmi les nes, ont été de tout temps un des plus grands obstacles ɪt rencontrés les athées et les matérialistes pour propager doctrines. Aussi voyons-nous les épicuriens anciens et ɪrnes combattre cette croyance, tantôt avec l'arme du so- ɪe, tantôt avec celle du ridicule. Les hérétiques du siècle ont de nouveau mis au jour toutes les idées qui nt déjà été avancées à cet égard par leurs prédécesseurs; ɪoiqu'il soit probable que Luther et Calvin ne songeaient

(1) *Examen du matérialisme*, t. I, p. 302.

[illegible] connaître le dogme de l'immortalité de l'âme [illegible] au purgatoire, et qu'ils rejetaient [illegible] et l'intercession des saints, il n'a [illegible] que les principes qu'ils émirent alors à l'é[illegible] et doivent encore nécessairement [illegible] un jour cette grande vérité, [illegible] a déjà conduit les mêmes [illegible] la divinité de Jésus-Christ. Dieu n'a point per[illegible] en religion comme en politique, [illegible] prévoir les conséquences et découvrir la portée des [illegible] qu'ils emploient pour bouleverser ce qui existe. [illegible] ne croyait certainement pas que, deux siècles après lui, dans le lieu même où fut dressé le bûcher du déiste Servet, le fils de Dieu serait dépouillé de sa divinité par les continuateurs de son hérésie, et réduit par eux au rang de simple prophète, pas plus que nos marquis philosophes de 89, lorsqu'ils s'unirent aux niveleurs du *tiers*, ne pensaient devenir les premières victimes de leur coupable imprudence, et tomber eux-mêmes sous les coups de la hache révolutionnaire dont ils se servaient alors avec tant de succès pour renverser la royauté.

Puisque la vénération des hommes pour les tombeaux a toujours été considérée comme une des plus grandes preuves morales de l'immortalité de l'âme, on ne doit point être étonné de tous les efforts qu'ont fait, pour la détruire, les impies et les athées de tous les siècles. Par la même raison, tout ce que rapportent les histoires des nations et les traditions des peuples sur le retour possible des âmes sur la terre et sur leur apparition parmi les hommes, quoique reçu, ainsi qu'il devait l'être, avec beaucoup de réserve et de prudence par les sages et religieux, a été continuellement nié et repoussé comme ridicule et dérisoire par ceux qui cherchaient à prouver la matérialité de l'âme ou plutôt sa non-existence.

Les connaissances que nous possédons étant trop limitées pour nous permettre d'aborder une discussion théologique sur un aussi important sujet, nous nous bornerons à faire connaître sommairement quelles ont été les opinions des peuples sur l'état présumé des âmes après la mort, et [illegible]

erons ensuite ce que les croyances populaires ont
ur ce sujet au dogme religieux.
euples les plus anciens, les Perses, les Chaldéens, les
iiens croyaient à la permanence des âmes. Ce dogme
:oyance de toute l'antiquité. « Autorité d'autant plus
ible, dit Cicéron, qu'elle approche de plus près de
e des choses et de la source pure de toutes les véri-
» Cette croyance fut également celle des Juifs, ainsi
testent les autorités sacrées et profanes (2), car la secte
lucéens, qui s'éleva environ deux cents ans avant notre
qui reniait l'immortalité de l'âme, n'était qu'une fai-
tion de la nation juive. Attribuer, comme l'a fait Mor-
Voltaire après lui, l'opinion des *protestants* de l'an-
loi à tout le peuple hébreu est une absurdité aussi
que celle qui attribuerait à tous les chrétiens les opi-
érétiques de Luther et de Calvin sur la présence réelle.
astre admettait trois états pour les âmes après la mort;
qui avaient bien vécu participaient à la lumière des
l'où elles étaient venues; celles qui avaient vécu dans
e habitaient les lieux ténébreux; et, quant à celles dont
'avait été ni bonne ni mauvaise, il y avait pour elles
partie lumineux, partie ténébreux : c'est la doctrine
gatoire. Quelques-uns ont écrit que le fondateur de la
ı des mages croyait encore qu'après un certain temps
s devaient revenir aux corps d'où elles étaient sorties.
idée que l'on retrouve dans toutes les cosmogonies
ıes, de la dissolution du monde et de son renouvelle-
:'est la série incalculable des existences de Boudha,
peut compter les corps qu'il avait eus, ni les renouvel-
ı et destructions du ciel et de la terre dont il avait été
(3); c'est la grande régénération, ce circuit d'années

ıcul.
at Mathieu, ch. XXI. — Saint Marc, chap. XII. — Les épîtres de
l et surtout celle aux Hébreux. — Voyez également sur le même
ite, Pline le naturaliste, etc.
ation des royaumes boudhiques, traduite du chinois, par Abel
. Tout ce que la science a pu faire jusqu'à ce jour, après avoir
é toutes les traditions de l'Asie, c'est de déterminer, avec assez de



Les Juifs, dont les [illegible] étaient [illegible]
également à la résurrection générale, [illegible]
geant pour [illegible] par Ézéchiel et [illegible]
avec autant de [illegible] que leurs [illegible]
encore aujourd'hui la réunion générale
dans la vallée de Josaphat. Ils divisaient
parties : la supérieure, qu'ils appelaient [illegible]
le palais du Très-Haut ; l'inférieure, qu'i[illegible]
séjour des morts, et la surface de la terr[illegible]
vants. Ils se figuraient le *scheol* comme [illegible]
souterrain, et le partageaient, comme les
les Égyptiens leur amenthès, en deux pa[illegible]
aux justes, l'autre habitée par les mécha[illegible]
nier lieu dont parle Isaïe, lorsqu'il déc[illegible]
mes la mort du roi de Babylone, vaincu [illegible]
bat : « Infernus subter conturbatus est in[illegible]
tui, suscitavit tibi gigantes. Omnes prin[illegible]
runt de soliis suis, omnes principes nati[illegible]
mot *scheol* signifie également tombeau [illegible]
comprenaient encore sous la même signi[illegible]

, chartre ou cellule où elles sont liées, jusqu'à ce qu'elles satisfait à la justice de Dieu. On trouve dans l'ancien et le nouveau Testament, ainsi que dans les écrits des doc- de l'Eglise, qui sont venus après les apôtres, les preuves lus convaincantes de l'ancienneté de cette croyance (1).

ais les Hébreux, qui avaient conservé dans sa pureté pri- re le dogme simple des peines et des récompenses d'une au- ie, n'avaient pas mis dans leur *scheol* ce Tartare, ces fu- ces fouets, ces roues, ces serpents vengeurs, ces vautours rant les entrailles renaissantes des coupables, produit de gination exaltée des poètes. « Les Grecs, en adoptant ce ne, dit l'abbé Guénée, crurent l'expliquer par des fables; e firent qu'en altérer la simplicité, comme l'avaient fait t eux les Egyptiens et les Indiens, en admettant la mé- psycose (2). »

uant au dogme du retour des âmes sur la terre, rien ne ve mieux son antiquité et son universalité que l'usage su- titieux, si généralement répandu chez les anciens peu- d'évoquer et d'interroger les morts. Cette pratique était mmune parmi les Hébreux, que Moïse la leur défendit me loi expresse. L'Ecriture nous apprend comment Saül uni par le Seigneur pour avoir transgressé cette loi, en uant l'âme de Samuel. Cette sorte d'évocation, la plus nelle et la plus pratiquée de toutes, avait lieu dans les les, par le ministère des prêtres des dieux, et avait sans pour but de consoler les parents et les amis des défunts, ur faisant apparaître les ombres de ceux qu'ils regret- t.

st ainsi qu'Achille apaisa par un sacrifice les mânes de cle, privées de la sépulture; qu'Ulysse se rendit au pays immériens pour consulter l'âme de Térésias; qu'Orphée lans la Thesprotie pour évoquer l'ombre d'Eurydice, et Pausanias, chef des Lacédémoniens, ayant tué, dans la de Byzance, une jeune fille nommée Cléonice, était telle-

Voyez sur le purgatoire : Macab., II, chap. 12, 43, 46. — Math., XII, 12. — Corinth., III, 16. — *Apocalyp.*, v. 3, 13, etc.
Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire.

[illegible] ... pendant la nuit. [illegible] les [illegible]

[illegible] les corps de [illegible] [illegible]. [illegible]

[illegible] et ils étaient tellement [illegible]

[illegible] un corps. [illegible] plusieurs [illegible]

[illegible] jeter les autres dans [illegible]

[illegible], dans la [illegible] qu'ils [illegible]

naissance. « Quand je ne serai plus, dit [illegible]

promets-moi de me donner des nouvelles de [illegible]

que [illegible] un [illegible]. [illegible] les [illegible]

[illegible] dans le [illegible] funèbre ; elles ne [illegible]

des souvenirs ; je les lui [illegible] [illegible], et [illegible]

des deux [illegible] tombeau [illegible]. » Les Scandinaves [illegible]

également [illegible] des morts. Dans le S[illegible]

Théodoric, pour reconnaître les meurtriers de [illegible]

ses deux compagnons, allume un grand feu [illegible]

tre successivement les cadavres des trois [illegible]

Ce n'était cependant point l'âme elle-même [illegible]

[illegible] ainsi, mais un simulacre que les Gr[illegible]

eidôlon, et qui tenait le milieu entre l'âme e[illegible]

croyance n'était point particulière aux Grecs ; [illegible]

[illegible] de l'Orient, [illegible] de toutes les [illegible]

céleste avait mal vécu dans son corps, l'une et l'autre
aient attachées à la matière terrestre, sans pouvoir as-
parvenir jamais au séjour de la lumière, et qu'elles
aient souvent, pour se montrer sur la terre, la forme
s fantômes et des simulacres d'animaux. Il est facile
naître, dans cette croyance orientale, l'*eidôlon* des
la *nephesh* des rabbins thalmudistes.
sans doute aussi d'après le même principe que quel-
ciens ont cru que les anges, les âmes et les démons
orporels. Ils ne pensaient pas, à la vérité, qu'ils eus-
corps comme les nôtres, qui sont épais, pesants, pal-
t grossiers, mais qu'ils étaient subtils, fins et délicats
un air imperceptible (1). C'est par suite de cette opi-
'ils croyaient que les démons aimaient la fumée des
s, le sang des victimes, les mélodies, le commerce des
, et qu'ils étaient attachés pour un temps à certains
et à certains édifices (2). Enfin, quoiqu'ils crussent
âmes étaient immortelles et capables de goûter le sou-
onheur, ils ne les regardaient néanmoins pas pour
me étant purement spirituelles; ils les croyaient cor-
, et conservant après la mort du corps la figure de ce-
lle avait animé. C'était le sentiment des philosophes
niciens de l'école d'Alexandrie que partageait Ori-
s nommaient ce corps de l'âme séparé des corps gros-
goeidè, *astroeeidè*, c'est-à-dire *semblable aux astres*
lable à l'éclat. Ils tiraient un argument de son im-
é de ce que souvent l'âme apparaît aux environs des
s, et qu'elle conserve la forme du corps qu'elle
, ainsi que les inclinations qu'elle a fait paraître pen-
vie de ce corps; ils appuyaient ces opinions sur l'his-
mauvais riche, sur celle du Lazare, qui ont reçu
nterprétations diverses, et principalement sur ce que
Thomas dans l'Evangile : « Si je ne vois les marques
s dans ses pieds et dans ses mains, je ne le croirai

gene in prœm., lib. I, de Princip.
lib. VII, *Contra celsum.*, page 334, lib. VIII, page 417.

ment poursuivi par l'ombre de sa victime, qu'il fut contr
d'aller à Héraclée, ensuite à Phégalie, dans l'Arcadie, p
évoquer, du fond des enfers, cette ombre accusatrice.

Néron, après avoir fait périr sa mère, essaya d'apaiser
mânes par toutes sortes d'expiations et de sacrifices; et Ot
tenta, par les mêmes moyens, de se débarrasser des visi
effrayantes que lui causait l'ombre irritée de Galba. Les (
tes veillaient, pendant la nuit, auprès des lieux où ils ava
brûlé les corps de leurs guerriers décédés, pour y rece
leurs oracles; et ils étaient tellement persuadés que l'
survivait au corps, qu'on a vu plusieurs d'entre eux, dit
dore de Sicile (1), jeter des lettres dans le bûcher de l
proches, dans la conviction qu'ils pourraient en prendre
naissance. « Quand je ne serai plus, dit Velleda à Eud
promets-moi de me donner des nouvelles de mon père. L
que quelqu'un sera mort, tu m'écriras des lettres que tu
teras dans le bûcher funèbre ; elles me parviendront au sé
des souvenirs; je les lirai avec délices, et nous causerons
des deux côtés du tombeau (2). » Les Scandinaves pratiqu
également l'évocation des morts; dans le *Saga færeiy*
Thrandr, pour reconnaître les meurtriers de Sigmund
ses deux compagnons, allume un grand feu, et fait app
tre successivement les cadavres des trois victimes.

Ce n'était cependant point l'âme elle-même qu'on
quait ainsi, mais un simulacre que les Grecs nomm
eidôlon, et qui tenait le milieu entre l'âme et le corps. (
croyance n'était point particulière aux Grecs; elle leur e
nue de l'Orient, berceau de toutes les croyances. Les m
de Chaldée et les autres sectateurs de Zoroastre croyaient
non-seulement l'âme céleste qui avait bien vécu particip
à la lumière céleste, qu'ils plaçaient au-dessus de la lun
mais encore que l'âme *brutale* et *sensitive* s'envolerait
l'âme raisonnable, dont elle était l'image, sans se séparer d
et jouirait du même bonheur. Ils croyaient égalemen

(1) *Biblioth.*, lib. v.
(2) *Martyrs*, liv. x.
(3) *Psellus in scholliis in oracul.*, Chald.

'âme céleste avait mal vécu dans son corps, l'une et l'autre meuraient attachées à la matière terrestre, sans pouvoir as-er à parvenir jamais au séjour de la lumière, et qu'elles -êtissaient souvent, pour se montrer sur la terre, la forme divers fantômes et des simulacres d'animaux. Il est facile reconnaître, dans cette croyance orientale, l'*eidôlon* des ecs et la *nephesh* des rabbins thalmudistes.

C'est sans doute aussi d'après le même principe que quel-es anciens ont cru que les anges, les âmes et les démons ient corporels. Ils ne pensaient pas, à la vérité, qu'ils eus-nt des corps comme les nôtres, qui sont épais, pesants, pal-bles et grossiers, mais qu'ils étaient subtils, fins et délicats mme un air imperceptible (1). C'est par suite de cette opi-n qu'ils croyaient que les démons aimaient la fumée des crifices, le sang des victimes, les mélodies, le commerce des mmes, et qu'ils étaient attachés pour un temps à certains droits et à certains édifices (2). Enfin, quoiqu'ils crussent e les âmes étaient immortelles et capables de goûter le sou-rain bonheur, ils ne les regardaient néanmoins pas pour la comme étant purement spirituelles; ils les croyaient cor-relles, et conservant après la mort du corps la figure de ce-i qu'elle avait animé. C'était le sentiment des philosophes oplatoniciens de l'école d'Alexandrie que partageait Ori-ne. Ils nommaient ce corps de l'âme séparé des corps gros-rs *augoeidè*, *astroeeidè*, c'est-à-dire *semblable aux astres* *semblable à l'éclat*. Ils tiraient un argument de son im-ortalité de ce que souvent l'âme apparaît aux environs des pulcres, et qu'elle conserve la forme du corps qu'elle animé, ainsi que les inclinations qu'elle a fait paraître pen-nt la vie de ce corps; ils appuyaient ces opinions sur l'his-ire du mauvais riche, sur celle du Lazare, qui ont reçu nt d'interprétations diverses, et principalement sur ce que it saint Thomas dans l'Evangile : « Si je ne vois les marques es clous dans ses pieds et dans ses mains, je ne le croirai

(1) *Origene in præm.*, lib. I, de Princip.
(2) *id.*, lib. VII, *Contra celsum.*, page 334, lib. VIII, page 417.

ment, mais encore par les livres des évangélistes et des apôtres (1), les protestants ont eu recours aux moyens employés de tout temps par les hérétiques. Ils ont rejeté des livres entiers de la Bible (2) ; ils ont tronqué, falsifié divers passages des écritures et des saints docteurs, ou leur ont donné une interprétation nouvelle. Enfin, ils ont mérité qu'on leur adressât les mêmes reproches que saint Athanase faisait aux hérétiques de son temps, qui altéraient aussi le texte des Livres Saints, des Evangiles et des Epîtres : « Omnia quidem vobis licent. Vos enim hi estis qui sancti Pauli ad hœbræos inscriptionem corrupistis et epistolæ ad romanos contextum depravastis (3) ; » ce qui prouve que la fraude et le mensonge ont toujours servi de base aux développements successifs de l'erreur.

Quant au purgatoire, on retrouve dans toutes les religions anciennes ce lieu d'expiation, « dont le principe, dit Chateaubriand, est fondé sur la raison même, puisqu'il y a un état de tiédeur entre le vice et la vertu, qui ne mérite ni les peines de l'enfer ni les récompenses du ciel (4). » Nous avons déjà fait voir que ce dogme existait dans la religion de Zoroastre; on en trouve également des traces dans Platon et dans la doctrine de Zénon (5), ainsi que dans les poètes de l'antiquité (6). Les huit enfers du brahminisme et les deux enfers du bouddhisme, dont chacun a seize étages de tourments, que traversent successivement les âmes criminelles, sont plutôt d'affreux purgatoires que des enfers proprement dits, puisque la doctrine de la transmigration des âmes et de la succession des existences n'admet point l'éternité des peines, et que les brahmines ne croient pas que tout ce qu'un homme peut commettre de péchés pendant le court espace de sa vie mérite un châ

(1) Voyez sur le purgatoire : Macchabées, lib. II, chap. 12, 43, 46. — Mathieu, v, 25-XII, 12. — Corinth., III, 16. — Philip., II, 10. — Timoth. I, 18. — Jean, v, 26. — Apoc., v, 3-13.
(2) Le livre des Macchabées, celui de Tobie et l'Epître de Timothée.
(3) *Dialog.*, III, de Trinit.
(4) *Génie du Christ.*, t. I, p. 236.
(5) Voyez *Diog. Laert.*
(6) Voyez particulièrement le XIe liv. de l'*Enéide*.

nt éternel, ni que toutes les vertus qu'il peut pratiquer onnent droit à une félicité éternelle dans le ciel. Les lmans reconnaissent un véritable purgatoire qu'ils nom- *araf*, où demeurent les fidèles qui n'ont pas assez mé- our aller en paradis, ni assez démérité pour être con- ıés au feu de l'enfer (1); et les Péruviens croyaient, de l'arrivée des Espagnols, qu'après la mort du corps nes faisaient leur purgatoire dans les lieux froids, et ient de là dans des contrées délicieuses où elles jouis- t d'un bonheur éternel.

doctrine des protestants sur le purgatoire est donc non- ment contraire à tout ce que les livres saints et la tradi- de l'Eglise nous enseignent à ce sujet, mais elle est re en contradiction manifeste avec les croyances généra- nt répandues dès la plus haute antiquité parmi les hom- Qui croirait pourtant qu'une doctrine qui fait d'un Dieu ricordieux un maître inexorable, et qui détruit toute nunication avec ce monde invisible, objet continuel de egrets et de nos espérances, n'ait été émise par les pré- us réformateurs du XVI[e] siècle que dans le but évident iminuer l'influence du clergé, en proclamant de cette ma- l'inutilité des prières pour les morts? Que de consola- , cependant, dans ce dogme par lequel nous sommes en- ıés, que les prières et les bonnes œuvres peuvent abréger eines des amis que nous pleurons, hâter leur délivrance faire jouir plus tôt d'un bonheur éternel! «Que de choses drissantes, dit Châteaubriand, dans l'admirable com- e que cette doctrine établit entre le fils vivant et le père dé, entre la mère et la fille, entre l'époux et l'épouse, la vie et la mort (2).» Voilà pourtant ce qu'a détruit otestantisme, ou plutôt ce qu'il a cherché à détruire, pour bstituer ce froid égoïsme, cette doctrine du *moi*, si oppo- la charité qui fait la base de la religion chrétienne.

es protestants qui ne reconnaissent point l'existence du

Voyez le chap v du *Risali berkevi*, ou *Exposition de la foi musul-*

Génie du christianisme.

purgatoire nient également la possibilité ainsi que l'uti
apparitions des âmes, et soutiennent même que Dieu r
met pas qu'elles retournent sur la terre. Mais on doi
penser que la doctrine du *libre examen* a porté là se
tout comme ailleurs, et que ses partisans ne sont pas pl
cord sur le sujet des apparitions que sur tous les autr
uns n'en reconnaissant d'aucune espèce, regardent
quemment comme apocryphes toutes celles dont ont é
risés un si grand nombre de saints personnages, ta
l'ancienne loi que depuis l'établissement du christia
d'autres admettent celles qui ont eu lieu jusqu'à la r
Sauveur, époque à laquelle Dieu a cessé, disent-ils, d
nifester à son église par des miracles, et a retiré au d
pouvoir de tromper les hommes (1) ; quelques docteu
riens, le savant Dodwell, par exemple, regardent con
thentiques toutes les apparitions qui sont arrivées a
tyrs antérieurement au milieu du IIIe siècle, époque à
vivait saint Cyprien, évêque de Carthage. Ces dern
connaissent formellement que depuis les apôtres ju
saint évêque, c'est-à-dire pendant environ trois cent
remarque une suite non interrompue de révélations
sions, d'apparitions dont les plus certaines ont touj
approuvées (2). Eh bien! les protestants, qui admette
rité de toutes ces apparitions, ont-ils jamais cité des
un peu plus imposantes que la leur, pour prouver, c
ment à tout ce que l'Eglise nous enseigne, qu'il n'y
puis la venue du Sauveur, ou depuis le siècle de s
prien, ni apparitions ni miracles d'aucune espèce,
démon a cessé, depuis cette époque, de se mêler des

(1) C'est l'opinion émise par W.-Scott dans son ouvrage sur l
logie. Voyez la 11e lettre, page 70 et suiv.

(2) Voici les propres paroles du docteur protestant : « Malc
ciunt eruditi qui quœ legunt in illius seculi autoribus de vision
montanum trahunt at que montanistas, quasi verò ab ipsis usq
corum temporibus, visiones in ecclesiâ defecerint, atque improt
que montanistis relictus : potius in illo omni ecclesiœ intervallo
lis ad cypiianum usque perpetuus erat visionum usus, semper
clesiâ probatus. » *Henricus dodvellus dissert. 4, Cyprianicâ num*

;? Nous défions les plus savants d'entre eux d'en
ıcune.
là, Martin Luther lui-même, dont ces sectaires
récuser l'autorité, leur donne à cet égard le plus
enti. Tout le monde connaît cette apparition ex-
dont le chef de la réforme parle dans un de ses
pparition qui n'est rien moins que la conférence
château de Wartbourg avec le diable en per-
ans laquelle il apprit de Satan lui-même tout ce
té depuis contre la messe. Un autre réformateur
galement qu'il devait à l'esprit malin l'idée pre-
doctrine sur l'Eucharistie (1). C'est ainsi que ces
arques, après avoir rejeté la doctrine de l'Eglise ca-
réglèrent sur des rêves, sur des visions fantasti-
ıême, comme Luther, ne rougirent pas d'avouer
oser des conférences avec le démon, pour appuyer
rs. Au reste, la doctrine du maître a prévalu sur
sciples, car jamais, dans aucune religion, les ins-
luminés et les visionnaires de toute espèce n'ont
mbreux que dans les cent et quelques sectes diffé-
se compose en ce moment *l'unité* de l'Eglise pré-
ırmée par Luther et par Calvin.
s fondateurs de ces sectes nombreuses, conséquen-
les de la doctrine du *libre examen*, il n'en est cer-
pas un qui ait poussé aussi loin l'extravagance des
ue Swedenborg, chef de la secte des martinistes
el avénement. Ce visionnaire disait que Dieu lui
ru personnellement en 1743, pour le rendre capa-
erser avec les anges; il se mêlait d'annoncer les
ıres ou cachées, se vantait d'être en correspondance
nes des morts, d'aller souvent en enfer, et d'être
la *société des anges*. Le swedenborgisme n'est déjà

, chef de la secte des sacramentaires. Voyez : *Zuinglius de*
il dit qu'il ne sait si cet esprit était blanc où noir. On trouve
a traduction du sermon dans lequel Luther parle de sa con-
le démon dans les œuvres de M. Bruzeau de Saint-Gervais,
ır les soins de M. Cordemoy.

plus du luthéranisme, encore moins du catholicisme, d... mysticisme tout par qui se rapproche beaucoup de l'hé... d'Eutychès (1). Nous ne parlerons ici que de la partie ... curieuse doctrine qui concerne le jugement et la rému... ou l'état des âmes après la mort.

Swedenborg déclare que l'homme, après sa dé... pouille son enveloppe charnelle, et devient une âme, ... le concevaient les anciens, c'est-à-dire un *eidôlon*, un ... cipe immatériel *informant le corps* (informans corpus), ... a conservé après la mort les proportions de ce ... L'*homme-âme* continue ainsi une vie apparente en ... la nature qu'il s'est faite sur la terre. Vertueux, il ... éternellement l'ivresse que nous fait ressentir une b... tion; méchant, toutes les tortures que cause le crime. ... selon Swedenborg, le ciel et l'enfer ne sont point des ... mais des États. L'homme qui continue de cette manière ... de la terre, dans le monde des esprits, passe successiv... par une série de crises morales appelées *vastations*, ... qu'elles détruisent progressivement en lui tout ce qui lui ... d'imperfections ou de mérites jusqu'à ce qu'il soit arri... l'état de vertu ou de méchanceté qui doit le constituer ... nellement. Cette maturation et cet achèvement de la desti... que nous nous sommes préparée sur la terre est ce que l'... a appelé le purgatoire. Pendant qu'il habite ce monde inter-médiaire, l'homme reçoit, comme parmi nous, des communi-cations des bons et des mauvais esprits (2), et choisit en toute liberté. Enfin, la vastation accomplie, il devient ange ou dé-mon (3). Les enfants et les païens sont soumis à cette second... vie comme les chrétiens, et peuvent se perdre ou se sauve... puisqu'ils acquièrent dans le monde intermédiaire les lumi...

(1) Hérésiarque, grec du v[e] siècle.

(2) Il existe, suivant Swedenborg, une influence spirituelle du ciel ... le monde; mais cette influence ne s'exerce que par l'intermédiaire ... l'homme, qui se l'approprie selon sa volonté, et la conserve pure ou l... corrompt, selon qu'il l'a reçue dans un cœur méchant ou vertueux. Ainsi c'est la somme des esprits, c'est-à-dire le monde spirituel qui intervie... en bien ou en mal dans les faits d'ici-bas.

(3) Plutarque et Maxime de Tyr croyaient que les âmes devenaie... *démons*, en donnant à ce mot le sens qu'y attachaient les Grecs.

qui leur ont manqué dans celui-ci. Le salut est la destinée nale de l'homme, il faut une volonté contraire à celle de . pour la troubler.

es autres parties de la doctrine du *nouvel avénement* sont, me celles que nous venons de citer, un mélange de croyan-païennes et d'anciennes hérésies. « C'est au moyen de cette trine, dit un de ses panégyristes, que Swedenborg s'est rcé de *rationaliser* le catholicisme (risum teneatis amici), le *le mettre d'accord avec la philosophie moderne.* » C'est s doute aussi dans cette louable intention que le même edenborg a accumulé contre les catholiques toutes les pla-ides imaginables, ainsi que les plus grossières calomnies; t également pour se mettre d'accord avec les philosophes dernes qu'il a expliqué les livres saints d'une manière ar-aire, ridicule et souvent indécente. Tout nous porte à ire, cependant, que Swedenborg n'était pas même un vi-inaire de bonne foi, mais un socinien ou déiste hypocrite employait le langage enthousiaste pour substituer au istianisme une prétendue religion naturelle. L'homme qui sayé cette réforme nous raconte, cependant, fort sérieuse-it que, dînant un jour de bon appétit dans une taverne Londres, il entendit la voix d'un ange qui lui criait : « Ne nge pas tant, Swedenborg! » et qu'à partir de cet instant, ut des extases qui l'emportèrent régulièrement au ciel plu-urs fois par semaine.

L'opinion de Swedenborg sur l'état futur des âmes nous souvenir d'une croyance au moins aussi singulière, que rco-Paulo observa il y a six cents ans chez les Tartares. ci comment la rapporte un vieil auteur dans lequel je l'ai : « Si un pauvre homme se comportait bien pendant sa , dit Marco-Paulo, son âme entrait au sortir de son corps s le ventre d'une damoiselle (1), et était fait gentilhomme, uis s'il continuait à bien vivre, il renaissait au corps d'une ne et était fait grand-seigneur, et de degré en degré pou-

(1) *Damoiselle* et *demoiselle*. Ces mots ont servi pendant longtemps à gner la femme ou la fille d'un gentilhomme, d'un écuyer; on ne don-le titre de *dame* qu'aux femmes des chevaliers, barons, etc.

vait être fait *dieu*. Au contraire, si l'homme vivait mal ê
gentilhomme, il renaissait vilain, de vilain pauvre bête
caïman, de caïman chien, et plus il vivait vicieusement,
d'autant son âme entrait en un corps vil et abject (1). »

C'est ainsi que dans le bouddhisme, Bouddha a une biog
phie antérieure à sa naissance. Il a commencé par être hu
ordinaire cherchant la sagesse, puis de degré en degré, à t
vers des millions d'existences, il s'est élevé au rang de b
satva (uni à l'intelligence) ; il a été roi de l'Univers ; i
monté au ciel de Brahma ; la durée de la vie d'un brahm
de deux régénérations du monde, ou deux mille six
quatre-vingt-huit millions d'années. Il était à la fois roi
le ciel et sur la terre un saint roi (2).

Au reste, Swedenborg était, comme nous l'avons déjà d
communication habituelle avec le monde invisible, et l'o
conte de lui des choses fort extraordinaires. Un mort lui
dit où se trouvait une quittance acquittée, dont la comte
Marteville, veuve du mort, avait besoin. La quittance fut
vée dans l'endroit indiqué par Swedenborg. La reine de S
(Ulrique Eléonore), pour l'éprouver, l'avait chargé de de
der au prince Guillaume, son frère, mort depuis qu
temps, un secret qui n'était connu que d'elle et de ce p
Swedenborg lui demanda du temps pour chercher ce de
et au terme fixé, il vint rendre compte de sa conversatio
l'âme du mort qui lui avait révélé le secret. On assur
lorsqu'on parlait à la reine de cette aventure, elle refus
répondre, mais ajoutait que le fait concernant la comte
Marteville était vrai.

Edouard Richer, jeune Breton, mort en 1834, a ess
développer le système religieux de Swedenborg. Son ou
encore inconnu en France, a été traduit dans plusieurs
gues étrangères et répandu à plusieurs milliers d'exem
en Amérique, en Angleterre et en Allemagne (3).

(1) *Voyages de Marco-Paulo*, liv. II, chap. 26.
(2) Le bouddhisme, qui eut Bouddha pour fondateur, est la religio
grande partie des peuples de l'Asie.
(3) Un de ces jeunes écrivains qui se chargent volontiers de prô

s rêveries de Swedenborg méritaient, sans doute, une e dans un ouvrage où figure une grande partie des aberns de l'esprit humain. Mais si l'on nous accuse d'avoir ié trop d'étendue à nos remarques sur la doctrine de ce nnaire, nous chercherons notre excuse dans l'abone du sujet, que nous sommes encore bien loin d'avoir sé.

oin de nous la pensée d'établir aucun parallèle entre les ries de Swedenborg et la doctrine professée sur les *destis de l'âme* par un écrivain catholique aussi orthodoxe que d'Orient. Dans un ouvrage remarquable, publié il y a peu nnées (1), le savant auteur a examiné les trois grandes stions qui se rapportent aux destinées de notre âme : la urrection au dernier jour, la prescience éternelle de Dieu a métempsycose, ou les vies diverses d'épreuves ou d'extion que l'âme peut avoir à passer jusqu'au jour de la réinération. M. d'Orient, tout en respectant les décisions de glise *en matière de foi*, et acceptant tout ce qu'elle a povement défini sur le *dogme*, a essayé de démontrer : sur la mière question, que nous ne ressusciterons pas pour le l avec les corps que nous avons actuellement, mais avec corps fort différents et tout spirituels *(spiritualisés)*, et

ter tout ce qui peut conduire à la haine et à l'abandon du catholie, a publié en 1837, dans un recueil périodique fort répandu *(Revue de is* de juin 1837), un article sur Richer et sur Swedenborg, dans lequel it le plus grand éloge de la religion du *nouvel avènement*. Il parle des mes *célèbres* qui l'ont défendu, MM. Tafel, Clowes, Hindmarth, Noble loffacker, dont nous avouons, à notre grande honte, n'avoir jamais enlu parler ; il dit aussi que cette religion a des journaux (eh ! qui n'en a !), des prêtres, cinquante églises en Angleterre, soixante en Amérique, u'elle compte plus de 400 mille fidèles (tant pis); et il conclut, d'après cela, qu'on ne peut se refuser à voir au moins dans ce succès un événent social digne d'étude, sinon de *sympathie*. v. c, f. 210. Mais ce n'est pas travagance des idées par laquelle elle se fait principalement remarquer, ais c'est, dit-il naïvement, la liaison rigoureuse des diverses parties ystème et la présence d'esprit ingénieuse avec laquelle tout est ru ; » il y reconnaît, le pauvre jeune homme, « cette harmonie et cette royance logique qui prouvent au moins le génie, quand elles n'attes; pas la vérité. » Il faut avouer qu'un semblable raisonnement ne ive guère en faveur de *la logique* de son auteur.

1) *Des destinées de l'âme, ou de la résurrection de la prescience et de étempsycose*, par A. d'Orient (1846).

qu'il n'y aura plus de distinction de sexe au séjour des bien-
heureux (1).

Sur la seconde question, que la prescience de Dieu à l'ori-
gine des âmes était et ne pouvait être que la même uni-
mément pour toutes, et que la différence de prédesti-
entre les hommes n'est venue que plus tard, par les us-
différents qu'ils ont fait de la liberté qu'ils avaient
égale, pour le bien comme poür le mal, en com-
d'être. D'où l'auteur conclut, sur la troisième question
de la métempsycose), que tous les hommes qui existent
sentement ont déjà existé antérieurement d'une vie
semblable à celle-ci, et qu'ils continueront à revivre
nouvelles existences tant que le monde subsistera, jusqu'à
qu'ils aient comblé la mesure ou du bien ou du mal;
ce raisonnement, et comme l'Eglise n'a point défini
pouvait être ce lieu d'expiation et quelle pouvait être la
ture et la manière de cette expiation, l'auteur de ce sys-
ne reconnaît d'autre purgatoire que cette vie même ou
vie toute semblable, en quelque lieu de l'univers qu'on veuille
d'ailleurs la placer. Il croit, en outre, que c'est le second avè-
nement de Jésus-Christ qui mettra fin, pour tous les hommes,
à ce temps d'épreuves, et décidera pour jamais de leur sort,
ou bon ou mauvais, pour l'éternité.

Il faut lire dans l'ouvrage même de M. d'Orient les raisons
nombreuses et de diverses sortes qui l'ont conduit à cette opi-
nion, qui pourra d'abord, *dit-il*, paraître étrange à beaucoup
de gens, qui s'étonneront ensuite, quand ils les auront sérieu-
sement médités, combien de mystères de prédestination et de

(1) Nous ne pouvons assez nous étonner, lorsqu'on a lu l'explication que saint Paul donne de la résurrection au dernier jour, qu'on puisse encore imaginer un rétablissement éternel de la chair et l'exaltation de la ... et de la matière dans le séjour de l'incorruption et de la paix (*Ép.* ... *aux Corinth.*, chap. xv, v. 35), c'était l'opinion de Bossuet (*Hist. des va-riat.*, liv. IV, art. XXXII). Quant à la distinction des sexes, comme la femme n'a été créée, en principe, que pour aider à la reproduction de l'espèce hu-maine, et que des corps *spiritualisés* ne peuvent être d'aucun sexe, nous ne voyons pas trop ce que (*comme femmes*) les femmes peuvent avoir à faire en paradis.

science deviennent clairs et intelligibles dès qu'on sup-
e et dès qu'on admet cette seule hypothèse.
Quelque peu dangereuses que soient de nos jours de sem-
bles opinions, elles auraient pu, néanmoins, soulever d'ar-
ntes discussions théologiques dans les siècles de foi où les
mmes pensaient beaucoup plus souvent et plus sérieusement
a mort qu'ils ne le font dans notre siècle d'indifférence et
matérialisme. La mort, pour la plupart d'entre nous, a
du ce qui en faisait un objet de constante inquiétude. Nous
ayons d'oublier, ou nous ne croyons plus que la mort est
compte à rendre devant Dieu. Nos idées, concentrées dans
monde de jouissances matérielles, ne se portent jamais
à regret au-delà de la tombe. Qu'importe donc quel corps
êtira leur âme au jour de la rémunération à ceux qui ne
ient point à une autre vie; qu'importe le jugement de Dieu
eux qui ne croient point en Dieu!...

CHAPITRE II.

Croyances répandues chez tous les peuples sur le retour des âmes après la mort.

Le christianisme a peu changé les croyances des Grecs sur
sort réservé aux âmes après la mort. Ils admettent un état
xte de peines pour les âmes des pécheurs non réprouvés;
prient pour les morts, et rejettent le purgatoire. Quelques
steurs croient, avec les pères de l'Eglise arménienne, que
sort des âmes ne sera définitivement fixé qu'au jugement
rnier : quelques-uns même rejettent l'éternité des peines.
En Grèce, l'hiver est la saison des mauvais génies et des
mbres fantômes; mais lorsque le printemps a ramené les
ux jours, lorsque les nuits sont saintes et harmonieuses et
s les portes ont été couronnées de fleurs pour annoncer
passage de la nymphe de mai, les Grecs croient que les
es affligées dans le sein d'Abraham errent au milieu des

prairies, cachées sous la forme des abeilles butinantes et de papillons légers; alors aussi, les *télonia*, qui sont les âmes des enfants morts sans baptême, quittent les limbes, et viennent se reposer dans les vapeurs du matin. Les limbes des Grecs modernes sont l'érebe des anciens, ces lieux que l'on trouvait à l'entrée des enfers, où l'on entendait les voix plaintives et les cris aigus des enfants qu'un sort rigoureux avait enlevés à la tendresse de leurs mères, et plongés, si jeunes encore, dans les horreurs de la mort :

Continuo auditæ voces, vagitus et ingens,
Infantûmque animæ flentes in limine primo;
Quos dulcis vitæ exsortes et ab ubere raptos
Abstulit atra dies, et funere mersit acerbo (1).

Aujourd'hui, la mère qui pleure le fruit de ses amours va chercher des consolations aux pieds de la vierge mère et brûler, pour apaiser le *télonia*, l'encens devant son image, parée de roses blanches et de lis.

Une croyance populaire très-répandue en Grèce et dans tout l'Orient est celle qui suppose que les âmes des morts habitent le corps de certains oiseaux. Byron fait allusion à cette croyance dans la fiancée d'Abydos, lorsqu'il dit que l'âme de Selim, cachée sous la forme d'un rossignol, fait entendre ses chants pendant la nuit, près de la tombe de son amante :

And some have been who could believe
. . . .
That note so piercing and profound
Will shape and syllabe its sound
Into Zuleika's name (2).

Quelques voyageurs modernes ont retrouvé la même superstition au Brésil, chez les Tupinambas (Topinamboux) et parmi les autres peuples sauvages des bords du Maragnon.

(1) *Enéid.*, lib. VI, v. 426.
(2) *Bryde of abydos*, p. 30.

is il n'est pas nécessaire de voyager en Orient ou en Amé-
que pour rencontrer des traces de cette singulière croyance ; istoire de l'apparition qui fit connaître à lord Lyttleton poque rapprochée de sa mort ; celle de la duchesse de Ken-, qui croyait que Georges Ier était entré par la fenêtre de appartement sous la forme d'un corbeau (1), et beaucoup utres de même nature, font voir qu'elle existe encore chez voisins. Un des faits les plus singuliers qu'on raconte à ce jet est celui d'une dame de Worcester, qui, croyant que sa e était revenue dans ce monde sous la forme d'un chardon-ret, avait soin de placer, dans le banc qu'elle occupait dans cathédrale de cette ville, une grande quantité de cages rem-les d'oiseaux de cette espèce ; comme elle était riche et une s bienfaitrices de l'église, personne ne s'avisa de la troubler ns son innocente fantaisie (2).

Les Romains nommaient larves (3) les âmes des méchants i, après leur mort, se revêtaient de figures hideuses pour ouvanter les vivants. Les Grecs et les Latins croyaient que s âmes de ceux qui mouraient de mort violente ; ceux qui ient étranglés, décapités, empalés, ou qui terminaient leur e par quelque autre supplice, erraient vagabondes sous la gure de larves ; et comme elles ne pouvaient retourner à ur origine, elles devenaient, suivant les premiers, des dé-ons méchants et nuisibles, ainsi que le rapporte Tertul-n (*de anima*), saint Jean-Chrysostôme (*in mattheum*), saint ugustin et autres. On employait, pour apaiser ces miséra-es ombres, des libations et des sacrifices expiatoires. Ces nbres mettaient toute leur joie à s'attacher à quelques per-nnes vertueuses, et à les précipiter d'abîme en abîme et de rfait en forfait. D'un autre côté, les gens qui, poussés par désespoir ou par la crainte du châtiment qu'avaient mérité urs crimes, mettaient fin à leur existence, étaient tellement horreur aux Grecs et aux autres païens, qu'ils croyaient ue leurs âmes erraient sans relâche ; ils ne leur rendaient

(1) *Orford's reminiscences.*
(2) *Orford's letters.*
(3) Larva (masque).

a glorifiée comme une action honorable (1). Les habitants s campagnes, moins avancés que ceux des villes dans les ogrès vraiment effrayants que la corruption et les vices de tte espèce ont fait depuis quelques années parmi nous (2), nservent une profonde horreur pour la mémoire des personnes qui se donnent volontairement la mort. Ces gens simes croient encore, comme le faisait Montaigne, « que nous pouvons abandonner cette garnison du monde sans le commandement de celuy qui nous y a mis; qu'il y a bien plus de nstance à user la chaisne qui nous tient qu'à la rompre, et us d'epreuve de fermeté en Régulus qu'en Caton (3). » Aussi nsent-ils que les âmes de ces malheureux, tourmentées par s remords, viennent errer pendant la nuit dans les lieux témoins de leur crime, et continuent-ils à raconter mille choses ranges à leur égard. Ils croient, par exemple, que si les chevaux qui traînent le cercueil d'un suicidé ont à descendre uelque montagne, ils peuvent à peine en venir à bout; tandis que s'il faut monter, ces animaux sont contraints malgré ux de courir à bride abattue, ne pouvant résister à la force nvisible qui pousse alors le char en avant.

On a cru généralement pendant longtemps, et beaucoup de ens croient encore que, si un meurtrier s'approche du corps e sa victime, on verra le cadavre écumer, suer, ou que le ang jaillira de ses blessures. Cette croyance est fort ancienne, t quelques-uns ont même été jusqu'à l'attribuer à la voix onnée au sang innocent qui cria vengeance à Dieu, lors du remier meurtre commis sur la terre : « Vox sanguinis fraris tui clamavit ad me de terrà (4), » la justice divine ne

(1) Il ne manquait, pour compléter l'apologie du suicide, que les louanes des agents du gouvernement établi après 1830. Un Carbonaro, garde es sceaux et ministre des cultes de ce gouvernement, s'est chargé de ce oin, et a dit, du haut de la tribune nationale (mars 1838), que le suicide tait une action noble et courageuse.

(2) Ce même ministre, dans son rapport annuel à Louis-Philippe, est onvenu que le nombre des crimes avait augmenté d'une manière effrayante epuis la révolution de Juillet. A qui la faute?

(3) *Essais*, vol. II, page 250.

(4) « La voix du sang de votre frère a monté jusqu'à moi, dit le Seineur à Caïn. » *Genès.*, chap. IV, v. 10.

permettant pas que l'homicide demeure longtemps ca
Platon dit au IXe livre des lois : « Que le tué retient en lui
frayeur empreinte de son meurtre, qu'il essaye de comm
quer à son meurtrier, et que les âmes des gens assa
poursuivent celles de leurs assassins. » Marcile Fic
aussi, au VIe livre de l'immortalité de l'âme : « Que
meurtrier vient à découvrir le corps de celui qu'il au
cemment tué, le sang sortira de nouveau. » Lucrèce l'af
et dit que les juges ont quelquefois observé ce singulie
nomène. Il prétend que, lors d'une mort subite et viole
corps est plutôt privé de sentiment, mais qu'il y de
néanmoins, quelques restes de l'âme, resserrés et re
ensemble ; et il cite, à l'appui de ce sentiment, les m
qui palpitent après la mort, et la tête qui, après av
tranchée et séparée du tronc, conserve encore lon
dans les traits du visage, l'expression qu'elle avait a
décapitation, ayant les yeux ouverts et menaçants, c
elle ressentait l'injure qu'on lui a faite en la privan
corps :

> Et caput abscissum calido vivente que trunco
> Servat humi vultum vitalem, oculosque patentis,
> Donec reliquias animai reddidit omnis (1)

On voit combien est ancienne l'opinion émise de
en 1827, par M. Julia de Fontenelle, que le tronc et
séparés par le glaive de l'exécuteur, conservent enco
dant un certain temps, le sentiment de la vie ; opin
sentée avec beaucoup de lucidité et de talent, et ap
faits et d'expériences qui laissent malheureusement
doutes sur la vérité de cette assertion (2).

(1) Lucret., *De rer. nat*, lib. III, v. 634.

(2) La tête de Charlotte Corday, à laquelle le bourreau eu
barbarie de donner un soufflet en la montrant au public, s'a
expression d'indignation, et sa figure se couvrit d'un vif incar
têtes ayant été exposées à une vive lumière par M. Majon, pro
physiologie à Genève, les paupières qu'on souleva se fermèrent
côté ; la langue, sortie de la bouche et piquée avec une aiguille,
et les traits de la figure indiquèrent une sensation douloureu
d'un guillotiné nommé Destillier fut soumise à des essais an
tourna les yeux du côté où on l'appelait.

ur ce sujet une tradition populaire qui a cours en e depuis bien des siècles, et que l'abbé Trithème ;e dans ses chroniques :

pereur Louis de Bavière fit arrêter, en 1337, à Mu- ›ndamner à la peine capitale, comme ayant troublé ›ublique, Diez Schwinburg et ses quatre valets. ir entendu sa sentence, Diez pria les juges de les re, lui et ses valets, sur une ligne, à huit pas de un de l'autre, et de commencer par lui la décapita- nt de se lever ensuite tout décollé et de passer en ;vant ses valets, à condition que tous ceux devant ıit passé obtiendraient grâce de la vie. Les juges lui ›rdé sa demande, il rangea lui-même ses serviteurs, plus près de lui ceux qu'il affectionnait le plus; s'agenouilla tranquillement, et, quand sa tête eut la hache du bourreau, il se leva, passa en courant quatre patients, après quoi il tomba et resta sur la ıtefois, les juges ne voulurent pas prendre sur eux : la grâce qu'ils avaient promise; ils en référèrent à r, qui accorda la vie aux quatre valets de Diez rg (1). »

ition de l'antipathie visiblement exprimée par le ca- a victime envers son meurtrier a été traitée par de ›sonnages et de profonds philosophes; et les anciens urisconsultes croyaient que quelques-uns des signes avons parlé suffisaient pour autoriser le juge à ner la question, lorsqu'il n'existait pas d'autres Le président Boyer rapporte avoir assisté au juge- ıe mère accusée d'avoir tué son propre fils, qui ne ncue que par un signe semblable. Huit jours après le ›n lui représenta le corps de son fils, qui jeta aussi- g par ses blessures; le juge, voyant cette femme ;mbler de tous ses membres, la menaça de la ques- e confessa aussitôt son crime. Le même magistrat ıe chose tout-à-fait semblable d'un corps enterré de-

(1) Trithèm, *Cronicon hirsaug.*, tome II, p. 181.

puis plus de deux mois (1). Le Loyer, conseiller au prési
d'Angers, siégea au jugement d'un homme accusé d'avoi
son maître. Cet homme confessa son crime, et conduis
juges dans un champ de genêts où il avait enfoui le c
qui jeta, à la vue du meurtrier, une grande quantit
sang par les narines et par les blessures qu'il avait re
quoiqu'il y eût déjà quatre à cinq jours que le crime ét
commis (2). Des faits semblables, attestés par des hon
graves, par des magistrats, comme le président Boyer,
en ont été témoins, doivent certainement paraître for
traordinaires, et ne sauraient être révoqués en doute.
une autre tradition très-populaire en Espagne, à laq
nous attachons cependant moins d'importance :

Sébastien Cobarruvias raconte qu'un jour, tandis q
corps du célèbre Cid-Ruy-Diaz-de-Bivar était exposé s
lit de parade placé près du maître autel de la cathédra
Tolède, où il demeura pendant dix ans, un Juif essaya
rer, par malice, la barbe du héros; mais à peine les doi
l'infidèle eurent-ils touché la redoutable moustache du
queur des Maures, que le corps du Cid se leva tout-à-co
son séant et que son bras dégaina à moitié l'épée qui
son côté. Le Juif s'enfuit effrayé, et sa terreur fut si g
qu'il se convertit bientôt après au christianisme.

Shakespeare a fait allusion à la croyance dont nous
occupons en ce moment dans sa tragédie de *Richard I*
porte sur la scène le corps de Henri VI, accompagné
princesse Anne, sa belle-fille. A la vue de Glocester, le
sures du roi s'ouvrent, le sang jaillit de nouveau, et la
cesse effrayée s'écrie :

O, gentlemen, see, see! dead Henry's wounds
Open their congeal'd mouths, and bleed afresh!
Blush, blush, thou lump of foul deformity;

(1) Nicolas Boyer, homme d'un grand talent, fut avocat, puis p
au parlement de Bordeaux; il mourut en 1539. — Voyez *Décisi*
Lyon, in-fol., 1568.
(2) *Hist. des spect. et des apparit.*, chap. XXI, p. 405.

For' tis thy presence that exales this blood
From cold and empty veins, were no blood dwells;
Thy deed, inhuman and unnatural,
Provokes this deluge most unnatural (1).

e célèbre sir Kenelm Digby était tellement persuadé de érité de cette tradition, qui existe réellement en Angle- e, qu'il a cherché à en expliquer la cause dans son discours la poudre de sympathie, dont nous avons parlé dans une re partie de cet ouvrage.

es anciens Grecs, pour se mettre à l'abri des vengeances pouvaient exercer ainsi les victimes contre leurs meur- rs, avaient soin, après un meurtre, de lécher trois fois du g du mort et de le cracher ensuite. Puis ils coupaient les rémités du corps, comme le nez, les oreilles, les doigts ou orteils, et les suspendaient au cou du cadavre, ou les pla- ent sous ses aisselles, pensant, par cette mutilation, lui ôter t pouvoir contre son assassin. Cela fait, ce dernier essuyait c ses propres cheveux ou avec ceux du mort le poignard ou ée qui avait servi à commettre le meurtre. C'est ainsi que nélas traita Deiphobe, qui avait épousé Hélène après la mort Pàris, et ce fut dans cet état qu'Enée rencontra dans les ers ce malheureux fils de Priam :

At que hic priamidem laniatum corpore toto
Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,
Ora, manusque ambas, populata que tempora raptis
Auribus, et truncas inhonesto vulnere nares (2).

)n trouve, dans plusieurs auteurs et tragiques grecs, des mples de cette barbare superstition (3).

l) *Richard III*, act. I, scèn. II.
!) « Dans ce moment, Enée aperçut Deiphobe, fils de Priam, dont tout orps était mutilé et le visage déchiré cruellement; il était sans mains : 3recs, en lui arrachant les deux oreilles et lui coupant le nez, en ent fait une figure hideuse et tremblante, qui tâchait de cacher sa dif- nité. » *Enéid.*, lib. VI, v. 494.
) Voyez à ce sujet Apollon de Rhod, *Argonaut*, lib., IV, et le Scholiaste ophocle dans *Electre*, v. 448. — Meursium in Lycophronem, p. 309.

Nous avons déjà vu que le christianisme avait peu modifié les croyances religieuses des Grecs concernant l'état des âmes après la mort, et quoique celles des chrétiens d'Occident soient, à cet égard, plus conformes aux doctrines adoptées par l'Église, il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre de croyances et d'usages évidemment dérivés du paganisme subsistent encore aujourd'hui chez eux, malgré les efforts du clergé catholique pour les faire disparaître de l'esprit des fidèles confiés à leurs soins. Voici quelques-unes de ces superstitions qui nous ont paru les plus remarquables :

« Les anciens croyaient que les âmes des morts étaient portées dans les îles des bienheureux, situées dans l'Océan (1), et Procope dit formellement que ces îles étaient celles de la Grande-Bretagne. C'étaient les pêcheurs de l'Armorique (notre Bretagne) qui présidaient à ce trajet mystérieux. « Vers la moitié de la nuit, dit Procope, ils entendent frapper à leurs portes et les appeler à voix basse. Alors ils courent au rivage sans connaître le pouvoir qui les entraîne. Ils trouvent des bateaux vides, et pourtant ces bateaux sont si chargés d'âmes des morts qu'ils s'élèvent à peine au-dessus des flots. Les pêcheurs achèvent en moins d'une heure une navigation d'une journée et conduisent les âmes à l'île des Bretons, ils ne voient personne ni pendant le trajet ni pendant le débarquement ; mais ils entendent une voix qui compte les nouveaux passagers au gardien des âmes (2). »

C'est ainsi que Procope décrivait au VIe siècle les vieilles superstitions de nos ancêtres. On verra par le récit suivant combien les croyances populaires ont peu changé depuis plus de douze siècles dans l'Armorique :

« En Bretagne, près de Saint-Gildas, dit l'auteur des *Derniers Bretons*, les pêcheurs de mauvaise vie sont quelquefois réveillés la nuit par trois coups que frappe à leurs portes une main invisible. Alors ils se lèvent poussés par une volonté

(1) Hésiode, Homère, Euripide, Plutarque, Dion, Procope et plusieurs autres sont unanimes à cet égard.

(2) Procope, *Hist. goth.*, lib. VI, cap. 20. — Plutarque (de oracul. defect.) avait raconté à peu près la même histoire longtemps avant.

naturelle; ils se rendent au rivage où ils trouvent de longs eaux noirs qui semblent vides, et qui pourtant enfoncent is la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont rés, une grande voile blanche se hisse seule au haut du t et la barque quitte le bord, emportée par des courants ra-es. On assure que ces bateaux chargés d'âmes maudites ne araissent plus, et que les pêcheurs sont condamnés à errer c eux à travers les mers jusqu'au jour du jugement (1). »

)n trouve encore en Bretagne, sur le même sujet, d'autres ›erstitions fort curieuses.

Il y a au bas de la rivière de Tréguier un petit bras de mer i a conservé le nom de *Passage des enfers*. Les Bretons y barquent encore les corps morts des habitants de Plouguel, lieu de les transporter au cimetière par terre, dans un cha-t, quoiqu'il en résulte un plus long chemin.

Le peuple croit encore, dans toute la Bretagne, que les ›es se rendent aussitôt après la mort chez le curé de Bras-rs (2), pour que son chien les conduise jusqu'au rivage de mer, d'où elles doivent passer dans la Grande-Bretagne. s âmes traversent les airs dans un chariot qu'on appelle *rr-an-ancou* ou *carikel an ancou*, c'est-à-dire chariot des ›es; et les Bretons assurent qu'ils entendent souvent, pen-nt la nuit, le bruit des roues criardes de cette voiture des ›passés.

Braspars et son curé jouent un grand rôle dans les croyan-s populaires de la Bretagne. On prétendait encore, il y a u d'années, que des êtres coupables, métamorphosés en rbets noirs, étaient menés jusqu'en cet endroit. Le curé nfiait l'animal à son valet, qui le conduisait dans un lieu tiré. A peine y étaient-ils arrivés que la terre tremblait et le chien disparaissait au bruit du tonnerre dans des tour-llons de flammes.

La dernière partie de cette histoire peut nous aider à re-ouver l'origine et l'ancienneté d'une semblable croyance.

(1) Les *Derniers Bretons*, vol. II, p. 37.
(2) Village situé dans le département du Finistère, à quatre lieues de ›âteaulin.

ratiquées par les Grecs et les Romains, se retrouvent
it chez les descendants des barbares qui ont détruit
empire, ce qui permet de supposer à ces usages une
iuté d'origine. Les Samogitiens plaçaient quelques
is et jetaient quelques pièces de monnaie dans la
s morts; et si c'était une femme, ils mettaient à côté
peu de fil et des aiguilles.
croyance, même usage au centre de l'Afrique, chez
es de la race de Cham. Clapperton nous apprend
le Nyffé on a soin, en enterrant les morts, de laisser
au haut du tombeau, où les parents et les amis dé-
es tobès, des pagnes et d'autres choses autour de
te ouverture, en disant au défunt de donner tel ob-
ii-ci, tel autre à celui-là (1). Nous avons déjà fait
e de quelle manière les anciens Celtes croyaient com-
r avec les morts.
le plus célèbre que le respect que l'on eut dans l'anti-
ır la mémoire des morts et les soins que l'on em-
pour empêcher la profanation des tombeaux. On re-
avec le plus grand soin les dernières paroles des mou-
ıns la persuasion que leurs âmes, à demi-dégagées des
corps, voyaient déjà l'avenir à découvert. C'est cette
ıortelle que les anciens honoraient tellement que les
les défunts déifiaient celles de leurs pères et leur ren-
n culte assidu; les Romains les nommaient *dieux*-
es Grecs dieux souterrains et dieux terrestres (2). Ils
les autels à Trezène, dans le temple de Diane *Sos*-
des prêtres étaient chargés de leur offrir des sacrifices
ı les supposait irrités; on leur immola même quel-
les victimes humaines. Les Athéniens célébraient en
neur une fête solennelle au mois anthestherion, du-
ıelle les lieux sacrés retentissaient de chants lugu-
es mariages étaient interdits. Suidas nous apprend
élébrait également pour eux, dans toute la Grèce,

ıge en Afrique. tom. I, pag. 276.
ıanias, *In atticis*.

On retrouve cette espèce de culte que l'on a toujours rendu
aux morts, ainsi que ces repas qu'on leur offre encore à
certains jours de l'année, chez presque tous les peuples, quel
que soit d'ailleurs la distance qui les sépare et la race d'hom-
mes à laquelle ils appartiennent.

Chez le peuple de race gothique, qui occupe depuis bien des
siècles les forêts de la Samogitie, les parents des morts se réu-
nissaient les troisième, sixième, neuvième et quarantième jour
après les funérailles (1), à un dîner triste et silencieux, auquel
l'âme du mort était censée assister, accompagnée de plusieurs
autres esprits. On leur offrait une partie des comestibles et des
boissons qu'on jetait par terre. Dans ces repas, l'usage des
couteaux était défendu. Après le dernier de ces dîners, un
prêtre se levait, et, en balayant gravement la maison, il di-
sait : « Vous avez mangé, vous avez bu, ô âmes! maintenant,
allez. »

Il y avait également chez eux une fête solennelle en l'hon-
neur des morts; ces peuples bons et crédules plaçaient dans
une cabane élevée au milieu des forêts une table chargée
de mets, entourée de chaises et fournies de couteaux et de
serviettes; ils invitaient ensuite solennellement les morts à
sortir de leurs tombeaux et à venir manger ces mets qui leur
étaient préparés (2).

Il existe au Japon une fête annuelle pour tous les morts. Ce
jour-là, des lanternes sont allumées à toutes les portes; le
peuple sort en foule de la ville pour aller au-devant des mâ-
nes. Arrivé au lieu où l'on croit les rencontrer, chacun les
salue, leur fait compliment, les invite à se reposer, à manger
des confitures et à boire du thé. L'on va ensuite déposer sur
les tombes une foule de plateaux chargés de mets délicats, et
l'on croit que les morts se lèvent de nouveau au milieu de la
nuit pour se repaître de ses offrandes.

Les Taïtiens embaumaient les cadavres de leurs chefs; leur

(1) Quelques-unes de ces époques consacrées au deuil et à la prière sont
les mêmes chez nous.

(2) Lasicius, p. 50.

manière a beaucoup d'analogie avec celle des anciens É
tiens; ces momies se nommaient *toupapau*. Des offr
vivres étaient constamment exposées devant ces toup
car, d'après les naturels, ces viandes et ces fruits avai
parties invisibles et subtiles qui s'exhalaient et nourri
les morts.

Y a-t-il rien de plus remarquable que de rencontrer, e
aujourd'hui, les vieilles croyances de Rome païenne e
en même temps au Japon, à Taïti et dans les monta
l'Auvergne, au centre de la France catholique?

On divisait les mânes en deux grandes classes : la pr
était celle des génies bienfaisants dont nous venons de
qu'on nommait *lares* ou simplement *mânes*, de l'ancie
manis qui signifiait *bon*. La seconde était celle des géni
faisants appelés *lémures*, *larves* et *lamies*, qui n'étaie
pris que par antiphrase sous le nom générique de mâne
non sunt boni, dit en parlant d'eux Servius-le-Gramm
dans ses *Commentaires sur Virgile*. Des fêtes étaient cé
chaque année aux calendes de mai en l'honneur de ce
vais génies, et différentes cérémonies avaient lieu p
apaiser. On nomma d'abord ces fêtes *Remuria*, du nom d
de Romulus, et parce qu'elles devaient servir à expier
tricide commis par ce prince. Elles prirent depuis le nom
muria ou *Lemuralia*, d'où, suivant les étymologistes, l
bres des morts prirent celui de lémures. Les cérémonie
saient ordinairement dans l'intérieur des maisons ou
bord d'une fontaine solitaire. Pour expier sa demeure i
par les lémures qu'on croyait habiter les lambris et le
solitaires du logis, le père de famille se levait vers minu
une obscurité profonde et nu-pieds; après s'être lavé d
fontaine, il mettait dans sa bouche sept fèves noires et r
puis, après les avoir tournées plusieurs fois dans le p
les prenait et les jetait derrière lui sans y regarder, en r
neuf fois ces paroles : « Je me rachète moi et les mien
tez, mânes paternels. » Puis il se lavait de nouveau le
et répétait encore neuf fois la même formule.

Ces mânes étaient peints noirs et hideux comme no

ıs les diables, et les Romains croyaient qu'ils envoyaient ıauvais songes à ceux qui les méprisaient.

Et falsa ad cœlum mittam insomnia mânes (1).

ı les regardait généralement comme étant aussi inséparaıent attachés à la cendre des morts, que les génies l'étaient hommes pendant leur vie. Les mânes étaient du nombre lieux que les Latins nommaient *aquili* ou noirs. Lucien 'arron les regardaient comme des dieux qui habitaient ; la lune et la terre, et Lucien pense, en outre, que ient les âmes des héros.

: sont ces esprits errants et séparés de leurs corps qui, le nom populaire de *revenants*, sont encore aujourd'hui et d'une croyance universelle; croyance qui ne répugna ılus autrefois à la haute raison des Socrate, des Platon, Thalès, des Pythagore et des Zénon, qu'à la sagesse sue des Pères de l'Eglise.

ıus retrouvons encore, après bien des siècles, chez les ıns les moins civilisées du globe, cette vénération que les s, les Romains et tous les peuples de l'ancien continent ınt pour les âmes des morts. Comme eux, ils les déifient ır rendent un culte solennel. Les habitants des îles Sandı, récemment convertis au christianisme, croyaient que ımes des rois, des héros et de certains prêtres formaient légion de dieux inférieurs et tutélaires, subordonnés entre suivant le rang qu'ils occupaient sur la terre; on faisait ıur honneur des sacrifices et d'autres cérémonies expias. De malins esprits, qui ne se plaisaient qu'à nuire, nt l'objet de conjurations et d'exorcismes.

idolâtrie des habitants de Tonga-Tabou est toute spiriste à l'égard des *hotouas*, divinités vagues et mal définies. a des *hotouas* de tous les rangs classés par ordre hiérarue, parmi lesquelles figurent les esprits des *éguis* et des ı-*boulais* (nobles) qui sont admis à cet honneur après

Enéid., lib. VI.

familles ou dans les îles les insectes.

A Taïti, les revenants et les apparitions ... ; les esprits des défunts étaient ... sous la forme de statuettes ; du res... lieux ... spéciale et limitée.

C'est surtout en ce qui se rattache aux ... res populaires sont remarquables par un ... ne saurait quelquefois comprendre. Telle ... coutume singulière répandue non-seulem... îles de la société, mais parmi les Hottent... Guaranis du Paraguay et les Californiens ... l'amputation du petit doigt d'une main ou ... de deuil pour la mort d'un parent 1 : « ... singulière, dit Wiseman, que nous pouvo... qu'elle se soit établie spontanément dans ... aussi distantes. »

Les habitants des îles Salomon disent qu... hommes montent au ciel et reviennent de ... la terre pour visiter leurs anciens amis. Il... dant la nuit pour annoncer les choses bon... désignent les meilleurs endroits pour la p...

Les Vitiens, qui sont anthropophages ...

noins des cérémonies religieuses instituées en l'honneur
iorts. Le peu de connaissance que l'on a de leur langue
as permis jusqu'à ce jour d'avoir une idée précise de leur
ment sur l'état futur après le trépas. Cependant, on a
omprendre qu'ils croyaient que les morts retournaient
nuages d'où ils étaient originairement descendus; idée
ilière qui se retrouve chez les Hareforas ou Alforéses de
le Céram. D'autres pensent qu'ils deviendront *hommes*
cs, et qu'un soleil continuel les entretiendra dans une
e chaleur; une coutume bien remarquable chez les Aus-
ns, c'est la défense de prononcer, durant un temps, le
d'un défunt après sa mort, dans la crainte de provoquer
et acte l'apparition de son *gnoit* ou esprit. Lorsque deux
idus portent le même nom, l'homonyme survivant doit
ger le sien pendant tout le temps que dure l'interdiction.
nous paraît pas moins extraordinaire de retrouver à *peu*
la même coutume établie chez une peuplade indienne des
s de la Plata. Au trépas de l'un de ses membres, les autres
gent de nom, pour dépayser la mort qui a la liste de tous
vants, et qui ne sait plus alors à qui s'en prendre.

s Australiens évitent de passer devant la tombe d'un
, de peur de voir apparaître son fantôme, qui pourrait les
gler. Aux *kerradaïs* (prêtres) seuls appartient le droit de
r impunément ces terribles lieux; et, pour le devenir, il
avoir eu le courage de dormir une nuit entière près
: tombe. Durant le sommeil, disent les naturels, l'esprit
ort a ouvert le ventre de l'initié, lui a retourné les en-
s, puis a remis le tout à sa place : il peut alors braver
prits.

retrouve chez tous les hommes la même uniformité de
nces sur les récompenses d'une autre vie; ils diffèrent
lement entre eux dans la nature de ce bonheur rêvé au-
les siècles, et dans celle des plaisirs qu'ils s'attendent à
r après leur mort. Chez les peuples guerriers, par exem-

Potoyan; l'arrivée de ce dernier est toujours annoncée par un siffle-
prolongé.

ple, ce sont toujours des combats renouvelés sans cesse, des festins où ne peuvent s'asseoir que les héros morts au champ d'honneur. Placés aux deux extrémités de la terre, des peuples également braves, également féroces, nous fournissent l'occasion d'établir à cet égard un singulier rapprochement.

Les adorateurs d'Odin, les anciens habitants de la Scandinavie, rêvaient au valhalla, le paradis des braves, où l'on entrait par cinq cents portes, et où se réunissaient *quatre cent trente-deux mille* guerriers (1). Dans ce lieu de délices, les héros avaient chaque jour le plaisir de s'armer, de se tailler en pièces, et de retourner ensuite sains et saufs, à l'heure du repas, s'asseoir à la table des dieux, où ils se régalaient de la chair du sanglier, et où les Valkyries leur versaient à grands flots l'hydromel dans les crânes des ennemis qu'ils avaient tués.

L'enfer de ce peuple guerrier, le nifleheim, était un lieu ténébreux, relégué au fond du Nord, traversé par neuf fleuves, qui ne roulaient qu'une eau noire et bourbeuse. Une nuit éternelle l'environnait, et l'on n'y arrivait que par des chemins obscurs (2). C'était là que descendaient les lâches après leur mort.

Cette doctrine des anciens Scandinaves sur les plaisirs et les peines d'une autre vie est encore aujourd'hui, dans un autre hémisphère, celle d'un peuple chez lequel tout se règle également par la loi du plus fort. Les Nouveaux-Zélandais croient à l'existence distincte d'une partie intelligente et immatérielle de l'homme, qu'ils nomment *waïdoua*. Ils croient aussi à une vie future et rémunératoire. A la mort, le waïdoua se sépare du corps par une sorte de déchirement

(1) Remarque sur ce nombre. Les Chaldéens avaient fait des observations astronomiques pour 432,000 années. Chez les Indiens, le premier âge du monde est aussi de 432,000 années. D'après les calculs empruntés à Baroms et de Syncellus, il s'était passé le même nombre d'années entre la création du monde et le déluge.

(2) Restes de cette croyance. Les Lapons, en enterrant leurs morts, mettent à côté d'eux une pierre à fusil, afin qu'ils puissent s'éclairer dans les obscurs sentiers qui conduisent à l'autre monde.

âme voltige ensuite pendant trois jours autour de sa dépouille mortelle, puis elle se rend au *Reinga*, rocher situé à l'extrémité méridionale de l'île d'Ika-Na-Mawi (1), où un atoua (demi-dieu) la saisit, soit pour l'emporter dans le *rangui*, qui est le séjour de la gloire et celui des braves, soit pour le précipiter dans le *pokino*, qui est le séjour des ténèbres et la demeure de ceux qui ont été tués et mangés par l'ennemi. Cette distinction n'est fondée que sur le degré de gloire ou de honte acquis dans ce monde par l'individu défunt, et nullement sur aucune idée positive de bien et de mal, de vertu ou de vice. La gloire acquise dans les combats ou la honte d'avoir succombé devant l'ennemi étant seules mises en balance dans cette épreuve définitive. Une croyance plus étrange encore est celle qu'en dévorant le corps de leur ennemi, non-seulement ils anéantissent sa substance matérielle, mais qu'en outre ils s'assimilent son esprit ou vaïdoua. De là cette pensée des Zélandais que manger son ennemi est faire un acte glorieux, un acte de divinité, les dieux étant souvent occupés à manger des hommes.

Dans leurs demeures célestes, les âmes des guerriers zélandais passent leur temps, comme le faisaient celles des Scandinaves, en festins et en combats toujours glorieux pour eux. De là elles reviennent souvent, pour se montrer aux vivants, sous la forme d'ombres, de rayons du soleil ou de souffles violents. Aussi les naturels n'approchent-ils jamais de la tombe d'un mort, dans la crainte de voir apparaître son *waïdoua.*

On a beaucoup disputé de tout temps sur le siége de l'âme, et les philosophes, tant anciens que modernes, ont tous déraisonné à l'envi sur ce sujet. Ceux de nos jours surtout semblent s'attacher à justifier chaque jour le grand orateur romain du jugement sévère qu'il a porté sur les philosophes de l'antiquité, lorsqu'il disait d'eux : « Nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum (2). » Avec non moins de certitude qu'Hippocrate et qu'Epicure, qui

(1) Une des deux grandes îles de la Nouvelle-Zélande.

(2) « On ne peut dire aucune absurdité qui n'ait été avancée par quelque philosophe. » Cic., *De divinat.*, lib. II, cap. 58.

L'enfer et le paradis des chrétiens ne ressemblent pas plus au Tartare et à l'Elysée des païens, au valhalla et au nifleheim les Scandinaves qu'à tous ces lieux de plaisirs et de peines où les différents peuples ont envoyé les âmes après la mort. Tous n'admettaient, pour la vie à venir, que des tourments et les voluptés corporelles, tandis que notre religion, entièrement spirituelle, rejette ces idées grossières, et n'assigne que les biens spirituels pour récompense à la vertu. « Autre est le danser et de faire des festins, dit Châteaubriand, autre de connaître la nature des choses, de lire dans l'avenir, de voir les révolutions des globes, enfin d'être comme associé à l'omniscience, sinon à la toute-puissance de Dieu (1). »

On voit qu'entre la félicité des élus et celle des mânes de l'Elysée, il y a toute la différence qu'on peut imaginer entre la vérité et le mensonge, entre le vice et la vertu.

Il n'appartenait qu'à la vraie religion de rectifier les erreurs dans lesquelles le genre humain était tombé à l'égard des âmes des morts, en enseignant aux hommes à leur accorder, non pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu, mais des prières adressées en leur faveur au souverain dispensateur de toutes choses, et en leur apprenant les moyens de fléchir son courroux par des bonnes œuvres. Enfin, la religion chrétienne était seule capable d'établir dans la république des tombeaux une égalité si parfaite que l'orgueil du plus puissant monarque ne pût lui arracher d'autres prières que celles qu'elle offre à Dieu pour le dernier membre de la société. Elle seule aussi pouvait établir ce service solennel, dans lequel les fidèles réunis célèbrent annuellement les funérailles du genre humain, et mêlent leurs regrets pour les anciens morts aux larmes qu'ils versent encore pour les amis nouvellement perdus.

On doit voir par les exemples que nous avons cités, et que nous aurions pu rendre beaucoup plus nombreux, combien est ancien le culte que tous les peuples de la terre ont constamment rendu à la mémoire des morts, culte tellement na-

(1) *Génie du christ.*, tome II, p. 61.

Les sauvages brésiliens ne connaissent pas de plus grand plaisir dans ce monde que celui de danser sous les frais ombrages de leurs forêts; aussi les fêtes solennelles qu'ils célèbrent en l'honneur de leurs aïeux sont-elles toujours mêlées de danses. Les chants qui les accompagnent ont pour but de témoigner aux défunts le regret qu'on ressent de les avoir perdus et l'espoir de les retrouver un jour au-delà des hautes montagnes, où l'on formera tous ensemble des rondes éternelles.

Le grand écrivain qui a décrit avec tant de charmes, dans Atala et dans les Natchez, les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord, nous apprend qu'ils sont ceux de tous les peuples qui ont le plus de vénération pour les morts. « Non-seulement, dit-il, il existe pour eux des temps d'exhumation publique et de commémoration générale, mais encore, dans les calamités nationales, la première chose à laquelle on pense, c'est à sauver les trésors de la tombe : on ne reconnaît la propriété légale que là où sont ensevelis les ancêtres (1). »

Les Mandanes, tribu indienne qui habite les bords du Missouri, à l'est des montagnes rocheuses, croient qu'après leur mort ils retournent dans un grand village, situé sur les bords d'un lac souterrain, que leur peuplade habitait avant de venir sur la terre. Les bons y arrivent en traversant le lac, tandis que les méchants s'y noient, accablés par le fardeau de leurs péchés. On retrouve cette dernière idée dans les traditions des Kalmoucks sur le même sujet.

Enfin, comme les plaisirs que les hommes espèrent goûter dans une autre vie, lorsqu'ils n'ont point été éclairés par les lumières du christianisme, sont toujours en rapport avec ceux qu'ils ont le plus aimé dans ce monde, les Groenlandais croient à un paradis où l'âme, dans une heureuse indolence se nourrit éternellement de têtes de chiens marins.

ceux des anciens Spartiates, dans l'usage d'enlever furtivement la fiancée usage qui leur est commun avec les sauvages de l'Australie et les Nouveaux Zélandais. Cette coutume existe encore en Samogitée.

(1) Châteaubriand, *Voyages*.

L'enfer et le paradis des chrétiens ne ressemblent pas plus au Tartare et à l'Elysée des païens, au valhalla et au nifleheim des Scandinaves qu'à tous ces lieux de plaisirs et de peines où les différents peuples ont envoyé les âmes après la mort. Tous n'admettaient, pour la vie à venir, que des tourments et des voluptés corporelles, tandis que notre religion, entièrement spirituelle, rejette ces idées grossières, et n'assigne que les biens spirituels pour récompense à la vertu. « Autre est le danser et de faire des festins, dit Châteaubriand, autre de connaître la nature des choses, de lire dans l'avenir, de voir les révolutions des globes, enfin d'être comme associé à l'omniscience, sinon à la toute-puissance de Dieu (1). »

On voit qu'entre la félicité des élus et celle des mânes de l'Elysée, il y a toute la différence qu'on peut imaginer entre la vérité et le mensonge, entre le vice et la vertu.

Il n'appartenait qu'à la vraie religion de rectifier les erreurs dans lesquelles le genre humain était tombé à l'égard des âmes des morts, en enseignant aux hommes à leur accorder, non pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu, mais des prières adressées en leur faveur au souverain dispensateur de toutes choses, et en leur apprenant les moyens de fléchir son courroux par des bonnes œuvres. Enfin, la religion chrétienne était seule capable d'établir dans la république des tombeaux une égalité si parfaite que l'orgueil du plus puissant monarque ne pût lui arracher d'autres prières que celles qu'elle offre à Dieu pour le dernier membre de la société. Elle seule aussi pouvait établir ce service solennel, dans lequel les fidèles réunis célèbrent annuellement les funérailles du genre humain, et mêlent leurs regrets pour les anciens morts aux larmes qu'ils versent encore pour les amis nouvellement perdus.

On doit voir par les exemples que nous avons cités, et que nous aurions pu rendre beaucoup plus nombreux, combien est ancien le culte que tous les peuples de la terre ont constamment rendu à la mémoire des morts, culte tellement na-

(1) *Génie du christ.*, tome II, p. 61.

turel à l'homme et tellement dans ses idées, qu'il a parfois remplacé dans son cœur celui de la divinité même. Chez les anciens Calédoniens, par exemple, tels au moins que nous les ont fait connaître les chants populaires recueillis parmi les clans des Highlands (1), il n'y avait de religion que la religion des morts; au-dessus des guerriers d'Ossian, il n'y avait point de *ciel*, mais des nuages, point de divinités, mais des morts. D'après les mêmes croyances, les âmes des gens éminemment braves et éminemment vertueux étaient seules admises dans le séjour suprême de la gloire et du bonheur, qu'ils nommaient *flath-inis*, et celles des hommes lâches et méchants étaient seules condamnées aux tourments d'*Ifrin*. Il existait en outre un lieu intermédiaire, une espèce de purgatoire, que les Calédoniens appelaient la *montagne des aïeux*, dans lequel le commun des hommes habitait après la mort. Ils n'avaient aucune idée d'un être immatériel; mais ils supposaient qu'en quittant son habitation mortelle, chaque esprit ou âme recevait un nouveau corps incorruptible, et que les hommes exempts de tous les maux auxquels la chair est assujétie jouissaient dans la vie future de plaisirs analogues à ceux qu'ils avaient préférés dans celle-ci.

L'introduction du christianisme et le mélange de ses dogmes avec l'ancienne religion des Gaels fit naître une grande confusion dans les idées de ce peuple sur l'état des âmes après la mort. En vain la chaire retentissait-elle souvent des grands mots de paradis et d'enfer; l'éloquence de la nourrice, parlant chaque jour aux enfants qu'elle berçait sur ses genoux de Flath-inis et des montagnes mystérieuses, où résidaient leurs aïeux, l'emporta toujours sur celle du prédicateur. Ce qui fit que les anciennes croyances conservèrent toute leur autorité sur l'esprit des montagnards écossais, et que les idées chré-

(1) Une enquête solennelle a constaté l'existence, non pas d'un seul des poëmes donnés par Malpherson, mais de la poésie ossianique qu'il n'avait pu inventer. On a retrouvé dans les montagnes d'Écosse quelques parties des poëmes publiés par Macpherson, sous le nom d'*Ossian*, entre autres la fameuse invocation au soleil, dans Carthon. Cependant, les mœurs dont parle Ossian n'ont pu être inventées par lui; ces mœurs ont existé dans la tradition, et cette dernière repose sur quelque chose.

ennes sur les récompenses et les peines d'une autre vie ne urent jamais s'établir fermement parmi eux.

Ces croyances, quoique moins généralement répandues u'autrefois, existent cependant encore de nos jours dans les Highlands. Celle concernant la *montagne des esprits* s'est articulièrement conservée dans quelques clans et dans les amilles de certains clans. Les membres de celle de Crubin, u clan des Macpherson, considèrent comme leur demeure future une montagne de forme conique, située dans le comté 'Inverness; et ceux de la maison de Garva, appartenant à la même tribu, croient encore aujourd'hui que leurs âmes iront abiter la montagne de Tom-mor. On raconte à ce sujet qu'à 'arrivée d'un nouveau-venu, ces montagnes sont brillamment lluminées, et beaucoup de personnes fort dignes de foi prétendent avoir elles-mêmes aperçu ces fantastiques illuminaions. Il y a environ trente ans que la montagne de Tom-mor arut tout-à-coup toute brillante de lumière, et l'on assurait lors confidemment que quelque personne de la nombreuse amille de Garva venait de passer dans un meilleur monde. Cependant, comme on n'entendit parler pendant quelques ours d'aucun décès dans le voisinage, on pensait que pour ette fois la vieille croyance se trouvait en défaut, quand on eçut, au grand désappointement des sceptiques, la nouvelle positive qu'une jeune personne de la maison de Garva était décédée à Glascow le jour même et au même moment que la montagne avait paru illuminée.

Mais dans quelque lieu que les âmes doivent être admises après le trépas, elles n'en ont pas moins encore un dernier devoir à remplir dans ce monde avant de prendre définitivement place parmi les esprits des aïeux. C'est ce que les montagnards écossais appellent le *faire chloidh* ou la veille du tombeau. Selon cette croyance, l'âme de la dernière personne enterrée doit faire sentinelle chaque nuit à la porte du cimetière, depuis le coucher du soleil jusqu'au chant du coq, aussi longtemps qu'elle n'est pas régulièrement relevée par une autre. On conçoit que dans un pays aussi peu peuplé que les Highlands un tel service puisse paraître souvent fort long et

fort ennuyeux aux pauvres âmes qui en sont chargées, et que les parents des défunts soient bien aises d'en voir abréger la durée.

Il y a peu d'années qu'un jeune montagnard eut une singulière entrevue avec l'âme d'une de ses voisines, qui était alors en faction à la porte du cimetière du village de Luggan. La voisine était confortablement enveloppée dans un manteau de flanelle blanche comme la neige, orné de croix rouges, et paraissait, quoique fort âgée lorsqu'elle mourut, être en ce moment dans la plus grande fleur de sa beauté et de sa jeunesse. Après avoir échangé une prise de tabac avec son ancien voisin, suivant la coutume des Highlands, elle lui découvrit l'endroit où était cachée une forte somme d'argent, qu'elle désirait voir ajouter à la dot de sa fille, qui devait se marier tel jour qu'elle désigna; ce qui arriva effectivement comme elle l'avait prédit.

Une coutume fort répandue chez différents peuples, et que l'on retrouve encore en usage dans les montagnes ainsi que dans les provinces du Border d'Ecosse, est celle que l'on nomme la *veillée de mort*. Cette cérémonie lugubre, qui consiste à passer la nuit auprès du corps d'une personne nouvellement décédée, est rendue encore plus effrayante par l'horreur mystérieuse d'une étrange superstition. On croit que dans l'intervalle de temps qui s'écoule entre la mort et l'enterrement, l'âme sortie du corps erre autour de son habitation mortelle, et que si on l'évoque, d'après certains rites, elle peut rendre compte, au moyen de ses organes corporels, de la cause de sa mort. Ces sortes d'évocations étaient jadis employées par les peuples du nord de l'Europe pour découvrir les meurtriers. Mais il est fort dangereux de les pratiquer sans y être forcé par des raisons majeures, parce qu'en ce moment, dit-on, les esprits de ténèbres sont particulièrement actifs.

L'un des plus puissants moyens que l'on puisse employer en semblable occasion pour faire parler un mort est d'avoir la porte entr'ouverte. Aussi se garde-t-on bien en Ecosse de la laisser dans cet état durant la veillée de mort; on la ferme, ou bien on la laisse entièrement ouverte, ce qui s'accorde mieux

'usage où l'on est alors de donner l'hospitalité à tous qui se présentent. On raconte qu'une femme, habitant ıaumière isolée du Border, étant forcée de veiller seule ari qui venait de mourir subitement, eut la maladresse ser la porte entr'ouverte en allant voir s'il ne passait pas ıes personnes dans les environs de sa demeure. Tout-à-e corps se redressa et s'assit sur le lit en faisant des gri- épouvantables. La pauvre femme, fascinée par le re-du mort et trop effrayée pour rompre un si morne e, se prit à pleurer amèrement et resta dans un état le à décrire jusqu'à l'arrivée d'un bon prêtre, qui, s'a-ant aussitôt de ce qui se passait, ouvrit d'abord entière-la porte, et dit ensuite le *Pater* à rebours. Il en avait à terminé les derniers mots, que le corps tomba à la ren- sur le lit, ses traits cessèrent de se contracter, et il se isit, dit Walter-Scott, auquel nous empruntons cette e, comme tout honnête cadavre doit se comporter en able circonstance (1).

st encore aujourd'hui une croyance des Highlands que les des personnes qui ont été ensevelies en terre étrangère obligées de revenir nuitamment dans leurs montagnes s pour s'y réunir à celles de leurs aïeux. Afin de leur ce désagrément posthume, les parents des Highlanders neurent éloignés de leurs foyers considèrent comme un r sacré de les faire transporter, quelquefois à grands dans la sépulture de la famille. Dans ces occasions, le est porté pendant toute la route sur les épaules d'hom-hargés de ce soin, qui, trouvant souvent nécessaire de er leur fardeau sur le bord du chemin pour prendre un e repos, le placent ordinairement sur un monceau de es qu'ils disposent à cet effet. Ce monceau est ensuite ıenté par chaque passant tant qu'il se trouve une pierre son voisinage; et telle est l'origine de ces *cairns* que l'on ntre à chaque instant sur le bord des chemins des comtés agneux de l'Ecosse.

Minstrelsy of the scottich Border, t. III.

I... superstition paraît être commune à toutes les s... ti... rd. Paul Zeland rapporte qu'il y a une montagne d'Islande sur laquelle les âmes des personnes qui sont mortes en terre étrangère se promènent en conversant avec les vivants qu'elles rencontrent. Si on leur demande pourquoi elles ne retournent pas chez elles, ces âmes répondent qu'elles sont obligées d'aller au mont Hécla, et disparaissent aussitôt (1).

Nous retrouvons encore la même croyance en Bretagne mêlée à des idées chrétiennes, comme toutes celles de ce pays de foi et de prières. « On aperçoit quelquefois, à ce que disent les habitants de l'île d'Artz, de grandes femmes blanches qui sortent des îles voisines ou du continent, marchent sur la mer et viennent s'asseoir sur le rivage. Là, on les voit, tristes et penchées, creuser le sable avec leurs pieds nus, et effeuiller entre leurs doigts les fleurs de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune; ces femmes sont les enfants de l'île, mariées ailleurs, et qui, mortes dans le péché, loin du sol chéri, y reviennent pour y demander des prières à leurs parents (2). »

Les âmes des personnes qui se noient ou qui périssent en mer de quelque autre manière sont en même temps, chez les Bretons, des objets de grande terreur et ceux d'une tendre sollicitude. Ils croient que ce murmure sourd qui précède l'orage est causé par leurs fantômes qui viennent demander la sépulture : « Fermons les portes, s'écrient alors les anciens, écoutez les crieriens (3), le tourbillon les suit. » On raconte aussi qu'au jour des morts les vastes baies de la côte de Bretagne retentissent de rumeurs plaintives. Dans ce triste jour, les âmes des naufragés s'élèvent sur le sommet de chaque vague, et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Ces côtes sont le rendez-vous annuel de toutes les âmes dont les corps eurent les flots pour linceul. Chaque vague qui passe porte une âme cherchant partout celle d'un frère, d'un ami ou celle d'une bien-aimée. Il faut, lorsqu'on les entend se signer et réciter une prière.

(1) Malte-Brun, *Superst. samogitiennes sur les morts*, t. VI, p. 336.
(2) *Derniers Bretons*, t. II, p. 46.
(3) Nom que les Bretons donnent aux âmes des naufragés.

l se fait souvent le soir de semblables histoires aux foyers huttes de pêcheurs de la baie des trépassés (1). On y raconte également qu'à Carnac, entre Quiberon et Aurai, on trouve toutes les tombes ouvertes quand on passe à minuit dans le cimetière; l'église paraît alors illuminée comme dans un jour de grande fête, et il y a deux mille squelettes à genoux, écoutant la mort, vêtue en prêtre, du haut de la chaire. On a entendu souvent la voix de ce terrible prédicateur; on a aperçu de loin la lumière des cierges, et l'on n'a point écouté sans frémir d'horreur l'affreux bourdonnement de ces deux mille morts échappés à leurs tombes, psalmodiant tous ensemble, avant d'y rentrer, un lugubre *De profundis*.

On raconte encore aujourd'hui à Paderbon, dans la Prusse rhénane, une histoire semblable arrivée vers le milieu du XVI[e] siècle, que les personnes les plus respectables considèrent comme authentique. C'est l'aventure surprenante arrivée à une dame âgée et très-dévote qui se rendait régulièrement tous les matins de très-bonne heure à l'église de Saint-Laurent pour y entendre la première messe, que l'on nomme la messe des anges. S'étant une fois trompée d'heure, elle arriva à minuit devant la grande porte de l'église; et, la trouvant ouverte, elle entre et voit un vieux prêtre inconnu qui disait la messe au maître-autel. Beaucoup de gens, en grande partie inconnus pour elle, étaient assis sur des chaises des deux côtés de la nef; quelques-uns étaient sans tête, et elle compta parmi ceux qui en avaient une plusieurs personnes qui n'étaient mortes que depuis peu de temps, et qu'elle avait parfaitement connues pendant leur vie.

La bonne dame s'assied, pleine d'effroi, sur une chaise; et ne voyant que des morts autour d'elle, elle frissonne, et la frayeur lui fait dresser les cheveux sur la tête. Elle ne savait si elle devait sortir ou rester, lorsqu'une personne de la foule, qui, de son vivant, avait été sa commère, vient droit à elle, la tire par son manteau, lui souhaite le bonjour, et lui dit : « Ah! ma chère commère, que Dieu tout-puissant nous pro-

(1) Une des baies de la côte de Bretagne.

tége! Comment êtes-vous ici à cette heure? Je vous jure, au nom de Dieu, ayez bien soin, quand le prê retourner et donner la bénédiction, de courir aussi vous pourrez, sans regarder derrière vous; il y va vie. » Aussitôt donc que le prêtre fut sur le point de ner, elle se mit à sortir de l'église en courant de tc forces; elle entendit au même instant un horribl comme si toute l'église s'écroulait; tous les spectre avait vus à la messe couraient après elle; ils l'atteign la place de l'église, qui servait de cimetière, lui arı du cou son mantelet qu'elle laissa derrière elle, é ainsi au danger qui l'avait menacée. Cependant, co tait une femme courageuse, elle rentra chez elle e quitte pour garder le lit pendant deux jours par sui frayeur qu'elle avait éprouvée. Mais le matin même venture lui était arrivée, elle envoya, dès qu'il fut j la place de l'église pour voir si son mantelet y étai on le trouva déchiré en petits lambeaux, et il y en sur chacune des tombes du cimetière, ce qui n'étonn les gens qui, à la nouvelle de cet événement, étaient en foule sur la place de l'église (1).

Les histoires de ce genre sont très-communes en gne. Les esprits s'y rassemblent souvent, non-seulem entendre la messe, mais encore pour assister à de somptueux, dans les grandes salles des vieux manc daux (2). Ils sortent même quelquefois de leurs t pour chasser l'ennemi, et l'on raconte que Wehrsted voisin d'Halberstadt, a, selon la tradition, reçu son la circonstance suivante : « Des ennemis avaient fai ruption dans le pays et l'avaient mis en grand dan les habitants cédaient aux forces supérieures de ce gers, lorsque les morts, se levant de leurs tombeaux

(1) Tradition orale de Paderbon. Se trouve aussi dans Widma Kronik.

(2) Brœuner, *Curiosit.*, p. 336. — Erasme François, *Holl. pr* 26.

t les troupes ennemies et sauvèrent ainsi leurs en-
ts (1). »
On a vu un homme qui avait été fusillé et dûment enterré
uite revenir de l'autre monde, et servir pendant quelques
.ées en qualité d'écuyer chez un comte de Roggendorf (2);
:ne fois tous les ans un coup de tonnerre vient, au milieu
silence de la nuit, ébranler les ruines du château de Schwa-
., sur le lac de Lowerts, en Suisse, habité jadis par un
:hant et cruel gouverneur impérial. Au bruit de la foudre
cède un cri plaintif, qui retentit dans la grande tour, et
. voit le gouverneur courir tout autour des murailles, pour-
ri par la fille vêtue de blanc qu'il avait déshonorée, jusqu'à
qu'il aille, avec un cri affreux, se précipiter dans le
(3).
Le docteur Martin Luther, l'ennemi de l'Eglise romaine, le
nd réformateur d'abus, raconte qu'un gentilhomme de ses
s, nommé Jean de Passau, avait une femme jeune et jolie.
: mourut et on l'enterra. Néanmoins, elle revenait toutes
nuits dans la chambre de son mari, s'appuyait sur son
:t semblait lui parler. Elle portait des vêtements blancs,
on mari l'ayant aperçue une nuit qu'il ne dormait pas,
demanda qui elle était et ce qu'elle voulait? — Je suis ta
ıme, répondit-elle, la maîtresse de ce logis. — Eh quoi!
rit le gentilhomme, n'es-tu pas morte et enterrée? — Sans
ıte, ajouta-t-elle; il m'a fallu mourir à cause de tes jure-
nts et de tes péchés; mais si tu veux m'avoir encore avec
je puis redevenir ta femme. — Volontiers, dit-il, si la
se est possible. — Oui, reprit-elle, mais à une condition;
t que tu ne jureras plus; sans quoi tu me verras bientôt
mourir. Le mari ayant fait cette promesse, la femme res-
citée resta avec lui, *dit le docteur Martin Luther, but et
ngea comme lui, et lui donna des enfants.*

1) Otmar, *Sammlung.*
2) H. Speidel, *Notabil. polit.*, f. 397. — Prætorius, *Glüchs tapf*, p. 173.
Happel, *Relat. curiosit.*, III, 521.
3) Joh. Mueller, *Schweiz.* — *Gesch*, II, 3.



nue; mais on n'y trouve que la robe qu'e
manches et le haut du corps étaient dans
pendait en dehors dans la position que l
en se penchant pour prendre ce qu'elle d
puis ce temps cette femme ne reparut (1).

Il existe en Allemagne une singulière
On s'imagine que l'âme sort souvent du
gens et va s'occuper ailleurs, soit à tour
endormies, en leur donnant le cauchem
malicieux amusement. On trouve à cet
rius maintes histoires fort curieuses (2).
tait aussi chez les Francs, nos ancêtres.
l'âme prend la forme d'une souri, d'une
d'autres animaux, et rentre ensuite dans le
et qui est resté insensible pendant tout le t

On suppose aussi différents tourments
condamnées à endurer avant d'accompli
doivent passer dans le purgatoire. Tantôt
fermées dans l'Hoeselberg, montagne d
loin d'Eisenach, qui est habitée par le dia
res vont en pèlerinage. Quelquefois on e
tir les hurlements et les cris affreux que l

le tout dans des flammes éclatantes (1). Quelquefois aussi âmes demeurent plongées dans l'eau pendant plusieurs les, et on les entend souvent éternuer pour attirer l'at- ion des passants et leur arracher un « Dieu vous bé- e. »

n traversant un petit pont jeté sur l'Auerbachs, une per- ne entendit quelque chose qui éternua trois fois dans l'eau; s fois la personne dit : « Dieu vous aide! » Cela délivra ne d'un jeune enfant qui, depuis déjà trente ans, attendait bienfaisantes paroles. Au-delà du même pont, une autre onne, selon une autre tradition, entendit dans l'eau éter- r trois fois. Aux deux premières fois, elle répondit : « Dieu s aide! » Mais à la troisième elle dit : « Que le diable vous orte! » Alors il se fit dans l'eau un tourbillonnement me si quelqu'un s'agitait avec violence (2). On dit qu'il sous le pont qui est devant Haxthausen-Hove, à Pader- , une pauvre âme qui éternue par intervalles. S'il passe e moment un chariot sur le pont, et que le conducteur lise pas : « Dieu vous bénisse! » le chariot ne manque ais de verser, l'homme devient pauvre et se casse une be (3).

on loin d'Esenach, dans une caverne creusée dans les ro- rs, se montre quelquefois, vers l'heure de midi, une de- selle qui ne peut être délivrée que lorsque quelqu'un lui a crié trois fois, en entendant ses trois éternuments : ieu vous aide! » C'était une jeune fille entêtée que sa mère it maudite dans un moment de colère (4).

uant à l'usage de jeter toute l'eau qui se trouve dans une son, excepté celle du bénitier, lorsque quelqu'un de ses itants vient à mourir, usage qui existe encore en Allema- ainsi que dans plusieurs provinces de France, il nous ait difficile d'en tracer l'origine, qui est sans doute fort an- ne. Nous avons entendu dire que l'âme du défunt s'étant

) Tradition orale de Wernigerode, recueillie par Grimm.
) Tradition orale de la Hesse, recueillie par le même.
) Tradition orale de Paderbon, du même.
) *Eisenacher volks-sagen*, t. II, p. 179.

lavée dans cette eau, elle ne pouvait plus être employée
cun usage. L'habitude de voiler toutes les glaces dan
semblable circonstance, et de ne les découvrir que lors
corps a été inhumé, a été certainement établie jadis en
de deuil; mais les bonnes femmes prétendent encore
observe cette cérémonie pour empêcher l'âme du mor
ler s'y regarder. En Auvergne et en Bretagne, on cou
noir les ruches d'abeilles à l'époque d'un décès, dans la
qu'elles ne s'en aillent.

Ces superstitions et beaucoup d'autres de même natu
encore si répandues en France et dans toute l'Europe, q
peut avancer, sans crainte de se tromper, que les class
rieures de la société, et particulièrement les habitants d
pagnes, dans la partie la plus civilisée du globe, ont c
sur les revenants et les apparitions les mêmes idées qu'
leurs pères il y a plusieurs siècles, et qu'ils sont presqu
arriérés à cet égard que les sauvages de l'Australie, le
maux et les topinamboux.

CHAPITRE III.

Des Vampires ou Broucolaques.

Quelque étrange que puisse paraître la superstition
nous reste à parler, il n'en est peut-être pas une plus
ment établie dans l'esprit des hommes que ne l'est en
Grèce, en Épire, en Dalmatie, en Hongrie et dans to
vant, celle concernant les vampires ou *broucolokas*, d
Grecs modernes ne prononcent le nom qu'avec horr
mot *broucolokas* est une vieille expression hellénique,
gnifie *faux ressuscités*, et que les Grecs donnent depu
longtemps aux cadavres des excommuniés, que le dém
nime à certaines heures de la nuit pour les faire servi
desseins. Le terme moderne ou romaïque est *Vardou*
les nations du Nord les nomment vampires.

Suivant la croyance populaire, les broucolaques so

après une méchante vie et étant morts dans le péché, pa-
ent en divers lieux avec la même figure qu'ils portaient
lant leur vie ; ils font souvent du désordre parmi les vi-
s, frappant les uns, tuant les autres, rendant quelquefois
services utiles et causant toujours beaucoup d'effroi. On
; que ces cadavres, quoique noirs et enflés, ne peuvent se
oudre et qu'ils demeurent entiers, sans perdre même un
de la tête. Pour chasser les démons du corps des brou-
ques, les Grecs ont coutume d'exhumer les cadavres
eux que l'on croit être sous l'influence du malin esprit ;
eur arrachent ensuite le cœur, les mettent en pièces, les
ent et jettent leurs cendres au vent; d'autres enterrent de
veau le corps, qui se corrompt après cette opération.
ournefort a décrit dans son voyage une de ces exhuma-
s dont il fut témoin en 1701, dans l'île de Mycone, une
Cyclades. On déterra d'abord le cadavre du mort, qui cau-
depuis quelque temps les plus grands ravages dans la ville
ses apparitions nocturnes ; il venait dans les maisons ren-
er les meubles, éteindre les lumières, embrasser les gens
derrière et faire mille autres tours. Après avoir dit beau-
) de messes, on lui ôta le cœur, qu'on brûla, on l'enterra
ouveau, et l'on planta plusieurs épées nues sur sa fosse,
; pouvoir parvenir à le rendre plus traitable ; enfin, on
la le corps dans un grand bûcher, où il fut bientôt con-
ié, et, dès ce moment, le démon, chassé du corps du
icolaque, laissa en repos les habitants de Mycone.
ependant, les vampires ne se contentent pas toujours d'é-
vanter les vivants au moyen d'espiégleries semblables à
es que Tournefort raconte du broucolaque de Mycone ; ces
ts sortent souvent de leur tombe pendant la nuit, et, pro-
it du sommeil des vivants, ils leur sucent le sang, dont ils
epaissent, et les font mourir de la manière la plus cruelle.
it cette horrible superstition que Byron décrit dans ces
s de son Giaour :

But first, on earth as vampire sent,
Thy eorse shall from its tomb be rent ;

Then ghastly haunt thy native place,
And suck the blood of all thy race;
There from thy daughter, sister, wife
At midnight drain the stream of life;
Yet loathe the banquet which Perforce,
Must feed thy livid living corse (1).

Vers le commencement du XVIIIe siècle, la Hongrie, la Moravie, la Russie, la Suède, etc., furent infestées par une si grande quantité de ces dangereux revenants, que l'on porte à plusieurs mille le nombre de personnes qui périrent victimes du vampirisme dans chacun de ces Etats. Qu'était-ce réellement que le vampirisme? Sans doute une maladie dans laquelle l'imagination entrait pour beaucoup, mais sur laquelle on n'a pas eu, jusqu'à ce jour, des notions bien certaines. On raconta sur ce fléau les histoires les plus extraordinaires, et voici ce que disait à ce sujet le savant Huet, évêque d'Avranches : « Je n'examinerai point ici si les faits que l'on rapporte sont véritables, ou si c'est une erreur populaire; mais il est certain qu'ils sont rapportés par tant d'auteurs habiles et dignes de foi, et par tant de témoins oculaires, qu'on ne doit pas prendre parti sans beaucoup d'attention (2). » Nous citerons quelques-unes de ces histoires.

M. de l'Isle-Saint-Michel rapporte dans ses lettres que, lorsqu'il était en quartier d'hiver chez les Valaques, deux cavaliers de la compagnie dont il était cornette moururent de vampirisme; et que plusieurs, qui en étaient encore attaqués, en seraient morts de même, si un sous-officier de cette compagnie n'avait fait cesser la maladie en exécutant le remède que les gens du pays emploient pour cela. « Il est, dit-il, des plus particuliers; et, quoique infaillible, je ne l'ai jamais lu dans aucun Rituel. Le voici :

(1) « Tu seras d'abord envoyé sur terre comme vampire, et ton corps sera arraché de sa tombe; puis tu hanteras le lieu de ta naissance et tu suceras le sang de tous ceux de ta race, épuisant à l'heure de minuit, chez ta fille, ta sœur, ton épouse, les dernières ressources de la vie, pour fournir au dégoûtant banquet qui doit forcément nourrir ton cadavre vivant et livide. » Giour.

(2) *Huetiana* ou *Pensées diverses* de M. Huet, évêque d'Avranches, p. 81.

« On choisit un jeune garçon qui n'ait pas encore atteint l'âge de puberté; on le fait monter à poil sur un jeune cheval absolument noir; on le fait promener dans le cimetière et passer sur toutes les fosses. Celle où l'animal refuse de passer, malgré les coups de cravaches qu'on lui donne sans ménagement, est réputée remplie d'un vampire. On ouvre cette fosse, et l'on y trouve un cadavre aussi gras et aussi beau que si c'était un homme heureusement et tranquillement endormi. On coupe le cou à ce cadavre d'un coup de bêche, et le sang coule frais et vermeil. Cela fait, on comble la fosse, et on peut compter que la maladie cesse, et que tous ceux qui en sont attaqués recouvrent leurs forces peu à peu.

» C'est ce qui arriva, ajoute M. de Saint-Michel, aux cavaliers malades. Leur guérison fut complète, et le vampirisme ne se montra plus. »

Voici une autre histoire rapportée par don Calmet dans sa dissertation sur les vampires :

« Dans le dernier siècle, mourut au village de Kisilova, à trois lieues de Gradiska, en Esclavonie, un vieillard âgé de soixante-deux ans. Trois jours après avoir été enterré, il apparut la nuit à son fils, et lui demanda à manger; celui-ci en ayant servi, il mangea et disparut. Le lendemain, le fils raconta à ses voisins ce qui était arrivé, et le spectre ne se montra pas ce jour-là; mais la troisième nuit, il se fit voir, et demanda encore à manger; on ne sait pas si son fils lui en donna ou non; mais on trouva le lendemain celui-ci mort dans son lit. Le même jour, cinq ou six personnes tombèrent subitement malades, dans le village, et moururent l'une après l'autre, peu de jours après. Le bailli du lieu, informé de ce qui était arrivé, en envoya une relation au tribunal de Belgrade, qui chargea deux de ses officiers d'aller à ce village, avec un bourreau, pour examiner l'affaire. L'officier impérial, dont on tient cette relation, s'y rendit de Gradiska pour être lui-même témoin d'un fait dont il avait souvent entendu parler. On ouvrit tous les tombeaux de ceux qui étaient morts depuis six semaines; quand on en vint à celui du vieillard, on le trouva les yeux ouverts, d'une couleur vermeille, ayant une

respiration naturelle, cependant immobile et mort; d'où l'on conclut qu'il était un signalé vampire. Le bourreau lui enfonça un pieu dans le cœur. On fit un bûcher, et l'on réduisit en cendres le cadavre. On ne trouva aucune marque de vampirisme ni dans le corps du fils ni dans les autres. » Byron rapporte avoir entendu raconter, en Grèce et en Hongrie, des histoires de vampires au moins aussi extraordinaires, attestées par les personnes les plus respectables et les plus dignes de foi.

Cette superstition du vampirisme est fort ancienne, et les vieux auteurs en citent de nombreux exemples; elle se rattache à celle de la mutilation du corps des morts pour se préserver de leur vengeance, dont nous avons déjà parlé dans le précédent chapitre, en traitant de l'antipathie que montrent les cadavres des personnes assassinées envers leurs meurtriers. On peut voir dans Suétone ce que dit cet historien sur les effrayantes apparitions qui suivirent la mort de Caligula, dont le corps n'avait été brûlé qu'à moitié et enterré fort superficiellement. Ces apparitions ne cessèrent que lorsque la maison où cet empereur avait été tué eût été brûlée, et que les sœurs du défunt lui eurent rendu plus régulièrement les derniers devoirs. Servius marque expressément que les âmes des morts ne trouvent le lieu de leur repos qu'après que le corps est entièrement consumé (1).

On a donné le nom de chauve-souris-vampire (vespertilio vampyrus) à la roussette, le plus grand de ces chiroptères. M. Geoffroy-Saint-Hilaire pense que ce mammifère ailé aura donné à Virgile l'idée des harpies (2). M. Berger de Xivrey a fait spirituellement ressortir l'*erreur* (pour ne pas dire plus) dans laquelle est tombé le savant naturaliste, en attribuant à Virgile une création probablement antérieure à Hésiode, chantre d'une théogonie déjà admise. « A cela près, ajoute le même écrivain, je ne trouve rien de mieux corroboré que cette *lumineuse interprétation*. La double tradition de chien

(1) Servius, *In æneid*, lib. VI, v. 418.
(2) *Cours de l'Hist. nat. des mammif*, XIIIe leçon, p. 22.

t d'oiseau s'applique parfaitement à la double nature de la hauve-souris; et ce qui achève de rendre ce rapport tout-à-ait palpable, c'est la superstition du *moyen-âge* et même des emps modernes au sujet des vampires, dont l'existence fanastique paraît avoir sa source réelle dans la terreur causée par a roussette. Or, cette superstition trouve son pendant *exact* lans une croyance de l'antiquité païenne relative aux harpies : « Si quis hominum oculis abreptus fuisset, dit Aldovrande, ab ıarpyis dilœniatus esse dicebatur (1). » Quand quelqu'un veıait à disparaître sans qu'on sùt ce qu'il était devenu, on diait que les harpies l'avaient enlevé (2). »

Nous ne pouvons adopter cette supposition, quelque ingéıieuse qu'elle puisse paraître. La superstition moderne conernant les vampires est identiquement la même que celle les anciens Grecs sur les broucolaques; elle existait longtemps ıvant le moyen-âge, et peut-être même avant qu'Hésiode ait lonné place, dans sa théogonie, aux harpies, avec lesquelles es broucolaques n'ont, selon nous, aucune ressemblance. On ı pu attribuer à ces derniers l'action de la roussette de sucer e sang des hommes, mais ce n'est point dans cet acte luinême, ni dans la terreur qu'il a pu inspirer, qu'il faut cher:her l'origine du vampirisme, qui existe depuis un temps ımmémorial dans des contrées où la roussette est absolument ınconnue. C'est donc encore là une de ces explications forcées lont nos savants modernes sont si prodigues, une de ces préentions à tout expliquer par des causes naturelles, que M. de Xivrey lui-même a si justement blâmée dans une autre partie lu précieux ouvrage qu'il nous a donné sur les traditions tératologiques.

Au reste, Buffon avait signalé longtemps avant M. Geoffroy-Saint-Hilaire, et certainement beaucoup mieux que lui, l'analogie qui paraît exister entre la roussette et les harpies : « Les anciens, dit-il, connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est

(1) *Monstrorum histor*, p. 337.
(2) *Traditions tératologiques*, p. 149-150.

vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes (1). »

Après avoir lu ce passage de Buffon, on conçoit difficilement comment un homme aussi érudit que M. de Xivrey a pu se hasarder à qualifier de *lumineuse interprétation* une opinion évidemment empruntée à Buffon, opinion reproduite par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, enrichie d'une bévue mythologique qui n'en augmente certainement pas le mérite.

Le vampirisme est évidemment une superstition venue d'Asie, comme beaucoup d'autres, et qui a existé dans les temps les plus reculés. On reconnaît facilement nos vampires dans les *schaiathin*, les *goules* et les *affriets* des Orientaux, espèce de monstres qui déterrent les morts et les dévorent, ainsi que dans les *râkchasas*, démons si redoutés des Indoux, qui aiment à se repaître de sang et de chair humaine. Ils cherchent les ténèbres, remplissent les forêts pendant la nuit, où ils dévorent les sacrifices offerts par les solitaires qui les habitent, et disparaissent aux premiers rayons du jour (2).

La croyance aux vampires était fort répandue dans les royaumes de l'ancienne Scandinavie, où l'avaient sans doute apportée de l'Asie les Ases ou Goths asiatiques, qui les envahirent sous la conduite d'Odin. Les Scandinaves avaient à cet égard des idées qui se rapprochaient beaucoup de celles des anciens Grecs sur les broukolakas. « Ils croyaient, dit Walter-Scott, que, dans plusieurs circonstances, le passage de la vie à la mort changeait la nature de l'âme et la rendait malfaisante, de bonne qu'elle était auparavant ; ou peut-être croyaient-ils plutôt que lorsqu'elle abandonnait le corps, elle y était remplacée par un méchant démon, qui saisissait cette occasion pour venir s'y loger (3). » C'est sans doute sur cette étrange

(1) *Hist. nat.*, t. XI, p. 280. — Edit. de Pourrat, 1833.
(2) Voilà véritablement les roussettes qui sont très-nombreuses dans les forêts de l'Indoustan.
(3) *Lettres sur la démonologie*, p. 113.

fiction qu'est fondée l'histoire suivante, rapportée par Saxo-Grammaticus, dans son histoire de Danemark :

« Il exista jadis entre deux princes du Nord, nommés Asmund et Assuéit, une si grande fraternité d'armes, qu'ils avaient non-seulement solennellement promis de se secourir mutuellement dans toutes les expéditions guerrières qu'ils entreprendraient pendant leur vie, mais encore qu'après la mort de l'un d'eux, le survivant descendrait dans le tombeau de son frère d'armes, et s'y laisserait ensevelir avec lui. Assuéit ayant été tué dans un combat, Asmund fut appelé à remplir cette terrible promesse. D'après la coutume des peuples du Nord, le tombeau, creusé dans un lieu élevé, consistait en un caveau assez vaste, dans lequel devait être déposé le corps, et au-dessus duquel on élevait ordinairement une éminence artificielle (tumulus), qui formait l'extérieur du monument sépulcral. Après que les cérémonies d'usage eurent été remplies; après que le corps d'Assuéit eut été déposé dans sa dernière demeure, et qu'on y eut placé également les chevaux de bataille des deux champions, leurs armes et leurs trophées arrosés peut-être du sang de quelques victimes, le brave et fidèle Asmund y descendit à son tour et s'assit près du corps de son frère d'armes, sans qu'une parole ou un regard témoigna sa répugnance à remplir son engagement. L'entrée du tombeau fut ensuite fermée par une pierre énorme, et on éleva au-dessus un tertre si apparent, qu'on pouvait l'apercevoir à une très-grande distance.

« Un siècle s'était écoulé depuis les funérailles des deux héros scandinaves, lorsqu'un guerrier de la même nation, courant les grandes aventures, accompagné d'une troupe nombreuse, arriva dans la vallée qui portait le nom de *La tombe des deux frères d'armes*. Leur histoire ayant été racontée au noble étranger, il résolut de faire ouvrir le caveau, d'après l'opinion des braves de ce temps-là, que c'était un acte méritoire que de violer la tombe des héros et de s'exposer à leur colère, ou peut-être plutôt dans l'espoir d'y trouver quelques-unes de ces armes précieuses avec lesquelles les défunts avaient accompli tant de merveilleux ex-

ploits. Le chef scandinave ayant mis ses soldats au travail, ils parvinrent bientôt à pratiquer une large ouverture dans le tertre sépulcral et à ouvrir l'entrée du tombeau. Mais les plus intrépides de ces aventuriers furent glacés d'effroi, lorsqu'au lieu du silence qu'ils croyaient devoir régner en ce lieu, ils entendirent des cris horribles, mêlés au cliquetis des armes, enfin tout le bruit que peut produire un combat à outrance entre deux guerriers furieux. Un jeune soldat fut alors descendu dans le caveau, à l'aide d'une corde qu'on retira presque aussitôt, dans l'espoir d'apprendre ce qui se passait. Mais à peine le soldat avait-il touché le fond du caveau, que quelqu'un l'avait arraché du siége sur lequel il était descendu, et s'était mis à sa place; de manière que, lorsque la corde fut retirée, les soldats, au lieu de leur compagnon, aperçurent Asmund en personne, qui s'avança, l'épée à la main, hors de l'entrée du tombeau : son armure était brisée en divers endroits, et son visage ensanglanté semblait avoir été déchiré par les griffes de quelques bêtes sauvages. Le héros s'arrêta, puis, d'une voix forte, accentuée et avec le talent que possédaient souvent les plus braves champions du Nord, il improvisa une longue suite de vers, dans lesquels il raconta ses cent années de combat dans la demeure des morts. Il paraîtrait, d'après ce chant improvisé, qu'aussitôt après que le tombeau eut été fermé, le corps d'Assuéit s'était relevé, inspiré par quelque affreux démon, quelque goule vorace, et avait mis en pièces et dévoré les chevaux placés près de lui; il s'était ensuite jeté, avec une égale voracité, sur son compagnon, qui venait de lui donner une si forte preuve de son amitié, dans l'intention de le traiter de la même manière. Mais le héros, sans être effrayé par l'horreur de sa situation, avait saisi ses armes, et s'était bravement défendu contre son ancien frère d'armes, ou plutôt contre le démon qui s'était emparé de son corps. Ce combat terrible et vraiment surnaturel ne dura pas moins de cent ans, à la fin desquels Asmund, vainqueur, avait enfin abattu son ennemi à ses pieds; et, en lui enfonçant un épieu dans le corps, l'avait ainsi forcé à demeurer tranquille dans son tombeau. Le corps d'Assuéit fut néanmoins retiré du caveau,

brûlé, et ses cendres jetées au vent, tandis qu'Asmund, dont les forces et la vie s'étaient éteintes en terminant son chant guerrier, y fut couché sans son frère d'armes (1).

Les précautions prises en cette occasion par les Scandinaves, pour empêcher le corps d'Assuéit d'être ranimé une seconde fois par le démon sont absolument les mêmes que celles employées encore aujourd'hui contre les Broucolaques, par les Grecs de l'Archipel et par ceux de la Turquie-Européenne. On y retrouve aussi l'origine de cette loi anglaise sur les suicides, qui prescrivait de leur planter un épieu dans le corps, avec l'idée, sans doute, d'empêcher le démon de pouvoir les faire sortir de la tombe.

Voici une histoire chinoise qui prouve une fois de plus la grande analogie qui a toujours régné dans les croyances populaires de tous les peuples, principalement dans celles qui concernent les âmes des morts et leurs rapports avec les vivants. C'est toujours, comme dans l'histoire d'Asmund et d'Assuéit, des âmes dont le repos est violemment troublé par d'autres âmes, ce qui donnerait à penser qu'il existe, chez une partie des habitants de l'autre monde, aussi peu d'union que dans celui-ci.

Deux lettrés chinois, Tso-Pe-Tao et Kio-Ngnai, liés de la plus tendre amitié, ayant appris que le roi de Tsou traitait avec honneur et attirait auprès de lui les sages et les savants, se mirent en route pour se rendre auprès de ce monarque.

Ils avaient à traverser les monts Liang, où l'on ne trouvait pas vestige d'habitation; c'étaient des gorges profondes et des solitudes stériles, infestées de loups et de tigres, dans lesquelles il était dangereux de s'aventurer. Un jour que le froid était excessif et que la neige tombait de plus en plus épaisse, les deux voyageurs, qui étaient légèrement vêtus et dont les provisions tiraient à leur fin, étaient sur le point de succomber à la fatigue qu'ils éprouvaient. Pe-Tao, surtout, ne pouvant résister à la violence du froid, prit la résolution de se laisser mourir dans ce désert, et il engagea son ami à conti-

(1) Saxo Grammat., *Hist. danic.*, lib. v.

nuer sa route en emportant ses vêtements et ce qui leur restait de provisions : « Lorsque mon frère verra le roi de Tsou, ajouta-t-il, il en obtiendra sans doute une magistrature importante ; alors il ne sera pas trop tard pour s'occuper de mes funérailles. »

En vain Kio-Ngnai chercha à le détourner de cette funeste résolution. Pe-Tao, résolu à mourir, se dépouilla de ses habits, et, s'étant placé dans le tronc creux d'un mûrier, ses membres devinrent bientôt raides et immobiles, et il expira à la vue de son ami, qui faisait tous ses efforts pour le rappeler à la vie.

« Si je reste ici plus longtemps, se dit Kio-Ngnai, je mourrai aussi de froid ; et, quand je serai mort, qui ensevelira mon frère ? »

Transi de froid et demi-mort de faim, Kio-Ngnai arriva dans le royaume de Tsou ; et, après s'être présenté devant le roi, il fut accueilli de son grand savoir. Il fut élevé au rang de Tchoung-ta-fou, et reçut du roi des présents considérables.

Le roi de Tsou ayant appris la manière généreuse avec laquelle Tso-Pe-Tao avait agi envers son ami, en se dépouillant pour lui sauver la vie, de ses vêtements et de ses provisions, l'honora du titre de Tchoung-ta-fou, et voulut que Kio-Ngnai allât lui-même lui faire de magnifiques funérailles. Celui-ci s'étant rendu, avec une nombreuse escorte, dans les montagnes de Liang, y trouva le cadavre comme il l'avait laissé. Il choisit, à la source du Pou-Tang, un lieu convenable pour y enterrer son ami, dont il fit laver le corps avec des essences, après l'avoir revêtu des insignes et du bonnet de Tafou. A trente pas du tombeau, on éleva, pour les sacrifices funèbres, un temple dans l'intérieur duquel on plaça l'image en terre cuite du défunt. Kio-Ngnai y passa la nuit à pleurer, après avoir fait allumer des lampes. Tout-à-coup un vent frais entra en tourbillonnant dans la salle (1) ; et quand l'écla

(1) Nous avons déjà fait remarquer que, comme les Chinois, les Écossais, les Anglais et les autres peuples d'origine celtique croient que la présence des esprits et des fées est annoncée par un tourbillon de vent.

lampes, un moment obscurci, se ranima, il aperçut dans
bre une figure humaine qui poussait des soupirs étouffés;
'en étant approché, il reconnut Tso-Pe-Tao, qui lui té-
gna sa reconnaissance du service qu'il venait de lui ren-
seulement, il le priait de faire éloigner sa tombe de celle
King-Ko. L'esprit arrogant et farouche de cet homme,
avait péri dans une révolte contre le roi de Tsin, venait
es les nuits troubler son repos; armé d'une épée, il l'in-
ait en lui disant : « Vous qui n'êtes qu'un misérable,
t de faim et de froid, osez-vous bien vous coucher sur
épaules et me priver de l'eau et du vent qui m'appar-
nent? Si vous ne vous hâtez de quitter ces lieux, je boule-
serai votre tombe, je prendrai votre cadavre, et j'en dis-
serai les lambeaux dans les champs. » Dans cette extré-
é cruelle, je viens trouver mon frère et le prier de me
re transporter ailleurs, afin de me soustraire à cet affreux
lheur. »

Kio-Ngnai allait lui répondre, mais le vent s'éleva de nou-
u, et l'apparition devint invisible. La tombe de King-Ko,
cée à l'ombre d'un cyprès, était à peu de distance; devant
e tombe, il y avait un temple dédié aux esprits, dans le-
l on venait, aux quatre saisons de l'année, lui offrir des sa-
ices, pour obtenir de lui le bonheur et la fortune. Kio-
nai s'y rendit, et, menaçant du poing l'image de King-Ko,
apostropha de la manière la plus outrageante, et finit par
déclarer que, s'il recommençait ses menaces, il détruirait
tombeau et lui couperait pour jamais branche et racine.
s il se rendit à la tombe de Pe-Tao, et lui dit : « Si King-
revient cette nuit, que mon frère aîné m'en avertisse. »
'ombre apparut de nouveau : « Je remercie mon frère de ce
il a fait, dit-elle en soupirant; mais King-Ko a une suite
nbreuse d'esprits, et tout le pays lui offre des sacrifices.
rie mon frère de fabriquer des mannequins de paille, de les
êtir d'habits de couleurs variées, de leur donner des armes
de les brûler ensuite devant ma tombe. Avec leur assis-
ce, j'espère mettre King-Ko dans l'impossibilité de me
re. » Après avoir dit ces mots, l'ombre disparut.

[illegible]

— [illegible]

[illegible] avoir [illegible] mettre [illegible] Mais [illegible] rent instamment [illegible] lui [illegible] que quelque [illegible] Nanna ne put [illegible] gne. Mais [illegible] tion d'épuiser [illegible] son ami. « Si je [illegible]

A ces mots, il se perça de son épée et mourut. Son corps, ıcé dans un double cercueil, fut enseveli près de la tombe Tso-Pe-Tao.

Cette nuit, la pluie et le vent redoublèrent de violence; le l était en feu; le bruit du tonnerre se confondait avec le ait du combat, qu'on entendait à plusieurs *li* de distance. appée de la foudre, la tombe de King-Ko s'entrouvrit, et os dénudés furent dispersés dans la plaine; le cyprès qui levait au-dessus de sa tombe fut déraciné, le temple fut nsumé; à sa place, il ne resta plus qu'une terre stérile, les anciens du pays, consternés, allèrent brûler de l'en- ns et se prosterner devant les tombes de Tso-Pe-Tao et de o-Ngnai. Le feu sacré s'est conservé dans le temple élevé leur honneur; mais l'âme de King-Ko fut anéantie à ja- ais, quoique, aux quatre saisons de l'année, les villageois rent un sacrifice pour la rédemption des âmes (1).

Outre le culte des âmes et celui des esprits, qui existe chez us les peuples, on retrouve dans cette histoire chinoise, em- llie de fictions orientales, le *culte des éléments*, qui n'est 'une espèce de panthéisme. On remarque également, dans combats de ces âmes qui cherchent à s'entre-détruire, des ices d'un vampirisme qui reparaît à l'autre extrémité de la re, jusque chez les habitants de l'Islande et du Groenland, mme on le verra dans le récit suivant :

La croyance aux vampires suivit les anciens Scandinaves ns leurs expéditions aventureuses, et on en retrouve des ces dans plusieurs de leurs sagas. Thorgill, fils de Thor- im Orrabeen, guerrier islandais, distingué par ses malheurs par son courage, étant parti d'Islande avec Thorey, son ouse et plusieurs des siens, pour aller rejoindre au Groen- ıd le célèbre Eric-le-Rouge, qui y avait formé un établis- nent, fit naufrage sur les côtes inhospitalières de ces ré- ons glacées. Thorgill et ses compagnons y passèrent l'hiver ns des cabanes qu'ils avaient construites, se nourrissant de chair des phoques et de celle des chiens de mer qu'ils pou-

(1) *Asiatic*, journal.

vaient tuer; enfin, le printemps arriva. « Un jour, dit la saga, au moment où Thorgill sortait pour aller à la chasse, il entendit un grand cri dans le nord-ouest. Le jour finit, et le guerrier, avant d'aller se reposer près de sa compagne, recommanda à ses serviteurs de bien conserver leur foi, et surtout de ne point sortir pendant la nuit, car il avait eu connaissance de spectres ennemis qui pouvaient les attaquer dans les ténèbres. Les Islandais allaient se livrer au sommeil, lorsqu'ils entendirent frapper un grand coup à la porte de la cabane où ils étaient réunis : « Bonne nouvelle, s'écria l'un d'eux; » et aussitôt il s'élança dehors. Mais lorsqu'il rentra quelques instants après, il était dans un délire complet, et mourut le lendemain matin. La nuit suivante, on entendit frapper un nouveau coup; un autre homme étant sorti, devint fou et mourut comme le premier.

» Alors la peste se déclara parmi les compagnons de Thorgill, et sept d'entre eux moururent et furent ensevelis dans la neige. Mais, quelque temps après, ils devinrent vampires, et leurs fantômes erraient jour et nuit au milieu de ceux qui leur avaient survécu. Cependant, Thorgill ayant fait retirer les cadavres de dessous la neige, et les ayant fait brûler dans un grand feu, les apparitions cessèrent aussitôt, et les vivants ne furent plus tourmentés par les morts (1). »

Ce récit nous fait voir qu'il existe depuis bien longtemps, en ce qui concerne le vampirisme, une grande analogie dans les croyances de deux peuples dont la religion, les mœurs, le langage, n'ont entre eux aucune ressemblance, et qui vivent sous d'aussi différents climats. N'est-il pas vraiment surprenant de voir les Islandais du xe siècle chercher à se préserver des vampires par les mêmes moyens que Tournefort et [illegible] ont vu employer au xviiie, par les Grecs et les [illegible] qui les tenaient de leurs pères?

Mais ce qui paraîtra plus étonnant sans doute, c'est que les [illegible] qui habitent le Groenland croient aux vampires, comme le font les insulaires de l'archipel de la Grèce. Soit

(1) [illegible]

:royance ait existé de tout temps chez les Groenlan-
qu'ils l'aient reçue des Scandinaves. Il n'en est pas
i qu'elle est encore fort répandue parmi eux. Le
Martin Jansen, qui fit naufrage sur la côte du
en l'année 1777, rapporte que les naturels étaient
ır le voisinage du cadavre d'un de ses matelots,
›je Henricsen, qui était enterré au milieu des ro-
›saient à peine sortir de leurs maisons, et crai-
ıe beaucoup d'entre eux ne vinssent à mourir.
les Groenlandais mettent à mort une sorcière, ils
ent le cœur et le coupent en petits morceaux. Si
ıonie était négligée, il serait à craindre que la sor-
vînt exercer sur eux quelque vengeance; et l'on
ux funérailles d'un *angekok* (1), certaines céré-
:ticulières pour empêcher le corps de sortir de sa

aritions de vampires sont très-fréquentes en Is-
peut voir dans beaucoup de sagas islandais, et
ement dans celui d'Eyrbiggin ou Eyrbiggia, une
:ntures tout-à-fait semblables à celles que l'on
s le saga de Thorgill Orabeen (2).
ıcile de juger, à présent, si le vampirisme est véri-
une superstition du moyen-âge, comme le dit
de Xivrey, dont l'existence fantastique a sa source
la terreur causée par une chauve-souris (la rous-
n'habite que les climats chauds de l'ancien conti-
e l'on trouve principalement à Madagascar, à l'île
ı, à Ternate, aux Philippines et dans les autres
:hipel indien (3).
ıtes excitées en Europe par ces terribles appari-
lent avoir attaqué particulièrement les nations
ave, ou celles qui sont en contact immédiat avec
toire des superstitions est toujours un chapitre

k, magicien qui jouit d'un grand pouvoir chez les Esqui-

Vebster's northern antiquitiés.
Hist. nat., t. xi, p. 268.

important dans la grande histoire de l'esprit humain, et il serait sans doute utile de rechercher l'origine d'une croyance aussi étrange. Des auteurs jouissant de la plus grande célébrité rapportent unanimement que les apparitions de ces sortes de spectres ont été généralement suivies de la peste ou de quelque autre fléau. Dans le Groenland et en Islande, elles précédèrent toujours quelque épidémie. Ces esprits, qui, du temps de Justinien, se montrèrent sous une forme humaine et se mêlèrent dans la société des hommes, étaient certainement le présage de grands malheurs, puisque leur apparition fut suivie d'une peste qui exerça les plus grands ravages, et que tous ceux qui furent touchés par eux moururent (1). Durant la grande peste qui eut lieu dans la sixième année du règne de Constantin Copronyme (an. 781), beaucoup de gens s'imaginèrent voir des figures hideuses entrer dans les maisons, prendre part à la conversation et frapper ceux qui étaient destinés à la mort. C'est encore de nos jours, à Constantinople, un article de foi populaire, que le spectre d'une femme d'une taille gigantesque parcourt les rues de cette ville avant le commencement d'une peste.

En Angleterre, les vampires semblent avoir été oubliés depuis longtemps; mais à l'époque où vivait Guillaume de Newburgh (XIIe siècle), qui nous a laissé une histoire d'Angleterre, ils apparaissaient souvent; et, là, nous les retrouvons encore agissant comme précurseurs d'une maladie pestilentielle. Tel fut, suivant l'auteur que nous venons de citer, le corps de ce vampire qui parut dans la ville de Buckingham, au grand déplaisir des habitants, qu'il attaquait en plein midi dans les rues. « En même temps, ajoute le moine de Newburgh, un événement d'une nature semblable et également prodigieux eut lieu à Berwick, sur la Tweed, dans le nord de l'Angleterre. Le cadavre d'un avare dans lequel Satan s'était introduit errait dans la ville durant la nuit, mais retournait tranquillement dans sa tombe au point du jour. On mit fin à ces excursions nocturnes, ainsi qu'on le fait en semblable cas,

(1) Tacite.

en coupant en morceaux le corps du vampire, et en le livrant aux flammes. Cette apparition fut immédiatement suivie d'une peste affreuse, qui causa de très-grands ravages dans toute l'Angleterre (1). »

On attribue d'une manière semblable une épidémie qui eut lieu à Trautenau, dans le cercle de Konigsgratz, en Bohême, à la maligne influence d'un certain Etienne Hubnerius, qui avait amassé de grandes richesses pendant sa vie. Heywood raconte qu'après son décès, qui fut suivi des plus riches funérailles, le spectre d'Hubnerius, vêtu du même habit que cet homme avait l'habitude de porter quand il vivait, fut aperçu se promenant dans les rues de la ville, et autant de ses connaissances ou d'autres personnes qu'il rencontrât et qu'il voulût saluer en les embrassant, ainsi que c'était la coutume, autant moururent ou tombèrent gravement malades aussitôt après (2).

Il serait facile de multiplier les exemples sur un semblable sujet; mais nous pensons que de tout ce que nous venons de dire à l'égard du vampirisme, on peut conclure, avec juste raison, qu'avant d'être attaquées de la peste ou de toute autre maladie épidémique, un délire temporaire affecte souvent les personnes chez lesquelles le mal travaille déjà en secret, ou celles qui sont prédisposées à recevoir la contagion. Tant que dure ce délire, il n'est pas étonnant que l'imagination malade soit travaillée par des apparitions d'êtres fantastiques, et que l'effet produit sur le moral par la vue de spectres dégoûtants n'augmente le danger et ne cause souvent la mort.

Les Anglais avaient autrefois la même croyance que les Grecs à l'égard des excommuniés; Mathieu Pàris rapporte (3) que le corps d'un nommé Guillaume-Lemaréchal, excommunié pour avoir usurpé le patrimoine de l'Eglise, ayant été déterré longtemps après sa mort, fut trouvé frais et sans aucune putréfaction, quoique enflé, noir et hideux.

(1) Voyez le tome III de l'*Hist. d'Anglet.* de Guill. de Newburg., Oxford, 1719.
(2) *Heywoods hierarchy of blessed angels.*
(3) In vità Henrici, Anglorum regis.

L'usage a régné également en France, pendant plusieurs siècles, de ne point donner la sépulture aux excommuniés, mais de jeter leurs cadavres à la voirie, de les couvrir de pierres, ou de les enfermer dans un vieux tronc d'arbre; on agissait à peu près de même à l'égard des suicidés [1]. Cependant, la croyance aux vampires n'a jamais fait chez nous beaucoup de progrès : la vive imagination de nos ancêtres paraît s'être refusée à adopter cette dégoûtante superstition.

Nous ne connaissons de véritables vampires au XIXe siècle que ces sangsues publiques qui, sous tant de noms divers, sucent depuis un demi-siècle le sang des peuples et les pressurent de mille manières, le tout pour le plus grand bonheur du genre humain, et sous le prétexte de les faire jouir de la plus grande somme de liberté, d'indépendance et de prospérité que l'on puisse obtenir dans ce monde.

Pour asservir le siècle, le démon a créé parmi nous une puissance nouvelle qui a absorbé toutes les autres, la *puissance de l'or*, qui est aujourd'hui la seule que les hommes reconnaissent, le seul pouvoir devant lequel ils s'inclinent.

L'opinion qui admet la réalité, ou au moins la possibilité du retour des âmes sur la terre et le pouvoir qu'elles ont de communiquer avec les vivants, est tellement répandue, qu'on peut dire qu'elle existe chez presque tous les hommes. Serait-il donc possible qu'une opinion aussi générale fût une erreur? Est-il probable qu'une croyance qui n'a point répugné à la haute sagesse des plus grands philosophes de l'antiquité et à la piété éclairée des plus savants docteurs de l'Église, une croyance qui a été celle de Socrate, de Pythagore et de Platon, comme celle de saint Jérôme, de saint Chrysostôme et de saint Augustin, n'ait jamais reposé que sur des faits controu-

[1] Voyez sur les excommuniés Du Cange au mot *imblocatus*, et sur les broukolakes et les vampires en général : Phlegon, *De mirabilibus*, c. . — *Turquie chrétienne*, par le sieur de La Croix, lib. I, chap. 25, p. 11. — *Ex Leone Allatio*, p. 118, et *Cassiano*, p. 119. — *Etat de l'Eglise grecque* du sieur de La Croix, chap. XXV, p. 78. — *Voyage au Levant* de Paul Lucas, t. II, chap. XXI, p. 328. — *Relation de l'île Santorini*, par père Richard, chap. XVII.

? Est-il même raisonnable de supposer que tout ce qui a été ardé depuis le commencement du monde par tous les hom- s graves et chez toutes les nations comme de véritables ap- itions, n'ait réellement été chez ceux qui prétendaient en ir été témoins qu'illusion des sens ou dérangement de prit? Nul homme sage et instruit ne pourra le croire; car homme sait qu'il y a dans ce monde autre chose que des ps; qu'il y a des intelligences capables de produire des ef- s surprenants, et qu'il peut y avoir des apparitions comme eut y avoir des sortiléges; il sait même par la raison, par oi et par le témoignage de l'histoire, qu'il y en a eu et il y en a encore. Sans s'inquiéter si les prétendues lois de ature (car il n'est point donné à l'homme de connaître les itables) ont été violées par quelque événement qui lui paraît itraire à ces mêmes lois, il se contente de penser que ce qui arrivé tant de fois par la permission de Dieu peut fort bien iver encore, et il ne pose point de bornes à la puissance ni volonté du Créateur; il se dit, comme le faisait un savant torien : « Que la conservation du soleil, des autres astres les éléments, est quelque chose de plus grand que le retar- nent du soleil durant quelques heures sous Josué et sous le Ezéchias; et que, pour un philosophe religieux, la généra- des hommes et des animaux est plus admirable que la ré- rection d'un mort ou l'apparition d'un esprit. »

e plus grand sceptique de l'antiquité, l'homme qui nia le s hardiment la Providence et qui parla de Dieu avec le s de témérité, Lucrèce, reconnaît l'existence des esprits et rs fréquentes apparitions comme des faits incontestables. aveu de sa part étant en contradiction avec la non-exis- ce de l'âme qu'il soutient dans ses écrits, il tâche d'accor- ensemble ces deux opinions qui nous paraissent incompa- es, en supposant que le corps de l'homme est revêtu de sieurs enveloppes, comme seraient celles d'un oignon; et la supérieure et la plus déliée, étant détachée par la mort, tinue à errer aux environs de la tombe en conservant une faite ressemblance avec la personne décédée.

Jn sophiste et un pyrrhonien moderne, dont Voltaire n'a



[illegible]

Beaucoup de personnes [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

d'autres personnes, pour se [illegible]

[illegible]

[illegible] d'attention [illegible]

[illegible]

[illegible]

lesquelles des [illegible]

de la [illegible] de beaucoup de [illegible]

quelques événemens [illegible]

pas par une illusion des sens, [illegible]

des choses qui leur avaient paru d'

les, qu'ils avaient trouvées, après

les choses les plus simples et les plus

très-sagement conclu que tout ce qu'

ble depuis le commencement du mon

rait été reconnu également faux, si

a donné jusqu'à présent comme sur

mis à l'examen d'hommes aussi sa

c approbateurs dans ce public *demi-savant*, produit na-
de notre système d'éducation qui effleure tout sans rien
fondir. Jamais plus qu'aujourd'hui on n'a été à même
erver qu'elle puissante autorité exerce cette qualification
vant qu'on donne si légèrement à tant de gens, sur des
nes aussi étrangers à la science que le sont ceux qui com-
nt ce *public* dont nous parlons. Aussi ces hommes sont-
ujours les premiers à applaudir à toutes ces prétendues
cations, au moyen desquelles on nous donne la raison na-
le de toutes ces choses extraordinaires qui étonnaient tel-
nt les anciens, qu'ils les qualifiaient, avec raison, de sur-
relles; ce sont eux qui se récrient chaque jour sur la
sance de la nature, si méconnue de nos pères, et qui trai-
d'ignorants et de superstitieux tous ceux qui ne sont
de leur avis. Au reste, ce n'est pas une chose nouvelle
des philosophes aient pris des choses inexplicables pour
effets naturels; les fables et les pratiques superstitieuses
ont fait quelque bruit dans le monde ont toujours eu le
ne sort. Des *savants* de chaque époque ont cru en avoir
vé la raison naturelle, et leurs explications ont toujours
ontré des admirateurs.

toutes ces prétentions de la science nous opposerons un
nnement qui sera sans doute apprécié par les hommes
ieux et vraiment instruits, qui sont les seuls dont nous
itionnons les suffrages. Nous dirons donc aux sceptiques
ıx esprits forts, que ce n'est point agir avec raison que de
er comme faux des faits rapportés par des auteurs graves
s hommes honorables, lorsqu'on ne peut rien avancer
en prouver la fausseté; car il a été reconnu de tout
s que la multitude et surtout l'uniformité des témoigna-
rendus par des personnes éclairées et désintéressées, qui
ment avoir vu un fait, sont des marques certaines de sa
té, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître.

ous leur répéterons ensuite ce que leur a déjà dit un savant
ıraliste, dont ils ne récuseront pas sans doute l'autorité :
us appelons contre nature, dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire,
ui est contre la coutume. Rien n'est que selon elle, quel

qu'il soit (1) ; » et nous ajouterons à ce témoignage non-suspect, en faveur de notre opinion, qu'il ne faut pas décider qu'une chose est impossible parce qu'on croit communément qu'elle ne peut se faire ; car l'opinion des hommes ne peut pas donner des bornes aux effets de la nature et à la toute-puissance de Dieu.

CHAPITRE IV.

Du Juif-Errant et de quelques traditions qui se rattachent à cette croyance.

« Tu marcheras jusqu'à ce que je revienne. »

Avant de terminer un ouvrage que nous considérons comme le répertoire de toutes les croyances populaires, nous croyons devoir rassembler ici quelques particularités concernant une tradition très-répandue parmi les nations chrétiennes et musulmanes, celle du Juif-Errant.

Ce que nous apprennent les livres saints, qu'Enoch et Elie n'ont point éprouvé le sort commun des hommes, et l'intime persuasion dans laquelle sont encore les Juifs que ce prophète assiste invisiblement à la cérémonie de la circoncision de leurs enfants ; l'interprétation donnée par plusieurs auteurs anciens et modernes de ces paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile de saint Jean : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe? » Et d'autres notions, confuses, à la vérité, mais étayées de l'amour du merveilleux, ont sans doute contribué à l'établissement de cette tradition consacrée depuis plusieurs siècles, qu'il existe par le monde un homme frappé d'une réprobation particulière, qui implore vainement la mort pour terminer ses tourments, et dont un arrêt du ciel défend la vie contre les fléaux de l'humanité, jusqu'au jour où le fils de Dieu viendra encore une fois sur la terre pour juger tous les mortels.

(1) *Essais*, lib. II, chap. XXX.

Il y a plusieurs traditions qui diffèrent entre elles dans les détails qu'elles donnent sur le nom et la condition du Juif-Errant, ainsi que sur les aventures qui ont rempli cette existence de dix-huit siècles. La légende ordinaire, la plus connue en France, le fait naître à Jérusalem, dans la tribu de Nephtali, l'an 3992, sept à huit ans avant Jésus-Christ, le nomme Ashavérus ou Abbasuérus, et le fait fils d'un charpentier. Par une bizarrerie de sa destinée, il était à peine âgé de dix-huit ans qu'il servait de guide, avec l'étoile d'Orient, aux rois mages qui allaient à Bethléem adorer le nouveau-né des nations. A son retour à Jérusalem, il raconta tout ce dont il venait d'être témoin à l'occasion de la naissance de cet enfant merveilleux que les rois d'Orient venaient adorer et auquel ils offraient à genoux de riches présents, en le nommant le roi des Juifs. Hérode fut effrayé lorsqu'il apprit ces nouvelles, et fit venir devant lui le jeune Ashavérus, qui le lui confirma et fut ainsi la cause du massacre des innocents qu'ordonna le soupçonneux Tétrarque. Il suivit saint Jean-Baptiste dans le désert et fut même témoin de son martyre. Il connut le traître Judas; travailla, en qualité de charpentier, à la croix sur laquelle fut attaché le sauveur du monde; enfin, lorsque Jésus, accablé sous le poids de cette croix, était conduit au Calvaire et qu'il passait devant l'atelier d'Ashavérus, les gardes demandèrent à ce dernier de l'y laisser se reposer un instant; et cet homme, mille fois plus barbare qu'eux, refusa non-seulement ce qu'ils demandaient, mais accompagna son refus des plus abominables injures. Alors il entendit une voix qui lui dit : « Parcours toute la terre sans t'arrêter ni te fixer nulle part, jusqu'à ce que je revienne. » Dès ce moment, Ashavérus se sentit frappé de Dieu, et, le lendemain de la mort du Sauveur, étant dans sa quarante-et-unième année, il partit pour commencer son long voyage et accomplir sa sentence, ayant toujours cinq sols dans sa poche pour subvenir à ses besoins, et attendant pour se reposer la fin du monde, qui n'arrive point assez vite au gré de ses désirs.

On pense bien que le Juif-Errant n'a pu parcourir la terre pendant tant de siècles, sans avoir été reconnu ou sans s'être

fait reconnaître plusieurs fois. Les musulmans, qui s'appuient sur plusieurs passages du Pentateuque de Moïse pour prouver la mission de Mahomet, qui reconnaissent l'Evangile comme un des livres de Dieu, et qui considèrent Jésus-Christ comme le plus grand des prophètes après Mahomet, croient aussi à l'existence du Juif-Errant, et c'est chez eux que l'on trouve la mention de sa plus ancienne apparition parmi les hommes. La légende mahométane suivante est une des plus répandues sur ce singulier sujet :

En l'année 638, la 16me de l'hégire, le commandant d'un corps de cavalerie de trois cents hommes, nommé Fadhila, étant arrivé au déclin du jour entre deux montagnes, et ayant ordonné la prière du soir qu'il commença lui-même à haute voix, entendit une voix qui répétait ses paroles d'un bout à l'autre. Il crut d'abord que c'était l'écho; mais ayant entendu que les paroles de la prière étaient entièrement et distinctement répétées, il se mit à crier : « O toi! qui me réponds, si tu es un ange, que la vertu de Dieu soit toujours avec toi; si tu appartiens à un autre ordre d'esprits, que le bonheur t'accompagne; mais si, comme moi, tu appartiens à l'espèce humaine, montre-toi à mes yeux. » A peine avait-il achevé, qu'il vit paraître devant lui un vieillard chauve, un bâton à la main, semblable à un derviche. Fadhila le salua et lui demanda son nom. — Je m'appelle Zerib, petit-fils d'Elie; je suis ici par ordre du Seigneur Jésus, qui m'a laissé dans ce monde pour y attendre sa seconde venue. J'attends le Seigneur, source de toute espèce de bonheur, et c'est par ses ordres que j'habite cette montagne. — Et dans quel temps viendra le Seigneur Jésus? — A la fin du monde, au jour du jugement dernier. — Quels sont les signes qui annonceront les approches de ce jour? — Alors, prenant un ton prophétique, le vieillard lui répondit : — Il sera prêt d'arriver lorsque les hommes et les femmes vivront ensemble sans distinction de sexe; lorsque l'abondance des biens de la terre n'en fera pas diminuer le prix; lorsque le sang innocent sera répandu partout; lorsque le pauvre demandera l'aumône sans qu'on la lui donne; lorsque toute charité sera éteinte; lorsque les hommes

mépriseront les Saintes-Ecritures, et que les temples du vrai Dieu seront remplis d'idoles. A ces mots, le vieillard disparut. Beaucoup de gens ont regardé cette histoire comme un témoignage de l'existence du Juif-Errant.

Mathieu Pâris, historien anglais, rapporte qu'en 1229 un prélat arménien vint en Angleterre avec des lettres de recommandation du pape pour les évêques de cette contrée. Pâris, qui vivait alors, nous assure que plusieurs personnes avaient demandé à l'archevêque arménien des renseignements sur le Juif-Errant qui était en Orient; et, entre autres questions, s'étaient informées s'il était toujours vivant, qui il était et ce qu'il racontait de son histoire et de sa vie. L'archevêque assura que ce Juif était arménien, et un officier de sa suite ajouta qu'il était portier de Ponce-Pilate, qu'il s'appelait Cataphibes; que, lorsqu'on entraînait Jésus hors du prétoire, il l'avait frappé du poing sur le dos pour le faire sortir plus promptement, et que Jésus, se retournant, lui avait dit : « Le fils de l'homme remplit sa carrière, mais, pour toi, tu attendras sa venue. » Le portier fut converti, reçut le baptême des mains d'Ananie, et prit le nom de Joseph : il doit vivre jusqu'à la fin du monde. Au renouvellement de chaque siècle, il tombe malade, éprouve ensuite un évanouissement pendant lequel il rajeunit, et revient après à l'âge où Jésus mourut. Le même officier, continue Mathieu Pâris, nous assura que Joseph était connu de son maître, qu'il l'avait vu à sa table peu de temps avant son départ de Jérusalem; qu'il répondait avec beaucoup d'assurance et de gravité lorsqu'il était interrogé sur d'anciens événements, tel que la résurrection des morts au moment du crucifiement, l'histoire des apôtres et des saints personnages de ce temps. Il était continuellement effrayé de la venue de Jésus-Christ, qui devait être le dernier de ses jours; le souvenir de sa faute le faisait trembler; cependant, comme il ne l'avait commise que par ignorance, il n'avait point perdu l'espoir d'être pardonné.

Il arriva, en 1547, à Hambourg, un homme qui paraissait âgé de cinquante ans, d'une haute stature, et portant une longue chevelure flottante sur ses épaules. Cet homme pré-

cha dans une des églises de cette ville, et un auteur assure l'avoir entendu plusieurs fois. Il avait été, disait-il, cordonnier à Jérusalem, au temps de la Passion de Jésus-Christ, et se trouvait placé près de la porte du Calvaire : il s'appelait alors Assuérus. Jésus étant fatigué et ayant voulu se reposer sur le banc de son échoppe, il l'avait frappé ; sur quoi le Sauveur lui répondit : « Je me reposerai ici ; mais, pour toi, tu ne cesseras de courir jusqu'à ce que je vienne. » Dès ce moment, Assuérus n'a cessé d'errer par le monde.

Il parut également, en Angleterre, dans le XVII[e] siècle, un homme qui se disait le Juif-Errant. Voici comment en parle M[me] la duchesse de Mazarin, alors en ce pays, à M[me] de Bouillon, dans une lettre où elle lui raconte qu'il y était venu un homme qui prétendait avoir vécu plus de seize cents ans ; il disait avoir été du sanhédrin de Jérusalem, lorsque Jésus-Christ fut condamné par Pilate, et avoir poussé fort rudement le Sauveur hors du prétoire, en lui disant : « Retirez-vous, sortez d'ici ; pourquoi resteriez-vous ici ? » Et il ajoutait que Jésus-Christ lui avait répondu : « Je m'en vais, mais vous resterez jusqu'à ce que je revienne. » Il se souvient, continue M[me] de Mazarin, d'avoir vu tous les apôtres ; il vous décrira leurs traits et leur physionomie, la couleur de leurs cheveux, la manière dont ils les portaient, ainsi que leur habillement. Il a parcouru tous les coins du monde, et il marchera jusqu'à la fin des siècles. Il prétend guérir les malades par son attouchement, parle plusieurs langues, et rend un compte si exact de tout ce qui s'est passé dans les différentes contrées qu'il a parcourues, qu'on ne sait que penser de lui. Les deux universités de Cambridge et d'Oxford ont envoyé leurs plus savants docteurs pour converser avec lui, sans qu'aucun d'eux ait pu le trouver en contradiction avec lui-même. Un homme infiniment instruit lui a parlé arabe, il lui a répondu dans la même langue sans hésiter, et lui a dit qu'à peine y avait-il dans le monde une histoire qui fût vraie. On lui a demandé ce qu'il pensait de Mahomet. « J'ai connu très-bien son père à Ormus, en Perse, a-t-il répondu ; quant à Mahomet, c'était un homme rempli de pénétration et de connaissances, mais sujet à se

mper, comme nous le sommes tous; l'une de ses principa- erreurs est de nier le crucifiement de Jésus-Christ, dont été témoin moi-même, puisque je l'ai vu clouer sur la ix. » Il ajoutait, à la même personne qui l'interrogeait, u'il se trouvait à Rome lorsque Néron en ordonna l'em- ısement; qu'il avait vu Saladin au retour de ses conquêtes ıs le Levant; il raconta diverses particularités sur Soliman- Magnifique; il avait connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, et itait plusieurs traits de la guerre des Croisades. Il parle, dit finissant la duchesse, de venir dans quelques jours à Lon- es, où il satisfera la curiosité des personnes qui voudront voir et l'interroger. »

On trouve dans l'*Espion turc*, livre qui avait acquis une ande célébrité dans le dernier siècle, une nouvelle appari- n du Juif-Errant en Hongrie, et une autre en France, quel- le temps après.

On raconte encore aujourd'hui dans l'Oberwald, en Suisse, ıe sur le Matterhorn, et non loin du glacier où la Vis prend ı source, il y avait anciennement une ville considérable. Le uif-Errant, que les Allemands appellent *le Juif éternel*, passa ne fois par cette ville et dit : « Quand je passerai par ici une econde fois, là où il y a maintenant des maisons et des rues, n'y aura plus alors que des arbres et des pierres; et quand y repasserai pour la troisième fois, il n'y aura plus rien que e la neige et de la glasse. » A présent, en effet, on n'y voit lus que neige et glace.

Ashavérus n'est pas le seul mortel qui ait été condamné ır la Providence, en réparation de ses fautes, à errer par le ıonde jusqu'au jugement dernier. On lit dans le *Kiempe- 'iser de Nyerup,* qui est un recueil des traditions populaires e la Baltique, que les matelots, dans des jours de tempête, ont erçu plusieurs fois près des côtes de l'île de Zeeland un aisseau d'une forme étrange, dont on ne reconnaît plus i la couleur ni le pavillon. On raconte à ce sujet des choses ort extraordinaires. On dit que le capitaine qui commandait e vaisseau, ainsi que les matelots qui le montaient, doivent rrer sur les vagues jusqu'à la fin du monde, en réparation

d'un grand crime qu'ils commirent un jour. Souvent, ils ont remis à d'autres vaisseaux qu'ils ont rencontrés en mer des lettres pour leurs parents et leurs amis; mais ces lettres, écrites dans un langage qu'on ne parle plus, sont adressées à des personnes mortes depuis des siècles, et qui demeuraient dans des villes dont nul être vivant ne se rappelle le nom.

Sur une autre côte de la Baltique, était jadis située une église que des impies profanèrent un jour, et qui s'abîma avec eux dans la mer. Lorsque la nuit est calme, on entend encore ces malheureux chanter avec des sanglots les psaumes de la pénitence; et l'on voit briller, à travers les vagues tranquilles, les cierges qu'ils allument devant l'autel, près duquel ils sont condamnés à pleurer jusqu'à la fin du monde.

On raconte aussi en Danemark que, dans l'île de Falstar, il y avait autrefois une femme fort riche qui n'avait point d'enfants. Cette dame, voulant faire bon usage de sa fortune, bâtit une église dont la construction lui parut si belle, qu'elle se crut en droit de demander à Dieu une récompense. Elle le pria de la laisser vivre aussi longtemps que son église subsisterait. Dieu lui accorda cette demande indiscrète, et la mort reçut l'ordre de la respecter tant que l'église serait debout. Mais l'église était solidement bâtie, et sa fondatrice vécut si longtemps, qu'elle ne trouva bientôt pas un ami avec qui elle put s'entretenir; elle parlait d'événements si anciens et qui s'étaient tellement effacés de la mémoire des hommes, que personne ne pouvait la comprendre. Avec la vieillesse vinrent aussi les infirmités; car elle avait bien demandé une longue existence, mais elle avait oublié de demander en même temps de toujours conserver sa jeunesse. Ses forces s'affaiblirent avec l'âge, elle perdit ensuite la vue, puis l'ouïe, puis enfin la parole. Alors elle se fit enfermer dans un coffre de chêne et porter dans son église. Là, chaque année, à Noël, elle recouvre pendant une heure l'usage de ses sens, et le prêtre s'approche de ce cadavre vivant pour prendre ses ordres. La malheureuse se lève à demi dans son cercueil et s'écrie : « Mon église subsiste-t-elle encore? — Oui, répond le prêtre. — Hélas! dit-elle, plût à Dieu qu'elle fût anéantie! » Puis elle

aisse en poussant un profond soupir, et le coffre de chêne
eferme sur elle.
existe en Allemagne et dans tous les pays du Nord de
nbreuses traditions sur les terribles effets de la malédiction
ernelle. Le *Deutsche-Sagen* et le *Kiempe-Viser* en con-
nent de fort curieuses. En voici une qui est encore très-
ulaire en Suisse, et qui nous apprend comment des mon-
nes jadis riantes et fertiles sont aujourd'hui couvertes de
es et de rochers stériles :

Autrefois, ces montagnes arides du canton de Berne, que
nomme les Clarides, étaient couvertes de riches et magni-
ues pâturages; les vaches y étaient d'une grande beauté;
s étaient traites trois fois par jour et donnaient chaque fois
grande quantité d'excellent lait. Alors vivait au pied des
rides un riche pasteur qui, fier de son aisance, méprisa
ntôt l'antique simplicité des mœurs du pays; il fit recon-
iire sa cabane d'une manière plus somptueuse, et prit pour
ìtresse la belle Catherine, sa servante. Dans l'excès de son
gueil, il éleva, dans sa maison, un escalier avec ses froma-
, étala sur les fromages du beurre et lava les marches avec
lait. C'est par cet escalier qu'entraient et sortaient lui, Ca-
rine, sa maîtresse, Brœndel, sa vache favorite, et Rhyn,
i chien.

La pieuse mère du riche pasteur, ne sachant rien de ce fol
ueil, vint, un dimanche d'été, visiter la vacherie de son
. Fatiguée du voyage, elle se reposa et demanda à se
raîchir. Le pasteur, à l'instigation de sa maîtresse, prit
vase, y mit du lait aigre avec de la cendre, et le présenta
a mère. Mais celle-ci, indignée de cette action impie, des-
dit la montagne à la hâte, s'arrêta au pied, et, maudissant
impies, appela sur eux la vengeance divine.

Tout-à-coup il s'éleva une furieuse tempête, et les campa-
s, jusque-là bénies du ciel, furent dévastées par l'ouragan.
bane et Rabts furent détruits; hommes et bestiaux péri-
t. Les âmes du pasteur et de ses domestiques furent con-
nnées à errer dans les déserts de la montagne jusqu'au jour
leur délivrance. « Toi, ton chien Rhyn, ta vache Brœndel

et Catherine ta mie, vous resterez éternellement sur les Clarides! » Leur délivrance ne peut être opérée que par un vacher, qui doit, le Vendredi-Saint, traire, en gardant le silence, la vache Broendel, dont le pis est entouré d'épines; entreprise très-difficile, attendu que la vache, effarouchée par les épines qui la piquent, s'agite et ne se laisse pas traire. Un vacher, cependant, était parvenu à remplir le seau à moitié, lorsque tout-à-coup un homme lui frappa sur l'épaule, et lui demanda : « Le lait est-il bien écumeux? » Il s'oublia, et répondit : « Oh oui! » Il avait rompu le silence; tout fut perdu; Broendel la vache disparut à ses yeux, et le pasteur, elle, son chien Rhyn et Catherine, sa mie, errent encore en ce moment sur les Clarides (1).

(1) Scheuchzer, *Naturgesh. der schweiz*, Zurich, 1746, II, 85. — Wyss. *Volksagen*, Bern, 1815. — Tradition orale du canton de Berne.



CONCLUSION.

I.

Le vaste et intéressant sujet que je viens de traiter est certainement loin d'être épuisé, et cependant je sens la nécessité de terminer un ouvrage au travail duquel je me suis laissé entraîner autant par le désir de rassembler en un corps de doctrines tant de documents précieux, épars dans les mythologies de tous les peuples, que par le penchant irrésistible que j'ai toujours ressenti pour tout ce qui tient au merveilleux. L'âge ni les études plus sérieuses auxquelles je me suis livré n'ont point affaibli chez moi le plaisir que j'éprouvais, dans mon enfance, à lire et plus encore à entendre raconter ces longues histoires dans lesquelles les noms des héros des temps passés étaient mêlés à ceux des fées, des génies et des autres divinités inférieures, dont les croyances populaires ont peuplé les airs, les eaux et les bois. J'avouerai même que j'ai toujours cru que l'homme n'a rien inventé à cet égard, et que ce qui paraît n'être souvent chez lui que les rêves plus ou moins raisonnables de son imagination n'est, en réalité, qu'une intuition secrète qui lui révèle tout ce qu'il lui est permis de savoir en ce monde sublunaire, des mystères qu'il lui sera permis d'approfondir un jour, *le surnaturel étant*, comme le dit Châteaubriand, *le naturel même de l'homme*.

Quoique beaucoup de gens de notre siècle universel, où le génie court les rues en sortant du maillot, comme un poussin qui brise sa coquille, trouveront sans doute que j'ai montré dans cet ouvrage plus d'affection et de partialité pour ce



croyances tant ridiculisées de ce moyen
travesti, si gratuitement doté de tant de
jours para mériter une plus complète
même plus philosophique investigation
ont été l'objet jusqu'à ce jour.

J'ai toujours également pensé que les
de la mythologie populaire ne pouvai
comme des êtres purement réservés à eu
ni comme des sujets sur lesquels il peut
que lui donne la fiction, et qu'il lui est p
mutiler et défigurer à son gré. Admettre
rait, selon moi, assigner une mesure in
ces êtres mythologiques. Aussi longtem
quelque frivoles qu'elles puissent parait
créditées, elles deviennent des faits, e
qu'elles doivent être étudiées. Le talent d
il est vrai, à l'être surnaturel, que l'ima
revêtu d'une forme grossière, une forme
gracieuse, mais sans pour cela altérer en

Toutes ces croyances, que l'on a peut
nommées superstitions populaires, sont
l'histoire secrète du genre humain, plu

nom ; que plusieurs sont rentrées dans le néant ; que les civilisations se sont choquées et brisées, des contes effrayants et de naïves histoires, revêtues de tout le charme du merveilleux, ont traversé les âges, sans altération sensible, répétées chez cent peuples divers, aux soirées des châteaux, comme aux veillées des chaumières, par la bouche des commères du village, comme dans les chants des rapsodes et dans les lais des troubadours.

C'est aussi un peu la fortune de ces sciences occultes si dédaignées par nos génies modernes, et dans l'histoire desquelles on trouverait pourtant à glaner bien des vérités, en négligeant beaucoup d'erreurs. Il y a à peine deux siècles que toute la catégorie des mystères magiques, cabalistiques et théosophiques faisait partie des occupations habituelles de la vie savante, et ses poursuites, souvent trompeuses, s'associaient presque toujours, chez beaucoup de gens, au savoir le plus profond. L'astrologue et le magicien, honorés de la confiance du souverain, étaient initiés aux mystères les plus secrets de la politique, et recevaient l'argent du cabinet pour détruire, par leurs conjurations, la terrible *Armada*, qui venait de mettre à la voile (1). Les graves magistrats qui composaient, sous Henri III, le parlement de Paris, tremblaient sérieusement au récit du complot dans lequel on avait tenté d'abréger les jours du monarque en tourmentant à coups d'aiguilles des images de cire, et en les enterrant la tête en bas (2). Toutes les classes de la société partageaient ces mêmes erreurs, et il n'en existait alors aucune dans laquelle ces impostures fussent le moindrement discréditées. Aussi tous ces maléfices, tous ces sortiléges auxquels peu de personnes croiraient aujourd'hui, acquèrent-ils une tout autre valeur quand nous nous transportons au temps où la crédulité, étendant partout son empire, enveloppait d'un sombre voile le palais et la chaumière, le temple et le sanctuaire de la justice, car une erreur qui prévaut universellement, lorsque personne ne veut

(1) On appelle ainsi la flotte que Philippe II envoya, en 1588, contre celle de la reine Elisabeth, et qui fut détruite par une tempête.
(2) *Journal de l'Etoile*.

on ne peut la contredire, a tout autant d'autorité sur l'esprit des hommes que pourrait en avoir la vérité la plus incontestable. A présent, même encore que toutes ces choses sont jugées à leur juste valeur, je ne crois pas remplir une tâche inutile en rappelant le souvenir du triomphe passager de bien des erreurs; convaincu que, pour pouvoir apprécier toute la force et la portée de l'esprit humain, il est nécessaire de commencer par rechercher ses faiblesses, en le forçant à se replier, pour ainsi dire, sur lui-même, afin de contempler un instant ses propres folies.

Ainsi, le navigateur habile ne néglige pas d'indiquer avec soin, sur la carte de ses voyages, ces terres éphémères enfantées par le brouillard, qui l'ont fait quelquefois changer son gouvernail pour se détourner de la route qu'il devait suivre, et qui ont fait naître un instant en lui de trompeuses espérances ou de vaines terreurs, tantôt en l'encourageant à croire à l'existence de nouvelles îles fortunées, sous un ciel qui ne couvre que les abîmes sans fond d'un Océan orageux, tantôt en lui faisant craindre de rencontrer de dangereux écueils là où la mer ne roule que des flots azurés et tranquilles. L'esquisse de ces terres imaginaires sera, par la suite, aussi utile aux navigateurs qui viendront après lui que pourrait l'être le tracé correct des plus fermes continents; car elle leur enseignera combien l'homme est sujet à se tromper, et leur indiquera l'erreur dans laquelle ils sont chaque jour, eux-mêmes, exposés à tomber.

Certes, le vaisseau sur lequel nous voguons en ce moment est construit avec beaucoup plus de science et d'art que la galère somptueuse des anciens jours, et la boussole est constamment pour nous un guide assuré, quoique l'ourse soit caché par de sombres nuages. Cependant, en sommes-nous moins exposés à être balottés par les vagues et à errer souvent loin du port que nous cherchons à gagner en vain? Le doute, ce serpent rongeur, en est-il moins le compagnon assidu de l'homme orgueilleux qui ne sait pas s'humilier devant Dieu et reconnaître qu'il existe des choses qu'il ne peut pas comprendre? A quoi lui sert-il donc de s'être affranchi de

ι tutelle des génies bienfaisants, dont il se croyait autrefois rotégé, et de la crainte des démons et des esprits malfaiants, s'il n'a pas appris en même temps à se défier de ses ropres faiblesses et s'il est toujours le jouet de ses propres lusions.

Avec quelle présomptueuse confiance ne parlons-nous pas e nous-mêmes et de ce siècle que notre vanité seule nous iit regarder comme celui d'une philosophie si parfaite qu'elle ourrait remplacer avec avantage la religion qui a régénéré monde. Et cependant, que signifie, en réalité, ces mots mphatiques que nous avons constamment à la bouche, sinon ue, vivant dans ce même siècle, nous sommes les êtres les lus vraiment sages, les plus érudits et surtout les plus véritablement éclairés qu'ait encore produits la race humaine? 'uis, lorsqu'il s'agit de prouver nos droits, de montrer les itres que nous avons à ces louanges dont nous sommes si rodigues envers nous-mêmes, avec quelle complaisance nous omparons les progrès qu'ont fait de nos jours certaines ciences et certains arts avec ce que nous nommons la grosièreté et la barbarie des siècles de ténèbres et d'ignorance. 'avouerai, néanmoins, avec franchise, qu'au premier coup 'œil, il paraît difficile de ne point partager cette bonne opiion que nous avons de nous-mêmes; car, sous bien des raports, l'héritage d'abus et d'erreurs que nous regardons comme yant été longtemps le partage de nos ancêtres n'est point entièement descendu jusqu'à nous: seulement, nous avons adopté 'autres abus et d'autres erreurs. Ils avaient des opinions que, e nos jours, les moins habiles ont reconnues comme insoutenables; ils s'obstinaient à défendre des absurdités que nous vons entièrement abandonnées. Frappés par ce contraste et ppréciant peut-être beaucoup plus qu'ils ne valent réellement les avantages dont nous jouissons, nous regardons notre triomphe comme certain, et notre supériorité nous paraît omplétement confirmée. Cependant, quel que soit notre iste orgueil, j'oserai supplier cette grande supériorité que ous nous adjugeons de ne pas briser trop vite les béquilles sur squelles elle se traîne les ailes ployées. Montrant avec une

juste vanité la presse, le télescope, le baromètre, la pompe à feu et les merveilles de l'électricité, nous laissons tomber un regard de pitié sur l'ignorance de ceux qui dorment dans la tombe, en condamnant au mépris les erreurs qu'ils peuvent avoir commises. Cependant, s'il pouvait exister des juges assez équitables pour décider avec impartialité entre le démérite de nos ancêtres et notre mérite, peut-être ferions-nous bien d'attendre leur décision avant de nous confirmer dans la croyance de notre supériorité relative. Nous avons rejeté, il est vrai, une grande partie des nombreuses superstitions auxquelles l'esprit humain était autrefois assujéti, quoique nous en ayons conservé un bon nombre. Mais, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, nos opinions n'ont été que modifiées : des dénominations nouvelles ont remplacé les anciennes, et nos erreurs ont tout simplement changé de nom. Je crois donc que, s'il s'est opéré quelques heureux changements en notre faveur, ils sont dus à la révolution bonne ou mauvaise qui s'est faite dans nos idées et dans nos mœurs, plutôt qu'à une amélioration sensible et réelle dans l'intelligence humaine. Nous n'avons, en effet, rien créé; seulement, nous avons un monde nouveau qui nous sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde; voilà ce que tout être raisonnable pourrait facilement voir, et ce que personne ne veut pourtant comprendre.

Certes, il me serait facile en ce moment d'opposer avec succès le tableau des folies modernes à celui des anciennes erreurs. Mais une telle entreprise serait déplacée dans cet ouvrage, et l'on pourrait en tirer des conséquences entièrement contraires à mes intentions. Je me contenterai donc de signaler ici un défaut bien prévalant chez les hommes d'aujourd'hui, et dont ceux qui nous ont précédés paraissent avoir été tout-à-fait exempts. Ce défaut, c'est l'impatience avec laquelle nous supportons toute autorité, tout précédent, tout enseignement, toute règle, défaut qui s'allie parfaitement à l'idée que nous avons de notre immense supériorité sur tout ce qui a paru avant nous, mais qui a sa source réelle dans les doctrines proclamées par les prétendus réformateurs du XVIe siècle, dans la

faculté du libre-examen. En effet, cette faculté qui permet à l'homme de se demander pourquoi il obéit à Dieu doit à plus forte raison lui avoir permis de se demander pourquoi il obéit aux hommes ; pourquoi il est astreint à suivre certaines règles pour s'instruire, à soumettre plus tard sa conduite à d'autres règles qu'on appelle lois ? L'homme du libre-examen peut-il raisonnablement se refuser la liberté de choisir ce qui lui paraît juste dans la loi humaine, lui qui jouit du droit de ne prendre que ce qui lui convient dans la loi de Dieu? A coup sûr, toutes les folles erreurs de nos ancêtres sont bien minimes en comparaison de cette funeste doctrine, et les maux sans nombre qu'elle a causés depuis son apparition sont certes bien plus grands que tous ceux qui ont été attribués à l'ignorance et au fanatisme de nos pères.

D'un autre côté, les grands mots, dont nous faisons un si fréquent usage, nous trompent et nous aveuglent; non-seulement ils sont chez nous les soutiens de fausses idées, mais ils s'associent toujours à des opinions qui entraînent constamment avec elle une contradiction implicite. Rappelons-nous également que ceux qui sont les plus ardents à dénigrer les anciens et à exalter les progrès du siècle, ne manquent jamais de déplorer en même temps l'obstination que met le genre humain à refuser d'adopter des principes qui, suivant eux, sont ou la cause ou la conséquence de la prééminence intellectuelle des temps modernes. Ces apologistes du siècle prodiguent collectivement la louange à ce qu'ils nomment le monde éclairé, et la refusent à toutes les parties qui le composent, à l'exception d'une seule qu'on devinera sans peine; car, sous le spécieux prétexte de louer leurs contemporains, c'est tout simplement un tribut d'admiration qu'ils paient à leur propre mérite; un concert de louanges qu'ils murmurent complaisamment à leurs propres oreilles. En un mot, la supériorité dont nous sommes si portés à investir le *siècle universel* provient principalement de notre propre égoïsme.

En réfléchissant avec plus de calme, les hommes d'aujourd'hui apprendraient peut-être à contempler avec moins de complaisance et d'amour-propre les trophées conquis par l'in-

telligence humaine et à regarder en même temps d'un œil plus tolérant ses anciennes faiblesses. La science, il est vrai, a su triompher de la matière : aux vents inconstants, dont il ne pouvait régler ni la force ni la direction, l'homme a substitué le feu, qui pousse avec une incroyable rapidité le plus lourd vaisseau sur l'élément liquide et le fait marcher contre la tempête. — Placé dans un frêle esquif, l'intrépide aéronaute parcourt les plaines de l'air; dans sa course hardie, il plane au-dessus de l'aigle superbe, étonné de rencontrer un rival dans ces solitudes sans bornes, dont Dieu semblait lui avoir réservé l'empire. L'astronome a ravi au soleil sa triple lumière et place dans la balance chacune de ces sphères qui roulent sur les bords ténébreux de notre univers. Cependant, malgré tous ces triomphes, des limites ont été assignées à notre intelligence, limites qu'aucun effort humain ne peut nous aider à franchir. Acceptons donc avec reconnaissance la part de pouvoir et de science que Dieu nous a faite, et ne soyons point attristés parce que, placés au-dessous des anges, il ne nous est point permis de les dépasser. Il existe, selon nous, une philosophie plus vraie que notre orgueilleux philosophisme; c'est celle qui nous excite à porter constamment nos regards vers un meilleur avenir, et qui nous apprend en même temps que notre existence actuelle n'est pas celle dans laquelle nous sommes destinés à parcourir une carrière de bonheur sans mélange et à atteindre à un état de perfection sans bornes.

L'esprit humain a reçu en partage des facultés dont la force et l'étendue sont vraiment miraculeuses. Mais elles ont été gravées sur la poussière et sur la cendre, et mêlées à des imperfections qui sont toujours là, pour nous faire souvenir que ces mêmes facultés, dont nous sommes si fiers, ne nous appartiennent point en propre, et que nous les devons à l'intelligence infinie, dont nous savons si mal reconnaître les bienfaits.

Le savoir d'une génération a constamment été méprisé par celle qui lui a succédé. — Nous changeons nos jouets, mais nos faiblesses et nos infirmités restent les mêmes; et s'il existe, comme je le crois, des spectateurs immortels du drame chan-

ant de la vie humaine, ils doivent voir à la fin de chaque
cle les mêmes acteurs, reparaissant sous d'autres costumes,
ir représenter sur le grand théâtre du monde la même in-
gue légèrement diversifiée par de nouveaux intermèdes.
Nos pères croyaient à la magie, à l'astrologie, aux charmes,
x sortiléges; nous croyons au magnétisme animal et à la
rénologie; nos pères se laissèrent tromper pendant long-
mps par des magiciens, des astrologues et des sorciers. De-
is près d'un siècle, nous sommes, grands et petits, la dupe
s philosophes irréligieux et des charlatans politiques, gens
lle fois plus dangereux que toute la troupe cabalistique du
oyen-âge, et nous ne savons pas encore quand et comment
terminera cette longue et cruelle mystification. D'ailleurs,
erions-nous bien encore, après nos folies d'hier, nous mo-
ter des superstitions et de la crédulité de nos pères? Oserions-
us de bonne foi appeler les siècles du moyen-âge des siècles
ténèbres et d'ignorance, après la honteuse fantasmagorie
s tables parlantes, dans laquelle notre prétendue supériorité
tellectuelle, dont nous sommes si vains, a joué un si pitoya-
e rôle? Le moyen-âge est, selon moi, complètement réhabi-
é, et la crédulité de nos pères, quelque grande qu'elle ait
, n'a certainement pas surpassé la nôtre.

II.

Après toutes les preuves que je crois avoir données dans
t ouvrage de l'unité qui a existé pendant tant de siècles
ns les croyances mythologiques de toutes les races d'hom-
es qui forment la population de la terre, il serait difficile de
y point reconnaître l'existence d'autres unités plus ancien-
s encore, telles que l'unité d'origine de ces différentes ra-
s ainsi que l'unité de langage, qui découlent nécessairement
l'unité de croyances dans l'invention desquelles il eût été
ıpossible à des hommes d'origines diverses et de langages
fférents de pouvoir se rencontrer d'une manière aussi uni-
rme. On est également obligé de reconnaître, dans cette
nformité *de croyances* ou de superstitions populaires, les si-

gnes non-équivoques d'une unité religieuse qui a jadis existé chez ces mêmes peuples, puisqu'un examen approfondi de ces superstitions nous a toujours conduit à reconnaître en elles d'anciens mythes religieux qui ont été progressivement altérés par les changements qui se sont opérés dans les croyances des hommes ainsi que par les développements successifs de l'erreur pour tomber ensuite dans le vaste domaine des croyances et des fictions populaires.

On acquiert chaque jour de nouvelles preuves de l'existence d'une unité religieuse parmi les hommes, à une époque reculée de notre histoire, par celle de l'universalité des traditions bibliques dans des contrées où l'on n'eut jamais espéré les rencontrer. On a découvert chez les peuples nouvellement observés les mêmes traditions d'un déluge dans lequel périt toute la race humaine, à l'exception d'une seule famille, qui ont existé de tous temps chez les peuples anciennement connus. — Les sauvages du Brésil ont des chants traditionnels dans lesquels ils célèbrent ce grand cataclysme. Les peuplades américaines visitées par Châteaubriand vers la fin du dernier siècle, ont conservé les mêmes souvenirs avec des particularités fort remarquables. « A la troisième génération, disent ces traditions, la race de Jouskaka s'éteignit presque tout entière. Le grand esprit envoya un déluge ! — Messou, autrement Saketchak, voyant le débordement diminuer, lâcha un corbeau pour s'enquérir de l'état des choses, mais le corbeau s'acquitta mal de sa commission ; alors Messou fit partir le rat musqué, qui lui apporta un peu de limon. » Chez les nations du Canada, il existait un système complet de fables religieuses, et l'on remarquait, non sans étonnement, dans ces fables, des traces de fictions grecques et de vérités bibliques.

Mackensie a récemment retrouvé chez les nations qui habitent les sources du Missouri jusqu'aux montagnes rocheuses les idées qui leur sont traditionnelles d'un déluge universel et de la longue vie des premiers hommes. M. Pfister de Neuck, qui a passé huit ans à Java, a découvert les mêmes notions dans les ballades populaires des bayadères de l'île. Dans ces chants qui contiennent les traditions du pays, on r

e qu'il y eut autrefois un singe géant qui transporta et
›mbla des montagnes, dont l'une est encore appelée *Gu-*
/-Prava (la montagne du bateau), parce que ce fut à son
net que *Haby-Noah*, le prophète, s'est échoué après le
ge.

aïti a, comme Hawaï (les îles Sandwich), son histoire dilu-
ne, qui a la plus grande analogie avec la nôtre. Le mis-
naire anglais Ellis rapporte une tradition de Taïti sur la
tion, qui se rapproche beaucoup des mythes mosaïques.
aroa, y est-il dit, après avoir fait le monde, forma
mme avec la terre rouge (araca), qui servit même d'ali-
it à la créature jusqu'à l'apparition de l'arbre à pain. Un
r, le Dieu plongea l'homme dans un profond sommeil, et
t une de ses côtes dont il fit la femme. Le nom d'*Ivi*, que
insulaires donnent aux os, offre un singulier rapproche-
nt entre ce fait et le nom que Moïse donne à la mère du
re humain. La même tradition existe chez les Nouveaux-
andais (1).

)n retrouve parmi les légendes de Tonga-Tabou des tradi-
ıs qui rappellent identiquement celles de la Genèse. Dans
: d'entre elles est tracée l'histoire de la dispersion des hom-
; et du contraste des races; la scission entre les bons et les
:hants, le meurtre d'Abel et la punition de Caïn (2).

:nfin, M. Meerenhout, d'Anvers, missionnaire catholique
uteur d'un grand ouvrage sur les indigènes de l'Amérique,
écouvert dans l'ensemble des traditions océaniennes, qui
ransmettent des pères aux enfants, un système de religion
a pour base la croyance en un dieu unique et tout
ssant, avec une description de la création qui, pour la
limité des pensées et pour l'expression, peut être compa-
à celle que nous a laissée le législateur des Hébreux (3).
e bornerai là mes citations, que j'aurais pu rendre beau-
p plus nombreuses, en les appuyant sur les autorités les

l) Nicholas, p. 53. Dumont d'Urville.
2) Voyez Mariner, d'Urville et *Voyage pitt.*, t. II, p. 79.
3) Lettre adressée par M. Meerenhout à M. d'Orbigny, nouv. ann. des
iges, août *1834*, *t. III*; *p.* 240 — Malte-Brun, t. XII, p. 44.

plus respectables. L'unité d'origine, qui est aujourd'hui incontestable, suppose nécessairement qu'une seule et même religion a dû exister, pendant un certain temps, parmi les descendants du premier homme. Voilà pourquoi les écrivains irréligieux se sont constamment attachés à contester l'unité de la race humaine, qui est, selon moi, une preuve de toutes les autres. Mais la science qu'ils avaient invoquée à leur aide a, elle-même, fourni de nouvelles armes pour les combattre avec succès aux hommes érudits qui sont entrés en lice pour défendre la religion menacée par leurs attaques. Ainsi, l'examen qu'on avait invoqué contre l'autorité a conduit ces hommes consciencieux à rétablir l'empire des vérités, que les hommes de passion avaient détruit; et l'incrédulité, en attaquant les bases de la religion et en appelant toutes les sciences à leur aide contre la révélation, n'a fait, en réalité, que la consolider à jamais.

On voit clairement, aujourd'hui, que tous les chemins de la science conduisent à reconnaître la vérité du récit de Moïse, fait en termes si courts et si magnifiques; et la science est assez avancée pour savoir que si elle ne peut en expliquer ou en deviner tous les détails, cela tient uniquement à son imperfection, qui, malgré les progrès de chaque jour, ne disparaîtra jamais, parce qu'elle vient de la faiblesse même de l'esprit humain.

Convaincu que tout vient de Dieu, pour retourner à Dieu, et frappé dans l'examen que j'ai fait des croyances populaires de l'uniformité qui a constamment régné, à toutes les époques de l'histoire, dans des créations si diverses, où l'imagination a tant de part, chez des nations séparées par des mers et de vastes continents, et qui n'ont, depuis bien des siècles, aucuns rapports entre elles, j'ai cru reconnaître dans ces croyances des symboles altérés, défigurés par l'idolâtrie et la superstition, mais dont j'ai voulu suivre les traditions et retrouver l'origine. C'est ainsi qu'après des recherches infinies dans les annales de tous les peuples connus, je suis parvenu à terminer un travail qui, sans être aussi complet qu'il pourrait l'être, suffit néanmoins pour établir d'une manière

ertaine l'uniformité constante des croyances populaires, qui st, selon moi, l'une des plus grandes preuves que l'on puisse onner de la communauté d'origine de la race humaine.

Les précieuses découvertes faites depuis un demi-siècle en thnographie viennent complétement à l'appui de mon sysme, et donnent une nouvelle force à mes raisonnements. n effet, quoique j'aie suffisamment démontré la communauté des croyances populaires chez la plus grande partie des ations qui peuplent la terre, il n'en est pas moins certain et gne d'une sérieuse attention que cette communauté se fait rincipalement remarquer chez celles de ces nations dont le ngage semble avoir une communauté d'origine ou appartenir, comme on dit, au même groupe d'idiome. Les travaux ilologiques entrepris simultanément par des hommes de us les pays, de croyances diverses et souvent dans un but ès-différent, ont tous abouti, par des voies très-opposées, à n résultat uniforme : c'est la démonstration que toutes les ngues se réunissent pour former de grandes familles, lesquelles, à leur tour, remontent à une source commune. Ainsi, est au moyen de ces travaux divers qu'il a été démontré u'une seule langue, dans l'acception essentielle de ce mot, étendait sur une portion considérable de l'Asie et de l'Eupe, qu'elle traversait par une large zone de Ceylan à l'Islnde, serrant par des liens d'unité des nations professant les eligions les plus inconciliables, possédant les institutions les lus dissemblables, et ne présentant aucune ressemblance de ouleur et de physionomie. Cette langue, ou plutôt cette famille de langues qui a reçu le nom d'Indo-européenne, est elle de laquelle sont dérivés le sanscrit, le persan ancien et noderne, le grec, le latin, accompagné de ses nombreux *érivés*, les divers dialectes teutoniques, les idiomes russes et laves, ainsi que les différents dialectes celtiques. La reconaissance d'une parenté entre ces langues de différentes familles d'hommes me permet d'en déduire qu'elles ont été utrefois dans une relation plus intime qu'elles ne le sont à résent; en d'autres termes, qu'elles découlent d'une source ommune. Et, dans ce cas, ce qui viendrait à l'appui des dé-

couvertes ethnographiques, c'est que les nations qui appartiennent à ce groupe de langage indo-européen sont, en réalité, celles dont les croyances populaires ont entre elles la plus complète et la plus singulière affinité.

En résumé, les croyances populaires de tous les peuples de race blanche (japhétique et sémitique) et de leurs variétés, jaunes, tannées et cuivrées, dans les deux hémisphères, sont celles qui offrent entre elles la plus grande analogie, et qui se rapportent toutes à une source commune, qui est l'ancien culte mythologique (le polythéisme) qui avait pour base l'anthropolatrie, quoique plusieurs de ces croyances paraissent remonter à des mythes religieux défigurés par l'idolâtrie; tandis que, chez la race noire, au contraire, ces mêmes croyances populaires se rapportent toutes, ou presque toutes, au fétichisme, qui a été et est encore aujourd'hui le culte de la plus grande partie de la race de Cham.

C'est ainsi qu'en remontant le cours des siècles jusqu'au berceau du genre humain, on y retrouve, avec le secours de la science, que le philosophisme et l'incrédulité avaient témérairement invoqué pour les combattre, les trois unités inséparables de RACE, de LANGAGE et de RELIGION.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE VI.

DE LA MAGIE ET DE SON ORIGINE.

LIVRE VII.

DE LA DIVINATION.

LIVRE VIII.

DE LA PUISSANCE DES DÉMONS SUR LES CORPS.

LIVRE IX.

DE LA THÉOLEPSIE ET DE L'ONÉIROCRISIE.

LIVRE X.

DE LA SORCELLERIE.

LIVRE XI.

DE LA FASCINATION ET DES PRESTIGES.

LIVRE XII.

DES PRÉSAGES DE MORT ET DE MALHEUR.

LIVRE XIII.

DE L'ÉTAT DES AMES APRÈS LA MORT.

FIN DE LA TABLE.

NOTA.

L'*Histoire des Sciences occultes* avait été primitivement divisée en *dix* livres, ainsi qu'on l'a annoncé dans la préface. Cependant, en revoyant avec soin cet ouvrage, dont il a surveillé l'impression, l'auteur a cru convenable de le diviser en *treize* livres, en raison des divers changements qu'il a été obligé de faire pour le rendre plus complet et plus intéressant.

ERRATA.

TOME Ier.

Page 20, ligne 27, au lieu de *on la*, lisez : *on le*.
Page 44, ligne 15, au lieu de *Plégon*, lisez : *Phlégon*.
Page 55, ligne 23, au lieu d'*inctantation*, lisez : *incantation*.
Page 76, à la note 4, au lieu de *asceribere*, lisez : *adscribere*.
Page 82, à la note, au lieu de *Wale*, lisez : *Wace*.
Page 86, ligne 26, au lieu de *mis*, écrivez : *mit*.
Page 118, ligne 13, au lieu de *bene*, lisez : *ben*.
Page 138, ligne 8, au lieu de *offrent*, lisez : *offre*.
Page 146, à la note, au lieu de *savant, habile*, lisez : *savant habile*.
Page 155, note 4, au lieu de *Dulange*, lisez : *Du Cange*.
Page 218, à la note 3, au lieu de *Thow*, lisez : *Thor*.
Page 290, à la note 1, au lieu de *M. d'Argout*, lisez : *M. de Dreux-Brézé*.
Page 514, au lieu de *Riston*, lisez : *Ritson*.
Page 527, à l'épigraphe, au lieu de *Buank*, lisez : *Bank*.
Page 573, à la note 1, au lieu de *filies*, lisez : *filias*, et au lieu de *quos* lisez : *quas*.
Page 593, ligne 9, au lieu d'*Aslgard*, lisez : *Asgard*.
Page 195, ligne 12, au lieu de *bienfaisance*, lisez : *bienséance*.

ER
HS

